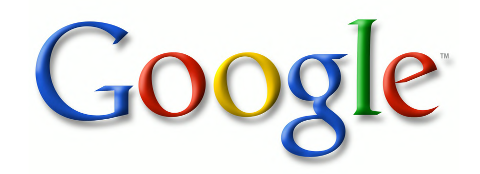
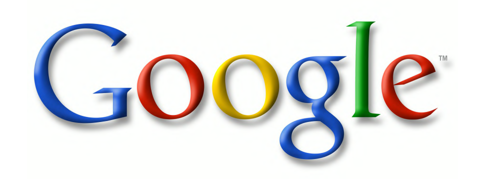

Google




66
DUPL


THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES

HAGIOGRAPHIE

DU

DIOCÈSE D'AMIENS

PAR

L'ABBÉ J. CORBLET

Chanoine honoraire et Historiographe du Diocèse d'Amiens
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier d'Académie
Directeur-Fondateur de la REVUE DE L'ART CHRÉTIEN et du DIMANCHE
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique et de la Société des Antiquaires de France
Membre de l'Institut des Provinces, de la Société des Antiquaires de Picardie
etc, etc.

TOME QUATRIÈME

PARIS
J.-B. DUMOULIN, LIBRAIRE
13, Quai des Augustins

AMIENS
PRÉVOST-ALLO, LIBRAIRE
34, Rue Delambre

1874

Notes sur ce volume : IV.

Pages

107. St Walbert abbé de Luxeuil est né aux environs de Meaux, mais il n'a jamais été évêque. Les plus anciens catalogues et les plus authentiques n'en font pas mention.

264. Il est bien vrai que D. Duplessis s'est trompé. mais il est juste de dire que St Aspais fait de l'arrondissement de Melun.

621. St Thibaut né à Provins n'a pas été ermite en Champagne, mais en Italie auprès de Vicence.

703. St Hildevert. Il faut dire St Faron et non St Jean de Meaux.

HAGIOGRAPHIE

DU DIOCÈSE D'AMIENS

TOME IV.

Arras. — Typ. A. PLANQUE et Cie.

HAGIOGRAPHIE

DU

DIOCÈSE D'AMIENS

PAR

L'ABBÉ J. CORBLET

Chanoine honoraire et Historiographe du Diocèse d'Amiens
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier d'Académie
Directeur-Fondateur de la Revue de l'Art Chrétien et du Dimanche
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique et de la Société des Antiquaires de France
Membre de l'Institut des Provinces, de la Société des Antiquaires de Picardie
etc. etc.

TOME QUATRIÈME

PARIS
J.-B. DUMOULIN, LIBRAIRE
13, Quai des Augustins

AMIENS
PRÉVOST-ALLO, LIBRAIRE
34, Rue Delambre

1874

HAGIOGRAPHIE

DU DIOCÈSE D'AMIENS

S. VAAST

ÉVÊQUE D'ARRAS ET DE CAMBRAI

6 Février. — 540.

Ce n'est point sans quelque hésitation que nous introduisons dans notre galerie biographique S. Védaste, plus connu sous le nom de *Vast* ou *Vaast* [1].

[1] *Vedastus*, *Veastus*, *Vuastus*, *Waastus*, *Vastus*, *Gastus* ; — *Vedast*, *Veast*, *Weast*, *Waast*, *Wast*, *Wat*, *Vât*, *Vat*, *Gast*. Le diminutif *Waastonus* a donné naissance au nom de Gaston. La forme *Veast*, transition du latin *Vedastus* à l'appellation moderne de *Vast*, apparaît déjà au XIIe siècle : car, à cette époque, le village de Domvast s'écrit *Don Veast*. Les Écossais l'appelaient *Badastus* au IXe siècle. Il est désigné sous le nom de S. Zawter dans quelques martyrologes anglais, et, dans d'autres, sous celui de S. Forster. Aussi la famille anglaise des Forster fait-elle remonter à S. Vaast l'origine de son nom, ainsi que le remarque Cambden (*Britannia*). — J. de Vorragine, dans sa *Légende dorée*, donne à *Vedastus* cette curieuse étymologie : *Vere dans œstus*, parce qu'il se donna vraiment des ardeurs d'affliction et de pénitence !

Une tradition fort ancienne fait naître le patron de l'Artois à Andainville, dans le canton d'Oisemont. On raconte, dans ce village, qu'avant la Révolution, quand on célébrait à Arras la fête de S. Vaast, on faisait baiser la paix, en premier lieu, aux assistants qui avaient été députés par le village d'Andainville [1]. Plusieurs écrivains des deux derniers siècles ont consigné cette tradition locale [2]. On ne peut point leur opposer des textes fort anciens, puisque l'anonyme du VIIe siècle et Alcuin, qui

[1] M. Cauchy, curé d'Andainville, me transmet le témoignage de quelques-uns de ses vieux paroissiens attestant que, de 1817 à 1820, ils usaient encore de ce privilége, le 6 février, à la cathédrale d'Arras, où, avant l'offrande, le célébrant demandait s'il y avait parmi les assistants quelque habitant d'Andainville, ou de Fresnoy, paroisse qui lui est contiguë.

[2] L'auteur de l'*Histoire ecclésiastique d'Abbeville* nous dit (p. 42) que S. Vaast « avoit pris naissance au village de Dainville, dans l'archidiaconat de Ponthieu. » Plus loin (p. 493), il ajoute : « S. Vaast était natif d'un village nommé Haimeville, en mémoire de quoy, lorsqu'on doit porter sa châsse en procession (*à Arras*), ceux qui sont de ce village ont le privilége de la porter plutôt qu'aucun autre ». *Haimeville* ne peut être qu'une faute d'impression pour *Andainville*. Cette faute est reproduite par Devérité. « Il prit naissance, dit-il, au village d'Aimeville, à ce qu'on croit le plus communément. » (*Hist. du Ponthieu*, II, 266.) — DOUVILLE, dans l'ouvrage manuscrit conservé à la Bibliothèque de Rouen, sous le titre de *Vies des hommes illustres de Picardie* (t. V, p. 24), s'exprime ainsi : « Quoique la plupart des historiens fassent naître S. Vaast en Aquitaine, nous l'adoptons, avec le P. Ignace, pour picard ». — M. l'abbé Pergot (*la Vie de S. Front*, p. 492), se prononce en faveur de Villac, dans le canton de Terrasson (Dordogne), où une fontaine porte le nom de Saint-Vaast : ses arguments ne nous semblent pas décisifs. — M. l'abbé Van Drival a lu à l'Académie d'Arras une dissertation où il place la naissance de S. Vaast à Courbefy (Haute-Vienne). Ce travail n'étant point encore imprimé, nous ne pouvons que le mentionner.

nous ont laissé chacun une Vie de S. Vaast, se taisent sur le lieu de sa naissance et l'histoire de sa jeunesse. Il est vrai que le chapitre IX de la plus ancienne biographie nous raconte qu'il naquit en Aquitaine, entre le Limousin et le Périgord, sur une montagne *qui touche jusqu'aux nues* et où se trouvent les restes d'une cité ou d'un camp nommé *Leucus;* que Vaast, après avoir fait de brillantes études, quitta sa famille, aussi noble qu'opulente, et alla vivre en solitaire dans les environs de Toul. C'est à cause de cette résidence, est-il dit dans le manuscrit édité par Ghesquière [1], que les habitants de cette ville ont pensé et pensent encore que S. Vaast naquit dans leur ancien oppide. Si ce texte appartenait à l'œuvre originale, toute hésitation devrait disparaître, mais ce chapitre ne se trouve point dans les plus anciens manuscrits; dans d'autres, il est tantôt au commencement, tantôt à la fin. C'est évidemment une addition postérieure par laquelle on aura voulu combler une large lacune. Les Bollandistes y ajoutent peu de foi [2], et nous partageons leur avis. Toutefois, cette interpolation indique deux traditions assez anciennes, l'une en faveur de l'Aquitaine, l'autre en faveur de Toul. Cette dernière nous semble peu vivace, puisque Dom Calmet, dans son *Histoire de Lorraine* [3], où il

[1] *Act. sanct. Belgii*, t. II, p. 72 : « Incolæ illius patriæ existimaverunt illum et adhuc existimant in Tullo, tunc oppido, nunc civitate, fuisse natum. » Cette phrase additionnelle ne se trouve point dans la plupart des manuscrits.

[2] *Sed quod minus certa sint, huc rejecta.* (Note de la page 792 du t. II des *Actes de Février*.)

[3] T. I, p. 299.

était de son devoir de revendiquer les gloires de sa province, nous dit que S. Vaast était originaire d'Aquitaine et n'en fait pas, comme quelques autres écrivains, un neveu de S. Firmin, évêque de Verdun. Le *Gallia Christiana*[1] ne se prononce point sur ce point; Godescard se borne à dire que l'apôtre de l'Artois « paraît être né dans quelque province *occidentale* de la France ».

Les prétentions picardes nous paraissent conserver un certain degré de probabilité, et dès lors nous sommes en droit, même en face d'un doute, de faire figurer le saint évêque d'Arras dans notre Hagiographie diocésaine.

Clovis, qui ne régnait d'abord que sur la petite tribu des Francs de Tournai, s'était successivement emparé de presque tout le nord de la Gaule. Les Allemands et les Suèves, alléchés par l'exemple de ces conquêtes, et désireux d'échanger leurs forêts et leurs marais contre un climat plus fertile, se préparaient à passer le Rhin. Pour arrêter cette invasion rivale, Clovis, avec la confédération franque, s'empressa d'aller lui livrer bataille près de Tolbiac, à six lieues de Cologne[2]. Trahi d'abord par la victoire, il voyait ses troupes débandées plier sous les efforts de l'ennemi, quand un de ses conseillers l'engagea à invoquer le Dieu qu'adorait sa femme Clotilde. — « J'ai prié mes dieux, s'écria le prince païen, et ils me laissent dans la détresse ! ils sont donc impuissants, puisqu'ils ne secourent pas ceux qui les servent. O

[1] *De ejus genere aut patria nihil novimus*, III, p. 2.
[2] Aujourd'hui Zulpich.

Christ, que Clotilde assure être le fils du Dieu vivant, j'implore ton assistance; donne-moi la victoire et dès-lors je croirai en toi et je me ferai baptiser en ton nom. »

A peine avait-il fini cette prière qu'un nouveau courage enflamma le cœur de ses soldats ; la terreur se répandit dans les rangs des ennemis qui prirent honteusement la fuite. Clovis les poursuivit jusqu'au Danube et réduisit en vasselage toutes les contrées comprises entre le Rhin, le Mein, le Danube et les Alpes rhétiennes [1].

En rentrant dans les Gaules, Clovis voulant aussitôt accomplir sa promesse de conversion, résolut d'aller trouver S. Remi dans sa métropole de Reims. En passant à Toul, il s'informa s'il y avait dans cette ville un homme éclairé qui pût lui enseigner les principes de la religion qu'il avait fait vœu d'embrasser. On lui désigna S. Vaast qui, après avoir vécu dans une solitude voisine, avait été agrégé au clergé de Toul par l'évêque S. Ours [2]. Le pieux ermite consentit à instruire le royal néophite et à l'accompagner jusqu'à Reims [3].

[1] Le premier biographe de S. Vaast a supposé à tort que Clovis revint dans les Gaules aussitôt après la bataille de Tolbiac : *Victos deinde Alamannos cum rege in ditione cepit, ovansque ad patriam festinus rediens ad Tullum oppidum venit.* (N° 2.) Henschenius, en admettant cette fausse supposition, s'étonne que Clovis, pour se rendre à Reims, ait passé par Toul, si Tolbiac était près de Cologne, et il se trouve ainsi amené à placer le lieu de la bataille aux environs de Strasbourg. (*Act. Sanct. febr.*, t. II, p. 796.

[2] Dom Calmet, *Histoire de Lorraine* (t. I, p. 294); — *Gallia christ.*, *Eccles. Tullensis*, XIII, 960.

[3] « Le saint, dit Giry, fut très-heureux d'avoir cette occasion

Les instructions qu'il lui prodigua en chemin firent peut-être moins d'impression sur l'époux de Clotilde que le miracle qu'il vit s'accomplir à Vonc, près d'Attigny, sur les bords de l'Aisne [1]. Suivi d'un nombreux cortége, il traversait le pont de cette rivière, quand un aveugle, ayant appris des passants la présence de S. Vaast, se mit à l'invoquer : « O saint élu de Dieu, prends pitié de moi et supplie la céleste puissance de compatir à mon malheureux sort. Ce que je demande, ce n'est point de l'or ou de l'argent, mais le bienfait de la vue que peut me rendre ta pieuse intercession. »

L'homme de Dieu sentit alors la vertu d'en-Haut se communiquer à lui. Plein de confiance dans cette force mystérieuse, et envisageant surtout les résultats que pourrait avoir une telle guérison sur le salut des assistants, il fit le signe de la croix sur les yeux de l'aveugle, en disant : — « Seigneur Jésus, qui êtes la vraie lumière, vous qui avez rendu la vue à l'aveugle-né de l'Évangile, ouvrez aussi les yeux de celui qui vous implore en ce moment, afin que tout ce peuple

d'instruire le roi sur le mystère de l'adorable Trinité, particulièrement sur la consubstantialité des trois personnes divines en l'unité d'essence, contre les erreurs des Ariens, dont la princesse Lantilde, sa sœur, était infectée. » — C'est fort possible, mais les textes anciens ne nous en disent absolument rien.

[1] Nous suivons le sentiment de d'Anville en plaçant *Vongus* ou *Pagus Vongisus* à Vonc, dans les Ardennes, et non pas à Vouzy, dans la Marne, comme le font Henschenius et le géographe Wastelain. Vonc est situé près de Rilly sur les bords de l'Aisne, et se trouve parfaitement désigné par le texte d'Alcuin : *Vungise pagus prope Reguliacam villam quæ sita est super florigeras Axonæ fluminis ripas.*

comprenne que vous êtes le vrai Dieu, le seul qui puisse faire des miracles dans les cieux et sur la terre. »

L'aveugle recouvra aussitôt l'usage de la vue et put, sans guide, continuer sa route. Plus tard, la piété des fidèles érigea dans cet endroit une chapelle commémorative où Dieu fit éclater souvent ses bienfaits. Elle existait encore au commencement du XII[e] siècle, d'après le témoignage contemporain de Baldéric [1].

Arrivé à Reims, Clovis s'empressa d'aller trouver le pontife Remi et de solliciter la grâce du baptême : ce fut une grande joie pour le clergé des Gaules qui prévit alors que cette conversion assurerait à la France son unité religieuse et politique. S. Vaast se montra à la hauteur de la tâche qui lui était imposée, en instruisant le chef des Francs, pendant les jours d'initiation qui devaient être consacrés à la préparation baptismale.

Le 21 décembre de l'an 496, la veille de Noël, la cérémonie s'accomplit pompeusement dans la basilique de Reims. Au moment où l'eau régénératrice allait mouiller le front du roi, S. Remi lui dit : — « Fléchis le cou, Sicambre adouci, adore ce que tu brûlais et brûle ce que tu adorais [2]. » — Et le roi, selon l'enseignement qu'il avait reçu de

[1] *Chronic. Camerac. et Atrebat*, lib. I, c. 6.

[2] *Mitis, depone colla, Sicamber.* On sait que la plupart des historiens du dernier siècle ont fait dire à l'Archevêque cette parole aussi peu chrétienne qu'impolitique : — « Courbe la tête, *fier Sicambre.* » Ç'aurait été d'ailleurs un pléonasme puisque *sicamber* signifie *fier*, en raison de son étymologie germanique.

S. Vaast, répondit : — « J'adore le vrai Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, créateur du ciel et de la terre. »

Avant de quitter Reims avec ses compagnons d'armes, régénérés aussi par le baptême, Clovis reconnaissant recommanda vivement à S. Remi celui qui l'avait initié aux mystères de la foi.

« On prétend que Védaste, pendant son séjour à Reims, dit M. l'abbé Van Drival [1], fut nommé archidiacre, et son nom figure avec cette dignité dans un catalogue des officiers de cette église, dressé par un bénédictin. Après celle des archevêques, cette dignité était la plus importante; les archidiacres, qu'on appelle *les yeux des prélats*, étaient chargés des visites paroissiales; ils devaient s'assurer de l'entretien des ornements de l'autel, de la garde des titres confirmatifs des droits et des priviléges des églises, de la distribution des aumônes aux pauvres. A eux appartenaient l'installation des abbés et des dignitaires ecclésiastiques, l'examen des élèves qui se disposaient à recevoir les ordres, l'explication des fêtes de l'année et de l'office divin, et surtout la visite des prisons à certaines solennités. On voit quelle responsabilité s'attachait à ces fonctions ; aussi quelques auteurs n'hésitent pas à donner aux archidiacres le nom de chorévêques. Nous n'oserions toutefois affirmer que Védaste ait été revêtu de cette dignité; mais ce fait n'aurait rien d'étonnant, car Remi l'appelait son vicaire, *vicariæ sollicitudinis cooperarius*. »

[1] *Le Trésor sacré de la Cathédrale d'Arras*, p. 58.

Les vertus et les qualités naturelles de S. Vaast lui conquirent bientôt l'estime et l'affection des habitants de Reims : on admirait en lui une charité agissante qui prodiguait des secours et des consolations à tous les affligés, une bonté inaltérable qui émanait de tous ses actes comme de toutes ses paroles, un zèle apostolique qui attirait à Dieu bien des âmes, une confiance sans bornes en la céleste Providence, un esprit absolu de mortification et de prières qui conservait en lui la pureté des mœurs et l'humilité des pensées.

De toutes parts, on allait consulter l'homme de Dieu, solliciter ses consolations, prendre ses conseils sur la vie monastique et surtout profiter des onctueuses exhortations qui découlaient de ses lèvres éloquentes.

Attiré comme bien d'autres par sa réputation, un leude d'une exquise affabilité vint lui rendre visite et fut reçu avec la plus touchante cordialité. Vaast ordonna à son serviteur d'aller chercher une coupe de vin pour l'offrir à son hôte : mais comme en pareilles circonstances on avait souvent puisé dans le vase qui contenait la provision de vin, il se trouvait vide. Vaast fut d'abord confus et attristé; mais bientôt, reprenant confiance, il lève les yeux au ciel et invoque Celui qui, aux noces de Cana, sut changer l'eau en vin.—«Vas de nouveau, dit-il à son serviteur, et hâte-toi de nous rapporter ce que tu trouveras dans le petit vase.» Le serviteur obéissant courut au cellier et en revint avec l'amphore qui débordait. Vaast eut soin de lui recommander le silence le plus absolu sur ce miracle,

parce qu'il craignait que la popularité dont il était menacé ne portât atteinte à sa modestie [1].

Une tradition locale de Vaux, annexe de Frises, raconte qu'avant d'être promu à l'épiscopat, S. Vaast vécut pendant quelque temps dans une grotte creusée aux flancs de la colline qui domine ce village. C'est le souvenir de cette résidence qui, au VIII[e] siècle, aurait donné naissance au prieuré de Saint-Vaast. On montre, près de la porte de l'église, deux blocs de pierre qui auraient servi de bac à l'ours, compagnon du Saint [2]. La tradition populaire ne réfléchit pas que si S. Vaast, pendant son séjour solitaire, n'était pas encore évêque, il ne pouvait avoir avec lui l'ours qu'il ne devait rencontrer que dans les ruines de l'église d'Arras; et que si, au contraire, il était alors revêtu du caractère épiscopal, il aurait déserté ses devoirs en venant s'ensevelir dans cette solitude si éloignée de son diocèse. Il peut toutefois y avoir un fond de vérité dans cette légende. Si S. Vaast est né dans le Ponthieu, il n'est pas impossible qu'il ait passé une partie de sa jeunesse dans la solitude de Vaux, avant d'aller mener le même genre de vie érémitique dans les environs de Toul [3].

[1] Cette légende du vin multiplié se reproduit, avec des variantes, dans les Vies de Ste Aldegonde, Ste Clotilde, Ste Hedwige, S. Léger, S. Maclou, S. Radbode, S. Remi, etc.

[2] L'abbé GOSSELIN, *Promenade archéol. dans la partie Est du canton de Bray*, p. 5.

[3] Nous trouvons une confirmation de cette tradition dans les *Gesta Normannorum*. Il y est dit qu'en 880, avant de transférer les reliques de S. Vaast d'Arras à Beauvais, on les déposa *Vallis supra Summam*, IN VILLA SUA.

S. Remi, témoin du zèle et des vertus de S. Vaast, ne voulant pas laisser sous le boisseau un flambeau qu'il croyait destiné à jeter un vif éclat sur l'Église des Gaules, conféra l'épiscopat à cet ardent apôtre et, en sa qualité de légat du Saint-Siége, lui assigna le territoire d'Arras [1]. Cette ordination dut avoir lieu vers l'an 500 [2]. Les écrivains qui l'ont reculée soit à l'an 542 [3], soit à l'an 531 [4], ne se sont point rappelé que S. Remi était mort en 530. Ceux qui l'ont placée à cette dernière date [5] ont oublié que S. Vaast, étant évêque d'Arras, assista à un repas, en même temps que Clotaire Ier, peu de temps après la mort de Clovis Ier, ce qui arriva en 511, et que d'ailleurs un texte de Baldéric [6] ne permet pas de prolonger au-delà de trois ou quatre ans le séjour de notre Saint auprès de S. Remi.

Ce serait pendant cette résidence, s'il fallait en croire le moine Guiman [7], écrivain du XIIe siècle, que S. Remi, empêché par son âge et ses infirmités de se rendre à l'invitation de S. Mamert, évêque de Vienne,

[1] S. Remi eut alors onze suffragants dans les onze cités subordonnées à la métropole de Reims : Laon, Châlons-sur-Marne, Soissons, Vermand ou Saint-Quentin (ensuite Noyon), Beauvais, Senlis, Amiens, Arras, Térouanne, Tournai et Cambrai.

[2] Henschenius, Ghesquière, Blondel, M. Delettre, M. le Glay, etc. — Le Cointe dit en 498.

[3] Baronius, le P. Ignace, etc.

[4] Guiman, Sigebert, Louvet, etc.

[5] Masseuw, Meyer, Gazet, etc.

[6] Vedastus cum B. Remigio *per aliquod temporis detinetur*, lib. I, c. 7.

[7] *Tractatus de privilegiis mon. S. Vedasti*, document publié par M. Tailliar dans le t. XXXIII des *Mém. de l'Acad. d'Arras*.

se serait fait remplacer par S. Vaast au concile de cette cité, où auraient été instituées les Rogations. Il est vrai que ce saint évêque introduisit l'usage des grandes litanies qui devaient bientôt se propager dans toute l'Église : mais il ne tint aucun concile à cette occasion, et d'ailleurs il était mort en 477, époque à laquelle S. Vaast devait n'être qu'un enfant, puisqu'il mourut en 540. Le moine Guiman aurait-il confondu Vienne avec Orléans où, en 511, eut lieu un concile qui ordonna que les Rogations seraient observées dans toute la France? Il n'est point possible de résoudre cette question, puisque les actes de ce concile ne nous sont parvenus qu'incomplets et sans signatures, et qu'on ne saurait constater ni l'absence ni la présence de S. Vaast à cette réunion.

Quittons le domaine des hypothèses pour rentrer sur le terrain des faits et suivons le nouvel évêque dans le pays des Atrébates.

En arrivant à Arras, par la porte de Bronne, appelée plus tard *porte de la Vigne*, puis *Sainte-Claire*, S. Vaast fut accosté par deux pauvres, l'un aveugle, l'autre boiteux, qui l'importunaient de leurs demandes; il avait beau répéter qu'il était dépourvu d'argent, les mendiants insistaient. L'apôtre se sentit alors inspiré de leur faire un don bien supérieur à quelques pièces de monnaie. Il leva les yeux au ciel et fit un signe de croix sur les deux infirmes qui furent aussitôt guéris. Le bruit de ce prodige se répandit bientôt par toute la ville et un grand nombre de païens se convertirent.

S. Vaast qui ne trouvait de trace de l'ancienne

foi chrétienne que dans la mémoire de quelques vieillards, chercha, au milieu des ruines qu'avaient successivement accumulées les Vandales (406) et les Huns (430), quelques vestiges de l'ancienne église. Il ne trouva que des pans de murailles où grimpaient les ronces, et des amas de décombres où des animaux sauvages avaient établi leurs repaires. Baldéric nous dit qu'il découvrit un ancien autel de la Vierge, et des écrivains du XVI[e] siècle ajoutent que cet autel avait été érigé par S. Diogène, grec de naissance, premier évêque d'Arras, massacré par les Vandales au commencement du V[e] siècle. L'existence de ce prédécesseur de S. Vaast paraît d'autant plus problématique que son nom apparaît pour la première fois dans la chronique de Chrétien Masseuw, composée vers l'an 1520. Les chroniqueurs du Moyen-Age, Sigebert de Gembloux, Fulbert, auteur d'une *Vie de S. Aubert*, Balderic qui avait soigneusement compulsé les archives d'Arras et de Cambrai, s'accordent tous à considérer S. Vaast comme le premier évêque d'Arras. Si ce S. Diogène a existé, il n'a dû être qu'un évêque régionnaire qui, sans siége déterminé, aurait évangélisé le pays des Nerviens et des Atrébates [1].

En contemplant les ruines de l'ancienne église, S. Vaast exhalait sa douleur : — « O mon Dieu !

[1] Voir sur cette question une dissertation de Stiévenard, secrétaire de Fénélon, insérée dans les *Recherches sur l'Église de Cambrai*, par M. Le Glay ; *Coup-d'œil sur la Prédication de l'Évangile dans la Gaule-Belgique*, par M. le chanoine Robitaille ; la *Topographie ecclésiastique de la France*, par M. Desnoyers ; et l'*Abbaye de Saint-Vaast* par MM. de Cardevaque et Terninck.

s'écriait-il, ces dévastations ont été causées par nos iniquités. Seigneur, prenez pitié de notre misère et pardonnez-nous nos fautes ! »

Comme il disait ces mots, un ours bondit près de lui. Le saint Évêque lui ordonna de quitter ces parages, d'aller chercher une retraite au fond des forêts, et de ne plus jamais franchir les rives de la petite rivière du Crinchon[1] ». La tradition ajoute que désormais on ne vit plus d'ours dans les plaines de l'Artois.

Cet ours ne peut-il pas être considéré comme la figure allégorique du paganisme que S. Vaast chassa de ces contrées? Ce serait, sous une autre forme, la légende du dragon dont nous avons parlé précédemment[2]. « Quoique le sens allégorique, dit M. Destombes[3], soit vraisemblable et très-honorable aussi pour le saint Évêque, on ne voit cependant pas la raison qui empêcherait de prendre le texte dans son sens naturel. Après les pillages, les meurtres et les incendies qui avaient répandu la désolation dans l'Artois, serait-il bien étonnant qu'un ours eût habité cette terre couverte encore de forêts considérables. C'est du reste l'opinion généralement admise. »

Une légende populaire, en contradiction avec les textes, raconte que S. Vaast apprivoisa l'animal féroce et en fit son compagnon docile. La représentation de l'Évêque d'Arras avec un ours pour

[1] *Crientio*, *Trientio*, petite rivière d'Arras qui se jette dans la Scarpe.

[2] *Biographie de S. Germain d'Ecosse*, t. II, pag. 493.

[3] *Vies des Saints des diocèses de Cambrai et d'Arras*, I, 109.

[redacted]

emblême est évidemment l'origine de cette croyance populaire [1].

S. Vaast construisit une nouvelle église qu'il consacra à Notre-Dame, et, avec l'aide de prêtres et de diacres, il s'efforça de combattre tout à la fois les cruelles pratiques du druidisme gaulois, la grossière idolâtrie des Francs et les superstitions du

[1] Le P. Cahier se demande si le loup ou l'ours de la légende ne devrait point sa naissance à quelque représentation symbolique. « On sait, nous dit-il, que S. Vât catéchisa Clovis au retour de la campagne qui se termina par sa grande victoire sur les Allemands. Or, si le prince franc et les siens se montrèrent encore probablement barbares après leur conversion, il est permis de croire que les anciens chrétiens de la Gaule furent plus justes envers leurs conquérants que ne l'est maint historien d'aujourd'hui. Ils comprirent sans doute que, malgré bien des traits de ruse et de brutalité germaniques, l'envahisseur avait beaucoup gagné à devenir chrétien. S. Vât ayant été l'instrument de cette transformation, si peu rapide qu'elle fût, les peuples lui en auront su gré à cause des faits de prépotence que cela leur épargnait. Le loup ravisseur s'était quelque peu apprivoisé : autant de pris sur l'ennemi ! et nous sommes aujourd'hui mal placés pour critiquer ce dont les souffre-douleurs du V[e] siècle se trouvèrent trop heureux. Ajoutons que les Francs attachés au paganisme, s'étant cantonnés dans la province de Cambrai avec Ragnacaire, après le baptême de Clovis, durent rendre la pratique du Christianisme un peu plus difficile aux populations du diocèse d'Arras. Lorsque Ragnacaire fut livré à Clovis par les siens, Vât eut à exercer son zèle pour bien des ouailles qui tenaient assez du loup. » (P. 528.)

Ailleurs, p. 591 : « Ce qu'il resta longtemps encore de barbarie dans les mœurs des princes Francs n'est pas mal apprécié dans ce symbole qui nous montre un animal farouche, mais surveillé par un gardien qui lui en impose. S'il n'est pas entièrement apprivoisé, il est du moins dompté passablement et muselé. » — Dans une note, le P. Cahier ajoute : « La mention de l'ours ou du loup (que je soupçonne de symbolisme) se trouvait néanmoins dans les biographies antérieures au remaniement fait par Alcuin. »

polythéisme romain. On se montrait favorablement disposé à suivre ses conseils, tant il était généreux envers les pauvres, persuasif envers les riches, respectueux à l'égard des vieillards, paternel pour les jeunes gens. Il saisissait toutes les occasions de se lier avec ceux que sa parole pouvait toucher, et c'est pour cela qu'il accueillait volontiers les invitations que lui faisaient les riches et les grands de s'asseoir à leur table.

Un noble Franc, nommé Hozinus[1], invita l'Évêque à assister à un repas somptueux qu'il offrait à Clotaire Ier et à ses leudes. En entrant dans la salle à manger, il vit sur la table des vases pleins de cervoise[2], et apprit que ceux qui étaient destinés aux païens avaient été consacrés selon les rites de leur culte. A peine eût-il tracé le signe de la croix en forme de bénédiction que ces derniers vases se brisèrent et laissèrent échapper leur liquide. — « O roi, la gloire des Francs, s'écria l'Apôtre, tu peux voir quelle est la ruse du démon pour perdre les âmes ; mais les enchantements qui avaient consacré cette boisson n'ont pas résisté à la vertu de la croix ! »

Un certain nombre de convives, comprenant alors la vanité des augures et des incantations, se convertirent à la foi chrétienne[3].

Pendant les quarante années que S. Vaast

[1] Aliàs : *Ocinus*, *Oginus*.

[2] Espèce de bière très-appréciée des Gaulois. La cervoise de Cambrai avait une grande réputation au Moyen-Age.

[3] Sur les incantations des boissons, voyez ECKHARD, *Comment. de rebus Franciæ orientalis*, t. I. p. 432.

gouverna l'Église d'Arras, la parole de Dieu fut annoncée tous les jours dans cette ville, les heures canoniques furent pieusement chantées dans les églises, les mœurs s'épurèrent; enfin une foule d'idolâtres renoncèrent à leurs superstitions et entrèrent dans le giron de l'Église.

Les deux plus anciens biographes de S. Vaast gardent le silence sur son administration du diocèse de Cambrai. Le testament de S. Remi le qualifie uniquement d'Évêque d'Arras; mais la tradition est formelle sur l'union des deux évêchés, à partir de S. Vaast, union qui devait subsister jusqu'en 1092. Baldéric ne nous laisse point de doute à ce sujet. Vers l'an 510, S. Remi, voulant agrandir le théâtre d'un zèle si ardent, confia à son suffragant la direction de l'Église de Cambrai. Cette mission n'était pas sans danger ; c'était dans cette ville que s'était réfugié Ragnacaire avec les Francs qui avaient refusé d'embrasser le christianisme, et tant que vécut ce chef redouté, il est présumable que S. Vaast ne put faire que de bien rapides incursions dans son second diocèse.

Le siége de Beauvais fut vacant de 511 à 525. C'est dans cet intervalle, d'après divers chroniqueurs, que S. Vaast gouverna cette Église pendant plusieurs années. A la suite d'un voyage que l'évêque d'Arras fit à la cour pour conférer avec la reine Clotilde, le clergé de Beauvais le supplia de prendre pitié de ce diocèse, dont la désolation eut des causes que nous ignorons complétement. Le moine Guiman, qui écrivait vers l'an 1117, nous dit que, grâce à l'acceptation charitable du

Saint, l'église de Beauvais fut consolée de son long veuvage [1]. « Suivant une vénérable tradition, dit M. l'abbé Sabatier [2], il opéra dans nos contrées plus de miracles que dans son propre diocèse. »

L'auteur anonyme de la translation du corps de S. Vaast à Beauvais [3] nous raconte que le saint Évêque, pour se reposer des fatigues qu'il s'imposait dans ce troisième diocèse, alla se délasser chez un ami, de la race royale des Francs, qui possédait un château à Wardes, en Vexin, sur les bords de l'Epte [4]. Il avait tenu son fils sur les fonts de baptême. Après s'être remis de sa fatigue, S. Vaast dit à son hôte : — « O cher ami, toi que je considère comme une partie de mon âme, consens à la demande que je vais t'adresser. Cette campagne est délicieuse et favorable à l'érection d'un monastère ; consacre-la au Seigneur en y bâtissant un hospice et une église, et Dieu plus tard récompensera ta générosité au centuple.... Tu parais hésiter ? eh bien, vois ce bâton dépourvu d'écorce, que je tiens à la main, je vais le planter ; s'il en provient un arbre, ce sera là un témoignage que tu ne saurais récuser. » — Le Saint se rendit ensuite à Paris pour y visiter la reine Clotilde. Bientôt après son départ, le bâton verdoya, s'entoura d'écorce, produisit des rameaux et devint un vigoureux tilleul dont les graines dispersées par le

[1] LOUVET, *Hist. de Beauvais*, II, 131. — DELETTRE, *Hist. du diocèse de Beauvais*, I, 186.
[2] *Vies des Saints du diocèse de Beauvais*, p. 68.
[3] Apud BOLLAND, t. II febr., p. 811.
[4] Canton de Gournay, Seine-Inférieure.

veut donnèrent naissance à une vaste forêt. Frappé de ce miracle, le noble seigneur, conformément au vœu de S. Vaast, fit construire dans son domaine un monastère et un hospice pour les voyageurs et les pauvres. S. Vaast y vint plus tard consacrer l'église. Ce n'est point le seul asile de ce genre dû à la sollicitude du saint apôtre, qui sut profiter de la faveur des rois et des grands pour faire ériger dans toute la Neustrie et jusqu'aux bords de la Manche, des établissements hospitaliers [1]. C'est peut-être là l'origine de quelques-unes des localités qui portent le nom de *Saint-Vaast*.

D'après les traditions beauvaisiennes, Wardes était pour S. Vaast une résidence d'où il allait évangéliser les contrées voisines, et cette hospitalité fut récompensée plus tard par la naissance de S. Germer, dont le père, nommé Rigobert, était seigneur de Wardes et avait été le filleul de S. Vaast [2]. Pendant les absences qu'il faisait hors de son diocèse, S. Vaast en confiait la direction à son disciple S. Dominique, qui devait lui succéder, et faire revivre une partie de ses vertus.

Dom Grenier a remarqué que le grand nombre d'églises dédiées à S. Vaast, dans la Picardie, doit faire présumer qu'il y a exercé le ministère apostolique en qualité de coadjuteur de S. Remi. Nous

[1] Faudrait-il en conclure que S. Vaast a parcouru une partie de la Normandie ? Le nom de Saint-Vaast, que portent diverses localités de la Seine-Inférieure et du Calvados, viendrait à l'appui de cette hypothèse.

[2] SABATIER, *ibid.*, p. 313.

serions d'autant plus disposé à le croire que Baldéric nous le montre étendant l'action de son zèle sur les contrées environnantes [1]. Il n'est donc pas improbable qu'il ait évangélisé non-seulement le Ponthieu, comme le suppose le P. Ignace [2], mais les environs de Vermand, d'Amiens et de Noyon, ainsi que le conjecture Jacques Levasseur [3]. Quoi qu'il en soit de l'étendue géographique de son apostolat, nous devons noter qu'il dédia à S. Georges une église monastique que Clovis avait fondée à Baralle, dans le canton actuel de Marquion [4]; qu'il consacra un autel à Estaire, dans l'ancien diocèse de Térouanne [5], dont l'évêque S. Antimond était avec lui en grande relation d'amitié [6]; enfin, que des traditions locales lui font ériger l'église du faubourg de Catorive, à Béthune, celle de Beuvry, etc.

En l'an 530, S. Vaast signa, le premier, avec cinq autres évêques, le testament de S. Remi, en ajoutant ces mots : — « Ceux qu'a maudits mon père Remi, je les maudis ; ceux qu'il a bénis, je les bénis : j'ai assisté et j'ai signé. » — Ce testament contenait un legs ainsi conçu : « L'Église d'Arras,

[1] Qui circumjacentis provincia populos ab idolatria cultibus divinis mancipavit, fana Deorum diruens, ecclesias ad summi decoris culmen erigens.

[2] *Hist. eccl. d'Abbeville*, p. 42.

[3] *Annal. de l'Égl. de Noyon*, p. 113.

[4] BALDÉRIC, l II, c. XI.

[5] Sanderus cite ce passage d'un ancien martyrologe de Morinie : *In Etii terra, Covordo vico, memoria S. Vedasti qui altare ibi consecravit et reliquias sanctorum imposuit.*

[6] C'est du moins ce que nous dit MALBRANCQ, *de Morinis*, t. I, p. 209.

dont j'ai consacré évêque mon très-cher frère Vaast, avec le consentement de Dieu, outre les villages d'*Orcos* (Ourthon, dans le canton d'Houdain) et de *Sabucetum* (Souchez, dans le canton de Vimy), que je lui ai déjà donnés, pour l'entretien de ses clercs, recevra vingt sols d'or pour se souvenir de moi [1]. »

Après la mort de S. Remi, le clergé et les fidèles de Reims prirent conseil de S. Vaast qui dirigea leurs suffrages sur le prêtre Romain et l'installa dans la chaire métropolitaine [2].

Dix ans plus tard, atteint d'une forte fièvre dans la cité d'Arras, S. Vaast, apprenant qu'une brillante colonne de lumière avait plané plus de deux heures, pendant la nuit, au-dessus de sa demeure, devina que sa dernière heure allait arriver [3]. Après avoir adressé ses adieux et ses derniers conseils à son clergé et reçu le saint Viatique, S. Vaast, qui avait porté pendant quarante ans[4] le fardeau des obligations épiscopales, s'endormit dans le Seigneur, le 6 février de l'an 540 [5].

[1] Les deux passages que nous venons de citer se trouvent dans le texte que nous a laissé Flodoard, et non pas dans la version d'Hincmar, plus courte et plus authentique. La première a subi des interpolations qui la rendent suspecte à beaucoup de savants.

[2] GUIMAN, *loc. cit.*, c. II.

[3] *Cum in eadem urbe in quadam cellula jaceret, ignea columna cœlo delapsa super cellulæ tegumenta, per longa noctis spatia plusquam duarum horarum, immobilis stetit,* lit-on au chap. VIII de la *Vita brevior.*

[4] Rexerat ecclesiam Christi annis circiter quadraginta, dit Alcuin, n° 18. — Guiman se trompe donc en ne le faisant siéger que pendant quinze ans.

[5] Comme d'une part nous avons placé l'ordination de S. Vaast

Le clergé d'Arras vit s'adjoindre à lui des pontifes, des prêtres et des diacres des églises voisines pour honorer les funérailles du Bienheureux. Quelques assistants assurèrent avoir entendu les voix triomphantes des anges se mêler aux lamentations des fidèles.

Un incident vint troubler leur douloureux recueillement. On ne pouvait soulever, à cause de sa lourdeur, le cercueil qui devait être porté à l'église épiscopale de Notre-Dame, et l'on se demandait si le Saint n'aurait point témoigné le désir d'être inhumé ailleurs. Interrogé sur ce point, l'archiprêtre Scopilion, qui avait été l'intime ami de S. Vaast, répondit que son évêque avait fait choix, pour sa sépulture, d'un petit oratoire en planches qu'il avait érigé sur les rives du Crinchon, et qu'il lui avait souvent entendu dire que nul ne devait être inhumé dans l'enceinte de la cité, parce que toute cité doit être la demeure des vivants et non pas celle des morts [1].

en l'an 500 et que le texte précité d'Alcuin est formel sur les quarante années de son épiscopat, nous devons placer sa mort en 540, comme l'ont fait *l'Art de vérifier les dates*, Henschenius, Ghesquière, le *Gallia christiana*, MM. Delettre, Van Drival, etc. Les écrivains qui ont placé l'ordination de S. Vaast, soit avant, soit après l'an 500, sont obligés de fixer sa mort quarante ans après la date d'épiscopat qu'ils ont adoptée : c'est ainsi que M Le Glay et l'abbé Fenien la mettent en 536; Le Cointe, en 538 ; Dom Devienne, Dom Calmet, Baillet, et le *Bréviaire d'Arras* en 539 ; Molanus, Gazet, Dumesnil, le P. Ignace, *l'Ancien Bréviaire d'Arras*, etc., en 570 : ces derniers auteurs se sont conformés à l'indication donnée par la Chronique de Sigebert de Gembloux, et la Chronique de Saint-Médard, publiée dans le t. II du *Spicilége*.

[1] *Quod nullus intra muros civitatis sepeliri debuisset : quia*

On ne pouvait se résoudre à déposer le corps d'un si illustre pontife dans un oratoire que les marais environnants rendaient peu accessible et où l'on n'aurait pu solidement asseoir les fondations d'un grand monument. Scopilion se dit alors que la prière serait peut-être plus puissante que la vigueur paralysée des bras, et se penchant vers le cercueil : — « O très-saint Père, dit-il, que veux-tu que je fasse : la nuit va tomber et ceux qui assistent à tes obsèques songent à retourner chez eux. Permets, je t'en supplie, qu'on puisse te porter au lieu qui t'est désigné par tous les vœux des fidèles. »

On essaya de nouveau de soulever la bière et on vit avec ravissement qu'elle n'avait plus son poids miraculeux : S. Vaast fut donc enseveli dans l'église Notre-Dame, au côté droit de l'autel, à l'endroit même où il avait siégé pendant quarante ans sur son trône épiscopal.

L'épitaphe primitive de ce tombeau ne nous est point parvenue, mais nous connaissons celle qui la remplaça, sous le règne de Charlemagne, et qui fut composée par Alcuin, sur la demande de Radon, abbé de Saint-Vaast.

Hic pater egregius Vedastus corpore pausat,
Cujus honore sacro hæc domus alta micat.
Fulcitur et tanti meritis per secla patroni
Per quem multa Deus signa salutis agit.

omnis civitas locus debet esset vivorum, non mortuorum (ALCUIN, n° 5). Les partisans de l'inhumation hors des villes et des villages ont invoqué bien des arguments : mais nous présumons qu'ils ont omis d'invoquer à ce sujet l'autorité de S. Vaast.

Qui sacra celsi throni vivens vestigia Christi
Lingua, mente, manu namque secutus erat.
Multiplicavit opes bis quinis forte talentis,
Nec data marsupiis lucra migravit opes.
Audiet idcirco vocem mox Judicis almi :
Intra nunc Domini gaudia sancta tui.

RELIQUES ET MIRACLES POSTHUMES

Peu de temps après la mort de S. Vaast, la maison dans laquelle il avait expiré devint la proie des flammes. Une pauvre femme, nommée Habita, aperçut le saint évêque qui repoussait l'incendie de la cellule où il était mort. Cette pièce resta seule intacte, ainsi que le lit où le Bienheureux avait rendu le dernier soupir.

Alcuin et Fulbert, dans sa Vie de S. Aubert [1], nous ont laissé les détails suivants sur la première translation du corps de S. Vaast.

S. Aubert, septième évêque de Cambrai et d'Arras, était venu dans cette dernière ville pour visiter ses chanoines de Notre-Dame. Après avoir chanté les matines et prolongé sa méditation, il était sorti de l'église et se promenait sur une terrasse en réfléchissant sur la sépulture par trop modeste qu'occupait l'apôtre de l'Artois. Voici que tout-à-coup, du côté de l'Orient, au-delà du Crinchon, il aperçoit un personnage resplendissant de lumière qui, avec une baguette, mesurait l'emplacement d'une basilique. Dieu lui révéla alors que le Bienheureux Vaast désirait qu'on transférât ses reliques là où il avait consacré un oratoire à S. Pierre. S. Aubert ne voulut point tarder à réaliser ce vœu et demanda à ce sujet le concours de S. Omer, évêque de Térouanne [2]; ce saint vieillard, quoique aveugle, s'em-

[1] Apud BOLLAND., t I febr., p. 801. — GHESQUIÈRE, *Act. SS. Belg.*, II, p. 63.

[2] Guiman fait assister à cette translation S. Lambert, évêque de Maëstricht.

pressa de venir à Arras, où le Christ lui-même guida ses pas, et, de concert avec son collègue, il transféra dans un cercueil le corps de S. Vaast, sur les bords du Crinchon, à *Castrum nobiliacum* [1], où devait bientôt être érigée la célèbre abbaye de Saint-Vaast. Pendant cette translation, S. Omer recouvra la vue ; sur la prière qu'il en fit, il la perdit de nouveau. Sa cécité lui était chère, parce qu'il la considérait comme une épreuve dont le patient support était un gage des récompenses éternelles. Cette célèbre translation eut lieu le 1er octobre de l'an 667 ou 668 [2]. On érigea plus tard une église sous le vocable de S. Aubert, à l'endroit où S. Omer avait miraculeusement recouvré la vue [3].

S. Audebert jeta les fondements de l'église monastique qui devait abriter le tombeau de S. Vaast ; mais elle ne fut terminée que sous l'épiscopat de S. Vindicien, qui fit le 21 février une seconde translation du corps de S. Vaast.

Un disciple d'Alcuin, le prêtre Haimin, qui était gardien de l'église de Saint-Vaast d'Arras, nous a laissé le récit [4]

[1] Cette forteresse, construite par Gallien, était en ruine au VIIe siècle. Elle était située à l'emplacement actuel de la *Salle des Concerts.*

[2] Jacuit beatum cadaver in ecclesia Beatæ Dei Genitricis Mariæ annos circiter centum vigenti et octo. — En ajoutant 128 ans à l'an 540, date que nous avons adoptée pour la mort de S. Vaast, nous arrivons à l'an 668. Quelques manuscrits portent *centum decem et octo :* ce serait alors en 658, date adoptée par le *Gallia christiana.* Il nous paraît douteux que S. Omer fût déjà aveugle à cette époque, tandis que nous voyons sa cécité mentionnée dans un diplôme qu'il signe en 667. Le Cointe et Mabillon se prononcent pour l'an 666, Henschenius et Ghesquière pour 667. Les dates de 687 (Ferri de Locres), de 697 (Sigebert) n'ont pas besoin d'être discutées, puisque S. Omer était mort en 670.

[3] C'était sur la voie de l'Estrée, au-delà des portes de la ville. La rue où était cette église prit plus tard le nom de Saint-Jean de l'Estrée : c'est aujourd'hui une partie de la rue St-Aubert.

[4] Apud BOLLAND., t. I, febr., p. 801 ; GHESQUIÈRE, II, 65.

des cinq miracles suivants, dont il fut témoin (IXe siècle) :

Un muet de naissance était tellement sourd que le bruit du plus formidable tonnerre ne frappait point ses oreilles. Grâce aux mérites de S. Vaast, il obtint l'usage de l'ouïe et de la parole : mais il ne comprenait pas le sens des sons qu'il articulait ni des paroles qu'il entendait [1].

Un pauvre homme avait eu les yeux crevés par ordre d'un juge séculier. Longtemps enchaîné par les pieds dans une prison et devenu impotent, il ne pouvait plus que se traîner à terre à l'aide de ses genoux et de ses mains. C'était ainsi qu'il se rendait tous les jours à l'église Saint-Vaast pour implorer les aumônes des fidèles. Il lui fut prescrit, dans un songe, de se transporter à la basilique où se chantaient les vigiles de l'Épiphanie et de s'approcher le plus près possible de la balustrade du grand autel. L'impotent s'empressa, selon ses forces, d'obéir à cette injonction. Arrivé à l'endroit assigné, il jeta un grand cri, détendit ses membres contractés et put se lever avec l'aide de ses voisins. Depuis lors il marcha toujours d'un pas assuré. En souvenir de ce miracle, il suspendit aux portes de l'église les soutiens dont il s'aidait pour ramper plutôt que pour marcher.

A une époque où sévissait une terrible épizootie, un campagnard, désolé de voir ses deux bœufs malades — c'était tout son bien — promit à S. Vaast que s'il les sauvait, il offrirait à son église la récolte du premier champ qu'ils laboureraient. Les bœufs guérirent, le villageois laboura, sema, récolta, mais il vendit son avoine et en employa le prix aux besoins de son ménage. Plus tard il eut des remords et vint exécuter son vœu auprès d'Haimin.

Un homme qui s'était rendu à cheval au marché, vit sa monture atteinte d'un mal subit et près d'expirer. Désespéré de perdre un animal qui lui avait coûté quarante sols d'or, il détachait déjà le licol, quand l'un des spectateurs lui dit : — « Vous devriez invoquer S. Vaast et lui pro-

[1] C'est là un détail plein de vérité que confirment l'expérience médicale et les saines théories philosophiques du langage.

mettre un luminaire : vous pourriez alors retourner chez vous sur la même monture ». — Ce fut en effet ce qui eut lieu, et notre narrateur Haimin témoigne qu'il reçut à ce sujet une bonne provision de cire.

Il eut un jour la visite d'une femme qui portait des vêtements grossiers, mais dont la candeur et la foi furent un motif pour qu'il liât conversation avec elle. Après avoir remis son offrande, elle raconta qu'elle n'était pas si pauvre qu'elle en avait l'air, mais qu'elle n'osait porter de vêtements plus riches, à cause de la rapacité des maîtres qu'elle servait. Son sort était loin d'être à plaindre depuis que S. Vaast s'était chargé de garder ses troupeaux. — L'auriez-vous par hasard, dit Haimin en souriant, choisi pour votre berger? — Précisément, dit-elle, et c'est un pasteur bien vigilant, car depuis que j'ai mis mes troupeaux sous sa protection, ils restent à l'abri de toutes les maladies contagieuses, aussi bien que de la dent des loups, et, chaque année, je viens ici en témoigner ma reconnaissance à votre saint Patron.

Ce même Haimin nous a laissé un sermon sur la fête de S. Vaast [1] où il raconte la guérison miraculeuse de deux enfants. L'un, natif de Wailly [2] était aveugle; l'autre,

[1] Apud BOLL., *ibid.*, p. 802, et GHESQUIÈRE, II, p. 67.

[2] *Quorum unus de Corbciensium Villa quæ Walgiacus dicitur.* Ghesquière se demande, mais avec hésitation, si ce ne serait point Vaux-sous-Corbie. Une note de la *Patrologie* de Migne (t. 105, p. 757) porte : *Oppidum est Picardiæ ad Somonam fluvium*, ce qui se rapporte sans doute à Vaux-Éclusier dont nous avons déjà parlé : mais ces deux localités ont porté le nom de *Vallis* et non point de *Walgiacus*. Nous avons d'abord supposé qu'il pouvait s'agir de Wailly, dans le canton de Conty, *Walliacus*, parce que le P. Daire (*Hist. du doyenné de Conty*, p. 68), induit à penser que c'était une propriété de Corbie et qu'on nous avait parlé d'une tradition locale relative à ce miracle : mais, vérification faite, nous avons appris que cette prétendue tradition ne s'était établie que tout récemment à la suite d'un panégyrique de S. Vaast, où le prédicateur avait interprété le passage d'Haymin au profit de Wailly, opinion qu'il a depuis

serf de l'église Saint-Vaast, était boiteux. Ils furent tous deux guéris par les mérites du digne disciple de Celui qui disait : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

Le prêtre Hubert adressa à Haimin, qui avait été son précepteur, le récit suivant [1] :

Un mercredi, vers la troisième heure du jour, les moissonneurs du prêtre Imbod, revenant des champs, passèrent près de la chaumière d'un charpentier nommé Dagobert. Ils virent à la porte sa femme qui, suffoquée de douleur, se frappait la poitrine et s'arrachait les cheveux. Interrogée par ces passants sur la cause de son désespoir, elle répondit que son mari était à l'agonie et allait mourir sans confession ni viatique. L'un des moissonneurs courut prévenir le prêtre Hubert qui se rendit près du moribond et put lui administrer les derniers sacrements.

Le soir de ce même jour, Dagobert se réveilla d'un long assoupissement et raconta à sa femme qu'il venait d'être ravi en extase, qu'il avait vu S. Vaast rayonnant dans la gloire de sa félicité, et que le saint évêque lui avait prescrit de communiquer de sa part les conseils qu'il énuméra, aux prêtres Hubert et Imbod, à Adalgise, seigneur d'Arras, qui retenait injustement des biens appartenant au monastère, au juge Winfride qui avait rendu des arrêts injustes contre les religieux et aux prêtres qui devaient réprimer ces désordres.

Le lendemain, dès l'aurore, le malade se trouvait assez fort, non-seulement pour manger, mais pour aller

abandonnée. Quant au P. Daire, il aura confondu le Wailly picard avec Wailly sur le Crinchon. Cette dernière localité, située près d'Arras, est désignée sous le nom de *Vuailliaco in pago Atravatense* dans le diplôme de Clotaire III qui assure un certain nombre de donations à l'abbaye de Corbie. C'est très-probablement cette localité qui est nommée *Walgiacus* dans le texte d'Haimin.— Le P. Daire a commis une autre erreur dans son *Hist. du doyenné de Conty*, en disant que S. Vaast ressuscita un pendu à Wailly. Il attribue à l'évêque d'Arras un fait qui appartient à la vie de S. Valery.

[1] Ap. BOLL., *ibid*, et GHESQUIÈRE, p. 69.

chercher du bois dans la forêt. Trois jours après il était complétement guéri et accomplissait les ordres de S. Vaast qui, en récompense, le délivra d'un bégaiement dont il était affligé.

Ulmar, moine de l'abbaye de Saint-Vaast, composa, au IXe siècle, un *Livre de l'Invention du corps de S. Vaast et de ses miracles* [1], où se trouvent les faits suivants que nous avons classés dans un meilleur ordre chronologique.

Du temps du roi Pépin, sous l'abbatiat d'Adalric (742-748) qui se rendit célèbre dans l'art médical, le comte de la province d'Arras, nommé Théobald, convoitait la culture et le jardin de Demencourt, domaine donné à l'abbaye par Carloman et d'où les moines avaient vue sur son palais [2]. L'affaire fut portée au tribunal du roi qui chargea le comte de la province de Reims d'examiner ce conflit. Sur ces entrefaites, le prêtre-sacristain de la basilique de Reims qui, selon la coutume du temps, couchait dans l'intérieur du temple [3], entendit une nuit le colloque suivant entre S. Vaast et S. Remi [4] : — « Pourquoi m'appelles-tu d'une voix éplorée, dit ce dernier, et qui es-tu ? — Je suis Vaast, ô saint Père, celui que tu as jadis envoyé annoncer la parole de Dieu aux peuples incroyants ; je t'ai obéi avec

[1] Ap. BOLL., *ibid.*, p. 805 et GHESQUIÈRE, p. 71.

[2] Ambiebat fratribus auferre quemdam *culturam* cum horto quia sedes comitatus videbatur in dominica custe. N° 10.— C'est de *cultura*, portion de terre cultivée, que vient le nom de *Couture* que portent beaucoup de lieux-dits et même de localités, comme Metz-en-Couture, Couture-d'Aunac, Couture-sur-le-Drot, La Couture, canton de Béthune, etc.

[3] Nous en avons déjà vu un exemple dans la Vie de S. Josse, t. III, p. 106 et 109.

[4] Ghesquière n'a pas voulu reproduire ce passage, parce que c'est plutôt une rêverie qu'une révélation. On sait que nous ne nous plaçons pas à ce point de vue éclectique et que nous recueillons soigneusement tous les documents du Moyen-Age, lors même qu'ils contiennent des récits peu dignes de foi. On remarquera dans celui-ci le germe des interventions célestes que doivent employer les épopées chrétiennes.

le secours de la grâce, et voici que, pour récompense, les grands du palais se concertent pour ravir les biens de mes fidèles. — Eh bien ! va de ma part convoquer ceux qui jadis ont été les coopérateurs de ton zèle dans les contrées voisines. Réunis S. Ouen, S. Omer, S. Bertin, S. Vulmer et tous ceux qui ont évangélisé la France maritime [1]. Appelle à cette réunion S. Amand, S. Quentin, S. Géry, S. Eloi et S. Lucien. J'amènerai avec moi S. Martin et les Bienheureux d'Aquitaine, S. Médard, S. Crépin et S. Crépinien, S. Denis et ses compagnons et nous nous réunirons tous ensemble. — » Le custode s'empressa d'aller raconter cette vision à son évêque qui en fit part au comte de Reims : mais ce dernier, étant favorable aux compétitions de son collègue d'Arras, éclata de rire et s'écria que le sacristain avait fait un sot rêve en cuvant son vin. Peu de temps après, il monta à cheval, et, en passant devant l'église où avait eu lieu cette révélation, il fit une chute qui lui cassa la jambe. Quant au comte d'Arras, il fut jeté également à terre par son cheval qu'importunait une mouche, se rompit le cou et mourut sur le champ. Depuis lors, ajoute le chroniqueur, nos frères n'ont plus été troublés dans la paisible possession de leurs biens.

P. Louvet, dans son *Histoire du diocèse de Beauvais* (II, 136), rapporte le fait suivant, au chapitre de S. Hildeman [2] : « Durant son pontificat, fut apporté en la ville de Beauvais, pour la crainte des Normans, le corps de S. Vaast, lequel fut mis précieusement en l'église de Saint-Etienne, puis après en une chapelle de la cité, dédiée en son nom, maintenant dite de Saincte-Venice *(Véronique)*. Or, pendant que la châsse estoit en l'église, il arriva que par les mérites et intercessions du glorieux confesseur, une lampe de ladite église fut miraculeusement remplie d'huile qui ne diminuoit aucunement. Ce qu'estant admiré de plusieurs, et de quelques autres négligé et méprisé, il arriva qu'en

[1] D'après la vie de S. Riquier, écrite par Alcuin, la France maritime s'étendait de l'Escaut jusqu'à la Seine.

[2] Nous avons raconté sa vie, t. III, page 1.

la présence d'iceux toute l'huile de la lampe sortit et distilla par terre ; et néantmoins après, la lampe fut de rechef miraculeusement remplie d'une huile très-pure et divinement allumée, ce qui fut cause que personne ne douta plus en après qu'il ne fust vray ce qu'on en disoit auparavant : d'où vint que S. Hildeman, évêque de Beauvais et aucuns ses successeurs ont pris en ceste église leurs huiles tant pour le baptême que pour l'Extrême-Onction ».

Les historiens modernes de Beauvais [1], trompés par ce passage de Louvet, ont admis comme lui que le corps de S. Vaast fut porté à Beauvais sous le pontificat de S. Hildeman, qui siégea de l'an 821 à l'an 844 [2]. Les uns font séjourner ces reliques pendant une cinquantaine d'années, tandis que le moine anonyme qui nous a laissé l'histoire de la translation de S. Vaast à Beauvais, nous dit formellement qu'elles n'y restèrent que douze ans et demi [3], de 880 à 893. Les autres, pour éviter ce démenti, supposent deux translations successives, la première de 844 à 848, la seconde de 880 à 893. Mais cette hypothèse tombe d'elle-même, quand on remarque que sous le pontificat d'Hildeman, le corps de S. Vaast était encore enseveli à Notre-Dame d'Arras et que l'élévation n'en fut faite qu'en 852, par S. Thierry, évêque de Cambrai et d'Arras, qui se réjouit de produire au grand jour un trésor qui depuis des siècles était caché aux yeux des fidèles [4]. Il est facile, au reste, de deviner que l'origine de cette erreur vient de

[1] Godefroi Hermant, MM. de La Fontaine, Stanislas de Saint-Germain, l'abbé Delettre, l'abbé Sabâtier, le *Propre du diocèse de Beauvais*, etc.

[2] Dans notre biographie de S. Hildeman (t. III, p. 6), nous avions suivi cette opinion que nous rejetons maintenant.

[3] Postea evoluto aliquanto tempore, hoc est post bissenos semis et eo amplius annos. n° 3.

[4] Levatus est ille nobilissimus de cinere thesaurus sexto nonas julii, dominicæ incarnationis anno octingentesimo quinquagesimo secundo... Venerabilis itaque Theodoricus Deum laudans quod patefecerit servulis suis Christus *quod diu occultaverat sæculis*. ULMAR, *de invent. corpor. S. Vedasti*, n° 2.

ce que Louvet a pris dans le sens propre un passage du moine Ulmar qu'il fallait entendre au figuré. Il nous dit que S. Vaast, non content de protéger les siens, à Arras, étendait au loin son pouvoir, et il cite comme exemple les miracles accomplis à Beauvais, dans une église dédiée à S. Vaast et érigée dans un carrefour, selon l'usage qu'on avait, à cette époque, de n'élever des sanctuaires à l'apôtre de l'Artois et de la Picardie que sur des voies publiques [1]. Nous en concluons que l'église Saint-Etienne de Beauvais avait dès lors S. Vaast pour patron secondaire et que, contrairement à l'opinion des historiens de Beauvais, ce ne fut pas au séjour de ses reliques que cette église dut la double désignation de Saint-Etienne et de Saint-Vaast qu'elle a conservée jusqu'au XVIIIe siècle.

Ce fut dans ce sanctuaire que s'accomplirent les trois miracles suivants, qui nous sont ainsi racontés par Ulmar.

Une femme de Beauvais avait promis une belle nappe d'autel à l'église de Saint-Vaast. Sentant la fin de sa vie approcher, elle ordonna à sa fille d'aller exécuter son vœu. Celle-ci, par une coquetterie cupide, s'appropria le linge fin et y substitua une étoffe grossière. Mais l'autel rejeta par trois fois l'étoffe vulgaire qui ne lui était point destinée, et la jeune fille, ayant publiquement confessé son larcin, accomplit enfin le vœu de sa mère.

Un mur de l'église Saint-Vaast menaçait ruine. Ceux qui étaient chargés de l'entretien de cet édifice s'étaient concertés pour savoir s'il fallait démolir complétement cette muraille et la réédifier, ou s'il suffirait de l'étayer. Or, voici que le lendemain, alors que tout était préparé pour les travaux, on s'aperçut que le mur avait repris son aplomb et que les crevasses avaient disparu.

[1] Beatissimus noster Vedastus non contentus suis subvenire sed et longe, ut dictum est, lateque peragrans, Christo largiente, famam suæ liberalitatis diffundens *Bellovagum adiit*, atque quadrivium occupavit more sibi solito, cum numquam sibi invenias circuitis Galliis basilicam suo dedicatam nomine, nisi in publico aggere. » *Ibid.*, n° 11.

L'action destructive du temps avait fait écrouler le toit de cette basilique : on s'empressa de le reconstruire : mais on ne pouvait point trouver une poutre de longueur suffisante. Un pauvre homme en ayant amené une sur un chariot, on constata bientôt que la dimension en était trop courte. La joie qu'on avait d'abord conçue fut donc changée en désappointement. Heureusement que, grâce à l'intercession de S. Vaast, cette poutre s'allongea si bien qu'elle dépassa même la mesure qui était nécessaire.

Du temps de Lothaire Ier (840-855), l'abbaye de Saint-Vaast tomba entre les mains du comte Adalard qui en distribua les domaines à ses courtisans. C'est ainsi qu'une riche métairie nommée *Ymburius* devint la part d'un certain Léthard qui réduisit les métayers à la plus grande misère et voulut les transplanter dans un autre de ses domaines. Les colons du monastère refusèrent d'obéir et se virent menacés de la vengeance de Léthard que sa femme égalait en cruauté. Les pauvres gens ne trouvèrent d'autre ressource que d'aller implorer S. Vaast à qui ils offrirent un cierge d'une merveilleuse dimension. La protection du patron ne se fit point longtemps attendre. Un jour que le tyran était entouré de ses satellites, il se prit à crier : — « On m'assassine ! au secours ! Voici un clerc qui s'apprête à me tuer. » — Tandis qu'il était en proie à ces affreuses visions, il perdait son enfant unique, et, bientôt après, sa femme, complice de ses cruautés, mourait dans d'horribles souffrances.

Longtemps plus tard, dans un accès de fièvre, Léthard qui avait continué ses méfaits se prit à fuir, croyant être poursuivi par des chiens aboyant et par des nuées de corbeaux croassant. Arrivé dans une de ses propriétés, il tomba en langueur, et, ne se doutant pas de sa triste position, il commanda un festin somptueux pour célébrer le trentième anniversaire de la mort de sa femme. Au jour indiqué, il mourait misérablement, et le repas ordonné servait pour ses funérailles.

Sous le règne de Charles le Chauve, les moines de Saint-Vaast, craignant l'approche des Normands qui

désolaient nos contrées, supplièrent l'évêque Thierry de lever le corps de S. Vaast dont on ignorait le gisement précis, afin qu'en cas d'alerte on pût mettre ces précieuses reliques en lieu de sûreté. Cette élévation eut lieu le 2 juillet de l'an 852. Les ossements du Bienheureux furent déposés, sous le sceau épiscopal, dans l'intérieur de la basilique, en attendant qu'on pût construire une crypte en forme de tombeau pour ce précieux dépôt.

Onze mois plus tard, le 4 juin 853, il fut placé dans l'endroit qu'on lui avait préparé. Cette cérémonie s'accomplit au milieu d'un immense concours de fidèles de la province.

Au premier anniversaire de cette translation, un paralytique fut guéri. Plus tard, à la fête commémorative de la translation du 1er octobre, une religieuse recouvra l'usage de ses mains.

Une ferme du monastère de Saint-Vaast, située à Amigny, sur les rives de l'Oise, dans le pays de Laon [1], était sans cesse ravagée par les gens du voisinage. L'un des serfs de ce domaine nommé *le Fonds de Saint-Vaast*, alla porter ses doléances à l'abbaye d'Arras. Voyant l'impuissance des religieux à défendre une propriété si éloignée, le naïf villageois s'adressa aux reliques de S. Vaast : — « O grand Saint, s'écria-t-il, si ton corps est bien là, comme tous l'affirment, et si tu jouis de quelque crédit dans le ciel, pourquoi donc nous abandonnes-tu ? pourquoi laisses-tu dévaster par nos ennemis tes moissons, tes pâturages et tes vignobles ? Renfermé que tu es dans cette châsse, tu ne peux pas voir jusque-là. Eh bien ! entre dans ma besace, je te porterai sur mes épaules jusqu'à Amigny, et quand tu auras vu notre désolation, je te ramènerai ici sain et sauf. » — En ce moment, le bonhomme crut voir s'enfler sa besace et ne douta point que les ossements de S. Vaast ne s'y fussent rendus sur son appel. Il

[1] Aminiacus, fundus super fluvium Isam, in pago Laudonensi. — *Le Fonds de Saint-Vaast*, situé à Amigny, dans le canton de Chauny, s'appelle aujourd'hui *le Clos Boves*.

retourna à Amigny, et jetant sa sacoche au milieu des champs : — « Eh bien, S. Vaast, s'écria-t-il, vois-tu maintenant comment les ravisseurs ont pillé ton bien ? » — A peine avait-il dit ces mots que les bestiaux étrangers, qui avaient envahi ces pâturages, entrèrent en fureur, grincèrent des dents et se détruisirent les uns les autres. Leurs gardiens furent atteints d'une langueur subite et plusieurs d'entre eux succombèrent. Dès lors, ajoute la légende, personne n'osa plus attenter à des biens protégés par un si puissant patronage [1].

L'événement suivant est assigné par Ulmar à l'an 875. Des pêcheurs de toutes nations se réunissaient ensemble sur divers points de la Manche, pour la pêche de la baleine. Il arriva qu'un jour des mariniers de divers pays refusèrent d'admettre dans leur compagnie ceux qui dépendaient de l'abbaye de Saint-Vaast, parce qu'ils n'avaient point voulu payer un droit abusif de deux sous pour jeter leurs filets en même temps que les autres barques. — « Allez pêcher de votre côté, leur dirent-ils ironiquement, vous ne manquerez pas d'attraper un énorme cétacée..., vous le porterez à vos moines qui devront vous en être fort reconnaissants. » — Les pêcheurs égoïstes firent voile vers la pleine mer, pleins de confiance dans leur nombre : mais leur espoir fut déçu ; pas un poisson ne se prit à leurs filets et ce fut à grand'peine qu'ils rentrèrent au port. Tout au contraire, les serfs de l'abbaye de Saint-Vaast, qui avaient fait un vœu à leur Patron, confièrent leurs deux barques au souffle de la Providence et parvinrent à pêcher un énorme poisson qu'ils partagèrent entre eux selon l'usage : fidèles à leur vœu, ils offrirent deux sous d'argent au sanctuaire de S. Vaast [2].

C'est aux mérites de cet illustre Saint, dit son

[1] Ghesquière n'a pas voulu éditer cette anecdote, qui dépasse en effet la mesure de crédulité qu'on permet aux légendaires du Moyen-Age.

[2] C'est en mémoire de ce fait, dit M. Van Drival (*op. cit.*, p. 79), que les mariniers de l'Artois payaient, chaque année, deux sous aux religieux du monastère de Saint-Vaast.

biographe, qu'est due en partie la conversion de l'Angleterre. Un Ecossais, visitant le monastère de Saint-Vaast, sollicita de ses reliques qu'il devait, disait-il, porter dans son pays et abriter dans une église qu'il construirait à cette intention. On le prit pour un imposteur, et sa demande fut rejetée. L'étranger descendit alors dans la crypte où était le tombeau de S. Vaast, ramassa la poussière qui avait échappé aux balayeurs, la porta dévotement dans son pays et y bâtit une église en l'honneur du saint évêque d'Arras. Ce brave homme avait des ruches tout près de ce sanctuaire. Un voleur voulut, une nuit, s'emparer du miel, mais ses pieds prirent racine au sol et, malgré ses efforts, il resta là immobile comme une statue. Au chant du coq, un vieillard qui venait sonner les matines trouva notre larron et apprit sa mésaventure. Alors qu'il était retourné coucher avec la résolution de le livrer aux juges dès le matin, voici qu'un personnage aux nobles traits, au front chauve, lui apparut et lui tint ce langage : — « Ne médite aucun châtiment pour ce misérable ; c'est le Christ qui l'a enchaîné immobile et non pas toi, et je l'absous en son nom. Apprends aussi qu'on ne m'appelle point *Badastus* comme vous dites dans votre langue barbare, mais *Vedastus.* » — Les liens invisibles qui paralysaient le voleur furent alors brisés, et l'on devine l'usage qu'il fit aussitôt de sa liberté. L'auteur de ce récit ajoute qu'il tient ces faits d'un noble écossais de race royale, nommé Echo, qui passa trente ans au monastère d'Arras.

Un auteur anonyme [1] nous raconte les miracles suivants :

Le premier se passa dans le bourg de Saint-Vaast qu'on désignait sous le nom de Wulfara [2]. Un pauvre homme

[1] Apud BOLLAND, *ibid.*, p. 815.

[2] *In comitatu Baduano, in villa S. Vedasti, quæ dicitur Vulfara.* Ghesquière dit que Wulfara était situé dans le Vexin (II, 85). Henschenius confond ce lieu avec Wardes en Vexin, dont il a été question plus haut (page 18); mais ni l'un ni l'autre n'expliquent ce que voudrait dire *in comitatu Baduano.* Le P. Delewarde, dans son *Hist. du Hainaut* (II, 201), traduit *pagus*

avait invoqué le secours du Patron pour retrouver une jeune brebis qu'on lui avait volée. En vain le pasteur du lieu avait-il adjuré les fidèles réunis dans l'église, pour que le coupable restituât. Le dimanche suivant, il était en train de renouveler ses exhortations, quand le larron fut miraculeusement trahi par un bêlement que laissèrent échapper ses gants [1].

Un habitant de la Germanie, nommé Gérard, qui se trouvait à Arras, était atteint d'une singulière maladie, qu'on appela plus tard *danse de saint Guy*. Il avait coutume de fréquenter l'église de Saint-Vaast et d'assister aux messes solennelles. Après s'être voué au glorieux Patron, il recouvra la santé.

Le même auteur nous raconte quatre autres miracles opérés en faveur d'un impotent et de trois aveugles, où nous ne trouvons aucune circonstance intéressante à noter.

Un autre moine anonyme [2], contemporain des faits, nous a laissé le récit de la translation des reliques de S. Vaast, à Beauvais, en 880, et de leur retour à Arras, en 893.

Alors que les Normands ravageaient la province de Gand, les religieux d'Arras, dont l'abbaye n'était pas encore entourée de murs, furent effrayés de l'approche des barbares et songèrent à mettre le corps de leur auguste

Baduensis par *pays de Bade*. M. le Glay (édit. de Baldéric) se demande s'il ne s'agirait pas du comté de Bathua, en Frise. On pourrait aussi songer à l'ancien comté de Bathie, dans le pays de Dombes. Nous trouvons dans le moine Guiman un passage qui aiderait peut-être à éclaircir cette question géographique : on lit dans son énumération des biens de l'abbaye de S. Vaast : *in Bathua, Rexnau, Vulfara, cum capella Rothem et aliam Rothem.*

[1] *Chirothecæ balatrum dederunt.* Le crédule narrateur ajoute, pour faire admettre la vraisemblance de son récit : *Satis plane inanimatæ rei ipse dare potuit balatrum qui asinæ Balaam dedit loquendi usum.*

[2] Apud Boll., *ibid.*, p. 809, et Ghesquière, *ib.*, p. 79.

Patron à l'abri d'un coup de main. Dans le courant du mois de décembre, ils portèrent la châsse vénérée à Vaux-Eclusier [1], sur la Somme, et de là à Beauvais, où l'évêque Odon [2] leur offrit un sûr asile dans sa cité fortifiée.

« On croit généralement, dit M. l'abbé Pouillet [3] que les paroisses placées sous le vocable de S. Vaast, sur le chemin d'Arras à Beauvais, ont été visitées par ces saintes reliques. Il est certain qu'elles guérirent un paralytique à Wailly [4]. Il est donc très-probable que de là on les transporta à Poix et à Agnières et que c'est pour cette raison que ces églises furent consacrées à S. Vaast. »

Six ans après leur arrivée à Beauvais, c'est-à-dire en 886, ces reliques échappèrent à un incendie accidentel qui consuma les vêtements sacerdotaux, les livres, les titres et les chartes que les religieux de Saint-Vaast avaient mis en dépôt, en même temps que la châsse, dans l'église Saint-Etienne-Saint-Vaast [5].

Nous trouvons le récit suivant dans la seconde partie de la *Translation du corps de S. Vaast, à Beauvais* :

Un jeune homme, qui était au service d'un chanoine de Beauvais, se livrait à la débauche, malgré les remontrances

[1] On pourrait hésiter entre Vaux-sous-Corbie et Vaux-Éclusier, tous deux situés au bord de la Somme. Si nous adoptons cette dernière localité qui a S. Vaast pour patron, c'est que l'apôtre de l'Artois est réputé y avoir habité une cellule et que cette circonstance nous semble désignée par l'auteur des *Gesta Normanorum* : *Et mense decembrio corpus S. Vedasti vallis supra Summam*, IN VILLA SUA, *refertur et inde Bellovacum*. D'ailleurs Vaux-Éclusier est désigné sous le nom de *Vallis super Summam* dans divers documents du IXe et du XIIe siècle, tandis que Vaux-sous-Corbie s'appelle simplement *Valles*. (Voir le *Dict. géogr.* de M. Garnier.)

[2] Nous avons raconté sa vie, t. III, p. 281.

[3] *Ephémérides pohières*, 7 février.

[4] Il n'y a pas de tradition à ce sujet à Wailly ; nous ignorons sur quel document a pu se fonder le regrettable abbé Pouillet.

[5] *Annales Vedastini*, apud PERTZ, *Monumenta German.*, II, 197.

réitérées de son maître. En se soustrayant ainsi au joug du Seigneur, il tomba sous l'obsession du démon. On le conduisit chargé de chaînes au monastère de Saint-Lucien, où les exorcismes de l'évêque Hermenfrid restèrent impuissants ; en vain essaya-t-on de le plonger dans l'eau bénite des fonts baptismaux ; ses pieds en foulaient la surface sans pouvoir s'y enfoncer. Il insultait même aux efforts du prélat en disant : — « Tu te donnes beaucoup de peines inutiles ; ne connais-tu pas l'étendue de ma puissance? L'Évangile ne t'a-t-il point appris que je m'appelle *Légion;* je suis tout à la fois un et plusieurs ; je parle toutes les langues, comme je vais t'en donner la preuve et je parcours tous les pays ; j'ai été aujourd'hui à Constantinople, où j'ai accompli un grand massacre d'hommes; je viens à l'instant de souffler la discorde entre tes gens et ceux du comte pour qu'ils s'entretuent ; tu ferais bien mieux d'aller les apaiser que de te fatiguer inutilement ici. » — L'évêque finit par se retirer et vérifia bientôt l'exactitude de la dernière particularité. On laissa le possédé dans l'église Saint-Lucien. Quelques jours après, il fut révélé en songe à un religieux qu'il fallait conduire le démoniaque dans l'église Saint-Vaast, située près de la ville, et que là, grâce à la protection du Patron, il recouvrerait la plénitude de son libre arbitre. Quand le pauvre homme fut conduit dans cette église, il entra en furie, sortit de l'enceinte sacrée d'un seul bond et se jeta violemment à terre. Des flots de sang impur sortirent de sa bouche, et, ce qui est plus extraordinaire, ajoute le chroniqueur, une nuée de chauves-souris tellement nombreuses que le soleil en fut comme éclipsé. Le possédé paraissant mort, on procéda à ses funérailles ; mais voici que tout-à-coup il s'agite et sort ses mains du cercueil. Sa mère qui était là s'empresse d'approcher et l'interroge. — Grâce à Dieu et à S. Vaast, répondit-il, je vis et je vivrai. C'est aux prières de ce Bienheureux que je dois l'existence, ainsi que la délivrance de mes maux. — La foule étonnée vit le protégé de S. Vaast se lever de son cercueil et retourner chez lui, en chantant des hymnes de reconnaissance.

En 893, les religieux de Saint-Vaast étaient rentrés dans leur monastère qu'ils avaient muni de tours et d'une enceinte. Aspirant à recouvrer leur trésor exilé depuis douze ans et demi, ils exposèrent leurs désirs à Dodilon qui, avant de monter sur le siége de Cambrai et d'Arras, avait été leur confrère. Le pieux pontife se mit à leur tête et se rendit à Beauvais où l'évêque Honorat lui fit un sympathique accueil et se résigna à lui remettre le précieux dépôt, si cher aux Beauvaisiens. Tous les habitants de la ville, à la suite de leur Pontife, firent une longue conduite à la châsse de S. Vaast, en chantant des hymnes et des cantiques. Après quatre jours de marche, le 15 juillet [1], le cortége fit son entrée triomphante dans la ville d'Arras, au milieu d'une allégresse universelle. « Je ne crois pas, dit l'enthousiaste chroniqueur, qu'il ait jamais existé nulle part un jour plus joyeux sur la terre. » Quand on eut déposé le reliquaire sur l'autel, l'évêque Dodilon célébra les saints mystères et adressa aux fidèles un sermon sur les vertus de leur Patron; il le termina en annonçant que, chaque année, à pareil jour, on célébrerait une fête spéciale en mémoire de l'événement qui venait de s'accomplir.

Ce fut probablement alors, selon M. Destombes [2], qu'on fit des distributions de reliques de S. Vaast à diverses églises qui, d'après le témoignage des inventaires, en possèdent depuis un temps immémorial, comme Beauvais, Cambrai, Douai, Bruges, Liessies, Saint-Vaast-sous-Binche, etc.

L'église Notre-Dame d'Arras, ayant été incendiée en 1030, fut bientôt reconstruite. Le jour de sa nouvelle consécration, le 2 janvier 1040, on découvrit sous l'autel principal, en même temps que d'autres reliques, un bras de S. Vaast et une partie de son crâne. C'étaient les ossements qu'y avait laissés S. Aubert, lorsqu'il transporta le

[1] *Idibus julii mensis.* M Delettre (II, p. 385) s'est trompé en disant que « cette touchante cérémonie eut lieu le 20 septembre 892. »

[2] *Vies des Saints des diocèses de Cambrai et d'Arras*, I, 113.

cercueil du Saint dans l'oratoire de Saint-Pierre, qui devait donner naissance à l'abbaye de Saint-Vaast [1].

L'historien anonyme des évêques de Cambrai [2], qui vivait au milieu du XIe siècle, nous apprend que le frère de Gérard de Florenne, évêque de Cambrai (1013-1048), fut saisi d'une telle langueur, en se rendant à Arras, qu'il se trouva obligé de s'arrêter au monastère de Saint-Prix, près de Saint-Quentin. Quelque temps après il se fit transporter à cheval et arriva presque mourant chez l'évêque de Cambrai. Après de longs jours de maladie, la nuit où l'on chantait les matines de S. Vaast et de S. Amand, il se rendit, à l'aide de ses béquilles, au monastère de Notre-Dame. Là, il fut soudain guéri, ce qui fut attribué à l'intercession des deux Saints dont on célébrait la fête.

Baldéric, chanoine de Térouanne, qui écrivait sa Chronique à la fin du XIe siècle, nous raconte les deux miracles suivants, dont il se dit contemporain.

Un serf de l'abbaye de Saint-Vaast [3] se vit déférer le combat judiciaire par des méchants qui lui imputaient calomnieusement un crime, dans l'espoir de s'emparer de son patrimoine. L'accusé, voulant conférer la cause à son patron, l'abbé de Saint-Vaast, se rendit à Arras, avec la besace et le bâton du voyageur. L'abbé, qu'effrayaient les difficultés d'une longue route refusa d'aller examiner le procès sur les lieux et engagea son serf à s'en rapporter au jugement de Dieu [4]; le pauvre homme se résigna à cet expédient et retourna dans son village. Il déclara aux

[1] BALDÉRIC, *Chron. Camer. et Atreb.* l. III. — Ferri de Locres a placé à tort cette invention de reliques en 1014.

[2] *Gesta episcoporum Cameracensium*, l. II, n° 3, apud PERTZ, *Monument. German.*, IX, 455.

[3] Ce fait se passe *in Derniensi territorio*. M. Le Glay remarque qu'il est difficile de reconnaître le lieu qu'a voulu désigner Baldéric, à moins que ce ne soit le village d'Ergny, arrondissement de Montreuil, ou Erny, arrondissement de Saint-Omer.

[4] Sur les jugements de Dieu dans le Nord de la France, voir un intéressant article publié par M. Le Glay dans le *Puits artésien*.

juges du camp que, choisissant pour défenseurs Dieu et S. Vaast, il ne prendrait pas d'autre bouclier que sa besace. Au signal donné, l'adversaire, soigneusement armé, se précipite sur le client de S. Vaast et porte un violent coup sur sa besace d'où s'échappent des nuées tellement épaisses qu'elles enveloppent les deux champions qui devinrent invisibles l'un pour l'autre. Bien que Baldéric n'en dise rien, nous devons supposer que les juges du camp, en présence d'un tel prodige, donnèrent gain de cause au porteur de besace.

Le même chroniqueur ajoute que dans une paroisse dédiée à S. Vaast, dans le diocèse de Liége, un méchant homme enchaîna un innocent, en lui liant les mains derrière le dos, et le traîna à l'aide de cordes qu'il lui avait passées sous les bras. Ces liens furent brisés miraculeusement par trois fois, et le bourreau finit par comprendre qu'il ne pouvait point lutter contre un protecteur tel que S. Vaast.

Le cartulaire rédigé vers 1170 par Guiman, moine de Saint-Vaast, et publié par M. Tailliar [1], nous apprend que Louis le Jeune (1137-1180) s'étant vu refuser un logement dans l'abbaye d'Arras qui entendait ainsi maintenir ses franchises, entra dans une violente colère et fit saisir les domaines monastiques d'Angilcourt [2] qu'il donna à ses vassaux. Plus tard, nous dit Guiman, « il séjourna à Arras un mois et plus et ne reçut de l'église Saint-Vaast rien autre chose que le repas de charité, ordinairement porté au comte. Louis VII, sur les observations qui lui furent adressées, s'adoucit d'autant mieux que le prodige suivant

[1] Dans les *Mémoires de l'Académie d'Arras*, t XXXI, 2e partie, ch XVI.

[2] *Bona nostra de Angilcurt inbannivit.* Ce ne peut être Angicourt, dans le canton de Liancourt (Oise). La seigneurie en avait bien été donnée à l'abbaye de Saint-Vaast par le roi Thierry Ier, mais les religieux l'avaient échangée, en 1024, avec l'abbaye de Jumiéges contre la prévôté d'Ypres, près Cambrai, et ils ne rentrèrent en possession de leur ancien domaine qu'au XIIIe siècle. — GRAVES, *Statist de Liancourt*, p. 40.

vint attester qu'une injure avait été commise de sa part envers Dieu et S. Vaast : car un nommé Bernier de Clermont, qui, plus que tout autre, avait par ses conseils armé la colère du prince contre l'Église, tomba malade ; à l'approche de sa fin, il déclara publiquement qu'il était frappé par S. Vaast et il expira. Depuis ce temps, le roi Louis VII vint fréquemment à Arras et ne réclama ni ne reçut de l'abbaye rien autre chose que le repas de charité. A l'un de ses voyages, il se rendit dans l'église monastique pour prier. Son frère Henri, le vénérable archevêque de Reims, le rencontra au moment où il sortait du lieu où repose le corps de S. Vaast, et l'ayant abordé amicalement, lui demanda en plaisantant ce qu'il mangerait ce jour-là. Le roi répondit qu'il l'ignorait. — « Soyez sans inquiétude, reprit l'archevêque, S. Vaast nous donnera aujourd'hui une pitance comme à l'un des religieux ; n'espérez rien de plus, vous ne devez rien avoir et n'aurez effectivement rien davantage. » — Le roi souriant répondit : « Nous ne la refuserons pas. ».

Le même chroniqueur mentionne parmi les reliques de l'abbaye des ciseaux de S. Vaast, sa crosse ornée d'or et de pierreries[1] et une petite croix d'or qu'on disait avoir été suspendue quelque temps à son cou, et sur laquelle on faisait jurer les serfs de l'abbaye. Il décrit ainsi la châsse principale : « Dans un écrin, pour lequel on n'épargna ni l'or, ni l'argent, ni les pierres précieuses, on a placé avec honneur le corps de S. Vaast. Il repose sous la table même de l'autel principal, dans ce temple que les hommes, sur l'ordre des anges, élevaient en son honneur. Gardé comme un trésor inestimable sous des serrures et des verroux, il est entouré de la vénération de ses enfants, l'objet de leurs veilles assidues et de leur pieuse dévotion. »

[1] Il y avait une autre crosse de S. Vaast à la cathédrale de Cambrai. L'auteur des *Gesta episc. Camerac.* la mentionne en parlant de la dédicace de cette église, qui eut lieu en l'an 1030 : *Interposito etiam baculo S Vedasti cum reliquiis suis*, lib. III, n° 49.

Arnould de Raysse et Baillet nous disent qu'on prétend que les reliques de S. Vaast, conservées à l'abbaye, furent transférées en 1287 dans la cathédrale d'Arras, en même temps que celles de S. Remi, de S. Hilaire et de quelques autres saints. Il peut se faire qu'il y ait eu alors un don de reliques à la cathédrale; mais il est certain que le corps de S. Vaast est resté jusqu'à la Révolution dans l'église abbatiale.

Un auteur anonyme du XIV[e] siècle [1] nous a laissé le récit de quelques faits miraculeux que nous rétablissons dans un meilleur ordre chronologique.

Un habitant d'Arras, nommé Berthold, voulut essayer, au préjudice de l'abbaye, d'augmenter ses richesses déjà considérables. Il fabriqua de faux titres, munis de sceaux contrefaits, pour attester une créance imaginaire. Mais la fraude fut découverte par des experts. Condamné à la prison par le juge séculier, il mourut misérablement après quelques jours de détention, et sa famille tomba bientôt dans la misère.

En 1307, Jean le Boursier, qui remplissait les fonctions de maïeur d'Arras, excita les échevins contre les droits et priviléges de l'abbaye de Saint-Vaast. Il était spécifié dans les anciennes conventions qu'on ne pourrait jamais, sans l'aveu des religieux, élever aucune construction sur les domaines du monastère. Le maïeur, bravant ces défenses, fit ériger une croix de pierre sur la petite place où se tenait le marché, et, ce qui était plus grave, défendit aux marchands de vendre aux habitants de l'abbaye ni denrées, ni bois, ni charbon. Les troupeaux de la commune envahirent les pâturages des moines; on pilla leurs récoltes, on enleva des viviers les poissons et les grenouilles qui servaient à leur alimentation. Ceux des religieux qui avaient été se plaindre au roi Philippe le Bel furent ignominieusement battus; des hommes masqués assaillirent les ouvriers de l'abbaye. Les bénédictins voyant que les titres qu'ils produisaient étaient

[1] Apud BOLLAND, *ibid.*, p. 814, et GHESQUIÈRE, *ibid.*, p. 87.

méconnus, invoquèrent leur Patron qui sut bientôt les venger. Jean le Boursier prévint les châtiments judiciaires dont il était menacé en se pendant dans l'église Saint-Vincent, hors des murs de la cité, et, durant deux jours, on put contempler son hideux cadavre. Ses biens, confisqués par ordre du roi, furent affectés à l'abbaye, à titre de dédommagement. La croix du petit marché ne fut point enlevée ; mais les échevins reconnurent par écrit qu'elle avait été indûment érigée sur le sol abbatial et ils s'engagèrent à rendre hommage féodal, chaque année, au monastère, le jour de la translation des reliques de S. Vaast, en portant à l'église, pendant la messe solennelle, une colombe blanche et une certaine somme d'argent provenant du droit à percevoir sur les denrées du petit marché. Depuis lors l'abbaye jouit paisiblement de ses droits et priviléges.

En 1309, Jean Cosset, poursuivi par les moines de Saint-Vaast pour avoir volé du poisson dans leurs viviers, essaya de se venger en persuadant à une partie des habitants d'Arras que les moines s'étaient approprié frauduleusement des terres, des vergers et des étangs qui appartenaient à la commune. Quelques individus, excités par ces calomnies, brisèrent les clôtures des viviers, volèrent des poissons, arrachèrent des arbres et commirent encore d'autres dégâts.

L'instigateur de ces désordres ne resta pas impuni : à quelque temps de là, il fut arrêté par les gens du comte et jeté en prison sous l'inculpation de violation de trêve. Condamné à mort et près de subir sa sentence, il déclara qu'il était innocent du crime qu'on lui imputait, mais qu'il avait mérité son sort en fomentant une sédition contre l'abbaye, et qu'il acceptait la mort comme une expiation de ce qu'il avait fait contre les enfants du glorieux S. Vaast.

Sa protection pour les siens se manifesta encore en 1327. Gilles Hakins, gouverneur de la châtellenie de Lille, voulut soumettre à sa juridiction une église de cette

contrée, dépendant de Saint-Vaast, et qui était libre de toutes redevances seigneuriales. Ses anciens titres spécifiaient qu'en cas de contestations à ce sujet, le bailli d'Amiens devait intervenir. Sa sentence fut favorable à l'abbaye. Gilles Hakins voulut se rendre à Arras, avec l'intention de chercher noise aux moines. En passant à Gavrelle, près de Vimy, il fut jeté à bas de son cheval et complétement aveuglé : on le transporta à Fampoux où il recouvra ses sens et reprit des forces pour continuer sa route. Arrivé près d'Arras, sur le territoire d'Athies, qui était sous la juridiction de Saint-Vaast, il éprouva le même accident qui, cette fois, mit un terme à ses jours.

La ville de Lisbonne soutient qu'elle possède le chef de S. Vaast depuis l'an 1588 ; cette prétention ne serait soutenable qu'autant qu'il s'agirait d'une simple portion du crâne.

Au XVIIIe siècle, les moines de Saint-Vaast ouvrirent la châsse de leur Patron, constatèrent l'état de ses reliques et dressèrent un acte authentique de recognition, qui est conservé aux Archives générales du Pas-de-Calais.

Nous avons parlé des ossements qui furent donnés à Beauvais, à Cambrai, à Bruges, à Douai, à l'abbaye de Liessies, à Saint-Vaast-sous-Binche. Ajoutons qu'il y en a un à l'église Saint-Nicolas d'Arras, et que d'anciens inventaires mentionnent des reliques de S. Vaast à la cathédrale de Laon (1523), à Saint-Gilles de Beauvais, à l'abbaye de Corbie (mâchoire inférieure), à celle de Saint-Riquier, etc.

Les reliques de S. Vaast, conservées à l'abbaye d'Arras, furent intégralement sauvées pendant la Révolution, reconnues le 13 décembre 1802, et transférées, le 6 août 1805, à la cathédrale, dans une châsse vitrée en bois doré. Le 25 août 1854, une partie des os de la tête ont été déposés dans un reliquaire en bronze doré, destiné à être porté dans les processions.

A diverses époques, Mgr de la Tour d'Auvergne a fait don de reliques plus ou moins importantes de S. Vaast à

diverses églises des diocèses d'Amiens [1], de Cambrai [2], d'Arras [3] et de Coutances [4].

Le 7 décembre 1859, on transféra les reliques de S. Vaast dans une nouvelle châsse exécutée par MM Duthoit sur les dessins de M. Epellet. M. l'abbé Van Drival en a publié le dessin et la description suivante dans le *Trésor sacré de la Cathédrale d'Arras* : « On s'est inspiré, comme il est facile de le voir, de la châsse des grandes reliques d'Aix-la-Chapelle. S. Vaast étant le principal fondateur de la religion chrétienne dans ce pays, nous lui avons donné pour cortége d'honneur les images des saints évêques les plus illustres du diocèse actuel d'Arras. C'est à ce titre que nous avons placé d'abord sur cette châsse S. Diogène, avec son costume d'évêque grec, son geste de bénédiction à la manière orientale et son nom écrit en lettres grecques sur une même ligne verticale, commençant par l'A dans un nimbe, abrégé du mot Αγιος, et emblème de la sainteté. Puis viennent S. Maxime, l'évêque voyageur, le bâton de pèlerin à la main, le patron spécial de Boulogne; S. Omer, de Térouanne, avec l'emblême de l'Église spirituelle qu'il fonda et l'enfant auquel il rendit la vue ; S. Aubert, d'Arras, avec S. Landelin, son disciple ; S. Géry, de Cambrai, foulant aux pieds le monstre de l'idolâtrie qu'il terrassa ; S. Folquin, de Térouanne, avec la couronne impériale et la pourpre déposée près de lui, indices de sa parenté avec Charlemagne et des honneurs qu'il

[1] Vergies, Moreuil et Notre-Dame d'Amiens. La relique donnée à notre cathédrale est dans la châsse de S. Honoré, avec l'authentique de Mgr de la Tour d'Auvergne. — Une relique de S. Vaast, donnée par M. l'abbé Etienne, a été solennellement transférée à Hailles, le 6 septembre 1868.

[2] Armentières.

[3] Annezin, Fouquières-lès-Lens, Lattre-Saint-Quentin, Hospice civil d'Aire, Notre-Dame et Saint-Sépulcre à St-Omer, Pas, Bienvillers-au-Bois, Bailleul, Séminaire et Bénédictines d'Arras, Laventie, Gonnehem, Fruges, Saint-Pol, etc. Nous puisons ces indications dans le *Trésor sacré de la Cathédrale d'Arras*, passim.

[4] Saint-Vaast de la Hogue.

méprisa pour le service de Jésus-Christ. Enfin S. Huntfride ou Humfroy, de Térouanne, tient le vaisseau allégorique dont lui parla le grand pape Nicolas, quand il l'exhortait à tenir ferme au milieu des invasions des hommes du Nord et des ruines de son église désolée ; S. Vindicien, nous rappelle d'autres temps de luttes et la fondation définitive de l'abbaye de Saint-Vaast, qu'il tient à la main. Toutes ces images ornent les deux longs côtés de la châsse. Sur les petits côtés on voit, en sculpture, l'image de S. Vaast lui-même et celle de la Ste Vierge, patronne, depuis toujours, de la Cathédrale d'Arras, le cierge mystérieux à la main. La châsse de S. Vaast est tout entière construite d'après le système du XIIIe siècle et même un peu du XIIe, avec pierreries, émaux, crêtes ornées, pommes de pin, etc. C'est un gracieux monument. »

MONUMENTS.

Saint-Vaast d'Arras. — L'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, commencée par S. Aubert, sur l'emplacement de l'oratoire où il avait transféré le corps de l'apôtre de l'Artois, fut terminée sous l'épiscopat de S. Vindicien et favorisée par lui de l'exemption de toute juridiction épiscopale. Ce monastère fut enrichi par les dons du roi Thierry [1] qui y trouva un asile après ses revers et y fut enterré avec la reine Doda son épouse. Guiman, qui écrivait au XIIe siècle, a soin de constater que l'érection de cette abbaye a fait changer de place la cité artésienne :

« Que des doutes ne s'élèvent dans l'esprit de personne, nous dit-il, de ce que cet endroit, qui alors se trouvait hors des murs, du côté de l'Orient, soit maintenant au milieu de la ville ; car nous avons lu dans de vieilles chroniques que l'ancienne cité était située sur la proéminence qu'on appelle Baudimont, ainsi que

[1] *Mém. de l'Ac. d'Arras*, t. XXXI, p. 202.

paraissent encore aujourd'hui l'attester des vestiges de ruines et les tertres des retranchements, jadis élevés contre Jules César et les Romains, qui avaient fixé leurs tentes près d'Estrun et qui, de là, venant attaquer les Atrébates, assiégeaient leur ville. »

Cette célèbre abbaye qui a fourni à l'Église tant d'hommes distingués, et dont les revenus s'élevaient à plus de 130,000 livres, fut détruite par la Révolution. Son histoire, très-complète, a été publiée récemment par MM. Terninck et de Cardevacque. Antérieurement, M. Tailliar avait inséré dans les Mémoires de l'Académie d'Arras (1859) des *Recherches et Documents concernant l'abbaye de Saint-Vaast.*

Saint-Vaast de Moreuil. — Bernard, seigneur de Moreuil, fonda en 1109, dans cette localité, un prieuré bénédictin qui dépendit d'abord du monastère de Breteuil. Il fut érigé en abbaye vers 1140, dit le *Gallia christiana;* vers 1150, dit le P. Daire dans son Histoire manuscrite de nos doyennés. Le Parlement de Paris, en 1711, sécularisa les religieux, et le monastère fut abandonné à la congrégation de Saint-Maur.

Nous devons encore mentionner le Chapitre de chanoines qui fut institué en 1072 par Guy, évêque de Beauvais, dans l'église de Saint-Etienne-Saint-Vaast; le monastère de Soissons, fondé sous son vocable, qui est resté à une église de cette cité; la prévôté régulière de Saint-Vaast, fondée d'abord dans la forêt de Moislains et transférée plus tard à Mesnil-en-Arrouaise; enfin le prieuré fondé près d'Hellencourt (canton de Nouvion), en l'honneur de S. Vaast, et qui a donné naissance au village de Domvast.

CULTE ET LITURGIE.

La part que prit S. Vaast à la conversion de Clovis, événement qui devait avoir des conséquences si importantes, illustra le nom du collaborateur de S. Remy et

contribua à répandre son culte, peu de temps après sa mort, dans toute la France. Nous avons fourni de nombreuses preuves de cette glorieuse popularité en parlant de ses reliques. Il était naturel que le Nord de la France prît la plus large part à cette dévotion qui devait traverser les âges et survivre à toutes les révolutions. Aussi voyons-nous, à des époques fort reculées, des églises ou des autels érigés au monastère d'Haumont, à Renty, à Cambrai, à Béthune, à La Bassée, à Gand, à Soissons, à Beauvais, à Vaux-Éclusier, etc.

L'ancien apôtre de la province d'Artois est actuellement patron du diocèse d'Arras et de sa cathédrale, honneur qu'il partage avec Notre-Dame. Il y a vingt-huit paroisses sous son vocable dans le diocèse de Cambrai, quatorze dans celui de Beauvais, huit dans celui de Tournai, trente dans celui d'Amiens. Nous nous bornerons à énumérer ces dernières qui célèbrent leur fête soit le 6 février, soit le 15 juillet :

Agnières.
Andainville.
Authieule.
Beauvoir-Rivière (église détruite)
Bécourt-Bécordel.
Berny.
Bonnay.
Camon.
Cardonnette.
Carnoy.
Clairy (avec Saint-Nicolas).
Combles.
Damery.
Fonches.
Fonchette.
Forceville.
Hailles.
La Chapelle-sous-Poix.
Le Boisle.
Misery.
Moreuil.
Mouflers.
Proyart.
Puzeaux.
Quend.
Rancourt.
Ribemont.
Sailly-Saillizel.
Saint-Vast-en-Chaussée.
Vaux-Eclusier.
Wailly.

Dom Grenier a fait remarquer que la plupart des églises dédiées à S. Vaast sont placées près d'une voie romaine. En général, ce vocable dénote une paroisse de haute antiquité.

Parmi les paroisses de notre ancien diocèse qui ont été annexées à l'église d'Arras, il en est un certain nombre qui sont sous le vocable de S. Vaast [1].

Une des tours qui flanquaient l'enceinte d'Amiens portait le nom de Saint-Vaast.

Saint-Vast-en-Chaussée s'appelait *Sanctus Vedastus* en 1066; Vaux-sur-Somme est appelé, au IX[e] siècle, *Villa S. Vedasti*; Domvast, dans le canton de Nouvion, est désigné, en 1147, par *Domnus Vedastus;* Wailly, au siècle dernier, ajoutait à son nom celui de *Saint-Waast.* Enfin, c'est encore le nom de trois dépendances de Creuse, de Fréchencourt et de Quesnoy-sur-Airaines. Ajoutons plusieurs lieux dits, comme : *Voie Saint-Vaast*, sur le territoire de Méaulte. — On prétend, à Vaux-Éclusier, que ce village doit son nom à l'évêque d'Arras, dont le nom se prononce parfois *Vau* en picard; mais cette prétention est démentie par les anciens noms de Vaux.—Hors de notre diocèse, il y a un bon nombre de localités qui portent le nom de Saint-Vaast [2].

Dans la plupart des paroisses de notre diocèse, consacrées à S. Vaast [3], il y a des pèlerinages où on conduit les enfants, soit le 6 février, soit le 15 juillet, pour leur obtenir la grâce de bien marcher ou pour la guérison de leurs membres *noués*. Cette dévotion n'est pas, comme on le suppose généralement, le résultat d'un jeu de mots à propos du nom de S. Vaast : « C'est un pieux calembourg », dit le P. Cahier. Ces pèlerinages, répandus dans tout le nord de la France, existaient la plupart à des époques

[1] Airon-Saint-Waast, Campigneulles-les-Grandes, Capelle, Écuires, Frévent, Quesnoy-les-Hesdin, Wavans, etc.

[2] Bornons-nous à citer dans le Pas-de-Calais : Aubin-Saint-Vaast, Airon-Saint-Vaast, Biache-Saint-Vaast, Neuville-Saint-Vaast, Richebourg-Saint-Vaast ; — dans l'Oise : Saint-Vast de Longmont et Saint-Vast-lès-Mello ; — dans le Calvados : deux Saint-Vaast ;—dans la Seine-Inférieure : Saint-Vaast d'Equipeville, Saint-Vaast-Dieppedalle, Saint-Vaast-du-Val, etc.

[3] Citons spécialement Agnières, Authieule, Bécourt-Bécordel, Damery, Forceville, La Chapelle-sous-Poix, Quend, etc.

fort reculées, où l'apôtre de l'Artois était communément désigné sous le nom de *Védaste*. Leur origine a pris sa source dans la confiance qu'inspirait le saint évêque qui guérit un boiteux en faisant sa première entrée dans la ville d'Arras.

En général, on promène les enfants trois fois autour de l'église, en récitant des prières, et on fait toucher leurs linges à la statue du Saint. A Quend, on leur fait manger de petits gâteaux qui ont été sanctifiés par le contact de la statue, et on estime que les enfants seront ainsi préservés des maladies inhérentes à leur âge.

M. Douchet a publié, dans le *Napoléonien* du 19 juillet 1863, un article sur le pèlerinage de S. Vaast à Camon, auquel il attache une origine celtique, en s'inspirant beaucoup trop des systèmes de MM. Ledieu et Labourt. Nous croyons devoir reproduire ici ces singulières hypothèses :

« Le *Deas-iul*, chez les Druides, consistait à commencer et finir les cérémonies en faisant trois fois le tour de l'enceinte [1] du cercle [2], du *carn* [3] ou de l'autel en partant de l'Orient et en suivant le cours apparent du soleil. Cette espèce de procession était nommée, à cause de cela, DEAS-IUL, *le Chemin du Midi* [4], et avait pour but, dit-on, de figurer les vœux formés par chacun des assistants, d'obtenir tout ce qui pouvait être avantageux et surtout d'exprimer la résolution la plus complète de se conformer à la volonté de l'Etre Suprême, aussi exactement que le soleil suit depuis sa création la route qui lui a été tracée. Au contraire, le *car-tua-iul*, la marche de l'orient au nord était regardée

[1] Enceinte sacrée, *Vernemheid, Vernemetis*.

[2] Cercle ou *Nemheidd*, formé de deux rangs de pierres plantées circulairement.

[3] Monticule dont le sommet était consacré aux cérémonies druidiques ; *Curn-oy* et le lieu dit le *Curn d'Halloy-lès-Pernoy*, du territoire de ce village, témoignent de ces sortes d'autels en nos pays.

[4] *Deas*, le midi ; *iul*, le chemin. Une note de Possidonius sur Athénée témoigne de la haute antiquité de cet usage.

par eux comme funeste, lors même que l'on en parlait. C'était la plus grande imprécation que les Druides pussent proférer contre quelqu'un.

« Cette cérémonie du DEAS-IUL est encore pratiquée en certaines localités et dans certaines circonstances. Ainsi, dans les montagnes d'Écosse, un femme enceinte fait trois fois le tour d'une chapelle en réputation de sainteté; elle marche du levant au midi pour se procurer une heureuse délivrance. Il en est de même des malades qui font trois fois le tour de quelque ancien *carn* celto-druidique.

« Il est encore un autre usage qui se rapporte au DEAS-IUL. On tire de l'eau de certains puits au nom d'un individu dont on désire la guérison, et son sort est annoncé par la direction que prend cette eau en tournant dans le seau quand on le remonte. Cet acte est nommé *tual* ou *cartua-iul.* Si le lait ou la boisson que l'on présente à un enfant vient à s'agiter, la mère ou la nourrice se hâte de prononcer le mot *deas-iul*, afin que le breuvage prenne une direction favorable. Cette expression est encore employée dans d'autres circonstances.

« L'usage dont nous venons de parler est encore pratiqué dans l'antique Calédonie. Il se retrouve aussi dans quelques contrées de la France, notamment en Picardie et surtout à Camon, village que la tradition renseigne comme ayant été construit originairement au lieu dit le *Fort-de-Camon* ou *Camp-César*, lieu que traverse la route de Corbie. C'est de *Castri-Mons* que s'est formé le nom de *Camons* et non pas de *Calmons*, comme quelques-uns l'ont écrit. En ces temps reculés, disent les traditions camonnaises, Camon était une ville plus grande qu'Amiens. Ce fut lorsque César s'en empara et en fit un camp, que Camon alla se rebâtir plus bas, au lieu où il est actuellement. Comme Priam, il chercha un refuge près de ses autels, car autour du *carn*, où se célébraient les cérémonies du culte, des habitants du vieux Camon d'en haut virent se grouper de nouvelles constructions. Ce fut alors que se groupa le Camon d'en bas. Quand vinrent les apôtres chrétiens, le *carn* ou l'autel celto druidique dut changer

de nom et de destination. Sur le monticule sacré et sur les ruines des autels qui y étaient élevés aux dieux païens, se dressa le temple, l'église chrétienne dont S. Vaast fut le patron, ainsi que la commune. Et la procession druidique qui avait lieu autour du *carn* qui supporte l'église, n'ayant pu être aboli, comme il en fut de tant d'autres coutumes païennes restées dans celles chrétiennes, se continua jusqu'à présent. Il semble même, par la manière dont l'église a été construite, qu'on ait eu la pensée de respecter l'usage druidique du *deas-iul*, consacré par nombre de siècles. On peut remarquer, en effet, que cette église est isolée de tous les côtés afin, sans doute, de laisser tourner et circuler alentour. Or, le 15 juillet de chaque année, commence une neuvaine en l'honneur de S. Vaast dont on célèbre la fête, ce jour, à Camon. On voit arriver d'Amiens et de tous les environs des mères de famille portant leurs enfants en bas-âge, des adultes privés de l'usage de leurs jambes que l'on amène en voiture — nous avons été témoin du fait — qui viennent faire, à Camon, ce que nos aïeux faisaient, c'est-à-dire qu'ils observent strictement le *deas-iul* celtique, en faisant trois fois le tour de l'église, ayant toutefois bien soin de suivre la marche tracée depuis plus de trente siècles, en allant de l'orient, selon le cours du soleil, pour revenir au midi. Si par hasard une mère mal informée ou un malade ignorant ce mode de pratique, prend le chemin contraire, c'est-à-dire celui du *car-tua-iul*, aussitôt les personnes qui s'en aperçoivent les mettent dans la bonne direction, non sans manifester, comme nous l'avons vu, une espèce d'effroi, reste évident des antiques croyances.

« Comme on le voit, cet ancien usage qui a lieu à la fête de Camon est d'origine celto-druidique. Quand les mères et les boiteux ont fait trois fois le tour de l'édifice, selon le sens voulu, ils entrent dans le temple, et là, un prêtre posant son étole sur la tête des jeunes enfants, prie, récite un évangile pour que, par l'intervention de S. Vaast, Dieu leur octroie de délier leurs membres locomoteurs, le plus vite possible. Puis, pleins de confiance, les mères, les

paralytiques s'en retournent, espérant, consolés et croyant fermement en la puissante intercession du Saint auprès de Dieu. Si vous voulez juger du nombre de personnes qui font *le pèlerinage du grand S. Vaast, à Camon*, comme dit P. Bernard, maître d'école de la paroisse de Saint-Firmin-le-Confesseur, qui en fit le récit (1730), allez à la fête de Camon, et vous verrez ces files de « femmes, gui- « dant leurs jeunes enfants, faire avec ferveur le tour de « l'église » et continuer ainsi le *deas-iul* ou *marche du chemin du midi,* de l'époque celto-druidique. »

En thèse générale, nous admettons fort bien que le christianisme ait adopté, dans nos contrées, certains usages du druidisme et du paganisme romain, en en modifiant la signification. C'était une sorte de transaction qui absorbait, au profit de la religion nouvelle, les coutumes invétérées qu'il aurait été difficile de détruire complétement. Des madones s'abritèrent dans le creux du vieux chêne où la serpe d'or des druides récoltait le gui sacré ; le patronage d'un Saint fut donné à des fontaines dont le culte remontait dans la nuit des temps. Mais il nous semblerait téméraire d'étendre trop loin l'application de cette donnée historique. En ce qui concerne les pèlerinages de S. Vaast, nous voyons bien qu'on fait trois fois le tour de l'église ; mais cela avait lieu pour beaucoup de pèlerinages en l'honneur d'autres bienheureux ; il était même d'usage de faire trois fois le tour des châsses, et les documents du Moyen-Age nous disent que c'était en l'honneur de la Sainte-Trinité. Cette explication est trop plausible pour que nous ayons besoin de recourir à des conjectures aussi aventurées que celles que nous venons de reproduire.

Sans énumérer les diverses fêtes d'Élévation et de Translation qu'on célébrait dans le diocèse d'Arras, nous nous bornerons à dire qu'on solennisait jadis dans notre diocèse, outre la fête de la nativité (6 février), celle du retour des reliques de Beauvais à Arras, ce qui explique pourquoi beaucoup de nos paroisses célèbrent la fête de S. Vaast au 15 juillet. Les missels d'Amiens du XIIe siècle (n° 154) marquent aussi, au 1er octobre, la translation faite par

S. Aubert, fête qui était répandue dès le IX[e] siècle dans presque tout le nord de la France et qui se célèbre encore aujourd'hui dans le diocèse d'Arras.

Nous trouvons son office dans les anciens bréviaires d'Amiens, Corbie, Beauvais, Noyon, Boulogne, Arras, Cambrai, Saint-Omer, Paris, Trèves, Mayence, Toul, Malines, Bruges, Liége, Ypres, Utrecht, Salisbury, Brague en Portugal, etc. S. Vaast est encore honoré aujourd'hui dans un grand nombre de diocèses de France et de Belgique. Nous célébrons sa fête, au 6 février, sous le rite double.

Le nom de S. Vaast est inscrit dans les martyrologes de Rome, de Bède, de Raban-Maur, de Notker, etc.

Alcuin a composé non-seulement la vie de S. Vaast et une exhortation au peuple sur l'imitation de ses vertus, mais encore une messe et un office particulier en son honneur. L'hymne suivante en est extraite :

Christe, salvator hominis, ab ore
Hostis antiqui superantis Adam,
Nostra clementer, Domine, precamur,
Suscipe vota.

Multa fecisti meritis tuorum,
Dona Vedasto propria dedisti,
Nos tui servi tua larga, Christe,
Corde rogamus.

Terra Francorum tenebras habebat
Horridas; demsit radius salutis.
Viscera nostra pietate patris,
Christe refulge.

Vultibus cœcis, pietate motus,
Lumina clara dedit ipse Sanctus ;
Lucida fecit tenebrosa corda
Ignifer ille.

Debiles turbas solita salute
Reddit sanas, populo vidente ;
Multa præclara, Domino favente,
Fortiter egit.

Mortifer ursus timidus recessit
Voce Vedasti, prohibentis ultra
Terminum scriptum penetrare dirum
Omne per ævum.

Pectore puro pia verba vera
Auribus fudit populi fidelis,
Auxerat inde numerum piorum
Sedibus altis.

Obvia venit radians columna
Splendidâ cœli comitata plebe,
Spiritum purum, Domino vocante,
Fine beato.

Zabulo (*diabolo*) victo fide cum labore,
Belliger miles penetravit astra ;
Præmia digno obtinet honore
Regis in aula.

Gloria laudis resonet in ore
Omnium Patris genitæque Prolis,
Spiritus Sancti pariter resultet
Laude perenni. Amen.

ICONOGRAPHIE.

L'ours est l'emblême iconographique de St-Vaast, en mémoire de celui qu'il chassa des ruines de l'église d'Arras. Parfois il le tient en laisse, conformément à la tradition populaire qui fait de cet animal apprivoisé le compagnon docile de l'apôtre.

Beaucoup d'églises de notre diocèse ont une statue de S. Vaast. Bornons-nous à citer celles de Camon, Damery, Authieule, Proyart, Wailly, Hailles, Quend, Ribemont et les bas-reliefs du porche de Moreuil (XVe s.).

La statue moderne de Wailly s'éloigne des anciens types, en montrant un enfant à côté du saint évêque : c'est pour indiquer la protection spéciale de l'apôtre sur les infirmités des enfants.

La statue qu'on voit à l'église d'Authieule a sa légende historique. Ce village venait d'être détruit par les Espagnols en 1595 ; un des habitants qui survécut à ce désastre trouva dans les ruines de l'église la statue vénérée de S. Vaast et s'empressa de la cacher dans un fossé. Quelques jours après, il la portait dans la chapelle du château qui est devenue l'église paroissiale actuelle. (WARMÉ, *Hist. de Doullens*, p. 362).

A Bécourt-Bécordel, on voit un remarquable tableau dont le sujet est le double miracle de l'aveugle et du boiteux guéris par S. Vaast, à son entrée dans Arras.

Un tableau de Scover (*Musée Landon,* II, pl. 45) nous représente le miracle de l'aveugle guéri à Vonc (Ardennes).

Des tapisseries exécutées en 1400 pour le chœur de l'abbaye de Saint-Vaast figuraient les principaux traits de la vie du Patron.

Parmi les verrières, nous nous bornerons à citer celle de Hailles (le Saint avec son ours) et celle de Frévent, paroisse de notre ancien diocèse, où la grande fenêtre absidale nous montre l'entrée de S. Vaast dans la ville d'Arras, sujet exécuté sur les dessins de M. Le Tellier. « Le sentiment de l'artiste, dit M. Dusevel (*la Picardie,* VI, 143), se révèle surtout dans l'expression intime et profondément religieuse de ses personnages. Ainsi nous avons rarement vu une tête plus inspirée et plus belle que celle du Saint : sa pose est noble et ses vêtements semblent heureusement agencés. De la main gauche, il tient la crosse pastorale et, de la droite, il touche les yeux du malheureux qui l'implore. Les religieux qui l'accompagnent s'inclinent et prient ; tout son entourage concourt à l'action principale. L'aveugle peut aisément se reconnaître au geste scrupuleusement observé, à sa démarche aussi bien qu'à ses yeux éteints. L'action du boiteux qui baise respectueusement le vêtement sacerdotal est une inspiration pleine de foi. Le fond nous montre la porte de la ville d'où sortent les religieux et les habitants qui viennent au devant de leur évêque avec croix et bannière. »

Le sceau de l'abbaye de Saint-Vaast, publié dans le *Trésor de numismatique* (sceaux des communes, pl. 5) nous montre l'apôtre de l'Artois en habits épiscopaux, assis dans sa *cathedra*, tenant sa crosse de la main gauche et bénissant de la droite.

Sur des méreaux de Béthune, une crosse et un ours font allusion à S. Vaast.

BIBLIOGRAPHIE.

La plus ancienne Vie de S. Vaast, éditée par Henschenius et Ghesquière, doit être antérieure à l'an 667 puisqu'il n'y est point question de la translation des reliques, faite à cette époque par S. Aubert. Elle ne contient que neuf chapitres : aussi la désigne-t-on sous le nom de *Vita brevior* par comparaison avec celle rédigée par Alcuin. Celle-ci, publiée par Surius, Duchesne, Henschenius, Ghesquière et Migne (*Patrol.*, t. 120), est dédiée à Radon, abbé de Saint-Vaast d'Arras (795-815), et a probablement été écrite vers l'an 796. C'est une paraphrase de la biographie précédente, avec quelques additions qui prouvent que l'auteur a consulté soit des documents que nous n'avons plus, soit une biographie qui aurait pu être écrite à l'époque de la première translation du corps de S. Vaast.

Il est à remarquer que l'auteur, dans son prologue, recommande à Radon de faire annoncer la parole de Dieu, les jours de fête, aux fidèles qui viennent assister aux offices, ce qui prouve que l'usage de la prédication pour le peuple était introduite, dès le VIII[e] siècle, dans les églises monastiques.

Outre ces deux biographies, Henschenius a publié les onze opuscules suivants :

1° Une exhortation d'Alcuin sur l'imitation des vertus de S. Vaast.

2° L'épitaphe que composa le même écrivain.

3° Un fragment de la Vie de S. Aubert, évêque de

Cambrai, où se trouve le récit de la translation qu'il fit des reliques de S. Vaast, de la cathédrale Notre-Dame dans l'oratoire de Saint-Pierre.

4° Le Récit de quelques miracles posthumes par le prêtre Haimin, disciple d'Alcuin, gardien de l'église de Saint-Vaast et directeur de l'école monastique.

5° Un Sermon du même auteur, composé pour la fête du Patron.

6° L'Histoire de l'apparition de S. Vaast à un moribond qu'il guérit. C'est un récit bien crédule adressé par le prêtre Hubert à son précepteur Haimin.

7° Le livre de l'Invention du corps de S. Vaast (852), et de ses miracles. C'est l'œuvre d'Ulmar, écrivain fort crédule, prêtre et moine de l'abbaye de Saint-Vaast (*Hist. litt. de la France*, v), que les Bollandistes attribuent d'une manière trop vague à des moines de cette abbaye. Ulmar écrivait avant l'an 880, puisqu'il ne parle point de la translation faite à Beauvais. Le second livre de son opuscule, relatif à des faits accomplis au VIIIe siècle, est probablement une rédaction de documents antérieurs écrits par des moines de Saint-Vaast.

8° Une Histoire de la translation des reliques de S. Vaast d'Arras à Beauvais et de Beauvais à Arras, par un moine contemporain des faits. Quelques critiques, se basant uniquement sur une certaine conformité de style, ont supposé que ce pouvait être également Ulmar.

9° Un récit de quelques miracles, par un auteur anonyme, témoin oculaire.

10° Les chapitres 10 et 11 du premier livre de la *Chronique de Cambrai et d'Arras*, par Baldéric, qu'il ne faut point confondre avec l'évêque de Noyon, portant le même nom et vivant à la même époque (XIIe siècle). Nous avons puisé divers renseignements dans d'autres chapitres, en nous servant de l'excellente édition que M. Le Glay a publiée en 1834 et qui est bien supérieure à celle de Colvener (1615) que nous avons dû également consulter.

11° Le Récit de quelques miracles accomplis au XIVe siècle, œuvre d'un auteur anonyme.

Quelques-uns de ces opuscules ont été également édités par Ghesquière (*Act. SS. Belgii*, t. II), Mabillon (*Act. SS. Ben.*, v), et la *Patrologie latine* de Migne (t. 105).

Guiman, moine de Saint-Vaast, a composé en 1170 un Cartulaire ou plutôt un Traité sur les priviléges et immunités de Saint-Vaast. Ce document, conservé dans les Archives du Pas-de-Calais, a été édité par M. Tailliar dans le tome XXXI des *Mémoires de l'Académie d'Arras*. On y trouve trois chapitres consacrés à la vie du saint évêque d'Arras et des renseignements sur ses reliques, que nous avons mis à profit.

Antoine Meyer a publié, en 1580, un poème en trois chants intitulé : *Ursus sive de rebus divi Vedasti*. Un autre poème latin en l'honneur du même Saint fut édité à Douai en 1591.

Outre ces documents et les ouvrages de Dom CALMET, de CARDEVACQUE, l'abbé DELETTRE, l'abbé DESTOMBES, DOUVILLE, l'abbé GOSSELIN, LOUVET, MALBRANCQ, PERTZ, l'abbé SABATIER, l'abbé VAN DRIVAL, etc., cités dans les notes de cette biographie, nous avons consulté :

MANUSCRITS : Collection de Vies de Saints, n° 12598 de la Bibl. nat. (VIII° s.), n° 103 et n° 12616 (XIV° s.) ; — divers bréviaires manuscrits d'Arras, Amiens, Laon, Cambrai, Beauvais, etc. Communications de MM. Roze, curé de Tilloy; Bled, curé du Quesnoy-Montant; Cauchy, curé d'Andainville ; Proyart et Van Drival, chanoines d'Arras.

IMPRIMÉS : SIGEBERT, *Chronica* (apud PERTZ, *Mon. germ.*, t. X, p. 268) ; — ARNOLD DE RAYSSE, *Belgica Christiana*, p. 68 ; — BALDÉRIC, *Camerac. et Atreb. Chronica* ; — MOLANUS, *Natales Sanct. Belgii* — *Gallia christiana*, III, 3, 320, 372 ; — LE COINTE, *Annal. eccl. Franc.*, I, 209, 278 ; — GAZET, *Vie de S. Waast, évêque d'Arras*, 1701, in-12 ; — LE GLAY, *Cameracum christianum*, p. 4 ; — *Recueils hagiographiques de* VORRAGINE, GIRY, BAILLET, DU MESNIL, BLONDEL, BUTLER ; de Mgr GUÉRIN, MM. l'abbé PÉTIN, Ch. BARTHÉLEMY, etc.

Post-scriptum.— Notre biographie était imprimée, alors que M. le chanoine Van Drival nous a adressé sa dissertation intitulée : *Le lieu de naissance de S. Vaast* (Arras, 1873, broch. de 12 pages). L'impartialité nous fait un devoir de mentionner ici les principaux arguments sur lesquels il s'appuie pour montrer que S. Vaast est né dans l'Aquitaine, à Courbefy (Haute-Vienne), près de Chalus, entre Limoges et Périgueux.

1° Une chronique du XI° siècle, provenant de l'abbaye de Saint-Vaast, conservée aujourd'hui à la Bibliothèque de Douai (n° 753), et que vient d'éditer M. l'abbé Dehaisnes, contient cette indication, à l'an 496 : *Hunc Domnum Vedastum Aquitanici usque ad hæc moderna tempora a Petragorica regione profitentur nativam originem habuisse, maxime quia sepulcrum patris atque ejus matris inibi esset.*

2° Bernard Guidonis, historien du Limousin, qui écrivait en 1330, s'exprime ainsi : *S. Vedastus, qui fertur oriundus de castro quod dicitur Curvifinium in monte situm* (Labbe, nov. Bibl. mss., t. I, p. 636).

3° Près de Courbefy, se trouve Chalus, appelé autrefois *Castrum Lucii,* parce qu'on attribue sa fondation à *Lucius Capreolus*, proconsul d'Aquitaine. L'auteur de la *Vita brevior* aura maladroitement changé ce mot en *Leucus*, en disant : « Nomen montis ex tunc et nunc Leucus est, ex « nomine montis castrum illud etiam nomen sortitum « est. »

Nous ne pouvons point méconnaître l'importance des deux textes produits par M. Van Drival. On remarquera toutefois qu'ils ne sont point complétement affirmatifs. Le premier se base principalement — *maxime* — sur l'existence à Courbefy du tombeau du père et de la mère de S. Vaast. Le second mentionne une tradition locale, *fertur*. Nous avons aussi une tradition locale, et rien ne démontre qu'elle ne remonte pas, elle aussi, au XI° siècle et plus haut. N'y aurait-il pas moyen d'expliquer cette divergence de traditions par la double résidence des parents de S. Vaast dans le Périgord et dans la Picardie. Le texte des *Gesta Normanorum* que nous avons cité — *in villa sua* —

(p. 38) prouve que Vaux était la propriété de S. Vaast, et nous ajouterons : propriété patrimoniale; car S. Vaast, ayant quitté sa famille pour vivre de la vie cénobitique, n'a pu songer à acquérir des domaines. Or, si les parents du saint évêque d'Arras ont eu un domaine à Vaux, il n'est pas impossible qu'ils en aient eu un autre à Andainville et qu'ils aient parfois résidé là comme à Courbefy. Cette double habitation expliquerait l'existence de ces deux traditions contradictoires sur le lieu de naissance de S. Vaast, traditions dont il n'est plus possible aujourd'hui de contrôler la vérité.

S. VALERY

ET SON COMPAGNON S. VADOLEIN.

12 Décembre. — † 622.

S. Valery [1] naquit en Auvergne vers l'an 565 et passa son enfance à conduire aux pâturages les moutons de son père. Ayant appris qu'il y avait dans les environs une école où s'instruisaient les enfants de condition, il désira acquérir les mêmes connaissances. Il alla donc trouver le maître de cette école et, lui présentant une tablette qu'il avait confectionnée, le pria d'y inscrire les lettres de l'alphabet. L'enfant s'appliqua tellement qu'avec le secours d'une grâce surnaturelle, sans abandonner le soin de son troupeau, il sut bientôt lire et apprit même par cœur tout le psautier. En fréquentant l'église, où il écoutait avec avidité les

[1] *Gualaricus*, *Gualericus*, *Valaricus*, *Valericus*, *Walaricus*, *Walericus* — *Gualaric*, *Gualéric*, *Valeri*, *Valéry*, *Walleri*, *Wallery*, *Vallaric*, *Walleric*, *Valoit*, *Valry*. — Ce nom, qui indique une origine franque, est dénaturé en *Malericus*, *Valentius*, dans diverses copies du Martyrologe d'Usuard. Il ne faut pas confondre notre abbé avec les saints nommés *Valerius*, ni avec *S. Valericus*, vulgairement *S. Vaury*, ermite du VII[e] siècle, qui vécut dans le Limousin.

chants liturgiques, son âme s'embrasait de plus en plus de ce feu de l'amour de Dieu dont Notre-Seigneur a dit : *Je suis venu l'apporter sur la terre et je veux qu'il y brûle.*

Cette ferveur le détermina, vers l'âge de seize ans, à entrer dans un monastère voisin, à *Autume*, aujourd'hui Antoingt, près d'Issoire, où son oncle [1] était religieux. Son père, qui avait besoin de ses services, eut beau le supplier de quitter cet asile [2] ; l'enfant répondit qu'il ne reverrait jamais plus la maison paternelle. Touchés par les sollicitations de ce père désolé, l'abbé et ses moines unirent leurs efforts aux siens, recourant tantôt aux prières, tantôt aux menaces, allant même jusqu'à imposer des jeûnes de deux ou trois jours à l'obstiné novice, pour le dégoûter de la vie monastique. Valery n'en persévérait pas moins dans son inébranlable résolution, en se rappelant les paroles du divin Maître : « Celui qui me préfère son père ou sa mère n'est pas digne de moi ». Vaincu par cette noble résistance, l'abbé finit par dire à ses moines : « Gardons-nous de repousser plus longtemps le présent que nous fait le Seigneur ! » Valery put donc recevoir la

[1] Baillet et quelques autres écrivains modernes disent que c'était un oncle *maternel*. Nous ne trouvons pas cette particularité spécifiée dans les anciens documents.

[2] Veut-on un petit spécimen de la façon cavalière dont certains hagiographes accommodent les anciens textes ? Voici ce que dit à ce sujet Cériziers, dans ses *Éloges sacrez* (t. XII, p. 112) : « La facilité que ce bonhomme eut de substituer un berger en la place de Valery et l'avantage de se décharger si commodément d'un de ses enfants le fist aisément consentir à ce que ce fils desiroit avec tant d'ardeur. »

tonsure monastique et, bientôt après, en présence de son père résigné, il embrassa la vie claustrale.

En avançant en âge, Valery croissait en vertus : aussi devint-il bientôt pour ses confrères un modèle de chasteté, de dévotion, de douceur, d'affabilité, de prudence, de sobriété, de fermeté d'âme, de patience et de charité.

Quelques années après, l'amour d'une plus grande perfection le poussant à quitter sa province natale, il se rendit au monastère de Saint-Germain d'Auxerre où l'évêque S. Aunaire [1], qui y résidait probablement, le reçut avec bonté ; il fut bientôt profondément édifié en voyant quel esprit de prière et d'abstinence animait ce jeune religieux.

La réputation de S. Valery était déjà si répandue qu'un riche et noble personnage, nommé Bobon, vint le visiter pour lui ouvrir son âme. Le serviteur de Dieu le toucha si bien par ses discours que le nouveau converti s'affranchit bientôt de toutes les sollicitudes mondaines et embrassa les rigueurs de la pauvreté volontaire. Liés d'une étroite amitié et séduits tous deux par l'immense réputation de S. Colomban, ils résolurent de se rendre au monas-

[1] Mabillon conclut de ce texte que S. Aunaire fut probablement abbé de Saint-Germain avant d'être évêque d'Auxerre. Le Cointe (t. II, p. 315) réplique avec raison qu'il ne figure sur aucun catalogue comme abbé de ce monastère. Nous ajouterons que, quand bien même Aunaire en aurait été abbé, ce ne pouvait être du temps où Valery arriva à Auxerre, puisque S. Aunaire en fut évêque dès l'an 571, époque où Valery gardait encore ses moutons. Nous croyons pouvoir concilier le texte de Raimbert avec les données chronologiques, en supposant que l'évêque Aunaire résidait à l'abbaye de Saint-Germain.

tère de Luxeuil [1] où le saint irlandais dirigeait alors 220 religieux, ne faisant qu'un cœur et qu'une âme et pratiquant en commun les conseils de la plus haute perfection (594).

S. Valery, selon l'usage des novices et aussi par une prédilection que lui dictait son humilité, s'occupait des soins du jardinage. S. Colomban, visitant un jour les jardins infectés de vers et d'insectes, fut frappé de ce que la partie cultivée par Valery était toute verdoyante, remplie de fleurs et de fruits; il reconnut là une bénédiction céleste qui récompensait les vertus de l'humble novice, tandis que ce dernier attribuait à ses frères tout le mérite de cette culture exceptionnelle.

L'abbé s'empressa de mettre un terme au temps de probation d'un tel novice. Bientôt il fut confirmé dans l'estime qu'il lui portait, en respirant la suave odeur qu'amenait son entrée dans la salle des conférences; aussi ne put-il s'empêcher de lui dire : « Toute mon affection vous est due, car vous méritez d'être l'abbé et le père de cette communauté. »

En l'an 610, les moines de Luxeuil furent chassés de leur maison par les persécutions de Thierry II et de sa grand'mère Brunehault. Tandis que S. Colomban fondait en Italie l'abbaye de Bobbio, des séculiers s'emparèrent de Luxeuil. Trois ans plus tard, à l'avénement de Clotaire, S. Valery, qui

[1] A cette occasion, Bulteau (I, 423) remarque que les religieux pouvaient, en ce temps-là, passer d'un monastère dans un autre, avec la permission de leur abbé, sans violer par ce changement l'obligation de leurs premiers vœux.

avait vécu solitaire dans une cellule inconnue, prit à cœur de réformer l'ancienne communauté. De concert avec S. Eustase, appelé à diriger la nouvelle congrégation, il réussit à persuader aux séculiers de se retirer, sans avoir besoin de recourir à un procès. En toutes choses, il faisait preuve de la même douceur. Parfois des bergers et des brigands venaient marauder dans l'abbaye; certains moines voulaient les châtier rudement. « Mon fils, dit un jour S. Valery à l'un des plus ardents, ne poursuivez pas ces garnements qui s'en vont; vous reviendriez peut-être avec quelque marque de votre imprudence. » Cette prévision se trouva bientôt vérifiée : ce moine, avec quelques autres religieux, assaillit les maraudeurs et en reçut une pierre qui désarticula un de ses petits doigts.

Un religieux, nommé Vadolein [1], avait jadis demandé à S. Colomban la permission de prendre Valery pour compagnon et d'aller avec lui prêcher

[1] *Guadolenus, Valdolenus, Vualdolenus, Valldolenus — Guadolen, Guadolin, Vadolein, Vadolen, Valdolin, Valdolen, Valdolenc, Vaudolein, Vaudolin, Waldolen, Waldolein, Waldolin, Waldolenc, Waldolene, Waudelin, Wualdolenc, etc.* Les antécédents de ce personnage sont bien incertains. Mabillon et Dom Grenier ont supposé qu'il naquit dans le Vimeu ; il est bien plus probable qu'il naquit en Irlande ou en Angleterre, et qu'il suivit en France S. Colomban. Il l'accompagna à Bobio et revint à Luxeuil alors que S. Eustase devait être député vers S. Colomban. On a supposé que c'était le même que Vadolein, premier abbé de Bèze en Bourgogne, abbaye fondée vers 616. Cela n'est point admissible, car le compagnon de S. Valery ne paraît point avoir quitté nos contrées où il arriva en 611. Il mourut quelque temps avant S. Valery et fut inhumé dans son ermitage. Plus tard, une partie de ses reliques fut portée à Montreuil.

l'Évangile aux païens de la Neustrie. — « J'y consens, avait répondu l'abbé, mais rappelle-toi que ce compagnon est un éminent serviteur de Dieu ; prends bien garde de lui causer la moindre peine. »

Nous ignorons pourquoi ce projet ne fut point alors réalisé ; il ne devait l'être que vers l'an 611, alors que l'abbé Eustase s'était rendu au monastère de Bobbio pour engager Colomban à venir reprendre possession de son abbaye. C'est donc à tort que plusieurs écrivains supposent que S. Eustase, avant son départ, avait chargé Valery du gouvernement de Luxeuil. On ne saurait admettre que Valery ait profité de cette absence (611-614), pour déserter un poste de confiance.

S. Valery et S. Vadolein allèrent trouver le roi Clotaire, qui leur offrit pour résidence la terre de Leucone [1], située dans le Vimeu, à l'embouchure de la Somme, dans cette partie de la Neustrie où les Francs-Saliens avaient fondé d'importants établissements.

Les deux Saints, se dirigeant vers ce pays, arrivèrent à Gamaches (Walimago) au moment où le comte Sigobard présidait une de ces assemblées de justice qu'on appelait *mâls ;* un coupable venait d'être pendu et était déjà mort. S. Valery, ému d'une soudaine compassion, court à lui, rompt la

[1] *Leuconaus*, appelé aussi *Leugonaus*, paraît avoir été un comptoir établi par les grecs de Marseille pour commercer avec la Grande-Bretagne. Selon M. de Poilly, ce nom viendrait de Λευκος ναυς, *vaisseau blanc ;* de *leuga*, lieue, d'après Adrien de Valois ; du celtique *luc*, forêt; et *nach*, promontoire, selon M. Labourt. — Leuconaus ne prit qu'au X[e] siècle le nom de Saint-Valery.

corde, pose le corps à terre, le réchauffe de ses membres, l'arrose de ses larmes, en suppliant le Seigneur, et le voit revenir à la vie, devant les spectateurs stupéfaits. Sigobard, moins clément que Dieu, refuse la liberté au ressuscité et ordonne qu'on le remette à la potence : « Il suffit, s'écria l'apôtre, que vous l'ayez fait mourir une fois; vous ne l'arracherez pas de mes bras, à moins que vous ne me pendiez moi-même. Libre à vous de me mépriser, mais il est un Dieu, créateur du monde, dont on ne se joue pas en vain et qui sait venger les martyrs de sa loi. » — Le tyran se laissa désarmer; une pieuse femme, nommée Bertille, témoin de ce miracle, combla de bienfaits le serviteur de Dieu, et lui demanda la grâce, si elle lui survivait, de pouvoir l'ensevelir de ses propres mains : — « Il n'appartient qu'à Dieu, répliqua le Saint, d'exaucer un tel vœu [1]. »

L'arrivée de S. Valery dans le Vimeu doit être rapportée à l'an 611. C'est la date qu'on donne également à la fondation de l'abbaye [2]; quelques érudits la reculent de plusieurs années [3], probablement pour tenir compte du temps plus ou moins long où les deux Saints auraient vécu dans une solitude absolue, avant que de nombreux disciples fussent venus se grouper autour d'eux.

[1] Mabillon se trompe en supposant que ce miracle eut lieu à Amiens, à l'emplacement où une chapelle fut érigée à S. Valery.

[2] *Gallia christiana*, t. x.

[3] Les Bollandistes disent en 612 ; D. Grenier et Le Cointe, en 614 ; Mabillon, en 616.

L'évêque Berchond, qui avait approuvé l'établissement de S. Valery à Leucone, se lia avec lui d'une si étroite amitié que, chaque année, il allait se retremper près de lui dans la retraite, pendant l'époque quadragésimale. Des solitaires vinrent se grouper autour de l'anachorète, dans des cellules où ils paraissent avoir reçu des subsides du roi ; mais Valery n'en continua pas moins à vivre isolé, sans aucun rapport avec le monde. Son biographe nous décrit ainsi les lieux qu'il habitait : « D'un côté s'étendait la mer ; de l'autre coule la rivière poissonneuse de la Somme ; des habitations couronnaient les falaises et les rochers qui bordaient l'Océan ; de vastes plaines, entourées de forêts, produisaient en abondance des moissons et des fruits. »

De nombreux visiteurs, attirés par la réputation du Saint, venaient souvent troubler sa solitude. On vint le trouver jusque des bords de l'Isère, comme le témoigne l'histoire de S. Blimont, que nous n'avons plus à raconter [1].

Quand on lui amenait des possédés, il les renfermait chacun dans des cellules isolées et se livrait au jeûne et à l'oraison pour obtenir leur délivrance. Il leur envoyait parfois du pain bénit, ce qui faisait dire aux démons : « Voici que Valery, notre adversaire, va nous tourmenter encore ».

S. Valery était doué du don de prophétie ; les fautes les plus secrètes se révélaient à sa clairvoyance, si bien que les coupables se mettaient sur

[1] Voir sa biographie, t. I, page 308.

leurs gardes et lui avouaient des torts qu'ils savaient être déjà devinés. Le jour de la fête de S. Martin il reprocha à deux frères d'avoir bu avant la messe solennelle, ce dont ils reconnurent l'exactitude. Une autre fois, par un dimanche, il dit à un visiteur : « Votre conduite de ce matin n'a pas été régulière : en vous levant, vous avez demandé à votre femme une coupe pleine de vin et vous n'avez pas hésité à la boire avant l'audition de la messe ».

Vadolein ayant reçu du trésor royal des provisions de farine et de comestibles, les frères allèrent demander à S. Valery une portion de ces aliments. Le Saint, tout en leur donnant un lot de farine, leur prédit qu'ils la rapporteraient. C'est ce qui arriva en effet par suite du refus que fit de cette offrande le sénieur des anachorètes.

Une illustre matrone avait coutume d'envoyer à S. Valery, pour son repas principal, du pain et de la boisson, par le ministère d'un domestique infidèle. Un jour, celui-ci réserva pour lui-même une partie de cette offrande. S. Valery, en ayant eu révélation, lui dit : « Je rends grâce à Dieu de ce qui m'est apporté : mais, toi, mon fils, prends bien garde de ne pas toucher à la part que tu as cachée en certain lieu que je connais ; le pain recèle du poison et un serpent vit au fond du vase. » Le serviteur stupéfait voulut aller vérifier le fait, déboucha la bouteille et en vit sortir un reptile. Tremblant et confus, sans prendre le soin superflu d'expérimenter le pain, il revint exprimer son repentir à l'homme de Dieu, et lui promit de faire pénitence.

Un homme, atteint d'une pustule vénéneuse aux paupières, vint trouver Valery qui fit un signe de croix sur ses yeux et lui dit d'aller reprendre ses travaux. Le malade trahissant sa défiance, S. Valery lui dit : « Vous avez tort de douter de votre guérison. Quand vous serez de retour chez vous, gardez-vous bien d'accepter les remèdes accoutumés que votre femme vous offrira : si vous les prenez, peu confiant dans l'efficacité de mon signe de croix, vous ne mourrez pas, il est vrai, mais votre mal vous laissera une marque indélébile ». Le malade incrédule ne tint pas compte de cette menace : aussi perdit-il un œil.

S. Valery, par esprit d'humilité, voyageait souvent à âne ; mais, le plus ordinairement, c'était à pied qu'il faisait ses courses. Un jour qu'il revenait ainsi de visiter un grand seigneur et qu'il arrivait à Ouste-Marais [1], non loin de la Bresle, il remarqua près de cette rivière un énorme tronc d'arbre, profondément enraciné, et sculpté de diverses images qu'adoraient les paysans d'alentour. Le Saint ordonna à un enfant qui l'accompagnait d'arracher cet arbre druidique, ce qu'il fit sans efforts, bien qu'il eût fallu une multitude de bûcherons armés

[1] *Austa juxta auvæ fluvium.* De Valois, Mabillon, M. Louandre, M. de Montalembert traduisent *Austa* ou *Augusta* par le bourg d'Ault. Nous croyons, avec D. Grenier, MM. Walkenaer, Le Prévost, l'abbé Cochet, Prarond, qu'il s'agit d'Ouste-Marais ou Marest-Aoust, dépendance de Meneslies (canton d'Ault), village séparé de la ville d'Eu par la Bresle, que Flodoard appelle *Auga*, et Robert Wace, *Ou*. Il n'y a point de rivière à Ault, ni à Onival où Mabillon place le théâtre de ce miracle uniquement parce que cette paroisse est dédiée à S. Valery.

de haches pour arriver à un pareil résultat. Cette énorme masse tomba comme en poussière sous les doigts de l'enfant, en faisant un bruyant fracas. Les paysans, voulant venger l'injure faite à leur culte, apprêtaient déjà leurs armes et leurs bâtons. Mais Valery s'écria : « Puisque Dieu a permis la chute de cette idole, personne ne pourra résister à la volonté du Seigneur ». Aussitôt les émeutiers renoncèrent à leurs desseins. S. Valery, inspiré par le divin Esprit, entreprit de les convertir et y réussit. Plus tard, sur ces lieux mêmes, c'est-à-dire à Ponts [1], une église fut érigée à S. Valery, au-dessus de la fontaine où il s'était lavé et où s'accomplirent de nombreuses guérisons.

Un jeune enfant, nommé Ursin, proche parent de Mauronte, l'un des premiers dignitaires du Palais [2], avait à la cuisse une blessure qui mettait sa vie en danger. Son père n'avait aucune foi dans la puissance de Dieu ; mais ses autres parents, mieux inspirés, présentèrent le jeune malade à S. Valery, qui toucha la blessure et la guérit.

Un noble personnage lui amena un jour son fils, nommé Audebert, qu'une violente dyssenterie réduisait au marasme. Le père supplia le Saint de rendre la santé à son enfant, ou tout au moins, s'il venait à mourir, de l'ensevelir de ses propres mains. « Celui qui a ressuscité Lazare, répondit Valery, peut aussi sauver cet enfant », et il lui imposa les mains. Le petit moribond revint si bien à

[1] Ponts, qui touche à Oust-Marais, appartient au canton d'Eu.
[2] Il s'agit peut-être ici de Mauronte, grand-forestier de la couronne, dont nous avons parlé pages 427 et 428 du tome III.

la santé, qu'il s'empressa de demander à manger et qu'il put retourner à cheval au logis paternel.

Un jour que notre Saint revenait du pays de Caux (*Caldis*), il fut tellement saisi par le froid qu'il entra dans un presbytère pour s'y réchauffer. Loin de pratiquer les plus vulgaires convenances de l'hospitalité, le curé se mit à s'entretenir de choses indécentes avec le juge du lieu. Le Saint leur en adressa des reproches. « N'avez-vous pas lu dans l'Évangile, leur dit-il, qu'au jour du jugement il nous sera demandé compte même des paroles oiseuses » ? Des propos obscènes ayant continué de s'échanger, le Saint quitta cet asile inhospitalier, secoua sur le seuil, à l'exemple des apôtres, la poussière de ses souliers et continua sa route, tout glacé qu'il était encore. La vengeance divine ne tarda point à frapper les coupables ; le prêtre perdit soudain la vue, et le juge fut atteint d'une maladie honteuse. Ils firent courir après le Saint pour obtenir la rémission de leurs fautes et la guérison de ces maux : mais l'homme de Dieu ne voulut point retourner auprès d'eux et les laissa livrés au châtiment qu'ils n'avaient que trop mérité.

M. Guizot, qui cite ce trait dans son *Histoire de la civilisation en France* (t. II, p. 163), ajoute à ce sujet les réflexions suivantes : « Certes, Messieurs, les mœurs et le langage des hommes de ce temps étaient bien grossiers, bien désordonnés, bien impurs ; nul doute cependant que le respect, le goût même de la gravité, de la pureté, soit dans les pensées, soit dans les paroles, n'y était point aboli ; et, lorsqu'ils en trouvaient quelque occasion,

beaucoup d'entre eux, à coup sûr, prenaient plaisir à le satisfaire. Les légendes seules la leur fournissaient. Là, se présentait l'image d'un état moral très-supérieur, sous tous les rapports, à celui de la société extérieure, de la vie commune ; l'âme humaine s'y pouvait reposer, soulagée du spectacle des crimes et des vices qui l'assaillaient de toutes parts. Peut-être ne cherchait-elle guère d'elle-même ce soulagement ; je doute qu'elle s'en rendît jamais compte ; mais, quand elle le rencontrait, elle en jouissait avidement ; et c'est là, n'en doutez pas, la première et la puissante cause de la popularité de cette littérature ».

Mabillon, D. Grenier, M. Louandre, M. Guizot, etc., ont placé près de Cayeux-sur-mer, l'événement que nous venons de rapporter. Jamais cette localité n'a porté le nom de *Caldis*. Il doit s'agir du pays de Caux qui fut évangélisé par notre Saint et où de nombreuses traditions légendaires en perpétuent le souvenir.

M. l'abbé Cochet (*Egl. de l'arr. de Dieppe*, p. 281) croit que le Mont-Joli-Bois, près de Criel, dans le canton d'Eu, fut un des parages visités par le vénérable apôtre qui évangélisa les côtes placées entre la Somme et la Seine. « Il dut avoir ici, dit-il, un ermitage pour se reposer de ses courses évangéliques. Une église et une fontaine ont conservé son souvenir. Le bon ermite pouvait apercevoir à l'horizon la côte qui cachait ses enfants de Leuconaus. Il pouvait saluer, vers la pointe d'Ailly, les églises de Varengeville et de Quiberville, fondées par ses sueurs, et qui plus tard prirent son

nom. Tous ces points sont romains, et l'apôtre du Christ, après avoir évangélisé les villages et les cités, se retirait le soir dans un ermitage pour y prier comme son Maître dans le jardin des olives ».

Les traditions locales d'Etretat, de Varengeville, de Quiberville, etc., suffisent à démontrer que S. Valery a évangélisé le littoral de la Manche et surtout le pays de Caux ; mais il faudrait bien se garder de croire sur parole M. Guilmeth, assurant que notre apôtre avait fondé, à Saint-Valery-en-Caux, un prieuré que les Normands auraient détruit en 895.

On admirait dans S. Valery une humilité profonde, une bonté surhumaine et une chasteté inviolable. Tel était son esprit de componction qu'il versait des torrents de larmes, soit en se livrant à l'oraison, soit en prêchant à ses disciples. Au fond des bois, dans les vallées, partout, il se mettait en communication intime avec Dieu, par les élans de ses adorations.

Son lit se composait d'une claie d'osier et d'une vile couverture ; son vêtement consistait en une tunique à capuchon ; jamais il ne porta de linge de toile. Chaque jour il récitait tout à la fois l'office monastique et l'office gallican [1]. Sa charité s'exerçait surtout envers les indigents et les domestiques, à tel point qu'il se dépouilla plus d'une fois pour les revêtir. Ses religieux s'inquiétaient-ils parfois

[1] Cette circonstance, comme l'a remarqué M. l'abbé Roze (*Congrès scientif. d'Amiens*, p. 475), montre bien que la liturgie gallicane fut en usage dans notre diocèse jusqu'à l'introduction de la liturgie romaine par Charlemagne.

de l'excès de ses aumônes : « Rassurez-vous, leur disait-il : ceux qui donnent aux pauvres les nécessités de la vie, obtiennent facilement de Dieu tout ce qui est nécessaire pour leurs propres besoins ». — Les faits venaient confirmer ses promesses, et des dons nombreux faisaient régner l'abondance au sein de l'abbaye.

Une telle mansuétude respirait dans ses traits que les oiseaux eux-mêmes s'y montraient sensibles. Ils venaient manger dans sa main et se laissaient caresser. L'arrivée de quelques religieux leur faisait-il prendre la volée : « Mes fils, leur disait-il, ne faites pas de peine à ces oiseaux, retirez-vous un instant pour qu'ils achèvent leur repas ; » et, aussitôt les frères éloignés, la gent emplumée d'accourir becqueter des miettes dans la main de S. Valery [1].

Le saint abbé était si compatissant que lorsqu'il avait été contraint de condamner un coupable à être fustigé (ce qui était bien rare), il se bornait le plus souvent à lui adresser une paternelle semonce. Par de douces paroles, il prévenait les infractions que d'autres auraient été obligé de réprimer par des châtiments.

En ce qui concerne ses qualités physiques, il avait un visage gai, une parole grave, une taille élevée, des mains délicates, des doigts allongés, de beaux yeux, le teint mat. Cette pâleur de ses traits

[1] Parmi les saints qui ont eu de charmants rapports avec les oiseaux, il faut citer S. Jean l'Évangéliste, S. Benoît, S. Martin, S. Karilef, S. Thierry, S. François d'Assise, S. Joseph de Copertino, S. Conrad de Plaisance, Ste Sophronie de Tarente, etc.

provenait des jeûnes qu'il prolongeait parfois pendant une semaine, jusqu'au dimanche. Ni vin, ni bière, ni aucune boisson fermentée ne paraissait à sa table, si ce n'est quand il y recevait quelque étranger. On a remarqué que son visage, d'ordinaire si blême, s'animait de vives couleurs quand il guérissait des malades ou qu'il prédisait l'avenir : c'était comme un souffle de l'Esprit-Saint qui le transfigurait alors.

Enfin arriva le temps où le saint abbé devait recevoir la récompense de ses vertus. Il s'était retiré sur un monticule où se trouvait l'arbre auquel S. Berchond avait suspendu des reliques. Là, il ficha en terre deux branches de l'arbre, mesurant la longueur d'un cadavre, et il dit à ses religieux : « Je sens que Dieu m'appelle à lui : c'est ici que vous m'ensevelirez ». Il mourut le dimanche suivant, 12 décembre [1] de l'an 622 [2] et fut inhumé en grande pompe au lieu qu'il avait désigné, c'est-à-dire au haut de la butte du cap Hornu, là où s'élève aujourd'hui la chapelle de S. Valery.

[1] Voir notre tome I, page 265.

[2] C'est la date marquée dans les martyrologes d'Usuard, d'Adon, et adoptée par Mabillon, De Court, Boulongne, le *Gallia christiana*, D. Grenier, Baillet, Godescard, etc. Ce serait le 1er avril, d'après une addition postérieure au VIe siècle qu'on lit dans un martyrologe dit de S. Jérôme, publié dans le tome IV du *Spicilége* de d'Achéry. Cette date, vers laquelle inclinent les Bollandistes, a été adoptée par le Martyrologe romain.

[3] La mort du Saint ayant eu lieu un dimanche, ceux qui la marquent au 1er avril doivent nécessairement la rapporter à l'an 619, et ceux qui la mettent au 12 décembre, la fixer à 622. Ce dernier sentiment est le plus suivi. La date du 1er avril doit se rapporter à la première translation de ses reliques.

RELIQUES ET MIRACLES POSTHUMES.

L'abréviateur de Raimbert signale les miracles suivants comme attestés par des personnes dignes de foi.

Une jeune fille, aveugle depuis trois ans, fut conduite par ses parents au tombeau de S. Valery. En s'en approchant : « Quelle est donc, s'écria-t-elle, la lumière que je vois resplendir ? » — C'est l'oratoire du Saint, lui répondit-on. La jeune fille était guérie.

Des femmes qui traversaient le village d'Aoust-Marais s'y arrêtèrent pour prier à la chapelle que les païens convertis, dont nous avons parlé plus haut, avaient dédiée à S. Valery. Deux d'entre elles, la mère et la fille, passèrent outre. — « Pourquoi, dit cette dernière, irions-nous vénérer un homme que nous avons vu misérablement monté sur un âne ? — En effet, répondit la mère, comment ces paysans peuvent-ils glorifier la mémoire d'un homme aussi méprisable ! » — Mais, soudain, la fille fut atteinte aux jambes d'une douloureuse paralysie. Toutes deux, comprenant alors leur faute, retournèrent sur leurs pas, s'agenouillèrent, éplorées, dans le sanctuaire de S. Valery, où la guérison subite de la malade attesta une fois de plus la bonté et la puissance de l'ancien abbé de Leucone.

Nous avons raconté ailleurs [1] que S. Berchond, évêque d'Amiens, s'efforça inutilement, en l'an 625, de transférer dans sa cathédrale le corps de S. Valery.

Quand S. Blimont, revenu à Bobbio, eut reconstruit le monastère qu'avaient ruiné des pirates scandinaves, il transféra dans la nouvelle abbaye les reliques de S. Valery, ce qui n'empêcha point les pèlerins d'affluer toujours dans la chapelle où restait le tombeau primitif. Cette première translation eut probablement lieu au 1er avril.

[1] Voir tome I, page 265.

Les faits que nous allons raconter sont empruntés à un opuscule du XI[e] siècle, intitulé : *Relatio corporis S. Walarici et miracula.*

En 951, la châsse de S. Valery fut ravie de son sanctuaire, grâce à la complicité d'un indigne abbé, nommé Erchembault. Arnoul-le-Vieux, comte de Flandre, lui avait promis une énorme somme en échange de ces reliques. Après la prise de Montreuil, Arnoul, guidé par son complice, incendia le monastère et emporta la châsse à l'abbaye de Saint-Bertin (Saint-Omer), où elle fut déposée, le 24 août, dans la salle du Chapitre. Les religieux ayant émis quelques doutes sur l'identité du corps saint, l'abbé voulut ouvrir le coffret ; mais à peine s'y préparait-on qu'il fut enlevé par des anges et transporté sur le principal autel de l'église. Délivrés de leurs doutes, les moines se mirent à chanter un *Te Deum* d'actions de grâces.

L'abbaye de Saint-Valery ne devait rentrer en possession de son précieux trésor que le 2 juin de l'an 981. Dans notre biographie de S. Riquier [1], nous avons rapporté, d'après le moine Odon, l'apparition de S. Valery à Hugues Capet. Voici une autre version, un peu différente, que nous donne la chronique de l'abbaye de Saint-Bertin :

« S. Valery et S. Riquier apparurent en songe à Hugues Capet et lui dirent : « Vas trouver Arnoul, comte de Flandre, et dis-lui de restituer à leur église respective nos corps qui reposent maintenant à l'abbaye de Saint-Bertin. — Qui êtes-vous donc ? — Je suis Valery, et mon compagnon est Riquier, du Ponthieu. Fais bien vite ce que t'ordonne le Seigneur ». — Hugues remplit cette mission auprès d'Arnoul qui refusa d'obtempérer à cet ordre. Hugues, sans se déconcerter, lui dit : « Tel jour, tu m'apporteras ces corps saints à Montreuil ; si tu ne le fais pas de bon gré, je saurai bien t'y forcer ». Arnoul obéit et porta à Montreuil ces reliques dans deux coffrets en or et en

[1] Voir tome III, p. 442.

argent. Hugues les restitua à leur abbaye [1]. La nuit suivante, S. Valery apparut de nouveau à Hugues : « Puisque tu t'es conformé à ce qui t'était ordonné, lui dit-il, tu régneras sur les Francs, et tes successeurs garderont le sceptre jusqu'à la dernière génération *(usque in sempiternam generationem)*. C'est en effet ce qui arriva ».

Hariulfe et le traducteur en vers de la Relation des reliques de S. Valery, n'avaient parlé que de sept générations :

Suscipies regnum, rex dictus Francigenarum
Heredesque tui, simul unus bis quoque terni.

Nous avons dit ailleurs [2] ce qu'il faut penser de l'authenticité de cette prédiction.

Plusieurs miracles accompagnèrent la translation de ces reliques.

Un paralytique, nommé Hildegaire, s'adressa, plein de confiance, à ces restes vénérés : « N'es-tu pas Valery, l'ami de Dieu ? La lecture de l'Évangile m'a appris que tout est possible à celui qui croit : or, je crois que tu peux me sauver. Vas-tu donc passer et me laisser livré à mon malheureux sort ? Si tu veux un salaire pour ma guérison, je te promets de m'engager comme serf de ton abbaye. » Subitement guéri, le miraculé porta le corps de S. Valery dans ses bras jusqu'au monastère. Il y resta au service des moines et y fut enterré quelques années après.

Hugues Capet avait remplacé les clercs, qui gouvernaient l'établissement de S. Valery, par des Bénédictins, auxquels il donna pour abbé Restold, moine de Saint-Lucien de Beauvais. Sous sa garde vigilante, on vit bientôt refleurir l'antique discipline monastique.

La veille de la fête de S. Benoît, Fulcrade, successeur

[1] Sur la nouvelle châsse d'argent que fit faire Arnoul, on lisait ces vers :

Interius sanctus requiem cœpit hic Valaricus
Arnulphi præpotens prætio celestia sumens.

[2] Tome III, p. 441.

de Restold, priait dans le chœur de l'église. La foudre, en tombant, rasa son froc ; des pierres, venues on ne sait d'où, plurent dans le lieu saint. L'abbé ne ressentit aucun mal, et une religieuse, qui se trouvait là, prétendit que les trois candélabres allumés qui étaient sur l'autel s'étaient élevés en l'air pour repousser la foudre.

Sous l'abbatiat d'Adhélelme, une paralytique, nommée Berthe, était venue en vain solliciter l'intercession de S. Valery. « O grand saint, s'écriait-elle, en partant, je t'avais cru tout puissant pour rendre la santé ; mais, puisque tu ne te soucies pas de moi, je m'en retourne infirme, comme je suis venue ». Une honorable dame, témoin de son désespoir, lui fit reprendre espérance. Elle se remit donc à prier, et bientôt un bel enfant, vêtu de blanc, vint lui frotter doucement les membres, ce qui la guérit soudain. Par reconnaissance, elle prit le voile et partit ensuite.

La même guérison se produisit en faveur d'une vieille femme de Méneslies, *ex vico Menalio*, qui reprocha d'abord à S. Valery son indifférence, et qui bientôt, avec la même loquacité, bénit sa bienfaisante intervention.

Les deux miracles suivants eurent lieu sous l'abbatiat de Théodin. Warner et Hildin, tous deux anglais de naissance, revenaient de Rome. Le premier périt en traversant la petite rivière italienne de Turano ; le second, échappé à ce péril, en courut un autre en arrivant à Corbie, où il fut dépouillé par des brigands de tout ce qu'il avait. Il venait de traverser la Somme à la nage, près de Saint-Valery, quand un grand oiseau noir vint lui frapper la tête de ses ailes. C'était le démon qui s'emparait ainsi de son corps. Hildin se mit à courir par monts et par vaux, et allait se noyer dans la Somme, quand on le saisit pour le conduire à l'oratoire de Saint-Valery, où il fut introduit de force. Là, un moine l'interrogea : — « Comment t'appelles-tu ? — Je me nomme Rancinellus. — Pourquoi ? — Parce que je traîne les âmes des pécheurs à travers les ronces et les épines. — Pourquoi fermes-tu les yeux ? — J'aime les ténèbres et je hais la lumière. » L'eau bénite eut bientôt raison du démon qui disparut en jetant un grand cri et en

laissant après lui une odeur fétide. Au bout d'une heure, le pauvre Hildin revint à lui et remercia S. Valery de l'avoir délivré de cette horrible possession.

L'aventure d'un français, nommé Bérenger, est encore bien plus extraordinaire. Il faisait route vers Saint-Valery, quand deux hommes noirs, montés sur des chevaux encore plus noirs, l'abordent : — « Où vas-tu ? — Au monastère.— Ce n'est pas le chemin. » Et les deux cavaliers lui donnent des soufflets, le jettent à terre, et lui introduisent dans les oreilles deux fétus de paille qui le rendent sourd et muet. Arrivé à l'abbaye, Bérenger fut admis à l'hôpital. Là, des vers poilus lui rongeaient les oreilles, des ulcères défiguraient son visage ; c'était à tel point qu'il ne pouvait ni boire ni manger. Le père hôtelier lui dit un jour : « Il y a ici un puits que S. Valery a creusé de ses propres mains, si tu pouvais t'y laver la tête, je crois que tu t'en trouverais bien. » Le malade suivit ce conseil, commença à entendre et se fit conduire à l'oratoire de Saint-Valery. A peine avait-il prononcé la première syllabe de son nom que des globules de sang sortirent de sa bouche, de ses narines et de ses oreilles. Après que Bérenger, complétement guéri, eut séjourné encore quelque temps au monastère, il songea à retourner dans son pays. Une nuit qu'il se rendait à matines, le démon l'aborde : « — Où vas-tu ?—A l'église.— Suis-moi, je vais t'y mener. » Le démon le conduisit tout droit à la Somme ; mais Bérenger, sentant l'eau lui monter aux reins et devinant à qui il avait affaire, fit un signe de croix, se débarrassa ainsi de son traître guide, et revint au monastère où il résolut de finir ses jours, pour consacrer ses services au Saint qui l'avait deux fois sauvé.

Les Bollandistes ont publié en appendice le récit du miracle suivant :

Dans les premiers temps de l'abbaye, Gislebert de Druisencourt s'empara de quelques biens du monastère, situés à Feuquières *(territorio Fulcherensi)*. Frappé par S. Valery d'une douloureuse maladie, il reconnut ses torts, demanda pardon aux moines et leur dit qu'il renonçait à son usurpation. Ceux-ci décidèrent qu'on porterait

la châsse du Saint sur le territoire de Feuquières, comme signe de la reprise de possession. L'avocat de l'abbaye, nommé Raymond, se trouva blessé de n'avoir pas été consulté en cette affaire ; comme représentant du fisc royal, il mit opposition à cette procession, et fit fermer les portes de la ville. Les moines se trouvaient fort embarrassés : poursuivre ce projet, c'était s'attirer la vengeance d'un puissant avoué ; céder à son caprice, c'était contrecarrer les désirs de la population des alentours, accourue pour assister à cette solennité. Le parti de la prudence et de l'abstention l'emporta. Deux jeunes religieux, plus ardents, ne tinrent pas compte de cette décision ; ils déterminèrent le trésorier à leur confier les reliques. Les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes et les satellites de l'avoué, après avoir essayé d'employer la force, furent touchés de repentir et tombèrent aux pieds du Saint qui venait de reprendre possession de son domaine.

Au commencement du XI[e] siècle, l'abbé Bernard fit exécuter une nouvelle châsse avec l'inscription suivante :

Abbas Bernardus pietatis munere fultus
Hunc struxit loculum, gemmis auroque decorum :
Ossa beata Patris in quo posuit Valarici
Nominis ad laudem Christi per sæcla manentem.

On sait qu'en 1066, la flotte de Guillaume le Conquérant appareilla à Saint-Valery pour aller envahir l'Angleterre. Des vents contraires le retinrent pendant un mois dans les parages du cap Hornu. On eut recours alors à l'intercession de S. Valery, dont la châsse fut promenée sur la rade. Bientôt les vents prirent un cours favorable et la flotte put cingler vers les côtes anglaises. (Orderic Vital et Mathieu Paris.)

En 1197, alors que Richard-Cœur-de-Lion était en guerre avec Philippe II, roi de France, celui-ci ravitaillait ses armées au moyen de vaisseaux qui venaient

d'Angleterre à Saint-Valery. Richard l'ayant appris, accourut dans cette ville, s'empara des vivres, brûla les vaisseaux, incendia la ville et emporta les reliques du saint abbé de Leucone à Saint-Valery-en-Caux, où depuis longtemps déjà existait une église dédiée à notre Saint [1]. On ignore à quelle époque précise l'abbaye picarde rentra en possession de son précieux trésor.

En 1567, François Cocqueville, à la tête de 1300 calvinistes, s'empara de la ville de Saint-Valery. Les reliques du Patron furent préservées, grâce à la promptitude avec laquelle le maréchal de Cossé-Brissac reprit la place envahie.

En 1590, le cardinal Cajetan et son frère, patriarche d'Alexandrie, firent bâtir une chapelle à Turin, dans l'église Saint-André, pour y recevoir un corps saint qu'on croyait être celui de S. Valery, abbé de Leucone. Cette attribution était évidemment erronée. Les Bollandistes conjecturent que ces reliques étaient celles de S. Valery du Limousin, que quelque moine aurait portées en Italie, pendant les dévastations des Huguenots. (*Act. SS.*, 1 april., p. 26.)

Mathieu Jonault, visiteur de la congrégation de Saint-Maur, fit, le 16 août 1651, une recognition solennelle des reliques de S. Valery. L'énumération des ossements nous montre qu'alors son corps était à peu près entier. *(Ibid.)*

Jean de Vaulx, maître chirurgien à Poix, fit présent, en 1668, à l'église Notre-Dame de sa ville natale, d'un reliquaire d'argent contenant une partie du crâne de S. Valery.

En 1793, la magnifique châsse d'argent fut expédiée à la Monnaie. Les reliques furent brûlées au milieu même du chœur de l'église abbatiale. On voit encore aujourd'hui sur le pavé, où on les conserve avec soin, les traces de cette combustion sacrilége. La courageuse piété d'une femme parvint à sauver un ossement qui se trouvait dans

[1] L'origine de Saint-Valery-en-Caux est assez incertaine. Voir sur cette question controversée l'abbé COCHET, les *Églises de l'arrondissement d'Yvetot*, t. II, p. 6.

le socle d'un buste d'argent. On vénère cette relique dans la chapelle de Saint-Valery.

Il y avait jadis des reliques de ce Saint dans les abbayes de Saint-Riquier, de Saint-André-au-Bois (translation, le 5 févr. 1633), de Moraucourt, de Saint-Vaast d'Arras, de Saint-Lucien de Beauvais, de la collégiale de Saint-Quentin (893), à l'église des jésuites de Malines, à Poix, etc.

MONUMENTS.

Chapelle de Saint-Valery. — Là où fut inhumé S. Valery, sur une éminence située en face de la mer, non loin d'une fontaine qui porte le nom du Saint, fut érigée une chapelle, plusieurs fois reconstruite, mais toujours restée en vénération. De nombreux *ex-voto* en forme de navire témoignent de la confiante piété des marins. On va y invoquer le thaumaturge du Vimeu pour obtenir des vents favorables, pour délivrer de tout danger ceux qui sont en mer, et aussi pour la guérison de ceux qui sont atteints de folie. L'inscription suivante est gravée sur une table de bronze :

Cest ici le lieu et le
tombeau ou a esté enterré
le corps du glorieux
saint Vallery, patron de
ceste ville qui est mort
le deuxiesme de décembre
dans l'année de six
cent vingt deux, âgé de
soixante deux ans,
protecteur de tous
ceux qui ont
recours à luy —
1704.

ABBAYE DE SAINT-VALERY-SUR-MER. — Fondée par les libéralités de Clotaire II, reconstruite par S. Blimont, cette abbaye donna naissance à la ville qui porte aujourd'hui le même nom. Le monastère, occupé pendant quelque temps par des chanoines, rentra, sous Hugues-Capet, en la possession des Bénédictins. Il fut successivement dévasté par les Anglais, les Bourguignons et les Calvinistes. La révolution n'a laissé debout que l'église servant maintenant à la paroisse.

CHAPELLE DE SAINT-VALERY, A AMIENS.—Près des fossés de la ville, là où se trouve aujourd'hui la rue Saint-Denis, s'élevait une chapelle fondée très-anciennement en l'honneur des miracles que S. Valery avait accomplis dans le Ponthieu. Elle fut donnée en 1073 par le Chapitre de la cathédrale à l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux. Ce sanctuaire, enrichi d'indulgences pour les pèlerins, en 1770, servit de refuge aux chanoines de Fouilloy pendant la guerre de 1636. Peu de temps après, la chapelle tombait en ruines ; mais le souvenir de S. Valery était conservé par un autel.

L'ERMITAGE DE CAMBRON. — L'ermitage ou chapelle de Saint-Valery, près de Cambron, à l'entrée du bois de la Motte, attira de nombreux pèlerins, jusqu'en 1770, époque où ce sanctuaire fut démoli. La tradition raconte que S. Valery et S. Riquier, dans les visites réciproques qu'ils se faisaient, se reconduisaient à mi-chemin, jusqu'à une fontaine de Cambron, aujourd'hui tarie. C'est en face de cette fontaine, renommée pour la guérison des fièvres et des descentes, que s'élevait l'ermitage appelé le *Petit Saint-Valery*, où se sont succédé un certain nombre de solitaires. On montre encore les groseillers qui faisaient partie du jardin du dernier ermite. (PRAROND, *Canton sud d'Abbeville*, p. 127).

L'ERMITAGE DE CAHON. — Une fontaine dite de Saint-Valery coule dans le bois de Gouy. La tradition raconte

que l'abbé de Leucone se retirait parfois dans ces parages.

FONTAINE DE PONTS. — Il y avait jadis dans l'église de Ponts (canton d'Eu), une fontaine de S. Valery. C'est là, d'après la tradition, que ce thaumaturge a baptisé les paysans, convertis par le miracle du chêne sacré. (L'abbé COCHET, *Églises de l'arrondissement de Dieppe*, p. 339).

CULTE ET LITURGIE.

Dans notre biographie de S. Condède, nous avons mentionné qu'au VII[e] siècle ce saint anachorète érigea un autel à S. Valery, dans l'une des deux églises qu'il construisit à *Belcinæ*, non loin de Caudebec.

En 831, Louis le Débonnaire alla vénérer à Leucone les reliques de S. Valery. Il y signa, le 3 du mois d'avril, un diplôme en faveur de Centule.

Le Moyen-Age portait de nombreuses redevances au tombeau de S. Valery. La châsse était promenée dans l'enceinte des fortifications, chaque fois que la ville était menacée de quelque danger.

L'antique pèlerinage a perdu de son importance et de son éclat. Toutefois, la chapelle de Saint-Valery est toujours fréquentée ; on y fait brûler des cierges à l'emplacement de l'ancien tombeau. On n'invoque plus guère le saint abbé que pour obtenir une bonne navigation : autrefois, on le priait aussi pour la guérison des descentes et surtout de la folie.

Le culte de S. Valery est répandu dans une partie de la Normandie, principalement dans le pays de Caux. A Graincourt, au mont Jolibois, à Saint-Valery-en-Caux, à Fécamps, etc., on baptise fréquemment de son nom les enfants. Quelques légendes populaires attestent du crédit qu'on lui accordait jadis dans ces contrées. « Au grand déplaisir des habitants de Varengeville-sur-Mer, dit M.

Vitet (*Hist. de Dieppe*, p. 447), l'église n'est pas au centre, mais à une des extrémités, plantée comme un nid d'aigle sur la pente la plus élevée de la falaise. On dit que, fatigués d'aller chercher si loin les offices, ils résolurent un jour de démolir leur église et de se servir des matériaux pour la reconstruire au centre du village. Mais les vieillards vous racontent que S. Valery s'y opposa. S. Valery, patron de la vieille église, affectionnait le bord de la mer; et pour apprendre aux paroissiens que ce projet de translation n'était pas de son goût, que fit-il ? Lorsque l'église fut démolie, il transporta pendant une nuit toutes les pièces qu'on avait déjà charriées loin de la falaise et les remit en place. Les pauvres habitants, à leur réveil, ouvrirent de grands yeux, demandèrent pardon à S. Valery, et lui promirent d'être désormais moins tièdes et moins paresseux.»

Le nom de S. Valery est inscrit au martyrologe romain, dans ceux d'Adon, d'Usuard, de Bède, Molanus, H. Ménard, Bucelin, Du Saussay; dans plusieurs anciens calendriers de Corbie et dans nos litanies amiénoises du XIIIe siècle. Sa fête est marquée au 1er avril dans tous nos anciens bréviaires, y compris celui de 1667; au 12 décembre, dans nos bréviaires postérieurs, y compris le Propre actuel, ainsi que dans les anciens bréviaires de Noyon, de Beauvais, les Propres de Saint-Quentin, de Saint-Riquier, etc. A l'abbaye de Saint-Valery on célébrait, le 12 décembre, la fête de la déposition; le 1er avril, la translation des reliques; le 2 juin, la relation des reliques; et, le 9 juin, la fête de l'apostolat de S. Valery.

Aujourd'hui, la solennité patronale de S. Valery se fait sous le rit de première classe, le dimanche qui suit le 12 décembre.

Dans le diocèse d'Amiens, S. Valery est le patron de la ville et de l'église du Vimeu qui portent son nom; de Blangy-sous-Poix, Boismont, Lignières-hors-Foucaucourt, Nibas, Tœufles et Vraignes (Hornoy); dans le diocèse de Rouen, d'Anneville-sur-Seine, Criel, Fécamps, Fontaine-la-Mallet, Graincourt, Gainneville, Mont-Joli-Bois, Ponts, Onival, Quiberville, Saint-Valery-sous-Bures, Saint-

Valery-en-Caux (l'un des collatéraux), Varengeville-sur-Mer, Veulettes, etc.; dans le diocèse de Beauvais, de Gourchelles, Mereaucourt, etc. — Il y avait jadis des églises sous le vocable de S. Valery à Etretat, à Airaines ; un hospice à Abbeville, une chapelle castrale à Bernaville, etc.

Plusieurs localités portent le nom du saint abbé de Leucone : *Saint-Valery-sur-Somme ; Saint-Valery-en-Caux ; Saint-Valery-sous-Bures;* village du canton de Neufchâtel, qu'on appelait jadis *Saint-Valery-sur-Equiqueville* ou *en-Brai, Saint-Valery*, annexe de Launoy (Oise); *L'hermitage Saint-Valery*, dépendance de Cambron; *La Ferté-Saint-Valery*, dépendance de la ville de Saint-Valery.

Nous ne possédons plus les chants liturgiques composés en l'honneur de S. Valery par Elisachar, abbé de Centule, et par Enguerrand. Voici une hymne que nous empruntons au Propre de l'abbaye de Saint-Valery :

Huc vos, o populi, festa dies vocat,
Vos jugis nemores præsidii decet
Cujus vestra nitet nomine civitas,
Illum tollere cantibus.

Blandus jussa patris dum sequitur puer,
Agnus agnos alit, victima purior
Cœli deliciis impatiens flagrat
Ambit pascua cœlitum.

Divinos sitiens volvere codices
Tam castus dat amor discere litteras,
Doctus, currit ovans quam patitur sitim
His extinguere fontibus.

Tum patris profugus limina deserit
Non illum lacryma, verbera, non minæ
Terrent, claustra subit, cedere nescius,
Mitis se vovit hostia.

Virtutum radiis undique fulgurat,
Omnes attoniti prodigiis stupent ;
At quærit latebras, flet, gemit, omnibus
Semper lux nova, sol novus.

Hæc tellus stat adhuc nobilis ignibus
Tantis, quam docuit, nutrit adhuc fidem
Hanc spirat tumulus, dat radios cinis
Ardet fervida charitas.

Sit laus, etc.

ICONOGRAPHIE.

On croit reconnaître S. Valery et le miracle du chêne sacré dans un chapiteau de l'église Saint-Hildevert de Gournay. (Notice sur cette église par M. Cochet.)

Statues à la chapelle de saint Valery et à l'église de Ponts (contre-retable). — Buste plaqué d'argent à l'église de Saint-Valery. — Tableaux dans cette église, dans celle de Cambron, et à la chapelle de Saint-Valery. Ceux de ce dernier sanctuaire représentent l'apparition du saint abbé à Hugues-Capet, la translation de ses reliques, et la résurrection d'un pendu, avec cette légende explicative :

Sainct Walery sçachant de Hugues la vaillance,
Pour retirer son corps que la Flandres détient,
Il promet à ses hoirs la couronne de France,
Qui dans Louis le Juste encore se maintient.

—

Voiez Hugues le Grand, conducteur d'une armée,
Pour dégager ses os par les foudres de Mars,
Qui ne s'étonnerait? La mer inanimée,
Leur fait la révérence et se fend en deux parts.
(1639).

—

Sainct Walery se plainct que la cruelle Parque,
Avoit sur un gibbet joué de son effort,
Il gémit, pleure et prie, et de la noire barque,
En plein jour, en public, ressuscite le mort.

Offert à Dieu par Dom Waleri ant. Ozenne, religieux.......

L'apparition de S. Valery à Hugues Capet est aussi

représentée dans une fresque de la trésorerie de Saint-Riquier; on y lit cette inscription :

> Sainct Walery vīt āmichier
> à Hue Cappet le bon Roy
> pour ravoir le corps sāit Richier
> que Arnoul cōte prit p̄ desroy.

Nous mentionnerons encore un vitrail de Villers-Bretonneux, une gravure de Kussel, dans le *Calendarium benedict.*, t. II, p. 1 (le saint caresse des oiseaux), une gravure de Wolfgang, dans l'*Annus moriano-benedict.* (le saint fuit la maison d'un prêtre scandaleux), une image du Cabinet des estampes, t. XXII de la collection des Saints, f° 177 (le jeune Valery garde des moutons), enfin la gravure que donne le P. Cahier dans ses *Caractéristiques* (le saint caresse un oiseau, tandis que deux autres voltigent autour de lui).

BIBLIOGRAPHIE.

Raimbert, qui succéda à saint Blimont en qualité d'abbé de Saint-Valery, écrivit, vers l'an 660, la vie du fondateur de Leucone. Cette biographie, aujourd'hui perdue, parut plus tard trop prolixe aux moines de l'abbaye qui chargèrent un des leurs de retoucher cet opuscule et de l'abréger. Ce remaniement aurait eu lieu au XI[e] siècle, sous l'abbatiat de Théodin II, d'après les Bollandistes; au VIII[e] siècle, sous Théodin I[er], selon les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*. Baillet suppose à tort que l'abréviateur a pu ajouter quelque chose de son propre fonds, puisqu'il déclare lui-même n'avoir fait que polir et abréger l'œuvre de Raimbert. Cette vie a été publiée par Surius, au 1[er] avril (t. IV, p. 10); par Mabillon (*Act. SS. O. S. Ben.* t. II, p. 76); par Henschenius (*Act. Sanct.* t. I april., p. 14, et par Migne (*Patrol. lat.* t. 156, p. 535).

Vers l'an 1062, sous Théodin II, un moine anonyme de Saint-Valery, qui paraît être originaire du diocèse de Rouen, rédigea une histoire de la translation du corps de S. Valery, qui se fit, en 981, du monastère de Saint-Bertin à sa propre église. Cette relation, que nous avons analysée, a été publiée par les Bollandistes (t. I, april.) et par Mabillon (*Act. SS.*, t. VII, p. 556). La traduction en vers qui en fut faite, dès le XIe siècle, sous l'abbatiat de Bernard, ne nous apprend rien de nouveau, si nous en jugeons par les quelques fragments qu'ont édités les Bollandistes, en y ajoutant le récit du miracle de Feuquières.

Dom J.-B. Boulongne, moine de Saint-Valery, mort le 2 janvier 1691, a laissé en manuscrit une *Vie de S. Vallery et l'histoire de l'abbaye où il est traité de sa fondation jusqu'en l'an* 1314. Il existe plusieurs anciennes copies de cet ouvrage : celle que nous avons consultée, sans grand profit, appartient à M. l'abbé Duez, aumônier de la Maison centrale de Doullens, qui nous a prêté en même temps un autre manuscrit du XVIIe siècle, œuvre anonyme, encore inférieure, où les noms de lieux sont défigurés comme à plaisir : Luxeuil se change en *Luaville*, Autume en *Nahan*, Leuconaus en *Lovenau*, l'Isère en *Bidar*, saint Riquier en *Richard*, etc.

Outre ces documents et les ouvrages cités dans le cours de cette biographie, nous avons consulté :

MANUSCRITS : Anciens bréviaires monastiques. — Collection de Dom GRENIER, t. CXII, f° 4. — Renseignements du Dr Goze et de l'abbé Frechon.

IMPRIMÉS : VINCENT DE BEAUVAIS, *Spec. hist.*, lib. XXIII, c. 21. — JEAN DE LA CHAPELLE, *Chronic. Centul.*, c. 21. — MALBRANCQ, *De Morinis*, I, 297, 304; II, 11, 543. — BLONDIN, *Versus panegyrici in laudem Walarici, etc.* Rothomagi, 1554, in-4°. — YÉPEZ, *Chron. de l'Ordre de S. Benoît,* trad. de MATHIEU, t. II, p. 60. — TOUSSAINT-DUPLESSIS, *Descript. de la Haute-Normandie*, I, 109 ; — *Proprium Sancti Valarici.* — Le P. IGNACE, *Hist. ecclés. d'Abbeville*,

pp. 463, 498. — D. GRENIER, *Introd.*, p. 306; — *Gallia christian.*, t. X, p. 1231 et 1234. — LONGUEVAL, *Hist. de l'Église gallicane*, III, 390, 436. — D. MARTÈNE, *Thesaur. anecd.*, t. III, 458, 554, 566; — *Mercure de France*, août 1730, p. 1742. — MABILLON, *Annal. bened.*, I, 295, 317, 335, 348; III, 510. — BULTEAU, *Hist. de l'Ordre de S. Benoît,* tome I. — LE COINTE, *Annal. eccl. Franc.*, II, 315, 655, 729, 750; — *La Vie de S. Valery*, *telle qu'elle a été écrite dans le VIII*e *siècle... traduite du latin et augmentée de notes*, *Abbeville,* 1821, in-18 de 40 pages (cette brochure a pour auteur le docteur Ravin). – LOUANDRE, *Hist. d'Abbeville*, I, 28, 103, 109, 115; *Biographie d'Abbeville*, 319; – *Revue archéol.*, VI, 448;— *Revue de Rouen*, nº du 5 mai 1842, p. 228. – DUSEVEL, *Lettres sur le département de la Somme,* p. 34. — PRAROND, *Saint-Valery et les cantons voisins*, II, 50, 55, 59, 152. — FL. LEFILS, *Hist. de Saint-Valery*, 19, 42, 164. — L'abbé COCHET, *la Normandie souterraine*, 324, 334; *Églises de l'arrond. d'Yvetot*, II, 6; *Églises de l'arrond. de Dieppe*; *La Seine-Infér.*, 241, 318, 324, 361, 367. — *Recueils hagiographiques* de GONONI, H. MÉNARD, GAZET, CÉRIZIERS, RIBADENEIRA, GIRY, BAILLET, GODESCARD, JUSTE et CAILLEAU, l'abbé DARAS, Mgr Paul GUÉRIN, M. Charles BARTHÉLEMY, M. l'abbé PÉTIN, etc.

S. VULPHY

CURÉ DE RUE.

7 Juin. — † 643.

Les Actes de S. Vulphy [1] n'existent plus, et l'on ne connaît sa vie que par le résumé que nous en a donné Malbrancq, d'après les monuments de l'église de Rue. Les quatre biographes modernes de S. Vulphy : Simon Martin, Brousse, Nicolas François et A. Blier n'ont réussi à composer chacun un opuscule biographique qu'en surchargeant leur récit de réflexions pieuses, de lieux-communs et de digressions. C'est donc surtout aux indications de Malbrancq que nous devons nous en rapporter.

S. Vulphy naquit à Rue vers la fin du VI[e] siècle; sa riche nature, complaisamment cultivée par des parents chrétiens, produisit bientôt de nombreux fruits. Ses qualités intellectuelles, la rapidité de ses progrès, l'application de son esprit, la sincérité de ses vertus, lui ouvrirent bientôt les rangs de la

[1] *Vulflagius*, *Vulphlagius*, *Wulflagius*, *Wlflagius*, *Wlflius*, *Vasnulflus*, *Vasnulfus* — *Vulfli*, *Vulphly*, *Vulfy*, *Vulflix*, *Vulphle*, *Vulfle*, *Vulphlage*, *Vulflage*, *Wulphly*, *Wulfly*, *Wulfle*, *Wulphi*, *Wulphy*, *Wlfly*, *Wlphy*, *Ulphage*, *Ulphy*, etc.

cléricature. Mais il ne persévéra point dans son projet et se maria avec une jeune personne accomplie, les ordres mineurs qu'il avait reçus n'étant point un empêchement à une union légitime. Les trois filles qui naquirent de ce mariage s'appliquèrent, comme leurs parents, au service de l'église. Vulphy avait continué de porter la tonsure et de se vêtir de la longue robe noire des clercs; il remplissait des fonctions analogues à celles de nos sacristains.

Le curé de Rue étant venu à mourir, les vœux de la population se portèrent sur Vulphy. On prétend que ce fut S. Riquier qui le détermina à recevoir le sacerdoce des mains de S. Berchond, évêque d'Amiens. Vulphy dut obtenir le consentement de sa femme, se séparer d'elle et ne plus la considérer que comme une sœur. Il n'en fut pas toujours ainsi, et l'ancien époux reprit les droits auxquels il avait renoncé pour toujours. Bientôt atteint par le remords, le pasteur pénitent ne craint pas d'avouer sa faute du haut de la chaire et il se proclame indigne d'exercer désormais le ministère paroissial. Pour expier sa criminelle faiblesse, il entreprend un pèlerinage à Jérusalem [1] et l'accomplit dans les

[1] Blier le fait aussi aller à Rome.

M. Lud. Lalanne a publié un intéressant mémoire intitulé : *Des Pèlerinages en Terre-Sainte avant les Croisades*. Voici les saints qu'il mentionne comme ayant accompli ce voyage dans le cours des VIe et VIIe siècles : S. Cado, évêque de Bénévent, S. Siméon l'Égyptien, S. Martin, archevêque de Brague, S. David, archevêque de Ménévie, S. Paterne, S. Téliau, évêque de Landaff, S. Antonin, S. Petrock, abbé en Cornouailles, S. Bertaut, ermite à Chaumont, S. Amand, ermite à Beaumont, S. Bercaire, abbé de Montiérender, S. Théodore de Sicée et S. Vulphy.

plus dures conditions de jeûnes et de privations de tout genre. La seule joie qu'il goûtât, c'était la pensée de suivre les traces du Sauveur dans sa voie douloureuse et de les baigner de ses larmes.

A son retour à Rue, le pieux pèlerin fut à peine reconnu par ses compatriotes, tant ses traits étaient défigurés par une barbe inculte et par l'empreinte des macérations. Ce fut en vain qu'on le supplia de reprendre sa charge pastorale. Comptant pour rien ses dures expiations, et voulant édifier, par une persévérante pénitence, ceux qu'il avait scandalisés par sa chute, il se confina dans la vie anachorétique. Auparavant, il appela auprès de lui ses filles, ne pouvant se déterminer à supporter la vue de leur mère [1] et les décida toutes trois à embrasser la vie religieuse. Après s'être dépouillé de tous ses biens, il se rendit à deux lieues de là, près de Regnière-Ecluse, dans le bois de la Chelle, dont le nom, encore aujourd'hui, perpétue le souvenir de la cellule (*cella*) de l'anachorète.

Bien qu'aucune route tracée ne conduisît dans cette âpre solitude, on se rendit bientôt en foule auprès de l'austère pénitent, dont les mortifications étaient une prédication perpétuelle. Ses prières ardentes se prolongeaient pendant la nuit; il n'interrompait ses jeûnes que par un peu de pain sec; ses conversations, étrangères aux intérêts de la vie présente, ne roulaient que sur l'éternité. Pour puiser l'eau qui lui était nécessaire, il se rendait à

[1] C'est du moins ce que dit Malbrancq. D'après Simon Martin, sa femme serait morte avant le pèlerinage de Jérusalem.

une demi-lieue de là, par un chemin qu'il avait pratiqué à travers les ronces et les broussailles et dont rien dans l'avenir ne devait effacer le tracé. « Dieu, dit Simon Martin, a fait que la sente qui conduisoit S. Vulphy de son hermitage à cette fontaine, soit demeurée des siècles entiers aussi battue et frayée que si quantité de personnes y eussent marché continuellement, quoiqu'elle fût écartée bien loing du chemin ordinaire. Il n'y croissoit pas une herbe ou chardon, et si par hazard il y tomboit quelque graine, elle se conservoit entière sans germer ou pourrir sur la terre. Jusques-là mesme qu'une fois des laboureurs qui vouloient abolir ce sentier traînèrent leurs charrues à travers pour le confondre avec les champs voisins. Mais, la récolte des grains estant faite vers la fin de l'année, on trouva la sente aussi nette et entière que si elle n'eust été jamais labourée ny semée ». Adrien Blier ajoute que de son temps, c'est-à-dire vers la fin du XVIII[e] siècle, ce sentier s'appelait encore *la Voie du prêtre*.

La tradition raconte que l'ermite de Regnière-Écluse était parfois visité par S. Valery, par S. Riquier et par S. Josse, et qu'on allait le voir non-seulement de divers points de la Morinie et du Ponthieu, mais même d'au-delà les mers.

S. Vulphy mourut un an ou deux avant S. Riquier, c'est-à-dire vers l'an 643 [1], et fut inhumé dans sa solitude de Regnière-Ecluse. Plusieurs miracles, dit Simon Martin, furent obtenus depuis par

[1] En 630, d'après Dom Grenier, Simon Martin, Giry et ceux qui, à tort, font mourir S. Riquier vers l'an 630.

son intercession. Un paralytique se trouva subitement guéri en entrant dans l'église de Rue. Une femme, minée par la fièvre, fut avertie en songe par S. Vulphy d'aller visiter sa cellule de Regnière-Ecluse ; elle y recouvra une santé parfaite.

RELIQUES.

Lorsque les religieux de Centule réclamèrent à ceux de Forestmontiers le corps de S. Riquier (octobre 645), ceux-ci demandèrent en échange le corps de S. Vulphy, inhumé dans un domaine qui appartenait à l'abbaye de Centule. Cette convention étant acceptée, les religieux des deux monastères se rendirent à Regnière-Écluse, et la levée du corps, dit Malbrancq, se fit solennellement en présence des comtes de Ponthieu, de Boulogne et d'Hesdin.

Selon les uns, Arnoul le Vieux, comte de Flandre (919-964), qui s'était emparé du Ponthieu, aurait volé les reliques de Forestmontiers, comme il le fit des corps de S. Riquier et de S. Valery, et les aurait transportées dans la ville de Montreuil-sur-Mer. Selon d'autres, ce serait la crainte des Normands qui, au IXe ou au Xe siècle, aurait fait abriter dans cette ville fortifiée le corps de S. Vulphy. Toujours est-il que son culte s'y établit puissamment, qu'il devint un des patrons de la ville et qu'on lui érigea deux églises paroissiales, l'une dans l'intérieur de la cité et l'autre hors les murs.

Le 20 avril 1435, le corps de S. Vulphy fut transféré, par l'évêque Jean, coadjuteur de Jean le Jeune, dans une nouvelle châsse d'argent. On trouva dans l'ancienne, sur une lame d'argent, une inscription ainsi conçue : *Hic continetur corpus sancti Vulphlagii, confessoris.*

Les habitants de Rue, attristés de ne point posséder une importante relique de leur patron, adressèrent à ce sujet une supplique à Richelieu, qui se trouvait dans leur ville

en 1632. Le cardinal mit en oubli sa promesse. La même demande fut adressée le 5 juin 1634, par le maire et les échevins, à Lefebvre de Caumartin, qui faisait sa visite pastorale à Rue. Le prélat, considérant la légitimité de ces désirs, se rendit à Montreuil le 7 juin et obtint facilement le consentement des religieux de Saint-Sauve pour distraire une partie du corps de S. Vulphy. Les ossements destinés à Rue étaient déjà extraits de la châsse, quand les habitants de Montreuil, informés de ce fait, organisèrent une émeute populaire. Au nombre de plus de 2,000, ils prennent les armes, envahissent l'église, sonnent les cloches, terrassent le prélat, le couchent en joue et se livrent sur lui à de coupables sévices. On l'emporte dans la cellule d'un religieux, dont la porte est bientôt brisée. Protégé enfin par le gouverneur de la ville qui avait demandé main-forte à la garnison, M. de Caumartin put, vers le soir, être mis en sûreté à la citadelle d'où il sortit le lendemain matin par une porte secrète. Arrivé à Amiens le 25 juin, l'évêque lança l'interdit sur la ville et ses faubourgs et, le 29, écrivit au pape Urbain VIII pour l'informer de ces déplorables événements. Le 28 juillet, sur la demande du maire et des échevins, il voulut bien suspendre l'interdit et proroger successivement cette faveur jusqu'au 30 septembre 1635, afin de donner aux coupables le temps de se repentir et de réparer leurs fautes. Cette indulgence n'ayant porté aucun fruit, l'interdit reprit son cours. Le maire et les échevins de Montreuil présentèrent alors une requête au Roi pour faire lever l'interdit. Le roi envoya sur les lieux M. de Miromesnil, maître des requêtes, pour faire une enquête et juger l'affaire conjointement avec le présidial d'Abbeville. Le 23 août 1635, six habitants de Montreuil furent condamnés à être pendus en effigie ; deux autres furent bannis pour cinq ans, cinq autres pour trois, quatorze pour un an ; un certain nombre furent condamnés à l'amende. M. de Caumartin obtint la grâce de tous les coupables et fit commuer leur peine en une amende générale de 1,600 livres. Cette condamnation civile n'ayant point amené encore un véritable repentir,

au point de vue religieux, M. de Caumartin s'adressa à l'Assemblée du clergé de France pour lui demander ce qu'il y avait à faire en pareille occurence. L'Assemblée examina les faits, loua la mansuétude de l'évêque, résolut de poursuivre elle-même la réparation du délit religieux, et délégua Victor Bouthellier, coadjuteur de l'archevêque de Toulouse, pour que satisfaction complète fût rendue aux droits épiscopaux. Par suite de négociations et du consentement du corps municipal, il fut décidé que plusieurs fragments des reliques de S. Vulphy seraient donnés à l'église de Rue et à la cathédrale d'Amiens ; que les principaux moteurs du désordre, revêtus d'un habit de pénitence, transporteraient processionnellement à Amiens ces reliques et qu'ils seraient accompagnés des officiers municipaux. Toutefois, on réfléchit que les Espagnols rôdaient sur les frontières et que la procession pourrait fort bien être inquiétée par l'ennemi. Ce projet fut donc modifié, et la cérémonie ne dut avoir lieu que de l'église Saint-Sauve à l'église suburbaine de Notre-Dame.

Le 20 septembre, Lefebvre de Caumartin publia la levée de l'interdit, ordonna que quelques fragments des reliques seraient distraits de la châsse et déposés à l'église Notre-Dame, en attendant qu'ils fussent transférés à Rue et à la cathédrale ; que son aumônier, Nicolas Lefebvre, exécuterait cette ordonnance ; qu'une messe solennelle de S. Vulphy et un luminaire perpétuel de cire seraient fondés aux frais de la municipalité montreuilloise qui, à cet effet, fournirait une rente de 140 livres ; enfin qu'une inscription sur marbre, placée dans la cathédrale, rappellerait la mémoire de ces faits et de la grâce des coupables, obtenue du roi par l'évêque d'Amiens.

Le 28 septembre 1635, en présence de Victor Bouthellier, de Gabriel Beauvau, évêque de Nantes, du maire et des échevins de Montreuil, le délégué épiscopal retira, de la châsse de S. Vulphy, la mâchoire inférieure pour l'église de Rue et deux fragments de *tibia* pour la cathédrale.

Dans les rangs de la procession qui se rendit à Notre-

Dame de Montreuil, on remarquait, à leurs signes de repentir, les coupables qui devaient leur grâce à l'entremise de Caumartin. Nicolas Lefebvre prononça l'absolution de l'interdit et l'on rédigea un procès-verbal qui, en constatant tous ces faits, attestait en même temps le repentir des habitants de Montreuil *(Acta Monstrol. interdicti).*

La réception de la mâchoire inférieure de S. Vulphy eut lieu à Rue avec une grande pompe. Les deux autres reliques destinées à la cathédrale furent apportées à l'église Saint-Jacques où le Chapitre, précédé de la châsse de S. Domice, alla les chercher processionnellement, le 28 octobre. Le clergé de la ville et tous les ordres religieux assistèrent à cette cérémonie. Les deux reliques furent renfermées dans une petite châsse de cuivre doré et placées dans la chapelle où reposait le chef de S. Jean-Baptiste. L'exposition solennelle en avait lieu, tous les ans, le 7 juin.

Une translation de châsse se fit à Rue, sous l'épiscopat de Mgr de La Motte. D'après le témoignage du P. Ignace on y conservait aussi « le bras de S. Vulphy, garni d'argent et de pierreries » ; la mâchoire seule y est vénérée aujourd'hui.

La châsse de l'église Saint-Sauve, décorée de huit figures en argent, a passé au creuset révolutionnaire. L'église paroissiale ne possède plus que quelques vertèbres de S. Vulphy.

Il y avait jadis une de ses reliques à Saint-Pierre d'Abbeville; on en conserve encore aujourd'hui une au Crotoy.

CULTE.

Le culte de S. Vulphy est bien tombé en décadence. On se rend encore à son ermitage, le lundi de la Pentecôte, mais c'est plutôt une promenade d'agrément qu'un pèlerinage.

S. Vulphy est le patron de Rue ; il l'était autrefois d'une

église paroissiale de Montreuil, construite en 871 et détruite sous Louis XIII. L'église Saint-Waloy l'avait pour second titulaire.

Le nom de ce Saint est inscrit au 7 juin dans quelques anciens martyrologes de Saint-Riquier, dans ceux de Du Saussay et de Châtelain.

On faisait sa mémoire au 8 juin dans les bréviaires de 1746 et de 1840. A Rue, d'après une ordonnance de M. de La Motte, on célébrait, au premier dimanche d'octobre, la translation de 1635.

Nous empruntons l'hymne suivante à l'office rédigé par Blier :

Psallam, Ruenses ; fausta datur Ruæ
Solemnitatis Wlphlagii dies ;
Psalmis et hymnis personantes
Corde bono simul ore dulci.

Ruæ gementi lætitiam parat
Deus, ministrum procreat alterum ;
Tanget, jubebit, corda movit
Wlphlagium miserando monstrat.

Pastor, sacerdos, dux novus annuit,
Nostræ salutis se cupidum probat ;
Ducit, tuetur, nutrit ; ultimo
Pascit oves vigil, astat aris.

O quantus ardor, quantaque charitas !
Sponsam relinquit, suscipiens onus :
Pondus diei fert et æstus
Sponte gregem regit et gubernat.

Celeste pectus devorat ignifer
Zelus, salutis pascua porrigens ;
Mysteriorum fit fidelis
Et vigilans ovium minister.

Ovem studebit quærere perditam,
Vagam reducet, protegit integram,
Pastor fovebit vulneratam
Wlphlagius referens ovili.

Inter nocentes assidua preci
Stans numen inter, sacrifica manu
Cœlum minaces ponit iras,
Pastor adest, mediator adstat.

Sit summa Patri, summaque Filio,
Unique compar, sit tibi, Spiritus,
Laus, qui coronasti supremos
Wlphlagii meriti labores. Amen.

ICONOGRAPHIE.

Un tableau relatif à l'émeute de Montreuil se trouvait jadis à la cathédrale, dans la chapelle du chef de S. Jean-Baptiste. Ce tableau commémoratif est ainsi décrit par Pagès : « M. de Caumartin, vêtu d'une belle chappe d'étoffe cramoisie, à grandes fleurs d'or, est peint à genoux sur un prie-Dieu devant la petite châsse des reliques de S. Vulphi. L'aumônier et chanoine de ce grand évêque, appelé Mgr Lefebure ou plutôt M. Mathieu Guillon, chanoine et aumônier de Mgr de Caumartin, est représenté en pied, vêtu d'un surplis, et, au bas de ce tableau, on voit l'écu des armes de Mgr de Caumartin qui porte *burelé d'argent et d'azur de dix pièces.* »

Nous ne trouvons plus à mentionner qu'un vitrail moderne de Villers-Bretonneux et une statue exécutée par M. Duthoit pour la chapelle du Saint-Esprit, à Rue.

BIBLIOGRAPHIE.

Les Bollandistes, au tome II de juin, p. 30, ont reproduit le texte de Malbrancq et l'ont accompagné d'un commentaire historique.

Collection de D. Grenier, paquet 4, article 5. — Malbrancq, *de Morinis*, II, 31-37, 333, 627. — *Acta Monstroliensis interdicti ad Urbanum* VIII, Pont. Max. Lutetiæ,

1636, in-4°. — P. IGNACE, *Hist. eccl. d'Abbeville*, p. 425. — *La Vie de S. Wlphly, confesseur, patron, prestre et curé de la ville de Rue, en Ponthieu, au diocèse d'Amiens*, par le P. SIMON MARTIN, parisien, religieux de l'ordre des Minimes. Paris, 1636, in-12. — *Vie de S. Vlphly*, par BROUSSE, Paris, 1644, in-12. — *Vie de S. Vlphly*, par NICOLAS FRANÇOIS. Amiens, Caron-Hubault, 1739, in-12. — *Office de S. Wlphli, patron et curé de la ville de Rue, dédié aux paroissiens de ladite ville et de sa banlieue.* Amiens, 1771, in-16 (par ADRIEN BLIER). — *Collection des procès-verbaux des assemblées du clergé de France*, 1768, t. II, p. 799. — *Manuscrits* de PAGÈS, I, 108; V, 506, 507, 510; VI, 64. — DE SACHY, *Hist. des évêques d'Amiens*, p. 224. — LOUANDRE, *Biographie d'Abbeville*, 331; *Histoire d'Abbeville*, II, 181. — MIOLAND, *Actes de l'Église d'Amiens*, I, 219. — E. PRAROND, *Canton de Rue*, 113, 310, 420; *Hommes utiles de l'arrondissement d'Abbeville*, 222. — FL. LEFILS, *Hist. de Montreuil*, 35, 291; *Géographie de l'arrondissement d'Abbeville*, 321. — *Recueils hagiologiques* de GIRY, de SIMON MARTIN et de Mgr GUÉRIN.

S. WALBERT

COMTE DE PONTHIEU

2 Mai. — VIIe Siècle.

S. Walbert, ayant été honoré le 2 mai dans les abbayes de Sithiu et de Saint-Valery, nous ne pouvons nous dispenser de lui réserver une place dans cette galerie; mais nous devons nous hâter de dire que ce culte, selon nous, provient de la confusion qui a été faite de ce comte de Ponthieu avec S. Walbert, évêque de Meaux et avec S. Waldebert ou Walbert, abbé de Luxeuil.

Walbert n'était point, comme l'a cru Du Cange [1], fils d'Hagneric, un des principaux officiers de Théodebert II, roi d'Austrasie, ni frère de S. Faron. Le savant historien a confondu ainsi un évêque de Meaux avec notre comte de Ponthieu, dont la généalogie est parfaitement ignorée. Cette erreur est de vieille date, puisqu'on la trouve dans la Chronique d'Iperius.

Walbert est simplement qualifié de comte par Folcard; de comte de Ponthieu, de Tournai et d'Arques

[1] *Hist. des comtes de Ponthieu*, ms. de la Bibl. nat., suppl. franç., n° 1209, f° 3 et 5.

par Iperius; de comte de Ponthieu, de Saint-Pol et de Guînes par Lambert d'Ardres; de comte de Ponthieu, de Ternois et d'Arques par Du Cange. D'après ce dernier écrivain [1], Walbert aurait hérité des domaines du duc Haymon dont le fils, Ursin, se serait fait moine. M. Lefebvre, dans sa *Liste des comtes de Ponthieu*, fait de Walbert le successeur de Drochtric ou Dordhict et non point d'Haymon. D'après M. Louandre, il aurait gouverné une partie du Ponthieu en même temps que Sigefroi et Haymon. Ce qui nous paraît certain, c'est que Walbert vivait encore en 668, époque où il fit don à l'abbaye de Sithiu du village d'Arques, situé près de Saint-Omer [2]. Or, Drochtric était gouverneur du Ponthieu quelques années après la mort de S. Josse (669), comme le prouve la violation qu'il fit du tombeau de ce Saint [3]; il faut donc placer Walbert avant Drochtric ou lui faire gouverner simultanément une autre partie du Ponthieu. Rappelons-nous d'ailleurs que, dans le Nord de la France, la dénomination de comte n'est devenue un titre attaché à la terre que dans le courant du XII[e] siècle et qu'antérieurement il n'y avait pas de comtés proprement dits, mais des officiers de la couronne placés à la tête des *pagi*. Quand le *pagus* était d'une grande étendue, le gouvernement pouvait en être divisé et confié à plusieurs fonctionnaires.

Walbert épousa Ragentrude et en eut un fils,

[1] *Loc. cit.*, f° 5.

[2] Cet acte de donation est cité par M. Guérard, page 27 du *Cartulaire de Saint-Bertin.*

[3] Voir notre tome III, p. 104.

que S. Bertin, abbé de Sithiu (Saint-Omer), tint sur les fonts du baptême et auquel il donna son propre nom. Voici ce que nous raconte à ce sujet l'auteur de la plus ancienne *Vie de S. Bertin* (IXe siècle).

Walbert était un noble personnage, décoré du titre de comte, selon les vaines dignités de ce siècle[1]. Son épouse s'appelait Regendhat ou Regentrude. S. Bertin, abbé de Sithiu, qui, en baptisant leur fils, lui avait donné son propre nom, était le directeur spirituel de cette famille. Walbert, quand il allait communier à l'église abbatiale, ne manquait jamais de demander la bénédiction du saint abbé. Un jour que, pressé par ses affaires, il avait omis ce pieux usage, un moine nommé Dodon, vint en prévenir S. Bertin qui, doué de l'esprit de prophétie, s'écria : « Walbert a cru, en se hâtant, parvenir plus tôt chez lui : mais il se repentira de n'avoir point sollicité ma bénédiction accoutumée.» En effet, ce jour là même, vers le soir, un exprès, arrivant au monastère de Sithiu, vint annoncer que Walbert, renversé par son cheval, s'était brisé une cuisse et que, entre la vie et la mort, il reconnaissait la culpabilité de sa précipitation et se recommandait aux prières de celui dont il avait omis de réclamer la bénédiction. Le vénérable abbé, touché de compassion envers son ami, ordonna à un de ses religieux d'aller chercher pour le blessé

[1] Fuit quidam vir nobilis, honorificus, etiam comes, secundum vanam hujus seculi dignitatem, nomine Waltbertus. Uxor vero ejus Regendhat fuit nuncupata. — *Vita prima*, c. 2, apud BOLLAND., 5 sept.

du vin qu'il trouverait dans l'œnophore de la sacristie. Le moine ayant répliqué qu'il n'y en avait plus : « Allez, lui dit-il, puiser dans ce vase que vous croyez vide. Notre-Seigneur se chargera lui-même de procurer à notre ami un breuvage salutaire. » Le moine trouva en effet dans le vase qu'il croyait vide un vin de délicieuse odeur qui fut expédié par l'exprès à Walbert. Aussitôt que celui-ci en eut bu, il recouvra une santé parfaite.

C'est par reconnaissance pour cette guérison miraculeuse que le comte de Ponthieu fit don en 668, à l'abbaye de Sithiu, de son domaine d'Arques lequel, d'après la *Chronique de Guînes et d'Ardres*, comprenait les localités suivantes : « Sithiu, Longuenesse, Kelmes, Aquin, Quoyeque, Audenfort et Scalles. » Plus tard, S. Bertin, fils de Waldebert se fit moine à l'abbaye de Sithiu. Voilà tout ce que l'on sait de notre comte de Ponthieu. Des écrivains modernes ont dit qu'il mourut le 5 septembre, âgé de 69 ans, qu'il fut enterré au monastère de Saint-Bertin, où il aurait même été moine : mais ces assertions ne nous paraissent reposer sur aucun ancien document.

Folcard, qui écrivit au XI[e] siècle une nouvelle *Vie de S. Bertin*, est le premier qui ait avancé que Walbert se fit moine à Luxeuil et qui l'ait ainsi confondu avec le célèbre abbé de ce monastère. Cette erreur a été reproduite par Iperius, Molanus, Méier, Lambert d'Ardres, Malbrancq et presque tous les hagiographes modernes. Le P. Stilting [1] a fort bien

[1] *Acta Sanct.*, 5 sept., p. 573.

remarqué qu'il est impossible que Walbert ait succédé à S. Eustase, abbé de Luxeuil, mort en 625, puisque ce n'est que vers 639 que S. Bertin vint évangéliser la Morinie et qu'il faut laisser encore s'écouler un certain nombre d'années pour placer la guérison miraculeuse du comte de Ponthieu par S. Bertin. Il y a donc là un anachronisme d'une vingtaine d'années pour le moins, de quarante peut-être. Comprendrait-on d'ailleurs que le premier biographe de S. Bertin, racontant longuement l'aventure de Walbert, ait omis de dire qu'il se fit moine à Luxeuil et ne lui ait pas décerné le titre de saint auquel il aurait eu droit. Ajoutons que S. Waldebert de Luxeuil mourut en 665 et que notre Walbert fit la donation d'Arques en 668. Il ne faut donc ajouter aucune confiance à la longue biographie qu'a composée Malbrancq, en confondant en un seul personnage Walbert ou Gaubert, évêque de Meaux, S. Waldebert abbé de Luxeuil et Walbert, comte de Ponthieu.

C'est par suite de cette erreur que Walbert a été honoré dans les abbayes de Saint-Bertin et de Saint Valery, le 2 mai, jour de la fête du troisième abbé de Luxeuil, et que la qualification de saint lui a été donnée.

Baillet nous dit que « on a quelquefois transporté les reliques du saint abbé de Luxeuil en Alsace, en Champagne et jusqu'en Basse-Picardie, *dans quelques-unes des terres qu'il a données à son abbaye*, » Si cette dernière translation a eu réellement lieu (nous n'en avons trouvé nulle trace), elle n'a pu être faite qu'après le XI[e] siècle, à une époque où

s'était opérée la confusion que nous venons d'éclaircir. Mais nous croyons que notre histoire diocésaine ne peut revendiquer le nom de S. Waldebert que comme ayant envoyé S. Théofride, un de ses religieux, pour être le premier abbé de Corbie.

BIBLIOGRAPHIE.

MANUSCRITS : DU CANGE, *Hist. des comtes de Ponthieu*, ms. de la Bibl. nat. Suppl. Franç., n° 1209.

IMPRIMÉS : *Acta S. Bertini*, ap. BOLLAND., 5 sept. — *Acta S. Waldeberti*, ap. BOLLAND., 2 mai, et MABILLON, *Sæc. III Bened.*, part. 2, p. 455. — Chronique d'IPERIUS. — Chronique de LAMBERT D'ARDRES, publiée par M. de MESNILGLAIZE. — MALBRANCQ, *de Morinis*, t. I, p. 379, 433, 437.—*Proprium Sancti Valarici* (in festo S. Bertini). — DESTOMBES, *Vies des Saints du diocèse de Cambrai*, III, 19. — LOUANDRE, *Hist. d'Abbeville*, t. I. — VAN DRIVAL, *Hagiologie du diocèse d'Arras*. — *Légendaire de la Morinie*, p. 213. — Recueils de MOLANUS, BAILLET, GIRY, GODESCARD, etc., et les ouvrages cités dans le cours de cet article.

WITMAR

MOINE DE CORBIE, COMPAGNON DE S. ANSCHAIRE

IXe Siècle.

Witmar [1] était rangé au nombre des saints par la tradition de Corbie [2], bien qu'aucun culte ne lui ait jamais été rendu, ni dans cette abbaye, ni dans les régions du Nord.

En l'an 821, Witmar, moine de Corbie, fut adjoint à S. Anschaire pour diriger l'école monastique, pendant les absences de S. Paschase Radbert. Huit ans plus tard, il accompagnait en Suède l'Apôtre du Nord et partageait ses héroïques travaux [3]; il est présumable qu'il ne fut son associé que dans ce premier voyage, car il n'est plus question de lui dans les autres excursions que nous

[1] *Witmarus*, *Vitmarus*, *Wimarus*, *Wimareus*, *Wuitmarus*, *Vimarus*, *Wimar*.

[2] Dom Cocquelin (*Hist. abbat. Corb.*, dans le tome VIII des *Mém. des Ant. de Pic.*, p. 455), le qualifie de Saint; Bulteau (*Hist. de l'Ordre de S. Benoit*, II, 670), de Vénérable. Dans sa Vie de S. Anschaire, son contemporain S. Rembert se borne à dire *Witmarus nonnus*. D'après la règle de S. Benoît (c. 63), *nonnus* est le titre qu'on devait donner aux prieurs, *quod intelligitur : paterna reverentia*, dit Mabillon.

[3] Voir notre Biographie d'Anschaire, t. I, p. 190.

raconte le biographe S. Rembert. Nous apprenons de lui que Witmar vivait encore à la fin du IXe siècle [1]; mais nous ignorons la date de sa mort; il paraît avoir résidé dans les deux Corbie [2]; ce fut dans celle de Picardie qu'il revint se fixer définitivement [3] et qu'il termina ses jours. On ne sait rien de plus sur ce saint religieux qui eut le courage d'affronter les mêmes dangers que S. Anschaire, alors que ses plus pieux confrères de Corbie n'osaient point, eux, aller braver, dans leurs repaires, ces farouches pirates normands qui s'appelaient orgueilleusement *les Rois de mer*.

[1] Venerandus pater Witmarus, qui cum eo (Fulberto) tunc Scholam puerorum regebat et hujus rei *testis præsens adest*. N° 8.

[2] VEDEKINDUS, *Chronic. Corbeiens.*, apud PERTZ, *Monum. german*, anno 831.

[3] S. Rembert qui adresse aux moines de notre Corbie sa relation biographique, leur dit en parlant de la mission de Suède : In qua legatione, quanta, quamque gravia perpessus sit mala (Anscherius), melius ipse, qui interfuit, *pater Witmarus intimare poterit*. N° 16.

APPENDICE

AVERTISSEMENT

Nous venons de raconter la vie des Saints qui appartiennent au diocèse d'Amiens par leur naissance, par leur mort, ou bien encore par leur séjour prolongé dans nos contrées. Il en est d'autres dont la vie ne se lie que par quelques circonstances transitoires aux annales de notre diocèse : nous n'avions pas à relater leur biographie, mais il nous semble utile de leur accorder une rapide mention, uniquement au point de vue local qui nous préoccupe. Nous devrons donc signaler les saints qui, comme saint Amé, saint Leu, sainte Radegonde, saint Vincent de Paul, etc., ont édifié notre pays pendant plusieurs années, et même ceux, en bien plus grand nombre, qui n'ont fait chez nous qu'un rapide séjour. C'est à ce dernier titre que nous irons jusqu'à

noter les saints qui se sont embarqués à Quentowic [1].

La majeure partie de cet Appendice sera consacrée à l'histoire ou à l'indication des reliques qui sont honorées dans notre diocèse ou qui l'étaient jadis, ainsi qu'à l'histoire du culte local des saints, au point de vue de la liturgie, des patronages, des pèlerinages, des traditions populaires et de l'iconographie.

En ce qui concerne les temps antérieurs à la Révolution, nous avons dépouillé un nombre considérable d'inventaires de reliques, imprimés ou manuscrits. Les églises les plus riches en ossements vénérés étaient : la Cathédrale d'Amiens, les abbayes de Corbie, de Saint-Riquier, du Mont-Saint-Quentin et de Montreuil ; la collégiale de Longpré, le couvent des Chartreux d'Abbeville.

La Révolution n'a pas fait disparaître autant de reliques qu'on serait tenté de le supposer. La plupart furent sauvées par des personnes pieuses qui les restituèrent plus tard à leur sanctuaire, ou bien les donnèrent à une autre église ou à quelque couvent. Nous ne manquerons pas, quand nous le pourrons, d'indiquer l'origine des reliques notables.

[1] Loin de nous la pensée de vouloir trancher la question de l'emplacement de Quentowic. Mais par là même qu'elle est controversée et qu'un certain nombre de savants placent ce port à Saint-Josse-sur-Mer, dans l'ancien diocèse d'Amiens, nous ne saurions passer sous silence les circonstances hagiographiques qui se rattachent à cette localité.

Pour éviter de trop fréquentes répétitions, nous allons donner ici quelques renseignements sur plusieurs dépôts importants.

La plupart des reliques des abbayes de Saint-Riquier et de Corbie se trouvent aujourd'hui dans les églises paroissiales de ces localités. Celles de la Cathédrale, de Saint-Jacques et de Saint-Leu d'Amiens, de Saint-Vulfran et du Saint-Sépulcre d'Abbeville ont été conservées en grande partie.

La plupart des reliques du couvent des Moraucourt se trouvent aujourd'hui à l'Hôtel-Dieu d'Amiens.

On conserve au couvent des Louvencourt une caisse d'ossements, provenant de la Cathédrale, qui ont été sauvés, en 1793, par M. Lecouvé, maire d'Amiens. Ils n'ont plus d'authentiques, mais plusieurs conservent leurs étiquettes indicatives.

Les religieuses Carmélites de Pontoise, dispersées en 1791, firent après la Révolution plusieurs essais infructueux pour reconstituer leur communauté. Elles finirent, en 1816, par se réunir au Carmel d'Amiens et y apportèrent un nombre considérable de précieuses reliques, munies de leurs authentiques.

Les reliques de Longpré-les-Corps-Saints, pour être soustraites aux profanations des révolutionnaires, furent retirées de leurs châsses par les habitants de la paroisse ; elles furent rendues à l'église après la restauration du culte. On sait que ce

précieux dépôt est dû à Aléaume de Fontaine, l'illustre croisé, qui l'envoya de Constantinople à l'église qu'il avait fait construire. Aujourd'hui encore, au dimanche qui suit le 29 août, on fête l'anniversaire de cette célèbre translation qui eut lieu le 4 août 1206.

En 1793, l'abbaye du Mont-Saint-Quentin fut dépouillée de ses nombreuses châsses en métal par le directoire du district. Quatre grandes châsses en bois, n'ayant point de valeur intrinsèque, furent adjugées, en 1794, à plusieurs habitants de la commune qui conservèrent précieusement les reliques qu'elles contenaient. Une partie des ossements des autres châsses fut également sauvée. A diverses époques, ces reliques furent restituées par leurs détenteurs à l'église paroissiale du Mont-Saint-Quentin; elles ont été vérifiées et authentiquées en 1823, en 1844 et en 1859. En comparant les procès-verbaux de ces recognitions avec celui de 1758, nous avons constaté que plus des trois quarts de ce précieux dépôt avaient été réintégrés.

Le P. Dom Jean-Marie de Saint-Pierre, religieux feuillant, obtint du cardinal Carpaigne un bon nombre de reliques notables qu'il donna en 1679 à l'hôpital de Pont-Sainte-Maxence. Elles devinrent, en 1703, la propriété des Annonciades de Roye et se trouvent aujourd'hui à l'église Saint-Pierre de cette ville.

Les nombreuses reliques que possèdent les dames de Saint-Maur, à Davenescourt, leur furent

données par le fondateur de leur maison, M. l'abbé Casset, décédé en 1829, chanoine de la métropole de Paris.

Nous avons tâché, autant que possible, de n'indiquer que les reliques d'une certaine importance, équivalant pour le moins à une phalange. Mais nous n'avons pas toujours pu nous conformer à cette règle, quand nos informations étaient prises dans les anciens inventaires ou dans des correspondances trop peu explicites.

Ne pouvant tout voir par nous-même, nous avons sollicité des renseignements dans tous les cantons de notre diocèse et spécialement auprès de MM. les Doyens. La plupart d'entre eux nous ont fourni de précieuses indications sur les reliques, les pèlerinages et les monuments iconographiques de leur circonscription ; mais il en est quelques-uns qui n'ont point répondu à nos questions réitérées ou bien dont les renseignements ont été trop sommaires. Si donc on remarque quelque lacune dans nos énumérations, nous prions le lecteur de n'en point faire peser sur nous la responsabilité.

En ce qui concerne la liturgie, nous avons consulté non-seulement les huit bréviaires imprimés de notre diocèse [1], mais aussi les missels, les

[1] Bréviaires de Fr de Halluin, 1528 ; du cardinal Hémard de Denonville, 1539 ; de Fr. de Pisseleu, 1550 ; de Geoffroy de la Martonie, 1607 ; de François Faure, 1667 ; de M. de la Motte, 1746 ; de Mgr Mioland, 1840 ; et le Propre actuel. Nous ne

légendaires, les bréviaires, les diurnaux et les calendriers du Moyen-Age conservés à notre bibliothèque communale ou dans les dépôts publics de Paris. Nous avons de plus indiqué les fêtes particulières de saints que célébraient les anciennes paroisses du diocèse de Noyon, aujourd'hui annexées au nôtre.

Le culte local envers un saint a dû surtout attirer notre attention, et nous avons précieusement recueilli à cet égard tous les renseignements de l'histoire et même les traditions populaires.

Nous avons noté les patrons, non-seulement des églises et des chapelles stationales encore existantes, mais de celles qui ont été détruites, et aussi les patrons des anciennes corporations qui jouaient un si grand rôle dans la vie intime de nos pères. On ne devra point s'étonner de voir plusieurs églises indiquées à divers articles sous un vocable différent. Un certain nombre d'entre elles ont été dédiées à plusieurs titulaires, bien que le souvenir du principal se soit seul conservé Nous devions indiquer les autres vocables oubliés, que nous avons rencontrés dans des documents anciens ou dans les pouillés publiés par M. l'abbé de Cagny.

Conformément à l'usage vulgaire, nous avons donné le nom de patrons aux titulaires des églises.

connaissons pas d'exemplaire du Bréviaire de Pierre de Versé, 1480; celui qu'a fait imprimer Mgr Mioland en 1849 a été livré au pilon.

A proprement parler, il y a une différence que nous devons signaler ici. Le titulaire est le saint à qui l'église est dédiée, tandis que le patron est le saint spécialement invoqué comme protecteur de la circonscription paroissiale, ou même d'une ville comprenant plusieurs paroisses. Le patron, quand il est distinct du titulaire, est souvent le titulaire d'une ancienne église détruite ou bien le titulaire précédent d'une église qui a changé de vocable. Pour ne citer ici qu'un exemple, la ville de Roye a deux églises dont les titulaires sont S. Pierre et S. Gilles ; elle a pour patron S. Florent qui était titulaire de son ancienne collégiale.

Le nom du patron d'une église fournit parfois des indices à l'histoire. En général les patronages de S. Martin, de S. Vaast, révèlent une paroisse fort ancienne, tandis que celui des saints dont le culte ne s'est répandu qu'au milieu du Moyen-Age annonce une origine plus moderne. Le choix d'un patronage était inspiré tantôt par la présence d'une relique vénérée, tantôt par le passage fortuit d'un corps saint, ici par un pèlerinage qui avait lieu dans une chapelle voisine, là par la fête du saint, coïncidant avec la cérémonie de la dédicace. Parfois, c'était un sentiment de reconnaissance qui faisait donner comme titulaire à une église le nom de baptême de son fondateur ou de son principal bienfaiteur.

En ce qui concerne les pèlerinages, nous avons

noté non-seulement ceux qui existent encore, mais aussi ceux qui ont été délaissés depuis la Révolution. Pour rester dans les limites de notre Hagiographie, nous ne devions parler que de ceux qui ont la Vierge ou les Saints pour objet et il nous était interdit d'aborder ceux qui ont pour but d'honorer le Sauveur ou la Trinité, comme S. Sauve à la cathédrale, S. Sauveur à Hédicourt, la Trinité à Allery et à l'Etoile, le Saint-Esprit à Rue, etc.

Les monuments iconographiques consacrés à la gloire des saints sont une des expressions du culte qu'on leur rend : aussi avons-nous mentionné ceux qui décorent nos églises et nos chapelles. Mais, pour ne point fatiguer le lecteur par de trop longues nomenclatures de lieux, nous nous sommes borné, généralement, à n'indiquer que les images tant soit peu remarquables par leur antiquité, par leur mérite artistique ou bien encore par la vénération dont elles sont l'objet. Pour ce qui est des tableaux, nous avons un peu dépassé les limites rigoureuses de notre programme, en mentionnant quelques-uns de ceux qui sont conservés dans des collections particulières. Nous avons aussi désigné les saints qui figurent sur des médailles de provenance diocésaine, sur nos sceaux de ville ou d'abbaye, et dans les estampes des célèbres graveurs abbevillois.

Nous avons relevé les noms de lieux-dits où figure l'appellation d'un saint, parce que c'est souvent là

l'indice d'un ancien culte local. Enfin nous avons donné le titre des écrits que des auteurs nés dans notre diocèse ont consacré à la gloire d'un saint, soit en écrivant sa vie, soit en en traduisant les œuvres.

Tout en ayant vu beaucoup par nous-même, il est une foule de détails que nous avons puisés dans les livres, et de renseignements que nous devons à l'obligeance de nos confrères. Nous ne pouvons plus, comme dans la première partie de cet ouvrage, énumérer les sources de nos rapides indications : ce serait grossir démesurément ce volume par des notes d'un médiocre intérêt. Qu'il nous suffise ici de dire que nous avons, à ce point de vue, dépouillé tous les ouvrages anciens et modernes relatifs à la Picardie, et que, parmi les auteurs vivants, nous avons surtout recueilli de précieux renseignements dans les écrits de MM. de Beauvillé, de Cagny, Coët, Darsy, Delgove, Dusevel, Duval et Jourdain, Garnier, Gomart, Gosselin, Goze, Jumel, Prarond, Roze et Salmon.

A

ABBON (S.), abbé de Fleury, traversa notre diocèse et y séjourna quelque temps avant de s'embarquer pour l'Angleterre, où l'appelait S. Oswald, évêque de Worchester, afin d'organiser l'école du monastère de Ramsey, fondé en 972. Nous devons ce renseignement à M. l'abbé Pardiac, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Bordeaux, qui vient de publier une biographie du célèbre abbé de Fleury. — 13 novembre.

ABDON et SENNEN, martyrisés à Rome sous le règne de Dèce, sont inscrits au 30 juillet dans tous nos bréviaires amiénois, depuis le XII[e] siècle jusqu'à la réforme de M. de la Motte (1746).

ABONDANCE (S.). Relique à Saint-Leu d'Amiens. Il y a deux martyrs qui portent le nom d'*Abundantius*. — 1[er] mars et 16 septembre.

ACAIRE ou ACHAIRE (S.), évêque de Noyon, mort en 630. Nous avons parlé de ses rapports avec notre diocèse dans notre biographie de S. Salve (t. II, pp. 466 et 472). On célébrait sa fête le 27 novembre dans les cent trente paroisses du diocèse qui ont été annexées à l'Église d'Amiens par le Concordat de 1801.

Une ferme du territoire de Belloy-sur-Somme porte le nom de *Saint-Accard* ou *Saint-Achard*. Ce lieu s'appelait

Saint-Akaire au XIV[e] siècle. Il est difficile de dire si ce vocable est emprunté au saint évêque de Noyon où à S. Achard, abbé de Jumiéges : car, dans le cours du Moyen-Age, ils sont souvent désignés sous le même nom.

ADALBERT (S.). Dom Cocquelin, dans son Histoire de l'abbaye de Corbie [1], cite *saint Adalbert, légat du Saint-Siége*, parmi les moines de Corbie qui ont bien mérité de l'Eglise et de l'Etat, en raison des hautes fonctions dont ils furent investis. Un peu plus loin (p. 455), il cite encore Adalbert, mais cette fois sans le qualifier de saint, parmi les religieux de Corbie, illustrés par leur sainteté, leur doctrine et leurs dignités, en ajoutant qu'il résida à Corbie, de 816 à 818, avant de devenir prieur de Corwey, en Saxe. Dom Cocquelin a évidemment confondu un religieux du nom d'Adalbert, ayant vécu au IX[e] siècle dans notre abbaye, mais qui ne fut jamais considéré comme bienheureux, avec S. Adalbert, évêque de Prague, honoré de plusieurs missions du Saint-Siége, et martyrisé près de Dantzig, le 23 avril 997. Cet apôtre de la Prusse n'a rien eu de commun avec l'abbaye de Corbie.

ADAUCTE (S.), martyrisé à Rome vers l'an 303. Forte relique à l'église Saint-Jacques d'Amiens. — 30 août.

ADÉODAT ou DIEUDONNÉ (S.), pape, † 676. Relique à Saint-Leu d'Amiens. — 26 juin.

ADJUTEUR ou AJOUTRE (S.), moine de l'abbaye de Tiron, mort le 30 avril 1131, dans son ermitage de Vernon. Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, a composé sa Vie, que D. Martène a insérée dans le tome v de son *Thesaur. nov. anecdot.* L'auteur nous raconte que S. Adjuteur, prisonnier en Palestine, invoqua Ste Madeleine et S. Bernard d'Abbeville, fondateur de la congrégation de

[1] *Hist. regal. abbat. Corbeiensis compendium*, edidit J. Garnier ; *Mém. des Ant. de Pic.*, t. VIII, p. 453.

Tiron, et qu'il fut transporté par eux, pendant son sommeil, à Vernon, son pays natal.

ADRIEN (S.), abbé de Néridan, près de Naples, accompagna S. Théodore, désigné par S. Grégoire-le-Grand pour occuper le siége de Cantorbéry. Il résida quelque temps avec lui à *Quentowic,* d'où il s'embarqua pour l'Angleterre. — 9 janvier.

ADRIEN (S.), martyr de Nicomédie. On trouve sa fête au 8 septembre dans les plus anciens bréviaires amiénois du Moyen-Age. Un de nos missels du XII[e] siècle (n° 154 de la Bibl. d'Amiens) contient l'oraison suivante : ***Presta quæsumus, omnipotens Deus, ut qui beati Adriani martyris tui natalitia colimus, a cunctis malis imminentibus ejus intercessione liberemur*** ; ce qui prouve que, dès cette époque, S. Adrien était invoqué chez nous, comme en Normandie et ailleurs, contre les fléaux contagieux. La confiance envers ce Saint dut s'accroître dans nos contrées par suite du fait suivant, raconté par Philippe Hannoize, qui nous a laissé le récit des miracles accomplis par S. Adrien, de 1510 à 1517, dans le monastère qui portait son nom à Grammont ou Geersberg, en Flandre. Un habitant d'Amiens, nommé Engelbert Bouxssa, avait été atteint de la peste, dans l'été de 1516, et avait conservé à la poitrine une tumeur infecte. Il fit vœu, en cas de guérison, de se rendre en chemise à Grammont, pour vénérer le corps de S. Adrien. Quatre heures après, il était guéri, et le 8 mai 1518, il accomplissait sa promesse (*Act. sanct.,* t. III sept., p. 248.)

En 1458, on représenta, à Abbeville, un mystère appelé *les Jeux de Monsieur sainct Adrien.*

Adrien de Hénencourt, doyen du Chapitre († 1630), contribua beaucoup à propager le culte de son patron en fondant un office double à la cathédrale et en faisant exécuter des statues pour diverses églises du diocèse.

Très-vénéré jadis des bouchers de Doullens, S. Adrien

est encore invoqué contre diverses calamités dans nos contrées, notamment à Crécy.

Sa fête est inscrite au 8 septembre dans nos anciens bréviaires jusqu'en 1607, et, depuis lors, au 7 du même mois, à cause de la coïncidence de la Nativité de la sainte Vierge. Dans le Propre actuel, simple mémoire le 8 septembre.

S. Adrien est représenté tenant une épée, parce qu'il était officier ; avec l'enclume sur laquelle des bourreaux lui rompirent les mains et les pieds; et avec un lion, parce qu'il fut livré à cette bête féroce. C'est ainsi que le figure une médaille du musée d'Amiens, que nous avons décrite et commentée dans notre *Notice sur une médaille de dévotion présumée d'origine amiénoise* (1866).



Le saint martyr de Nicomédie était, avec S. Christophe, S. Marcoul, S. Roch et S. Sébastien, patron d'une confrérie instituée en 1581, dans la collégiale de S. Firmin-le-Confesseur, par suite d'un vœu fait par les paroissiens pendant la terrible peste de cette année.

Statues à Saint-Germain d'Amiens (portail principal), au portail de Conty, à Coquerelle (voûte), Folleville (tombeau de Raoul de Lannoy), Fontaine-sur-Somme, Flixecourt, Mailly, Montonvillers, Namps-au-Val (XVIe siècle), Saint-Jean-de-Péronne, etc.; — jadis, à Notre-Dame, Saint-Leu, Saint-Michel et Saint-Remi, d'Amiens; à Saint-Pierre et Saint-Martin de Doullens. — Belle miniature du XVe siècle dans un livre d'Heures de Corbie (n° 200). — Verrières à Allery, Assevillers, Doullens, etc.

Reliques à Longpré-les-Corps-Saints, aux Clarisses et aux Louvencourt d'Amiens ; — jadis, à Saint-Jacques d'Amiens, aux Moraucourt, chez les Chartreux et les Franciscaines d'Abbeville, etc.

AGAPIT, AGAPET ou vulgairement AGRAPART (S.), martyrisé à Preneste, à l'âge de quinze ans. En Flandre, en Artois, en Picardie, S. Agrapart était généralement invoqué pour les femmes en couche, pour les tranchées et la dentition des enfants. On accrochait à sa statue des morceaux d'étoffe appartenant aux malades et qu'on appelait *panchettes*. Le Vasseur, dans ses *Annales de Noyon* (p. 156), nous explique très-naïvement les motifs de ce culte : « Non sans raison, il est réclamé contre les tourments et douleurs des petits enfants, ayant consommé le martyre en si bas-âge, et principalement contre les tranchées, choliques, passions et douleurs de ventre de cette petite innocence, d'autant qu'entre autres tourments dont il fut bourrelé, on lui versa dans le ventre quantité d'eau bouillante (grief tourment !) ; et, la tête penchée en bas, les pieds soustenus en haut, on lui fit une autre fois humer une puante vapeur, qui luy montoit à la bouche d'un brasier chargé d'ordure au-dessous, qui alloit l'estouffant et lui causoit un nompareil crève-cœur par une infusion si infecte. Outre ces outrages, il fut encore fouetté dos et ventre, pour la troisième fois, par quatre bourreaux, cruellement avec des nerfs de bœuf. O piteux spectacle en une si tendrette peau. »

Le culte de S. Agapit s'est conservé plus ou moins à Athies, à Roye, à Ham, à Eclusier. Le pèlerinage de cette dernière localité jouit d'un certain renom. On y porte les enfants atteints de coliques devant la statue du Saint ; les parents, avant de se retirer, font toucher à l'image les langes dont l'enfant malade devra être enveloppé. — A Saint-Pierre-de-Roye, on se contente de faire baiser la statue aux enfants. — Un autel de Notre-Dame de Ham est dédié à saint Agapit.

Un buste, à Corbie, porte son nom, mais ne contient

que des reliques de Ste Agathe. — Au prieuré de Notre-Dame de Montdidier, on conservait une relique de *S. Agrapat*, qu'on invoquait contre les maux de ventre.

Le nom de S. Agapit, inscrit au 18 août dans tous nos anciens bréviaires, manuscrits ou imprimés, disparaît sous M. de la Motte (1746) et revient, comme simple mémoire, avec la liturgie romaine.

AGATHE (Ste), vierge et martyre, subit, entre autres supplices, l'abscission de ses deux seins : c'est pour cela que les femmes l'invoquaient, au Moyen-Age, pour les maux de sein. Cet usage a persisté à Morival, annexe de Visme, où se trouve une chapelle de Ste Agathe.

Reliques à Saint-Paul d'Abbeville, aux Ursulines d'Amiens, à Corbie, à Mailly, à Morival, à Montreuil (dans un cadre d'ébène qui servait de paix), etc. ; — jadis, aux Chartreux d'Abbeville, aux Cordeliers et à l'Hôtel-Dieu d'Amiens ; à la collégiale de Longpré, à Saint-Riquier, etc.

Tableaux représentant Ste Agathe aux Ursulines d'Amiens (intérieur du couvent), au Hamel, près de Corbie, à Rainneville. — Statuette à Poix (XVIe siècle) ; — jadis, à Saint-Germain d'Amiens.

La fête de cette Sainte est inscrite au 5 février dans tous nos bréviaires amiénois. Cette date liturgique a donné lieu au proverbe agricole :

Sem' des ognons el jour ed' sainte Agathe
Is d'viendront gros comme el cul d'eine gate.

AGILBERT (S.), évêque de Paris. Relique au Carmel d'Amiens.

AGNÈS (Ste), vierge et martyre romaine, est inscrite au 21 janvier dans tous nos bréviaires. Sa seconde fête (28 janvier), instituée pour rappeler son apparition aux parents de Ste Émérentienne, disparaît pendant le règne de la liturgie gallicane.

Une chapelle de notre cathédrale et un hôpital de Péronne étaient jadis sous son vocable. Dans cette ville et à

Ham, les filles hospitalières de Sainte-Agnès s'occupaient de l'instruction des orphelins et des enfants pauvres.

Jean de Boulnois, principal du collége d'Abbeville, fonda en 1635 un office de Sainte-Agnès à la collégiale d'Abbeville.

Sur le territoire de Tincourt-Boucly, se trouve un lieu dit : *Pré de Sainte-Agnès.*

Le prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville conservait jadis le chef de Ste Agnès et l'exposait le dimanche le plus rapproché du 21 janvier. Un cardinal-légat, qui logea au prieuré bénédictin en 1393, accorda cent jours d'indulgences à ceux qui visiteraient l'église Saint-Pierre, le jour de Ste Agnès. (Voir le texte dans l'*Hist. eccl. d'Abbeville*, p. 164.) C'est probablement cette même relique qui se trouve aujourd'hui aux Ursulines d'Abbeville. Il y en avait de la même Sainte, aux Chartreux d'Abbeville, aux Cordeliers d'Amiens, à Notre-Dame de Longpré, etc. Nous avons constaté la présence de quelques autres reliques au Mont-Saint-Quentin, aux Ursulines et aux Carmélites d'Amiens ; dans ce dernier couvent, c'est une moitié de crâne, apportée en 1816 par les Carmélites de Pontoise. Comme il y a plusieurs vierges du nom de Ste Agnès, il n'est point certain que les diverses reliques que nous avons mentionnées appartiennent toutes à la jeune martyre romaine.

Statue à Poix (XVIe siècle), à Saint-Riquier (chapelle de la Vierge). — Vitrail moderne à Saint-Germain d'Amiens. — Assez bon tableau à Rainneville.

AGNÈS (Ste), abbesse de Monte-Pulciano. La fête de sa canonisation fut célébrée dans une octave solennelle, du 18 au 26 avril 1728, à l'église des Jacobins d'Amiens (*Journal ms. de l'abbaye de Saint-Jean*, t. IV). — 20 avril 1317.

AGNÈS DE JÉSUS (la B.), religieuse dominicaine. Fr. de Poilly, d'Abbeville, a gravé son portrait. — 19 octobre 1634.

AGRICOLE (S.), martyre. Relique chez les Dames de Saint-Maur, à Davenescourt. Il y a plusieurs martyrs de ce nom.

AGRIPPINE et LAURIENNE (Stes), vierges et martyres. Leurs corps étaient conservés à Saint-Pierre de Corbie, dans une châsse placée sous le maître-autel du chœur. Les religieux de cette abbaye célébraient, le 24 mai, sous le rite double de deuxième classe, la fête de ces deux saintes, complétement inconnues. Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur la provenance de ces reliques, et rien ne peut faire présumer si ces deux Saintes appartiennent ou non à notre diocèse. Une partie de leurs ossements est aujourd'hui conservée à l'église paroissiale de Corbie.

AHURI. A Thieulloy-la-Ville, se trouve une fontaine appelée *Saint-Ahuri*. Il n'existe point de saint de ce nom. Ne serait-ce pas une corruption de S. Airy, évêque de Verdun ?

AIGNAN ou AGNAN (S.), évêque d'Orléans, est le patron d'Ablaincourt et de Grivesnes. M. Marion, curé de cette dernière paroisse, nous écrit : « Il y avait, à 1500 mètres de Grivesnes, un village du nom de Favières, dont les restes ont disparu à la fin du siècle dernier. L'église de ce village, sous le vocable de S. Aignan, a dû être bâtie au XIV[e] siècle. Elle est demeurée debout et tout entière jusqu'en 1869. A cette époque, comme elle menaçait ruine, la commune de Grivesnes en a fait démolir la nef et restaurer le chœur, qui forme maintenant une chapelle au milieu du cimetière.

« D'après ce que l'on raconte, anciennement beaucoup de pèlerins venaient implorer S. Aignan pour les enfants malades. On rapporte que des guérisons ont été obtenues. Il n'y a plus foule maintenant, néanmoins on continue encore à venir de bien loin en pèlerinage, pour des

enfants souffrants, et l'on ne manque pas de faire toucher des linges à la statue de S. Aignan. »

La fête de S. Aignan est inscrite dans un missel amiénois du XII[e] siècle et dans les bréviaires noyonnais.

La résistance qu'opposa au farouche Attila le saint évêque d'Orléans, a tellement popularisé sa gloire en France, qu'on y trouve quarante localités qui portent son nom.

Vitrail moderne à la chapelle castrale de M. le comte de la Myre.

AJUT (S.), l'un des cinq frères mineurs martyrisés à Maroc, le 16 janvier 1220. On conservait sa mâchoire inférieure au couvent des Franciscaines d'Abbeville.

ALBERT (le B.), patriarche de Jérusalem. Nous ne mentionnons ici son nom que pour expliquer l'absence de sa biographie dans notre galerie hagiologique. Le P. Daire (*Hist. d'Amiens*, II, 228) dit que le B. Albert fut religieux au prieuré de Saint-Martin-aux-Jumeaux, et qu'il quitta cette communauté vers l'an 1109, pour se rendre aux croisades. Dans son *Tableau hist. des sciences en Picardie*, p. 105, il ajoute que cet illustre réformateur de l'ordre des Carmes « était originaire d'Amiens et arrière petit-neveu de Pierre l'Hermite. » Amiens lui est aussi assigné comme lieu de naissance par le *Martyrologe de France (Suppl.*, p. 1104), par la *Biographie du département de la Somme* (t. I, p. 20), et par divers *Guides de l'étranger dans Amiens*. Les recherches que nous avons faites à ce sujet nous ont convaincu que le B. Albert ne naquit point à Amiens et qu'il n'était point non plus arrière-petit-neveu de Pierre l'Hermite. Il faut sur ce point se ranger à l'opinion parfaitement motivée d'Henschenius et des divers historiens de l'ordre des Carmes, qui font naître ce patriarche de Jérusalem à Castro di Gualteri, dans le diocèse de Parme.

ALBIN (S.), soldat martyr, compagnon de S. Maurice.

Une portion notable de son chef était conservée à l'abbaye de Corbie. — Voyez AUBIN.

ALBINE (Ste). Relique à l'hospice de Roye. Il y a plusieurs vierges martyres de ce nom.

ALDEGONDE (Ste), abbesse de Maubeuge, est inscrite dans nos calendriers amiénois jusqu'au commencement du XVIIe siècle. — Jadis, relique à Saint-Riquier. — Une famille amiénoise portait le nom de Sainte-Aldegonde.

ALDRIC (S.), archevêque de Sens. Ragenaire, évêque d'Amiens, souscrivit à un privilége accordé par Aldric au monastère de Saint-Remi, situé alors hors des murs de Sens. (D'ACHÉRY, *Spicil.*, t. II.)

ALEXANDRE (S.), patriarche d'Alexandrie, est inscrit au 26 février dans nos bréviaires, depuis le XIIe siècle jusqu'au XVIe inclusivement.

ALEXANDRE (S.), pape et martyr. Un de ses bras, don du pape Nicolas, fut apporté en 867 à l'abbaye de Saint-Riquier par le moine Anségise. — Tous nos bréviaires font mémoire, le 3 mai, des SS. Alexandre, Evence et Théodule, martyrs, avec S. Juvénal, évêque de Narni. — Verrière moderne à la chapelle castrale de Grivesne. — Comme il existe un certain nombre de martyrs du nom d'Alexandre, nous ne savons auquel il faut attribuer les reliques conservées aujourd'hui à Mailly et à Davenescourt (Dames de Saint-Maur), et celles que mentionnent d'anciens inventaires de la collégiale de Longpré.

ALEXIS (S.), fils d'un sénateur de Rome, est inscrit dans un missel amiénois du XIIe siècle et dans le bréviaire de 1667. — Claude Rohault, né à Amiens, a publié une Vie de S. Alexis. — Cl. Mellan, d'Abbeville, a gravé une composition représentant sa mort. — 17 juillet.

ALGISE (S.), abbé en Thiérache. Si l'on en croit la plupart des hagiographes, S. Algisc [1], irlandais de naissance, fut le disciple, peut-être même le frère de S. Fursy. Il aurait quitté l'Angleterre avec lui, pour accomplir un pèlerinage à Rome, ainsi que S. Babolein, S. Bertuin, S. Béotien, S. Colomban, S. Corbican, S. Eloque, S. Emilien, S. Etton, S. Foillan, S. Frédegaud, S. Gobain, S. Mauger, S. Mauguille, S. Momble, S. Ultan et divers autres missionnaires [2].

La plupart d'entre eux auraient accompagné Fursy dans sa traversée du diocèse d'Amiens, de Quentowic à Péronne ; ils auraient visité ensemble l'abbaye de Corbie, et c'est de là qu'ils se seraient séparés pour aller évangéliser chacun un pays différent.

Après avoir prêché dans les environs d'Arras et de Laon, S. Algise se fixa, avec trois compagnons, dans la forêt de Thiérache, bâtit quelques cabanes à l'endroit qui devait prendre le nom de Saint-Algis [3], évangélisa les environs jusqu'à la rivière d'Hèpre, mourut le 2 juin 670, et fut inhumé dans l'oratoire qu'il avait construit. Eilbert, châtelain de Péronne, fit transférer ses reliques, en 960, à l'abbaye de Saint-Michel en Thiérache. Tel est le résumé de la légende de S. Algise.

Nous allons examiner :

1° S'il fut le frère de S. Fursy ;

2° S'il a été son disciple ;

3° S'il l'a suivi dans ses excursions en France ;

4° S'il l'a accompagné dans son voyage à Rome ;

5° S'il a été avec lui au monastère de Corbie.

La plupart de ces questions étant résolues pour S. Algise, le seront par là même pour les autres compagnons de S. Fursy, et nous n'aurons pas besoin d'y revenir dans les articles spéciaux que nous pourrons leur consacrer.

[1] *Adelgisus, Algisus, — Adelgise, Augis.*

[2] Voyez les articles que nous avons consacrés à ces divers saints.

[3] Village du canton de Vervins.

1° Les Actes de S. Etton nous disent que S. Algise étai le frère de S. Fursy. Mais ces Actes sont remplis d'erreurs, comme l'ont démontré les Bollandistes, et ne peuvent, par conséquent, nous inspirer aucune confiance. Nous devons, sur ce point, nous en rapporter à l'Anonyme du VIIe siècle et à Arnould de Lagny, moine du XIe siècle, qui, tous deux, dans leur Vie de S. Fursy, ne lui donnent que deux frères, Foillan et Ultan.

2° S. Algise a-t-il été le disciple de S. Fursy ? Son nom, *Adalgisus*, qui trahit une origine franque et non irlandaise, pourrait en faire douter. Mais en supposant qu'il ne soit pas irlandais, on pourrait toujours admettre qu'il s'est rangé en France sous la conduite de S. Fursy.

3° Les Actes de S. Algise nous disent qu'il fut au nombre des compagnons qui abandonnèrent l'Angleterre avec Fursy et qui parcoururent avec lui nos contrées. Il aurait été ordonné prêtre par l'*évêque* Fursy, avant que ce dernier allât à Rome. Ce seul détail prouverait combien sont apocryphes les Actes dont nous parlons. Si S. Fursy a été évêque (et nous croyons avoir démontré le contraire), ce n'eût jamais pu être qu'après le pèlerinage de Rome, puisqu'il aurait été sacré par le pape Martin Ier.

Aucun des trois anciens biographes de S. Fursy ne dit les noms de ceux qui accompagnèrent le saint missionnaire dans sa traversée de la Manche. En face de ce silence, il devient impossible de distinguer ceux des disciples qui suivirent alors S. Fursy, d'avec ceux qui, un an ou deux plus tard, vinrent le rejoindre à Lagny, sous la conduite de S. Emilien, et aussi d'avec ceux qui, guidés par S. Foillan et S. Ultan, n'arrivèrent en France qu'après la mort du saint abbé de Lagny. Il est donc prudent de donner à tous ces saints irlandais le titre de disciples et non de compagnons de S. Fursy.

4° Nous croyons avoir démontré que le saint patron de Péronne n'a jamais réalisé son projet d'aller à Rome [1]. Nous n'avons donc plus à prouver que S. Algise, ni les

[1] Voir notre Biographie de S. Fursy, t II, page 265.

autres, ne l'ont point accompagné dans ce pèlerinage. Que quelques-uns de ces Saints aient accompli sans lui ce voyage, c'est là une question qui ne nous concerne plus.

5° Les Actes de S. Algise, qui ne nous inspirent pas plus de confiance qu'aux Bollandistes et à Ghesquière, nous racontent que ce Saint, étant arrivé à l'abbaye de Corbie [1], avec S. Fursy et d'autres compagnons, alla s'agenouiller dans l'église Saint-Pierre, et fit avec eux cette prière : « Seigneur, roi tout-puissant, vous qui embrassez le passé, le présent et l'avenir, qui nous avez sûrement guidés jusqu'ici, après avoir protégé notre traversée sur les flots orageux de la mer, nous vous supplions de conduire chacun de nous à l'endroit que vous lui avez destiné depuis l'origine du monde. » Les pèlerins quittèrent alors le monastère [2], où ils avaient été cordialement accueillis, se donnèrent le baiser de paix et se séparèrent en prenant chacun une route au hasard.

Il est impossible d'admettre que S. Fursy et ses compagnons aient pu visiter le monastère de Corbie, puisque le saint patron de Péronne est mort en 650, et que la célèbre abbaye picarde, construite vers 657, ne fut peuplée qu'en 662.

Supprimons la présence de Fursy, il sera possible d'admettre que plusieurs saints irlandais se soient, en effet, rendus à Corbie ; mais il faudra bien se garder d'en faire des compagnons de S. Fursy, et ne fixer leur arrivée en France qu'après l'an 661. Autrement, pour beaucoup d'entre eux, ce serait singulièrement abréger le temps de leur résidence en France et s'embarrasser dans de graves difficultés chronologiques.

ALPHONSE RODRIGUEZ (le B.), de la Compagnie de Jésus. L'humble portier du collége de Majorque fut béatifié en 1824 par Léon XII. A cette occasion, un *tri-*

[1] Le Propre actuel de Soissons mentionne cette circonstance de S. Algise à Corbie.

[2] D'après les actes de S. Gobain, ils y restèrent trois jours.

dunum solennel fut célébré à Saint-Acheul. Les élèves firent une neuvaine publique et générale en l'honneur du Bienheureux pour demander la guérison du P. Moine, procureur du pensionnat, et furent exaucés. Le P. Loriquet, dans ses *Annales manuscrites de Saint-Acheul* (t. II, p. 401), raconte d'autres guérisons dues à l'intercession du B. Alphonse. « Le P. Guidée, en particulier, nous dit le P. Grandidier (*Vie du P. Guidée*, p. 68), éprouva le crédit du B. Alphonse. Durant une nuit, il fut saisi de douleurs si violentes qu'elles lui ôtaient la respiration et lui faisaient craindre le retour de certaines crises terribles qui, peu d'années auparavant, l'avaient plus d'une fois mis à la porte du tombeau. L'infirmier essaya tout pour le soulager, et n'y réussit pas. Le P. Guidée eut alors la pensée de se recommander au Bienheureux, il l'invoqua avec confiance ; sa prière à peine terminée, il se sentit soulagé et s'endormit paisiblement, pour se réveiller le lendemain, parfaitement guéri, et en état de reprendre ses fonctions. » — 31 octobre.

AMABLE (S.), patron de Riom, dont on conserve une relique à Saint-Pierre-de-Roye, est invoqué contre la morsure des vipères. M. Prarond (*le Canton de Rue*, p. 337), cite la formule suivante d'une superstition qu'il a constatée dans le Ponthieu : « Pour couper le feu, jetez un morceau de ruban de S. Amable dans l'incendie, et sauvez-vous sans retourner la tête, car le feu qui quitte la maison vous poursuit. » — 1er novembre.

AMADOUR ou AMATEUR (S.), solitaire du Quercy. On retrouva son corps en 1126 dans un parfait état de conservation, ce qui a donné lieu au dicton populaire :

En chair et en ous (os)
Comme saint Amadou.

Relique à Davenescourt, chez les Dames de Saint-Maur. —20 août.

AMAND (S.), évêque de Maëstricht, patron des

marchands de boisson. Il serait étonnant que cet apôtre infatigable qui évangélisa les contrées voisines, les diocèses de Cambrai, d'Arras, de Boulogne, de Beauvais, de Laon, de Rouen, ne soit pas venu visiter le nôtre. Ses Actes n'en font aucune mention, mais, comme le dit son moderne historien, M. l'abbé Destombes : «Combien d'autres contrées dut-il traverser, visiter, habiter peut-être, et où il annonça la parole de Dieu, sans qu'après tant de siècles il en soit resté autre chose qu'une faible tradition ou quelque monument à demi-ruiné. »

Mabillon (*Annal. bened.*, t, I, p. 417) se demande si ce ne serait point par l'entremise de S. Josse, se rendant à Rome, que S. Amand aurait adressé à S. Martin I[er] une supplique où il lui demandait de le décharger du fardeau de l'épiscopat. Nous avons résolu cette question en montrant dans notre biographie de S. Josse (t. III, p. 99) que ce saint ermite ne se rendit point à Rome du temps de S. Martin.

S. Amand est le patron d'Erches, où l'on se rend en pèlerinage le jour de sa fête (26 octobre), et de Vieuvillers qui dépendait, avant le concordat, du doyenné de Conty.

Sa fête est inscrite au 6 février dans nos bréviaires amiénois du XII[e] au XV[e] siècle, dans ceux de Noyon et dans tous les calendriers de Corbie. — Reliques aux Clarisses d'Amiens, et jadis à Saint-Riquier. — Verrière moderne à Molliens-Vidame.

AMBROISE (S.), archevêque de Milan. François Leuzin, jésuite né à Amiens, a publié, en 1645, la *Traduction françoise du traité de S. Ambroise sur la viduité et sur les vierges*. In-12.

La fête de ce célèbre docteur, inscrite au 4 ou 5 avril dans tous nos anciens bréviaires, fut transférée au 7 décembre, jour de son ordination, par M. de la Motte.

Il y avait autrefois de ses reliques à l'abbaye de Corbie (fragment de côte), aux Chartreux d'Abbeville et à la collégiale de Longpré.

Statues à Rue et à Notre-Dame d'Amiens (œuvre de Blasset).—Gravure de Cl. Mellan, d'Abbeville, représentant

S. Ambroise refusant à l'empereur Théodose l'entrée de son église.

AMÉ (S.), archevêque de Sens. Nous n'avons à nous occuper que de son exil à Péronne, et non point du reste de sa vie. Il est toutefois indispensable de le qualifier et de dire s'il a été archevêque de Sens, comme l'affirment beaucoup d'auteurs [1], d'accord en cela avec le martyrologe romain et la tradition des Églises de Sens, de Douai, d'Arras et de Péronne, ou bien s'il a été évêque de Sion en Valais, comme ont voulu le démontrer quelques écrivains [2].

La première opinion régnait sans conteste, lorsque Mabillon, dans ses *Annales bénédictines*, prétendit que S. Amé avait d'abord été abbé de Saint-Maurice d'Agaune, dans le Valais, puis évêque de Sion. Il s'appuie sur le témoignage du moine Hucbald, auteur d'une Vie de Ste Rictrude (X[e] siècle), où S. Amé est qualifié de *Sidunensium episcopus;* les manuscrits de la Vie même de S. Amé auraient commis une erreur en métamorphosant ce mot en *Senonensium*. L'abbé Lebœuf reprit cette thèse dans les *Mémoires de Trévoux*, et insista sur l'absence du nom d'Amé dans les anciens Catalogues de Sens.

Ce système nous paraît avoir été complétement ruiné par la savante dissertation publiée par le P. Jacques Trentecamp dans les *Acta sanctorum* des Bollandistes (13 sept.) et dans ceux de Ghesquière (t. IV, p. 573). Il ressort de cette étude que le nom de S. Amé figure bien dans presque tous les anciens Catalogues de Sens ; qu'on s'explique plus facilement une faute de copiste dans un manuscrit de la

[1] SAINTE-MARTHE, MOLANUS, TRENTECAMP (*Bollandistes*, 13 sept.), GIRY, BAILLET, le chanoine de SAINT-LÉGER, l'abbé de CAGNY, l'abbé DESTOMBES, l'abbé VAN DRIVAL, M. BETHMANN (*Mon. Germ.*, IX, p. 410).

[2] MABILLON, l'abbé LEBŒUF (*Mém. de Trévoux*, juin 1753), BUCELIN, BULTEAU, D. TACHEREAU (*Gallia christ.*), BRIGUET (*Vallesia christiana*), SEMILER (*Vallesia sacra*), GODESCARD, COLLIETTE, etc.

Vie de Ste Rictrude que dans tous les manuscrits de la Vie de S. Amé ; que l'évêque du même nom qui siégea à Sion, ne fut sacré que vers l'an 716, ce qui ne peut convenir à l'exilé de Péronne, persécuté par Thierry III.

C'est ce roi que les Actes de S. Amé accusent et non pas Ebroïn, le maire du palais, qui n'y est pas même nommé. Nous sommes donc en droit de nous étonner que presque tous les écrivains modernes qui ont parlé de l'exil de S. Amé aient chargé uniquement la mémoire d'Ebroïn [1]. Nous devons nous en tenir aux seuls documents historiques que nous connaissons, et ne pas substituer des affirmations à des hypothèses, toutes vraisemblables qu'elles puissent être.

Quelle fut la cause de cette persécution ? Le biographe de S. Amé ne nous en dit rien ; mais Hucbald, dans sa Vie de Ste Rictrude, est plus explicite à ce sujet, et nous dit que ce prélat fut accusé faussement auprès du roi Thierry d'être d'une fidélité douteuse *(insimulatus falso quasi infidelitate apud regem)* [2].

La date de cet exil n'est point facile à déterminer : ç'aurait été en 674, selon Le Cointe ; en 678, d'après le P. Papebrock. Il est plus sage d'être moins affirmatif et de se borner à dire, avec le P. Trentecamp, qu'il faut placer vaguement cet événement entre 673 et 679.

Sans avoir même été appelé à se justifier, Amé fut conduit à l'abbaye du Mont-Saint-Quentin, près de Péronne, et confié aux soins de S. Ultan, abbé de ce monastère. Il paraît avoir joui, dans cette résidence, de la liberté relative qu'on laissait aux bannis. La méditation des Livres saints et l'amitié d'Ultan adoucirent l'amertume de cet exil ; les moines furent édifiés d'avoir constamment sous

[1] DU SAUSSAY, COLLIETTE, GODESCARD, DESTOMBES, etc.

[2] Du Saussay, toujours imaginatif, raconte, dans son *Martyrologe gallican*, que S Amé reprocha à Ebroïn les meurtres qu'il avait commis, qu'il encourut ainsi sa colère et qu'il fut conduit *enchaîné* à Péronne. Ne nous étonnons donc pas que Colliette, brochant sur le tout, en fasse un prisonnier, enfermé dans le château de Péronne.

les yeux les preuves d'une résignation si héroïque. Malheureusement, S. Ultan vint à mourir (686). Thierry III manda alors à sa cour S. Mauront, abbé de Broel ou Breuil (aujourd'hui Merville, diocèse de Cambrai), et lui ordonna d'aller prendre à Péronne le pontife exilé pour le conduire dans son monastère. C'est là que mourut S. Amé, le 13 septembre 690, après avoir été revêtu de la dignité abbatiale. Ses reliques furent plus tard transférées à Douai, où il est encore honoré d'un culte spécial.

AMÉDÉE IX (le B.), duc de Savoie, est l'un des ancêtres de la famille de Clermont-Tonnerre. On conserve son portrait dans la galerie du château de Bertangles. — Vitrail moderne à l'église de Folleville. — 30 mars.

AMÉE (Ste), sœur de Ste Pusine. — Est-ce à elle qu'appartiendrait une relique conservée à la Visitation sous le nom d'*Amata ?* — 24 septembre.

ANASTASE (S.). Il y a de petites reliques sous ce nom aux Ursulines d'Amiens et au couvent de Davenescourt, sans qu'on puisse déterminer auquel des martyrs ainsi nommés elles appartiennent.

ANASTASIE (Ste), veuve et martyre. Son corps fut déposé à Rome dans l'église qui porte son nom et dans laquelle les papes disaient la seconde messe de la nuit de Noël : c'est par suite de cet usage qu'on fait mémoire de Ste Anastasie à cette même messe. Notre liturgie pseudo-gallicane transféra cette mémoire au 24 novembre. — Reliques au couvent de Davenescourt, au Mont-Saint-Quentin, aux Clarisses d'Amiens ; jadis, à Longpré-les-Corps-Saints.

ANDÉOL (S.), martyr, disciple de S. Polycarpe. Voir ce que nous avons dit, tom. I, p. 2, de la confusion faite entre S. Andéol et S. Acheul. C'est probablement par suite de cette erreur qu'un inventaire de la cathédrale,

daté de 1347, mentionne le chef de S. Andéol : *Vas argenteum deauratum in quo solebat reponi caput B. Andeoli.*

ANDRÉ (S.), apôtre, dont la fête est inscrite au 30 novembre dans tous nos bréviaires, est le patron de Ferrières, d'Occoches et de Vron. Une chapelle de l'église Saint-Riquier lui est dédiée. Une abbaye de Prémontré, fondée au XII[e] siècle sur la terre de Grémecourt, le couvent des Cordeliers d'Amiens, consacré en 1353, une église paroissiale d'Abbeville, démolie en 1811, une tour du monastère de Dommartin, détruite en 1741, étaient sous son vocable.

Les pêcheurs de poisson *de doulce yaue*, dans le Ponthieu et l'Amiénois, les bouchers d'Abbeville, la confrérie du Saint-Sacrement de Saint-Michel d'Amiens, avaient S. André pour patron, ce qui existe encore pour les bouchers d'Abbeville, qui célèbrent leur fête à Saint-Vulfran. Un médaillon de S. André était appendu à la couronne de la compagnie des archers d'Abbeville.

A Notre-Dame d'Amiens, la veille de S. André, aux premières vêpres, on allumait quatre cierges près du grand crucifix du jubé, pour rappeler que l'apôtre était mort comme son divin Maître, du supplice de la croix (Manuscrit de MACHART, t. II, p. 420).

Bourgeois, prêtre et diacre d'office de Saint-André d'Abbeville, né à Allery, a composé quatre hymnes en l'honneur du saint apôtre. On les trouve dans une plaquette rarissime de quatre pages, intitulée : *In festo S. Andreæ apostoli ad usum Ecclesiæ parochialis S. Andreæ abbavillensis.* 1737.

L'école d'Estrées-Deniécourt est confiée à des sœurs de Saint-André.

Reliques à Bray-sur-Somme, Mailly, Saint-Riquier, etc.; — jadis, à Notre-Dame, aux Célestins, aux Cordeliers, à Saint-Jean, à Saint-Martin et à l'Hôtel-Dieu d'Amiens ; à Saint-Pierre, à Saint-André et aux Chartreux d'Abbeville ; à Saint-Pierre de Selincourt (un pied), à Saint-André-au-Bois (châsse), à Notre-Dame de Longpré, à Saint-Martin de Picquigny, etc.

A Saint-Riquier, on voit une toile signée *Lépicié,* 1771, représentant le martyre de S. André : « Ce tableau, dit M. de Chennevières (*l'Artiste*, n° du 15 sept. 1850), le plus grand que nous ayons vu de la main de ce maître qui a surtout réussi dans les scènes familières, a environ cinq pieds et demi de hauteur sur quatre de largeur. Il est exécuté dans une manière de décoration très-vigoureuse, et rappelle à la fois la pâleur et la verve de la palette de Deshays. Les soldats, vus à mi-corps, qui occupent le premier plan à droite, sont assez remarquables par leur solidité. » — Autre tableau peint par Chabu et donné en 1850 à l'église de Mailly par le Gouvernement. — Vitrail à Sainte-Anne d'Amiens. — Gravure au folio 146 du *Missale ambianense* de 1506.

Une statue en argent de S. André fut vendue, en 1562, par l'abbaye de Corbie (D. Cocquelin).— Statue du même apôtre, volée dans l'église Saint-Georges d'Abbeville, en 1792 (Prarond). — Deux statues au portail de Saint-Vulfran, données l'une par la corporation des bouchers (tête de bœuf sur le socle), et l'autre par les poissonniers d'eau douce.— Autres statues dans l'intérieur de Saint-Vulfran, au Saint-Sépulcre de Montdidier, à Saint-Riquier, à l'église du Titre (XII[e] siècle, marbre blanc), à une poutre de l'Echelle-Saint-Taurin, etc.

Avant la Révolution, on chômait la Saint-André. Cette multiplication de fêtes chômées a donné lieu au dicton suivant, cité dans l'*Almanach perpétuel* du P. Daire :

Saint André, Andrea,
Que n'es venu, que ne venas
A Toussaint comme les autres.

La rue actuelle de l'Hôtel-de-Ville, à Abbeville, portait autrefois le nom de Saint-André.

ANDRÉ BOBOLA (le B.), jésuite. Tableau à la chapelle des jésuites, à Montières. Sa béatification, ainsi que celle du B. Jean de Britto, de la même compagnie, a été solennisée en grande pompe, à Saint-Acheul, les 27, 28

et 29 juin 1853, en présence de l'archevêque de Sens, des évêques de Bruges, de Liége, de Soissons, de Perpignan et d'Adras. — 16 mai.

ANGADRÊME (Ste), abbesse d'Oroër, près de Beauvais. Relique aux Ursulines et à la Visitation d'Amiens — 13 oct.

ANGE (S.), carme et martyr. Omoplate dans une châsse à Assevillers ; os de l'avant-bras à Chaulnes. — 5 mai.

ANGÈLE DE MERICI (Ste), fondatrice de l'Ordre des Ursulines, qui établirent leur communauté à Abbeville (1613), à Amiens (1618), à Montdidier (1623), à Péronne (1689), à Roye (1838). Il n'y a plus maintenant de communautés qu'à Amiens et à Abbeville.

Le couvent d'Abbeville fut le second de cet Ordre établi en France. L'évêque Lefebvre de Caumartin disait à ce sujet : « Il est vrai qu'il est le second en institution, mais je l'estime le premier en perfection. » (Le P. Ignace, *Hist. eccl. d'Abbeville*, p. 262.)

Les Ursulines d'Amiens célèbrent une fête spéciale, le 29 mai, anniversaire de leur rétablissement (1817), dû à madame Anastasie de Clermont-Tonnerre, qui en resta supérieure jusqu'à sa mort (1827).

Leur couvent possède : 1° un petit ossement de Ste Angèle, authentiqué en 1839 ; 2° un fragment de sa chemise, provenant de l'Abbaye-au-Bois ; 3° une autre relique, provenant de Brescia, donnée en 1769, par le cardinal de Rubeis.

Aux Ursulines d'Amiens, bas-relief exécuté par MM. Duthoit.

ANGES (les saints). Leur culte est très-ancien dans notre diocèse, puisque l'évêque Jessé, en 814, consacra à Saint-Riquier trois chapelles aux saints anges Raphaël, Gabriel et Michel (Voyez ces noms). — Dans le Propre actuel, comme dans les deux bréviaires précédents, la fête

des saints Anges gardiens est transférée du 2 au 3 octobre. — Chapelle dédiée aux saints Anges, à Belloy-sur-Mer. — Parmi les statues d'anges qui décorent nos églises, nous signalerons celle de Combles, exécutée et donnée en 1828 par le sculpteur Caudron, né dans cette localité ; les anges adorateurs de la cathédrale ; ceux de l'église de Croy, provenant de l'abbaye du Gard ; un ange gardien à Sainte Anne d'Amiens.

ANGÉSISE (S.), abbé de Fontenelle. La *Biographie du département de la Somme* nous dit qu'il naquit dans le Ponthieu et qu'il fut moine à Saint-Riquier. De son côté, le P. Ignace (*Maïeurs d'Abbeville*, p. 26), avance qu'il fut « le défenseur du Ponthieu contre les barbares. » Ces diverses assertions n'ont aucun fondement, comme on peut le voir en consultant les Actes du célèbre abbé. Si quelques auteurs modernes ont supposé qu'il a pu passer par l'abbaye de Saint-Riquier, c'est sans doute parce que, dans son testament, il lègue à cette communauté une somme d'argent. Mais on aurait dû remarquer que ses libéralités s'étendent à une trentaine d'autres abbayes. — 22 juillet.

ANICET (S.), pape. Relique à Saint-Vulfran d'Abbeville. — 17 avril.

ANNE (Ste), mère de la sainte Vierge, a sa fête marquée dans tous nos bréviaires, soit au 19, soit au 26 juillet. C'est la patronne principale d'une paroisse d'Amiens qui porte son nom, de l'église de Bonneville, et, jadis, des Filles de la Croix de Nesle et de l'hôpital des orphelines à Abbeville ; patronne secondaire de l'hôpital Saint-Charles. Elle est solennellement fêtée à la Visitation et dans un certain nombre de paroisses. Une chapelle lui est dédiée à Etinehem.

On sait que les menuisiers ont choisi Ste Anne pour patronne, sans doute parce qu'elle fut la belle-mère du charpentier S. Joseph. La confrérie amiénoise, qui existait déjà

au XVe siècle, renouvela ses statuts en 1718. L'article XI est ainsi conçu : « Les maîtres menuisiers et les veuves s'assembleront tous les ans, le 26 juillet, feste de Ste Anne, leur patronne, dans l'église des R. P. Cordeliers, en la manière accoutumée, pour assister au service qui s'y fera et pour l'acquit duquel il sera payé auxdits pères Cordeliers, par les gardes en charge, quarante livres, suivant le contrat fait avec eux. »

Ste Anne était aussi la patronne des gantiers et des peaussiers de Péronne. Nous avons vu chez M. Alfred Danicourt une ancienne bannière de cette confrérie, confectionnée en 1636. D'un côté, figure l'image de Ste Anne ; de l'autre, celle de Louis XIII, avec les attributs professionnels de la corporation.

Nous n'avons pas à intervenir ici dans les prétentions des diverses églises (Apt, Chartres, Bologne, Duren, etc.) qui, conservant une partie du chef de Ste Anne, se vantaient de le posséder tout entier. Toujours est-il que Mathieu V, seigneur de Roye, rapporta de Hongrie, une notable partie d'un crâne, que l'on considérait comme celui de Ste Anne, et qu'il le déposa dans son château de Plessier-de-Roys, qu'on appelait alors *Le Plessis-Monseigneur-lès-Roye*.

Nous n'avons trouvé aucun renseignement authentique sur la provenance exacte de cette relique, ni sur la manière dont elle tomba entre les mains du seigneur de Roye.

Mathieu légua ce chef, par testament, à l'église abbatiale d'Ourscamps ; mais son fils, Guy II de Roye, omit d'exécuter la volonté paternelle, et transmit cette obligation à son frère qui lui succéda sous le nom de Jean IV de Roye. Ce dernier ne consentit point à se dessaisir du précieux trésor et, pour arrêter les réclamations des moines d'Ourscamps, il réussit à mettre dans ses intérêts l'évêque de Noyon.

Guillaume de Marafin publia le 5 août 1482, au château même de Plessier, une ordonnance où, considérant qu'il n'est point juste que les reliques conservées dans son diocèse passent en des mains étrangères, il défend au seigneur

de Roye, sous peine d'excommunication, de donner le chef de Ste Anne à qui que ce soit.

Le Parlement, mis en demeure d'intervenir, sur un appel des moines d'Ourscamps, décida en 1486 que, par provision, la relique serait déposée au château de Carlepont, résidence de l'évêque de Noyon. Un second arrêt donna gain de cause à l'abbaye d'Ourscamps, qui put entrer en possession du chef de Ste Anne, le 26 mai 1490.

Cette relique, depuis 1807, se trouve à l'église de Chiry-Ourscamps, et donne lieu, le 26 juillet, à un célèbre pèlerinage. (Pour plus de détails, consulter un article de M. Maillet, curé-doyen de Lassigny, dans les *Mémoires du Comité archéol. de Noyon,* t. I, p. 261; un opuscule de M. l'abbé Lavechin, intitulé : *Notice concernant l'histoire et le culte de l'insigne relique de Ste Anne, vénérée en l'église de Chiry*, et *l'Histoire de Roye*, que M. Coët, nous l'espérons, va prochainement publier.)

Grégoire d'Essigny (*Hist. de Roye*, p. 125) mentionne le fait suivant d'après *le registre extraordinaire du baillage*, 16 février 1635 : « Des lettres de grâce furent accordées par Sa Majesté à François Hélion, soldat du régiment du marquis de Brezé, condamné par les officiers de ce régiment à être pendu. Ces lettres de grâce furent données sur le vu des procès-verbaux et certificats du prévôt du régiment, et des religieux Minimes qui assistèrent Hélion au supplice, le 23 janvier précédent, et des chirurgiens et officiers de santé de la ville de Roye, constatant que ledit Hélion a été miraculeusement garanti de la mort par l'invocation du saint Nom de Jésus, de la sainte Vierge et le mérite des prières de Ste Anne, à laquelle il s'était particulièrement recommandé, en sorte que les cordes dont il était attaché se rompirent d'elles-mêmes contre toute apparence humaine. »

Maximilien d'Ampont, commandeur de Coulommiers, donna, en 1648, aux Carmélites de Pontoise, l'index de la main droite de Ste Anne, dont le bras entier était conservé à la chapelle de cette commanderie. Ce doigt fut apporté au Carmel d'Amiens par les religieuses de Pontoise qui,

en 1816, s'unirent à la communauté de notre ville (*Archives des Carmélites.*)

De petites reliques sont aujourd'hui conservées à Sainte-Anne d'Amiens, à Mailly et chez les Clarisses de Péronne (provenant d'Ourscamps). Il y en avait jadis aux Chartreux et à Saint-André d'Abbeville (1504).

Il y a beaucoup de statues de Ste Anne dans notre diocèse. Nous nous bornerons à mentionner celles de la cathédrale (stalles), de l'hôpital Saint-Charles (œuvre de Crescent), de Saint-Vulfran, de Saint-Paul et du Saint-Sépulcre d'Abbeville, de Davenescourt (portail), Doullens, Flesselles, Mailly (portail), Millencourt, Molliens-Vidame, Poix (XVI[e] siècle), et Saint-Riquier (contrefort du portail). — Tableau à Assevillers. — Verrières à Saint-Germain d'Amiens, à Grivesne (chapelle castrale), à Moreuil (église et chapelle castrale), à Rainneville, etc. — Gravure de l'abbevillois Claude Mellan.

Lieux dits : *Canton Sainte-Anne,* territoire de Flers ; *Bois-Sainte-Anne*, Liéramont; *Sainte-Anne*, Mesnil-Domqueur; *Vallée de Sainte-Anne*, Mons-en-Chaussée ; *Sainte-Anne*, Ribemont ; *Chapelle Sainte-Anne*, Sailly-Saillizel.

Voir dans la *Biographie de Ste Colette*, tome I, p. 413, quelle était la vénération de cette Sainte envers la mère de la sainte Vierge.

ANSBERT (S.), évêque de Rouen. En 858, pendant les invasions des Normands, son corps fut transféré, avec celui de S. Wandrille, du monastère de ce nom à l'abbaye de Blandin de Gand. Divers miracles eurent lieu sur leur passage, à Nampont-Saint-Martin (*Mittispons*), et à Saint-Pierre de Quentowic. Nous en parlerons à l'article S. WANDRILLE. — S. Ansbert, dont nous trouvons la fête dans un missel amiénois du XII[e] siècle, était titulaire du prieuré de Boves, appelé dans les anciennes chartes tantôt *Saint-Ansbert*, tantôt *Saint-Ausbert*, *Saint-Aubert*. — D. Grenier nous apprend qu'il y avait des reliques de cet évêque à Saint-Riquier. — 9 février.

ANSELME (S.), archevêque de Cantorbéry. Vers l'an 1069, alors qu'il était prieur de l'abbaye du Bec, il passa par Poix et fut retenu à dîner par Gauthier de Tyrel, seigneur du lieu. Celui-ci s'étant plaint de la rareté des beaux poissons, en ajoutant qu'il ne pouvait lui en offrir que de bien communs, à lui et aux moines qui l'accompagnaient, S. Anselme répartit : « Vous avez tort de vous plaindre, puisqu'on va vous apporter un esturgeon. » Le seigneur de Poix avait pris cette annonce pour une plaisanterie, quand il vit deux de ses gens apporter un énorme esturgeon qu'on avait trouvé échoué sur les bords de l'Authie. (EADMER, *Vita S. Anselmi*, lib. I.)

Gervin, évêque d'Amiens, écrivit à l'archevêque de Cantorbéry pour lui demander l'autorisation de bénir, en qualité d'abbé, un moine qui avait quitté le diocèse de Cantorbéry, sans la permission d'Anselme. Celui-ci répondit que ce moine devait venir le trouver pour expliquer sa conduite, et qu'il verrait alors ce qu'il y aurait à faire. (S. ANSELMI, *epist.* 32, lib. III, p. 378 de la 2e édit. de D. GERBERON.)

Nous avons vu une relique de S. Anselme à l'hospice Saint-Charles. Il y en avait une au couvent de Moraucourt. —21 avril.

ANTÈRE (S.), pape et martyr. Relique au Carmel d'Amiens. — 3 janvier.

ANTHELME (S.), évêque de Belley. Il y avait un fragment de sa coule aux Chartreux d'Abbeville. — 26 juin.

ANTIOCHUS (S.). Relique aux Carmélites d'Abbeville. Il y a plusieurs saints de ce nom.

ANTOINE (S.), patriarche des cénobites, inscrit dans tous nos bréviaires, est honoré spécialement dans les doyennés de Conty, de Poix, d'Hornoy et de Rue. C'est le patron d'Aizecourt-le-Haut, de Dominois et de

Montonvillers. Il était titulaire de l'église des Célestins, de la Confrérie de la Charité d'Abbeville et de la chapelle castrale de Terramesnil. On célébrait solennellement sa fête à Saint-Leu, à Saint-Firmin-le-Confesseur et aux Célestins. Des chapelles ont été érigées sous son vocable à Beauquesne, à Heudicourt (1197), à Mirvaux (ermitage) et à Moyencourt (château).

On sait pourquoi les charcutiers ont choisi S. Antoine pour leur patron. Ceux d'Amiens insérèrent cet article dans leurs statuts de 1715 : « Les maîtres chaircuitiers s'assembleront le 16 janvier, veille de la fête de S. Antoine qu'ils ont choisi pour leur patron, en l'église des pères Cordeliers, pour assister aux premières vêpres ; le lendemain, à la messe et secondes vêpres ; et, le jour ensuivant, à la messe des trépassés, à peine de 10 sols d'amende payables par ceux qui auront manqué à aucune desdites messes ou vespres ».

Aux Xe et XIe siècles on vit régner une espèce de peste noire que Grégoire de Tours avait appelée *feu sacré* et qu'on désigna plus tard sous le nom de *feu de S. Antoine,* parce qu'on invoquait ce Saint pour en être délivré. Cette épidémie sévit en Picardie, comme dans tout le reste de la France, et renouvela ses ravages en 1545. C'est probablement de cette époque que datent les confréries de Saint-Antoine qui subsistèrent jusqu'à la Révolution, à Amiens (Saint-Firmin-le-Confesseur), à Abbeville, à Conty, à Lignières (Poix), Éplessier, Fricamps, etc.

Quand ces terribles maladies eurent disparu, on invoqua S. Antoine contre le scorbut, l'érésipèle, la fièvre, etc.

Le pèlerinage de Conty doit avoir pris naissance dans un temps de peste. Des milliers de fidèles s'y rendent de dix lieues à la ronde, prient devant l'autel de Saint-Antoine, font toucher à l'image du Saint de petits gâteaux auxquels on attribue alors la vertu de chasser la fièvre et, dans le même but, ils remplissent des bouteilles avec de l'eau de la célèbre fontaine, voisine de l'église. Les habitants de Sarcus et des villages voisins ont surtout l'intention, en se

rendant à Conty, d'aller remercier le Saint qui les a jadis préservés d'une épidémie. On dit que la ville d'Eu, distante de vingt-deux lieues, envoie sa procession à Conty tous les vingt-deux ans, et Gamaches tous les sept ans. Les paroisses amiénoises de Saint-Jacques, de Saint-Leu, de Saint-Firmin-le-Confesseur, de Saint-Remi accomplissaient leur pèlerinage solennel à des époques différentes, par suite d'un vœu fait pendant la peste de 1462. (G. REMBAULT, *Notice sur Conty.*)

Des pèlerinages moins célèbres ont lieu à Barly, à Montonvillers, à Tilloy, à Dominois, à Mautort. « Tous les ans, au mois de janvier, dit M. Prarond (*Abbeville et Hallencourt*, p. 108), le dimanche qui suit la fête de S Antoine, une vieille cérémonie, qui n'est point du reste particulière au village de Cambron, se pratique dans l'église de Mautort. Les cultivateurs des environs font bénir, pendant la messe, de petits pains ronds que l'on vend ensuite, à la sortie de l'office, au profit de l'église. Ces petits pains, appelés *pains de S. Antoine*, sont donnés aux bestiaux pour les préserver des maladies : on en apporte en grande quantité ; cette année (1861) il ne s'en est pas béni moins de quatorze cents. »

Nous trouvons le même usage à Barly où on fait trois fois le tour de l'église, en invoquant S. Antoine pour les enfants, et à Dominois où, le dimanche qui suit le 2 septembre, on va le prier pour la santé des animaux. Les marins de Berck, du Crotoy et de diverses autres localités se rendent à Dominois, en considérant S. Antoine comme le protecteur des gens de mer.

« Il existe à Tilloy (canton de Gamaches) un pèlerinage et une confrérie en l'honneur de S. Antoine. Ils furent institués en 1501 par un nommé Guillaume Prosnier, qui avait perdu tous ses bestiaux. Chacun des confrères donne tous les ans une petite cotisation en argent et sept litres de blé, et il lui est délivré, le jour de la fête, un pain de deux kilogrammes et deux boulettes de son, qu'on a fait toucher à la statue du Saint. De pareilles boulettes sont jetées aux pèlerins, du haut de l'un des arbres de la

place, près de l'église, et conservées précieusement comme préservatif de maladies. » (Darsy, *Descript. du cant. de Gamaches,* p. 122.)

Quelques autres pèlerinages, comme celui de Mailly, ont disparu. La plupart des anciennes confréries ont subi le même sort : il y en avait à Saint-Leu, à Saint-Germain, à Saint-Firmin-le-Confesseur, à Saint-Jacques, à Abbeville, etc.

Reliques à Conty (fragments du crâne, d'un bras et d'un doigt), à Corbie (partie de crâne), à Lignières (Poix), à Mailly, à Montonvillers, à Péronne (courroie), etc. Il y en avait jadis à Saint-Pierre et aux Chartreux d'Abbeville, à N.-D. de Doullens, à la collégiale de Longpré, aux abbayes de Dommartin et de Saint-Riquier, aux Célestins d'Amiens, etc.

Statues à la cathédrale (mausolée du chanoine Niquet, œuvre de Blasset), à Saint-Germain (portail principal), à l'angle des rues du Loup et de Noyon; à Barly (œuvre de J.-B. Carpentier, 1764), à Cachy, à Conty (porche), à Corbie, à Croy (chapelle du cimetière), à Folleville (tombeau de Raoul de Lannoy), à la Neuville-sous-Corbie (portail), à Mailly (portail), à Montonvillers, à Montdidier (Saint-Sépulcre), à Poix (XVI[e] siècle), à Saint-Riquier (portail), à Senarpont, à Tilloy (Gamaches), à Tœufles, etc. Des statuettes ou des médaillons de S. Antoine étaient appendus à la couronne des compagnies des archers, des arbalétriers et des arquebusiers d'Abbeville. — Tableaux à Saint-Leu, à la Visitation (je le suppose de Van Thielen, élève de Shegers), au Musée communal (école florentine, XIV[e] siècle), à Abbeville (collection Boucher de Perthes, œuvre d'Abshoven), à Montdidier (Saint-Pierre), etc. — Miniature d'un livre d'heures de Corbie (XV[e] siècle, n° 200). — Vitraux peints à Conty, Folleville, Grivesne (chapelle castrale), Lignière-Châtelain, Lucheux (chapelle castrale). — Dequevauvillers, né à Abbeville, est l'auteur d'une remarquable *Tentation de S. Antoine* qui se trouve aux *Uffizi* de Florence.

Le nom de S. Antoine est donné à une crypte, creusée

près de l'église Saint-Denis, à Poix. Autres lieux-dits : *la Sole Saint-Antoine*, sur le territoire de Cizancourt ; *Saint-Antoine*, anciennes dépendances d'Embreville et d'Hescamp ; *Vallée Saint-Antoine*, à Mametz. — Une rue du faubourg Saint-Pierre, à Amiens, porte aussi le nom de Saint-Antoine. — 17 janvier.

ANTOINE DE PADOUE (S.), religieux franciscain, est inscrit au 13 juin dans le missel amiénois de 1498. On l'invoque pour retrouver les objets perdus. Nous avons vu une de ses reliques à Saint-Pierre-de-Roye. — Sa statue décorait l'église des Jacobins d'Amiens. M. l'abbé Dairaine possédait un tableau attribué à Eustache Lesueur, représentant S. Antoine de Padoue avec l'Enfant-Jésus dans ses bras.

ANTONIN (S.), martyr. Mme de Sourdis, abbesse de Saint-Paul-de-Beauvais, donna, en 1665, aux Ursulines d'Amiens, un os de S. Antonin, martyr, dont le corps était conservé dans son église. Comme il y a beaucoup de saints de ce même nom, on ne peut savoir auquel d'entre eux appartient la relique des Ursulines, ni celles qui sont conservées à la Visitation d'Amiens, à Saint-Pierre-de-Roye et au couvent de Davenescourt (vertèbre).

APOLLINAIRE (S.), évêque de Valence, est fêté dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550.

APOLLINAIRE (S.), martyr, évêque de Ravenne, est inscrit au 23 juillet dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1607. Nous ignorons à quel Apollinaire appartenait le doigt mentionné par Hariulfe, dans son catalogue des reliques de Saint-Riquier.

APOLLINE (Ste), vierge d'Alexandrie et martyre, eut les dents cassées par les bourreaux ; c'est pourquoi on l'invoque contre les maux de dents, surtout dans les pèlerinages qui se font à Lincheux, à Hem (autel), et aux

chapelles qui lui sont consacrées à Belloy-Saint-Léonard et à Quivières.

Elle est patronne principale ou secondaire de Beauchamps, de Belloy-Saint-Léonard et de Quivières ; jadis, de Guisancourt, près de Ham, et de la chapelle Saint-Laurent, à Amiens.

Reliques à Saint-Pierre-de-Roye, au Mont-Saint-Quentin, à Montreuil-sur-Mer (reliquaire d'ébène) ; jadis, à Saint-Jacques, à Saint-Germain, à la chapelle Saint-Laurent et aux Augustins d'Amiens (mâchoire) ; aux abbayes de Saint-André-aux-Bois et de Willencourt (dent) ; à la collégiale de Longpré, etc.

Statues à Saint-Riquier, à Hem ; jadis, à Saint-André-au-Bois (argent). — Vitrail moderne à Saint-Germain d'Amiens. — 9 février.

APOTRES (les douze). Simon Gréban, moine de Saint-Riquier, est le principal auteur d'un mystère, représenté pour la première fois, à Paris, en 1537, intitulé : *Le Triumphant mystère des actes des apôtres* (LOUANDRE, *Hist. d'Abbeville*, t. I, p. 317.)

A Saint-Leu d'Amiens, on célébrait, au XVIII[e] siècle, le 15 juillet, pour les confrères du Saint-Sacrement, *la fête de la Division des Apôtres* (*Calendrier spirituel de* 1758.)

Hariulfe mentionne des reliques des douze apôtres dans le trésor de Saint-Riquier. S. Jean y est compris sous cette désignation : *De manna S. Joannis evangelistæ.*

Statues des douze Apôtres, ou du moins d'un bon nombre d'entre eux, aux portails de Notre-Dame d'Amiens (façade principale et bandeau du portail de la Vierge dorée), et de Saint-Riquier ; aux voûtes de Guerbigny, de Vismy ; à l'autel de Saint-Gilles d'Abbeville ; aux églises du Saint-Sépulcre de Montdidier, de Beaufort, Curlu, Vers-Hébécourt, etc. ; à une cuve en plomb du XVI[e] siècle, conservée au musée communal d'Amiens. — Douze statues en argent doré, du poids de huit à douze marcs, décoraient jadis le retable de l'autel majeur à Notre-Dame d'Amiens.

Bas-reliefs à Notre-Dame-de-Ham (lavement des pieds, — la cène, — la mission des apôtres), et à Neslette (descente du Saint-Esprit).

Peinture à fresque sur le tombeau de Ferry de Beauvoir. — Antique devant-d'autel à Saint-Vulfran. — Peintures décoratives à la voûte de Saint-Leu d'Amiens. — Tableau aux Carmélites d'Amiens (la Pentecôte). — Deux *Descentes du Saint-Esprit*, peintes, l'une par Coypel, l'autre par Cazes (1715), décoraient l'église du Paraclet et le collége des Jésuites.

Verrières modernes à Saint-Sépulcre d'Abbeville (le *Credo*, composition de Didron), à Saint-Martin de Doullens (descente du Saint-Esprit), etc.

Claude Mellan, d'Abbeville, a gravé une suite d'apôtres. — Voir les noms de chaque apôtre dans ce volume.

APRE (Ste) ou APRONIE, patronne de Montagne-Fayel et de Warlus. C'est la sœur de S. Epvre, évêque de Toul au VI[e] siècle, et non point comme le suppose M. Pringuez (*Géogr. de la Somme*, p. 112) la fille de S. Hilaire, évêque de Poitiers. — 15 septembre.

APRONIEN (S.), geôlier, martyr. Fort ossement au Carmel d'Amiens. — 2 février.

AQUILA (S.) et PRISCILLE (Ste), sa femme. Leur fête se trouve au 8 juillet dans nos bréviaires de 1528, 1539 et 1550.

AQUILÉE (S.). Une relique (*de parte capitis*) est conservée à l'église de Saint-Riquier avec la désignation de *S. Aquilée, archevêque.* Il y a erreur dans le nom ou la qualification. C'est peut-être une relique d'un des nombreux saints qui s'appellent *Achillas*, *Achilleus*, *Aquilas*, mais dont aucun n'a été archevêque.

AQUILIN (S.), évêque d'Evreux, est patron de Doméliers, paroisse qui dépendait de l'ancien doyenné de

Montdidier, et dont le nom est une corruption de *Dominus Aquilinus*.

ARATEUR (S.), évêque de Verdun. Relique au Carmel d'Amiens ; elle avait été donnée, en 1644, par les Bénédictines de Saint-Maur, de Verdun, aux Carmélites de Pontoise qui, en 1816, s'unirent à celles d'Amiens.

ARNOC (S.), prince breton, neveu de S. Josse. Nous renvoyons à notre biographie de S. Josse (t. III, pp. 104-106), pour ce qui concerne son séjour dans le Ponthieu, et aussi à l'article que nous consacrerons dans ce volume à S. Winoc.

D'après M. Le Glay *(édition de Godescard)*, ce neveu de S. Josse serait ce même S. Arnoc qui est honoré d'un culte public en Bretagne, et qui est patron de Ploudaniel, dans le diocèse de Quimper.

ARNOUL (S.) ou ARNOULD, époux de Ste Scariberge, martyrisé dans la forêt d'Yveline, patron de Bougainville et jadis des brasseurs d'Amiens, de Doullens, de Montdidier, etc. Ceux d'Amiens célébraient leur fête patronale le 18 juillet, à l'église des Cordeliers. M. H. Dusevel, dans sa Notice sur l'*Eglise Saint-Martin de Doullens*, nous donne les renseignements suivants : « Il existait une autre source de revenus pour cette église : c'était le droit de maîtrise que devaient verser ceux qui se faisaient recevoir brasseurs dans la ville. Ce droit s'élevait à six livres quand le récipiendaire n'était pas fils de brasseur, et à soixante sols seulement lorsque l'aspirant pouvait établir que son père avait exercé ce métier. L'origine de cette redevance assez extraordinaire envers Saint-Martin provenait du consentement que le clergé de l'église avait donné aux maîtres brasseurs de Doullens de pouvoir faire poser un tableau de S. Arnould, leur patron, non loin de la chapelle du Sépulcre, laquelle se trouvait derrière celle de Saint-Nicolas et sert aujourd'hui de sacristie aux chantres. »

S. Arnoul, fêté chez nous dès le XII° siècle, comme le témoigne un missel de cette époque (n° 154) n'est plus inscrit dans nos bréviaires postérieurs à celui de 1607.

Il y avait un bras de S. Arnoul au prieuré bénédictin de Lihons en Santerre.

Statue à Ailly-sur-Noye ; jadis, à Saint-Leu d'Amiens, à Saint-Martin de Doullens, etc.

Dénominations cadastrales : *Saint-Arnoult*, dépendance de Bougainville ; *le champ Saint-Arnould*, terroir de Molliens-Vidame ; *le bois Saint-Arnould*, territoire de Vauvillers. Cette dernière dénomination provient de ce que la cure de Vauvillers dépendait du monastère de Saint-Arnould-de-Crépy. — 18 juillet. — Sur une apparition de S. Arnoul à S. Simon, comte d'Amiens, voir notre tome III, p. 505.

ARNOUL (S.), évêque de Metz. Jadis, os brachial à Saint-Pierre d'Abbeville. — Est-ce au même Saint ou à un autre S. Arnoul qu'appartient la relique conservée à Saint-Riquer, avec cette inscription : *De sco Arnulpho epo et cofessore ?* — 18 juillet.

ARNOUL DE PAMÈLE (S.), évêque de Soissons. Hariulfe, ancien moine de Saint-Riquier, abbé d'Aldembourg, rédigea la vie de S. Arnoul, sur la demande de Lisiard, évêque de Soissons. — Enguerrand, évêque d'Amiens, prit part au concile de Beauvais (1120), où se fit la canonisation de S. Arnoul. — 15 août. (Voir notre biographie de S. Simon, t. III, p. 513.)

ARSÈNE (S.), anachorète, est inscrit au 18 juillet dans un missel amiénois du XII° siècle.

ARTHÈME (S.), martyr à Rome, est inscrit au 6 juin dans un bréviaire amiénois du XIV° siècle.

ARTHUR (S.). Vitrail à la chapelle sépulcrale de Molliens-Vidame, bien qu'il n'existe aucun saint du nom d'Arthur.

ASPARAL (S.). L'inventaire de Corbie, rédigé en 1820, mentionne un os de S. Asparal. Il n'existe point, croyons-nous, de saint de ce nom. S'agirait-il de S. Aspais ou de S. Aspren?

ASTÈRE (S.), confesseur. Jadis, relique à Saint-Riquier. Il y a plusieurs saints de ce nom.

ATHANASE (S.), patriarche d'Alexandrie, figure dans nos bréviaires, à partir de celui de 1607. — Statue au Saint-Sépulcre d'Abbeville.—Vitrail à Doullens.—Gravure de Fr. de Poilly, d'Abbeville, représentant S. Athanase couronné par deux anges. — 2 mai.

ATTALE (S.), abbé de Bobbio. — 10 mars. Voir notre biographie de S. Blimond, t. I, p. 310.

AUBERT, procureur de Corbie. Dans un prospectus de la fête solennelle de Ste Colette (22 sept. 1867), on fait figurer Aubert parmi les saints qui ont illustré Corbie. Quelques écrivains, il est vrai, ont qualifié de *vénérable* ce compagnon de S. Anschaire, mais sans que cette désignation comporte une idée liturgique.

AUBERT (S.), évêque de Cambrai et d'Arras, fut un des signataires du privilége accordé au monastère de Corbie par Bertefride, évêque d'Amiens. Il assista à la dédicace de cette église abbatiale et consacra, avec S. Eloi, l'église du monastère de Péronne, le jour même où S. Fursy y fut inhumé.

A Epénancourt, où il y a une fontaine de Saint-Aubert, pèlerinage célèbre dans le Santerre, pour les maladies de langueur des enfants. (Voir notre biographie de S. Vaast, tome IV, page 24, et l'article S. ANSBERT).— 13 décembre.

AUBIN ou ALBIN, évêque d'Angers, est patron principal ou secondaire de Bettembos, Eaucourt, Festel, Herleville, Le Mazis, Marquivillers, Saint-Aubin-Rivière,

Talmas, Villers-sous-Ailly, et aussi de Bonnières, de Saint-Aubin-Saint-Vaast, de Sommereux, paroisses qui faisaient autrefois partie du diocèse d'Amiens.

La chapelle actuelle du cimetière de Crouy, dédiée à S. Albin, servait jadis de seconde église paroissiale. — « La chapelle de Saint-Aubin, à Sourdon, me dit M. l'abbé Delormel, fut bâtie en 1675, près d'un bois qui porte le même nom. La neuvaine du 1er mars attire un certain nombre de pèlerins qui demandent surtout des guérisons de fièvre. »

« S. Aubin, m'écrit M. l'abbé Marchand, n'est ni le patron principal, ni le patron secondaire du Plessier. Quelle est donc l'origine de cette fête célébrée avec un concours égal, sinon supérieur à celui de la fête patronale ?

« Il y a près d'un siècle, le voyageur venant au Plessier par Moreuil, eût été frappé, en descendant une côte assez rapide, qui porte le nom de notre Saint, par la vue d'une église aux proportions assez vastes, s'élevant seule, isolée au milieu des champs cultivés. C'était l'église paroissiale de Saint-Aubin ou Saint-Aubin-en-Harponval.

« Si nous en croyons Le Scellier, de Montdidier, dans son intéressant manuscrit conservé aux Archives de cette ville, « Saint-Aubin a été autrefois une paroisse peuplée, « mais qui, ayant été brûlée presque entièrement, fut « abandonnée. »

« Seule, l'église était restée debout, desservie par un prieur dont la nomination appartenait à l'abbé de Breteuil.

« Arrivèrent alors les plus mauvais jours de la Révolution, et l'église de Saint-Aubin, dépouillée de ses riches revenus, le fut aussi de son prieur. Mais ce que les ennemis de la religion n'avaient pu enlever, c'était le culte des habitants du Plessier pour S. Aubin. Aussi, tant que l'église fut debout, et que les circonstances le permirent, le temple isolé, visité de loin en loin par quelques laboureurs, voyait sa nef se remplir une fois chaque année, le 1er mars, jour consacré à honorer la mémoire de S. Aubin, évêque d'Angers. Ce jour-là, les chemins qui aboutissaient à l'église se couvraient au loin de pèlerins recueillis, et,

naguère encore, quand les moissons commençaient à verdir, on se montrait la trace des sentiers qu'ils suivaient pour venir satisfaire leur dévotion.

« Mais, peu à peu, l'église insuffisamment restaurée tomba en ruines; alors les habitants du Plessier recueillirent religieusement la pierre sacrée de l'autel, cette pierre sur laquelle la victime trois fois sainte avait été tant de fois immolée pour leur salut en l'honneur de S. Aubin; un autel dédié à ce Saint fut élevé dans une nef de l'église paroissiale pour la recevoir. C'est là que, fidèles à la pieuse tradition de leurs ancêtres, les enfants de ceux qui avaient autrefois mérité, par leurs sentiments religieux, le surnom *de dévots* (le P. Daire, *Hist. du doy. de Fouilloy*), viennent encore, au 1er mars, nombreux et recueillis, invoquer leur saint protecteur. »

Trois localités du département portent le nom de Saint-Aubin, dans les cantons de Mailly, de Molliens et d'Oisemont. — Une ancienne paroisse de Corbie et le prieuré simple d'Harponval étaient sous le vocable de S. Albin.

Reliques aux Louvencourt d'Amiens, à Plessier-Rozainvillers, à Saint-Aubin-Rivière; jadis, à Notre-Dame de Longpré, à Saint-Riquier, etc.

Le saint évêque est figuré sur la belle chaire d'Herleville. Sur celle de Hamel, près Corbie, provenant de l'ancienne église Saint-Albin, de Corbie, on lit cette invocation : *Sancte Albine, ora pro nobis.*

L'office de S. Aubin figure au 1er mars dans nos bréviaires amiénois, depuis le XIIe siècle jusqu'au XVIe inclusivement, et dans les Propres de Corbie et de Saint-Riquier.

La cathédrale de Noyon prétendait, comme la ville d'Angers, posséder le corps de S. Aubin. Quoi qu'il en soit, le culte solennel rendu si près de nous à ce saint évêque a dû contribuer à le populariser dans notre diocèse. — Les seigneurs de Fonchette portaient le nom de *Saint-Aubin*. — 1er mars.

AUDIFAX (S.), martyr. Relique chez les Dames de Saint-Maur, à Davenescourt. — 19 janvier.

AUGUSTIN (S.), évêque d'Hippone, dont la fête se trouve dans tous les bréviaires d'Amiens et de Noyon, était le patron des communautés religieuses de l'ordre de Saint-Augustin, comme il l'est encore aujourd'hui de celles qui suivent la règle du saint docteur (Augustines, Ursulines, Visitation, Petites Sœurs des Pauvres, etc.)

Les Frères ermites de Saint-Augustin vinrent s'établir à Amiens, en 1303, dans la rue qui porte aujourd'hui le nom *des Augustins*. Notre diocèse possédait cinq abbayes de l'ordre de Saint-Augustin :

1° Eaucourt, près de Pys (1101-1651).

2° Clairfay, près de Montreuil (1140).

3° Saint-Acheul-lez-Amiens (1145).

4° Saint-Martin-aux-Jumeaux, à Amiens (1145).

5° Notre-Dame de Visigneul, dans l'ancien doyenné de Moreuil (1148).

Le monastère de Notre-Dame de Ham (1108) dépendait du diocèse de Noyon et de la province conventuelle de Champagne. — Il y avait des prieurés simples ou conventuels de cet ordre : à Canchy, Conty (Saint-Antoine), Domvast, Epécamp, Goyencourt, Poix (Saint-Denis), Saint-Mard-lès-Roye, Tincourt-Boucly, etc. — Des Augustines desservaient les Hôtels-Dieu d'Amiens, Doullens, Montdidier, Saint-Riquier, Saint-Valery, etc.—Des sœurs du même nom remplissent les mêmes fonctions, tiennent des écoles, des asiles ou visitent les malades à Abbeville (maison-mère), Amiens, Crécy, Fienvillers, Flesselles, Machiel, Picquigny, Rue, Saint-Riquier, Saint-Valery, etc.

Un décret de la Congrégation des indulgences et des reliques, daté du 23 juin 1676, a décidé que les religieuses de Ste Ursule pouvaient jouir des indulgences accordées autrefois à l'ordre des ermites de S. Augustin, et principalement aux fêtes de S. Augustin, Ste Monique, S. Nicolas de Tolentino et S. Thomas de Villeneuve (Archives des Ursulines d'Amiens).

Claude Rohault, né à Amiens, a publié une *Vie de S. Augustin*. — Angilbert, abbé de Corbie, mort en 890, a résumé en une cinquantaine de vers les quatre livres de

la *Doctrine chrétienne* de S. Augustin. — François de Louvencourt, conseiller au baillage d'Amiens, publia en 1627: *Paraphrase et traduction en vers du Psautier de S. Augustin à sa mère Monique*, in-4° de 49 pages. — Le premier livre imprimé dans notre diocèse est la *Cité de Dieu* de S. Augustin, traduite par Raoul de Praesles, imprimée à Abbeville, en 1486, par Jean Dupré et Pierre Gérard.

Reliques dans une chapelle de la cathédrale (avec cette inscription sur une plaque de marbre : *Ex ossibus S. Augustini episcopi*), à Foucaucourt-hors-Nesle, à Longpré-les-Corps-Saints, etc.; jadis, aux Chartreux d'Abbeville, à Saint-Riquier, à l'Hôtel-Dieu de Saint-Valery, etc.

Statues au Saint-Sépulcre et aux Augustines, d'Abbeville; aux chapelles de Bicêtre, des Ursulines, des Petites Sœurs des pauvres et de Saint-Firmin d'Amiens ; à Rue, etc.— Il y avait à l'ancien couvent des Ursulines d'Amiens une statue en carton de S. Augustin, œuvre des sœurs. « Cette statue, dit Expilly (*Dict. géogr. de la France*, t. I, p. 150), est si bien exécutée qu'elle attire l'admiration de tous ceux qui la voient; il faut la toucher et l'examiner de bien près pour se convaincre que ce n'est point l'ouvrage d'un sculpteur habile. »

A l'église de la Neuville-sur-Selle, magnifique tableau du frère Luc : S. Augustin présente un enfant mort à la Ste Vierge et à l'Enfant-Jésus. Derrière, le frère Luc élève un tableau où il s'est peint lui-même, tombant dans la Somme du haut du pont Du Cange. — Autres toiles à l'Hôtel-Dieu d'Abbeville (les trois patrons de cet établissement, Ste Marthe, S. Nicolas et S. Augustin), aux Ursulines d'Amiens (S. Augustin et S. Charles Borromée). — Peintures murales à la Visitation et à la chapelle du Sacré-Cœur de la cathédrale. — Le cardinal Richelieu donna aux Augustins d'Amiens plusieurs tableaux représentant la vie de leur patron, exécutés dans la manière de Stella.

Vitrail aux Ursulines d'Abbeville et à Essertaux. — Médaillon de tapisserie, servant de devant-d'autel, aux Ursulines d'Amiens. — Tapisserie encadrée, chez les

Clarisses d'Amiens. — Médaille d'évêque des Innocents, du couvent des Augustins d'Amiens, décrite par M. Rigollot. — Gravures de Claude Mellan, d'Abbeville (S. Augustin dans le jardin d'Alippe), de Nicolas de Poilly (conversion, d'après Philippe de Champagne), de François de Poilly (S. Augustin et Ste Ursule, estampe pour les *Solitudes* du P. Boulenger). — 28 août.

AUGUSTIN (S.), archevêque de Cantorbéry, envoyé dans la Grande-Bretagne par S. Grégoire le Grand pour y prêcher la foi (596). « Il est bien probable, nous écrivait M. Thuillier, curé de Lanchères, que notre province fut alors illustrée par le passage et le séjour de ce saint apôtre, suivi d'une foule de religieux qui devaient l'aider dans sa mission. S. Grégoire l'avait recommandé aux évêques de France qu'il rencontrerait sur sa route, pour se renseigner sur le pays qu'il allait évangéliser. Personne, mieux que S. Honoré, ne pouvait remplir les intentions du Pape. La proximité où il était de l'Angleterre, le lieu de sa naissance, Port-le-Grand, où vient se jeter le bras de la mer qui sépare la France de l'Angleterre, les rapports qu'il avait pu avoir avec les Anglais qui débarquaient à Quentowic, tout le mettait à même de donner à S. Augustin des renseignements précieux sur l'état et l'esprit de ce peuple : aussi me paraît-il plus que probable que le saint archevêque honora de sa présence notre ville d'Amiens : ce qui me confirme encore dans cette supposition, c'est que la chapelle, aujourd'hui consacrée à Ste Theudosie, était autrefois sous le vocable de S. Augustin de Cantorbéry, qu'on a confondu depuis avec l'évêque d'Hippone. »

La fête de S. Augustin figure au 26 mai dans tous nos bréviaires du Moyen-Age et ne disparaît qu'en 1607.

Une verrière de l'ancienne chapelle de S. Augustin, à la cathédrale, offre des scènes de la vie du saint apôtre.

AUNAIRE (S.), évêque d'Auxerre. Une des leçons du bréviaire d'Auxerre, publiée par les Bollandistes (t. VII, sept., p. 105), mentionne l'influence qu'exerça cet évêque

sur S. Valery, alors que celui-ci se trouvait au monastère de Saint-Germain. — (Voir notre biographie de S. Valery, page 66). — 25 septembre.

AURE (Ste) ou AURÉE. Jadis, relique à Saint-Riquier. Il y a plusieurs saintes de ce nom. Celle que S. Eloi plaça à la tête du monastère de Saint-Martial, à Paris, était désignée au Moyen-Age sous le surnom de l'*Orfaivresse* : c'était l'enseigne d'une des plus vieilles auberges d'Amiens (rue Saint-Germain), qui a été récemment supprimée (A. JANVIER, *Enseignes d'Amiens*). Le nom de cette Sainte est inscrit au 4 octobre dans nos anciens bréviaires, jusques et y compris celui de 1550.

AURÈLE (S.), martyr à Cordoue. Relique aux Clarisses d'Amiens. — 27 juillet.

AURÉLIE (Ste). Reliques à Mailly et aux Ursulines d'Amiens. Il y a plusieurs saintes de ce nom.

AURÉLIEN (S.). Reliques à Notre-Dame de la Chapelle d'Abbeville et au couvent de Davenescourt. Il y a plusieurs saints du même nom.

AURIN (S.). Voyez TAURIN.

AUSBERT ou AUDEBERT (S.), évêque de Senlis, fut l'un des signataires de la charte de franchise donnée par notre évêque Bertefride à l'abbaye de Corbie.

AUSONIE (Ste), martyre à Lyon. Jadis, relique à Saint-Riquier. — 2 juin.

AVENTIN (S.), confesseur. Jadis, relique à Saint-Riquier. Il y a deux saints de ce nom.

AVERTIN (S.), diacre et chanoine, suivit S. Thomas de

Cantorbéry dans son exil et s'arrêta avec lui à Doullens. — 5 mai. (Voir l'article THOMAS BECQUET.)

AVIT (S.), abbé de Micy, est inscrit au 17 juin dans un missel amiénois du XII[e] siècle.

B

BABOLEIN (S.), abbé de Saint-Maur-des-Fossés. La Vie de ce saint personnage, écrite par un anonyme du XI[e] siècle et publiée par Chifflet, ne peut inspirer aucune confiance. Aussi règne-t-il la plus grande incertitude sur saint Babolein. Est-il né en Irlande, en Angleterre, en Bourgogne ou en Italie ? a-t-il été disciple de S. Colomban ou de S. Fursy? Ce sont autant de points sur lesquels on est partagé. En ce qui concerne son départ d'Angleterre avec S. Fursy et la visite qu'il aurait rendue avec lui au monastère de Corbie, nous renvoyons à ce que nous en avons dit dans l'article consacré à S. Algise. Nous devons seulement ajouter qu'il fut lié d'amitié avec le saint patron de Péronne. Dans le récit des miracles posthumes de S. Babolein, publié par Henschenius au 26 juin, nous voyons que ces deux Saints unirent leurs efforts pour ériger une église à Compans, entre Lagny-en-Brie et Gournay-sur-Marne, où deux autels leur furent consacrés plus tard. — S. Babolein mourut abbé de Saint-Pierre-lès-Fossés, monastère qui devait devenir si célèbre sous le nom de Saint-Maur. — 26 juin.

BACQUE (S.), martyr. Jadis, relique à N.-D. de Longpré. — 7 octobre.

BAIN (S.), évêque de Térouanne, opéra la translation du corps de S. Vulfran et donna une honorable sépulture

Les anciens inventaires mentionnent des reliques de Ste Barbe à Saint-André et aux Chartreux d'Abbeville, à Notre-Dame de Doullens, à Notre-Dame de Longpré, à Saint-Saulve de Montreuil, à Saint-Riquier, etc.

Notre diocèse possède de nombreux monuments iconographiques de sainte Barbe. Elle a pour attribut : l'épée ou la lance, instruments de son martyre; un livre, parce qu'elle fréquenta l'école d'Alexandrie; la tour qui lui servit de prison; parfois un calice et une hostie, pour rappeler le zèle qu'elle mettait à procurer aux agonisants les derniers secours de la religion (Cf. *Revue de l'Art chrétien*, t. I, p. 361).

Statues à Saint-Vulfran d'Abbeville, à Cayeux-sur-Mer, à Folleville, à Halloy-lez-Pernois (XVI[e] siècle), à Mailly (contrefort de l'Est), à Mailly-Renneval, à Millencourt, à Moreuil, à Nampty, à Poix (XVI[e] siècle), à Saint-Riquier, à Saisseval, à Villers-Bocage, etc. — Clés de voûte à Péronne, Poix, Vron. — A Roisel, vaste bas-relief en bois, dont les 21 compartiments sculptés représentent la légende et les supplices de sainte Barbe. Cette œuvre, d'un réalisme aussi naïf qu'effrayant, a été lithographiée dans l'*Hist. de l'arrond. de Péronne*, t. II, p. 688. — Jadis, statues à Saint-Georges d'Abbeville, à Saint-Germain d'Amiens, etc. — Une statuette en argent de Ste Barbe était appendue à la couronne des arquebusiers d'Abbeville.

Tableaux à Saint-Remi d'Amiens, à Ochancourt (le Sauveur entre S. Jean-Baptiste et Ste Barbe).—Ste Barbe fut peinte à fresque, en 1389, dans une des tours des fortifications d'Amiens, par Adam de France (DUSEVEL, *Recherches*, etc.). — Miniature dans un livre d'heures de Corbie, du XV[e] siècle (n° 200) — Verrières à Doullens, Péronne, Ochancourt, au château de Lucheux, à Saint-Sépulcre de Montdidier, etc. — Gravure dans le missel amiénois de 1506.

BARNABÉ (S.), apôtre, est inscrit au 11 juin dans tous les bréviaires d'Amiens et de Noyon. — Reliques au Mont-Saint-Quentin; jadis, aux Chartreux d'Abbeville, à

Notre-Dame de Longpré, à Saint-Riquier, etc. — Fr. de Poilly, d'Abbeville, a gravé le tableau de Michel Corneille représentant S. Paul et S. Barnabé guérissant à Lystre un homme perclus de ses jambes et repoussant les adorations que le peuple voulait leur prodiguer à ce sujet.

La date de cette fête (11 juin) a donné lieu à ce proverbe agricole :

A saint Barnabé,
La faux au pré.

BARTHÉLEMY (S.), apôtre, est inscrit dans tous nos bréviaires ; le chômage de sa fête fut supprimé par M. de la Motte, en 1748. L'élection des maïeurs d'Abbeville se faisait à la fête de cet apôtre, parce que c'était au 24 août, en 1184, qu'avait été élu le premier maïeur.

S. Barthélemy est patron de Lignières-Châtelain, Mesnil-Eudin, Remaisnil, Villecourt, et de Riminy qui faisait autrefois partie du diocèse d'Amiens. C'est sous son vocable qu'étaient la confrérie de Jésus-Crucifié, à Saint-Firmin-en Castillon, la maladrerie de Bouttencourt, des chapelles de Bray, d'Albert (cimetière), de Saint-Thomas de Corbie, etc.

Lieu dit : *Borne Saint-Barthélemy*, au terroir de Pargny.

Reliques à Saint-Acheul, aux Clarisses d'Amiens, à Saint-Riquier où elles furent apportées de Rome par S. Angilbert. Un voyageur du XV[e] siècle, François Gaugnier, apporta de la Terre-Sainte un os du bras de S. Barthélemy, ainsi que d'autres reliques de la vraie croix, de S. Étienne, de Ste Marie-Madeleine, et en fit don à l'église d'Eppeville. — Les anciens inventaires mentionnent des reliques du saint Apôtre à la cathédrale, à l'abbaye Saint-Jean, à Saint-Firmin-en-Castillon (dans un bras d'argent), à Saint-Martin-aux-Jumeaux (id.), aux Chartreux d'Abbeville, à Longpré-les-Corps-Saints, à Notre-Dame de Montdidier (de sa chemise), etc.

Statues à Saint-Riquier, à l'église du Titre (marbre blanc, XII[e] siècle) ; jadis, au portail de Saint-Nicolas

d'Amiens; —buste à une poutre de l'Echelle-Saint-Taurin; —vitrail à Lignière-Châtelain. — Le martyre de S. Barthélemy a été gravé par deux artistes abbevillois : par Ch. Le Vasseur, d'après Aug. Carrache, et par Fr. de Poilly, d'après J. de Ribera.

BASILE (S.), docteur de l'Eglise, n'apparaît dans nos bréviaires qu'en 1607. —Statue à Valloires — 14 juin.

BASILE (S.), martyr. Reliques au Carmel d'Amiens et à Saint-Pierre de Roye. Il y a plusieurs martyrs de ce nom.

BASILIDE, CYRIN, NABOR et NAZAIRE (SS.), martyrs à Rome, sont inscrits dans tous nos bréviaires jusqu'en 1667 inclusivement. — 12 juin.

BATHILDE (Ste), reine de France, qu'un bréviaire de Corbie (XIV[e] siècle) appelle *Ste Bauteur*, fut recherchée en mariage par Erchinoald, châtelain de Péronne, dont elle était l'esclave. Elle résida quelque temps au château de cette ville et se cacha dans un lieu retiré des environs pour se soustraire au projet d'hymen qu'avait conçu Erchinoald.

Bathilde, devenue reine des Francs (649) par son mariage avec Clovis II, cherchait depuis longtemps un lieu convenable pour y ériger un grand monastère, quand un ancien maire du palais, sous Clotaire II, Guntland, vint à mourir sans postérité ; le comté de Corbie, vaste espace de terres et de forêts qui avait une étendue de six lieues, lui avait été donné comme récompense de ses services. Ce domaine fit retour au fisc royal, et Bathilde y fonda la célèbre abbaye qui devait être une des gloires religieuses de la France. Dans un premier diplôme, où n'apparaît que le nom de son fils Clotaire III, nous trouvons la donation de toutes les terres qui dépendaient du comté de Guntland : Warloy-Baillon, Canaples, Vignacourt, Talmas, Bertangles, Forceville, Louvencourt, Authuile, etc. Un second

diplôme, daté d'Eterpigny, 23 décembre 657, signé de Bathilde, accorde diverses immunités au monastère dont les constructions paraissent avoir été commencées cette année-là. La pieuse reine s'adressa à Waldebert, abbé de Luxeuil, afin d'obtenir un habile et saint directeur pour cette nouvelle fondation. Ce fut S. Théodofrid qui eut la gloire d'y attacher son nom.

Sur les instances de Bathilde et de Clotaire, Bertefride, évêque d'Amiens, accorda à l'abbaye de Corbie, le 6 septembre 663, un privilége d'immunités comprenant : 1° inviolabilité des biens du couvent contre toute action de clerc ou d'évêque ; 2° inviolabilité de la clôture où nul évêque ne doit pénétrer sans le consentement de l'abbé ; 3° inviolabilité de l'administration et des fonctions abbatiales, l'évêque d'Amiens ne devant intervenir que pour l'ordination de l'abbé et des moines, ainsi que pour la consécration des autels et du Saint-Chrême. D'autre part, Ste Bathilde avait exempté les religieux de tout tribut au fisc, et même des droits de péage qui auraient pu les gêner dans leurs excusions.

Au XII[e] siècle, Jean de Bouzencourt, abbé de Corbie, obtint du monastère de Chelles, où était conservé le corps de Ste Bathilde, un certain nombre de ses cheveux et la moitié de son voile, reliques que l'on enchâssa dans une tête d'argent. — Raoul de Roye (1395-1418) fit construire à cette Sainte une nouvelle chapelle. En 1647, le prieur Mathieu Jouault obtint de Mme de la Meilleraye, abbesse de Chelles, une partie de la mâchoire supérieure de Ste Bathilde où adhéraient encore deux dents ainsi qu'une de ses sandales [1]. Ces restes vénérés furent mis dans une châsse

[1] L'autre soulier dépareillé est conservé à l'église de Chellès. M. de Linas en a donné la description dans la *Revue de l'Art chrétien*, t. VI, p. 342. Voici sa conclusion sur l'authenticité de ces chaussures : « La tradition relative à Ste Bathilde a été acceptée par une abbesse (M[me] de la Meilleraye), par l'illustre Mabillon et le chanoine Lebœuf. En face d'autorités aussi respectables, le doute peut être toléré, la négation absolue est interdite. »

d'argent où figurait Ste Bathilde en costume de religieuse. Nous avons vu à l'église de Corbie le titre de la donation de Chelles : mais, malheureusement, les reliques ont disparu à la Révolution. On en conserve de peu importantes à Bray-sur-Somme et à Mailly.

L'abbaye de Corbie, où la crypte de l'église Saint-Pierre était consacrée à Ste Bathilde, chômait sa fête, le 30 janvier, et célébrait, de plus, le 17 mars, la translation de ses reliques.

Nous trouvons l'hymne suivante dans le Propre de Corbie (1677) :

Antiquæ templi fabricæ,
Bathildis olim gloria,
Tuam Bathildem gloriam,
Cœlo receptam prædica.

Surrexit inter Saxones,
Exorta regum linea,
Mores bibit fidelium,
Inter profanos incolas.

Nutu superno perditis,
Captiva facta Barbaris,
Honore salvo vendita,
Erchinoaldo serviit.

Pudica virgo Principis,
Fugit thorum, divinitus,
Servata Regis nuptiis,
Vita sacravit regiam.

Excelsa jungit infimis,
Austera lætis computat,
Spreta corona temporum,
Ambit coronas cœlitum.

Jesu tibi sit gloria,
Per quam triumphant principes,
Cum Patre et almo Spiritu,
In sempiterna sæcula. Amen.

Le culte de Ste Bathilde, introduit dans le Bréviaire amiénois par M. de la Motte, a disparu lors du rétablissement de la liturgie romaine.

Le plus remarquable monument iconographique de Ste Bathilde est la statue du XIVe siècle qu'on admire dans l'église de Corbie, et que M. de Montalembert a signalée comme un chef-d'œuvre. Elle a été lithographiée dans le grand ouvrage du baron Taylor. Nous devons aussi mentionner un vitrail de Saint-Gratien et les miniatures des anciens livres liturgiques de Corbie, conservés à la bibliothèque communale, sous les nos 137 et 159.

Un ruisseau qui coule à Corbie, porte le nom d'Eau Sainte-Bathilde (*Aqua S. Bathildis*, au XIIIe siècle). — 30 janvier.

BAVON (S.), patron de Gand. Pendant l'invasion des pirates danois, ses reliques furent transportées en France et séjournèrent à Saint-Omer, à Laon et à Nesle. Quelques écrivains ont supposé à tort qu'il s'agissait ici de Nesle, dans notre diocèse : c'est Nesle-la-Reporte, dans le diocèse de Troyes. — 1er octobre.

BÉAT, évêque d'Amiens, est qualifié à tort du titre de saint par Giry, J.-B. Thiers, Proust, Neerlande, M. Louandre père et M. J. Marion (*Annuaire hist.* de 1849). L'origine de cette confusion vient sans doute de ce que l'on a pris le nom de *Beatus* pour un surnom qualificatif.

BÉATRIX (Ste), martyre, figure au 29 juillet dans un missel amiénois du XIIe siècle. Reliques aux Louvencourt d'Amiens et au couvent de Davenescourt.

BEGGUE (Ste), fille de Pépin de Landen, est considérée par plusieurs historiens comme la fondatrice des Béguines, communauté de femmes vivant ensemble sous l'empire d'une règle quasi monastique, mais sans prononcer de vœux. Il y avait à Amiens, dès le XIIIe siècle, une communauté de béguines qui, de la rue Tournecoiffe, alla

résider près du pont de Saint-Germain, à l'emplacement actuel de la rue Sainte-Catherine ; elles paraissent avoir existé jusqu'au commencement du XVIIe siècle. Un couvent du même ordre fut fondé à Abbeville, place du Béguinage, à une époque inconnue, et fut remplacé en 1436 par des filles de S. François, dites vulgairement *sœurs grises*. — Le P. Ignace (*Maïeurs*, p. 26) range Ste Beggue, au nombre « des défenseurs du Ponthieu contre les barbares ». — 17 décembre,

BÉNÉDICTE (Ste), corps des catacombes, avec le vase du sang, au Sacré-Cœur d'Amiens.

BÉNIGNE (S.), martyr du cimetière Saint-Cyriaque. Une de ses côtes, donnée en 1702 au Carmel de Pontoise, par le P. Fr. de Mornay, gardien des Capucins de cette ville, fut rapportée en 1816 par les Carmélites de Pontoise, qui s'unirent alors à celles d'Amiens.

BÉNIGNE (S.). Comme il y a beaucoup de saints de ce nom, on ne peut savoir auquel d'entre eux appartiennent les reliques conservées aujourd'hui à l'hospice Saint-Charles, aux Louvencourt et à la Visitation d'Amiens, au couvent de Davenescourt, à Morchain (statue-reliquaire), à Saint-Pierre de Roye, et jadis à Saint-Riquier, chez les religieuses de Moraucourt et de Saint-François de Paule d'Abbeville.

BÉNIGNE (Ste), vierge et martyre à Breslau. Relique à Cérisy-Gailly. — 20 juin.

BENOIT (S.), patriarche des moines d'Occident, est inscrit au 21 mars dans tous nos bréviaires, jusqu'à M. de la Motte qui transféra cette fête au 11 juillet. Cette date de la translation de S. Benoît est solennisée dans notre liturgie jusqu'en 1607. Ces deux fêtes étaient célébrées dans toutes les maisons monastiques de notre diocèse. Une chapelle de l'église Saint-Riquier lui est dédiée. Une

église de cette abbaye, bâtie par S. Angilbert, et l'église primitive du monastère de Saint-Vincent étaient sous son vocable.

Notre ancien diocèse comptait huit abbayes d'hommes de l'ordre de S. Benoît: Saint-Valery (614), Saint-Riquier (635 ou 630), Sainte-Marie de Foresmontiers (640 ou 645), Corbie (662), Saint-Saulve de Montreuil (792), Saint-Josse-sur-mer (793), Saint-Fuscien-au-Bois (1104), Saint-Vaast de Moreuil (1148); et trois abbayes de femmes : Sainte-Austreberte de Montreuil (650), Bertaucourt (1093) et Saint-Michel de Doullens (1138). Le monastère du Mont-Saint-Quentin, près de Péronne, appartenait au diocèse de Noyon. Quelques écrivains ont prétendu à tort qu'il y a eu, dès le V[e] siècle, une abbaye bénédictine à Mayocque, près du Crotoy.

Il y avait des prieurés simples ou conventuels à Biencourt, Bouzencourt, Camps en Amiénois, Canchy, Conty (Saint-Antoine), Courcelles (Notre-Dame), Démuin, Dompierre, Domart, Doullens (Saint-Sulpice et Saint-Pierre), Ennemain, Eplessier, Eu (la Trinité), Flixecourt, Floxicourt, près de Saisseval, Frémontiers, Gamaches (Saint-Pierre), Goyencourt, Heilly, Hornoy (Notre-Dame), La Faloise, Laleu, près Mettigny, Ligny-sur-Canche, Lœuilly (Saint-Lucien), Margère, Mareuil, Maintenay (Notre-Dame), Méaulte, Maucourt (Notre-Dame), Molliens-Vidame, Montreuil (Saint-Firmin), Nurlu, Pargny, Pierrepont, Picquigny (Notre-Dame), Poix (Notre-Dame), Revelon, Saint-Christ, Saint-Remi-au-Bois ou Notre-Dame-de-Grâce, près d'Amiens, Sarton, Saint-Pierre-à-Gouy, Saint-Germain-sur-Bresle, Senarpont, Verjollay, Wargnies.

Les prieurés suivants appartenaient à l'ordre de Cluny: Albert, Airaines (Notre-Dame), Saint-Pierre et Saint-Paul d'Abbeville (conventuel), Saint-Paul et Saint-Esprit d'Abbeville, Boves, Cayeux-sur-mer, Davenescourt, Esclainvillers, Lihons (conventuel), Maresmontiers, Méricourt-sur-Somme, Montdidier (conventuel), Saint-Taurin.

Des bénédictines desservaient l'Hôtel-Dieu de Péronne,

et l'hôpital de Corbie. Une fondation récente de cet ordre n'a duré à Roye que quelques années (1836).

Pierre Sauvage, profès du monastère des Célestins d'Amiens, y composa, en 1589, une *Expositio regulæ sancti patris Benedicti;* on gardait le manuscrit à Sens, d'après ce que nous apprend le P. Daire (*Hist. litt.*, p. 81). — Claude de Vert, prieur de Saint-Pierre d'Abbeville, a publié une traduction de la Règle de S. Benoît. Quelques-unes de ses annotations déterminèrent Mabillon à le réfuter.

On conserve à l'église de Montreuil-sur-Mer une relique de S. Benoît dans un reliquaire d'argent, de forme cylindrique, donné par Gouffier, en 1658. L'inscription suivante est gravée sur le pied : *Messire Nicolas de Gouffier, marquis de Crevecœur.* Le nom de S. Benoît est devenu illisible. — Autres reliques à l'Hôtel-Dieu d'Abbeville, aux Louvencourt et aux Ursulines d'Amiens, à Mailly, à Saint-Jean de Péronne, à Saint-Riquier, etc.; jadis, à Corbie, Longpré-les-Corps-Saints, etc. — Statues à Bertaucourt-les-Dames, à Moreuil, à Saint-Riquier (chapelle de Saint-Angilbert); jadis, aux Sœurs-Grises d'Amiens.—Tableaux : à Bertaucourt (apparition de la Sainte Vierge), à Corbie (le faux Totila); jadis, aux Sœurs-Grises d'Amiens, à Saint-Pierre d'Abbeville (résurrection d'un enfant, œuvre de Bomy). — Dans un martyrologe de Corbie, XIIe siècle (Bibl. nationale, fonds de Corbie, n° 5), une miniature représente le moine Névelon prosterné aux pieds de S. Benoît. — Fr. de Poilly, d'Abbeville, a gravé deux estampes de S. Benoît.

BENOIT (S.), martyr. Relique à l'hospice de Roye. — 12 nov.

BENOIT BISCOP (S.). Cet abbé de Cantorbéry accompagna, en qualité d'interprète, le grec S. Théodore, envoyé comme évêque à Cantorbéry par S. Grégoire le Grand. Il résida quelque temps avec lui à Quentowic avant de s'embarquer pour l'Angleterre, et il dut traverser notre

diocèse dans les cinq voyages qu'il fit de Cantorbéry à Rome. — 12 janvier.

BENOIT D'ANIANE (S.). Voir notre biographie d'ALCUIN, t. I, p. 84. — 12 févr.

BENOIT-JOSEPH LABRE (le B.). Cet infatigable pèlerin visita plusieurs sanctuaires de notre diocèse. On montre à Lihons la maison où il reçut l'hospitalité, quand il y alla vénérer les reliques du prieuré. Entre Monchy-l'Agache et Douvieux, une croix porte le nom de Benoît Labre, parce que, selon la tradition, ce saint personnage y resta longtemps en oraison, alors qu'il faisait un pèlerinage à Notre-Dame de Liesse et à l'église Saint-Quentin. En 1769, ce Bienheureux, sortant de la Chartreuse de Neuville, se rendit à Montreuil, qui faisait alors partie du diocèse d'Amiens; c'est de là qu'il écrivit à ses parents pour les avertir qu'il allait essayer de se faire admettre à la Trappe de Sept-Fonts.

M. l'abbé Gosselin a publié un intéressant article dans la *Picardie* (janvier et février 1872), sur les séjours que fit Benoît Labre à Pertain. Il s'y constitua le prédicateur des enfants et remplaça le quêteur *du morceau de pain des trépassés*, c'est-à-dire que, selon la coutume locale, il alla, le samedi, quêter de porte en porte le pain qu'on vendait pour faire dire le lendemain une messe des trépassés. On montre encore à Pertain la maison qui offrit l'hospitalité au pèlerin d'Amettes, qui fut le parrain de l'enfant d'un chantre. Benoît Labre a laissé aussi à Marché-le-Pot le souvenir de sa componction et de son humilité.

Les Actes relatifs à sa béatification contiennent plusieurs miracles qui ont eu pour objets des fidèles du diocèse d'Amiens. Nous allons les indiquer sommairement, en analysant les renseignements que nous fournit le P. Desnoyers, dans son intéressante biographie du célèbre pèlerin d'Amettes.

Une religieuse de l'Hôtel-Dieu d'Abbeville, nommée Victoire Cauchy, dite de Saint-Nicolas, était devenue

complétement sourde à la suite d'un abcès dans l'oreille. Elle prit un vif intérêt à la lecture d'une notice sur B.-J. Labre, imprimée à Amiens en 1783, et rêva, une nuit, que le Bienheureux lui conseillait de faire une neuvaine pour la conversion des infidèles et des incrédules, lui promettant que, le neuvième jour, elle entendrait le son des cloches. Elle entreprit cette neuvaine et, à l'époque prédite, pendant la messe, elle entendit parfaitement le bruit de la sonnette. Elle était parfaitement guérie. Une relation adressée à M. Poultier, chanoine de Notre-Dame d'Amiens, par sa sœur, religieuse ursuline d'Abbeville, parvint à l'abbé Dinouart, qui inséra ce récit dans son *Journal ecclésiastique*.

Cette même année, 1783, Jacques Sifflet, chanoine de Saint-Vulfran, affligé depuis trois ans d'une hernie crurale, fut guéri à la suite d'une neuvaine, à laquelle s'associèrent les Visitandines, dont il était le directeur. Dans le procès-verbal dressé par M. de Machault, évêque d'Amiens, quatre médecins et un chirurgien attestèrent l'impossibilité naturelle d'un pareil rétablissement. L'année suivante, Augustine-Josèphe Boitel, fille d'un maréchal de Boubers-sur-Canche, fut radicalement guérie à la suite d'une neuvaine à B.-J. Labre, après vingt-et-un ans de contractions musculaires. « Le procès, dit le P. Desnoyers, fut ordonné par l'évêque d'Amiens qui, connaissant le curé Noël-François Philippot, homme docte et capable, le nomma juge-commissaire. Ne pouvant en cette qualité servir de témoin, il joignit au procès-verbal un certificat détaillé, dont la lecture suffirait seule pour être convaincu de la grandeur et de la réalité du miracle. »

Une demoiselle d'Abbeville, qui s'était dévouée à panser gratuitement des plaies, soignait inutilement, depuis six mois, une lessiveuse qui s'était fait une dangereuse entaille au sommet de la tête. Après une neuvaine, à laquelle s'associèrent les orphelins de Saint-Joseph, la plaie se referma, sans laisser aucune trace.

Par un indult du 25 avril 1861, Monseigneur l'évêque d'Amiens peut autoriser les ecclésiastiques, qui lui en font

la demande, à célébrer, sous le rite double, le 16 avril, la fête du B. Benoît Labre.

On conserve quelques-unes de ses reliques au Sacré-Cœur et aux Ursulines d'Amiens, ainsi qu'à l'église de Le Forêt, où une translation solennelle eut lieu le 15 mai 1864.

On a placé récemment sa statue dans l'église de Pertain, offerte par la descendante d'une famille visitée par le pieux pèlerin.

BENOITE (Ste), compagne de Ste Ursule. Le catalogue des reliques, affiché dans l'église de Picquigny, mentionne la tête de Ste Benoîte. Un ancien inventaire de Saint-Martin de Picquigny indique « le corps de Ste Benoîte, une des XI mille vierges ».

BENOITE (Ste), corps saint du cimetière Saint-Calliste, donné en 1682 par le marquis d'Alincourt aux carmélites de Pontoise, qui l'apportèrent en 1816 au Carmel d'Amiens.

BENOITE D'ORIGNY (Ste), vierge et martyre, est inscrite au 8 octobre dans les bréviaires noyonnais et dans un missel amiénois du XII[e] siècle. On prétend qu'elle suivit S. Quentin dans les Gaules. Patronne de Falvy et de Sailly-l'Eau-Reste. — Reliques à Cérisy-Gailly et à Sailly-l'Eau-Reste. — Comme il y a plusieurs saintes du nom de Benoîte, nous ne saurions dire si c'est à la martyre d'Origny qu'il faut attribuer les reliques insuffisamment désignées, conservées aujourd'hui à l'Hôtel-Dieu, aux Clarisses et aux Ursulines d'Amiens; à Chaulnes, à Fay près d'Assevillers; et jadis, à Saint-Germain d'Amiens.

BÉODAN et MELDAN (SS.), évêques irlandais. S. Béodan ou Béoan et S. Meldan étaient deux évêques irlandais que S. Fursy aima pendant leur vie et vénéra après leur mort. On croit que le dernier était au nombre des six clercs auxquels S. Patrice prédit l'épiscopat et qu'il dirigea pendant quelque temps la conscience de celui qui devait

être un jour le patron de Péronne. S. Fursy, dans le cours de ses missions en Irlande et en Angleterre, portait avec lui les reliques de ces deux saints évêques; il les amena en France et les inhuma dans la chapelle du Mont-des-Cygnes de Péronne qui devait plus tard devenir l'église collégiale de Saint-Fursy. Lui-même devait être enterré auprès de ces vénérables dépouilles. Nous ignorons si on a procédé à leur élévation, quand on exhuma le corps de S. Fursy, en 654, pour le déposer dans la châsse exécutée par S. Eloi. Nous ne trouvons aucune mention de ces reliques dans le cours du Moyen-Age et nous devons supposer qu'on ne leur a jamais rendu aucun culte à Péronne.

Nous avons raconté précédemment les visions dont Fursy fut favorisé pendant son séjour en Irlande : S. Béodan et S. Meldan y jouent un rôle important. Le récit de ces extases nous a été laissé par un écrivain anonyme du VIIe siècle et par le vénérable Bède (*Hist. angl.* lib. III, c. 27) qui vivait un demi-siècle après Fursy. Desmay, dans la Vie qu'il a écrite du patron de Péronne, ayant convenablement analysé ces deux auteurs, nous reproduirons ici en partie ce qu'il dit de ces révélations.

« Il est difficile de bien exprimer la joie que reçut notre Saint, lorsque Dieu lui découvroit dans cette révélation un échantillon de la gloire dont les bienheureux jouissent dans les cieux, parce qu'il n'y a aucun plaisir sur la terre qui puisse nous donner une idée qui ait du rapport aux contentements que goûtent les bienheureux dans le séjour de la gloire. La joye de S. Fursy étoit causée par la vue d'une grande clarté qui l'environnoit de tous côtés et d'un grand nombre d'esprits célestes qui le félicitoient de toutes les victoires qu'il avoit remportées sur les démons, qui étoient tout couverts de confusion d'avoir si mal réussi dans leurs pernicieux desseins. Entre ces esprits bienheureux qui l'environnoient, il y en eut deux qui s'approchèrent de lui et qui lui apparurent sous la même figure que celles qu'ils avoient étant au monde, de sorte que le saint n'eut pas de peine à les reconnoître. C'étoient deux Saints évêques qu'il avoit connus, qui étoient morts depuis peu de

temps en réputation de sainteté : le vénérable Bède en parle comme de deux personnes éminentes en vertus ; leurs noms étoient Béodan et Meldan. S'étant donc approchés de notre Saint, ils s'entretinrent familièrement avec lui, en lui faisant connoître que le peu de bien qu'ils avoient fait sur la terre les avoit élevés à un très-haut degré de gloire et que Dieu étoit magnifique dans ses récompenses. Or, le fruit que S. Fursy tira de leur entretien, fut qu'il comprit que la charité qui règne parmi les bienheureux dans le ciel, les porte à prendre soin de consoler leurs amis sur la terre et de leur communiquer leurs secrets.... Les deux saints évêques Béodan et Meldan lui représentèrent que le dessein de Dieu étoit qu'il retournât au monde pour cultiver la vigne du Seigneur parce que le Saint y témoignoit une grande répugnance, à cause de la disproportion qui se trouve entre la vie aimable et terrestre, ils l'encouragèrent à obéir à Dieu et à prêcher aux hommes les circonstances du jugement dernier, malgré toutes les contradictions qu'il auroit à essuyer dans l'exercice du ministère. Sur quoy notre Saint prit occasion d'interroger ces deux saints évêques Béodan et Meldan, pour apprendre d'eux si la fin du monde étoit proche et en quel temps elle arriveroit; et, après qu'ils lui eurent répondu que la fin du monde n'arriveroit pas encore si tôt, ils ne laissèrent pas de lui dire de prêcher la pénitence aux hommes pour les y préparer ; ils l'asssurèrent que les hommes devoient être bientôt affligés par la famine et la contagion, qui devoient faire un grand ravage dans toutes les contrées et causer la mort à un grand nombre de personnes. Cette prédiction de ces deux bienheureux évêques se trouva accomplie peu de temps après, suivant le témoignage de l'ancien auteur anonyme et du vénérable Bède qui remarque que l'an de notre Seigneur 664, il arriva, le troisième jour de may, environ sur les dix heures du matin, une éclipse de soleil, et la partie méridionale du royaume d'Angleterre fut frappée d'une peste qui causa la mort à beaucoup de personnes. S. Fursy, n'étant pas encore satisfait de cette réponse, demanda à Béodan et Meldan s'il était bien possible que

Jésus-Christ oubliât son Église jusqu'au point de la punir par la famine de la part de Dieu qui est son principal appuy. Les évêques lui répondirent que cette disette de la parole de Dieu ne proviendroit pas par le défaut du soin de la Providence de Dieu sur son Eglise, mais de deux causes différentes. La première que ce seroit pour punir le mépris que le peuple faisoit de sa parole, qu'il en serait privé, n'y ayant rien de plus juste que d'ôter à un ingrat le bien dont il abuse et dont il ne tire aucun profit pour son salut... La seconde cause de cette famine spirituelle de la parole de Dieu proviendra du côté des pasteurs et des docteurs de l'Eglise et de ceux qui sont établis en autorité pour gouverner les peuples, sur lesquels Dieu fera éclater sa vengeance; parce que leur négligence et leur application donnera lieu au démon d'enlever les âmes à Jésus-Christ . .

. . . .

« Toutes ces instructions étant achevées, S. Béodan donna à S. Fursy plusieurs autres avis, touchant sa conduite particulière et le règlement [1] de ses mœurs ; et surtout il l'exhorta à se consacrer entièrement au service de Dieu, à se contenter de la nourriture et du vêtement et à se reposer entièrement sur les soins de la divine Providence qui ne lui manqueroit jamais. Il lui recommanda la charité et la miséricorde envers les pauvres, qui sont les membres de Jésus-Christ, lui faisant connaître que les richesses ne peuvent être employées à un usage plus noble et plus avantageux pour le salut qu'à s'en faire des amis qui nous procurent l'entrée des Cieux. Il lui dit d'empêcher la discorde et le schisme dans l'Eglise, et d'avertir ceux du clergé qu'ils succèdent à l'ordre des apôtres, ayant part à leur pouvoir hiérarchique et à leur juridiction spirituelle, et les moines de manger leur pain en silence.....

« Après que S. Béodan et S. Meldan eurent enseigné à notre Saint toutes ces maximes de la morale chrétienne, il les rappela souvent dans son esprit pour en faire le sujet

[1] Il y a *dérèglement* dans le texte de Desmays. Si ce n'est pas une faute d'impression, ce serait un contre-sens.

de ses méditations ordinaires. Alors cette clarté qui luy avoit découvert un échantillon de la gloire des Bienheureux disparut, et il ne vit plus que les trois premiers anges qui lui tracèrent les peines de l'enfer. » — 14 nov. et 16 déc.

BERNARD (S.), abbé de Clairvaux, deuxième patron de l'hôpital général d'Abbeville, est inscrit au 20 août dans nos bréviaires à partir de celui de 1607. On célébrait sa fête solennelle dans tous nos établissements cisterciens. Sa vie a été écrite par le picard Jean de Flixecourt.

On rapporte que S. Bernard, étant venu visiter l'abbaye de Corbie, dit qu'il la trouvait trop belle pour des moines. (DUSEVEL, *Descript. du département de la Somme*, t. II, p. 90). Une autre tradition prétend qu'il serait venu à l'abbaye du Gard et qu'il y aurait signé un acte en faveur de Saint-Martin-aux-Jumeaux. — Anselme de Péronne, chanoine et trésorier de Soignies, donna à S. Bernard, en 1148, les propriétés qu'il possédait à Cambron, dans le Hainaut, pour y construire un monastère, et s'y fit moine plus tard. (MIRÆUS, *Chron. Cisterc.)*—Jean de la Chapelle *(Chron.*, c. 39) nous dit que ce fut Anscher, abbé de Saint-Riquier, qui détermina S. Bernard à fonder le monastère de Clairvaux. Ce qui est plus certain, c'est que les deux abbés furent liés d'amitié. On leur a même attribué un échange de lettres. Mais les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* font observer que « on ne trouve, ni de part ni d'autre, aucun vestige de ce prétendu commerce ». — Le célèbre docteur de l'Église était également en rapport avec Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen. Il lui écrivit (*Epist.* 25) pour le féliciter de sa nomination et lui donner des conseils sur ses nouveaux devoirs. Un ami de Thierry, évêque d'Amiens, écrivit à l'abbé de Clairvaux que le roi Louis VII voulait emmener ce prélat à la croisade (1147), mais qu'il n'avait ni la santé, ni la richesse nécessaires pour entreprendre un pareil voyage. Ce fut grâce sans doute à l'influence de S. Bernard qu'on se contenta de demander à Thierry un tribut pour les frais de l'expédition.

— Dans le recueil des œuvres de S. Bernard, se trouve une lettre adressée à Borgo d'Abbeville, seigneur de Beauchamp ; une autre à Godefroy II de Péronne. (Voir notre biographie de ce Bienheureux, tom. II, p. 570.)

Il y avait dans notre ancien diocèse huit monastères bernardins ou cisterciens, dont quatre d'hommes : Le Gard, près de Picquigny (1137), qui devait, au XIX[e] siècle, devenir l'asile temporaire des Trappistes, et qui est occupé aujourd'hui par des Chartreusines ; Valloires (1138); Cercamps (1140); Lieu-Dieu, près de Beauchamp (1190); et quatre de femmes : Epagne (1178), réuni en 1748 à l'abbaye de Villencourt; Villencourt, près d'Auxi-le-Château (1200), transféré à Abbeville en 1662 ; Notre-Dame-aux-Bois, près d'Ognolles (1202), supprimé en 1667; le Paraclet des Champs, près de Boves (1218), transféré à Amiens en 1643. L'abbaye de Notre-Dame de Biaches, près de Péronne (1235), qui fut réunie, en 1760, à celle de Fervaques, appartenait à l'ancien diocèse de Noyon. Les Feuillants, ordre réformé de celui de Cîteaux, s'établirent à Amiens en 1619.

Les prieurés d'Authie et de Bagneux appartenaient à l'ordre de Cîteaux.

Reliques à Saint-Leu d'Amiens, jadis aux Chartreux d'Abbeville et à Notre-Dame d'Amiens (mitre avec pierreries, dit l'inventaire de 1347).

Dans le chœur de Saint-Vulfran, on voit une remarquable statue de S. Bernard, sous les traits de dom Comeau, prieur de Valloires, foulant un serpent, symbole de l'hérésie d'Abailard. Cette œuvre (1767) provient de ce monastère et a été sculptée par le baron de Pfaffenhoffen qui se fixa à Saint-Riquier, à la suite d'un duel qui le fit fuir de son pays. — Autres statues à l'hôpital général d'Abbeville, à Villers-Bocage ; jadis, aux Feuillants d'Amiens (la Vierge donnant de son lait à S. Bernard). — Même sujet représenté dans un tableau de Flixecourt. La toile qu'on voit aujourd'hui à Incheville (canton d'Eu), provient de notre ancienne abbaye de Lieu-Dieu. — Peinture murale à la chapelle du Sacré-Cœur de la cathédrale. — Miniature

d'un livre d'heures de Corbie, XVe siècle (n° 200). — Claude Mellan, d'Abbeville, a gravé cinq pièces sur l'histoire de S. Bernard. — 20 août.

BERNARDIN (S.), réformateur des Franciscains. Au commencement du carême de 1454, un cordelier de l'étroite observance, disciple de S. Bernardin, évangélisait la ville de Péronne et attirait à ses sermons un immense concours d'auditeurs. On prétend qu'il guérit des boiteux et des aveugles en attribuant ces cures miraculeuses à l'intercession de S. Bernardin, mort depuis dix années, dont il portait des reliques sur lui ; il s'appliquait surtout à rétablir la paix dans les familles désunies et conquérait ainsi l'estime et l'affection des Péronnais (De Court, *Mém. mss.*, t. I, l. II, c. 56). — Reliques aux Clarisses d'Amiens ; jadis, aux Chartreux d'Abbeville. — 20 mai.

BERTHE (Ste), fondatrice de l'abbaye de Blangy, était fille de Rigobert, comte de Ponthieu, et épousa Sigefroy qui gouverna, dit-on, le Ponthieu en même temps que Haymon et Walbert. Ce comte aurait résidé à Auxi-le-Château, ancien doyenné de notre diocèse. — Mgr de la Tour d'Auvergne, évêque d'Arras, a détaché du trésor de Blangy quelques reliques de Ste Berthe en faveur de plusieurs églises du diocèse d'Amiens. Un inventaire de 1419 mentionne une côte de cette Sainte à Notre-Dame d'Amiens. — 4 juillet.

BERTIN (S.), abbé de Sithiu (plus tard Saint-Omer). D'après Malbrancq et quelques autres historiens, S. Bertin aurait été lié avec S. Josse et l'aurait été visiter en l'an 631, dans sa solitude de *Rumacum*. — En 1052, Héribert, abbé de Saint-Josse-sur-mer, S. Gervin, abbé de Saint-Riquier et Wazon ou Watton, abbé de Saint-Valery, assistèrent à la translation des reliques de S. Bertin. Bovon, abbé de Saint-Bertin, qui nous a laissé la relation de cette cérémonie (*Act. Sanct. bened.*, tom. I, p. 167), nous raconte que Watton rapporta à Saint-Valery une dent du

Saint ; bientôt après, un paysan, conduit par un enfant, vint lui dire qu'il avait perdu la vue par suite des taches qui s'étaient formées dans ses yeux et sollicita quelque médicament qui pût le guérir. « Je ne connais pour un tel mal, répondit Watton, que la toute puissance de Jésus-Christ. Je viens d'aller à l'élévation d'un Saint célèbre, où se sont accomplis de nombreux miracles. J'ai rapporté une dent de ce Bienheureux ; si tu avais confiance dans ses mérites et son pouvoir, j'ordonnerais que cette relique te fût appliquée. » — J'ai foi en son efficacité, répondit l'aveugle. — La dent de S. Bertin fut approchée de ses yeux ; il recouvra la vue et retourna chez lui en bénissant le nom du Seigneur.

La fête de S. Bertin se trouve dans nos bréviaires du Moyen-Age, dans les Propres de Saint-Riquier et de Saint-Valery, dans le bréviaire noyonnais de 1764. — Jadis, relique aux Chartreux d'Abbeville. — 5 septembre.

BERTRAN (S.), évêque du Mans, mort vers l'an 623, aurait assisté, d'après Malbrancq, à l'invention des reliques de S. Firmin-le-Martyr. — 30 juin.

BERTUIN (S.), évêque régionnaire, abbé de Malone. Yepez, dans ses Chroniques de l'ordre de S. Benoît, et Desmay, dans sa *Vie de S. Fursy*, rangent parmi les compagnons du saint Patron de Péronne, l'évêque S. Bertuin, irlandais d'origine, qui évangélisa les diocèses de Liége et de Namur, et fonda l'abbaye de Malonne. Il aurait été au nombre des missionnaires qui ont parcouru notre diocèse avant de se fixer dans la contrée qu'ils devaient spécialement évangéliser. Cette hypothèse ne saurait être accueillie : car Colgan a fort bien fait remarquer, dans ses *Acta sanctorum Scotiæ*, que les documents relatifs à S. Bertuin prouvent qu'il ne vint en France que longtemps après S. Fursy. — 11 nov.

BLAISE (S.), évêque de Sébaste, inscrit dans tous nos bréviaires au 3 février, est le patron principal ou secon-

daire d'Andechy, de Bosquel, Cayeux-sur-mer, Forest-l'Abbaye et Lincheux. C'est une tradition erronée qui fait supposer que l'église Saint-Germain d'Amiens fut, jusqu'en 1526, sous le vocable de S. Blaise. — Les cardeurs de laine l'ont choisi pour patron, parce qu'il fut martyrisé au moyen de peignes ou cardes. Il y avait des confréries de S. Blaise pour les houpiers, les filatiers, les peigneurs et marchands de laine à Abbeville, à Amiens (Saint-Leu et Saint-Germain), à Frettemolle, à Montdidier, à Poix, etc.

Le jour de la fête de S. Blaise, à Saint-Germain d'Amiens, à Saint-Michel de Doullens, à Cayeux-sur-mer, on distribuait des ganses de soie, nommées *fil de Saint-Blaise*. On les portait au cou pour se préserver du mal de gorge.

Reliques à Corbie (buste), à Forestmontiers (pèlerinage), à Frettemolle. — Nicolas Ledé, abbé de Saint-André-au-Bois, donna à son monastère, en 1643, des reliques qu'il avait obtenues du prieuré de Saint-Blaise, de l'ordre des Prémontrés. — Avant 1793, il y avait des reliques de ce Saint aux Chartreux, à Saint-Pierre et à Sainte-Catherine d'Abbeville, à l'abbaye Saint-Jean, aux Feuillants, à l'Hôtel-Dieu et à Saint-Germain d'Amiens (menton dans un reliquaire de cuivre, os guttural dans un vase d'argent qu'on prétendait avoir servi de tasse à S. Blaise). « Le 3 février, dit M. Goze (*Rues d'Amiens*, III, 145), on remplissait ce vase de vin pour lequel on donnait 20 sous, plus 13 sous pour deux cierges, et 2 à 4 livres pour le fil rouge qu'on y trempait et qu'on distribuait à la foule, qui le mettait au cou pour se préserver des maux de gorge ». Autres reliques à Saint-Michel de Doullens, à Notre-Dame de Longpré, à Sainte-Austreberte de Montreuil, à Saint-Riquier, etc.

Sculptures à Poix (pendentif), à Vaux-en-Amiénois.

La fête de ce Saint tombait le 3 février; un proverbe météorologique dit que :

A la saint Blaise,
Le froid s'apaise.

BLANDINE (Ste), esclave et martyre. A Saint-Leu d'Amiens, gros os encadré derrière l'autel. — 2 juin.

BONAVENTURE (S.), docteur de l'Église, est inscrit dans nos bréviaires à partir de 1667. Son ouvrage intitulé *Apologia pauperum* a été dirigé contre les doctrines émises en 1269 par Gérard d'Abbeville, archidiacre de l'église d'Amiens, et non point, comme l'a cru Duplessis d'Argentré, contre Gherardino Segarelli : car, selon la remarque de M. Victor Leclerc (*Hist. litt. de la Fr.*, XXI, 490), S. Bonaventure suit le plan et cite même textuellement le début du traité de Gérard d'Abbeville, contre la pauvreté monastique.

C'est sous le vocable de ce docteur que les Cordeliers s'établirent à Péronne, en 1222.

Reliques au Carmel d'Amiens (vertèbre) et à Mailly.

BOÉTIEN (S.), ermite, disciple de S. Fursy. S. Boétien, dont Pierrepont (Aisne) possède les reliques, et qu'on croit avoir vécu dans cette localité, est cité dans les Actes de S. Eloque, comme ayant accompagné S. Fursy dans son voyage en France.

Colgan (*Acta sanct. Scotiæ*) suppose qu'il a pu être l'un des trois compagnons de S. Foillan, assassinés avec lui près de Soignies, dans la forêt de Charbonnière en Hainaut.

En ce qui concerne le pèlerinage qu'il aurait fait à Corbie avec S. Fursy et d'autres irlandais, voyez notre article S. ALGISE.

BONIFACE (S.), évêque de Mayence, est inscrit dans nos bréviaires jusqu'en 1607. Avant d'aller évangéliser la Germanie, S. Boniface se rendit d'Angleterre à Rome ; il aborda à Quentowic et attendit là les compagnons de voyage qui devaient l'y rejoindre. — En qualité de légat du Saint-Siége, il combina ses efforts avec ceux de Carloman et de Pépin pour réformer les abus qui affligeaient diverses Églises de France : il déposa Milon, archevêque

de Reims, et confia son siége à Abel. Raimbert, évêque d'Amiens, fut un des suffragants qui, pendant quelque temps, s'opposèrent à cette destitution, en invoquant les droits de l'Eglise de France qui lui paraissaient violés par cet acte d'autorité pontificale.

En 1691, la paroisse d'Ennemain, nous dit M. de Cagny, s'enrichit de reliques de S. Boniface, par l'entremise de François Fernel. Comme il y a beaucoup de saints de ce même nom, nous ne pouvons déterminer, faute d'indication suffisante, auxquels d'entre eux appartiennent les reliques conservées à Saint-Pierre de Roye, aux Clarisses, aux Ursulines et à l'Hôtel-Dieu d'Amiens. — 5 juin.

BONIFACE IV (S.), Pape. Son chef était conservé au Mont-Saint-Quentin, où il en existe encore un fragment. — 25 mai.

BONIN. Il y avait à Saint-Fuscien un fief roturier de Saint-Bonain qui, en 1681, fut érigé en fief noble. Nous ne savons s'il faut rattacher cette appellation à S. Bonone, vulgairement Bonein, disciple de S. Romuald, ou à S. Bonin, martyr à Pavie. Le S. Bonin qui est en si grande vénération à La Chavatte et dans les alentours, est le martyr de la légion thébéenne, dont un sieur de Gricourt, seigneur de La Chavatte, rapporta des ossements de Rome. Il s'y était rendu en pèlerinage après avoir été guéri miraculeusement d'une blessure reçue dans une des guerres soutenues par Louis XIII. La fête de S. Bonin se célèbre le 10 mai au milieu d'un grand concours de population.

BONOSE (Ste), corps saint du cimetière Cyriaque avec vase de sang, donné en 1845 par Grégoire XVI à Marie de Saint-Vincent, religieuse du Bon-Pasteur d'Angers et envoyé, cette même année, par la supérieure de cette communauté à celle d'Amiens. Par suite d'un vœu fait pendant le choléra, ce corps saint, authentiqué par le cardinal Patrizi, fut mis dans une châsse, en 1840. Comme les sœurs du Bon-Pasteur attribuent à cette Sainte leur

préservation du choléra, pendant les épidémies qui ont sévi à Amiens, plusieurs particuliers et diverses paroisses, partageant cette croyance, ont demandé et obtenu des fragments de ces reliques. Il en a été donné à l'église d'Estaires (Nord) pendant le choléra de 1866, et on assure que plusieurs malades ont été guéris miraculeusement. La paroisse reconnaissante a placé dans son église une statue de Ste Bonose. Nous tenons ces divers renseignements de Mme la Supérieure du Bon-Pasteur d'Amiens.

BONT ou BONET (S.), évêque de Clermont, mort de la goutte le 15 janvier 710, était invoqué à Amiens contre cette maladie et la paralysie. Un autel lui fut dédié au XVIe siècle dans l'église Saint-Germain. Est-ce à lui qu'appartiennent les reliques conservées sous ce nom aux Clarisses et à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, ou bien à S. Bon, martyr (11 févr.) ? Même doute pour une inscription fautive que j'ai relevée à Notre-Dame de la Chapelle, à Abbeville : *Sanctæ Bonæ, martyr.* Il y a bien deux Ste Bonne ; mais aucune ne fut martyre.

BRICE (S.), évêque de Tours, patron de Frégicourt, de Luchuel et de Nampty. Sa fête, disparue de notre liturgie, se trouve au 13 nov. dans tous nos anciens bréviaires manuscrits ou imprimés. L'épisode de sa vie concernant l'enfant qu'il fit parler miraculeusement, a fait adopter ce Saint comme le patron des jeunes enfants, et le médecin spirituel de leurs infirmités. C'est pour les faire parler plus facilement qu'on les conduit à la chapelle Saint-Brice de Luchuel ; c'est pour les faire marcher qu'on les menait à la chapelle de Frégicourt : ce monument ayant été presque entièrement détruit en 1865 par un incendie, la statue vénérée de S. Brice fut transportée dans l'église de Combles, où le pèlerinage tend à disparaître.

Lieu dit : *Croix Saint-Brice* sur le territoire de Brouchy.

Relique à Corbie ; jadis, à Saint-Pierre d'Abbeville. — 13 novembre.

BRIGIDE (Ste), vierge et martyre, avec Ste Maure, à Balagny-sur-Thérain (arr. de Senlis). Elle était honorée, au Moyen-Age, par celles de nos paroisses actuelles qui appartenaient au diocèse de Noyon, comme le témoignent les anciens bréviaires de cette Eglise, par exemple celui du XIV[e] siècle, n° 264 de la Bibl. de Laon. Le souvenir des bœufs conduisant les corps de ces deux vierges martyres à Nogent-les-Vierges, a sans doute donné lieu aux invocations qu'on lui adresse pour les vaches et les bestiaux en général. « Des couronnes vraiment superstitieuses, dit D. Grenier (*Introd.* p. 353), ce sont celles qu'on bénit dans certaines églises, comme à Saint-Etienne de Corbie, le jour de Ste Brigide, pour préserver les bestiaux de maladies ou de maléfices. » — « A Bus, m'écrit M. l'abbé Clain, on célèbre sa fête solennelle le premier dimanche de mai, avec neuvaine. Le but du pèlerinage est d'attirer les bénédictions du ciel sur les vaches qui, dans le pays et les environs, sont une ressource importante et spéciale, à cause des fromages dits de Rollot qu'on y fait. » Un pèlerinage semblable, où se rendent, à la même date, beaucoup d'habitants du Santerre, a lieu à Candor (cant. de Lassigny). —Ste Brigide est morte le 13 juillet, mais on l'honore dans quelques localités le 1[er] février, en la confondant avec Ste Brigide, abbesse et patronne de l'Irlande.

BRIGITTE (Ste), veuve suédoise, célèbre par ses révélations. La chapelle de la cathédrale, aujourd'hui dédiée à S. Firmin le Martyr, était jadis sous le vocable de Ste Brigitte. D'anciens pouillés nous disent qu'il y avait une paroisse de ce nom à Corbie, et qu'après sa destruction, une chapelle fut consacrée à cette Sainte dans l'église Saint-Etienne. La coutume que nous avons rappelée dans l'article précédent nous fait supposer que c'était Ste Brigide et non Ste Brigitte. — Relique à Mailly ; jadis, aux Chartreux d'Abbeville et à Notre-Dame d'Amiens. — Il y avait à

Auxi-le-Château (ancien diocèse d'Amiens) des religieux Brigittins qui suivaient la règle de Ste Brigitte. — 3 juillet.

BRUNO (S.), fondateur de l'ordre des Chartreux, est inscrit dans nos bréviaires de 1667, 1746 et 1840. — Une Chartreuse fut fondée à Abbeville en 1301. Un couvent de religieuses Chartreusines s'est installé au Gard en 1871. L'année suivante, les religieuses de S. Bruno ont repris possession de l'ancienne chartreuse picarde de Neuville-sous-Montreuil, fondée en 1323. — Grande boiserie sculptée, provenant de l'ancienne sacristie, à Saint-Vulfran. — A Vauchelles-lès-Quesnoy, tableau représentant S. Bruno en prière devant un Christ (copie d'une œuvre espagnole). La famille d'Eustache Le Sueur, le célèbre peintre de S. Bruno, était originaire d'Acheux.—Fr. de Poilly a gravé d'après lui la célèbre *Apothéose de S. Bruno* et une estampe pour les *Solitudes* du P. Boulanger. Deux autres gravures dans l'œuvre de Claude Mellan, né à Abbeville, en 1598. — 6 octobre.

C

CADENOC (S.), moine à Bergues-Saint-Winoc. Malbrancq en fait à tort un frère de S. Josse. On s'est également trompé en supposant que Cadenoc ou Gaadanoch était du nombre des pèlerins bretons qui accompagnèrent S. Josse dans le Ponthieu. (Voyez plus loin l'article S. WINOC.)

CADROEL (S.), abbé de Saint-Clément de Metz. S. Cadroël ou Cadroë naquit en Écosse et prit l'habit monastique en Irlande. Nous lisons dans ses Actes, publiés par Colgan *(Acta Sanct. Scotiæ*, p. 494), que, dans une vision,

il reçut l'ordre de quitter l'Irlande et d'aller évangéliser d'autres contrées. Il débarqua à Boulogne, en 942, et s'empressa d'aller, avec S. Macalain et dix autres compagnons, vénérer à Péronne les reliques de S. Fursy, dont le souvenir était toujours vivant dans les îles de la Grande-Bretagne. S. Cadroël invoqua surtout le saint Patron de Péronne dans le but de connaître quel était le pays que la Providence assignerait à son zèle. La nuit suivante, S. Fursy lui apparut, lui dit son nom et l'assura que ses vœux allaient bientôt être exaucés.

Hersinde ou Excende, femme d'Eilbert, châtelaine de Péronne, ayant appris l'arrivée de pèlerins étrangers, s'empressa d'aller les voir et apprit qu'ils avaient le désir de fonder une abbaye. De concert avec son mari, qui avait déjà bâti sept monastères, elle leur offrit un vaste domaine de la forêt de Thiérache, appelé Rochefort *(Rupes fortis)*, et leur fournit ce qui était nécessaire pour y construire des lieux réguliers. S. Cadroël refusa d'acquiescer aux désirs de ses compagnons qui lui offraient la direction de cet établissement naissant ; S. Macalain fut alors choisi comme premier abbé. Quant à S. Cadroël, après avoir été successivement moine à Saint-Benoît-sur-Loire, prieur et abbé de Vasor, dans le comté de Namur, il devint abbé de Saint-Clément de Metz, et mourut le 6 mars de l'an 978. — 6 mars.

CAIUS (S.), pape et martyr. Reliques à l'hospice Saint-Charles et au Carmel d'Amiens. — 22 avril.

CALLISTE ou CALIXTE (S.), pape et martyr, est inscrit au 14 oct. dans tous les bréviaires amiénois. C'est la fête patronale du clergé de Saint-Gilles d'Abbeville. — Reliques aux Ursulines d'Abbeville, aux Louvencourt, au Carmel et à l'Hôtel-Dieu d'Amiens ; jadis, à notre abbaye de Saint-Jean et à Saint-Riquier. — 14 octobre.

CAMÉRIN (S.), martyr. Relique chez les Dames de Saint-Maur à Davenescourt. — 21 août.

CAMILLE DE LELLIS (S.), fondateur de l'Ordre des Clercs réguliers. Verrière moderne à Lignières-Châtelain. — 14 juillet.

CANDIDE et FLAMIDION (SS.), compagnons de S. Maurice. En 1688, M. de Marcellus rapporta de Rome les reliques de ces deux Saints et les donna à M. de Blicourt, comte de Tincourt, qui en fit présent à l'église de Méharicourt, où elles sont encore aujourd'hui un but de pèlerinage, le 4e dimanche après Pâques. Elles sont accompagnées d'une bulle du pape Innocent XI, datée de 1688 et d'une recognition de Mgr de Chabons (1827). — 22 sept.

CANDIDE (S.). Beaucoup de Saints ayant porté ce nom, nous ne pouvons savoir auxquels appartiennent les reliques insuffisamment dénommées, qui se trouvent aux Ursulines et à l'Hôtel-Dieu d'Abbeville, aux Clarisses et aux Ursulines d'Amiens, et celles dont S. Angilbert enrichit le trésor de Centule.

CANDIDE (Ste). Comme il y a plusieurs Saintes de ce nom, nous ne savons à laquelle appartiennent les reliques conservées au Carmel d'Amiens (partie de chef dans une châsse), à Cérisy-Gailly et à Wailly. — Les reliques d'une Ste Candide, contenues dans une châsse, à Davenescourt, ont disparu de cette église il y a environ 60 ans, sans qu'on sache aujourd'hui la cause de cette disparition. — Aux Minimes d'Amiens, on exposait dans une châsse, le 27 août, les ossements de Ste Candide. Serait-ce la vierge martyre de Rome, inscrite au 29 du même mois dans les martyrologes ?

CANDIDE (Ste), corps de jeune enfant, provenant du cimetière Saint-Calliste, rapporté de Rome en 1853 par M. l'abbé de Ladoue et donné par lui à la Visitation d'Amiens; les élèves célèbrent sa fête le 1er juin.

CANISIUS (le B.), apôtre de l'Allemagne. Le *triduum*, de sa canonisation a été célébré les 15, 16 et 17 mai 1865, à la chapelle de la Providence.

CAPRAIS (S), martyr à Agen, est inscrit au 20 octobre dans les bréviaires amiénois de 1528, 1539 et 1550.

CASSIEN (S.), martyr à Imola. Mémoire, le 13 août, dans nos bréviaires depuis celui de 1607 jusqu'à celui de 1840. C'est probablement à ce martyr qu'appartiennent les reliques conservées aujourd'hui au Carmel d'Amiens, à Saint-Pierre de Roye, et jadis à Saint-Riquier.

CASSIEN (S.), évêque d'Autun, est inscrit au 5 août dans nos bréviaires depuis le XII[e] siècle jusqu'en 1550, inclusivement. Mémoire dans le bréviaire Noyonnais de 1764.

CASSIUS (S.) est désigné dans les anciens inventaires de Corbie, comme l'un des chefs de la légion thébéenne. Une partie de son crâne était conservée à l'église abbatiale, dans un buste qui subsiste encore aujourd'hui, mais où l'on a inscrit le nom de S. Précord.

CATHERINE D'ALEXANDRIE (Ste), vierge et martyre. Sa fête, inscrite dans tous nos bréviaires, resta chômée jusqu'en 1607. Elle s'introduisit dans notre diocèse au XI[e] siècle, époque où une partie de ses reliques furent apportées à Rouen par un moine du mont Sinaï.

Ste Catherine est devenue la patronne des jeunes filles, parce qu'elle aima mieux mourir que de subir les outrages du tyran Maximin ; patronne des élèves de philosophie, en raison des vastes connaissances qu'on lui prête ; patronne des charrons, à cause de la roue qui fut l'instrument de son martyre.

Saint-Germain était le siége de la confrérie des charrons d'Amiens.— La compagnie des archers du Petit-Serment, qui disparut au milieu du XVIII[e] siècle, avait la même

Sainte pour patronne. — Les chanoines et chapelains de Saint-Vulfran allaient célébrer solennellement sa fête, le 25 novembre, à la paroisse Sainte-Catherine. — Ce jour-là, les jeunes filles de Doullens font présent à la statue de la Sainte, dans l'église Saint-Martin, d'un voile de dentelle et d'un grand romarin. — Il est assez d'usage de faire croire aux petites filles que Ste Catherine, le jour de sa fête, leur envoie mystérieusement des jouets et des bonbons. M. Galoppe-d'Onquaire a rapporté cet usage dans une charmante pièce de vers, dont voici le commencement :

C'était un bien beau jour, lorsque, toute petite,
Votre mère ayant fait la prière du soir,
Disait en vous baisant : « Mon enfant, dors bien vite,
Car sainte Catherine aujourd'hui vient te voir :
A tout petit enfant qui fut soumis et sage
Elle apporte d'en haut son cornet de bonbons,
Et toujours ici-bas son céleste passage
Laisse sous l'oreiller la trace de ses dons ».
Et vous, naïve enfant, dont la simple croyance
S'endormait, en priant sous l'aile de la foi,
Vous faisiez un beau rêve, et la douce espérance
Jusques au point du jour vous berçait sous sa loi...
Alors, quels cris de joie et quels bonds d'allégresse,
Quand vos petites mains, tremblantes de plaisir,
Trouvaient parmi les fleurs le prix de la sagesse
Qu'une invisible main venait vous y offrir !

La fête et le culte de Ste Catherine donnaient lieu jadis à de regrettables abus, que le clergé ne parvenait pas toujours à réprimer. Le Chapitre de Saint-Fursy de Péronne, par un statut du 10 juillet 15[illegible], défendit au maître de la grande école de cette ville d'y laisser faire des danses avec mimes et histrions, pour célébrer les fêtes de Ste Catherine et de S. Nicolas (D. GRENIER, *Introd.* p. 421). Une ordonnance épiscopale, datée du 1er février 1647, interdit à la bâtonnière et aux consœurs de la confrérie établie à Notre-Dame de Doullens, d'employer les fonds de l'association en *festins et violons* (DUSEVEL, *Notre-Dame de Doullens*). — A Saint-Germain d'Amiens, à Doullens et

ailleurs, on empruntait la roue de la statue de Ste Catherine pour découvrir les noyés. On la jetait dans un cours d'eau et l'on supposait qu'elle s'arrêtait juste au-dessus du cadavre.

L'église du Petit-Saint-Jean fut érigée en 1638, en l'honneur de la Ste Vierge et de Ste Catherine. Étaient sous le même vocable : une église principale d'Abbeville, une chapelle du XIII[e] siècle, sise sur la paroisse Saint-Pierre de Montdidier, la chapelle castrale de Forceville, une chapelle de l'église Saint-Jean d'Amiens, etc.

Une place d'Abbeville, une rue d'Amiens (statue à l'encognure) portent le nom de Sainte-Catherine.

Reliques à Saint-Maurice d'Amiens, à Mailly ; jadis, à Saint-André et aux Chartreux d'Abbeville, à l'abbaye de Bertaucourt, à Saint-Riquier, etc.

Plus de deux cents églises du diocèse possèdent des statues de Ste Catherine ; l'énumération en serait trop longue ; bornons-nous à indiquer quelques-unes de ces statues, remarquables par leur ancienneté, leur mérite artistique ou la vénération dont elles sont l'objet ; c'est à ce titre que nous enregistrons ici les noms de Saint-Vulfran d'Abbeville (bas-relief du portail), Saint-Germain d'Amiens (portail principal et intérieur), Beaufort, Bertaucourt-lès-Dames, Corbie, Cambron, Doullens (Saint-Martin), Folleville (nef et tombeau de R. de Launoy), Flixecourt (XV[e] s.), La Neuville-lès-Lœully (XVI[e] s.), Mailly (portail), Poix (pendentif), Saint-Riquier (portail et chapelle de la Vierge), Tertry, Villers-Bocage, etc., etc. — Peintures au musée Boucher de Perthes (XIV[e] s.), à la Visitation d'Amiens (sacristie), à l'église de Moislains (fresque de 1782), dans un Livre d'heures ms. provenant de Corbie (n° 200 de la Bibl. communale). — Qu'est devenu le tableau de Bomy, autrefois à Sainte-Catherine d'Abbeville, représentant cette Sainte se disputant avec les philosophes ? — Verrières peintes à Notre-Dame (chapelle Saint-Firmin) et à Saint-Germain d'Amiens ; à Doullens, Grivesne (chapelle castrale), Péronne (église Saint-Jean), Roye (Saint-Pierre), etc. — Gravure de l'abbevillois Cl. Mellan. — 25 nov.

CATHERINE DE RICCI (Ste), dominicaine. La fête de sa canonisation fut célébrée, en 1747, dans l'église des Jacobins d'Amiens et dans celle des Capucins. — 13 février.

CATHERINE DE SIENNE (Ste) était la patronne des Sœurs Grises d'Abbeville. Hyacinthe Fijac, célèbre dominicain, né à Amiens, a publié, en 1697, le *Panégyrique de Ste Catherine de Sienne, prononcé dans l'église des Frères prêcheurs de Bordeaux.*

Reliques à Mailly ; jadis, aux Chartreux d'Abbeville.

Tableaux au musée d'Amiens (œuvre de Zurbaran ou de son école); dans la collection de M. Ch. Faton de Favernay (mariage mystique, œuvre de Jules Romain) ; à Saint-Pierre de Montdidier (le rosaire), à l'église de Hamel, près Corbie. — Une des meilleures gravures de l'abbevillois Fr. de Poilly est le mariage mystique de Ste Catherine, d'après Mignard. — 30 avril.

CÉCILE (Ste), vierge romaine, inscrite dans tous nos bréviaires, est la patronne des musiciens, non point qu'elle ait exercé leur art, ni inventé l'orgue, mais par allusion au passage de ses Actes, où il est dit que lorsque des instruments mélodieux, le jour présumé de ses noces, célébraient les douceurs de l'hymen, elle adressait à Dieu un hymne intérieur de louange et de supplication : *Et cantantibus organis, illa in corde suo soli Domino decantabat* (Voir *Revue de l'art chrétien,* t. VI, p. 602).

Les sociétés instrumentales ou chorales célèbrent leur fête par une messe en musique. Cette solennité s'accomplissait de la manière suivante, à la cathédrale d'Amiens, d'après un *Catalogue des offices en* 1756, manuscrit qui appartient à M. Courbet-Poulard : « La veille, avant complies, on chante un cantique en musique; à matines, le *Te Deum* en chant figuré, le *Benedictus* en faux bourdon, la Messe avec les orgues. On dit le *Credo, Introït* et Graduel en chant figuré, Vêpres avec les orgues, les cinq Psaumes et *Magnificat* en faux bourdon; l'antienne *Salve*

Regina en musique. » La confrérie de Ste Cécile d'Amiens, jusqu'en 1695, faisait chanter un motet en musique pendant qu'à la procession générale de la Fête-Dieu le Saint-Sacrement reposait sur la pierre de Saint-Firmin-à-la-Porte. Aux fêtes solennelles, à l'issue des vêpres, on chantait également un motet en musique. Le *Petit Pagès*, p. 53, explique la cessation de cet usage en 1703.

Reliques aux Louvencourt d'Amiens, à Wailly, au Mont-Saint-Quentin; jadis, à Saint André (données en 1504 par le cardinal Raymond) et aux Chartreux d'Abbeville, à Saint-Martin de Picquigny, à Saint-Riquier, etc.

Statues à Saint-Jacques d'Amiens (buffet d'orgue), dans la collection Bouvier (cuivre), à Molliens-Vidame, Saint-Acheul-la-Neuville, Saint-Riquier, etc. — Tableaux aux Carmélites, à la Visitation (sacristie), au musée d'Amiens (œuvre de Carlo Dolce), à l'église de Montières. — Vitrail moderne à Saint-Germain d'Amiens. — Gravures de J.-B. de Poilly (martyre) et de Fr. de Poilly (donnant son bien aux pauvres), toutes deux d'après le Dominiquin. — 22 nov.

CÉLERINE (Ste), martyre en Afrique. Un de ses os était conservé à l'abbaye de Saint-André-au-Bois. C'est peut-être à Ste Célerine qu'appartient une relique du Carmel d'Amiens, désignée sous le nom de Célestine, vocable inconnu dans l'Hagiographie. — 3 février.

CÉLESTIN (S.), martyr à Tournai (17 mai). Le comte de Noailles donna, en 1756, à l'église de Poix, des reliques de S. Célestin martyr, qui furent reçues solennellement le 8 juillet. Le troisième dimanche d'août, on fait à Poix la procession de ces reliques. «Le clergé des trois paroisses, dit l'abbé Pouillet (*Ephémérides pohières*) se réunissait autrefois afin de donner à cette procession plus de solennité et chaque curé présidait sur son territoire. C'est pour garder un souvenir de cet usage que les chantres, arrivés aux démarcations des anciennes paroisses, entonnent les hymnes et les invocations propres au patron de celle que

l'on parcourt. » — Nous ignorons à quel S. Célestin appartiennent les reliques de ce nom, conservées aux Clarisses, à l'Hôtel-Dieu (chapelle intérieure) et à Saint-Jacques d'Amiens. (Voir l'article S. PIERRE CÉLESTIN.)

CÉLINIE (Ste), mère de S. Remy, était fêtée, sous le rite simple, le 21 octobre, dans celles de nos paroisses qui dépendaient du diocèse de Noyon.

CELSE (S.), martyr. Comme il y a plusieurs martyrs de ce nom, nous ne savons auquel appartiennent les reliques conservées à l'hôpital général d'Abbeville, aux Clarisses d'Amiens, au couvent de Davenescourt, et jadis à Saint-Riquier.

CENSURE (S.), évêque d'Auxerre. Gros os au Carmel d'Amiens, apporté en 1816 par les Carmélites de Pontoise. — 10 juin.

CÉSAIRE (S.), évêque d'Arles, inscrit au 27 août dans le bréviaire noyonnais de 1764, au 29 août dans notre bréviaire de 1746, au 3 septembre dans celui de 1840. — Nous ignorons à quel S. Césaire appartiennent les reliques conservées sous ce nom au Saint-Sépulcre d'Abbeville et à Saint-Pierre de Roye. — 27 août.

CÉSAIRE (S.), diacre et martyr est inscrit au 1er novembre dans un missel amiénois du XIIe siècle et dans ceux de 1498 et de 1530.

CHAGNOALD (S.), vulgairement S. Chagnon ou Cannoald, évêque de Laon, est désigné par plusieurs écrivains comme ayant assisté à la dédicace de l'église de Corbie. Cela n'est point possible puisqu'il mourut en 633 et que la dédicace de Corbie n'eût lieu qu'en 662. On l'a confondu, à ce sujet, avec S. Genest, archevêque de Lyon. — 6 septembre.

CHARLEMAGNE (S.), canonisé en 1165 par l'antipape Pascal III. L'Église a respecté son culte dans tous les lieux où il fut établi. L'université de Paris le choisit pour son patron en 1661, parce qu'il protégea les sciences et les arts. Sa fête est célébrée au lycée d'Amiens et dans nos autres établissements universitaires.

Quand Charlemagne vint inspecter les côtes de la Picardie pour les abriter contre les invasions des Normands, il alla faire ses dévotions aux abbayes de Montreuil et de Saint-Josse. Il enrichit de ses libéralités ce dernier monastère et celui de Saint-Riquier, qui, grâce à son appui, put réunir de si nombreuses et si importantes reliques. Le monarque séjourna plusieurs fois à Centule. Jessé, évêque d'Amiens, fut désigné par lui au nombre des prélats qui devaient accompagner Léon III à Rome, et assista, avec S. Angilbert, au couronnement impérial. En 802, le monarque envoya Jessé et le comte Hélingand comme ambassadeurs auprès de l'impératrice à Constantinople. (Voir notre biographie de S. Angilbert, t. I, p. 103, et celle d'Alcuin, t. I, pp. 66, 68, 74, etc.)

Sculptures à la chapelle du Saint-Esprit de Rue (portail), aux stalles de Saint-Riquier (visite à S. Angilbert) ; jadis, statue à la cathédrale. — Verrières à Saint-Martin-au-Bourg, à l'église de Lucheux (XVI[e] s.) et à Saint-Pierre-de-Roye (sacre). — *Une ovalle de S. Charlemagne* était appendue à la couronne de la compagnie des arbalétriers d'Abbeville. — 28 janvier.

CHARLES BORROMÉE (S.), archevêque de Milan, est inscrit au 4 novembre dans notre bréviaire de 1667 ; au 12 du même mois, dans ceux de 1746 et 1840. Comme dans toute la France, le 4 novembre fut chez nous une fête politique et religieuse, de 1826 à 1830. (Voir les mss. de Machart, t. V, p. 285.)

S. Charles est le patron de Canisy, du clergé dans plusieurs paroisses urbaines, de l'hôpital général fondé en 1668 sous le titre de Saint-Charles et de Sainte-Anne, de la confrérie du Saint-Sacrement à l'église Saint-Remi

d'Amiens. Les Ursulines d'Amiens et d'Abbeville le fêtent comme protecteur de leur congrégation. Il était jadis patron de la confrérie de la Miséricorde, instituée en 1743 dans l'église de Saint-André d'Abbeville, et de l'hôpital picard de la ville d'Eu, établissement dont l'enceinte était partagée entre le diocèse de Rouen et celui d'Amiens. La chapelle sépulcrale de la famille d'Hezecques, à Mailly, lui est dédiée ; une chapelle de l'ancien cimetière de Saint-Jacques (1675) était sous son vocable, ainsi que la chapelle de la cathédrale dont S. Joseph est aujourd'hui le titulaire.

Le P. de Courbeville a publié à Amiens, en 1753, un ouvrage intitulé : *le Directeur dans les voies du salut, sur les principes de S. Charles Borromée.*

Lieu-dit : *Bosquet Saint-Charles*, sur le territoire de Manancourt; à Amiens, *Boulevard Saint-Charles.*

Reliques à la cathédrale, aux Ursulines d'Amiens (*de vestimento*), à Corbie, à Mailly, etc.

Statues à la cathédrale (œuvre de Dupuis), à l'hospice Saint-Charles (œuvre de Crescent) , à Liancourt-Fosse (œuvre de M. Duthoit), à Offoy, à Villers-Bocage; jadis, à Saint-Remi d'Amiens. — Tableaux dans cette dernière église (les Pestiférés de Milan), aux Ursulines d'Amiens (S. Charles avec S. Augustin). — Verrière à Essertaux. —Deux gravures de Cl. Mellan et une de Fr. de Poilly, représentant S. Charles communiant les pestiférés de Milan, d'après Mignard, dont le tableau n'existe plus. (Voir une curieuse anecdote sur cette gravure dans le *Catalogue de l'œuvre de F. de Poilly*, par R. Hecquet, p. 50). Un médaillon de S. Charles était appendu à la *couronne* de la compagnie des arbalétriers d'Abbeville.— 4 novembre.

CHARLES SPINOLA (le B.). A la Providence d'Amiens, il y a eu un *Triduum* les 8, 9 et 10 mai 1868 pour la béatification du vénérable Charles Spinola et de ses trente-deux compagnons martyrisés au Japon. — 10 sept.

CHREN ou CREN. Une annexe du Crotoy s'appelle

Saint-Cren ; un groupe de maisons au nord de Mons-en-Chaussée est nommé *Saint-Chren*. Ce sont là des altérations de *Saint-Christ*, comme le prouvent d'anciens titres.

CHRÉTIEN, évêque d'Amiens. Quelques biographies de Ste Ulphe lui donnent à tort la qualification de Bienheureux.

CHRISTINE (Ste), vierge, fut tuée à coups de flèches par les soldats de Julien, gouverneur de Tiro. C'est pourquoi elle fut choisie pour patronne par les archers du Petit-Serment qui cessèrent d'exister à Amiens dans le cours du XVIIIe siècle. — Elle l'est encore aujourd'hui des fileuses de laine d'Abbeville. — Jadis, à Péronne, confrérie de sainte Christine.

Son corps fut apporté par deux pèlerins, dans le cours du XIe siècle, non loin de Béthune, sur les paroisses réunies d'Ecque et La Beuvrière, où un monastère fut fondé à cette occasion. C'est de là sans doute que proviennent les reliques conservées à Bray-sur-Somme, aux Ursulines et au Carmel d'Amiens ; et jadis, à Saint-André et aux Chartreux d'Abbeville, à l'abbaye Saint-Jean et aux Cordeliers d'Amiens, à Corbie, à la collégiale de Longpré, et aux Minimes de Roye. — La relique de Saint-Leu d'Amiens n'appartient pas à cette Sainte, mais à un corps saint extrait en 1726 du cimetière de Sainte-Priscille.

On conserve au musée d'Amiens un méreau de plomb où figure Ste Christine percée de plusieurs flèches. — Sa fête est inscrite au 24 juillet dans un missel amiénois du XIIe siècle.

CHRISTOPHE (S.), martyr en Lycie, est inscrit au 25 juillet dans tous nos calendriers amiénois, avec une simple mémoire, excepté dans le bréviaire de Mgr Mioland où il a rang de fête simple le 24 juillet.

On sait que, dans un grand nombre de monuments religieux, on voit une statue plus ou moins colossale de S. Christophe, soit à l'un des portails, soit à l'intérieur, et le

plus ordinairement en entrant et à main droite. Malgré les nombreux actes de vandalisme qui ont pris le gigantesque Saint pour point de mire, nous voyons encore sa représentation légendaire dans plusieurs églises de notre diocèse. L'intention primitive des artistes, à une époque où tout était symbole dans l'art comme dans la liturgie, était de rappeler aux fidèles qu'ils devaient porter Jésus-Christ dans leur cœur avec autant de soin que *Christophore* le portait sur ses robustes épaules. Plus tard, une nuance de superstition vint entacher le culte de celui qui, d'après la légende, avait passé successivement du service d'un roi à celui du diable, et du service du diable à celui de Jésus-Christ. On s'imagina qu'on était à l'abri de tout danger, pour le reste de la journée, quand on avait jeté un coup-d'œil sur la statue de S. Christophe : c'est ce qu'exprimait cet adage :

Christophorum aspicias, postea tutus eris.

et ces deux vers inscrits sur quelques statues du XVe siècle :

Christophori sancti speciem quicumque tuetur
Ipsa nempe die non morte mala morietur.

S. Christophe, dont le seul aspect protégeait contre tous les dangers, devait être surtout visité dans les temps de peste ; aussi lui donna-t-on place sur une médaille de confrérie amiénoise instituée pendant la peste de 1581. On économisait ainsi, pour les pieux confrères de Saint-Firmin-le-Confès, la course qu'il leur aurait fallu faire jusqu'à la cathédrale. Il leur suffisait de considérer dévotement leur médaille, pour espérer la préservation de toute atteinte contagieuse.



S. Christophe est le patron de la ville d'Albert, des églises de Lanches et de Velennes ; une chapelle de la cathédrale lui est dédiée ; un Chapitre de Saint-Christophe

fut fondé, vers 1118, à Ancre, aujourd'hui Albert, dans l'église consacrée à ce Saint. A Amiens, c'était le patron des chargeurs et des porteurs de sacs, dont la confrérie se réunissait à Saint-Germain ; à Abbeville, c'était le patron des charpentiers et des scieurs de long, qui ont besoin d'une grande énergie musculaire pour exercer leur fatigant métier ; sur les bords de la Somme, c'était le patron des mariniers qui, le 25 juillet, élisaient à Bray un roi et une reine, en enviant peut-être à leur glorieux protecteur le privilége qu'il avait eu de traverser les fleuves sans le secours d'une barque ; à Doullens, les jeunes gens des environs, avant de prendre part à des jeux qui nécessitaient le déploiement d'une certaine force musculaire, allaient invoquer dans l'église Saint-Martin celui qui, comme l'antique Atlas, porta le monde sur ses épaules ; à Hangest-sur-Somme, le jour de la fête des *Brandons*, c'est-à-dire au premier dimanche de carême, les jeunes gens parcouraient la place, vers le soir, avec des torches enflammées et chantaient ce refrain :

Saint Christophe
Envoyez-en de grosses

(C'est-à-dire de grosses pommes.)

Des tiots cafignons
Pour manger en saison.

A Buigny-lès-Gamaches, naguère encore, les jeunes gens allumaient un feu d'éteules dans les champs et dansaient autour, en chantant :

Bouhour, bouhour, saint Christophe,
Envoyez-nous des pommes grosses,
Des cafignons,
Pour manger dans l'saison.

Dom Grenier (*Introd.*, p. 380) voit dans ces bizarres cérémonies, nommées *Behourdis*, un souvenir du paganisme. Il ne nous explique pas l'intervention de S. Christophe au sujet des pommes : nous croyons qu'elle provient de la coïncidence de la fête de S. Christophe (25 juillet) avec

la maturité des premières pommes. Le Rituel de François Faure contient (p. 324) une « Bénédiction des pommes nouvelles, au jour de S. Christophe ».

« Le village de Lanchères, dit M. Fl. Lefils (*Géogr.* p. 402), donnait autrefois lieu à un pèlerinage à S. Christophe, patron de l'église. Les enfants langoureux y étaient guéris. On passait au Saint une chemise que les enfants portaient ensuite tout le temps d'une neuvaine qui se faisait devant l'image du Saint ». — Autre pèlerinage à Lanches.

« A Mareuil, dit M. Prarond (*Rues d'Abbeville*, p. 12), la chapelle de S. Christophe était fort courue des fidèles ; on y allait en pèlerinage, un peu mondainement il est vrai. On y mangeait les premières prunes, et dans ce temps de simples mœurs et de distractions naïves, ce n'était pas là un des moindres attraits de la dévotion au Saint du pays. La chapelle de S. Christophe est fort ancienne, comme le prouve son architecture romane ». D. Grenier (t. CXXIII, f° 131) explique la grande affluence de ce rendez-vous, en nous apprenant qu'on y louait des domestiques. Un autre ancien pèlerinage, celui de Velennes, est devenu de fort minime importance.

La chapelle Saint-Christophe de Fescamps n'existe plus, ni son pèlerinage : mais une fontaine du village conserve le nom du Saint.

Une dépendance de Beaucourt et une des tours qui flanquaient l'enceinte d'Amiens portaient le nom de *Saint-Christophe*. — Impasse de ce nom à Abbeville. — Bray-Saint-Christophe, aujourd'hui dans l'arrondissement de Saint-Quentin, faisait partie du doyenné de Ham.

Reliques à Saint-Vulfran d'Abbeville, à Corbie, à Lanches-Saint-Hilaire, à Fécamps; jadis, aux Chartreux et à Saint-Pierre d'Abbeville; aux Cordeliers et à Saint-Germain d'Amiens; à l'abbaye de Corbie (dents et ossements), à Saint-Michel de Doullens, à Saint-Riquier, etc.

Notre-Dame d'Amiens nous offre, à l'extérieur d'un portail latéral, une statue de S. Christophe, haute de quatre mètres. Le Saint tient le reste d'un bâton qui aura sans

doute été brisé pendant la Révolution. Dans la chapelle qui lui est dédiée, on voit une statue en pierre, de Dupuis. L'artiste amiénois a assis l'enfant Jésus sur l'épaule du Saint et non plus à califourchon, selon la tradition du Moyen-Age. — Autres statues à Albert, à Allery, à Bellencourt (porche), Conty, Coquerel (voûte), Fescamps, à Saint-Martin de Doullens (XVI[e] s.), à Longpré-lès-Corps-Saints (bois plaqué d'argent; statue-reliquaire, supportée par six lions en cuivre : la relique a disparu), à Mareuil, à Péronne (collection de M. Moillet, provenant de St-Fursy), à Oisemont (pilier), à Rue (chapelle du Saint-Esprit, et statue en bronze dans l'église), à Saint-Riquier (entrée de la nef), etc.



Tableau dans l'église de Nouvion. — Belle miniature dans un Livre d'Heures de Corbie, XV[e] siècle (n° 200). — Jadis, fresque, peinte en 1310, au mur du transsept gauche, au-dessus du portail, à Notre-Dame ; autre fresque peinte en 1389, par Adam de France, dans une des tours des fortifications. — 25 juillet.

CHRYSANTHE (S.), martyr. Reliques à Corbie et au couvent de Davenescourt. Il y a trois martyrs de ce nom.

CHRYSOGONE (S.), martyr, est inscrit au 24 novembre dans tous nos bréviaires. C'était le patron de Cercamps, qui faisait partie de l'ancien diocèse d'Amiens. — Jadis, reliques aux Célestins et à Notre-Dame de Longpré.

CLAIR (S.), martyrisé dans le Vexin, fut inhumé à Saint-Clair-sur-Epte (Seine-et-Oise), qui devint bientôt un célèbre pèlerinage pour les maux d'yeux. C'était le patron de Saint-Clair, annexe d'Hescamps.

Reliques à Fricamps ; celle des Ursulines d'Amiens, provenant de Rome, avec authentique de 1676, est sans doute d'un autre S. Clair, martyr.

Il y avait une statue de S. Clair à Saint-Leu d'Amiens. — 18 juillet.

CLAIRE (Ste), fondatrice de l'Ordre des *Pauvres Clarisses*. Nous renvoyons à l'article S. François pour ce qui concerne les couvents de Clarisses de notre diocèse.

L'ancienne église des Clarisses d'Amiens fut dédiée, en 1445, sous le vocable de S. Georges, S. François d'Assise et Ste Claire. L'impassé appelée *Sainte-Claire* longeait l'établissement primitif des Clarisses qui se reconstituèrent à Amiens en 1802.

La fête de Ste Claire (12 août) apparaît pour la première fois dans notre missel de 1498.

A la procession annuelle du siége de Péronne, on chantait l'antienne suivante en l'honneur de Ste Claire :

Salut à toi, digne épouse du Christ,
Brillante fleur de la cité d'Assise,
Où des Mineurs tu respiras l'esprit ;
Vase très-pur, ornement de l'Eglise,
Miroir sans tache où la Vierge fidèle
Cherche une sœur et retrouve un modèle ;
Claire, vers toi nous élevons les yeux ;
Tends-nous la main et conduis nous aux Cieux.

C'était la traduction amplifiée de cette antienne que le clergé chantait au pied des murs du couvent de Sainte-Claire :

Salve, sponsa Christi, sacro-sancta planta Minorum
Tu vas munditiæ, tu prævia forma sororum ;
Clara, tuis precibus duc nos ad regna polorum.

Jadis, on faisait une procession générale pour accom-

plir le vœu fait par Charles VII, en 1450, à l'occasion du recouvrement de la Normandie contre les Anglais : « Ce monarque, dit M. Goze *(Rues d'Amiens*, III, p. 110*)*, avait donné à l'église de Notre-Dame, pour la messe et la procession générale de ce jour, un ornement de velours violet parsemé de fleurs de lis d'or. A cinq heures du soir, le feu de joie était allumé sur la place, en présence de toutes les autorités de la ville, à cheval, accompagnées des trompettes, des sergents royaux , des tambours, des fifres, des violons de la ville ; les compagnies des milices bourgeoises privilégiées étaient aux fenêtres de quatre maisons, du côté de la place, déployant leurs étendards et, comme le dit de La Morlière, *elles saluent dru menu la mémoire du jour du tonnerre enfumé de leurs mousqueteries.* » Les récipiendaires de la compagnie des couleuvriniers d'Amiens devaient payer trente sols, le jour de la Sainte-Claire.

La relique vénérée à Faverolles fut donnée par Henri Le Fébure qui l'obtint de l'abbé de la Trémouille, auditeur de Rote, cardinal nommé. La châsse date de 1702. On fait encore aujourd'hui une neuvaine pour les maux d'yeux ; mais ce pèlerinage n'est plus fréquenté comme jadis, m'écrivait M. Delamotte, curé d'Etelfay. Autres reliques aux Louvencourt et à Saint-Leu d'Amiens, à Mailly, etc. ; jadis, à Notre-Dame de Longpré.

Statues aux Clarisses d'Amiens, à Corbie, à Doudelainville. — Deux estampes de Fr. de Poilly, représentant, l'une Ste Claire avec Ste Colette, *exemplaires de la solitude divine,* l'autre Ste Claire adorant le Saint Ciboire. — 12 août.

CLAUDE (S.), archevêque de Besançon, patron de La Haye. On le considère comme protecteur contre l'incendie et le feu du ciel : c'est à ce titre qu'on voit son image dans beaucoup de maisons villageoises. On l'appelait jadis *Glaude* en Picardie : c'était ainsi que son nom était orthographié en lettres gothiques dans une inscription de chapelle, au Mont-Saint-Quentin. D'autres chapelles lui étaient aussi dédiées à Montières, au cimetière de Bernâtre, à

l'église Saint-Germain d'Amiens. C'était le patron des selliers et des tourneurs. Ceux d'Abbeville célébraient leur fête à N.-D. du Châtel; ceux d'Amiens, à Saint-Germain et à Saint-Firmin-le-Confesseur. La confrérie de cette dernière paroisse fut enrichie d'indulgences en 1508 par René de Prie, cardinal de Bayonne.

La fête de S. Claude est inscrite au 6 juin dans tous nos missels depuis celui de 1498. Nous n'en faisons plus aujourd'hui qu'une simple mémoire. L'évêque Pierre de Versé, étant originaire du diocèse de Besançon, avait une grande dévotion pour S. Claude, dont il introduisit le culte chez nous. En 1487, il fonda un office de ce Saint à la cathédrale, dans les collégiales de Saint-Vulfran, de Saint-Florent de Roye, de Saint-Mathieu de Fouilloy et de Saint-Firmin de Vignacourt. — Aujourd'hui, fête solennelle, le 6 juin, à la Visitation, parce que c'est à cette date, en 1616, que fut institué l'Ordre de la Visitation.

Il y avait des confréries de Saint-Claude à Saint-Firmin-le-Confesseur (1508), à Croix-Molignaux, à Montdidier, à Nesle (1665), etc. Il fallait d'ordinaire, pour en faire partie, avoir accompli le pèlerinage au monastère de Saint-Claude, dans le Jura, où le corps du célèbre archevêque resta entier jusqu'en 1794. Ces confréries furent érigées la plupart en vertu de bulles pontificales et enrichies d'indulgences par le Saint-Siége. A Montdidier, dit M. de Beauvillé (*Hist. de M.*, t. II, p. 98), « tous les ans, le jour de la fête de S. Claude, les confrères de ce nom, précédés de tambours et de drapeaux et portant le bourdon de pèlerin, se rendaient processionnellement à la Croix-Saint-Claude, qui était dans le fond de Compiègne, près de l'entrée de la promenade de la Bouloire dès prêtres; ils sortaient par la porte de Roye, traversaient le Val à Carié et rentraient par la porte de Paris. D'après la tradition, S. Claude aurait passé dans le pays, et ce fut pour conserver la mémoire de ce fait qu'une croix aurait été élevée sur ce lieu. Elle fut abattue en 1793. » — « A Croix, dit M. de Cagny, la confrérie de S. Claude est en vigueur depuis plusieurs siècles; on y observe encore aujourd'hui

tout le cérémonial prescrit dans les anciens statuts, pour la célébration de la fête du Saint, pour les rapports entre les confrères et enfin pour le départ et le retour des pèlerins.»—A Tilloloy, les confrères de S. Claude qui vont faire le pèlerinage du Jura en rapportent des chapelets qu'ils suspendent à une statue du Saint. — A Bernâtre, on l'invoque pour obtenir une bonne récolte de lin, culture importante des environs. Le pèlerinage a lieu à Pâques, à la Pentecôte et se prolonge un peu pendant l'octave.

Il y a des lieux dits *Saint-Claude* sur les territoires de Bernâtre, Boiron, Doudelainville, Saint-Romain; et *Croix Saint-Claude* à Barleux, Falvy, Saint-Christ. Un archéologue a supposé que c'étaient d'anciennes stations des pèlerins se rendant dans le Jura : nous pensons que ces désignations indiquent, le plus ordinairement, l'existence d'anciennes confréries.

Une relique de S. Claude est renfermée dans un buste à Esmery-Hallon. M. Legrand, curé de cette paroisse, me transmet la tradition suivante du pays : Vers le milieu du XVII[e] siècle, un grand incendie dévora une partie du village. La maison d'un confrère de S. Claude allait bientôt être atteinte quand le propriétaire en fit trois fois le tour, armé de son bourdon, de sa bandoulière, et invoquant la Sainte-Trinité. La maison fut épargnée contre toute prévision. Procès-verbal de ce fait fut rédigé et porté au monastère de Saint-Claude par le pèlerin préservé qui obtint des religieux une petite relique du saint archevêque. Toute la paroisse, pour la recevoir, se rendit processionnellement à l'extrémité du territoire, où on érigea une croix dite de Saint-Claude, en souvenir de cet événement.

On conservait à Corbie un *pallium* qu'on attribuait au saint archevêque.

Dans le transsept de la cathédrale, on voit, adossé à un pilier, le monument votif offert par Claude-Pierre, chanoine régulier de Saint-Acheul. Cet ecclésiastique est à genoux près de la Ste Vierge et de son patron S. Claude. Cette œuvre fut exécutée par Blasset, en 1650.—Une statue de S. Claude, qu'on dit être miraculeuse, est l'objet d'un

pèlerinage dans la forêt de Senarpont, entre Coppegueule et Senarpont. — Autres statues à l'église de Senarpont, à la chapelle de Bernâtre, à Tilloloy ; jadis, à la cathédrale (don de Pierre de Versé), à Saint-Remi, etc. — Une statuette de S. Claude était appendue à la *couronne* de la Compagnie des Archers d'Abbeville. — Gravure de Cl. Mellan. — 6 juin.

CLAUDE (S.), martyr. Reliques à la chapelle de l'Hôtel-Dieu d'Abbeville et à Saint-Pierre de Roye. Il y a plusieurs martyrs de ce nom.

CLAUDE et NICOSTRATE (SS.), martyrs à Rome, sont inscrits au 7 juillet dans nos missels de 1498, de 1530, dans les bréviaires de 1539 et 1550.

CLAUDIEN (S.), martyr. Ossement à Corbie. Il y a plusieurs martyrs de ce nom.

CLÉMENT (S.), pape et martyr, est inscrit au 23 nov. dans tous nos bréviaires : le chômage de sa fête fut supprimé en 1607 par Geoffroy de la Marthonie. C'est le patron de Gauville et de Marlers.

Il y avait un prieuré de Saint-Clément à Démuin; une chapelle sous son vocable dans le cimetière de Lignières-Châtelain ; des dépendances de ce nom, sur les territoires de Fourcigny et de Morvillers.

Reliques aux Louvencourt et aux Ursulines d'Amiens, à Mailly. L'absence de la qualification de *pape et martyr* nous laisse ignorer s'il faut attribuer au successeur de S. Lin ou à l'un des nombreux saints qui ont porté le même nom, les reliques conservées aujourd'hui à Notre-Dame, aux Clarisses et à l'Hôtel-Dieu d'Amiens ; à Bray-sur-Somme, à Corbie, au couvent de Davenescourt, à Saint-Riquier, à Saint-Valery ; et jadis, aux Cordeliers d'Amiens et à la collégiale de Longpré. Celle de Faverolles, tirée du cimetière Saint-Laurent est accompagnée d'une authentique de 1776. L'église de Moislains possède *magnam par-*

tem cruris S. Clementis martyris, expédiée de Rome en 1783, avec les authentiques scellées du sceau de Mgr Christiani, préfet du trésor apostolique. La vérification en fut faite l'année suivante par M. de la Croix, vicaire général de Noyon.

Statue de S. Clément à la chapelle du cimetière de Démuin.— 23 novembre.

CLET (S.), pape et martyr, figure au 26 avril dans tous nos bréviaires.

CLOTILDE (Ste), reine de France, a son office dans les bréviaires de 1746, de 1840, et dans notre Propre actuel, au 3 juin. — Statue au portail de Saint-Riquier; vitrail moderne à Saint-Germain d'Amiens.

CŒUR (S.). Voyez *Cyriaque*.

COLOMB (S.). Reliques à l'hospice Saint-Charles et aux Clarisses d'Amiens. Il y a plusieurs saints de ce nom.

COLOMBAN ou COLOMBA (S.), est inscrit au 21 novembre dans un missel amiénois du XII[e] siècle.

Vers l'an 585, chemin faisant, il évangélisait nos contrées où les incursions des barbares avaient affaibli l'expansion de la foi. (MALBRANQ, t. I, p. 258.)

La tradition compte au nombre de ses douze disciples S. Caïdoc et S. Fricor. Ce fut lui qui envoya S. Valery évangéliser le Ponthieu.

Jadis, relique à Saint-Riquier. — A Saint-Valery, dans la chapelle des Marins, suite de peintures fort médiocres, représentant la vie de S. Colomban. — 21 novembre.

COLOMBAN (S.), disciple de S. Fursy. S. Colomban, aurait été l'un des religieux qui suivirent S. Fursy dans nos contrées, si nous nous en rapportons à ce que disent

les Actes de S. Eloque. Voyez ce que nous avons dit à ce sujet à l'article ALGISE.

Colgan suppose que ce fut l'un des trois compagnons de S. Foillan, qui furent massacrés avec lui, près de Reux, dans la forêt de Charbonnière, en Hainaut. *(Acta Sanct. scotiæ*, I p. 103*)*.

COLOMBE (Ste), vierge et martyre à Sens, est la patronne d'Aubigny, où l'on se rendait jadis en pèlerinage. On conserve encore aujourd'hui à Saint-Riquier le fragments d'omoplate qu'Odulphe, trésorier de Centule obtint en 867 du monastère Sainte-Colombe de Sens : les deux abbayes conclurent ensemble une union de prières. Est-ce à cette Sainte ou à la suivante qu'appartiennent les reliques conservées aujourd'hui au Saint-Sépulcre d'Abbeville, au Carmel d'Amiens, à Saint-Pierre de Roye, et jadis aux Jacobins d'Amiens ? — 31 décembre.

COLOMBE (Ste). Corps d'une vierge et martyre des Catacombes, donné par Benoît XIV aux Bernardines de l'abbaye de Willancourt, établies à Abbeville depuis 1662. M. Prarond, dans ses *Notices sur les rues d'Abbeville*, résume ainsi le récit naïf qu'il a trouvé dans les manuscrits de M. Siffait sur l'arrivée de ces reliques : « N. S. P. le pape Benoît XIV, désirant faire présent du corps de cette Sainte à Mme de Maupeau, abbesse de Willancourt, le fit enfermer dans une caisse de bois avec ses attestations, et le fit transporter jusqu'à Lyon, à ses dépens ; de là, le corps fut expédié à Paris : on dit que c'est par eau que la Sainte fit tout ce voyage depuis Rome. Elle arriva chez nous par les voitures de nos routiers, vers le mois d'août 1749. Aussitôt qu'elle fut à l'abbaye, M. Lesueur, curé du Saint-Sépulcre et doyen de chrestienté, vint, avec la permission de Mgr l'évêque, reconnaître les sceaux qu'il trouva sains et entiers ; puis on ouvrit la caisse ; tous les ossements de la Sainte y étaient rejoints par des fils d'archal ; elle était habillée richement en rouge comme si elle eût été vivante ; sa tête était tombée dans le fond,

ce qui l'avait un peu brisée ; les fils d'archal étaient pliés en quelques endroits ; on croit que cela est arrivé des secousses de la voiture entre Paris et Abbeville ; on trouva aussi dans la caisse une fiole où il y a du sang de la Sainte. On a estimé ses habits, galons et pierreries à trois mille livres. Aussitôt que le sculpteur eut pris ses mesures pour lui faire une châsse et que M. le doyen eut examiné les attestations du Pape, la caisse fut refermée et le cachet de M. le doyen y fut apposé par lui-même. Les cérémonies de la pieuse réception ne se bornèrent pas là ; le corps de la Sainte fut mis dans une châsse de verre et exposé pendant quinze jours sur l'autel de la chapelle de Saint-Jean dans l'église des religieuses....... Mgr l'évêque, alors à Abbeville, chanta lui-même le *Te Deum* et le salut du Saint-Sacrement, en présence du Chapitre de Saint-Vulfran, du doyen-curé de Saint-Georges et, sans aucun doute, quoique le manuscrit n'en fasse pas mention, de tout le clergé de la ville. Les sermons succédèrent aux saluts pendant toute la durée de l'exposition ; enfin la châsse fut mise au-dessus de la grille des religieuses. Depuis, Mme de Feydeau ayant succédé à Mme de Meaupeau, cette châsse remplaça, par son ordre, les anciennes orgues vendues à la fabrique de Saint-Vulfran de la Chaussée, les nouvelles orgues tirées pour l'usage du couvent de l'abbaye d'Epagne ayant été dressées dans le chœur. »

COME et DAMIEN (SS.), martyrs, n'ont jamais eu qu'une simple mémoire dans nos bréviaires. Ce sont les patrons d'Hébécourt, annexe de Vers. Des chapelles leur furent dédiées à Béthisy, à Chuignes et dans l'église Saint-Georges d'Abbeville. On sait que les chirurgiens et les barbiers étaient sous son patronage. Ceux d'Abbeville célébraient leur fête à Saint-Georges, le 27 septembre ; ceux d'Amiens, à Saint-Firmin-à-la-Porte. Les statuts de la corporation des barbiers d'Amiens, publiés par M. Aug. Thierry (*Mon. du Tiers-Etat*, t. II, p. 22) nous apprennent qu'une amende de 5 sols était infligée aux barbiers qui avaient rasé le dimanche et que deux sols de cette

amende étaient attribués à la confrérie de S. Côme et de S. Damien.

Il y avait de leurs reliques aux abbayes de Saint-Jean d'Amiens, du Mont-Saint-Quentin et de Saint-Riquier; à Saint-Georges et aux Chartreux d'Abbeville, à la collégiale de Longpré, etc.—Nous avons vu une relique de S. Damien au Carmel d'Amiens. — Voyez l'article S. RIGOBERT.

Les deux Saints sont représentés dans un ancien vitrail de Saint-Pierre-de-Roye. — 27 septembre.

CONCORDE (Ste), martyre. Des reliques de cette Sainte, données à la paroisse Saint-Riquier par Mgr de La Motte, sont conservées dans une châsse avec celles de S. Clément, martyr, qui sont de la même provenance. — 13 août.

CONOCAIN (S.), évêque de Quimper, fut inhumé dans sa cathédrale vers le milieu du VI[e] siècle. En 877, la crainte des Normands détermina les moines de Landevenec à transporter son corps dans la ville fortifiée de Montreuil-sur-Mer. Il fut déposé à l'abbaye de Saint-Sauve que Helgaud faisait construire alors dans la nouvelle ville.

Le 13 juin 1424, Jean de Harcourt, évêque d'Amiens, fit à Montreuil la translation des reliques de S. Conocain et de S. Corentin dans une châsse neuve, en présence des abbés de Saint-Josse-sur-Mer, de Forestmontiers, de Dommartin, de Saint-André-au-Bois et de Longvilliers. On trouva dans l'ancienne châsse un parchemin avec cette inscription : *Hic requiescunt corpora sanctorum Corentini et Conocani.* Le 3 juillet 1692, Feydeau Brou, évêque désigné d'Amiens, transféra ces mêmes reliques dans une châsse en cuivre doré, décorée de huit figurines. Feu M. Henneguier nous a communiqué le procès-verbal authentique de cette dernière translation dont ne parlent point les Bollandistes dans leur commentaire du 15 octobre (t. VI, octobr., p. 42).

CONSTANCE (Ste), martyre à Nocera, est honorée à Ailly-sur-Noye, où on l'invoque spécialement pour la pluie et le beau temps, et où une neuvaine se fait en son honneur. Il y a fort longtemps, me dit M. le chanoine Débare, on fit une procession avec la châsse de Ste Constance, par un temps de dangereuse sécheresse : aussitôt qu'elle fut rentrée à l'église, il se mit à pleuvoir abondamment, ce qui augmenta encore la confiance des habitants envers la puissante intercession de Ste Constance. — Reliques à Ailly-sur-Noye, à Saint-Vulfran d'Abbeville, aux Clarisses, aux Louvencourt, aux Ursulines et au Carmel d'Amiens, à Saint-Pierre-de-Roye, à Saint-Riquier, etc. — Statue à Ailly-sur-Noye. — 19 sept.

CONSTANT (S.), martyr. Reliques aux Clarisses d'Amiens et à Bray-sur-Somme. Il y a plusieurs martyrs de ce nom.

CONSTANT (S.), martyr. C'est le nom d'un corps saint des catacombes, apporté de Rome à l'église de Liancourt-Fosse par M. le comte Ch. de Lescalopier.

CONSTANTIEN (S.), solitaire dans le Maine. Une partie de ses reliques, transférées à l'abbaye de Breteuil, donnèrent lieu à un célèbre pèlerinage, fréquenté par les contrées voisines et spécialement par les habitants du Santerre. — 2 décembre.

CONSTANTIN II (S.), évêque de Beauvais, assista à la translation du corps de S. Firmin-le-Martyr, opérée par S. Salve. « Le nom de ce glorieux apôtre, dit l'abbé Sabbatier, rappelait des souvenirs trop chers à l'Église de Beauvais pour que la reconnaissance ne fît pas un devoir à Constantin d'aller prendre part à une cérémonie destinée à en relever la gloire. » (*Vie des SS. du diocèse de Beauvais*, p. 222).

CONSTANTIN (S.). On ne peut savoir à quel martyr

de ce nom appartiennent les reliques conservées aujourd'hui à l'hôpital et aux Carmélites d'Abbeville, au couvent de Davenescourt, et jadis aux Sœurs-Grises d'Amiens.

CORBICAN (S.). Corbican, moine irlandais, disciple de S. Fursy, accompagna S. Algise dans une solitude de la forêt de Thiérache, qui devait prendre plus tard le nom de Saint-Algise.

Gazet, dans son *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas* (pp. 56 et 63) cite Corbican parmi les moines irlandais qui firent un voyage à l'abbaye de Corbie avec S. Fursy. Il faut lui appliquer ce que nous avons dit de ce séjour dans notre article de S. Algise. — 26 juin.

CORDULE (Ste), compagne de Ste Ursule. Son corps était conservé au Paraclet d'Amiens. Une translation en fut faite le 30 août 1716, par Georges de Maillard, prieur de Valloires. Les ossements furent alors extraits d'une châsse fabriquée en 1646 des propres mains de Soannet de Berchon, protonotaire apostolique. Ces reliques, soustraites en 1792 et conservées par une personne pieuse, furent données au Sacré-Cœur d'Amiens et successivement authentiquées par Mgr Demandolx (1808) et Mgr Mioland (1840). Elles se trouvent aujourd'hui à la communauté du Sacré-Cœur de la Neuville (archives du Sacré-Cœur). — Fragments d'ossements aux Louvencourt, à la Maison de Charité de Notre-Dame et à Saint-Jacques d'Amiens; jadis, à l'abbaye de Saint-André-au-Bois. — 22 octobre.

CORENTIN (S.), évêque de Quimper. Une partie importante de ses reliques fut apportée en 877 à Saint-Sauve de Montreuil par les religieux de l'abbaye de Landevenec, qui fuyaient devant l'invasion des Normands. Le 3 juin 1424, Jean de Harcourt, évêque d'Amiens, fit la translation de ces reliques, à Montreuil, en présence des abbés de Saint-Josse-sur-Mer, de Forestmoutiers, de Dommartin, de Saint-André-au-Bois et de Longvilliers. Une seconde

translation eut lieu le 3 juillet 1692 par M. Feydeau de Brou, évêque désigné d'Amiens. — 5 août. (Voir l'article S. Conocain).

CORNEILLE (S.), pape et martyr, est inscrit dans nos bréviaires, avec S. Cyprien, soit le 14, soit le 16 septembre. C'est le patron d'Hamelet (près de Favières), dont la chapelle était jadis vicariale. On s'y rend encore en pèlerinage, mais rarement, et on invoque le saint Martyr pour les fièvres qui règnent dans ces parages. La fontaine où les pèlerins puisaient de l'eau est aujourd'hui désséchée et enclavée dans une propriété voisine. (Renseignements de M. Thuillier, curé de Favières.)

Il y avait une dépendance de Villers-sur-Authie, nommée *Saint-Corneille* et une chapelle sous ce vocable à Saint-Jean de Corbie.

Relique à Montreuil (provenant de Sainte-Austreberte); jadis, à Saint-Germain d'Amiens, à l'abbaye de Corbie (partie notable du chef), à Saint-Riquier, etc. — 16 sept.

COURONNÉS (les quatre), martyrs. *Mémoire*, le 8 novembre, dans nos bréviaires antérieurs à celui de M. de La Motte.

CRÉPIN et CRÉPINIEN (SS.), martyrs. D'après la tradition, ils auraient prêché dans le Ponthieu, et auraient élevé à Crépy (arrond. de Montreuil) un oratoire qui serait devenu le noyau de ce village (Harbaville, *Mém. du Pas-de-Calais,* II, p. 118). Ce sont les patrons de Cressy-lès-Roye et de Maisnières. La chapelle de S. Sauve, à la cathédrale, était primitivement sous le vocable de S. Crépin et de S. Crépinien. Leur nom est inscrit dans tous nos bréviaires amiénois, au 25 oct.; nous en faisons la fête maintenant sous le rite double.

Nos deux Saints, quoique d'illustre famille, exercèrent pour vivre le métier de cordonnier, tout en évangélisant le Soissonnais : aussi furent-ils choisis pour patrons par les corporations des cordonniers, des savetiers, des cor-

royeurs et de tous les états qui travaillent le cuir. A Abbeville, les maîtres cordonniers célébraient leur fête à Saint-Georges ; les compagnons cordonniers à Saint-Vulfran ; les corroyeurs, à Saint-Gilles ; à Amiens, les cordonniers, à Notre-Dame, dans leur chapelle ; les savetiers, à Saint-Remi. Ceux-ci, comme tous les autres métiers, portaient le cierge de leur confrérie à la procession solennelle du Saint-Sacrement ; mais au commencement du XV[e] siècle, ils avaient cessé d'y paraître, en raison du délabrement de leurs finances. L'échevinage, en 1407, prit diverses mesures pour les aider à pourvoir à l'entretien du cierge et perçut à cette occasion quatre sols parisis sur toute personne ouvrant boutique de *chaveterie*. (Archives de l'Hôtel-de-Ville, Reg. aux brefs, coté N, f° 166).

« A Doullens, dit M. Dusevel *(Descript. du Dép.*, t. I, p. 127), la veille de S. Crépin, patron des cordonniers, un apprenti, la lèvre supérieure garnie d'épaisses moustaches et le corps surchargé des outils de son métier, parcourt la ville, monté sur un cheval grotesquement enharnaché.»

Un savant abbevillois, M. Chabaille, a publié un *Mystère de S. Crespin et S. Crespinien.*

Reliques de S. Crépin seul ou des deux martyrs à Saint-Vulfran (dans un buste), à la Maison de Charité de Notre-Dame et au Carmel d'Amiens, à Bray-sur-Somme, à Corbie, à Montreuil (morceau de crâne), à Saint-Jean de Péronne (deux ossements); jadis, aux Chartreux d'Abbeville, à Saint-Jean de Péronne, à Notre-Dame de Longpré, à Saint-Riquier, etc.

Vitraux à Saint-Germain d'Amiens et à Saint-Pierre de Roye. Un médaillon de S. Crépin était appendu à la couronne de la Compagnie des arquebusiers d'Abbeville. — 25 octobre.

CRESCENCE (S.), martyr. Reliques aux Clarisses et aux Louvencourt d'Amiens. Il y a plusieurs Martyrs de ce nom.

CRESCENCE (Ste). Jadis, relique aux Moraucourt. Il y a plusieurs Saintes de ce nom.

CRESCENT (S.). Comme il y a une vingtaine de Saints qui portent ce nom, il n'est point facile de savoir auxquels appartiennent les reliques conservées à Notre-Dame-de-la-Chapelle d'Abbeville, aux Ursulines, aux Clarisses et à la chapelle du Lycée d'Amiens, à Cérisy-Gailly (os de la jambe), etc. — Une relique de S. Crescent fut donnée en 1740 à l'église de Davenescourt par M. Melchior de Mory et transférée avec authentique le 15 avril 1741 par M. de la Motte.

On voit dans le chœur de Conty une statue de S. Crescent, provenant des Carmes d'Amiens.

CRESCENT (S.), corps d'un enfant martyr de nom propre, trouvé dans les catacombes et transféré par Mgr Boudinet au petit-séminaire de Saint-Riquier, le 14 juin 1865.

CRESCENTIENNE (Ste), martyre. Relique aux Ursulines d'Amiens. — 5 mai.

CUCUPHAT (S.), martyr en Espagne, est honoré d'une mémoire, au 25 juillet, dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550. Il y avait jadis à Montdidier une confrérie de S. Cucuphat pour les tanneurs. — Voir notre article S. MILLEFORT, t. III, p. 247.

CUNÉGONDE (Ste), impératrice d'Allemagne. Il y avait de ses reliques à Saint-André d'Abbeville. — 3 mars.

CUTHBERT (S.), évêque de Lindisfarne, est inscrit au 20 mars dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550.

CYPRIEN (S.), évêque de Carthage, figure avec S. Corneille au 14 ou au 16 septembre dans tous nos bréviaires.— Relique insigne à l'église paroissiale de Montreuil, provenant du monastère de Sainte-Austreberte.

Petite relique aux Ursulines d'Amiens ; jadis, aux Chartreux d'Abbeville. — Fr. de Poilly avait gravé une estampe de S. Cyprien. « Voyant qu'il n'avait point de débit de cette planche, nous dit R. Hecquet *(Catalogue de l'œuvre de Fr. de Poilly,* p. 74), il en a fait un S. Chrysostome, et a changé toutes les légendes sur les livres et banderolles. Les premières épreuves sont très-rares. » — 14 sept.

CYPRIEN D'ANTIOCHE (S.), martyr. Il en est fait mémoire au 11 septembre dans notre bréviaire de 1746, et au 26 du même mois dans celui de 1840.

CYPRIENNE (Ste). Un ancien inventaire de Saint-Martin de Picquigny (Mss. n° 563) mentionne « le corps de Ste Cyprienne, une des Onze-Mille-Vierges ».

CYR (S.), enfant martyr et sa mère Ste Julitte, dame d'Icône, sont les patrons d'Acheux, Contre, Franvillers, Grattepanche, Pont-de-Metz, Yseux, et de Fontaine-sous-Catheux (Oise) qui appartenait jadis au doyenné de Conty. La plupart des paroisses qui sont sous ce vocable ne doivent remonter qu'à l'époque des croisades : ce fut alors que plusieurs de nos chevaliers picards furent enterrés à Tarse, en Cilicie, célèbre par le culte de ces martyrs : c'est probablement en souvenir de ces puissants seigneurs qu'on a érigé de nombreuses églises ou chapelles à ces deux Saints.

Les noms de S. Cyr et Ste Julitte sont inscrits au 16 juin dans tous nos calendriers amiénois. Les pèlerinages qui ont lieu à Contre, à Grattepanche et au Pont-de-Metz ne peuvent s'expliquer que par la possession de reliques, aujourd'hui disparues. On en distribua un grand nombre aux églises de France, quand S. Amateur, évêque d'Auxerre, eut rapporté d'Antioche les corps des deux martyrs.

A Grattepanche, où la chapelle leur est dédiée, beaucoup d'hommes s'appellent Cyr, et le nom de Julitte est

commun parmi les femmes. Au Pont-de-Metz, la fontaine consacrée à S. Cyr était célèbre par les guérisons d'enfants fiévreux qu'on y baignait. C'est en reconnaissance de ces cures que jadis, le 16 juin, l'évêque d'Amiens faisait cadeau à l'église du Pont-de-Metz d'un grand cierge en cire, et que le Corps-de-Ville lui offrait *quatre images du Saint*, dit le P. Daire *(Doyenné de Conty*, p. 52). Nous supposons que c'étaient des représentations en cire.

Le P. Pierre Borée, né à Amiens, prieur de l'abbaye de Saint-Jean, a publié, en 1645 : l'*Innocence martyre représentée en la vie de S. Cyr et de Ste Julitte sa mère.* Paris, in-8° de 405 pages. On y trouve une pièce de vers, signée *Léonor S. de Beauvilliers*, où sont énumérés les lieux suivants qui rendent un culte spécial à ces deux martyrs :

Icone, Tarse, Menethou,
Tholoze, Aix, Nevers, Chastelou,
Laon, Villejuif, Brethœil, *Garlage* (Gamaches),
Gratepans, *Contre*, *Pont-de-Metz*,
Saint-Amand, *Fontaine*, Ozanez,
Relèvent de leur patronage.

Reliques de Sainte-Julitte à Saint-Leu d'Amiens; jadis, d'elle et de son fils, à Saint-Martin de Picquigny.

Statue de S. Cyr au Pont-de-Metz. Il figure avec sa mère dans un tableau sur bois du XVI° siècle, à l'église de Contre. — 16 juin.

CYRIAQUE (S.), évêque martyr, patron d'Ancône et de Provins. Une chapelle lui a été dédiée à Saint-Vulfran; une de ses reliques était conservée à Saint-Pierre d'Abbeville. On le trouve désigné sous les noms de *Quiriace*, *Quiriaque*, *Queur*, *Chœur*, *Cœur*. — 4 mai.

CYRIAQUE, LARGE et SMARAGDE (SS.), martyrs à Rome, sont inscrits au 8 août dans nos bréviaires, jusques et y compris celui de 1667. Il est appelé *Cyriaricus* dans un missel amiénois du XII° siècle. Beaucoup de

saints portant le nom de Cyriaque, on ne peut savoir auquel appartiennent le chef conservé au Carmel d'Amiens et un fragment de bras indiqué dans les inventaires de N. D. de Longpré.

D

DAMASE (S.), pape, est inscrit au 11 décembre dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550. La fête est transférée du 11 au 12 décembre dans notre Propre actuel.

DAVID (S.). Nous lisons dans l'*Histoire d'Abbeville* (t. I, p. 285) : « En 952, pendant la guerre de Flandre, Roger, comte de Ponthieu, enlève dans le prieuré de Vuen-Capel, en Zélande, le corps de S. Wilbrod, et, dans un château du même pays, celui de S. David. » M. Louandre dit avoir puisé ce renseignement dans Guibert de Nogent (*de Pignoribus sacris*). Ce célèbre abbé a composé un ouvrage intitulé *de Pignoribus sanctorum;* nous y avons recouru et nous avons constaté qu'il n'y est nullement question de S. Wilbrod, ni de S. David. Nous ignorons quel pourrait être ce S. David.

Il y a eu sept ou huit Saints de ce nom : mais nous n'en connaissons aucun dont le corps ait été conservé en Zélande. — Le catalogue des reliques de Corbie, dressé en 1820, mentionne un os de S. David.

DÉFENDANT (S.), martyr. Une de ses reliques fut donnée au commencement du XVIIIe siècle, à l'église de Faverolles, par Henri Le Feburc, qui l'avait obtenue à Rome de l'abbé de la Trémouille, auditeur de rote, cardinal nommé. La châsse date de 1702. On va invoquer S. Défendant pour le mal caduc; mais ce pèlerinage a

beaucoup perdu de son ancienne importance, m'écrit M. Delamotte, ancien curé d'Ételfay.—Mentionnons une autre petite relique à Bray-sur-Somme. — 2 janvier.

DELIS. Le *Dictionnaire hagiographique* de l'abbé Pétin et *les Petits Bollandistes* disent que S. Delis est le nom d'un Saint honoré en Picardie. Cette erreur est sans doute basée sur l'existence d'une famille de Saint-Delis qui possédait le marquisat de Heucourt, dans le doyenné d'Oisemont. Il n'y a aucun Saint dont le nom se rapproche de *Delis*. Comme plusieurs membres de cette famille ont signé *de Saint-Lis*, on pourrait supposer que *Lis* est une abréviation de Lisold ou de Lizier.

DÉMÈTRE (S.), martyr à Thessalonique, est inscrit au 8 octobre dans nos bréviaires de 1528, 1539 et 1550. Il y avait une de ses reliques à la collégiale de Longpré.

DENIS (S.), évêque de Paris, et ses compagnons S. RUSTIQUE et S. ÉLEUTHÈRE, sont inscrits au 9 octobre dans tous nos bréviaires; leur *invention* ne se trouve que jusqu'en 1607 inclusivement, époque où fut supprimé le chômage du 9 octobre. M. de La Motte a modifié les leçons des bréviaires précédents, en ce qui concerne la qualification d'aréopagite et d'apôtre envoyé par S. Clément. Dans le calendrier d'un de nos missels du XIIe siècle, il y a une fête spéciale de S. Denis l'Aréopagite au 3 octobre et une autre de S. Denis, S. Rustique et S. Eleuthère au 9 du même mois. M. l'abbé Bernard *(Origines de l'Eglise de Paris)* donne à tort comme ayant été les compagnons de S. Denis plusieurs des martyrs qui évangélisèrent la Gaule Belgique au IIIe siècle, tels que S. Fuscien, S. Victoric, S. Quentin, son compagnon S. Lucius ou S. Lucien, S. Rufin, S. Valère, S. Crépin, S. Crépinien. Voir sur cette question le savant travail de M. Ch. Salmon, intitulé : *Les apôtres de la Gaule Belgique au IIIe siècle ont-ils été compagnons de S. Denys de Paris?* 1871, in-8°.

Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, fut invité par l'abbé Suger à une translation de reliques de S. Denis.

C'est le patron des localités suivantes : Airaines, Assainvillers, Avesnes-Chaussoy, Becquincourt, Bernapré, Chaussoy-Epagny, Dominois, Dreuil-lès-Airaines, Hallencourt, Saint-Sauflieu, Senarpont, et Paillart qui faisait jadis partie du doyenné de Moreuil. C'est sous ce vocable qu'étaient placés : l'église de Baillescourt, le village d'Enguillaucourt, lieu détruit entre Guillaucourt et Caix, un prieuré bénédictin à Doullens, celui de Saint-Denis-des-Prés, à Amiens, qui devint en 1606 la résidence des jésuites, la chapelle du cimetière Saint-Denis à Amiens, des chapelles isolées à Miannay et Valines. Dans l'ancien diocèse d'Amiens, il y avait seize églises dédiées à S. Denis.

Une annexe d'Allaines, une place, une rue et un passage d'Amiens portent le nom de S. Denis. La même appellation était donnée jadis à une dépendance de Chaussoy-Epagny, à une des tours de l'enceinte d'Amiens, à une de ses portes, à un cimetière voisin, au Mont-Joye entre Amiens et Saint-Fuscien. Un titre de 1265 désigne Deniécourt, partie d'Estrées, sous le nom de *Sancti Dionysii curia*.

Reliques aux Carmélites d'Abbeville (d'un compagnon de S. Denis), à Saint-Leu, à la chapelle du Lycée (deux forts ossements d'un compagnon), aux Carmélites d'Amiens (dent), au couvent de Davenescourt, à Longpré-les-Corps-Saints (dent), à Montreuil (moitié d'une côte provenant de Sainte-Austreberte). Jadis, à la cathédrale (exposition le 9 octobre), aux Moraucourt, aux Clarisses d'Amiens (d'un compagnon), aux Chartreux d'Abbeville, à Corbie (fête très ancienne, au 15 juillet, de la réception de ces reliques), à Longpré-les-Corps-Saints (*de Catena*), etc.

Satues à Notre-Dame d'Amiens (portail), à Bertaucourt-les-Dames, à Hallencourt, à Saint-Sauflieu, à Senarpont. — Tableau moderne à Dreuil-lès-Airaines. — Buste gravé par l'Abbevillois Cl. Mellan. — Sceau de la commune de Poix. — Un médaillon de S. Denis était appendu à la couronne de la compagnie des arquebusiers d'Abbeville. — 9 octobre.

DÉODAT (S.) ou DIEUDONNÉ. Reliques à Cérisy-Gailly et à Saint-Pierre-de-Roye. Jadis, à l'abbaye de Saint-André-au-Bois. Il y a plusieurs Saints de ce nom.

DESIDERIUS (S.), corps des catacombes, de nom imposé, donné à Saint-Acheul en 1828. Il se trouve aujourd'hui dans une châsse de la chapelle intérieure.

DÉSIRÉ (S.). Relique aux Ursulines d'Amiens. — Vitraux peints à Lignières-Châtelain et à Molliens-Vidame. Il y a plusieurs Saints de ce nom : c'est parfois aussi la traduction vulgaire du nom latin de Didier, *Desiderius.*

On voit à Moislains, dans la chapelle de la Vierge, une statue de Ste Désirée, bien qu'il n'existe aucune Sainte de ce nom dans les martyrologes.

DIDIER (S.), évêque de Verdun, est inscrit au 11 février dans nos bréviaires, depuis le XIIe siècle jusqu'en 1607 exclusivement.

DIDIER (S.), *Desiderius*, évêque de Langres, patron de Chaulnes, est inscrit au 23 mai dans un missel amiénois du XIIe siècle. Nous ignorons si c'est à lui ou au précédent qu'était dédiée la chapelle de Saint-Didier, mentionnée dans des titres de 1327, et située à l'emplacement de la rue Neuve-Saint-Denis. Une impasse a conservé son nom. Il y a une quinzaine de Saints appelés Didier. On ignore auxquels appartiennent les reliques conservées aux Clarisses, aux Ursulines d'Amiens (authentique de Rome, 1675), à Andainville (provenant des Filles de Ste Geneviève d'Amiens), à Cérisy-Gailly. — 23 mai.

DILIGENCE, vierge. Relique sous ce nom au Carmel d'Amiens, bien qu'il n'existe aucune Sainte ainsi appelée.

DOMINANT (S.), compagnon de S. Sulpice. Ses reliques conservées à Pargny lui font partager avec l'évêque

de Bourges les honneurs d'un pèlerinage fort ancien qui a lieu le jour de Saint-Sulpice et le dimanche le plus voisin du 15 juillet. — Statue-reliquaire à Croix-Molignaux.

DOMINIQUE (S.), instituteur de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, nommés aussi Jacobins, parce que leur premier établissement à Paris s'installa rue Saint-Jacques. Sa fête apparaît pour la première fois dans le bréviaire de 1607. Les Jacobins d'Amiens, le jour de leur patron, avaient le privilége, par suite d'un accord fait en 1243 avec le Chapitre de Notre-Dame, de sonner les matines, la nuit, avant la cathédrale. Le Corps-de-Ville donnait au couvent « des fagots, de l'huile et de quoi faire la fête, » dit le P. Daire (II, 280).

Les Jacobins s'établirent à Amiens en 1243, à Abbeville en 1652. Ils dépendaient de la Province de Saint-Louis. Des dominicaines, vulgairement nommées *Sœurs Blanches*, à cause de leur costume, s'installèrent à Saint-Valery en 1520, à Abbeville en 1553. Un certain nombre de membres de cet ordre ont donné, dans notre diocèse, de telles marques de sainteté, qu'on les a considérées, dans leur monastère, comme assurées de la gloire céleste. Telle fut, par exemple, la sœur Marguerite de Bourguet, professe du monastère d'Abbeville, décédée le 18 mai 1675, dont le P. Feuillet a écrit la vie dans son *Année dominicaine*, imprimée à Amiens.

Une maison de Frères-Prêcheurs a été fondée à Abbeville en 1868. On sait que les Dominicains ont trois provinces en France : France, Toulouse et Occitanie. L'établissement d'Abbeville (noviciat et missions) appartient à la première province qui compte actuellement dix-huit maisons.

Il y avait à Amiens une confrérie du tiers-ordre de Saint-Dominique. Chaque année elle se réunissait au couvent des Jacobins, le 1er février, pour entendre un sermon fait à leur intention (*Calendrier spirituel d'Amiens*).

Deux rues d'Amiens portent le nom de Saint-Dominique.

La rue des Jacobins rappelle l'emplacement de l'ancien couvent.

Il y avait une relique du Saint à la collégiale de Longpré.

Statues à l'église des Franciscains d'Amiens ; jadis au couvent des Jacobins pour lequel Blasset avait sculpté les huit principaux Saints de l'Ordre.

Médiocre tableau à Saint-Acheul. — A Saint-Pierre-de-Montdidier, toile représentant l'institution du Rosaire. — Vitrail à Doingt, dans la chapelle de Notre-Dame-des-Victoires (apparition de la Vierge à S. Dominique.) — Trois gravures dans l'œuvre de Cl. Mellan et une estampe de Fr. de Poilly, pour les *Solitudes* du P. Boulanger. — 4 août.

DOMNINE (Ste), martyre. Relique à l'hospice de Roye. Il y a plusieurs Saintes de ce nom.

DONAT (S.), évêque d'Arezzo, martyr, est inscrit au 7 août dans nos bréviaires jusques et y compris celui de 1667. Comme il y a beaucoup de Saints de ce même nom, on ne peut savoir auxquels d'entre eux appartiennent les reliques conservées aujourd'hui à l'hôpital général d'Abbeville, à Saint-Leu (du cimetière de Sainte-Priscille, 1726), à l'Hôtel-Dieu, aux Ursulines (authent. de 1671), aux Louvencourt et aux Clarisses d'Amiens, à Bray-sur-Somme ; et jadis, aux Moraucourt et aux Sœurs Blanches d'Amiens.

DONATIEN (S.) et S. ROGATIEN, martyrs à Nantes. Hugues III d'Amiens, archevêque de Rouen, assista, à Nantes, à la translation de leurs reliques. — 24 mai.

DORMANTS (les sept frères). On trouve leur fête au 27 juillet dans un missel amiénois du XII[e] siècle.

DOUX (S.) ou DOUCIS, évêque d'Agen. Relique à Bray-sur-Somme. — 6 oct.

DRAUSIN (S.), évêque de Soissons, assista à la dédicace de l'église abbatiale de Corbie et souscrivit aux priviléges accordés par Bertefride, évêque d'Amiens, aux religieuses de ce monastère. Il adressa à ce prélat, ainsi qu'à ses autres comprovinciaux, une charte de privilége en faveur de Notre-Dame de Soissons. — 5 mars.

DRUON ou DROGON (S.), est le patron des bergers, parce qu'ayant abandonné sa patrie et ses richesses, il passa six années à garder des troupeaux à Sebourg, près de Valenciennes. Il est spécialement honoré à Equancourt, à Suzanne et à Cottenchy, où on va l'invoquer pour la pierre, la gravelle, les hernies, et pour les femmes en couches. La chapelle de S. Druon, à Cottenchy, jadis séparée de l'église, est aujourd'hui annexée à son bas-côté. On y voit la statue du Saint, vêtu en berger, et de ses reliques dans un bras doré. Beaucoup de calculs sont suspendus dans cette chapelle. Le pèlerinage a toujours lieu le lundi de la Pentecôte, mais il n'y a plus de trace de l'ancienne et nombreuse confrérie dont faisaient partie beaucoup d'Amiénois. Dans le pays on dénature parfois le nom du Saint en l'appelant *Cendrillon*. — A l'église du Mont-Quentin se trouve une dent de S. Drogon.

Le P. Daire (*Doyenné de Moreuil*) parle d'un antiphonier gothique, existant de son temps à Cottenchy où le Saint était représenté.

Un dicton picard dit : *Être comme S. Druon aux camps et à l'ville*, c'est-à-dire être partout à la fois, parce que, selon la tradition, S. Druon se trouva miraculeusement en plusieurs endroits dans le même moment.— 16 avril.

E

ÉBERTRAM (S.), abbé de Saint-Quentin-de-Vermand. Si S. Ebertram, disciple de saint Omer, avait été abbé du

Mont-Saint-Quentin, près de Péronne, il devrait figurer dans notre galerie : mais c'est par erreur que cette qualification lui est donnée dans divers écrits et notamment dans le *Cartulaire du Mont-Saint-Quentin*, conservé aux Archives du département de la Somme. C'est du monastère de Saint-Quentin-de-Vermand que S. Ebertram ou Bertram a été abbé vers le milieu du VII[e] siècle. Nous n'avons inscrit ici son nom que pour rectifier l'erreur dont il a été l'objet. (Voyez BOLLAND. 14 januar, p. 608; COLLIETTE, *Mém. sur le Vermandois*, I, 250).

ÉDELBURGE de Ponthieu est le même personnage que les auteurs de *l'Art de vérifier les dates* nomment Ste Elisabeth. Les uns croient qu'elle fut la première abbesse de Sainte-Austreberte de Montreuil; les autres prétendent que ce fut Austreberte, contemporaine de Foulques I[er], évêque d'Amiens. « Ces deux opinions peuvent se concilier, m'écrivait M. Henneguier; Austreberte fut, en effet, la première supérieure de la communauté qui s'établit primitivement au *fief de la prévosté ;* mais Edelburge fut la première abbesse du nouveau monastère construit sur les vastes terrains donnés par Henri I[er]. » Quelques écrivains, et entre autres Douville (*Vies des Hommes illustres de la Picardie*, t. VI, p. 250) lui donnent le nom de Bienheureuse. Il est vrai que les religieuses de Montreuil la qualifiaient ainsi, mais sans lui rendre aucun culte. Le *Gallia christiana* (X, 1319) est resté dans la juste mesure en disant : *Hujus memoria in benedictione est et anniversarium celebratur* 17 *martii.*

EDMOND (S.), archevêque de Cantorbéry. Arnoult, évêque d'Amiens, assista à Pontigny, en 1248, à la translation solennelle de son corps. — 16 nov.

EDMOND (S.), roi et martyr. Vitrail moderne à Saint-Gratien; légende de sa vie dans une ancienne verrière de la chapelle absidale, à la cathédrale d'Amiens. MM. Duval et Jourdain ont décrit cette verrière dans les *Mém. des*

Ant. de Pic. (t. xxii, p. 574) ; ils pensent qu'on pourrait expliquer le choix de ce sujet par les rapports qu'a eus notre cité avec divers rois d'Angleterre. — 20 nov.

ÉDOUARD (S.) le confesseur, roi d'Angleterre. Les principales scènes de sa vie sont figurées dans un vitrail de chapelle absidale, à Notre-Dame d'Amiens, lequel a été décrit par MM. Duval et Jourdain (*Mém. des Ant. de Pic.* t. xxii, p. 563). Il est possible que cette verrière soit un don d'Edouard III qui, en 1329 rendit hommage-lige au roi de France dans notre cathédrale. — Vitrail moderne à Lignières-Châtelain. — 13 oct.

ÉDOUARD (S.), roi d'Angleterre, martyr. Guy, évêque d'Amiens, était arrière-petit-fils de Godovie, sœur de S. Edouard. — 18 mars.

ÉLEUTHÈRE (S.), évêque en Illyrie, inscrit dans nos bréviaires au 19 avril, en disparaît sous Geoffroy de la Marthonie. — Relique à Corbie; jadis, à Notre-Dame-de-Longpré (doigt), et à Sainte-Austreberte de Montreuil (côte).

ÉLIE (S.), prophète d'Israël, est fêté solennellement aux Carmélites d'Amiens. La collégiale de Longpré prétendait posséder un petit morceau de son manteau. — Fr. de Poilly, d'Abbeville, a gravé pour les *Solitudes* du P. Boulanger une estampe représentant S. Elie. — Un ancien fief, situé sur le terrain de Sentelie, portait le nom de *Saint-Elie.* On a parfois désigné sous cette forme corrompue la paroisse même de Sentelie. — 20 juillet (Voyez S. Hélie).

ÉLIER (S.). — Voyez Hélier.

ÉLISABETH (Ste), mère de S. Jean-Baptiste. La Visitation est la fête patronale de Condé-Folie. Statue à Davenescourt; au portail de Mailly (XVIe s.) où elle figure

comme patronne d'Isabeau d'Ailly, agenouillée sur un prie-Dieu. Autrefois les femmes du village, la veille de Ste Elisabeth, allaient déposer des fleurs près de ce bas-relief. — Tableau au Crotoy. — 10 février.

ÉLISABETH DE HONGRIE (Ste) est inscrite dans notre liturgie depuis le bréviaire de 1667. C'était la fête patronale des Annonciades de Roye et des Sœurs de Ste Élisabeth d'Amiens, Franciscaines du tiers-ordre, appelées vulgairement *Sœurs-Grises.*

Un petit fragment de la ceinture de Ste Élisabeth, provenant du couvent des Clarisses de Reims, se trouve aujourd'hui au Sacré-Cœur, avec beaucoup d'autres reliques données par une ancienne Clarisse de Reims qui fit profession dans notre communauté amiénoise. La plupart sont de trop minime importance pour que nous ayons cru devoir les noter. — Autre relique au Mont-Saint-Quentin; jadis, aux Chartreux d'Abbeville, au couvent des Filles de Saint-Julien d'Amiens (bras), à l'abbaye de Corbie (mâchoire supérieure), à Notre-Dame de Longpré, etc.

Statues à Saint-Leu (provenant de la cathédrale), aux chapelles des Clarisses et des Franciscains; jadis, à l'église des Sœurs-Grises d'Amiens. — Retable d'autel à la chapelle castrale de Condé-Folie. Jadis, tableau au couvent des Sœurs-Grises d'Amiens. — Gravure de Fr. de Poilly représentant une apparition de N.-S. à la Patronne du tiers-ordre de Saint-François.

ÉLOI (S.), évêque de Noyon. S. Ouen, son biographe, nous rapporte le fait suivant : « Alors qu'Éloi portait encore l'habit laïque, il partit d'Éterpigny et visita Gamaches *(Gamapium).* Comme il entrait dans l'église, il y trouva, gisant devant la porte, un boiteux qu'il guérit, le prenant par la main en lui disant : Au nom de Jésus-Christ, levez-vous et marchez ! Ensuite le B. Eloi lui donna l'aumône et l'envoya en paix. »

S. Eloi eut de nombreux rapports avec Erchinoald, maire du palais, premier châtelain connu de Péronne.

Nous nous bornerons à emprunter à S. Ouen ce qu'il dit de la mort de ce puissant personnage, jugé différemment par Frédegaire : « Il advint qu'à une certaine époque, Éloi fut vivement sollicité par Erchinoald, maire du palais, de l'accompagner pour une affaire quelconque, dans un voyage qui devait l'éloigner de Noyon. Mais Éloi, par diverses considérations, répugnait à consentir à cette demande dans les circonstances où l'on se trouvait. Cependant les principaux et les abbés de sa ville épiscopale le pressaient de se rendre au désir de cet homme puissant, de peur qu'il ne prît son excuse pour une offense et que ce devînt là une cause d'inimitié. Contraint de déclarer devant eux toute sa pensée, il leur dit : « A quoi bon, mes « frères, nous troubler à tel point pour cette affaire ? Je « sais sans aucun doute que si nous nous rendons en ce « lieu, nous y éprouverons un grand malheur. Cet homme « va en cet endroit, mais il n'en reviendra pas vivant : il « doit y mourir. » Cette prédiction s'accomplit peu de jours après. A peine Éloi et le maire du palais étaient-ils parvenus dans le domaine qui était le but de leur voyage que se réalisa le funeste accident prévu : une nuit, lorsque tous étaient plongés dans un profond sommeil, le saint évêque sortit de l'appartement qu'il occupait, et tandis qu'il se promenait devant le vestibule de son logis, méditant sur quelques psaumes, tout à coup il vit une colonne de feu descendre du ciel et pénétrer violemment dans la chambre d'Erchinoald. Considérant en lui-même l'issue de cet événement, il révéla à son diacre, qui par hasard se trouvait seul avec lui, la mort de cet homme cruel. Or, voici que bientôt Erchinoald, atteint par la vengeance divine, sentant ses entrailles consummées par un feu dévorant, ordonna que sur-le-champ on fît venir Eloi près de lui. Le Saint s'approcha du moribond, et le voyant en proie à de cruelles tortures, il s'étudia à lui persuader que n'ayant plus aucune espérance de vivre, il devait exécuter en mourant ce qu'il avait refusé de faire de bonne volonté pendant sa vie; qu'il lui fallait bien vite abandonner aux pauvres, pour le repos de son âme, ces nombreux sacs remplis d'or, que ses

chevaux traînaient après lui, qu'il n'y avait que cela qui pût lui être véritablement utile, qu'au contraire ce qu'il allait laisser dans ses trésors nuirait indubitablement à son salut. Mais pendant que cet homme, avide dans ce moment suprême, comme il l'avait toujours été, méditait dans son esprit tenace sur les moyens de différer l'exécution de ce qu'on lui proposait, tout à coup la mort l'emporta misérablement. Par pitié pour lui, Eloi rapporta son corps (sans doute au château de Péronne) et lui donna la sépulture. »

Sur les rapports de S. Eloi avec Ste Godeberte, nous renvoyons à la biographie de cette Sainte, t. II, p. 53. — Sur la consécration de l'église de Saint-Fursy de Péronne, et la translation des reliques de son fondateur, voir t. II, pp. 276 et 277. — D'après une tradition que consigne Desmay, dans son *Histoire de S. Fursy*, p. 182, S. Eloi aurait consacré l'église du Mont-Saint-Quentin et aurait investi S. Ultan de la charge d'abbé. (Voir ULTAN).

Thierry, évêque d'Amiens, assista à Noyon, le 25 juin 1157, à la translation du corps de S. Eloi, ainsi que Nicolas, abbé de Corbie, Hugues, abbé de Mont-Saint-Quentin, Raynier, abbé de Ham, Jobbert, doyen de Péronne et son Chapitre, Raoul, châtelain de Nesle, et le clergé de cette ville, Albéric de Roye, etc. (D. BOUQUET, XIV, p. 395.)

Sur la prière de Vermand de la Boissière, évêque de Noyon, Gérard de Conchy, évêque d'Amiens, se rendit à Noyon, en 1255, ouvrit la châsse de S. Eloi et prit connaissance des authentiques qui y étaient renfermées, afin de fournir un témoignage désintéressé dans le procès que soutenait l'évêque noyonnais, au sujet de ces reliques, contre les moines de Saint-Eloy.

En 1306, André Lemoine, évêque de Noyon, né à Crécy-en-Ponthieu, transféra le corps de S. Eloi dans une nouvelle châsse.

La fête de S. Eloi est inscrite au 1er décembre dans tous nos bréviaires; celle de sa translation au 26 juin fut supprimée en 1607. Dans celles de nos paroisses qui dépendaient jadis du diocèse de Noyon, on célébrait, outre la fête patronale

du 1er décembre et celle de la translation (25 juin), l'ordination de S. Eloi (14 mai) et sa première translation en 881 (19 janvier).

La veille de sa fête, à la cathédrale, le Chapitre faisait une station à la chapelle du Saint; le lendemain on faisait baiser sa relique. Ce même jour, les bannis d'Albert avaient le droit de rentrer dans la ville pour vingt-quatre heures.

S. Eloi est patron de Beaucourt (canton de Villers-Bocage), Guillaucourt, Herly, La Vicogne, Marquaix, Matigny, Méneslies, Pœuilly, Rainneville, Rouy-le-Petit, Vauvillers et Wargnies. Une chapelle de la cathédrale porte son nom; une paroisse d'Abbeville, une paroisse de Corbie, un oratoire du monastère de Sery, des chapelles isolées à Fréchencourt, Goussancourt, Maucourt, etc., étaient sous son vocable. On a dit que la plupart de nos paroisses qui ont S. Eloi pour titulaire appartenaient jadis au diocèse de Noyon. Cette explication est complétement erronée. Presque toutes les localités que nous venons de citer sont de l'ancien diocèse d'Amiens, qui comptait 12 paroisses sous ce vocable.

En qualité *d'argentier*, S. Eloi travaillla l'or, l'argent et le fer; aussi est-il le patron, non seulement des orfévres, des serruriers, des maréchaux-ferrants, des chaudronniers, mais aussi, par extension, de tous ceux dont l'industrie a quelque rapport avec les chevaux, comme les selliers, les carrossiers, les laboureurs, etc. La confrérie de S. Eloi d'Abbeville comprenait dix-sept sortes de métiers. A Amiens, au XVe siècle, elle comprenait : orfévres, couteliers, esperonniers, potiers d'étain, barbiers, lormiers, armoiers, fourbisseurs, cousteilliers, meigneus et gardeurs, maréchaux, taillandiers et serruriers. Le cierge de cette confrérie « estoit le plus notable et le plus richement ouvré et aourné d'or et d'argent qui fust en la cité d'Amiens. » (*Archives de l'Hôtel-de-Ville d'Amiens*, Reg. aux brefs et statuts, cotés N, fol. 76 2°).

Les statuts des selliers d'Amiens, confirmés par Charles VII, le 4 mai 1393, portent que « Nulz dudist mestier ne puist ouvrer en male ne autre ouvrage neuf qui soit à

lui, le samedi depuis le premier ceups (coup) de vespres à Notre-Dame, ne les jours de dimanche, ne des vigilles de Nostre-Dame, des apostres et autres festes solemnelles, mais en viez ouvraiges qui seront à gens du dehors, par le congié du majeur, y pourroit ouvrer. » (*Ordonnances royales*, t. VII, p. 564).

A Abbeville, le 10 décembre, les cloutiers célébraient leur fête patronale à Notre-Dame du Châtel; les orfévres, à Saint-Georges; les chaudronniers à Saint-André. Aujourd'hui les serruriers se rendent à Saint-Vulfran, les laboureurs à Saint-Gilles. A Amiens, le 25 juin, les orfévres célébraient leur office patronal à Saint-Firmin-le-Confesseur; les maréchaux et serruriers, aux Cordeliers.

« Anciennement, dit le P. Ignace (*Hist. eccl.*, p. 138), les gentilshommes du pays (le Ponthieu), les laboureurs et autres, tant des villes que des villages, qui avoient des chevaux, les conduisoient en la place Saint-Pierre (d'Abbeville), le 1er jour de décembre qui est la feste de S. Eloy, ou le 25 du mois de juin qui est le jour de sa translation, où ces bonnes gens arrivoient à la foule pour honorer la feste de S. Eloy, et le prier pour la préservation de ces animaux. Un prestre de la même église, revêtu de son surplis et estole, faisoit sur ces animaux le signe de la croix avec un petit marteau de S. Eloy, enchâssé en argent, qu'on garde pour relique en cette église, et après leur donnoit de l'eau bénite : voilà toute la cérémonie. Chose merveilleuse, rapportée par Arnoul Wion, religieux bénédictin, natif de Doüay, qui dit estre témoin oculaire, que dans la mesme ville si quelque cheval estoit atteint de rage ou de phrénésie, aussitôt qu'il avoit reçu le signe de la croix et de l'eau bénite, il en estoit délivré, que s'il estoit exempt de tel mal, il en estoit préservé pour toute l'année. Mais cette coustume tenant de la superstition a été abrogée par Mgr Fr. de Caumartin, évesque d'Amiens, faisant sa visite en cette église. »

Dans quelques unes de nos paroisses, le jour de S. Eloi, on appliquait aux chevaux un fer rouge sur la cuisse pour les préserver de diverses maladies. Des divers points du

Santerre, on conduisait les chevaux malades à l'abbaye de Saint-Eloi de Noyon. Pour montrer que ces animaux y étaient allés en pèlerinage, on leur mettait au cou des *cacliques* ou *caclittres*, espèces de colliers faits avec des bouts de plumes et des fèves enfilées ensemble. Cette coutume originaire de Noyon remontait à des temps fort reculés et s'est conservée jusqu'à la Révolution.

Les lieux dits suivants ont probablement leur origine dans un culte quelconque du saint Evêque de Noyon : *Saint-Eloi*, ancienne dépendance de Frucourt. — *Buisson-Saint-Eloi*, sur le territoire de Vauvillers. — *Camp Saint-Eloy*, sur le territoire de Vrely. Il y avait là une borne dont les cultivateurs faisaient faire le tour à leurs chevaux pour les préserver de maladie. — *Champ-Saint-Eloy*, habitation isolée, dépendant de Tincourt-Boucly. — *Chemin et champ de Saint-Eloi*, sur le territoire de Frises. — *Vallée-Saint-Eloi*, sur le territoire d'Ennemain.

Reliques à la cathédrale (dans la châsse de S. Honoré), à Saint-Leu et au Carmel d'Amiens; au Saint-Sépulcre et à Saint-Paul d'Abbeville (*de brachio*), à Corbie, à Liancourt-Fosse, à Longpré-les-Corps-Saints (reliquaire en argent du XV[e] siècle), à Mailly, à Mesnil-Martinsart, etc.

Les anciens inventaires de la cathédrale mentionnent une côte de S. Eloi, dans un reliquaire en forme de chapelle, et une autre châsse en forme de clocher, donnée en 1472 par l'archidiacre Jean Leclerc.

Une partie du chef de S. Eloi, offerte par M. de Belloy, grand-sénéchal de Picardie au prieur de Saint-Taurin, près de Roye, fut donnée par celui-ci, en 1621, à l'abbaye de Saint-Denis. (Mérice, *Promenades aux environs de Roye.*)

H. de Baradat, évêque de Noyon, donna des reliques de S. Eloi, en 1642, au couvent des Minimes de Roye.

Le 11 juin 1685, les confrères de S. Eloi de la paroisse Saint-Saulve de Montreuil, firent renfermer la relique de leur patron dans une châsse neuve, dont la statue en argent pesait 9 marcs. (Communication de M. Henneguier.)

Mentionnons d'autres reliques conservées autrefois à

Saint-Pierre et aux Chartreux d'Abbeville, à l'abbaye Saint-Jean, à Saint-Germain *(de Sudario)* et à l'Hôtel-Dieu d'Amiens (doigt et fragment de côte), à l'abbaye de Bertaucourt *(de brachio)*, à Corbie (dent), à Péronne, à Rue (reliquaire d'argent), à l'abbaye de Sery (bras d'argent) et à Saint-Riquier (coffret d'argent).

Statues à Saint-Vulfran d'Abbeville (portail), Camps-en-Amiénois, Doullens (Saint-Martin), La Neuville-sous-Corbie, Millencourt, Saint-Riquier (portail), Senarpont, Vauvillers, Vaux-en-Amiénois, Vignacourt, Villers-Bocage, Villers-Bretonneux, et dans beaucoup d'autres églises qu'il serait trop long d'énumérer. — A la cathédrale (chapelle S. Eloi), bas-relief de Vimeu; à la Bibliothèque, bas-relief en bois sculpté, représentant S. Eloi et son fils, fabriquant des objets d'orfévrerie. Cette sculpture du XVe siècle provient du cabinet de M. de l'Escalopier. — A l'église de Poix, pendentif.

Eustache de Sachy (*Essai sur l'Histoire de Péronne*, p. 270) nous raconte l'anecdote suivante sur une statue de S. Eloi : « Un jeudi 27 mai 1612, il y eut de grands débats dans l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste. Des personnes, que l'extérieur de la religion touchait plus que l'exercice des vertus chrétiennes, s'avisèrent d'arracher furtivement la statue de S. Eloi de l'endroit où elle était et de mettre à sa place celle de S. Georges. L'action se passait dans la grande chapelle de S. Claude ; mais les serruriers, informés sur-le-champ de l'espèce d'attentat commis contre leur patron, accoururent bientôt tumultueusement à l'église, ôtèrent S. Georges de la place qu'on lui avait fait usurper et y remirent S. Eloi. On peut bien juger à quel point d'effervescence l'affaire en était, tant d'un côté que de l'autre, lorsque survint M. le lieutenant civil et criminel qui les fit tous camper en prison. On les força de s'accommoder entre eux ; le résultat fut que S. Eloi resteroit toujours en son ancienne place et que S. Georges seroit à ses pieds comme le dernier venu. »

En 1670, le prévost de la confrérie de S. Eloi de Béthune

envoya au Corps-de-Ville d'Amiens une image de S. Eloi en argent doré.

Verrières peintes à Notre-Dame, à Saint-Honoré et à Saint-Germain d'Amiens. — Gravure de Cl. Mellan.

Un médaillon de S. Eloi était appendu à la couronne de la Compagnie des Arbalétriers d'Abbeville. A la trésorerie de Saint-Riquier, se trouve un reliquaire du Moyen-Age, en argent doré, où un médaillon émaillé représente S. Eloi. On y conserve également un très-ancien crucifix en bois qu'on attribue à S. Eloi, bien qu'il soit d'une exécution bien postérieure. Le dessin en a été publié dans le *Voyage* du baron Taylor (*Picardie*, t. I).

Le docteur Rigollot considère comme un jeton de présence de la Confrérie de S. Eloi un morceau de plomb, trouvé à Abbeville, où l'on voit des outils de maréchal-ferrant.

S. Eloi figure sur le contre-scel de la nation de Picardie (Université de France), en 1398.

La corporation des orfévres d'Amiens portait d'azur à un S. Eloi vêtu pontificalement, tenant de la dextre un marteau et de la senestre sa crosse, le tout d'or.

On connaît la locution picarde :

Froid
Comme el martieu d' S. Éloi.

Pour que la comparaison soit exacte, il faudrait dire : comme le marteau de la statue de S. Eloi.

ÉLOQUE (S.), abbé de Lagny. S. Eloque, prêtre irlandais, succéda comme abbé de Lagny-en-Brie, à S. Fursy, dont il avait été le disciple en Irlande. Aspirant bientôt à une vie plus solitaire, il se retira près de Gergny (*Girimacum*), village actuellement situé dans l'arrondissement de Vervins. Il y mourut le 3 décembre, vers l'an 665 et fut inhumé sur une colline voisine où on lui érigea une chapelle que les Normands détruisirent au IX[e] siècle.

On lit dans l'*Abrégé de sa vie* qu'a publié Surius, qu'il vint en France avec S. Fursy, qu'il fut ordonné prêtre à

Lagny par cet *évêque*. Les Actes de S. Algise, également suspects, ajoutent qu'il fit avec Fursy le voyage de Rome et le pèlerinage de Corbie. Voyez sur ces diverses questions ce que nous avons dit dans notre biographie de S. Fursy et dans l'article consacré à S. Algise.

Dans le récit de la translation des reliques de S. Éloque, qui a été publié dans le tome VII du *Spicilége* de d'Achéry, nous voyons qu'Eilhert, châtelain de Péronne, et sa femme Hersinde, frappés des miracles qui s'accomplissaient dans la chapelle de Gergny, conçurent la pensée de donner une plus noble hospitalité à ces restes vénérés. Après en avoir obtenu l'autorisation de Rodoard, évêque de Laon, ils transférèrent solennellement ces reliques, vers l'an 670, d'abord au monastère de S. Michel-en-Thiérache et bientôt après à Vasor, dans le comté de Namur, abbaye du diocèse de Liége, qu'ils avaient également fondée pour les religieux irlandais que la renommée de S. Fursy avait attirés à Péronne. — 3 décembre.

ÉMÉRENTIENNE (Ste), vierge et martyre à Rome, est inscrite au 23 janvier dans tous les bréviaires jusqu'à la réforme de M. de la Motte. Il y avait une de ses reliques à l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens.

ÉMILIE (Ste), martyre à Lyon. Relique chez les Dames de Saint-Maur, à Davenescourt. — 2 juin.

ÉMILIEN (S.) ou EMIEN, abbé de Lagny, fut un disciple que Fursy forma en Irlande ou en Angleterre. Quand il eut apprit la fondation du monastère de Lagny-en-Brie, il vint avec divers compagnons y rejoindre son ancien abbé. Il lui succéda en 650 dans la direction de cette maison et assista en 654, à Péronne, à l'élévation du corps de S. Fursy. (ANONYM., *Vita S. Fursei*, n° 39). — 10 mars.

ÉMILIEN (S.). Comme il y a plusieurs Saints de ce nom, nous ne pouvons savoir auquel appartiennent les reliques conservées au Carmel et aux Ursulines d'Amiens.

Celle de l'église de Saint-Riquier porte la qualification de martyr.

EMME (Ste), fille de Ste Berthe. Sa chapelle, située sur le territoire de Blingel (canton d'Hesdin), est fréquentée par des pèlerins du nord de notre diocèse. Ils rapportent d'une fontaine voisine des bouteilles pleines d'eau qui, selon la tradition populaire, se conserve plusieurs années sans se corrompre.

ÉPHREM (S.), diacre d'Edesse, est fêté au 9 juillet dans nos bréviaires jusques et y compris celui de 1550. — Jadis, relique à Saint-Riquier.

ÉRASME (S.), évêque de Formies et martyr, est inscrit au 2 juin dans nos bréviaires de 1607 et de 1667.

ÉRASME (S.), martyr. Relique au couvent des Dames de Saint-Maur, à Davenescourt. Il y a plusieurs martyrs de ce nom.

ÉRIC (S.), roi de Suède. Relique aux Carmélites d'Amiens. — 18 mai.

ETHBIN (S.), ermite en Irlande, avait été moine à Taurac, lieu aujourd'hui détruit, près de Dol en Bretagne. Il fut inhumé à Necten Wood. Une grande obscurité couvre l'histoire de ses reliques. D'après Du Saussay, elles auraient été transférées près de Rouen ; selon le P. Albert le Grand, S. Ethbin aurait été inhumé à Taurac ; Malbrancq dit que ses dépouilles, après avoir été portées d'Irlande en Bretagne, furent transférées à Montreuil-sur-Mer, pendant les invasions des Normands. M. Ch. Henneguier nous écrit que les moines de Landevenec passèrent par Montreuil, en 877, avec l'intention d'y déposer les reliques qu'ils soustrayaient aux ravages des Normands, et qu'Helgaud les y retint, en leur offrant le monastère qu'il venait d'ériger dans la nouvelle ville. Ce qu'il y a de certain c'est

que la présence du corps de S. Ethbin à l'abbaye de Saint-Sauve remonte à une bien haute antiquité En effet, Jean de Harcourt, évêque d'Amiens, dans un acte de translation qu'il signa le 13 juin 1424, constate que ces reliques étaient renfermées, *ab antiquissimis temporibus*, dans un coffret de marbre d'une telle vétusté, qu'il dut les mettre dans une nouvelle châsse également en marbre. Il y déposa en même temps une inscription *en très-vieille écriture*, trouvée dans l'ancien coffret, et ainsi conçue : *Hic requiescit corpus beati Ethbini confessoris.* Les abbés de Saint-Josse-sur-Mer, de Forestmontiers, de Dommartin, de Longvilliers et de Saint-André-au-Bois, assistèrent à cette cérémonie, ainsi que Jean d'Arques, provincial du Carmel.

Le 11 avril 1713, fut dressé un inventaire des reliques de l'abbaye de Saint-Sauve. On y voit que la châsse de S. Ethbin était garnie de lames d'argent fleurdelysées, et décorée de statuettes et de vases également en argent. Dans les processions, ce reliquaire était porté par la corporation des cordonniers.

André Dumont, en septembre 1793, fit brûler les reliques de S. Ethbin, ainsi que bien d'autres, sur la place d'armes. Le père de M. Ch. Henneguier faillit alors soustraire le chef du Saint qui avait roulé à ses pieds ; mais sa bonne intention fut brutalement arrêtée par un des gardes nationaux qui surveillaient cette exécution sacrilége. Quelques petits fragments purent seulement être sauvés et sont encore vénérés aujourd'hui dans l'église paroissiale de Montreuil.

Nous avons puisé ces renseignements dans les communications qu'a bien voulu nous adresser feu M. Ch. Henneguier et dans le commentaire qu'a publié le nouveau bollandiste, le P. B. Bossue, dans le tome VIII d'octobre des *Acta Sanctorum.*

ÉTHELWOLD (S.), évêque de Winchester. — S. Dunstan, alors qu'il était abbé de Glastenbury, envoya Éthelwold, un des religieux de ce monastère, à l'abbaye de Corbie pour y puiser l'esprit de la discipline bénédictine.

Quand S. Ethelwold fut devenu abbé d'Abingdon, il se souvint de Corbie et, vers l'an 946, en fit venir quelques religieux habiles dans les lettres et dans le chant ecclésiastique. C'est en raison de ces circonstances que D. Cocquelin classe l'évêque de Winchester parmi les saints de Corbie. — 1er Août.

ÉTIENNE (S.), diacre et premier martyr, a deux fêtes dans tous nos bréviaires, celle du 26 décembre et celle de son Invention, le 3 août. C'est le patron, à l'une de ces deux dates, de Bayonvillers, Béthencourt-sur-Mer, Boussicourt, Bouttencourt (église primitive dédiée par S. Leu), Douilly, Friville, Mailly-Renneval, Mesnil-en-Arrouaise, Rouy-le-Grand, Thoix et Voyennes. Sont sous son vocable : une ancienne église abbatiale de Corbie rendue récemment au culte, l'hôpital général d'Abbeville et une chapelle de notre cathédrale. Parmi les églises détruites dont il était titulaire, nous citerons celle d'Abbeville (démolie en 1780), de l'abbaye de Sery, de Bertricourt, de Neuville, près d'Estrebœuf, etc. S. Firmin, martyr, témoigna de sa dévotion envers S. Étienne en lui dédiant des oratoires à Beauvais et à Amiens.

Le jour de S. Étienne, on célébrait à la cathédrale la fête des diacres. Les principaux honneurs leur étaient réservés ; le chant des antiennes, des heures, de l'épître leur appartenait ; on donnait le nom d'*Epître farcie* à un récit du martyre de S. Étienne, où des passages latins extraits des Actes des Apôtres, étaient suivis de couplets monorimes en langue romano-picarde, qui en formaient la paraphrase. Nous en connaissons plusieurs versions manuscrites ou imprimées ; nous reproduirons, mais avec quelques variantes puisées dans divers manuscrits, celle qu'a donnée M. de Cayrol, dans son *Essai sur la vie et les ouvrages du P. Daire*, d'après un épistolier du XIIIe siècle, provenant de l'église Saint-Remi d'Amiens.

IN DIE SCI SLEPHI EPISTOLA.

Entendes tuit a chest sermon.
Et clerc et lay tout environ.

Conter vous veul la Passion.
De Saint-Estene le baron.
Comment et par quel mesprison.
Le lapidèrent li felon.
Pour Jhesu-Crist et pour son nom.
Ia lorres bien en la lechon.

Lectio actuum apostolorum:

Ceste lechon qu'on chi vous list.
Saint Luc s'appelle qui le fist.
Fais des apostres Jhesu-Crist.
Saint-Espirit lui aprist.

In diebus illis.

Che fu es jour de piété.
Au tamps de grâce et de bonté.
Que Dieu par sa grant carité.
Rechupt mort pour xprestienté.
En ichel tamps beneuré.
Li Apostre li Dieu amé.
Ont Saint Estenes ordené.
Pour prescher foy et verité.

Stephanus plenus gracia et fortitudine faciebat prodigia et signa magna in populo.

Saint Estene dont je vous chant.
Plain de grace de vertu grant.
Faisoit el peuple mescreant.
Miracle grant Dieu preeschant.
Et crestientéexsauchant.

Surrexerunt autem quidam de synagoga que appellabatur Libertinorum et Cyrenensium et Alexandrinorum et eorum qui erant a Cilisia et Asia disputantes cum Stephano.

Li pharisien Dieu renoié.
Qui de la loy sont plus prisé.
Vers le martir sont esdreché.
O (*avec*) lui disputent tout iré.

Et non poterant resistere sapiencie et spiritui qui loquebatur.

Sains Estenes riens ne doubtoit.
Car le fils Dieu le confortoit.
Et Saint Esprit en li parloit.
Car che qu'il dit li enseignoit.
Au grant sens qu'il li inspiroit.
Nul deuls contester ne pooit.

Audientes autem hec, dissecabantur cordibus suis et stridebant dentibus in eum.

Quant chou entent la pute gent.
De dueil en ont le cuer sanglent.
Tant les surporte mautalent.
Quensamble croissoient leurs dens.

Cum autem esset Stephanus plenus Spiritu Sancto, intendens in cœlum vidit gloriam Dei et ait.

Or entendes du saint martir.
Com il fu plain du Saint Espir.
Regarde en hault et voit partir.
Le ciel sur soy et a ouvrir.
Et le gloire Dieu avenir.
Dont a parlé ne puet taisir.

Ecce video celos apertos et filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei.

La gloire voy nostre Seignour.
Et Jhesu-Crist mon Sauveour.
A la dextre du Créatour.
Or ay plain joye sans dolour.
Car je voi chil que jou aour.
Qui est loiers de mon labour.

Exclamantes autem voce magna continuerunt aures suas et impetum fecerunt unanimiter in eum.

Quant du fils Dieu oient parler.
Donc commenchent a forsener.
Et leurs oreilles estouper.
Car mes nel porent escouter.

En champs il vont pour li tuer.
Il les atent comme boins ber.
Bien pot souffrir et endurer.
Qu'il voit Dieu qui le voult sauver.

Et eicientes (sic) eum extra civitatem lapidabant.

Dehors les murs de la cité.
Ont le martir trait et geté.
La lon li felon lapidé.
Qui onques nen orent pité.

Et testes deposuerunt vestimenta sua secus pedes adolescentis qui vocabatur Saulus.

Pour mieulx ferir delivrement.
Ont déposé leur vestement.
As pies d'un vallet innocent.
Che fut Saulus qui tant tourment
Fist puis a crestienne gent.
Dieu le rappela douchement.
Et puis fu saint tout vraiement.

Et lapidabant Stephanum invocantem et dicentem.

Dessur li font moult grant assault.
Ils le lapident lui nen chault.
Tent ses yeux et ses mains en hault.
Prie Dieu qui a siens ne fault.

Domine Jhesu suscipe spiritum meum.

Sire fait-il que je desir.
Qui me fais les tourmens souffrir.
Des or rechoy le mien espir.
Car je veul a toy parvenir.

Positis autem genibus clamavit voce magna dicens.

Oies Saint de grant amitié.
Ses anemis fait samblant lié.
Ploie ses genoux par pitié.
Et pour euls tous a Dieu prié.

Domine ne statuas illis hoc peccatum quia nesciunt quid faciunt.

Sire fait il en qui main sont.
Li juste et chil qui meffont.
Pardonne leur père du mond.
Car ils ne scevent que ils font.

Et cum hoc dixisset obdormivit in Domino.

Quant il eut dit tout son plaisir.
Fait samblant qu'il veuille dormir.
Clot ses yeux si rent son espir.
Dieu le rechoit à son servir.
Or prions tous le saint Martir.
Qu'il nous puist salver et garir.
Que ainsi puissons nous tous morir.
Et au regne Dieu parvenir.

On lit dans une chapelle de la cathédrale, sur une plaque de marbre noir, à côté de la statue de S. Etienne : *Ex ossibus sancti Stephani protomartyris.* Autres reliques au Mont-Saint-Quentin, à Corbie, à Saint-Riquier. Ces dernières (*de costis, de lapidibus*) furent apportées de Rome par S. Angilbert, ou de Constantinople par l'abbé Ribbodon. — Au XIIe siècle, l'abbesse de Chelles donna une partie du suaire de S. Etienne à Jean de Bouzencourt, abbé de Corbie. On conservait aussi dans ce monastère une autre relique sur laquelle nous trouvons les renseignements suivants dans l'*Histoire du trésor de Corbie*, p. 33 : « Le 16 juillet 1625 on recouvra une partie assez considérable du crâne de S. Étienne qui avait été volée dans le trésor peu de temps auparavant. Le voleur avait caché cette relique sous une poutre dans sa chambre et avait vendu le reliquaire et les pierres précieuses à un orfévre d'Amiens. Cette maison ayant besoin de réparation, l'ouvrier qui y travaillait trouva ce morceau de crâne avec un billet d'une ancienne écriture et vint en avertir les religieux. On se transporta en cet endroit avec le clergé et les magistrats ; on fit la vérification de la relique et on la rapporta en cérémonie dans l'église de Saint-Pierre, où on la mit dans un reliquaire d'argent doré, de la hauteur d'un pied. On trouva quelques morceaux du reliquaire chez les orfévres d'Amiens. »

Un voyageur du XV[e] siècle, François Gaugnier, de Ham, rapporta de la Terre-Sainte une partie de la tête de S. Étienne et en fit don à l'église d'Eppeville (GOMART, *Ham*, p. 241.)

Les anciens inventaires nous signalent des reliques du même Saint aux Chartreux et à Saint-Pierre d'Abbeville, à la cathédrale (reliquaire en forme de portail), aux Célestins, aux Jacobins, à l'abbaye Saint-Jean (partie du chef dans un buste) et à Saint-Germain (*de brachio*); à la collégiale de Longpré, à Sainte-Austreberte de Montreuil, à Saint-Martin de Picquigny, à Saint-Wulphy de Rue (reliquaire en forme de cœur), etc.

S. Etienne est ordinairement représenté tenant d'une



main le livre des Évangiles et de l'autre une pierre, instrument de sa lapidation.—Statues à la cathédrale (œuvre de Blasset), à l'hôpital général d'Abbeville, à Davenescourt, à Montonvillers, Tertry, etc. — Bas-relief à N.-D. de Ham. — Tableaux à Rouy-le-Grand. — Vitrail à la cathédrale (lapidation). — Une statue en argent de S. Étienne qui se trouvait à Saint-Pierre de Corbie fut vendue en 1562.

Une dépendance de Bouttencourt porte le nom de Saint-Étienne. — 26 décembre.

ÉTIENNE (S.), roi de Hongrie. Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, adressa au pape Innocent II une lettre *de S. Stephani regis obitu* que Martène et Durand ont insérée dans le tome IX de leur collection. — 2 septembre.

ÉTIENNE (S.), pape et martyr, est inscrit au 2 août dans tous nos bréviaires manuscrits ou imprimés.

ETTON (S.), évêque régionnaire qu'on appelle aussi S. ZÉ, quitta l'Irlande, sa patrie, pour venir évangéliser le Nord de la Gaule.

D'après ses Actes, que Ghesquière et J. Pinius déclarent fort suspects, il aurait été frère de S. Fursy et l'aurait accompagné dans ses voyages. L'auteur des Actes de S. Algise ajoute qu'il fit avec S. Fursy et ses compagnons le pèlerinage de Corbie. Il serait superflu de répéter ici ce que nous avons dit à ce sujet dans notre article ALGISE. — 10 juillet.

EUGÈNE (S.), pape et confesseur. Relique au Mont-Saint-Quentin. — 2 juin.

EUGÈNE (S.), évêque de Tolède. Pierre Bertin, lieutenant général de Montdidier, donna au prieuré de Notre-Dame une partie de hanche de S. Eugène. — 13 novembre.

EUGÈNE (S.), martyr à Deuil. L'ancienne église des

Carmélites d'Amiens possédait un bon tableau peint par Marseille en 1771, représentant le martyre de S. Eugène. — Figuré dans un vitrail moderne à Etinehem. — 15 novembre.

EUGÉNIE (Ste). A Lihons-en-Santerre, l'église paroissiale conserve quelques reliques de Ste Eugénie dont le corps tout entier se trouvait jadis au Prieuré. Quelle est cette Sainte? M. Pringuez (*Géographie du département de la Somme*, p. 231) pourrait induire en erreur par la construction vicieuse d'une phrase : « On conservait autrefois, dit-il, le corps de Ste Eugénie et de Ste Victoire, dont le duc de Chaulnes lui avait fait présent. » Ce gouverneur de Picardie donna en effet au prieuré le corps de Ste Victoire, mais celui de Ste Eugénie y était depuis longtemps auparavant. La tradition du pays, acceptée par M. de Cagny (*Arrondissement de Péronne*, t. I, p. 644), est que cette Sainte est la fille du chevalier romain nommé Philippe, laquelle fut martyrisée à Rome le 25 décembre et dont le martyrologe romain inscrit une seconde fois le nom au 11 septembre, parce que sa légende est liée à celle de ses deux eunuques, S. Prote et S. Hyacinthe, qui furent décapités ce jour-là. Sébastien Rouillard, dans son ouvrage intitulé: *Li-Huns en Sang-Ters*, raconte tout au long la légende très-apocryphe de Ste Eugénie. Il ajoute que son corps aurait été apporté « lorsque les Lombards travailloient l'Italie et vexoient le Sainct-Siége. » D'autres églises se sont vantées de posséder les corps de S. Prote, de Ste Hyacinthe et de Ste Eugénie, en attribuant leur don à Luitprand, roi des Lombards. Mais, comme le prouvent les Bollandistes (t. III, sept., p. 760), ces prétentions ne s'appuient sur rien de sérieux. Les corps de ces trois martyrs ont reposé à Rome, en l'église Sainte-Marie *Trans Tiberim*, jusqu'au 21 juin 1592, jour où ils ont été transférés à celle de Saint-Jean-des-Florentins qui les possède encore aujourd'hui.

Si le prieuré de Lihons avait cru, à l'origine, posséder le corps de cette Ste Eugénie, il en aurait fait la fête sinon le 25 décembre, à cause de la coïncidence de Noël, du

moins le 11 septembre. Or, les moines la célébraient le 15 de ce mois, ce qui donna lieu à une foire de quelque importance. Aucun martyrologe n'inscrit à cette date une sainte du nom d'Eugénie : il y en a bien une le lendemain, 16 : c'est une abbesse de Hohemburg en Alsace : mais ses reliques, restées dans cette localité jusqu'en 1632, furent alors dispersées par la profanation des Suédois. On ne peut donc pas plus songer à elle qu'à la fille de Philippe. Nous sommes en droit de supposer que la Ste Eugénie de Lihons était un corps saint des catacombes, auquel, par la suite des temps, on aura créé la fausse identité que nous venons de signaler.

Nous n'en donnerons pas moins ici la curieuse traduction, faite par Sébastien Rouillard, d'une hymne que l'on chantait à Lihons :

C'est la feste saincte et bénie
De la Vierge-Homasse Eugénie,
Merveille unique de son temps :
A ses reliques cy encloses,
Apportez des lis et des roses,
Et d'aultres fleurettes des champs.

—

Que notre chœur plein d'allégresse,
Mille fredons vers elle addresse,
Dont le son monte jusqu'aux cieux ;
Et notre voix, à l'harmonie
Des luths et des cythres unie,
En produise un chant gracieux.

—

Soubs Commode, à Rome, estant née,
De race aux faulx Dieu addonnée,
Et nourrie aux mesmes erreurs,
Elle veid néantmoins son père
Avoir au monde un cours prospère,
Et atteindre aux premiers honneurs.

—

Envoyé loing de sa patrie,
Pour gouverner Alexandrie,
Il y entretint les payens :
Au lieu que par voye incivile,
Il relégua hors de la ville
Les saincts mystères des Chrestiens.

—

Mais voilà qu'Eugénie esprise.
D'un feu divin ; elle desguise,
Son sexe, non propre à son vœu,
Affin qu'elle ait plus libre entrée
Vers Hélein qui par la contrée.
Preschoit la parole de Dieu.

—

De nuict donc, elle prend la fuite,
Par ses deux eunuques conduite ,
Et bien tost d'un zèle fervent,
Se fait chrétienne, est baptisée ;
Puis se cache, ainsi déguisée,
Entre les cloistres d'un couvent.

—

Mais pour abbé depuis esleüe,
Et la main de Dieu s'estant pleüe,
Par miracles, à descouvrir
Sa vertu, que chacun réclame,
Jusqu'à Mélance, haulte dame,
Dont la fiebvre elle sçeut guarir.

—

Mélance d'amour sollicite
Ce chaste cœur, qui la despite :
Elle l'accuse de forfaict :
Lors pour se sauver d'impropère,
Eugénie à son juge et père
Descouvre hardiment tout le faict.

—

Son père en est ravy de joye.
Le ciel de Mélance fouldroye
La maison, et ceux de léans :
Eugénie à la foy attire,
Ses parens qui jusqu'au martyre,
S'y montrèrent des plus constans.

—

Enfin, o Saincte, on veid l'espée,
Du sang de vostre chef trempée,
Après d'autres tourmens divers.
O Vierge, ayez toujours mémoire.
De ceux qui chantent votre gloire,
Au bourg de Li-Huns en Sang-Ters.

Dom De Vert, prieur de Lihons, donna une hanche de Ste Eugénie au prieuré de N.-D. de Montdidier. Quant à une relique de ce nom qui se trouvait à Saint-Riquier et à celles que nous avons vues à Roye (Saint-Pierre et hospice), rien ne peut nous renseigner sur leur véritable origine.

EULALIE (Ste), vierge et martyre à Mérida. S. Vaneng professait une piété particulière pour cette Sainte portugaise. « A l'imitation de S. Vaneng, dit Colliette (t. II, p. 132), le pays Hamois s'est épris de dévotion aussi pour cette Sainte qui y est fortement réclamée. Elle a particulièrement un culte dans l'église paroissiale du village de Tugny (*Ugny*) où l'on voit aussi une fontaine qui porte son nom et que les pèlerins visitent journellement. »

Il y a des reliques de Ste Eulalie, martyre (est-ce celle de Mérida?), au Carmel d'Amiens et au couvent de Davenescourt. — 10 décembre.

EUNUCE (S.), évêque de Noyon. On célébrait sa fête le 10 septembre dans celles de nos paroisses actuelles qui dépendaient jadis de l'évêché de Noyon.

EUPHÉMIE (Ste), vierge et martyre en Bithinie, est inscrite dans nos bréviaires jusques et y compris celui de 1550. — 13 avril.

EUPHÉMIE (Ste), vierge et martyre à Chalcédoine. Mémoire au 16 septembre dans nos bréviaires jusques et y compris celui de 1667. — Reliques de Ste Euphémie (est-ce de celle-là ?) aux Ursulines d'Abbeville; jadis, aux Moraucourt et à Saint-Riquier.

EUPHRASIE (Ste). Hariulfe mentionne à Saint-Riquier une relique de Ste Euphrasie : mais laquelle ?

EUSÈBE DE SAMOSATE (S.) est inscrit au 21 juin, dans tous nos bréviaires antérieurs à celui de 1607.

EUSÈBE (S.), prêtre et confesseur à Rome, est inscrit au 14 août dans nos bréviaires jusques et y compris celui de 1667. — Comme il y a beaucoup de Saints de ce nom, on ne peut savoir auquel appartiennent les reliques conservées aux Louvencourt et aux Ursulines d'Amiens.

EUSÉBIE (Ste), dame romaine. Nous renvoyons à notre biographie de S. Quentin pour ce qui concerne l'*invention* de son corps par Ste Eusébie, vers l'an 440. La tradition Saint-Quentinoise lui décerne le titre de sainte : mais nous n'avons trouvé aucune trace d'un culte quelconque qui lui aurait été rendu dans le diocèse de Noyon ou dans le nôtre. Le *Martyrologe gallican* qui est assez prodigue de qualifications hagiologiques se contente de ranger Eusébie parmi les personnes d'une éminente piété.

L'administration municipale de la ville de Saint-Quentin a donné le nom de *Sainte-Eusébie* à l'une de ses rues nouvelles.

Les anciens écrivains l'appellent *Sainte-Eusèbe*. Ce nom paraît venir du grec εὐσέβεια, *piété*.

Châtelain, dans son *Vocabulaire hagiographique*, a confondu Eusébie avec Ste Eusoye, abbesse de Hamage, vers la fin du VII[e] siècle, honorée le 16 mars ; celle-ci a donné son nom à une localité de l'ancienne élection de Montdidier, qui fait aujourd'hui partie du diocèse de Beauvais.

Claude Bendier, dans sa *Vie de S. Quentin*, rapporte la tradition suivante : « Le récit que Ste Eusèbe fit à Rome de ce qu'elle avoit appris, reconnu et expérimenté elle-même de S. Quentin, enflamma tellement le cœur de Ste Benoîte, aussi damoiselle romaine et cousine de ce grand Saint, au sentiment de quelques-uns, qu'elle se sentit inspirée de venir en ce pays pour y visiter son tombeau et

pour y chercher à son exemple, avec un pareil nombre de compagnes qu'elle s'étoit associées, la gloire du martyre, lequel elle y trouva en effet avec la plus part des chastes vierges qui l'avoient suivie. »

EUSTACHE (S.), martyr, est inscrit au 20 septembre dans nos bréviaires de 1607 et de 1667, et au 2 novembre dans un missel du XII[e] siècle. Il est titulaire de l'église de Flesselles; le portail nord de Saint-Vulfran porte son nom. Il était patron d'une chapelle castrale à Bouillancourt en-Sery, des drapiers d'Abbeville qui célébraient leur fête le 3 juillet à Saint-Georges, des merciers d'Amiens qui faisaient la leur à Saint-Germain. Le registre de la confrérie des chaussetiers d'Abbeville, manuscrit du XV[e] siècle, est conservé à la bibliothèque nationale (Suppl. fr., n° 2,176). Les nouveaux statuts imprimés en 1742 contiennent les prescriptions suivantes:

« Art. 1[er]. — La communauté desdits marchands continuera de prendre pour son patron S. Eustache; pour solleniser laquelle fête, l'office divin qu'il conviendra de faire chanter, se fera aux dépens d'icelle.

« Art. 2.—Tous les maîtres de ladite communauté seront tenus d'assister à l'office divin, qui se chantera pour solleniser la dite fête, ainsi qu'aux enterrements des maîtres et maîtresses qui viendront à décéder, s'ils ne sont légitimement empêchés, à peine de 20 sols d'amende chacun d'iceulx défaillants, applicable moitié à la ville et l'autre moitié au profit d'icelle communauté. »

Reliques: à Cottenchy (dans un bras doré); jadis, aux Chartreux d'Abbeville et à N.-D. de Longpré.

Bas-relief et statue au portail de Saint-Vulfran (don de la corporation des chaussetiers); et, dans le bas-côté droit du chœur, bas-relief peint et doré représentant le martyre du Saint et de ses deux enfants. C'est comme patron des merciers qu'il figure au principal portail de Saint-Germain. — Statues à Saint-Riquier, à Cottenchy, à Flesselles, à Senarpont.

Le P. Cahier, voulant montrer l'importance du bréviaire

pour expliquer les scènes iconographiques, fait la remarque suivante : « Je citerai, entre autres, de jolies sculptures exécutées à Saint-Riquier dans l'ancienne salle capitulaire, si j'ai bonne mémoire, et sur un tympan de Saint-Vulfran d'Abbeville. On avait voulu m'y faire voir les aventures d'un abbé très-moderne et nullement canonisé. Je ne me refusai pas de protester contre l'impossibilité de cette intention ; mais que substituer à l'explication reçue ? Faute de *succédané* satisfaisant, les *ciceroni* locaux ne pouvaient se dessaisir du récit consacré, je crois, par M. Gilbert. Or, en disant mon office du 20 septembre, après mon retour à Paris, j'apercevais clairement l'histoire de S. Eustache dans l'un et l'autre monument. Une rectification adressée, il y a plus de vingt ans, à mon guide d'Abbeville, est-elle venue à bout de renverser le préjugé? Peut-être que non. Le retour au bréviaire romain aura sans doute ouvert les yeux que ma lettre n'avait pas désillés, avant l'emploi de ce collyre populaire. »

EUTROPE (S.), évêque de Saintes, aurait été primitivement, d'après le P. Daire, patron de Villers-lès-Roye. Sa fête est marquée au 30 avril dans nos bréviaires jusqu'en 1607 exclusivement. Il y avait jadis à Péronne une confrérie contre la peste sous le double vocable de S. Roch et de S. Eutrope.

Reliques à l'Hôpital général d'Abbeville, aux Clarisses d'Amiens ; autrefois, à la collégiale de Longpré, à Saint-Martin de Picquigny. Remarquons toutefois qu'il y a plusieurs martyrs du nom d'Eutrope.

ÉVANGÉLISTES (les quatre). On voit leurs statues à Notre-Dame d'Amiens (chapelle Saint-Joseph, œuvre de Dupuis), à Saint-Paul d'Abbeville. Ils sont sculptés dans un bandeau du portail de la Vierge dorée, à la chapelle du Séminaire, aux stalles et à la chaire de Saint-Jacques d'Amiens, à celle d'Harbonnières, dans l'abside de N.-D. de Ham (médaillons), au buffet d'orgue (1517) du Saint-

Sépulcre de Montdidier, à une clé-de-voûte de Poix, à la chapelle de Rue, etc.

Peintures à Saint-Leu d'Amiens, à l'église de Crécy (provenant de l'abbaye de Dommartin), aux pendentifs de Moislains; jadis, sur la façade de l'ancien hôtel-de-ville d'Amiens (1389), dans l'église des Ursulines (œuvre des religieuses, vantée par Expilly, t. I, p. 150).

L'évangéliaire de Charlemagne, conservé à la bibliothèque d'Abbeville, nous offre quatre curieuses miniatures des Évangélistes.

Dans la verrière de Villers-Bretonneux (fabrique de M. Bazin) qui est consacrée au dogme de la divinité de N.-S. J.-C., les quatre évangélistes proclament cette vérité, en prononçant les paroles suivantes :

S. MATTHIEU ; *Tu es Christus filius Dei vivi.* XVI, 16.

S. MARC : *Tu es Christus.* VIII, 29.

S. LUC : *Petrus dixit : Christum Dei.* IX, 20.

S. JEAN : *Et nos credidimus et cognovimus quia tu es Christus filius Dei.* VI, 70.

Voir les noms de chaque évangéliste.

EWALD le Blond (S.) et S. EWALD le Noir, prêtres et martyrs en Angleterre. Plusieurs de leurs reliques, provenant de Cantorbéry, furent données en 1571 à l'abbaye de Dommartin. Depuis 1861, ces reliques, ainsi que la plupart de celles qui provenaient de notre abbaye picarde, sont conservées dans une riche châsse, à l'église d'Oignies, diocèse d'Arras. — 3 octobre.

EXUPÉRANCE (S.), martyr à Assise. Relique à l'Hôpital général d'Abbeville. M. Darsy nous apprend qu'un ossement de ce Saint fut donné en 1739 à l'église de Ramburelles, par J.-B. Routier qui les avait obtenues, l'année précédente, de Clément XII, dans un voyage fait à Rome (*Canton de Gamaches*, p. 185). — 30 décembre.

EXUPÈRE (S.). Il y a plusieurs Saints de ce nom : nous ignorons auquel appartient la relique conservée à Saint-

Pierre de Roye, et le morceau de chemise teint de sang qui fut procuré à l'abbaye de S. Riquier, au IX[e] siècle, par son trésorier Odulphe.

F

FABIEN (S.) pape et martyr, est honoré d'une mémoire au 20 janvier dans tous nos bréviaires manuscrits ou imprimés. — Reliques au Carmel et à l'Hôtel-Dieu d'Amiens; jadis, à la cathédrale, à l'abbaye Saint-Jean et à Saint-Riquier.

FARE (Ste), abbesse de Faresmoutiers, est patronne d'Aveluy. Son culte ne se répandit en dehors du diocèse de Meaux qu'au XII[e] siècle, époque où l'on commença à distribuer de ses reliques à diverses églises. — 7 décembre.

FARON (S.), évêque de Meaux, est le patron d'Esclainvillers, où se trouvait jadis un prieuré simple, de l'ordre de Cluny, sous le vocable de saint Faron. - 28 octobre. (Voyez la biographie de S. HILDEVERT, t. III, pp. 14 et 15).

FAUSTE (S.), martyr. Il y a plusieurs martyrs de ce nom : on ne sait auquel appartiennent les reliques conservées à Saint-Jacques et aux Louvencourt d'Amiens. Quant au corps que possède la Visitation, depuis son rétablissement, c'est probablement un martyr des catacombes, de nom imposé.

FAUSTE (Ste). C'est le nom réel ou imposé de plusieurs martyres. Un corps des catacombes fut donné en 1613 aux religieuses de Moraucourt, par le duc de Chaulnes. Le chef d'une autre Ste Fauste fut donné en 1687 par le P. Jacques Pallus, jésuite, aux Ursulines d'Amiens, qui le conservent

encore aujourd'hui. L'authentique est signée de Joseph, évêque de Porphyre, et datée de Rome. — Relique du nom de Ste Fauste à la Sainte-Famille. — Même nom mentionné dans l'inventaire qu'Hariulfe nous a laissé du trésor de Saint-Riquier.

FAUSTIN (S.), martyr à Rome. On conservait de ses reliques, dans une châsse, aux Jacobins d'Amiens et l'on y célébrait solennellement sa fête, le 29 juillet. Est-ce à ce même Faustin ou à l'un des martyrs du même nom qu'appartiennent les reliques conservées à N.-Dame de la Chapelle d'Abbeville, à Montreuil (reliquaire d'argent), et celle qu'on conservait aux Moraucourt ?

FAUSTINE (Ste). De quelle Ste Faustine était la relique de ce nom, conservée à Saint-Riquier et mentionnée par D. Cotron ?

FÉLICISSIME et AGAPIT (SS.), diacres et martyrs, ont une mémoire, au 6 août, dans nos bréviaires du Moyen-Age et dans le missel de 1498. Il y a plusieurs Saints du nom de Félicissime : aussi ne peut-on dire auxquels appartiennent les reliques conservées aujourd'hui à Saint-Vulfran, à Saint-Leu, dans les couvents des Clarisses, des Ursulines et des Carmélites d'Amiens, et jadis au couvent de Saint-François-de-Paule d'Abbeville. Le nom de baptême de Félicissime, généralement très-rare en France, ne l'est point dans le Ponthieu.

FÉLICIEN (S.). Comme il y a de nombreux Saints de ce nom, on ne peut savoir duquel sont les reliques conservées à la cathédrale, à Saint-Leu, aux Louvencourt d'Amiens, à Saint-Pierre-de-Roye, etc.

FÉLICIEN (S.), martyr. Les manuscrits de Machart (t. II, p. 102) nous apprennent que ce corps saint des catacombes fut envoyé en 1767 par le pape Clément XII à

Mgr de la Motte qui plaça ces reliques sous l'autel de la chapelle épiscopale, dans une belle châsse de glace.

FÉLICIENNE (Ste), martyre, de nom propre, provenant du cimetière de Callixte ; son corps est placé, à la mode romaine, sous le grand autel de la chapelle des Dames de Louvencourt. Depuis 1867, ce couvent a été autorisé à célébrer la fête de Ste Félicienne le 15 février.

FÉLICITÉ (Ste), veuve romaine, martyre avec ses sept fils, est inscrite au 10 juillet dans nos bréviaires de 1746 et de 1840. Dans tous les bréviaires précédents, elle a une mémoire le 23 novembre. Hariulfe nous apprend que le pape Nicolas, en 867, donna à Anségise, pour l'abbaye de Saint-Riquier, le chef de Ste Félicité et des reliques de quatre de ses fils. — Vitrail à Lignières-Châtelain.

Comme il y a une douzaine de Saintes du nom de Félicité, on ne peut qu'émettre des doutes sur l'identité des reliques conservées à l'Hôpital général d'Abbeville, à Andainville (provenant du couvent des Filles de Sainte-Geneviève d'Amiens), aux Louvencourt et à Saint-Jacques d'Amiens, à Corbie, etc.

FÉLICITÉ (Ste). Corps d'une jeune martyre, de nom imposé, à Saint-Leu d'Amiens. L'authentique nous apprend que ces reliques furent extraites, en 1840, du cimetière de Saint-Cyriaque, et données à M[me] Rosalie de la Croix, supérieure du Sacré-Cœur de Conflans. Elles se trouvaient encore dans cette communauté en 1848.

FÉLICULE (Ste), vierge et martyre à Rome, est inscrite dans nos bréviaires de 1528, de 1539 et de 1550. — Hariulfe mentionne une de ses reliques à Saint-Riquier. — 13 juin.

FÉLIX (S.), prêtre, et S. ADAUCT, martyrs à Rome, figurent au 30 août dans nos bréviaires, jusques et y compris celui de 1667.

FÉLIX Ier (S.), pape et martyr, est inscrit au 30 mai dans nos bréviaires jusques et y compris celui de 1550. — Statue exécutée par MM. Duthoit au portail du Saint-Sépulcre de Montdidier.

FÉLIX II (S.), pape et martyr, a une mémoire dans nos bréviaires antérieurs à celui de 1607. — 29 juillet.

FÉLIX DE CANTALICE (S), capucin. En 1713, on célébra très-solennellement la canonisation de S. Félix chez les Capucins d'Amiens. — Le peintre abbevillois Bommy composa plusieurs scènes de la vie de S. Félix de Cantalice pour le couvent des Capucins d'Abbeville. — 18 mai.

FÉLIX DE NOLE (S.), prêtre, a une mémoire dans tous nos bréviaires, au 14 janvier. Il y a un nombre considérable de Saints du nom de Félix, et on a souvent imposé ce nom à des corps saints des catacombes : aussi ne pouvons-nous savoir auxquels d'entre eux appartiennent les reliques conservées aujourd'hui à l'Hôtel-Dieu, aux Ursulines et au Saint-Sépulcre d'Abbeville ; à Saint-Jacques, à l'Hôtel-Dieu, à Saint-Charles, aux Carmélites, aux Louvencourt (chef, donné par M. Le Tellier), à la Sainte-Famille, à la Visitation, aux Clarisses et aux Ursulines d'Amiens ; à Corbie, à Davenescourt, à Mailly, à Saint-Pierre-de-Roye ; et jadis, aux Sœurs Blanches d'Amiens, à Sainte-Austreberte de Montreuil, à Saint-Riquier, etc. Nous indiquerons dans les articles suivants les reliques dont l'identité n'est point douteuse.

FÉLIX et VICTOR (SS.). Le P. Caverois, capucin natif d'Amiens, apporta, en 1681, au couvent des Capucins d'Amiens, les corps de S. Félix et de S. Victor. Nous supposons que c'étaient deux corps saints des catacombes, de nom imposé. Ces reliques furent reçues, le 5 octobre, en présence de M. Faure. On célébrait solennellement la fête de ces deux Saints le deuxième dimanche d'octobre.

FÉLIX (S.). On conservait dans l'ancienne église des Jésuites d'Amiens, depuis 1716, un corps saint des catacombes, du nom de Félix, que le cardinal Ottoboni avait envoyé de Rome au P. Michel Le Tellier, ancien confesseur de Louis XIV. Ne seraient-ce point ces mêmes reliques qu'on voit aujourd'hui, sous l'autel, à la chapelle du lycée d'Amiens, avec cette inscription : *Corps de S. Félix, martyr?*

FERDINAND (S.), roi de Léon et de Castille, épousa en 1237, Jeanne, fille de Simon de Dammartin, comte de Ponthieu, qui se remaria, en 1260, à Jean de Nesle, seigneur de Falvy-sur-Somme. Une fille de S. Ferdinand et de Jeanne, nommée Eléonore par les uns, Isabelle par les autres, épousa Edouard Ier, roi d'Angleterre, et lui apporta en dot le titre de comte de Ponthieu.

Fr. de Ligny, jésuite, né à Amiens, a publié, en 1739, une *Vie de S. Ferdinand.* — 30 mai.

FERRÉOL (S.), martyr à Vienne, est inscrit au 18 septembre dans nos missels de 1498 et de 1506, dans nos bréviaires de 1539 et de 1550. C'est le patron de Fransu. M. Pringuez *(Géogr. de la Somme)* se trompe en donnant à ce village pour patron S. Ferréol, évêque de Besançon (16 juin).

M. Pr. Mérimée, dans ses *Scènes féodales de la jacquerie*, scène I, fait jurer le loup-garou *par Saint-Ferréol d'Abbeville.* Il a imité en cela le roman de *Pantagruel* (livre IV, ch. XI) qui met le même serment dans la bouche d'un moine picard. Rabelais a dû se tromper dans cette appellation : nous ne voyons aucun rapport entre Abbeville et les quatre Saints qui ont porté le nom de Ferréol. — 18 septembre.

FIACRE (S.), anachorète, est inscrit au 30 août dans le bréviaire noyonnais de 1764. Toussaint du Plessis commet une erreur *(Hist. de l'Égl. de Meaux*, t. I, p. 731) en disant que S. Fiacre résida longtemps « dans une solitude du diocèse d'Amiens, nommée Le Breuil. » Il confond ainsi

Breuil, dans le canton de Roye, avec Breuil-en-Brie, qui depuis a pris le nom de Saint-Fiacre (arrondissement de Melun).

Les *Actes* de S. Fiacre nous racontent (cap., IV, n° 35) qu'un homme du territoire d'Amiens avait un horrible chancre qui lui sortait des narines, en sorte qu'en respirant il rendait un son semblable au cri de l'oie. Le pauvre homme se rendit au tombeau de S. Fiacre. Arrivé là, épuisé de fatigue, il s'endormit : à son réveil, le polype avait disparu.

Nous lisons dans une vieille *Vie de S. Fiacre* :

« Un paysan de Montier en Picardie portait à S. Fiacre deux de ses enfants malades; son cheval ayant fait un faux pas, le fit tomber avec eux en la rivière, et voyant qu'humainement on ne pouvait le secourir, il se met à réclamer le Saint : lequel lui apparoist visiblement, le faisant marcher sur les eaux avec ses enfants, lesquels il délivra de l'évident naufrage et de leur maladie. »

On a supposé à tort qu'il pouvait s'agir ici de Montières ou de Monthières, dans notre diocèse. Le lieu de ce miracle est Montigny (Seine-et-Marne).

S. Fiacre est titulaire des églises d'Esclainvillers, de la Boissière (Montdidier), de Seux, et d'une chapelle à Zoteux. Etaient jadis sous son vocable : la paroisse de Guizancourt, une chapelle de la cathédrale, une chapelle de Saint-Vulfran-de-la-Chaussée où la confrérie des notables d'Abbeville célébrait sa fête patronale, le dimanche le plus rapproché du 20 août.

Raoul le Puthur, maire de Roye, mort vers 1250, fit construire dans cette ville une église de Cordeliers et lui donna une grande partie *reliquiarum beati Fiacri.*

On sait que S. Fiacre est le patron des jardiniers et des hortillons, parce qu'il cultiva des légumes dans sa solitude. Ceux d'Amiens célèbrent leur fête à Saint-Firmin ; ceux d'Abbeville, à Saint-Paul.

On donne le nom de *mal S. Fiacre* aux hémorroïdes et autres maladies du même genre, parce qu'on invoque ce Saint pour en être guéri. Cette confiance est surtout ré-

pandue dans le Ponthieu et le Marquenterre. Des pèlerinages qui ont ce but subsistent encore à Ault (dernier dimanche d'Août), à Esclainvillers, à Monstrelet, près de Boufflers, où l'on va puiser de l'eau à la fontaine de S. Fiacre. D'autres anciens pèlerinages, comme celui du Candas, ont disparu.

M. Dusevel signale un singulier usage de Doullens : « Tous les ans, dit-il (*Descript. du dépt. de la Somme*, t. I, p. 127), le jour de S. François, un des jardiniers de la Varenne, faubourg de la ville, se déguise en S. Fiacre, patron de ces individus, et fait le tour de la ville, monté sur un âne ; il porte une bêche, et des ménétriers le suivent en jouant du violon. »

Reliques à Tilloy-lès-Conty ; jadis, à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, à N.-D. de Doullens, à la collégiale de Longpré, à Saint-Riquier, etc.

Statues à Saint-Vulfran (portail), à Saint-Paul et à Saint-Jacques d'Abbeville, à Saint-Firmin d'Amiens, à Saint-Martin de Doullens, à Millencourt, à Offoy, à Seux ; jadis, au couvent des Augustins d'Amiens (œuvre de Blasset) — Vitrail moderne à Saint-Germain.

FIDÈLE (S.). Ce nom est porté par plusieurs Saints et a été imposé à plusieurs corps des catacombes. Faute d'indications précises, nous ne savons à qui appartiennent les reliques conservées à Saint-Jacques, à Saint-Leu (données en 1682 à Joseph Ciatti), à l'Hospice Saint-Vincent de Paul, au Sacré-Cœur, aux Louvencourt et aux Clarisses d'Amiens ; à l'église Saint-Valery, etc., jadis, à Saint-Riquier, etc.

FIRMIN (S.), abbé. Plusieurs martyrologes manuscrits portent à la date du 11 mars : *S. Firminus abbas*, sans aucune désignation de lieu. Galesinus a le premier ajouté : *in Ambianensium finibus*. Baronius s'en est rapporté à lui dans le Martyrologe romain, et cette même erreur figure dans les martyrologes de Wion, de Dorganius, H. Ménard, Bucelin, Du Saussay, etc. Il n'y a jamais eu d'abbé du nom

de S. Firmin dans l'Amiénois : c'est là une confusion avec S. Firmin (*Firmanus, Firmianus*) qui fut abbé à Saint-Savin, dans la marche d'Ancône, et qui mourut le 11 mars 1020.

FLAVIE DOMITILLE (Ste), vierge et martyre. Sa fête ne se trouve que dans un seul de nos bréviaires (7 mai), celui de 1746.

FLORENT (S), martyr, patron de Roye. — Nous n'avons pas ici à apprécier la valeur des Actes de S. Florent, ni même à nous préoccuper de l'histoire de ses reliques, avant qu'elles aient été transférées à Roye; c'est à partir de ce moment seulement qu'elles doivent être l'objet de nos investigations.

S'il fallait en croire l'inscription qu'on lisait sur la châsse de S. Florent, ses reliques auraient été enlevées, le 25 mars de l'an 1025, de l'abbaye de Saumur et apportées à Roye, par Hugues, Comte de Vermandois, fils du roi Henri : *Temporibus gloriorissimi principis Henrici regis Francorum, comes Veromanduensis Francorum Regis filius, Hugo, corpus sancti Florentii prope Salmurum et juxta alveum Ligeris, tunc omnigenis fulgens miraculis, vi armorum ad ecclesiam sancti Georgii Royensis transtulit, anno Domini millesimo trigesimo quinto, die maii vicesima quinta.* Cette date est évidemment fautive puisque Hugues de France ne naquit qu'en 1057. Il prêta son concours à son frère, le roi Philippe Ier, dans les longues guerres que celui-ci soutint contre Foulques IV, comte d'Anjou et possesseur de la ville de Saumur. Ce n'est qu'après le triomphe des armes royales, en 1077, que Hugues le Grand rapporta, comme un trophée de sa victoire, la majeure partie du corps de S. Florent, qu'il donna à l'église collégiale Saint-Georges de Roye. Nous disons la majeure partie, car il est certain que quelques-unes de ses reliques restèrent à Saumur, puisqu'en 1159 une translation eut lieu dans son abbaye. Les moines donnèrent toujours à ces restes la qualification de *corps de S. Florent;* mais, comme le remarquent les

Bollandistes, ce fut sans doute pour ne pas laisser refroidir la piété des pèlerins.

Herbert IV, Comte de Vermandois et beau-père de Hugues, fit alors construire au centre de la ville une nouvelle collégiale qui prit le nom de Saint-Florent, dès que les précieuses reliques y furent transférées. Une autre translation dans une châsse neuve eut lieu le 28 septembre 1152, par le ministère de Thierry, évêque d'Amiens et de Beaudoin, évêque de Noyon, en présence d'Albéric de Roye, de Raoul, comte de Vermandois, et de Guarin, prévôt de la Cathédrale d'Amiens. Les deux châsses, l'une pour le corps, l'autre pour le chef, coûtèrent 80 écus d'or. On enveloppa les ossements de la première dans l'ancienne peau de cerf, et on y joignit une plaque de plomb portant cette inscription : *Hic requiescit corpus beati Florentii confessoris.*

La ville de Roye ne devait point toujours rester en paisible jouissance de ces reliques acquises par la violence. Le 6 mai 1475, Louis XI entrait en vainqueur dans la ville qui avait pris parti pour le duc de Bourgogne. Le lendemain, assistant à la messe dans l'église Saint-Florent, son attention fut attirée sur les châsses, et les livres liturgiques qu'il se fit communiquer lui apprirent que c'était là un trésor dérobé à Saumur. D'après une autre version, ce serait son aumônier Jean du Belloy, ancien abbé du monastère de Saint-Florent-lès-Saumur, qui se serait empressé de réclamer au roi la restitution des reliques. Toujours est-il que le superstitieux souverain, qui avait résolu d'incendier la ville, se promit de laisser à Roye ces ossements vénérés, dans le cas où l'église qui les abritait serait épargnée par les flammes, et, dans le cas contraire, de les rendre à l'abbaye de Saumur. Le miracle exigé n'eut pas lieu, la collégiale Saint-Florent fut brûlée ; le Saint fut donc présumé vouloir retourner en Anjou, et Louis XI, pour se mettre en règle avec l'autorité religieuse, envoya ses deux chapelains, Philibert de Bert et Georges Robinet, auprès de Jean de Gaucourt, évêque d'Amiens, afin de solliciter une autorisation que le prélat était bien impuissant à re-

fuser. Les Royens se révoltèrent contre la décision épiscopale et le bon plaisir du roi : aussi, l'écuyer Robinet de Denfert, seigneur de Cressonsac, accourut-il prêter main-forte aux deux chapelains ; mais, il était déjà trop tard, les reliques venaient d'être cachées, la nuit précédente, et, pendant quelque temps, ni les menaces, ni les promesses ne purent trouver un traître. Enfin, le 23 mai, un prêtre de l'église Saint-Florent révéla que le chef de S. Florent avait été enfoui dans une fosse, au village de Beuvraignes; on le trouva en effet dans la ferme indiquée, et on s'empressa de le porter à l'église de Mortemer (Oise). Un villageois des environs de Roye apprit bientôt aux deux chapelains que le corps avait été enterré dans un champ, à Carrépuits ; on l'y découvrit et on le porta d'abord à Mortemer, ensuite à Cressonsac, puis au monastère de la Chartreuse, près de Noyon, et enfin à la cathédrale de cette ville, où procès-verbal de ces événements fut dressé par l'évêque Guillaume Marafin, en présence de Louis XI.

Philibert de Bert, chargé de porter les reliques à l'abbaye de Saumur, les déposa d'abord à l'église Notre-Dame de Nantilly. La translation solennelle dans une nouvelle châsse donnée par Louis XI n'eut lieu que le 25 juin 1480. Deux ans plus tard, le roi faisait présent d'un second reliquaire destiné au saint chef.

Le Chapitre de Roye ne pouvait que dissimuler sa douleur pendant le règne de Louis XI. Mais après l'avénement de Charles VIII, en 1486, il obtint du roi une ordonnance qui obligeait les religieux de Saint-Florent de Saumur à restituer les reliques. Ceux-ci en appelèrent au Parlement et se virent condamnés par une sentence du 2 avril 1491, que confirma un arrêt du 14 août 1494. Mais l'exécution de ce jugement devait rencontrer de graves obstacles. Jean de Vignacourt, conseiller du Roi, accompagné du doyen Jean Carton, du trésorier Pierre de Beaurains, de plusieurs autres habitants de Roye, et de Michel Arnoud, sergent à cheval du Châtelet, se rendirent à Saumur le 28 octobre, et demandèrent main forte aux officiers de justice. L'Abbaye

ferma ses portes, leva son pont-levis et refusa de se soumettre. Il fallut recourir à de nouveaux débats judiciaires, et l'on finit enfin par où l'on aurait dû commencer. Des arbitres choisis de part et d'autre décidèrent que le chef de S. Florent et les châsses données par Louis XI resteraient à Saumur, tandis que le corps et les châsses provenant de Roye retourneraient dans cette ville. Le 23 juillet 1496, Jean Carton retourna à Saumur, accompagné de deux chanoines, P. de Beaurains et Noël Desponchaux. Il se fit alors une nouvelle transaction amiable : l'abbaye angevine garda le crâne, un certain nombre d'ossements, avec le suaire du XII[e] siècle et la peau de cerf qui les enveloppait. Treize ossements furent rendus à Roye, où j'ai constaté leur présence actuelle [1]. La réconciliation fut si complète que l'abbaye de Saumur donna à Roye des os de Ste Pétronille et de Ste Geneviève en échange de reliques de S. Florian et de S. Quentin, et qu'une union perpétuelle de prières fut conclue entre les deux corporations qui venaient de plaider pendant dix ans. Nous devons toutefois ajouter que les religieux de Saumur firent revivre leur ancienne thèse, parfaitement insoutenable, à savoir que le véritable corps de S. Florent n'avait jamais quitté Saumur et que les reliques enlevées par le Comte de Vermandois devaient appartenir à quelque autre saint. Ce fut probablement en tenant compte des ossements laissés à l'abbaye par Hugues le Grand que des commissions

[1] Voici leur énumération tirée du procès-verbal fait à Saumur : « Ambæ mandibulæ inferiores integerrimæ cum eorum mento, naturaliter sibi invicem cohærentes et novem ex suis dentibus eisdem similiter colligati. Unum insuper ex principalibus ossibus colli, quæ spondilli vel nodi colli vulgariter noncupuntur. Unum etiam tale de spina dorsi. Tres quoque costæ ex pretiosioribus. Majora insuper ossa duo unius brachii, primum videlicet a spatula ad codicem attingens, et reliquum a codice usque ad manum tendens. Majus insuper et principalius os unius anchæ. Magnum similiter et unicum os alterius femoris ab ancha videlicet usque ad genu et principale unius tibiæ et genu usque ad pedem protensum. »

épiscopales d'Angers purent constater la présence de 23 ossements qui sont aujourd'hui partagés entre les églises de Saint-Florent-lès-Saumur et de Saint-Florent-le-Vieil.

Le P. de la Vacquerie (*Vie de S. Florent*) raconte que l'arrivée des reliques à Roye fut accompagnée de plusieurs miracles : « On voyait, dit-il, les muets parler, les sourds entendre et les boiteux aller droit. J'estimerais manquer ici à mon devoir, si je ne laissais à la postérité par escrit ce que j'ai sceu par tradition d'un honneste homme de qualité et vertu et des plus anciens du pays, sçavoir que comme Messieurs de la ville de Roye sceurent l'heureux retour de leur bon Patron, ce fut à qui mieux se disposeroit à luy rendre toutes sortes d'honneurs et faire paroistre l'amour qu'ils avoient pour luy. A ces fins firent de grands préparatifs de joie et solennelle resjouissance, n'espargnant rien à cet appareil, pour tesmoigner à tous leur contentement et ouvrir au large leurs cœurs à ce grand Saint; mais dans l'exécution il arriva une grande disgrâce qui pensa troubler toute la feste, qui fut que parmy les arcs triomphaux érigez à cet effect à l'entrée de la porte de la ville, on avoit dressé quelque pièce avec artifice qui devoit soutenir et doucement descendre un enfant revestu en ange, présentant les clefs de la ville à la châsse. Mais, pour ne l'avoir pas bien asseuré, elle vint à faillir et tomba, et ensuite l'enfant exposé en un péril très-évident de sa vie : désastre à la vérité qui fut un grand raba-joye à toute la compagnie, et qui saisit de tristesse l'assemblée estimant cet enfant plus mort que vif. Ce fust aussi-tost d'avoir recours à leur grand Saint, s'escriant : *Saint Florent, conservez cet enfant, Saint Florent, priez pour nous*, prières qui furent bientôt entendues du ciel et receues de Dieu, qui à l'instant, en faveur de son grand serviteur, les exauça, conservant l'enfant en cette mortelle cheute, hélas trop capable de l'écraser et luy ravir mille vies s'il les eût eues ; cette Providence divine ayant permis ce funeste accident arriver pour en tirer sa plus grande gloire et honorer de plus en plus son fidelle serviteur Sainct Flo-

rent à la face de cette grande multitude et concours général de peuple, qui s'est veu par ce miracle plus que jamais confirmé en la croyance et confiance qu'il avoit conceue de longtemps aux prières et mérites de leur sainct Patron. »

Une fête spéciale fut instituée à Roye pour célébrer le retour des reliques : elle se fit le dimanche après l'Assomption jusqu'en 1771, et, depuis lors, le dimanche de l'octave de S. Florent. On portait les deux châsses jusqu'à la chapelle Saint-Ladre, au faubourg Saint-Gilles. Le bailliage, le corps-de-ville et le clergé de toutes les paroisses assistaient à cette procession.

En 1583, dans le courant de novembre, les habitants de Montdidier se rendirent processionnellement à Roye, avec le chef de S. Lugle, pour honorer les reliques de S. Florent.

En 1658, le Chapitre de Roye donna à l'abbaye de Corbie deux particules du chef de S. Florent en échange de quelques reliques de S. Gentien et de S. Précord.

Le chanoine Bellot, en 1672, fit présent à sa Collégiale d'une boîte en argent où l'on enchâssa la mâchoire supérieure du Patron. Ce reliquaire, ainsi que la grande châsse, furent enlevés en 1790 pour être envoyés à la Monnaie. Ceux qui accomplirent ce sacrilége retirèrent les ossements et les jetèrent par les rues où de pieux fidèles les recueillirent.

Au rétablissement du culte, Mgr Villaret les fit déposer à la paroisse Saint-Pierre et permit en même temps de mettre sous le vocable de S. Florent l'ancienne chapelle dédiée à S. Louis.

S. Florent est toujours très-honoré à Roye, où l'on conduit les enfants baiser son buste, afin, dit-on, de les faire parler : c'est l'ancien buste de S. Florian qu'on a débaptisé.

Nos bréviaires de 1746 et de 1840 sont les seuls qui fassent mémoire de S. Florent au 22 septembre. On trouve sa fête à la même date dans les Propres de la Collégiale de Roye et de Saint-Fursy de Péronne, et celle du Retour des

reliques dans les anciens offices de Roye. Voici l'hymne qui célébrait cette heureuse réception :

Ad sacros cineres currite, civitas :
Patroni reducis sunt sacra pignora :
Illic prisca Patris spirat adhuc fides,
Et vos certa manet salus.
Hic quot prodigiis se Deus asserit !
Hic mutis subito vox sua redditur ;
Cæcis hic sua lux redditur, et suis
Contractis vigor artubus.
Urbem propitio pignore divitem
Vicini properant visere Præsules ;
Dum cernunt fidei munera, postulant
Cives præsidium sibi.
Quem sensere bonum rebus in arduis,
Viventes etiam post sua funera,
Patrono cupiant jungier, ultimus
Terris dum veniat dies.
Qui nos a superis sedibus aspicis,
Dici ne renuas et decus et Pater
Royensis populi : ne renuas opem
Proli ferre bonus tuæ.
Da, te, summe Pater, tollere laudibus ;
Da, te, Christe, sequi nos quoque victimas ;
Da succensa tuis, Spiritus, ardeant
Flammis frigida pectora.
Amen.

Tout au haut du pignon de l'église Saint-Pierre de Roye, exhaussé dans le cours du XVI[e] siècle, on aperçoit, à demi brisée, une statuette de S. Florent dans sa barque ; — autre statuette en bois au musée de Roye ; — jadis, à Notre-Dame d'Amiens.

On a retrouvé en 1861, à l'église de Saint-Quentin, dans la chapelle de N.-D. de Lorrette, des peintures de l'an 1629, où figure S. Florent, fresque exécutée aux frais de Florent Toquenne.

A Saint-Pierre de Roye, ancien vitrail représentant S. Florent traversant le Rhône, pour se rendre à la messe,

dans une barque vermoulue que guide un ange et que veut en vain faire chavirer le démon. — Tableau signé de Billotte (1871), représentant la résurrection d'un enfant par S. Florent : c'est le don d'un généreux anonyme. — A la chapelle du cimetière, vitrail moderne. — A Plessier-lès-Roye, S. Philippe et S. Florent sont représentés avec les enfants d'Antoine de Roye et de Marguerite du Bois.

On conserve à la fabrique de Saint-Pierre de Roye la planche d'une image populaire qu'on distribue aux pèlerins. S. Florent, debout dans une barque, montre du doigt à l'ange qui le conduit l'endroit où il veut aborder.

Une rue de Roye porte le nom du Patron de la ville.

BIBLIOGRAPHIE. — MANUSCRITS : Collection de D. GRENIER, t. CXXII, f. 115, — Archives de l'Hôtel-de-Ville de Roye. — A la Bibliothèque de cette ville, le Recueil de M. de CORSELLES et celui de M. CABAILLE, t. II. — *Histoire de l'abbaye de Saint-Florent-lès-Saumur*, par D. Jean Huynes, aux Archives de Maine-et-Loire, à Angers.

IMPRIMÉS : BOLLANDISTES, au 22 sept. p. 410. — LE COINTE, *Annal. eccl. Franc.*, ad ann. 694. — *Hist. de la vie et vertus de S. Florent, confesseur*, Paris, 1638, in-12 (par Ant. DE LA VAQUERIE, religieux minime). — *La vie de S. Florent, prêtre, réclamé pour les fièvres et le mal de tête*, composé par le P. Toussaint BRIDOUL, de la compagnie de Jésus, à Liége, 1653 (à la Bibl. de l'Arsenal). — *L'enlèvement de la châsse de S. Florent, patron de la ville de Roye fait par ordre de Louis XI, roy de France, après avoir repris Roye de force sur le duc de Bourgogne,* en l'année mil quatre-cent-soixante et quinze, par *** (LESQUEVIN), chanoine de Roye, 1708, in-12. — COLLIETTE, *Mém. sur le Vermandois*, t. II, l. IX, n° 8 ; l. XI, n° 90. — LA SAUVAGÈRE, *Recueil de dissertations ou recherches historiques et critiques sur le temps où vivait le solitaire S. Florent, au Mont-Glonne en Anjou*, Paris, 1776, in-8°. — *Missæ festorum ecclesiæ royensi proprio-rum*. Noviomi, 1764, in-f°. — *Officia propria regalis ecclesiæ royensis*, Paris, 1764, in-8. — *Offices propres en latin et en français à l'usage de la ville de Roye*, Compiègne, 1774, in-

18. — *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 1re série, t. III, p. 474. (Extrait des mss. de Jean HUYNES, publié par M. MARCHEGAY). — *Tapisserie de Saint-Florent dessinée par* P. HAWKRE, *avec une notice par* GODARD-FAULTRIER. Angers, 1842, in-4.—COET, *Chroniques royennes*, p. 79—D. CHAMARD, *Les vies des saints personnages de l'Anjou*, 1863, in-12.—BARBIER DE MONTAULT, *abrégé de la vie de S. Florent, suivie de la translation de ses reliques*, etc. Angers, 1838, in-12; — *Office monastique de S. Florent, restitué d'après les manuscrits*. Angers, 1839, in-8; — *Commentaire de l'office monastique de S. Florent* (extrait de la *Revue de l'Anjou*); — *Appendice aux Actes de S. Florent, prêtre et confesseur*, in-8. —Armand PARROT, *Monographies des abbayes de Saint-Florent en Anjou*, dans les *Mém. de la Soc. acad. de Maine-et-Loire*, t. XVII et XIX (années 1865 et 66). Dans ce travail, empreint d'un esprit très-voltairien, l'auteur nie l'existence même de S. Florent. La suite, annoncée dans le volume de 1866, n'a point paru dans les volumes publiés jusqu'à ce jour (mai 1873).

FLORENTIN (S.). Verrière moderne à Molliens-Vidame.

FLORIAN (S.), martyr, frère de S. Florent, était fêté au 4 mai à la collégiale de Roye où l'on conservait son chef et quelques autres de ses reliques. Elles ont disparu en 1790.

FLORE (Ste). Relique aux Louvencourt d'Amiens. Il y a plusieurs Saintes de ce nom.

FLORIDE (Ste), martyre en Afrique. Ossement à Cérisy-Gailly. — 18 janvier.

FLOUR (S.), évêque de Lodève, patron de Machy qui célèbre sa fête le 21 août, au lieu du 2 novembre. — Relique à Saint-Vulfran d'Abbeville.

FOI (Ste), vierge et martyre à Agen, est inscrite au 6 octobre dans nos bréviaires jusques et y compris celui de 1550.

FOILLAN (S.), martyr en Hainaut. S. Foillan [1], dont le véritable nom Irlandais est *Foelan*, n'appartient guère à notre diocèse que par le culte qu'on lui a toujours rendu à Péronne. Aussi ne donnerons-nous que quelques renseignements sommaires sur sa vie, pour ne nous occuper que de ce qui concerne ses reliques et sa liturgie.

Foillan, fils d'un roi d'Irlande, naquit dans l'hôtellerie du monastère de Clunaferte, situé dans le diocèse actuel de Tuam, et fut élevé en même temps que ses deux frères, Fursy et Ultan, par l'abbé Brendin qui avait offert une généreuse hospitalité à leurs parents exilés [2]; il embrassa la vie monastique sous la direction de son frère aîné, et, quand celui-ci partit pour la France, il resta chargé de l'administration de l'abbaye de Cnobbesburg, aujourd'hui Burgcastle, dans le comté de Suffolk. Après la mort de S. Fursy, il vint à son tour en France, évangélisa le diocèse de Cambrai et surtout les environs de Nivelle, où il résidait pour enseigner les lois de l'Évangile au monastère de sainte Gertrude. Un jour qu'il se rendait à l'abbaye de Fosses que dirigeait son frère Ultan, il fut assassiné par des voleurs, avec ses trois compagnons, près de Soignies, dans la forêt de Charbonnière en Hainaut [3]. On fixe cet événement au 31 octobre de l'an 655. Le 16 janvier de l'année suivante on découvrit les corps des quatre victimes, et, plus tard, sur cet emplacement, on bâtit un monastère dédié à S. Foillan, lequel a donné naissance au village de Rœux.

[1] *Foillanus*, *Foilanus*, *Folianus*, *Foyllanus*, *Fullanus*, *Fullianus*.— *Foelan*, *Faolan*, *Faalan*, *Foignan*, *Foignain*, *Fouillan*, *Foullian*, *Feillan*, *Follien*, *Foillain*, *Foislains*, *Foelan*, *Foylan*, *Fagnan*, *Freulain*. — Nous ne savons pourquoi Yepez lui donne le nom de Salone. — On compte une vingtaine de Saints de la grande Bretagne qui portent le nom de Foelan.

[2] Voir notre biographie de S. Fursy, tome II.

[3] Voir notre biographie de S. Ultan, tome III.

Nous n'avons pas à rechercher ici si Foillan fit le pèlerinage de Rome et fut investi de la dignité épiscopale [1]; mais nous devons nous inscrire en faux contre l'opinion propagée par Desmay [2] qui prétend que S. Foillan quitta l'Angleterre en même temps que S. Fursy, qu'il parcourut avec lui notre diocèse, l'accompagna dans une visite à l'abbaye de Corbie et dans son pèlerinage à Rome. Il est prouvé par les Actes de S. Fursy que S. Foillan et S. Ulton ne vinrent en France qu'après la mort de leur frère; nous ne reviendrons pas ici sur ce que nous avons dit ailleurs à ce sujet [3]. Ce dut être vers l'an 550 ou 551 que Foillan vint en France. Sa première démarche fut sans doute d'aller à Péronne prier sur le tombeau de son frère. Ce qui est certain, c'est qu'il assista à l'élévation du corps de S. Fursy que fit S. Eloi à Péronne en 554. Ce fait est mentionné par un écrivain du VII[e] siècle [4]. Le corps de S. Foillan fut inhumé au monastère de Nivelle, transféré bientôt après à l'abbaye de Fosses, sur le désir exprimé par S. Ultan. Pour soustraire ses reliques à la profanation des Normands, on les déposa, pendant près de cent ans, dans une grotte située près de Lustin, au diocèse de Namur; plus tard, en 1408, après un incendie qui dévora le monastère de Fosses, elles furent confiées pendant quelque temps à l'église Sainte-Vaudru, de Mons. (GHESQUIÈRE, *Act. SS. Belgii*, III).

Nous ignorons à quelle époque le prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville s'enrichit de reliques importantes de S. Foillan, dont il est fait mention dès le XIV[e] siècle. D'après le P. Ignace (*Hist. eccl. d'Abbeville*, p. 160), elles auraient été

[1] Cette opinion, consacrée par diverses liturgies, est admise par Baronius, Molanus, H. Ménard, Desmay; elle est rejetée par Mabillon et Le Cointe.

[2] *La vie de Saint-Fursy*, 3[e] édit. p. 140.

[3] Voir les articles consacrés à S. Fursy (t. II, p. 232.), à S. Ultan (t. III, p. 582) et à S. Algise (t. IV, p. 136).

[4] Vitæ S. Fursei, ap. BOLL. 16 janv. M. l'abbé De Cagny, (l'*Arrondissement de Péronne*, t. I. p. 18) s'est trompé en disant que S. Foillan fut préposé au monastère de Péronne.

données par un comte de Ponthieu. Selon une autre tradition, elles auraient été trouvées dans la rivière, près du pont au Scardon, par un teinturier. C'est pour cela que les maîtres teinturiers avaient la prérogative de porter dans les processions la châsse de S. Foillan. « Chaque année, dit M. Louandre, le jour de sa fête, les chefs de la corporation usaient de leur privilége et faisaient sonner par leurs garçons la grosse cloche du couvent ; ceux-ci recevaient des moines, en récompense, un muids de bière forte. » (*Hist. d'Abbeville*, II, 456.)

Le P. Ignace nous apprend qu'en 1492, sous le priorat de Pierre de Cézac, l'abbé de Corbie, Hugues de Cuillerel, transféra les reliques de S. Foillan dans une nouvelle châsse d'argent. Pierre de Cézac était en effet prieur de Saint-Pierre d'Abbeville en 1492, mais alors Hugues de Cuillerel était mort depuis trente ans, et l'abbaye de Corbie était gouvernée par Eustache le Quieux.

En 1646, le prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville donna trois ossements de S. Foillan au Chapitre de Saint-Fursy de Péronne et reçut en échange quelques reliques de S. Ultan. Les précieuses dépouilles envoyées d'Abbeville furent reçues solennellement à Péronne, le 5 mai, au chant des cantiques et au bruit de l'artillerie. Le 10 septembre suivant, elles furent déposées dans un buste d'argent donné par la confrérie des poissonniers, à la condition que cette corporation porterait le reliquaire, le jour de la procession du siége, et aussi le jour de S. Pierre-ès-Liens, où ils célébraient leur fête patronale à l'église de Saint-Quentin-Capelle (Eust. de Sachy, *Essai sur Péronne*, p. 298.— Gosselin, *Not. hist. sur Saint-Fursy de Péronne*, ch. II).— M. A. Danicourt, de Péronne, possède l'ancienne bannière des poissonniers où S. Foillan est représenté avec S. Pierre.

Des reliques de S. Foillan sont aujourd'hui conservées à l'église du Saint-Sépulcre d'Abbeville dans une caisse de chêne. Quelques autres reliques aux Ursulines d'Abbeville, au Sacré-Cœur d'Amiens, etc.

S. Foillan est représenté en costume épiscopal, tenant

une épée, pour indiquer son genre de mort. Dans une gravure conservée à la Bibl. Mazarine (*Iconogr. sancta*, n° 4,778), on voit à côté de lui deux de ses assassins. Le retable de l'église Saint-Pierre d'Abbeville (1349) était décoré de peintures représentant la légende de S. Foillan (IGNACE, p. 159). — Gravure de Wolfgang, dans l'*Annus mariano benedictinus*.

La fête de S. Foillan se célèbre à Péronne le 30 octobre, veille de sa mort. La *mémoire* que lui consacraient nos deux derniers bréviaires a disparu avec l'introduction de la liturgie romaine.

Pour plus amples renseignements sur la vie de S. Foillan, que nous n'avions pas à raconter, voyez ses Actes publiés par GHESQUIÈRE (*Acta sanctorum Belgii*, III, p. 1); le récit de l'invention de ses reliques dans les *Acta SS. Scotiæ de* COLGAN (t. I, p. 99.), le *Martyrologe* d'HUGUES MÉNARD, p. 900; et les *Vies de saint Fursy* publiées par DESMAY et MIGNON. — 31 oct.

FORTUNAT (S.). Reliques à la cathédrale, à Saint-Leu et aux Ursulines d'Amiens; au couvent de Davenescourt, à Morchain (statue-reliquaire), à Saint-Pierre de Roye; jadis, à Saint-Riquier. — Il y a plusieurs Saints de ce nom.

FRANÇOIS D'ASSISE (S.), instituteur de l'ordre des Frères-Mineurs ou Franciscains, des religieuses de Sainte-Claire et du tiers-ordre pour les laïques de l'un et l'autre sexe. Il est inscrit dans tous nos calendriers, depuis le missel de 1498. Une chapelle chorale de la cathédrale est sous son vocable.

Les Cordeliers de Péronne prétendaient que S. François d'Assise avait posé lui-même les fondements de leur couvent, mais ils avouaient ne pouvoir en fournir de preuves, parce que leurs archives avaient été brûlées en 1728. Eustache de Sachy (p. 380) n'en dit pas moins que le fait est vraisemblable : mais, s'il en était ainsi, pourquoi les

Annales de l'ordre séraphique n'auraient-elles point mentionné cette fondation, ne fût-ce qu'à titre de probabilité ?

Un des compagnons de S. François d'Assise fut enterré au couvent des cordeliers de Roye, *extra ecclesiam, coram ipsa janua*). Son nom est resté inconnu. Wading (*Ann. Minor.* ad ann. 1230, n° xi) qui écrivait en 1647 nous dit que de son temps l'inscription de cet antique tombeau était devenue illisible.

M. Pouy nous apprend qu'à Abbeville on donnait le surnom de saint Francois à un pauvre auvergnat d'une piété exemplaire, que son éloge fut prononcé dans l'église du Saint-Sépulcre le 29 avril 1732 et imprimé par Devérité.

On sait que les Franciscains de l'observance régulière furent appelés *cordeliers* en France, à cause de la corde qui leur sert de ceinture. La réforme dite des Récollets s'établit en France en 1584. Ce fut un amiénois, Pierre Decamps qui porta le premier en France l'habit des capucins, réforme originaire de Toscane. L'ordre des Clarisses se partagea en Urbanistes et en pauvres Clarisses de diverses branches.

Le tiers-ordre de S. François primitivement institué pour les personnes engagées dans le monde et même dans le mariage donna naissance plus tard à plusieurs congrégations de femmes : Sœurs grises, Pénitentes, Récolettines, Capucines, Annonciades, Sœurs de Saint-Julien, Minoresses, etc.

Voici quels étaient les couvents de Cordeliers de notre diocèse dépendant de la custodie de Vermandois : Abbeville (1229), Amiens (1244), Bouttencourt (1499), Doullens (1459), Mailly (1499), Moyencourt (transféré de Ham en en 1502), Péronne (1222), Roye (1222), Saint-Riquier. Il y avait des couvents de capucins à Abbeville (1599), à Amiens (1598), à Montdidier (1618), à Montreuil (1221), à Péronne (1618). Les Clarisses s'établirent à Amiens en 1442, à Péronne en 1482, et se reconstituèrent dans ces deux villes après la Révolution. Des religieuses du tiers-ordre de S. François (Sœurs grises) s'établirent à Abbe-

ville en 1456, à Amiens en 1382, à Doullens en 1448, à Grandvilliers en..... ? à Montdidier en 1495, à Montreuil en 1457, à Rue en 1488. Les Sœurs grises de Roye (1493) se réformèrent en couvent d'Annonciades (1623). Des religieuses du tiers-ordre, venues à Amiens en 1480, prirent le nom de filles de Saint-Julien parce qu'elles desservirent primitivement l'hôpital de ce nom.

A Abbeville et à Amiens, il y avait une confrérie du cordon de S. François. Dans cette dernière ville, les confrères se réunissaient aux Cordeliers, chaque troisième dimanche du mois, pour entendre un sermon suivi d'une procession. Le tiers-ordre a refleuri à Amiens quand fut fondé en 1852 un couvent de Franciscains, destiné à devenir le noviciat de la province de France et en même temps un établissement de missions. Le cardinal Wiseman, archevêque de Westminster, présida la cérémonie d'installation. On gagne dans leur église l'indulgence de la portioncule, ainsi que dans la chapelle des Clarisses.

Des religieuses Franciscaines dirigent à Corbie un couvent et un orphelinat, depuis 1867. A Amiens, d'autres religieuses, qui portent ce nom, vont soigner les malades à domicile et donnent aux pauvres des soins gratuits.

S. François d'Assise était le patron des tisserands.

Le chanoine François Trouvain, mort en 1748, fonda à la cathédrale une messe solennelle en l'honneur de son Patron.

Relique à Mailly ; jadis, aux Chartreux d'Abbeville (du cordon) et à la collégiale de Longpré.

Statues à la cathédrale (œuvre de Vimeu), aux couvents des Franciscains et des Clarisses d'Amiens, à Estrées-lès-Crécy, à Folleville (piscine et tombeau de François de Lannoy), à Saint-Pierre-de-Montdidier ; jadis, aux Jacobins et à Saint-Firmin-en-Castillon. — Tableaux à Notre-Dame-de-la-Chapelle d'Abbeville et à Huchenneville ; — peinture murale à la cathédrale (chapelle du Sacré-Cœur) ; — miniature d'un livre d'Heures de Corbie, XVe siècle, n° 200 ; — vitraux peints au collège de la Providence, à l'église des Franciscains, à Folleville, à Fontaine-sous-Montdidier, etc. — Une estampe de François de Poilly, trois gravures de

Claude Mellan représentent S. François. — M. Soulange-Tessier, d'Amiens, a lithographié, d'après L. Benouville, la mort de S. François.

Pierre Lefranc, cordelier, né à Amiens, alors qu'il était gardien du couvent de Reims (1673), fit graver sur marbre, en lettres d'or, sur le portail de son église : *Deo homini et beato Francisco, utrique crucifixo.* L'autorité ecclésiastique se scandalisa à bon droit de ce singulier rapprochement. Le P. Lefranc consentit à modifier ainsi son inscription : *Crucifixo Deo homini et sancto Francisco.* Il n'en soutint pas moins l'orthodoxie de sa première rédaction, ce qui donna occasion à l'abbé Thiers de composer une de ces dissertations dont il était si prodigue.

On voit encore aujourd'hui, rue des Sœurs grises, à l'entrée de l'ancien couvent de ce nom, les armes de l'ordre de S. François où figurent le bras nu du Christ et le bras vêtu de bure de S. François.

Une rue du faubourg de Noyon porte le nom de Saint-François. — 4 octobre.

FRANÇOIS DE BORGIA (S.). « Le 21 août 1672, dit Pagès (t. IV, p. 350), on fit dans l'église des Jésuites la cérémonie de la canonisation de S. François de Borgia ; la bourgeoisie estant sous les armes, portée dans les rues et les places par où devoit passer la procession. » — 10 octobre.

FRANÇOIS DE PAULE (S), instituteur des Minimes. Sa fête restituée aujourd'hui à sa véritable date (2 avril), comme dans le bréviaire de 1667, se célébrait le 10 mai dans ceux de 1746 et de 1840.

S. François de Paule, avec l'appui de Charles VIII, sollicita de Jean de Monchaux, receveur-général des finances en Picardie, la donation d'un terrain nommé *la manufacture*, situé au Marché aux bêtes, pour l'établissement d'un couvent de Minimes. Le maire et les échevins confirmèrent ce don le 31 juillet 1494. Mais cette demeure ayant paru insalubre, S. François envoya à Amiens le R.

P. Germain Rose pour trouver une autre habitation : il réussit dans sa mission. Louis de Hédouville, seigneur de Sandricourt, et sa femme, Françoise de Rouvroy de Saint-Simon, achetèrent pour les Minimes, en 1498, l'hôtel d'Epagny. L'église fut placée sous le vocable de Notre-Dame de l'Annonciation. Le couvent d'Abbeville (Notre-Dame de l'Assomption) fut le cinquième bâti du vivant du saint Patriarche. Il fut fondé en 1499 par les libéralités du chevalier André de Rambures, gouverneur du château d'Abbeville. Les Minimes s'établirent à Péronne (Sainte-Madeleine) en 1610, à Roye (Saint-François de Paule) en 1633. Ces quatre couvents dépendaient de la province de Paris.

Gabrielle Foucquart, née à Abbeville, fonda l'institut des RR. mères Minimes ou Minimesses, et prit en religion le nom de Gabrielle de Jésus-Maria. Le P. Ignace qui a longuement raconté sa vie l'a qualifiée de vénérable. Le couvent d'Abbeville fut fondé en 1621.

Nicolas Barré, religieux minime, né à Amiens, a institué des espèces d'écoles normales pour former des maîtres et des maîtresses d'école ; il fonda aussi les *écoles chrétiennes du Saint-Enfant-Jésus*. Enfin, c'est de lui que tire son origine la congrégation des Dames de Saint-Maur ou religieuses du Saint-Enfant-Jésus qui ont des maisons dans notre diocèse à Davenescourt, Ham et Montdidier. Lié avec le V. de la Salle, il ne fut point sans influence sur la fondation de l'institut des frères des écoles chrétiennes.

On conservait aux Minimes d'Amiens une partie du crâne de S. François de Paule, de sa ceinture et un bonnet qu'on exposait, non-seulement pendant l'octave de sa fête, mais aussi le dernier dimanche de chaque mois et le vendredi suivant. C'est sans doute ce même bonnet en laine tricotée qui se trouve aujourd'hui à la Visitation. C'est le père de l'abbé Mathon, chapelain des Carmélites d'Amiens, qui fit don de cette relique aux Minimes : il la tenait de Vincent Boistel, son beau-père, qui l'avait reçu d'Artus de Pernois, disciple de S. François de Paule (Postel, *Vie de M. Mathon*, p. 16). — Il y avait des fragments d'habits du même Saint aux Chartreux d'Abbeville, aux Minimes d'Abbeville et de

Roye, et à Port. Les Clarisses d'Amiens conservent un fragment de sa ceinture.

Blasset sculpta deux statues de S. François de Paule, l'une pour Saint-Firmin-le-Confesseur, l'autre pour les Minimes d'Abbeville. Chez eux et chez ceux d'Amiens il y avait un portrait peint d'après nature. On trouve quatre gravures de S. François dans l'œuvre de Cl. Mellan. — 2 avril.

FRANÇOIS RÉGIS (S.). En vertu d'un indult du 25 avril 1861, Mgr l'Evêque d'Amiens peut autoriser les ecclésiastiques de son diocèse qui lui en font la demande à célébrer, au 16 juin, la fête de S. François Régis (rite double).

Il existe à Amiens une Société de S. François-Régis pour la réhabilitation des mariages civils. Elle doit son origine à un legs de M. le chanoine Crémery, décédé à Nice en 1840, et son développement au zèle de feu M. Isidore Daveluy.

Petites reliques au couvent de la Sainte-Famille, à Saint-Acheul, etc.

FRANÇOIS DE SALES (S.), évêque de Genève, l'un des patrons des religieuses de la Visitation, figure dans nos bréviaires, à partir de celui de 1667. Il est le patron secondaire de la nouvelle église de Guillemont. Une chapelle fut fondée sous son vocable, à la cathédrale, en 1739, par Mlle de Domart.

L'œuvre de S. François de Sales, établie à Amiens en 1868, compte environ 4,000 membres dans notre diocèse. La réunion annuelle a lieu à la chapelle de la Visitation.

Les religieuses de Sainte-Marie célébrèrent avec grande pompe la fête de la Béatification, en avril 1662, et celle de la Canonisation, le 26 septembre 1666. Nous trouvons de nombreux détails sur ces deux cérémonies aux Archives départementales (carton de la Visitation) et dans deux opuscules intitulés : *Lettre d'une religieuse de la Visitation Sainte Marie au sujet de la pompeuse et magnifique cérémonie de la*

Béatification de B. François de Sales, etc., 1662, in-4°. — *Lettre sur les cérémonies de la Canonisation de saint François de Sales*, Paris, 1666, in-4°. Voici le résumé de ces divers documents.

Pour la cérémonie de la Béatification, la chapelle de la rue des Saintes-Maries fut somptueusement décorée d'après les plans d'un chanoine de la cathédrale. Sur le retable de l'autel, était peint de grandeur naturelle le bienheureux Fondateur. Une guirlande de perles, de rubis et de diamants entourait l'ostensoir qui dominait cette représentation. Une tribune fut élevée pour les musiciens qui devaient jouer de nombreux instruments tels que: épinettes, tuorbes, clavecin, violes, angéliques, etc. Des méreaux ou cartes d'entrée avaient été adressés aux principaux habitants de la ville. Le 20 avril, dès le matin, les religieuses envoyèrent saluer l'évêque et l'intendant, d'abord par douze violons, puis par six tambours, enfin par quatre trompettes. A neuf heures et demie, l'élite de la ville était rassemblée dans la chapelle. L'intendant, M. de Saint-Pouange, accompagné de six anges, se mit à genoux devant l'évêque pour lui présenter le bref de béatification qui fut lu à haute voix par l'archidiacre d'Amiens. La vénération des reliques du Bienheureux suivit la messe pontificale. Le panégyrique fut prononcé aux vêpres par l'évêque François Faure. Le soir, on fit partir une grande quantité de fusées volantes.

Les cérémonies de la canonisation n'eurent pas moins d'éclat. L'évêque avait ordonné que la fête en fut célébrée le dimanche 19 septembre (1666), par tout le diocèse, pour cette fois seulement sous le rite double majeur de première classe. La chapelle de la Visitation fut décorée de divers tableaux où étaient représentées plusieurs scènes de la vie de S. François. Les Dames d'Amiens avaient prêté leurs plus riches joyaux pour décorer l'autel. Cette cérémonie qui devait se prolonger pendant toute une octave fut attristée par le mauvais temps. Cette circonstance inspira les réflexions suivantes aux rédactrices de la circulaire, par rapport au chef de S. Jean-Baptiste que le Chapitre avait

amené processionnellement. « A la fin du sermon, il plut si prodigieusement que nous pensâmes en notre faveur que le chef du divin Précurseur, nous vouloit demeurer davantage et rendre à la maison de la Sainte-Vierge quelque chose du temps qu'elle avoit autrefois donné à la sienne. Tandis que nous nous flattions dans la douceur de ces pensées et que nous nous offrions de veiller la nuit auprès de ce sacré dépôt, Messieurs de la cathédrale prirent bien d'autres mesures : ils résolurent de souffrir l'incommodité du temps, plutôt que de ne pas emporter ce trésor inestimable; ainsi donc la multitude des eaux ne pouvant éteindre l'ardeur de leur zèle, ils nous ravirent cette précieuse relique sans se soucier de l'injure de la saison, et nous conduisîmes du cœur ce que nous ne pouvions plus contempler de l'œil. »

On conserve à la Visitation un os et du sang de S. François, sa calotte, un cordon de son chapeau (legs de Feydeau de Brou) et trois lettres autographes. Il y avait de plus à l'ancien couvent quelques parties du cœur, du foie, une éponge trempée dans son sang, des fragments de suaire, de vêtements épiscopaux et des cahiers autographes sur l'*interprétation mystique de l'échelle de Jacob*. La cathédrale possédait une petite châsse de S. François. Aujourd'hui, petites reliques à l'Hôtel-Dieu, au Séminaire, au Sacré-Cœur et à la Sainte-Famille ; à l'Hospice général d'Abbeville, à Andainville, à Corbie (du suaire).—A la Bibliothèque d'Amiens, dans une vitrine, on voit une lettre de S. François à Mme de Chantal. Un autographe du saint évêque a joué un certain rôle dans la fondation du couvent Amiénois en 1640. « Un événement miraculeux, dit le Dr Goze (*Rues d'Amiens*, IV, 87) aplanit toutes les difficultés qui en retardaient l'établissement. Un pieux ecclésiastique venant de Paris à Amiens, pour solliciter les magistrats, tomba gravement malade et fut promptement réduit à la dernière extrémité. On eut l'idée de lui poser sur le cœur une lettre de S. François de Sales, trouvée dans ses papiers ; à l'instant même il revint à lui, et il obtint en moins de vingt-quatre heures l'autorisation qu'il était venu solliciter. »

Statues : à la cathédrale (œuvre de Ponthieu, 1710), à la Visitation (péristyle de la chapelle), à Saint-Pierre de Montdidier, à Villers-Bretonneux. — Tableaux à la Visitation et dans la collection de feu l'abbé Dairaine (œuvre de l'Abbevillois Bommy). — Peintures murales à Notre-Dame (chapelle du Sacré-Cœur) et à la Visitation (coupole). — Portraits à l'Évêché et à la Visitation, à Fontaine-sous-Montdidier, à Guillemont. — L'église de Picquigny possède un médaillon en tapisserie, qui représente S. François de Sales, bénissant Jeanne de Chantal. On croit que c'est l'œuvre de Mme de Sévigné qui séjourna quelque temps au château de Picquigny — 29 janvier.

FRANÇOIS XAVIER (S.), apôtre des Indes, est inscrit dans nos bréviaires depuis l'épiscopat de F. Faure. Chaque année, du 2 au 12 mars, on fait à l'église Saint-Remi une retraite en l'honneur de S. François Xavier.

Reliques peu importantes à Saint-Acheul, à Pernois (dans un buste) ; jadis, au collége des Jésuites d'Amiens.

Statues à la chapelle de la Providence, à Hornoy ; jadis, au collége des Jésuites d'Amiens.

Tableaux à la cathédrale (œuvre de Fortis, 1788), à Dreuil-lès-Amiens.—Portrait au noviciat de Saint-Acheul (école espagnole). — Vitrail à Saint-Germain. — 2 décembre.

FRANÇOISE (Ste), veuve romaine. Vitrail à la chapelle sépulcrale de Molliens-Vidame. — 9 mars.

FRANCULE (Ste), Vierge. Voyez notre biographie de Ste Pusine, t. III, p. 335.

FRATERNE (S.), évêque d'Auxerre. Relique aux Carmélites d'Amiens. — 29 septembre.

FRÉGAUT (S.), prêtre. S. Frégaut ou Frédegaud (*Fredegaudus*) est honoré à Dorne, près d'Anvers. On conservait son corps à l'église des chanoinesses de Moutier-sur-Sambre.

Desmay, dans sa *Vie de S. Fursy*, en fait un irlandais, compagnon du futur Patron de Péronne, qui aurait avec lui évangélisé notre diocèse. D'autres le font venir en France avec S. Foillan, vers l'an 650.

Ses Actes en font, non pas un irlandais, mais un belge, et le bollandiste Guillaume Cuper pense qu'il faut s'en tenir à cette opinion.—17 juillet.

FRONT (S.), disciple de S. Pierre, vint apporter la foi dans le Périgord. Chassé de cette contrée par la persécution, il évangélisa successivement Bordeaux, Blaye, Saintes, Poitiers, Tours, le Maine, le Beauvaisis, le Soissonnais (Neuilly-Saint-Front), la Provence et Toulouse. Est-ce le souvenir de son passage qui a fait donner le nom de Domfront (*Domnus Frons*) à une localité dont il est le patron, sur les limites de l'Oise et de la Somme ? S'il en était ainsi, nous pourrions revendiquer ce Saint pour notre premier apôtre, puisque Domfront, ancienne paroisse du doyenné de Montdidier, faisait partie du diocèse d'Amiens avant le Concordat. On conserve dans l'église de cette paroisse un magnifique office noté de la fête du saint Patron, ms. du XVI[e] siècle, orné de neuf miniatures représentant sa vie. Le fondateur de l'Église de Périgueux est figuré à Domfront dans un beau vitrail du XVI[e] siècle. (Voir la *Vie de S. Front*, publiée en 1861, par M. l'abbé Pergot. —25 octobre.

FRUCTUEUX (S.). Relique à Saint-Leu et à Ramburelles. Il y a plusieurs Saints de ce nom.

FULGENCE (S.), évêque de Ruspe, en Afrique, ne figure que dans nos bréviaires de 1746 et de 1840 (2 janv.) — Relique au couvent de Davenescourt.— 1[er] janvier.

FUSQUE (Ste), vierge et martyre à Ravenne. Grosse relique à Saint-Jacques d'Amiens. — 13 février.

G

GABIN (S.), martyr. Relique aux Ursulines d'Amiens. — 19 février.

GABRIEL (S.), archange. Par un indult du 25 avril 1861, Monseigneur peut autoriser les ecclésiastiques de son diocèse à célébrer, le 18 mars, sous le rite double majeur, la fête de S. Gabriel.— Statue par M. Duthoit à Saint-Vulfran. — Verrière à Moreuil.

GAÉTAN DE THIENNE (S.), instituteur des Théatins. On célébrait solennellement sa fête, le 7 août, aux Augustins d'Amiens. — Verrière à Essertaux.

GAMALIEL (S.), juif de Jérusalem, est honoré d'une mémoire dans le missel amiénois de 1498.— 3 août.

GAUDENCE (S.). Relique aux Ursulines d'Abbeville. Il y a plusieurs Saints de ce nom.

GAUDENCE (Ste). Le catalogue des reliques de Saint-Martin de Picquigny mentionne : « Une châsse du corps de Ste Gaudence, dont le pape Clément IX a fait présent le 30 août 1668 à haute et puissante dame, Madame Elisabeth Le Féron, épouse de très-haut, très puissant seigneur, messire Charles d'Ailly, duc de Chaulnes, baron de Picquigny et patron-fondateur de cette église, gouverneur de Bretagne, estant pour la première fois en ambassade extraordinaire à Rome. » Nous supposons que c'était un corps trouvé dans les catacombes et non pas celui de Ste Gaudence vierge et martyre, inscrite au 30 août dans divers martyrologes.

GÉMINIEN (S.), martyr à Rome. Mémoire au 16 septembre dans un missel amiénois du XII[e] siècle.

GEMME (Ste), vierge et martyre, honorée à Saintes. Une chapelle lui était dédiée dans l'église collégiale de Nesle. — 20 juin.

GÉNÉREUX (S.). Reliques à la cathédrale et aux Ursulines d'Amiens. Il y a plusieurs Saints de ce nom.

GENÈS (S.), comédien martyr, est inscrit au 25 août dans un missel amiénois du XII[e] siècle.

GENET (S.), archevêque de Lyon, fut un des signataires du privilége accordé à l'abbaye de Corbie par Bertefride, évêque d'Amiens — 3 nov.

GENEVIÈVE (Ste), vierge, est inscrite dans tous nos bréviaires au 3 janvier. Elle est spécialement honorée à Thieulloy-l'Abbaye, à La Mirande, à Hédauville, à Assainvillers. Il y a pèlerinage dans ces deux dernières localités où on l'invoque contre les fièvres inflammatoires. Ste Geneviève est la patronne de Flaucourt, de Framerville et de Guémicourt. Une chapelle lui est dédiée près d'Equancourt. Se trouvaient jadis sous son vocable : l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, l'église des Filles de Sainte-Geneviève ou de la Providence, une chapelle du territoire d'Assainvillers, détruite vers 1680, dont la statue et le pèlerinage ont été transportés dans l'église paroissiale. On s'y rend pendant l'octave de la fête et le lundi de la Pentecôte.

Les Dames de la paroisse Saint-Nicolas, à Abbeville, formaient une confrérie sous le patronage de Ste Geneviève.

Deux dépendances, l'une d'Assainvillers, l'autre de Millencourt, portaient le nom de Sainte-Geneviève.

Reliques à la Cathédrale, aux Louvencourt et aux Ursulines d'Amiens, à Liancourt-Fosse, à Tilloy-lès-Conty

(dans une châsse) ; jadis, aux Chartreux d'Abbeville, aux Célestins d'Amiens, à Saint-Michel de Doullens.

Statues à Saint-Vulfran d'Abbeville, à Notre-Dam d'Amiens (provenant du couvent des Dames de la Providence), à Assainvillers, à Saint-Pierre de Montdidier (autel de la Sainte-Vierge), à Moreuil (chapelle castrale), à Saint-Riquier (chapelle de la Vierge), à Thieulloy-l'Abbaye, etc. — Estampes de Cl. Mellan et de J. F. Beauvarlet, graveurs abbevillois.

GENGOUL (S.), martyr, qu'on appelle aussi *Gengoulf*, *Gengulphe*, *Gengoult, Gendulfe*, *Jangon*, était fort honoré dans le Ponthieu. On l'invoquait pour la bonne union des ménages, parce qu'il fut assassiné par l'amant de sa femme. Une confrérie de Saint-Gengoul avait son siége à Saint-Paul d'Abbeville et y célébrait sa fête le 12 octobre. A Montreuil, c'est le 11 mai qu'on se rendait en pèlerinage à la chapelle de *Saint-Gengoult*, située sur la paroisse Saint-Josse. Cette dévotion a été transférée depuis dans une église du faubourg, en même temps que sa statue équestre. Le culte de ce Saint a persisté à Bernay.

Reliques à Saint-Vulfran ; jadis, à Saint-Riquier, à l'Hôtel-Dieu d'Abbeville, à Montreuil-sur-Mer (nuque). Cette dernière relique avait été obtenue, pour la chapelle de *Saint-Gengoult*, en 1671, du Chapitre de Toul, par le P. François Coupien, né à Montreuil, dominicain à Toul. Cette relique, m'écrivait M. Henneguier, fut brûlée en 1793, et remplacée depuis par une autre que Mgr Parisis donna à la chapelle actuelle.

Statues à Saint-Paul d'Abbeville, à Bernay, — dont une dépendance porte le nom de *Saint-Gandoulf*. — On voit à Saint-Vulfran un curieux groupe en pierre représentant un trait de la légende de S. Gengoul. Hrotswitha, religieuse saxonne du X[e] siècle, a composé un poëme latin sur cette dramatique histoire. Voici l'analyse du passage qui explique le groupe de Saint-Vulfran ; nous l'empruntons à un travail qu'a publié M. Elie Petit dans notre *Revue de l'Art chrétien* (t. XIII, p. 138). « Cédant aux vœux

du roi Pépin et de ses vassaux qui désirent pour maître un enfant de leur bien-aimé duc, Gangolfe épouse la belle Ganea. Mais un clerc la séduit : ils ne se donnent pas la peine de cacher leur adultère qui bientôt est connu de tous. Gangolfe lui-même en est instruit au retour d'une expédition guerrière. Sa charité refuse d'y croire : en tout cas, il ne veut pas divulguer la honte de sa femme par un jugement public et se dispose à lui pardonner. Il laisse ses guerriers retourner au château et gagne la fontaine miraculeuse. Il y trouve Ganea qui nie son crime avec hauteur. Alors Gangolfe lui ordonne de plonger sa main dans la source. Si elle en sort intacte, il la croira innocente. Ganea y plonge la main, mais le jugement de Dieu la condamne; dans cette eau froide, sa main est toute brûlée. Gangolfe convaincu chasse le clerc et relègue Ganea dans son château. » Le groupe de Saint-Vulfran a été l'objet d'une restauration bien inepte : on ne s'est point contenté de le badigeonner à l'huile, mais on avait placé à la ceinture de S. Gengoul un énorme pistolet. Hâtons-nous d'ajouter qu'on a fait disparaître ce ridicule anachronisme — 11 mai.

GEORGES (S.), martyr, est inscrit au 23 avril dans tous nos bréviaires. C'est le patron principal de Cérisy-Gailly, Hargicourt, Havernas, Mesnil-Saint-Georges, Villers-Bocage; et le patron secondaire de Saint-Vulfran, où les mariniers vont célébrer leur fête. C'était le vocable d'une paroisse d'Abbeville, de l'ancienne église des Clarisses d'Amiens, de la collégiale primitive de Roye et d'une confrérie de Péronne.

Des chapelles lui sont érigées à Applaincourt et à Gomiécourt, où on va l'invoquer pour les maladies dartreuses. Celles de Nesle et d'Hiermont n'existent plus.

Les Bollandistes ont publié, dans le tome III d'avril (pp. 149 et 150), une relation des miracles advenus au XIe siècle dans l'église Saint-Georges de Roye, qu'Herbert IV, comte de Vermandois, venait de richement doter. Ce récit contemporain, rédigé par un prêtre de cette collégiale, est

extrait d'un légendaire de l'église Saint-Florent, datant du XIII[e] ou XIV[e] siècle. Le copiste de cette époque surnomme *Auguste* le roi Philippe I[er] et désigne sous le nom d'Henri un comte de Vermandois, alors qu'aucun membre de cette famille n'a porté ce prénom [1]. « Il est probable, disent les continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France* (t. xv, p. 629) que l'original n'offrait ici que la lettre H, initiale de Herbert ou Héribert, ou peut-être de Hugues le Grand, frère de Philippe I[er], et que l'auteur, écrivant dans un temps où il n'y avait eu qu'un seul roi de France du nom de Philippe, n'y avait ajouté aucune sorte de surnom. Le copiste, qui vivait après Philippe II, aura sans doute ajouté ce nom d'Auguste et remplacé l'initiale H par le mot *Henri*; quoi qu'il en soit, l'auteur se déclare le contemporain, le témoin oculaire de quelques-uns des miracles qu'il raconte et qui sont antérieurs à l'an 1100. »

Nous partageons l'avis de l'écrivain que nous venons de citer, mais sans avoir le moindre doute qu'il s'agisse ici de Herbert, comte de Vermandois, qui mourut en 1081 et fut le bienfaiteur des églises de Roye. Les miracles que nous allons analyser se sont accomplis dans l'église Saint-Georges, près de Roye, monument du X[e] ou XI[e] siècle, que certains antiquaires ont voulu faire passer pour un temple romain [2].

Herbert, comte de Vermandois, venait d'enrichir de ses générosités l'église Saint-Georges de Roye, située non loin du château, sur la rive gauche de l'Avre. C'est dans cette église, qui avait alors d'étroites dimensions, que les plus riches et les plus nobles d'entre les Royens se faisaient inhumer, suivant en cela une coutume fort ancienne [3].

[1] Ea ergo tempestate qua Philippo *Augusto* gloriosi regis Henrici filio, regnum Franciæ suberat; *Henrico* Ottonis summæ prudentiæ viri filio, comite Viromandensium existente.

[2] J. Corblet, *Notice sur le prétendu temple romain d Saint-Georges-lès-Roye.*

[3] Nous croyons devoir reproduire ici ce texte du XI[e] siècle, très-précieux pour l'histoire de Roye : « Erat itaque non longe a castello ipso Roya villa quidem, in sinistra parte subter cur-

Les habitants des environs s'y rendaient les jours de fête et y assistaient même aux vigiles de la nuit. Les malades qui y allaient en pèlerinage s'y faisaient transporter dans leur lit, et, bien souvent, quand ils avaient été animés par un véritable esprit de foi, ils s'en retournaient guéris.

Cependant les Péronnais se montraient incrédules aux récits merveilleux qu'on faisait de ces cures surprenantes et dirent un jour qu'ils n'y croiraient que lorsqu'ils verraient marcher un nommé Hugues, paralytique, qui se rendait chaque année à Péronne et descendait chez le royen Manassès, surnommé *le Payen*. Cet Hugues était tellement perclus qu'il était obligé, pour se mouvoir, de se traîner comme un ver. A l'approche des fêtes de la Pentecôte, le pauvre infirme se trouvait dans une maison de campagne que Manassès possédait près de Roye. En voyant les nombreux pèlerins qui se rendaient alors à Saint-Georges, il conçut le projet de les imiter et se fit transporter dans une charrette : on le déposa près du sanctuaire et chacun s'empressa de prier pour lui. Au bout de quelques jours, S. Georges lui apparut en songe et lui ordonna de marcher, ce qu'il fit aussitôt. Le bruit de cette soudaine guérison se répandit bientôt à Roye, à Ham et à Péronne. Le clergé de ces villes, croix en tête, cierges en mains, accourut bientôt, avec une foule de fidèles, dans le célèbre sanctuaire. Hugues resta là quelque temps, prêtant son concours à l'agrandissement de l'église, portant tantôt des pierres et tantôt du ciment. Mais, plus tard, il se laissa aller à la débauche, retourna à la maison de Manassès, et, de concert avec les domestiques de son ami, se livra au brigandage. Un jour qu'il s'était rendu à *Tola* (St-Médard de Thoule ?), il fut frappé d'une nouvelle attaque de paralysie. Ses compagnons épouvantés reconnurent là un châtiment céleste : Hugues lui-même, se repentant de ses

rentis fluminis Amæ (probablement pour *Avræ*, l'Avre), S. Georgii vocabulo appellata. Ad hanc vero ecclesiam tunc temporis satis modicam et brevem, ditiores quique et nobiliores Royenses, quos contingeret mori, ex antiqua consuetudine sepeliendi deferebantur.

crimes, demanda à grands cris qu'on le portât à Saint-Georges où il recouvra bientôt l'usage de ses membres. Ce nouveau miracle fit encore grand bruit et, pour cette fois, les habitants de Péronne ne contestèrent plus la réalité des prodiges qui s'accomplissaient à Roye.

Il en fut de même des Hamois, incrédules également par rivalité de voisinage, quand ils eurent vu une paralytique de leur ville, complétement guérie, après qu'on l'eût portée à Saint-Georges.

Un enfant sourd-muet, anglais de naissance, qui demeurait près de Montdidier, chez Albéric de Blérenglise [1], se rendit vers ce temps-là à Saint-Georges. Après avoir passé une nuit dans l'église, il se prit soudain à parler, non point en anglais, mais en français. Quand il fut retourné dans la maison d'Albéric, chacun fut frappé de stupéfaction en l'entendant exprimer tous ses besoins par la parole et bénir Dieu de ses bienfaits.

Un gentilhomme, nommé Payen, seigneur de Capy, était complétement podagre ; il obtint également sa guérison dans l'église Saint-Georges.

Par suite d'une paralysie, Gerbert, clerc de l'église de Roye, était devenu inerte comme une souche. Éprouvant parfois d'atroces douleurs, il ne trouvait d'autre moyen de les soulager que de se faire lier avec des cordes sur son siége et à glisser des coins sous ses liens pour être plus étroitement comprimé. Au bout de trois ans de souffrances, il suivit le conseil de ses amis, en se faisant porter à Saint-Georges, et y fut radicalement guéri.

Nous ne trouvons rien dans ces récits qui puisse faire supposer que l'église Saint-Georges ait possédé des reliques de son Patron. Nous tenons à noter ce fait, parce qu'il

[1] M. Jean Darche, dans sa *Vie de S. Georges* (1866), a analysé ces miracles en multipliant, comme à plaisir, les bévues géographiques. Ainsi ce jeune sourd-muet, *genere Britannum*, devient « un enfant originaire de *Britanne*, pays environnant et demeurant à *Bleringles ;* » *Hamenses*, les Hamois, se trouve métamorphosé en un nom de femme, *Amense;* Saint-Georges est qualifié d'*église abbatiale*, etc.

est fort rare de voir un pèlerinage s'établir en faveur d'un Saint, dans un sanctuaire qui ne possède point de ses reliques.

La Picardie qui a fourni tant d'illustres hommes de guerre, devait naturellement avoir en grande vénération celui dont le nom était invoqué quand on était armé chevalier : *Au nom de Dieu, de S. Michel et de S. Georges, je te fais chevalier,* telle était la formule qui consacrait le récipiendaire.

Un de nos illustres compatriotes, Jacques de Mailly, déploya une telle bravoure dans la septième croisade que les Musulmans le surnommèrent le *Saint-Georges des chrétiens*.

Le nom de S. Georges fut invoqué bien tristement dans un douloureux épisode de notre histoire. Quand Charles le Téméraire entra à cheval dans l'église de Nesle, il s'écria à la vue des cadavres qui l'encombraient : *Saint-Georges ! veci belle boucherie, j'ai de bons bouchers !*

Le culte de S. Georges paraît avoir été surtout en honneur à Villers-Bocage, à Roye, à Abbeville, à Picquigny et à Cérisy-Gailly. Dans cette dernière localité, on portait en procession, au bout d'un bâton, la statue équestre du guerrier, et les paroissiens le bénissaient ou l'injuriaient selon que les gelées d'avril avaient ou non épargné les bourgeons de la vigne et des arbres fruitiers. M. Rigollot (*Essai sur une monnaie d'or de Saint-Martin aux Jumeaux*) voit dans cet irrévérencieux usage un souvenir des processions que faisaient les Romains en l'honneur du Dieu Rubigo.

Un office de Saint-Georges, à l'usage de la paroisse d'Abbeville, a été imprimé dans cette ville en 1674 et en 1705 ; à Paris, en 1749 ; à Amiens, en 1826. C'est l'œuvre liturgique de L.-A. Duval, curé de Saint-Georges d'Abbeville. Un autre petit office a été imprimé à l'usage de Villers-Bocage.

Angilbert, abbé de Saint-Riquier, rapporta de Rome, en l'an 800, quelques reliques de S. Georges qu'il mit dans une châsse d'or, ornée de pierres précieuses.

Wallon de Sarton, chanoine de Picquigny, rapporta de Constantinople, en 1296, en même temps que le chef de S.

Jean-Baptiste et celui de S. Georges, un bras de ce dernier Saint qu'il donna à l'église de Picquigny ; il en détacha un doigt qu'il offrit à l'église de Sarton et un autre fragment à celle de Beaufort.

Viseur, dans son *Histoire de S. Jean-Baptiste*, a dit, et beaucoup d'écrivains l'ont répété, que Wallon de Sarton, venant de Constantinople à Amiens, par Venise, avait donné le chef de S. Georges à l'abbaye de Marmoutiers. Du Cange fait remarquer que le chemin d'Italie à Amiens ne passe point par la Touraine, que l'abbaye de Marmoutiers n'a jamais possédé le chef de S. Georges, mais une partie de celui de S. Gorgon. Il s'agit assurément de Maresmoutier, prieuré de l'ordre de Cluny, près de Montdidier, qui était déjà ruiné au XVII[e] siècle. *(Traité du chef de S. Jean-Baptiste*, p. 123).

L'évêque Jean Avantage, en consacrant l'église des Clarisses d'Amiens, en 1445, plaça sous l'autel une relique de S. Georges. Ces Religieuses la donnèrent à leurs bienfaiteurs le chanoine Villeman et son frère. Ceux-ci en firent présent à l'église de Cérisy-Gailly. Une autre relique du même Saint (portion de doigt) fut trouvée en 1730 dans la maçonnerie d'autel d'une chapelle de Méricourt-sur-Somme, où elle avait été mise en 1346. Ces deux ossements furent enchâssés dans un buste de S. Georges par le chanoine Villeman et ils sont encore aujourd'hui vénérés à Cérisy-Gailly.

On conserve quelques autres reliques du même Saint aux Clarisses d'Amiens, à Saint-Riquier, à Picquigny et à Villers-Bocage (1865). D'anciens inventaires en signalent à la Cathédrale, à Saint-Germain, à l'abbaye de Saint-Jean et aux Cordeliers d'Amiens, aux Chartreux d'Abbeville, à la collégiale de Longpré, à Saint-André-au-Bois, etc.

Statues à Saint-Vulfran (œuvre de M. Duthoit), à Cérisy-Gailly (œuvre très-remarquable), à Villers-Bocage (groupe du XV[e] siècle). Il y avait, à l'abbaye de Corbie, une statue équestre, travail renommé d'orfévrerie. — L'église Saint-Georges d'Abbeville possédait une belle statue équestre de son Patron, en argent massif, que la corporation des matelots avait le privilége de porter à la procession extérieure

du 23 avril. En 1752, M. Michel Gaffé, lieutenant de maréchaussée de Picardie, réclama cet honneur pour ses archers. Le clergé essaya en vain d'apaiser ces prétentions rivales en portant la sainte image : une rixe sanglante s'engagea entre les matelots et les archers. Ce chef-d'œuvre d'orfévrerie, dont un anglais avait offert 40,000 livres, fut envoyé à la Monnaie et fondu en 1793. — Peinture murale de l'an 1600 à Cérisy-Gailly. — Verrières dans l'église de cette même localité et à la cathédrale d'Amiens où 32 médaillons représentent la légende du Saint : on y remarque le valeureux soldat se dépouillant de ses habits séculiers; son emprisonnement; son interrogatoire par le proconsul; le supplice du chevalet; le tenaillement; l'éventrement à coups de lance; le poison, devenu inoffensif, qu'avait préparé un magicien; le Saint attaché à une roue, lié par des entraves, enlacé dans les traits d'un cheval, plongé dans une cuve de plomb fondu et enfin décapité. Cette verrière a été transportée, en 1869, de la chapelle Saint-Jean-Baptiste dans celle du Sacré-Cœur. MM. Duval et Jourdain, en la décrivant (*Mém. des Ant. de Picardie*, t. XXII, p. 596), expliquent pourquoi les légendes de S. Jean-Baptiste et de S. Georges se trouvaient réunies dans la fenêtre centrale de la chapelle dédiée au Précurseur. La simultanéité de l'invention des chefs de S. Jean et de S. Georges, rapportés tous deux en Picardie par Wallon de Sarton, leur paraît, avec raison, la cause de cette association iconographique.

Ch. Le Vasseur, d'Abbeville, a gravé un saint Georges tuant un dragon, pastiche peint par Teniers dans le genre de Rubens.

S. Georges à cheval figurait sur le sceau du Chapitre de Saint-Georges de Roye ; M. le comte René de Belleval en possède un exemplaire.

Des dépendances de Nesles et de Roye portent le nom de *Saint-Georges*. — *Bois-Saint-Georges*, lieux dits des territoires d'Ablaincourt et de Marché-le-Pot. — *Mesnil-Saint-Georges*, annexe de Fontaine-sous-Montdidier. — Les duels judiciaires avaient lieu à Abbeville dans un emplacement qu'on appelait le *Camp de S. Georges*.

Un dicton picard nous avertit que

Georget, Market, Croiset, Urbanet
Sont de méchants guerchonets,

parce que le temps froid est funeste aux plantes les jours de S. Georges (23 avril), de S. Marc (25 avril), de l'invention de la Sainte-Croix (3 mai), et de S. Urbain (25 mai).

On dit encore :

A la Saint-Georges
Sème ton orge ;
A la Saint-Marc,
Il est trop tard.

GÉRARD (S.), abbé de Brogne, dans le comté de Namur, aurait réformé, d'après Meyer (*Annal. ad. ann.* 940), dix-huit abbayes, entre autres Saint-Riquier. Quelques écrivains modernes y ajoutent, sans aucunes preuves, le monastère du Mont-Saint-Quentin. Des documents positifs prouvent l'intervention de S. Gérard dans trois ou quatre abbayes : mais rien n'est certain pour les autres. En ce qui concerne Saint-Riquier, on sait que cette abbaye fut détruite par les Normands en 880 et qu'elle fut habitée par quelques chanoines et clecrs réguliers jusqu'à ce que Beauduin VI, comte de Flandre, lui eût rendu la vie monastique en 1065. On pourrait donc admettre tout au plus, comme le remarque le P. Byeus (*Acta Sanct.* t. II, oct. p. 283), que S. Gérard, qui vivait au commencement du Xe siècle, n'a pu réformer la règle des clercs qui ont séjourné à Centule pendant l'interrègne monastique.

GERMAIN (S.), évêque d'Auxerre, traversa la Picardie dans les deux voyages qu'il fit en Angleterre. Son biographe contemporain nous dit qu'il évangélisait partout les villes et les villages, et que les populations reconnaissantes perpétuaient le souvenir de son passage en érigeant des croix et des chapelles. Dom Grenier (*Introd.*, p. 292), en remarquant le grand nombre d'églises qui lui sont dé-

diées en Picardie, présume qu'on l'y regardait comme un autre S. Martin.

S. Germain est inscrit au 30 ou au 31 juillet dans tous nos bréviaires : on trouve de plus mémoire de sa translation, au 10 octobre, dans les bréviaires de 1528, de 1539 et de 1550.

S. Germain d'Auxerre est le patron de Rollot et de Vaire-sous-Corbie. — On conservait de ses reliques aux Chartreux d'Abbeville, aux Minimes d'Amiens, à Saint-Riquier, etc — Voir notre biographie de S. Germain d'Écosse, t. II, pp. 488, 489, 511.

GERMAIN (S.), évêque de Paris, est inscrit au 28 mai dans nos bréviaires jusques et y compris celui de 1550.

« L'église d'Argoules, dit D. Grenier, est dédiée à S. Germain de Paris et non à S. Germain d'Auxerre, puisque sa fête se fait le 28 mai. » Elle se célèbre aujourd'hui le 2 mai et reconnaît par conséquent pour patron S. Germain d'Écosse.

GERMAINE (Ste), vierge et martyre. Relique au Carmel d'Amiens. C'est probablement à elle qu'appartient aussi une relique de l'hôpital général d'Abbeville, attribuée à sainte *Germine*. — 1er octobre.

GERMAINE COUSIN (la B.), bergère de Pibrac. En vertu d'un indult du 25 avril 1861, Mgr l'Evêque d'Amiens peut autoriser les membres de son clergé à célébrer, le 15 juin, la fête de la B. Germaine Cousin. — Vitrail aux Ursulines d'Abbeville.

GERMER (S.), abbé de Flay, est fêté dans tous nos bréviaires, au 24 septembre, jusqu'à la réforme de G. de la Martonie, ainsi que dans le Propre de Saint-Valery. Un grand nombre d'ecclésiastiques de notre diocèse assistèrent à la translation de S. Germer qui se fit en 1132 à la cathédrale de Beauvais. — Une de ses reliques était vénérée à Saint-Pierre d'Abbeville.

GERTRUDE (Ste), abbesse de Nivelles, est honorée d'une mémoire dans nos anciens bréviaires, jusques et y compris celui de 1550.

Alors qu'Eggeburge était abbesse de Nivelles, une jeune aveugle-née du Vimeu, nommée Adelberge, vit lui apparaître une religieuse, vêtue de blanc, qui lui tint ce langage : « Rends-toi au monastère de Nivelles, près du tombeau de Ste Gertrude qui te fera jouir de la lumière du jour. Après trois apparitions semblables, la jeune fille entretint d'abord sa mère de cet événement, et ensuite un prêtre qui lui conseilla de se rendre à cet appel. Elle partit pour ce pèlerinage et s'arrêta à Leuze, en Hainaut, où Ste Gertrude lui apparut de nouveau pour l'engager à hâter son voyage. Arrivée à Nivelles, la jeune picarde se prosterna devant le tombeau de la Sainte, ressentit aussitôt de cuisantes douleurs, laissa échapper de ses yeux des larmes de sang, et, bientôt après, connut le bonheur de la vue. (Bolland., 17 mars. *Append.* I, p. 599).

Des religieuses de l'ordre de Ste Gertrude, appelées vulgairement *Béguines*, se consacrèrent, à Abbeville, aux soins des malades jusqu'en 1441.

Une relique de cette Sainte est vénérée à Cérisy-Gailly ; on en conservait jadis à Sainte-Austreberte de Montreuil et à la collégiale de Longpré. — On voit sa statuette à l'église de Fouencamps.

Nicolas Canteleu, né à Saint-Valery, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, a réimprimé en 1662 les *Révélations* de Ste Gertrude, sous ce titre : *Insinuationes pietatis seu vitæ Sanctæ Gertrudis.*

En ce qui concerne les rapports de Ste Gertrude avec S. Ultan, voir ce que nous en avons dit, tome III, page 584. — 17 mars.

GERVAIS et PROTAIS (SS.), frères martyrs, patrons du diocèse de Soissons. Nous ne faisons plus que simple mémoire de ces deux Saints que nous trouvons dans tous nos bréviaires (19 juin) en remontant jusqu'au XII[e] siècle. Ce sont les patrons d'Albert qui possédait un prieuré

bénédictin de leur nom, de Coulonvillers, de Querrieux, de Riencourt et de Sorel-le-Grand. Une dépendance d'Oneux porte le nom de Saint-Gervais.

A Querrieux, relique très-vénérée de S. Gervais; à Corbie, os de S. Protais. Jadis, reliques des deux Saints aux Chartreux d'Abbeville, à Saint-Germain d'Amiens, à Saint-Riquier, etc.

Statues des deux Saints à Querrieux et à Riencourt. — Miniature de S. Gervais dans un collectionnaire de Corbie, XVe siècle (n° 139).

GERVIN (le B.), abbé d'Oldembourg. Molanus (*Nat. sanct. Belgii*, 17 avril) nous dit qu'après avoir séjourné à l'abbaye de Saint-Winoc de Bergues et fait un voyage à Bari, il vécut quelque temps en reclus dans la forêt de l'abbé de Corbie : *Habitavit in silva abbatis corbeiensis*. Nous croyons qu'il s'agit ici de la nouvelle Corbie de Saxe et non point de notre Corbie, où ce Bienheureux n'a laissé aucun souvenir. — 17 avril.

GÉRY (S.), évêque de Cambrai, est le patron de Brie et de Coigneux. C'était aussi le patron de Santin, ancienne cure qui n'est plus aujourd'hui qu'une ferme dépendant de Mons-en-Chaussée. — 11 août.

GHISLAIN (S.), abbé. S. Paulin, patriarche d'Aquilée, donna de ses reliques à l'abbaye de Saint-Riquier. — 9 octobre.

GILDARD ou GODARD (S.), évêque de Rouen, est patron de Vaux-sous-Corbie. — 8 juin.

GILLES (S.), abbé. Nous trouvons sa mémoire au 1er septembre dans tous nos calendriers liturgiques, sauf dans un bréviaire du XIVe siècle (n° 113). C'est le patron d'églises paroissiales à Abbeville, Aizecourt-le-Bas, Béhencourt, Forceville, Fransures, Fréchencourt, Fresneville, Le Cardonnois, Martinsart, Montauban, Roye, et à

Grandvilliers, chef-lieu d'un ancien doyenné amiénois. Étaient jadis sous son vocable : l'église de Vraignes, la chapelle castrale de Ronsoy, une chapelle de Carrépuits.

Le culte de S. Gilles était fort antique à l'abbaye du Mont-Saint-Quentin. Voici ce que nous lisons dans les Actes de S. Geoffroy (lib. I, n° 9) : Un moine, nommé Richard, se préparait, la nuit de Noël, à offrir le saint-sacrifice dans l'oratoire dédié à S. Gilles. Obligé de s'absenter, pour aller chanter la sixième leçon des matines, il laisse par mégarde un cierge allumé près des linges sacrés qu'il avait apprêtés. A son retour, il trouve l'autel en feu, mais les linges du calice avaient été respectés par la flamme. De nombreux témoins constatèrent ce miracle qui fut attribué à la protection de S. Gilles. Cet oratoire ayant été détruit pour l'agrandissement des dortoirs, les reliques de S. Gilles furent transférées dans l'église abbatiale.

Les archers de Péronne avaient placé leur compagnie sous le double patronage de S. Gilles et de Ste Radegonde. Un article de leurs statuts condamnait à une amende de trois deniers « à appliquer au service de S. Gilles, les compagnons archers qui jureront et blasphémeront Dieu. »

A Roye, on conduit les enfants à l'église de Saint-Gilles pour les préserver de la peur. Jadis on se rendait du Santerre et du Vermandois à la fontaine Saint-Gilles de Cangy qui paraît avoir été, au VIIe siècle, un centre de ces pratiques superstitieuses, d'origine druidique, contre lesquelles protesta S. Eloi. (Cf. SANTERRE, *Pèlerinages aux fontaines)*.

Divers *Offices de S. Gilles* ont été imprimés à l'usage des paroisses de ce nom, d'Abbeville (1689 et 1828) et de Roye. L'office abbevillois contient trois hymnes de Santeul à qui l'on attribue aussi la prose de la Messe.

Lieux dits : *Buisson Saint-Gilles*, sur le territoire de Montauban. — *Vallée-Saint-Gilles*, sur celui de Mesnil-Martinsart. — *Champ-Saint-Gilles*, dépendance de Le Cardonnois. Des rues ou des faubourgs portent le nom de Saint-Gilles à Abbeville, à Guibermesnil, à Nesle, à Roye.

Reliques à Saint-Gilles d'Abbeville ; jadis, aux Chartreux

de cette ville, à la collégiale de Longpré (chef donné par Alléaume de Fontaine), à Saint-Riquier, etc.

Statues à Saint-Gilles de Roye et à Saint-Gilles d'Abbeville (portail, avec sculptures représentant quelques traits de la vie du Patron). — A Saint-Gilles d'Abbeville, peintures murales exécutées par M. l'abbé Dergny. — Verrières à Saint-Gilles de Roye, à Saint-Gilles d'Abbeville (apaisant une tempête, guérissant un démoniaque, blessé par des chasseurs, etc.), à la cathédrale d'Amiens (32 médailles à la chapelle du Sacré-Cœur : guérison de divers malades; délivrance d'un possédé; apaisement d'une tempête; le Saint se faisant disciple de S. Césaire; son séjour dans le désert; la biche qui lui apporte sa nourriture; S. Gilles blessé par la flèche d'un roi qui chasse; le roi demandant pardon de sa faute involontaire, obtenant l'absolution de ses crimes; les portes données par le pape, abordant au monastère de Saint-Gilles; la mort et le triomphe du Saint, etc.)

Un dicton picard nous dit :

Al' Saint-Gilles, Saint-Leu
El' lampe à ch' cleu

parce qu'à cette époque (1er sept.) les ouvriers de la campagne suspendent leur *créchet* à un clou, pour commencer les veillées.

GILLES DE ROYE, abbé de Royaumont. — Un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine (n° 2872), intitulé : *Chronologie religieuse du diocèse de Beauvais*, qualifie de *Bienheureux* Ægidius de Roya ou Gilles de Roye, abbé de Royaumont, l'abréviateur de la *Chronique générale* de Jean Brandon. Nous avons dû renoncer à faire figurer notre compatriote dans cette galerie hagiographique, quand nous eûmes constaté que les auteurs Cisterciens, entre autres Henriquez et Chalemot, n'ont inscrit Gilles de Roye dans leurs Ménologes qu'à titre de personnage éminemment pieux.

GOBAIN (S.), prêtre et martyr. S. Gobain, que Desmay [1], métamorphose en *Lobanus*, fut un des nombreux disciples de S. Fursy. Il vint en France, avec divers compagnons, dans la seconde moitié du VII[e] siècle. Il se fixa dans la forêt de *Voas*, sur une colline nommée *le Mont Érème*, y bâtit un ermitage et évangélisa les environs. Des barbares, hostiles à ses prédications, lui tranchèrent la tête le 20 juin 670, dans cette retraite qu'illustrèrent bientôt les miracles de son tombeau et qui devint le bourg de Saint-Gobain.

On lit dans les Actes de S. Algise que S. Gobain fut du nombre des missionnaires qui accompagnèrent S. Fursy dans son voyage en France. Ce fait est démenti par les Actes de S. Fursy, beaucoup plus croyables, que rédigea un écrivain anonyme du VII[e] siècle. Il y est dit que S. Fursy, avant de quitter l'Angleterre, confia l'administration de son monastère de Cnobbesburg à son frère Foillan, que devaient aider les deux prêtres Gobain et Tibulle.

Les Actes de S. Gobain, qui sont très-contestables sur divers points, nous disent que ce zélé missionnaire, avec onze autres compagnons, se rendit à Corbie aussitôt son arrivée en France, qu'il y fut cordialement traité pendant trois jours et que c'est là que les douze prêtres irlandais firent choix du pays que chacun devait évangéliser. Si on admet la réalité de ce voyage, il faudrait le reculer longtemps après la mort de S. Fursy (650), puisque l'abbaye de Corbie ne fut guère peuplée qu'en 662.

Thomas Dempster (*De Scriptor. Scotiæ*, l. VII.) nous apprend qu'on célébrait jadis la fête de S. Gobain à Péronne le 3 novembre, et qu'on y conservait une de ses lettres à S. Fursy dont il écrivit la Vie. Ne serait-ce pas cette même Vie, dont on ne dit point l'auteur, que quelques détails prouvent avoir été écrite en 665, et qui a été publiée par Bolland et Mabillon? — 20 juin.

GODELEINE ou GODELIÈVE (Ste). Sa vie a été écrite

[1] *La vie de S. Fursy*, p. 140, 3[e] édition.

par Dreux, évêque de Térouanne, né à Amiens, au commencement du XI[e] siècle. — 6 juillet.

GONÉE. J.-B. de Sachy, dans son *Histoire des évesques d'Amiens*, p. 57, range au nombre des pontifes qui assistèrent à la dédicace de l'abbaye de Corbie, *S. Gonée, évêque de Laon, en Picardie.* Il n'y a jamais eu de prélat de ce nom à Laon. C'est une confusion faite avec S. Genest, archevêque de Lyon.

GORDIEN (S.) et S. ÉPIMAQUE, martyrs à Rome, sont inscrits au 10 mai dans nos bréviaires d'où les effaça la réforme de M. de la Motte.

GORGON (S.), martyr à Nicomédie, a une mémoire, au 9 septembre, dans nos bréviaires amiénois, jusques et y compris celui de 1667. Jadis, reliques aux Moraucourt et aux Célestins d'Amiens.

GRAND (S.), martyr. Une relique est conservée sous ce nom à Saint-Jacques d'Amiens. Nous supposons qu'elle est de S. Grane *(Granus)*, martyr à Alexandrie.—10 avril.

GRÉE. C'est l'abréviation du nom de Ste Segrée, mère de S. Léger. Le village de Sainte-Segrée, dans le doyenné de Poix est désigné sous le nom de *Sainte-Grée* dans le pouillé de 1301. Voilà ce qui a probablement induit quelques hagiographes en erreur, entre autres Châtelain qui inscrit dans son martyrologe, p. 787 « S. Grée, honoré au diocèse d'Amiens. » Il existe, près du Bernard (Vendée), une fontaine et un pèlerinage de S. Grée, dont on ignore la vie. L'indication fautive de Châtelain a fait imaginer à tort à quelques personnes du diocèse de Luçon que ce pouvait être un ermite originaire du diocèse d'Amiens.

GRÉGOIRE-LE-GRAND (S.), pape et docteur de l'Église, est inscrit au 12 mars dans tous nos bréviaires, sauf

celui de 1746 où sa fête est rejetée au 3 septembre, jour de l'ordination du Pontife. Les églises de Grébaumesnil et de Vauchelles-lès-Authies sont sous son vocable; c'était jadis le patron du collége d'Abbeville où l'on prononçait son panégyrique en latin.

Une dépendance d'Eppeville, près de Ham, porte le nom de Saint-Grégoire, ainsi qu'une fontaine de cette localité.

Reliques à Saint-Vulfran et aux Ursulines d'Abbeville, à Longpré-les-Corps-Saints, au Mont-Saint-Quentin; jadis, aux Chartreux d'Abbeville, à l'abbaye de Bertaucourt (fragment de linceul) et à Saint-Riquier.

Dom Hugues Ménard, pour éditer le sacramentaire de S. Grégoire se servit d'un exemplaire conservé alors à l'abbaye de Corbie, lequel avait été écrit vers l'an 853 par ordre d'Hilmerade, évêque d'Amiens, de la main de Rodrade, prêtre du diocèse. Le *Journal de la Somme*, n° du 3 février 1821, nous apprend que ce précieux manuscrit fut vendu en 1794, qu'il passa successivement entre les mains d'un relieur d'Amiens, de Mgr Demandolx, de M. de S... d'Amiens, et qu'il se trouvait en 1821 entre les mains d'un particulier d'Abbeville. Nous nous unissons à M. l'abbé Roze (*Picardie*, XV, p. 577) pour demander à ce que des recherches soient faites afin de retrouver ce trésor inestimable.—Statue à Rue.— Plusieurs tableaux dans la chapelle du séminaire d'Amiens.—Fresque à l'église de Moislain (1782). — Gravure de Cl. Mellan.

Nous ignorons quelle peut être l'origine de ce dicton picard:

Os povons remercier S. Grégoire,
Os avons du mau, os n'aurons croire.

GRÉGOIRE DE NAZIANZE (S.), surnommé *le théologien*, a sa fête dans nos bréviaires de 1667, de 1746 et de 1840. — 9 mai.

GRÉGOIRE THAUMATURGE (S.), évêque de Néocé-

sarée, est inscrit au 17 novembre dans nos bréviaires de 1667, 1746 et 1840.

GUDUVAL ou GUDWAL (S.), évêque de Saint-Malo. L'auteur de sa Vie, écrivain anonyme du XII[e] siècle, nous raconte que la crainte des Normands fit transférer ses reliques d'abord à Yèvres-le-Châtel, en Gâtinais, et ensuite à Montreuil-sur-Mer; que, dans cette dernière ville de notre ancien diocèse, on ne leur rendit point les honneurs qu'elles méritaient, et qu'Arnoul-le-Vieux, comte de Flandre, se décida à les faire transférer à l'abbaye de Blandin, près de Gand. S. Gérard, abbé de Brogne, qui avait récemment rétabli les Bénédictins dans ce monastère longtemps ruiné, fut chargé par Arnoul d'opérer cette translation qui eut lieu le 3 décembre 954 ou 955, et non pas en 959, comme le disent Meyer et d'autres historiens.

L'auteur anonyme d'un sermon sur cette translation nous fournit quelques autres détails. Un voleur anglais, nommé Électe, parvint à s'emparer du corps de S. Bertulfe de Renty que possédait Boulogne et de celui de S. Guduval, avec l'intention de les vendre à Athelstan, roi des Anglo-Saxons. Il les tint cachés pendant un certain temps à Audinghem, ou à Terre-d'Oye, selon d'autres. Vicfrid, évêque de Boulogne, informé du fait, fit arrêter le voleur et transporta les reliques dans son église. Mais le comte de Flandre ordonna bientôt qu'on les apportât à Gand, le centre de ses états, où il avait déjà réuni les corps de S. Wandrille, de S. Ansbert et de S. Wulfran. (BOLL. t. I jun. p. 742 et t. II oct. p. 274.)

M. H. de Rosny (*Histoire du Boulonnais*, t. I, p. 422) tire de ces détails une conclusion importante: c'est qu'Arnoul, « en réunissant tous ces corps dans sa grande ville de Flandre, donnait la preuve de la différence qu'il mettait lui-même entre ses états héréditaires et le territoire conquis, bien éloigné de se considérer comme le maître définitif et assuré du Boulonnais. » — 6 juin.

GUIGUES (le B.), prieur de la Grande Chartreuse. (Voir t. II, p. 117.)

GUILLAUME (S.), abbé de Breteuil, mort en 1130, assista à plusieurs synodes d'Amiens et prêta à S. Geoffroy le concours de son zèle et de ses lumières. — 14 juillet.

GUILLAUME FIRMAT (S.), solitaire. Hugues III d'Amiens, archevêque de Rouen, présida à Mortain la translation de ses reliques. — 24 mai.

GUILLAUME LONGUE-ÉPÉE, duc de Normandie, fut assassiné près de Picquigny, en 942, à l'issue d'une conférence qu'il avait eue avec Arnoul-le-Vieux, comte de Flandre. Il est qualifié de *Saint* par les martyrologes de Bucelin et de Du Saussay, de *Bienheureux* par celui de Hugues Ménard. Guillaume avait l'intention de se faire moine à l'abbaye de Jumiéges : c'est pourquoi quelques hagiographes bénédictins l'ont inséré dans leurs catalogues, au 17 décembre. Nous ne pouvons suivre leur sentiment au sujet de cette singulière canonisation. Nous ne voyons aucun caractère de sainteté dans la vie de ce rude guerrier, et la tradition normande ne s'est point méprise sur ce point. Ce n'est pas assurément dans le sens liturgique que Dudon de Saint-Quentin a qualifié Guillaume de martyr et que Guillaume de Jumiéges *(Hist. Norm.* c. I.) en a tracé cet éloge : « Piissimo atque beatissimo duci Guillelmo inter electos Dei, *ut credimus*, translato, filius erat Richardus, etc. »

GUINGALOIS ou GUIGNOLÉ (S.). Voyez WALOIS.

GUY ou VIT (S.), S. MODESTE et Ste CRESCENCE, martyrisés en Lucanie. Sur la question controversée de leurs reliques à la nouvelle Corbie de Saxe, voir BOLLAND. XV *junii;* MABILLON, *Act. Sanct.*, t. V, p. 323; PERTZ, *Monum. Germanica*, t. II et V; Ph. JAFFÉ, *Biblioth. rer. Germanic.*, t. I. La fête de ces trois Saints est marquée au 15 juin dans tous les anciens bréviaires de Corbie et dans ceux d'Amiens, jusqu'à la réforme liturgique de M. de la Motte. Ils sont patrons de Ligny-sur-Canche que le Concordat a détaché de notre diocèse en faveur de l'évêché d'Arras.

Reliques de S. Guy à Saint-Paul et aux Ursulines d'Abbeville, au Carmel d'Amiens; jadis, aux abbayes de Saint-Riquier et de Corbie. Comme il y a plusieurs Saints du nom de Modeste, nous ne savons auquel appartiennent les reliques insuffisamment désignées qui se trouvent aux Clarisses et aux Louvencourt d'Amiens, à l'hospice de Roye, etc.

H

HAYMON, comte de Ponthieu, dont nous avons parlé dans nos biographies de S. Fursy et de S. Josse, a été qualifié à tort de *saint* par Arn. de Raysse (*Hierogazophilacum*, p. 195), et de *Bienheureux* par le P. Ignace (*Hist. des Mayeurs d'Abbeville*, p. 26). Une sorte de vénération naturelle fit conserver son chef à l'abbaye de Dommartin; plus tard on aura considéré ce crâne comme une relique : aussi lisons-nous dans un ancien inventaire de ce monastère : *Magnam partem calvariæ S. Haymonis, comitis Pontivensis.* Ce crâne se trouve aujourd'hui à l'église d'Oignies (Pas-de-Calais).

On conserve à Saint-Riquier, dans la châsse de Saint-Mauguile, un os de la hanche de S. Hain. Le manuscrit de D. Cotron nous renseigne sur l'origine de cette prétendue relique : « Eodem anno (1672), die 5 nov., R. P. Antonius Boudon (de l'abbaye de Valloires) nobis dimisit majorem partem ilii sancti Haini, confessoris et comitis Pontivi quæ furto a quodam sublata fuerat, et uni ex nostris tradita fuerat isti monasterio restituenda, ut patet ex carta authentica de hoc edita (lib. x, c. 3). » Il n'y a jamais eu de saint, ni de comte de Ponthieu qui ait porté ce nom de *Hainus*. Nous supposons que l'authentique en question était devenue illisible et qu'on a lu *Haini* pour *Haimoni*. Puisqu'on a conservé le chef de ce comte de Ponthieu à

Dommartin, il n'y a rien d'étonnant qu'on aie aussi gardé de lui un autre ossement à Saint-Riquier et que plus tard on aie perdu le souvenir du personnage auquel il appartenait.

Haymon avait été inhumé à Saint-Josse-sur-Mer, où l'on ne paraît point avoir eu pour lui le même genre de vénération. C'est ce que nous inférons du procès-verbal suivant cité par D. Grenier (tome CLXXII, n° 4, f° 206) :

« L'an mil sept cent soixante et trois, le 5e jour d'octo- « bre, nous, soussignés, prieur et religieux de l'abbaye « royale de Saint-Josse-sur-Mer, ordre de S. Benoît, con- « grégation de S. Maur, certifions à tous ceux qu'il appar- « tiendrait (*sic*), que l'an mil sept cent soixante et un, pro- « cédant à la démolition de l'ancien chœur de cette ab- « baye, nous aurions trouvé dans l'épaisseur du mur de la « croisée septentrionale, des ossements auxquels étaient « jointe une inscription ancienne portant ces mots : Des « os du duc Haymon » ; lesquels ossements nous aurions « aujourd'hui replacés et mis dans l'épaisseur du mur du « nouveau chœur, au-dessous de la quatrième croisée, à « main droite en entrant dans ledit chœur. En foi de quoi « nous avons dressé le procès-verbal, pour servir et va- « loir ce que de raison, les jour et an que dessus. Signé « Fr. Vincent Boskillon, prieur ; Fr. Louis Lugon, céle- « rier ; Fr. J. Ed. B. Fournier, procureur. »

Un vieux légendaire, que cite M. de Kerdanet dans son édition des *Vies des Saints de Bretagne*, d'Albert-le-Grand, dit au sujet du duc de Ponthieu : « Les successeurs d'Haymon ont duré jusques en 1510, que leur nom s'est esteint, et est entré par alliance, en celuy du seigneur de Boufflers, l'une des plus anciennes races de noblesse illustre qui soit en Picardie. »

HÉLÈNE (Ste), mère de Constantin. Il existait jadis à Proyart un couvent de Sainte-Hélène, dont le souvenir n'est attesté que par une vague tradition. L'abbaye de Corbie possédait un doigt de cette Sainte, nous dit D. Cocquelin. On conserve à la bibliothèque d'Amiens (cabinet de l'Escalopier)

1° des étoffes qui enveloppaient le corps de Ste Hélène, trouvées dans sa châsse à l'église Saint-Leu de Paris; 2° un fragment d'étoffe qui était dans l'intérieur du corps de Ste Hélène, lors de l'ouverture de sa châsse en 1849.

Statues à Saint-Riquier (contrefort du portail et chapelle de S. Angilbert).— Ancien vitrail à Assevillers.— 18 août.

HÉLIADE (Ste), abbesse à Trèves. La partie de son bras, que l'on conserve au Saint-Sépulcre d'Abbeville, provient de l'ancien couvent des Franciscains.

HÉLIEN ou HILIER (S.), martyr à Jersey. Il y avait jadis, à Dreuil-lès-Airaines, une chapelle dédiée à S. Hélien, où l'on portait les enfants attaqués de langueur. On les baignait dans des cuves disposées dans une maison voisine. (Ms. 514 de la Bibliothèque d'Amiens, f° 110.) C'est le souvenir de cette chapelle qui est l'origine du lieu-dit *Saint-Hélie*. Il n'est pas étonnant que S. Hélien ait eu un culte dans notre diocèse, puisqu'il le traversa en se rendant de Tongres, son pays natal, à Nanteuil (diocèse de Coutances), pour consulter S. Marcoul. L'auteur de sa Vie nous raconte qu'arrivé dans le Ponthieu, sur le bord de la Canche, le démon lui apparut pour le détourner de ce voyage et l'engager à jouir de son patrimoine au lieu d'embrasser la pauvreté volontaire. Il y avait en cet endroit une fontaine dont les eaux donnaient la fièvre. S. Hélien l'assainit miraculeusement en y jetant, en forme de croix, du sel qu'il avait béni. Cette fontaine prit dès lors le nom de *Fons sancti Helerii*. (BOLLAND., 16 juillet, p. 151).

HÉLIODORE (S.), martyr. Reliques à Saint-Riquier. Il y a plusieurs martyrs de ce nom.

HENRI (S.), empereur d'Allemagne, figure dans une verrière d'Allaines. A l'église Saint-Vulfran, dans le bas-relief consacré à la mémoire de M. Michel, on voit son

patron, S. Henri, le présenter à la sainte Vierge. — 15 juillet.

HERMÈS (S.), martyr à Rome, est honoré d'une mémoire au 28 août dans un missel amiénois du XII[e] siècle, dans ceux de 1498 et de 1530, et dans le bréviaire de 1667. — Reliques à Saint-Vulfran, à Saint-Charles et aux Ursulines d'Amiens.

HERVÉ (S.), exorciste. Statue à la chapelle castrale de Moreuil. — 17 juin.

HILAIRE (S.), évêque de Poitiers, docteur de l'Église, est inscrit au 13 janvier dans un missel du XII[e] siècle, au 14 dans le bréviaire de 1667, au 15 dans ceux de 1746 et de 1840, au 19 dans le Propre actuel. C'est le patron principal ou secondaire de Balatre, Bouvaincourt, Buire-sous-Corbie, Contay, Hem-Monacu (où l'on va invoquer S. Hilaire contre les maux de reins), Heudicourt, Méricourt-l'Abbé, Saint-Hilaire près de Lanches, Suzanne et Treux.

Lieux dits : *Saint-Hilaire*, annexe de la commune de Lanches ; *Borne-Saint-Hilaire*, sur le terroir de Roiglise ; *Ile-Saint-Hilaire*, dépendance de Bouvaincourt. — Reliques aux Ursulines d'Amiens, à Saint-Pierre de Corbie ; jadis, à Saint-Riquier.

Le cardinal D. Pitra a publié, dans le *Spicilegium Solesmense*, une œuvre inédite qu'il attribue à S. Hilaire, et qu'il a trouvée dans un manuscrit de la Bibliothèque d'Amiens. D'après quelques autres savants, ce serait une traduction latine de Théodore de Mopsueste.

Statuettes de S. Hilaire : à Sains (tenant les emblèmes de la Sainte-Trinité), à Caix (chaire de 1678). — 14 janvier.

HILAIRE (S.), évêque d'Arles, est fêté au 5 mai dans nos bréviaires de 1528, de 1539 et de 1550.

HILARIN (S.), martyr, figure dans nos calendriers liturgiques des XV[e] et XVI[e] siècle. — 16 juillet.

HILARION (S.), abbé en Palestine, est inscrit au 21 octobre dans tous les bréviaires amiénois.

HIPPOLYTE (S.), prêtre et martyr à Ostie, inscrit dans tous nos bréviaires au 13 août, n'a plus aujourd'hui qu'une simple mémoire. Une chapelle, qui lui était consacrée dans l'église Saint-Germain, était le siége d'une confrérie. Il y a encore dans cette paroisse quelque vestige de l'ancien concours de dévotion envers S. Hippolyte, que rappelle un vitrail moderne et l'exposition d'une statue, au 13 août. On regrette la disparition d'un ancien bas-relief représentant le martyre du Saint.

Reliques aux Clarisses d'Amiens; jadis, à Saint-Germain et à Saint-Riquier.

HONESTE (S.), prêtre de Toulouse, appelé aussi *Honest, Honet, Honnet, Honat.* A ce que nous avons dit de lui dans notre biographie de S. Firmin, nous ajouterons qu'après le départ de notre futur évêque, S. Honeste continua à gouverner Pampelune et alla même évangéliser la ville de Tolède. Fut-il martyrisé en Espagne ou bien mourut-il à Toulouse près de S. Honorat? C'est là une question qui pourrait être controversée. Bornons-nous à dire que tous nos bréviaires, sans exception, depuis le XII[e] siècle jusqu'à nos jours, lui décernent le titre de martyr. Nous l'honorons au 16 février, ainsi que la paroisse d'Yères (Seine-et-Oise) dont il est patron, tandis que les églises de Toulouse et de Nîmes célèbrent sa fête au 12 juillet. Son nom est inscrit dans nos plus anciennes Litanies.

Il y avait des reliques de S. Honeste à la cathédrale d'Amiens (dans un bras en vermeil), à Saint-Martin de Picquigny (une côte) : on en conserve encore aujourd'hui aux Clarisses et aux Ursulines d'Amiens, à l'Hospice et à Saint-Pierre de Roye, à l'église de Davenescourt : « Cette relique, m'écrit M. l'abbé Cailleux, fut donnée en 1740

par M. Melchior de Mory. Le dimanche qui suit Pâques, on célèbre à Davenescourt la translation des diverses reliques données par M. de Mory et mises dans des châsses par M. de la Motte le 13 avril 1741. C'est lui qui autorisa alors cette fête spéciale qui attire toujours un grand concours de pèlerins. »

A la cathédrale, deux médaillons de la clôture du chœur nous montrent S. Honeste baptisant S. Firmin, faisant son éducation. Ce dernier sujet a été reproduit récemment dans l'église de Molliens-Vidame. S. Honeste figure dans une tapisserie de 1649, conservée à la cathédrale d'Angers, où on lit cette inscription : *S. Saturnin ayant envoyé Honestus à Pampelone le suivit tost après pour conformer sa doctrine, qu'il réussit si merveilleusement par la grâce de Dieu q'en l'espace de sept iours seulement, il baptisa quarante mil ames.* 1649.

HONORAT (S.), évêque de Toulouse. Relique à la Visitation. — Voir notre Biographie de S. Firmin, t. II, p. 40. — 21 décembre.

HONORÉ (S.), martyr en Poitou. Reliques aux Carmélites d'Abbeville, aux Clarisses d'Amiens, et au couvent de Davenescourt. — 9 janvier.

HONORÉ DE CHAMPIGNY (le Vénérable). Par un décret du 10 mars 1870, S. S. Pie IX a introduit la cause de béatification du Vénérable Père Honoré de Champigny, provincial des Capucins de Paris, né dans cette ville en 1566 et mort à Chaumont en 1624. Le P. Honoré, en qualité de supérieur général et de visiteur des Capucines, a eu de nombreux rapports, à partir de 1615, avec les couvents de cet ordre à Amiens, à Abbeville et à Montreuil. Il ne se bornait pas à les visiter, mais il était en correspondance avec les supérieures et plusieurs religieuses. On conserve aux Clarisses d'Amiens dix-huit lettres du P. Honoré; quelques-unes sont adressées à M[me] la comtesse de Saint-Pol et à M[me] la baronne de (nom raturé). Qua-

torze des signatures ont été découpées et données comme des reliques. On conserve dans le même monastère un manteau du Vénérable Frère Mineur et un bout de sa corde, qui furent donnés aux Capucines d'Amiens par le F. Wulfran. On y garde aussi cinq ossements avec l'authentique suivante :

« Au nom de Notre-Seigneur. Amen.

« Vénérables mères, très-chères sœurs et filles bien affectionnées en Notre-Seigneur :

« La grâce et la paix de nostre Dieu vous soient augmentées. Estant venu en cette ville pour les affaires de nostre glorieuse mère Ste Colète, et vous ayant donné un très-beau reliquaire en broderie sur du satin incarnat, dans lequel il y avait des reliques de notre R. P. Honoré, et quelques places vuides pour y mettre ce que je vous en donnay l'année passée, le jour de la Visitation de la Très-sainte Vierge, je me sens obligé de vous laisser un petit mot d'escript pour certifier à l'advenir que tout ce que je vous ai donné et qui est en ce susdict reliquaire est véritablement du corps du dict R. Père.

« Moy, frère Sylvestre, de Paris, provincial, capucin, bien qu'indigne, pour tesmoignage de la vérité, j'assure devant Dieu et ses anges bienheureux que tout ce que j'ay donné à la R[de] M[e] Jeanne, abbesse des religieuses de Ste-Claire, de cette ville d'Amyens, est véritablement des reliques du corps du R. Père Honoré de Champigny, capucin, qui me furent données à Chaumont, à l'ouverture de sa sépulture qui en fut faite, avec la permission tant de Monsieur le Révérendissime Evesque de Langres que du R. P. Provincial, et ce, en la présence des Pères gardiens des Capucins de Chaumont et de Langres et des religieux.

« La disposition du dict reliquaire est telle : il est en forme de niche enfoncée, de demy pouce, avec ses deux recouvrements ou petites portes. Au milieu il y a le portrait au naturel dépeint sur du cuivre. Au costé droit, dans une forme de cœur, est de la chair réduite en poudre et rassemblée avec de la gomme qui la cole sur ce cœur. Au

costé gauche, dans une autre forme de cœur, est de la peau de son corps colée aussy avec de la gomme. Au-dessous de l'image est un petit os de cette longueur *(6 centimètres)* et au-dessus de l'image, dans un petit demi-rond, est le petit cordon de sa corde, duquel voicy aussy la longueur *(6 cent. et* 1/2). Sur les deux recouvrements, dans des formes de cœur, est le petit os de la cheville du pied droit que j'ai fait scier en deux; et au-dessus de ces os, sur les deux recouvrements et dans les deux demi-ronds, d'un costé il y a de l'habit à demy-pourry dans lequel son corps a esté et est encore enterré, et de l'autre est un petit morceau du ruban du bandeau de teste qu'il avait en sa mort.

« Faict ce 5 apvril de l'an 1633, auquel nous faisions la feste de l'ange Gabriel.

« F. Sylvestre, comme dessus, qui en toute humilité vous prie toutes de supplier nostre Dieu de luy faire miséricorde, par les mérites des intercessions du susdict R. Père Honoré. »

En 1775, ce précieux reliquaire a été renouvelé, et l'on a changé l'ordre des reliques.

HONORÉE (Ste), vierge et martyre. Reliques aux Carmels d'Abbeville et d'Amiens, aux Louvencourt de cette ville (provenant du couvent des Minimes) et à la communauté du Sacré-Cœur de la Neuville (provenant du Paraclet-des-Champs). — Il y a plusieurs Saintes de ce nom.

HONORINE (Ste), vierge et martyre à Conflans. Un moine anonyme du Bec, qui vivait au XII[e] siècle, nous a laissé une histoire de la translation de Ste Honorine que les Bollandistes ont publiée, au 27 février des *Acta sanctorum* (page 678). Nous y trouvons le récit suivant concernant l'un de nos plus célèbres comtes d'Amiens. Enguerrand de Boves, ayant été fait prisonnier par ses ennemis, vit ses jambes enserrées dans trois paires d'entraves; on l'enferma dans un tonneau et on lui mit au cou une lourde et longue chaîne rivée à la muraille de son cachot. Sous le poids de ces fers, il se recommandait nuit et jour

à Dieu et à Ste Honorine, en déplorant les injustices et les fautes qu'il avait commises. Une nuit que les gardiens s'étaient endormis, Ste Honorine lui apparut, vêtue d'une robe blanche, et lui dit : Que me demandes-tu ? Que veux-tu que je fasse ? Enguerrand lui ayant fait le récit de ses douleurs: Lève-toi, lui dit-elle, Dieu va te délivrer de toutes tes misères. Le prisonnier vit alors tomber ses chaînes et put s'échapper de son cachot. Plein de reconnaissance, Enguerrand se rendit à Conflans, où se trouvaient alors des bénédictins du Bec, auquel il raconta sa délivrance miraculeuse et offrit au sanctuaire, comme *ex-voto*, la chaîne et les trois entraves dont il avait été chargé. Chaque année, 27 février, fête de Ste Honorine, il portait des offrandes à sa libératrice, alors toutefois qu'il n'en était pas empêché par les nombreuses guerres qu'il eut à soutenir.

Du Cange (*Hist. des comtes d'Amiens*, p. 274) croit qu'il faut rapporter cet événement aux démêlés qu'eut Enguerrand au commencement du XIIe siècle, avec Godefroy, comte de Namur, dont il avait ravi la femme, nommée Sybille.

HORTENSE. Un vitrail moderne de Saint-Gratien représente *Sainte* Hortense. C'est là un prénom fort répandu ; cependant il n'y a jamais eu de Sainte de ce nom. Nos peintres verriers commettent parfois de ces canonisations sommaires sur la demande de donateurs peu familiers avec l'hagiographie.

HUBERT (S.), évêque de Liége et de Maëstricht, patron des chasseurs, parce qu'avant sa conversion il se livrait avec ardeur à la passion de la chasse. C'est le titulaire des églises de Brassy et d'Escarbotin. Chapelle isolée à Vergies ; jadis, à Canaples.

On invoque S. Hubert contre la rage ; il est spécialement honoré dans les environs de la forêt de Crécy. La confrérie de Gamaches, le pèlerinage à Royaucourt (ancien doyenné de Montdidier) ont disparu, ainsi que diverses pratiques superstitieuses ; mais il y a toujours pèlerinage

et confrérie à Vron et à Conchy. « Les confrères, m'écrit le curé de cette dernière paroisse, ont une très-grande confiance en S. Hubert, parce qu'ils remarquent que le pays a toujours été préservé des accidents causés par la rage. »

Une dépendance de Sentelie porte le nom de *Saint-Hubert.*

On conservait à la cathédrale un cornet de S. Hubert et quelques-unes de ses reliques aux Cordeliers de Montdidier.

M. l'abbé Macquet, qui mourut aumônier de l'hospice de Saint-Riquier, avait, pendant la Révolution, émigré à Hambourg ; il rapporta du trésor de la cathédrale de Liége un ossement de S. Hubert qu'il donna à l'église de Maison-Roland, son pays natal.

Statues à Cachy (portant le faucon au poing), Camon, Millencourt, Nouvion, Remiencourt, Sentelie, etc. — Sculptures représentant l'apparition du cerf miraculeux à Buire, à Cartigny, à Conchy, à Falvy-sur-Somme, à Forestmontier, à Hautvillers, à Vauchelles-lès-Quesnoy. — Tableaux à Forêt-l'Abbaye, à Vron. — Miniature d'un livre d'heures de Corbie, XVe siècle, n° 200. — Vitrail à l'église de Bouchoir. — 30 mai et 3 novembre.

HUBERT (S.), moine de Bretigny-sur-Oise, mort le 30 mai de l'an 714. Sébastien Rouillard, dans son ouvrage intitulé *Li-Huns en Sang-ters,* nous dit que S. Hubert fut élevé au monastère de Lihons et qu'il s'y fit moine avant d'aller à Bretigny, monastère qui devait déchoir au XIIe siècle et devenir un simple prieuré dépendant de Lihons. Nous n'avons rien trouvé dans la vie du Saint qui confirme cette tradition.

La légende du bréviaire de Soissons (30 mai) nous dit que de grands personnages de l'Amiénois et du Vermandois apprirent par une heureuse expérience combien grande était la puissance miraculeuse de ce moine si austère pour lui-même, si compatissant pour les autres. — On l'invoque principalement contre les morsures des chiens enragés,

comme son parrain S. Hubert, le patron des Ardennes.— 30 mai.

HUGUES (S.), abbé de Cluny. Voir ma biographie de S. Geoffroy, t. II, p. 398. — 29 avril.

HUGUES (S.), évêque de Lincoln, est représenté dans un magnifique tableau du XVe siècle que possèdent les Ursulines d'Abbeville. Il est accompagné d'une oie et tient un calice d'où émerge à mi-corps la figure de Notre-Seigneur. On conservait aux Chartreux d'Abbeville un fragment de la coule monastique de S. Hugues. — 17 novembre.

HUGUES D'AMIENS, archevêque de Rouen, est qualifié à tort de saint par D. Grenier dans le tome 90 de ses manuscrits (fol. 1).

HUMBELINA. D'après une note que nous a communiquée M. Roze, Humbelina, née à Amiens, mère de Thibaud d'Amiens, archevêque de Rouen (1222-1229), aurait été qualifiée de sainte dans la *Bibliotheca illustrium feminarum* du P. Louis Jacob de Saint-Charles. Il ne nous est point possible de vérifier ce qu'a pu dire ce fécond auteur, puisque son manuscrit était déjà égaré au XVIIIe siècle, comme nous l'apprend la *Bibliotheca Carmelitana*, t. II, p. 279.

Albéric, moine des Trois-Fontaines, se borne simplement à dire, dans sa Chronique, à l'an 1202 : Obitus Dominæ Humelinæ ambianensis, cujus Vita et Visiones haberi dicuntur a nonnullis religiosis. (D. BOUQUET, *Franc. script.* XVIII, 766.)

HUMBERT (S.). Jadis, relique aux Chartreux d'Abbeville. Il y a plusieurs Saints de ce nom.

HUNEGONDE (Ste), religieuse de Homblières en Vermandois, est inscrite au 25 août dans un missel Amiénois

du XII[e] siècle, au 26 août dans les bréviaires Noyonnais. Valeran, abbé du Mont-Saint-Quentin, assista, le 10 juin 1051, à la translation de ses reliques qui eut lieu à l'abbaye de Homblières.—25 août.

HYACINTHE (S.). Il y a plusieurs Saints de ce nom. Auquel d'entre eux appartiennent les reliques conservées à l'Hospice Saint-Vincent de Paul, au couvent de Davenescourt, à Saint-Pierre de Roye? Un fort ossement de S. Hyacinthe, conservé à Saint-Leu, fut donné par Rome, dit l'authentique, à Joseph Ciatti, en 1682. — La statue des Jacobins d'Amiens était celle du saint Dominicain, honoré le 16 août. — Verrières modernes aux églises de Doullens et de Molliens-Vidame.

I

IGNACE (S.) évêque d'Antioche et martyr, est fêté dans tous nos bréviaires. — Reliques aux Ursulines d'Amiens, à Mailly, au Mont-Saint-Quentin et à Montreuil ; jadis, à l'abbaye Saint-Jean. — 1[er] février.

IGNACE DE LOYOLA (S.), fondateur de la Compagnie de Jésus, est inscrit au 31 juillet dans nos bréviaires, à partir de celui de 1667. On célèbre solennellement sa fête à Saint-Acheul et à la Providence.

L'un des huit premiers compagnons de S. Ignace, fut Pascase Broet, né à Bertrancourt, dans le doyenné de Mailly, et non pas à Amiens, ni à Cambrai, comme l'ont avancé plusieurs écrivains. (Voyez *Notice sur le P. Pascase Broet*, par le P. Bonnuci, traduction de l'italien, Metz, 1868)

La canonisation de S. Ignace fut célébrée en grande pompe, le 12 juin 1622, en même temps que celle de S. François-Xavier, au collége des Jésuites d'Amiens. Pro-

cession, arcs-de-triomphe, obélisques, illuminations, décors et bannières peintes, rien ne manqua à cette cérémonie dont on peut lire une description détaillée dans les Mss. de De Court (t. II, p. 374).

L'installation des Jésuites à Amiens, autorisée par lettres patentes de février 1604, n'eut lieu qu'en 1607. La maison de Saint-Acheul a été fondée en 1814, l'école libre de la Providence en 1850.

Les reliques de S. Ignace, dans notre diocèse, sont trop petites pour être mentionnées ici.

Statue à la chapelle de la Providence. — Peinture murale, à la cathédrale (chapelle du Sacré-Cœur)—Tableaux : à Saint-Acheul (école espagnole), à Namps-au-Val (copie d'une toile de Rubens qui se trouve à Saint-Ambroise de Gênes), dans les collections de M. Moillet, à Péronne, et de M. Bouvier, à Amiens.—Vitrail au Sacré-Cœur.— Oriflamme avec figure, dans la collection de M. Pérache, d'Abbeville. — Gravures de Cl. Mellan et de F. de Poilly.

ILLUMINÉ (S.). Comme il y a deux Saints de ce nom, nous ne savons auquel appartiennent les reliques conservées à Saint-Pierre de Roye, à Saint-Jacques, à Saint-Leu et aux Clarisses d'Amiens.

INGÉNOC (S.) ou INDGANOC, abbé de Bergues-Saint-Winoc, fut un des compagnons de S. Winoc; il prit avec lui l'habit monastique à Sithiu dont S. Bertin était abbé et fut mis plus tard à la tête du monastère de Bergues-Saint-Winoc. Nous ne mentionnons ici son nom que pour relever quelques erreurs. Un biographe de S. Winoc, Ingomar, nous dit que le corps de S. Ingénoc repose à *Vimeu;* c'est là sans doute ce qui a trompé M. de Roujoux, lorsqu'il dit dans son *Histoire de Bretagne* (I, 273) qu'il est honoré d'un culte dans le Ponthieu.

D. Morice, dans son *Histoire de Bretagne*, a commis une autre erreur, en ne faisant qu'un seul personnage de S. Josse et de S. Indganoc. Voyez dans ce volume l'article S. WINOC.

INNOCENTS (Sts), enfants martyrs. Leur fête est marquée au 28 décembre dans tous nos bréviaires. Le chômage en fut supprimé en 1668 par Fr. Faure. Ils sont patrons de Rumigny, et aussi des enfants de chœur. Il y avait à Corbie une confrérie des SS. Innocents, en 1517; cette année-là, Antoine de Caulaincourt, cellerier de l'abbaye, en était le maître.

Le jésuite Clairé, né à Saint-Valery, a consacré une pièce de vers aux SS. Innocents dans ses *Hymni ecclesiastici.*

Au Moyen-Age, les enfants de chœur célébraient leur fête d'une singulière façon, à la cathédrale : c'est ce qu'on appelait *la fête des Innocents.* Aux vêpres de S. Jean, quand on chantait le verset du *Magnificat : deposuit potentes de sede*, celui qui régissait l'office cédait son bâton à un enfant de chœur; ses jeunes collègues échangeaient leurs basses stalles avec les hautes stalles des chanoines. Plus tard, les enfants de chœur élisaient l'un d'entre eux qui prenait le titre d'évêque, portait la crosse et la mitre, conférait des dignités et donnait la bénédiction au peuple. En 1533, nous voyons le Chapitre donner une somme de 60 sols pour subvenir aux frais de ces cérémonies. Des abus firent supprimer ces coutumes naïves : au XVIII[e] siècle, on ne conservait plus aux enfants de chœur que le privilége de chanter seuls, à la messe des SS. Innocents, l'antienne : *Hi sunt qui cum mulieribus.* Les plus jeunes d'entre eux battaient la mesure. (*Ordinarius liber* du XIII[e] siècle ; — manuscrit de VILLEMAN, p. 310.)

Les mêmes cérémonies avaient lieu à Abbeville, à Péronne, à Roye, etc. Le Chapitre de Saint-Fursy s'éleva plus d'une fois contre les abus de cette fête qui subsistait pourtant encore à Péronne en 1638. A Roye, c'était un chanoine qu'on élisait pour évêque : un enfant de chœur lui servait de suffragant. Le Chapitre de Saint-Florent supprima la fête des Innocents en 1523, en raison des guerres qui désolaient alors le pays.

Reliques des SS. Innocents à la Cathédrale (un bras), aux Carmélites, aux Clarisses et aux Ursulines d'Amiens;

à Saint-Vulfran et à l'Hôtel-Dieu d'Abbeville ; à Andainville, à Cérisy-Gailly, à Corbie (vérifiées en 1495), à Davenescourt (Dames de Saint-Maur), à Longpré-les-Corps-Saints, à Saint-Pierre de Roye, à Saint-Riquier. Jadis, à Saint-Jean et à Saint-Germain d'Amiens, aux Chartreux d'Abbeville, à Péronne, à Saint-Martin de Picquigny, etc.

Le massacre des Innocents est un des sujets sculptés des stalles de Notre-Dame.

IRÉNÉE (S.), évêque de Lyon. Sa fête, inscrite au 3 juillet dans le Propre actuel, se faisait le 26 juin dans les bréviaires de 1746 et de 1840. — 28 juin.

IRÉNÉE (S.) et S. ABONDE, martyrs à Rome, sont inscrits au 26 août dans nos anciens bréviaires, jusques et y compris celui de 1550.

ISIDORE (S.), martyr à Chio, est désigné sous le nom d'*Odorius*, au 15 mai, dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550.

J

JACQUES-LE-MAJEUR (S.), apôtre, est inscrit au 27 juillet dans tous nos bréviaires. Le chômage de cette fête fut supprimé en 1748 par M. de la Motte. S. Jacques est le patron d'une paroisse à Abbeville et à Amiens ; d'Aubvillers, de Bouillancourt-en-Sery, de Daours, de L'Étoile, d'Essertaux, de Folleville et de Villers-Tournelle. Se trouvaient jadis sous son vocable : une paroisse de Nesle, une église de Montreuil, la chapelle de la cathédrale dédiée aujourd'hui au Sacré-Cœur, une chapelle du cimetière Saint-Denis, une chapelle d'Epagnette, et la chapelle castrale de Saint-Riquier.

Une messe solennelle de S. Jacques fut fondée à Notre-Dame par le chanoine G. Aux Couteaux. Le 27 juillet, le Chapitre allait chanter les secondes vêpres à la paroisse Saint-Jacques. Des offices propres du Patron, à l'usage de cette église, ont été imprimés à Amiens en 1752, 1826 et et 1831.

Les merciers unis d'Amiens avaient S. Jacques pour patron. Leur confrérie comprenait les grossiers, les joailliers, les ciriers, les droguistes et apothicaires. En 1644, ces diverses professions se désunirent : les unes conservèrent l'apôtre pour patron ; les autres prirent S. Louis, en adoptant de nouveaux statuts (Archives de l'Hôtel-de-Ville, *Reg. aux brefs*, coté N f° 32)

Léonard Le Secq, ancien mayeur d'Amiens, décédé en 1311, laissa par testament sa maison située Chaussée au Blé et divers revenus, pour la fondation et l'entretien d'un hospice destiné aux pèlerins qui passeraient par Amiens en se rendant à St-Jacques de Compostelle. A l'époque de la prise d'Amiens par les Espagnols (1597), l'église Saint-Sulpice fut détruite, et cette paroisse transportée à l'hôpital Saint-Jacques ; l'administration curiale était obligée de loger les pèlerins : plus tard, cette charge fut réduite à une somme de 5 sols que le curé devait donner à chaque pèlerin passant par Amiens.

En 1340, de notables bourgeois d'Abbeville qui avaient accompli le pèlerinage de Galice, se cotisèrent afin d'ériger un hospice destiné aux voyageurs qui les imiteraient. Le Pape Clément VI, dans une bulle datée d'Avignon, l'an XVI de son pontificat, accorda aux confrères de Saint-Jacques d'Abbeville la permission de faire célébrer la messe dans cet hospice.

Il y avait aussi à Montreuil une confrérie des pèlerins de S. Jacques qui s'engageaient à faire le voyage de Galice au nom des malades ou des défunts. Les testaments de l'époque, dit M. Louandre (*Histoire d'Abbev.*, II, 501) sont remplis de legs en faveur de cette association.

Un hôpital pour les pèlerins de Compostelle fut fondé en 1203 à Hangest-en-Santerre et supprimé en 1696.

Les confrères qui avaient accompli ce pèlerinage, si commun au Moyen-Age, célébraient leur fête patronale à Amiens, dans la chapelle Saint-Jacques du cimetière Saint-Denis, et à Abbeville, dans l'église Saint-André.

L'histoire très-complète de ce célèbre pèlerinage a été publiée, par M. l'abbé Pardiac, dans la *Revue de l'Art chrétien*, t. VI et VII.

On conservait jadis la mâchoire inférieure de S. Jacques dans une petite chapelle du jubé de la cathédrale, nommée *Trésor de S. Jacques* ou plus vulgairement *Menton de S. Jacques*. En 1469, le chanoine Aux Couteaux donna pour cette relique une châsse que portaient, à la procession du 27 juillet, *quatre maîtres égards* de la confrérie des merciers. Cette précieuse relique, sauvée à la Révolution, est aujourd'hui conservée à l'église Saint-Jacques, comme le prouvent une authentique de M. Demandolx (1807) et un procès-verbal signé de M. Voclin, en date du 18 août 1801.

D'autres reliques du même Saint, plus ou moins importantes, sont conservées aux Clarisses et aux Ursulines d'Amiens, à Saint-Jacques d'Abbeville (bras), à Mailly, à Saint-Riquier, etc. Il y en avait autrefois à Saint-Jacques (partie du bras), à l'abbaye de Saint-Jean, aux Cordeliers et à Saint-Germain d'Amiens (*dent en un joyel*); aux Chartreux et à Saint-André d'Abbeville, à N.-D. de Longpré, à Saint-Martin de Picquigny, à Rue, etc.

Dans un transsept de la cathédrale, quatre grands-reliefs encastrés représentent plusieurs traits de la vie de S. Jacques : 1° il prêche les juifs pour les convertir ; 2° l'apôtre fait un exorcisme ; 3° S. Jacques, en présence de ses juges, présente deux doigts au démon et le défie de les mordre ; 4° l'auteur de ces persécutions, le magicien Hermogènes, implore la clémence de l'apôtre et se convertit.

Statues à la cathédrale (œuvre de Vimeu) ; à Saint-Jacques (en cuivre) et à l'hospice Saint-Charles, à Saint-Vulfran (porche), à Bézencourt (voûte), à la chapelle de Saint-Sauveur, près de Bouvincourt, à Cantigny, à Coquerel (voûte), à Folleville (portail, nef et tombeau de Raoul de Lannoy), à La Neuville-sous-Corbie (portail), au Saint-

Sépulcre de Montdidier, à Rue (XVIe s.), à Saint-Riquier (chapelle de Saint-Angilbert).— Buste au musée d'Amiens (œuvre du XVIe siècle, provenant du cimetière Saint-Denis).— Au musée d'Amiens, panneau de chêne sculpté, provenant du château d'Heilly. — Il y avait à Corbie une statuette en argent de S. Jacques habillé en pèlerin. — Tableau à Saint-Pierre de Roye. Une des verrières (XIIIe s.) de la chapelle du Sacré-Cœur, à la cathédrale, représente la légende du fils de Zébédée, en trente-deux médaillons. On y remarque spécialement la mission donnée par N. S., les persécutions accomplies par Hermogènes et le démon, les conférences du Saint avec le bon et le mauvais Roi, ses prédications, sa décapitation, la translation de ses reliques en Espagne, etc; il figure dans des verrières de Saint-Jacques d'Amiens, de Folleville, de Nesle, de Roye (légende du pèlerin pendu). — Un médaillon de S. Jacques était appendu à la *couronne* de la compagnie des arbalétriers d'Abbeville.

Une des grandes salles du château de Lucheux portait le nom de *salle Saint-Jacques* : une lampe y brûlait toute la nuit. Rien de plus ordinaire, au Moyen-Age, qu'une salle de château portant le nom d'un Saint, usage qui s'est conservé pour nos salles d'hôpitaux ; rien de plus naturel aussi, en tout temps, que de prémunir contre les dangers de l'obscurité, à l'aide d'un fanal, les hôtes qui auraient eu besoin de s'absenter de leur chambre pendant la nuit. M. Labourt n'a pas admis une explication aussi simple ; il a longuement disserté sur ces deux circonstances et il en a trop savamment conclu, dans ses *Lettres archéologiques sur le château de Lucheux* (p. 103), que « le nom de *Jacques*, dans *fanal Saint-Jacques*, était, avant l'ère chrétienne, celui d'*Iach*, désignant, notamment en Égypte, la divinité curative que les Grecs appelaient *Esculape*, les Phéniciens *Asclepias* et d'autres *Esmanus*, divinité dont le culte devait être rationnellement protégé là où les eaux se trouvaient être un médicament naturel. »

Des places, des rues, des faubourgs ou des boulevards portent le nom de Saint-Jacques, à Abbeville, à Amiens, à Maison-Ponthieu et à Nesle.

JACQUES-LE-MINEUR (S.), apôtre, est fêté dans tous nos bréviaires au 1er mai, en même temps que S. Philippe. Le chômage ne fut supprimé qu'en 1748. On conservait des reliques du fils d'Alphée et de Marie à l'abbaye de Corbie, à la collégiale de Longpré, à l'église de Rue, etc.

JANVIER (S.) et ses compagnons martyrs. Leur fête est inscrite dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1667. — Relique de S. Janvier à Saint-Pierre de Roye. — 19 septembre.

JANVIÈRE (Ste), *Januaria*, D. Cotron mentionne une de ses reliques à Saint-Riquier. Il y a plusieurs Saintes de ce nom.

JEAN-BAPTISTE (S.). On sait que S. Jean-Baptiste fut décapité au palais qu'Hérode possédait à Macheronte, lieu qui depuis a été nommé *Haylon*. Son corps fut enlevé par ses disciples, porté à Sébaste et enseveli dans le tombeau où reposaient les ossements d'Elisée. Les reliques de ces deux grands prophètes, dont l'un avait prévu et dont l'autre avait contemplé l'avénement du Sauveur, restèrent confondues ensemble, sous la garde d'un pieux respect, jusqu'au règne de Julien l'Apostat. En l'an 362, les païens livrèrent aux flammes ces restes vénérés, en y joignant, par une sacrilége dérision, les ossements des plus vils animaux. Quelques moines, dissimulés dans la foule, réussirent à sauver une partie des reliques du Précurseur et les portèrent dans leur couvent de Jérusalem. C'est de là qu'elles furent transférées, en 375, dans la nouvelle église que Théodose fit bâtir sur l'emplacement du temple de Sérapis.

Le chef de S. Jean avait été caché dans le palais qu'Hérode s'était bâti à Jérusalem. Sozomène (lib. VII, c. 21) nous apprend que cette insigne relique fut trouvée par des moines de la secte macédonienne et transportée par eux en Cilicie. L'empereur Valens, informé du fait,

ordonna qu'on l'apportât à Constantinople ; mais ses émissaires ne purent accomplir leur mission, attendu que les mulets, chargés de ce noble fardeau, s'arrêtèrent obstinément à Pantichion sans vouloir passer outre. Du consentement de l'empereur qui vit là un miracle, on déposa le chef près de cet endroit, à Cosilaon. C'est là que Théodose, vers l'an 390, vint le chercher pour le porter dans ses bras jusqu'à Constantinople où il fit bâtir, pour l'abriter honorablement, une magnifique église dans le quartier de l'*Hebdomum*.

Il règne beaucoup d'obscurité et de contradictions dans l'histoire d'une seconde invention qui eut lieu à Emèse, en 452, selon les uns, en 467, d'après le récit que nous a laissé Métaphraste. Le chef déposé près de cette ville, dans le monastère de *Spelœum*, y resta jusqu'en 761 et fut alors transféré dans une église d'Emèse, bâtie en l'honneur de S. Jean. On ne peut concilier l'histoire de ces deux inventions qu'en supposant que le chef apporté par Théodose à Constantinople en aura été enlevé et porté à Emèse en Syrie où, par suite de circonstances que nous ignorons, on aura perdu le souvenir de sa présence.

Toujours est-il qu'il fut de nouveau enlevé d'Emèse, pour être mis à l'abri de la profanation des Sarrazins, caché quelque temps à Comanes, trouvé là vers 850, porté à Constantinople et déposé dans l'église monastique de *Studius*.

On sait que les Français s'emparèrent de Constantinople le 12 avril 1204. Parmi les vainqueurs se trouvaient un certain nombre de gentilshommes picards, entre autres Pierre d'Amiens, seigneur de Vignacourt, Eustache de Canteleu, Nicolas de Mailly, Guy de Hodeng, Gautier de Nesle, Enguerrand et Robert de Boves, etc. Malgré les ordres des chefs, les églises furent dévastées et, parmi les richesses que les croisés crurent pouvoir s'approprier, ils apprécièrent par-dessus tout les nombreuses reliques que possédait l'antique Byzance. Un chanoine de Picquigny, Wallon, né à Sarton, dont son père était seigneur, s'empara de la sorte du chef de S. Christophe et

d'un bras de S. Eleuthère qu'il devait plus tard remettre à l'évêque de Troyes. Un heureux hasard le mit par la suite en possession d'un bien plus riche trésor. Devenu chanoine de l'église de Saint-Georges, il parcourait un jour les ruines d'un palais voisin, celui de l'Arsenal, quand il découvrit sous des décombres deux reliquaires contenant, l'un le bras, l'autre un doigt de S. Georges, et deux grands plats d'argent, enfermés dans des étuis, où se trouvaient le chef de S. Georges et celui de S. Jean-Baptiste, comme l'attestaient les inscriptions grecques gravées sur les plats. Il est à supposer que cette dernière relique avait été transférée du monastère de Studius, soit dans la chapelle du palais de l'Arsenal ou dans l'église voisine de Saint-Georges, que l'empereur Constantin Monomaque avait bâtie et dotée d'une foule de reliques.

Wallon de Sarton résolut d'enrichir sa province natale de ces deux inestimables trésors. Pour subvenir aux frais de son retour, il vendit les deux grands plats d'argent qui servaient de support aux deux reliquaires. Accompagné de Wuibert, chapelain d'Aléaume de Fontaines, chargé lui-même d'importantes reliques destinées à l'église de Longpré, il s'embarqua pour Venise, traversa la Lombardie, passa par Saint-Rambert (diocèse de Belley) où il fut obligé d'entrer en composition avec des routiers qui infestaient le pays, subit la même mésaventure à Ambournay et arriva à Beaufort où, selon la tradition, il déposa son précieux trésor sur les fonts baptismaux. C'est de cette localité, où il devait séjourner huit jours, qu'il fit prévenir l'évêque Richard de Gerberoy du don qu'il allait faire à sa cathédrale. Le prélat, précédé de tout son clergé, se rendit processionnellement au-devant du saint chef qui fut déposé à Notre-Dame, le 17 décembre de l'an 1206.

Avant d'arriver à Beaufort, Wallon s'était arrêté au prieuré de Marémontiers, près de Bouillancourt. C'est à ce monastère qu'il donna le chef de S. Georges et non point à l'abbaye de Marmoutiers, près de Tours, qui ne se trouvait nullement sur son passage et qui n'a jamais

possédé pareille relique. Une ressemblance de nom a causé cette erreur qu'ont acceptée beaucoup d'hagiographes.

Wallon de Sarton, nommé chanoine de Notre-Dame dès l'année suivante, fit construire dans sa maison claustrale une chapelle dédiée à S. Jean et à S. Georges, par suite d'un vœu qu'il avait fait au moment où la nécessité l'avait contraint de briser et de vendre les deux plats d'argent.

Richard de Gerberoy ordonna que, tous les ans, en souvenir de cet heureux événement, on distribuerait, le jour de la Décollation de S. Jean, cent sols aux chanoines et aux chapelains assistant au chœur. Ce même prélat écrivit une relation de la réception du chef : cet ouvrage est malheureusement perdu; mais on a conservé un autre récit anonyme, quelque peu postérieur, qu'ont publié les Bollandistes, d'après un manuscrit de la collégiale d'Abbeville, et où il est dit que l'arrivée de cette relique fut accompagnée de nombreux miracles. Ces prodiges devaient se continuer à travers les âges. Du Cange, dont nous venons de résumer la savante *Dissertation sur le chef de S. Jean-Baptiste* nous dit à ce sujet : « Les chaisnes, les fers et autres marques de captivité, d'incommoditez et de maladies qui se voient appendus en la chapelle où ce sacré chef repose, sont autant de preuves des guérisons et des délivrances de ceux qui ont adressé leurs vœux et leurs prières au grand S. Jean et qu'ils les ont obtenues par son intercession. Quel miracle peut-on concevoir plus grand que celui que Dieu opère journellement en faveur de ceux qui sont atteints de l'horrible et épouvantable maladie que l'on nomme vulgairement de *Saint-Jean*, lorsqu'ils se présentent de tous costez pour obtenir la guérison de leur mal ? Vous les voyez rouler contre terre et se débattre publiquement à l'évangile de la messe que l'on dit en l'honneur du Saint, et encore plus à la montre qui se fait de cette sacrée et vénérable relique. La messe achevée, ils crient, ils hurlent et s'efforcent de prononcer le nom de S. Jean-Baptiste, qu'ils ont peine de former, et

ordinairement s'en retournent guéris visiblement et miraculeusement, à la prononciation qu'ils font par trois fois de ces mots sacrés : *Saint Jean-Baptiste.* » *(Traité du chef de S. Jean-Baptiste*, 125.)

Plusieurs églises de France et de l'Etranger ont disputé à la nôtre la gloire de posséder le chef du Précurseur. Cette prétention a été émise par Saint-Laurent de Gênes, Saint-Marc de Venise, Saint-Sylvestre *in capite* de Rome, Saint-Jean de Maurienne, Notre-Dame de Soissons, Sainte-Geneviève et la Sainte-Chapelle de Paris, les églises de Saint-Jean d'Angély, de Nemours en Gâtinais, d'Aire en Artois, d'Oviedo en Asturie, d'Aoste, etc. Mais notre immortel Du Cange, dans un traité qui est un des chefs-d'œuvre de l'érudition française, a démontré, d'une manière évidente, que ces diverses églises ont confondu S. Jean-Baptiste avec quelqu'un des nombreux Saints qui portent le même nom, comme S. Jean d'Edesse, S. Jean, martyr à Rome, etc.; ou bien qu'elles ne possèdent que des fragments du chef dont la cathédrale d'Amiens ne conserve que la face depuis l'os frontal jusqu'à la mâchoire inférieure, exclusivement.

« On voit encore en cette face, dit le P. Ignace, le coup de couteau que lui donna Hérodias sur le sourcil, quand il fut présenté et servy à table dedans le plat, et n'importe que l'Ecriture-Sainte ne fait mention de cette playe, d'autant qu'elle ne parle point aussi du coup d'aiguille dont elle lui perça la langue, ce que toutefois S. Hiérosme nous raconte comme chose véritable. » *(Hist. ecclésiastique d'Abbeville*, p. 151.)

Douze ans après la réception de cette sainte relique, la cathédrale d'Amiens fut entièrement dévorée par les flammes. L'évêque Evrard de Fouilloy voulut que le nouveau temple fût digne de contenir un des plus précieux trésors de la chrétienté : c'est cette pensée qui inspira le pontife et l'architecte, et c'est à elle, en grande partie, que nous devons le chef-d'œuvre du Moyen-Age. La basilique d'Amiens est la gigantesque châsse du chef de S. Jean, comme la Sainte-Chapelle de Paris a été le somptueux reliquaire de la couronne d'épines.

Dès la première moitié du XIII[e] siècle, des marchands étrangers vinrent établir leurs étaux autour de la nouvelle cathédrale, pour offrir des denrées alimentaires et des souvenirs de piété aux nombreux pèlerins qui venaient vénérer le chef de S. Jean, pendant l'octave de sa fête. Le concours des commerçants s'accrut bientôt avec l'affluence des fidèles, et ce fut l'origine de la foire d'Amiens qui conserva longtemps une sérieuse importance, en raison des franchises et priviléges qui imposaient un frein temporaire à la dévorante avidité des lois fiscales, ce qui encourageait les négociants étrangers à entreprendre de lointaines pérégrinations. Dans ces jours consacrés tout à la fois à la piété et aux transactions, ils pouvaient abaisser le niveau des prix de vente et obtenir par là même un débit assuré.

Nous ferons remarquer à cette occasion que la plupart des anciennes foires ne sont pas d'institution administrative, mais d'origine ecclésiastique. Les édits de nos rois en ont fixé, il est vrai, le lieu et la durée ; mais ils se conformaient presque toujours aux vœux des populations, et ne faisaient guère que réglementer des réunions commerciales qui devaient leur antique origine à la célébration d'une solennité religieuse. L'anniversaire de la dédicace des églises, les fêtes patronales des monastères et des paroisses, le culte de certaines reliques vénérées, amenaient annuellement une grande affluence de fidèles dans certaines localités. Les marchands y étaient attirés par l'espérance d'un débit facile, et les fêtes de l'Église, comme nous l'apprend S. Basile, devenaient bientôt les fêtes du commerce. L'étymologie même du mot *foire* vient confirmer cette donnée historique. C'est une transformation, non pas de *forum* (marché), mais de *feria* (fête), mot qui s'est conservé plus intégralement, avec le sens de *foire*, dans les langues d'Espagne et d'Italie, ainsi que dans les patois du Languedoc, de la Normandie et de la Touraine [1].

[1] Voir, sur cette question, notre *Notice historique sur la foire de la Saint-Jean, à Amiens.*

Les pèlerins qui venaient à Amiens remportaient, comme souvenir, des médailles d'or, d'argent, de bronze ou de plomb qu'on avait fait toucher à la relique de S. Jean. Ces insignes, qu'ils mettaient à leurs vêtements, représentaient le plus souvent, d'un côté, la tête du Précurseur et, de l'autre, soit la représentation de son martyre, soit la glorieuse patronne de la cathédrale tenant son fils entre ses bras. Au XIV[e] siècle, la face de S. Jean remplissait tout le champ de la médaille et s'épanouissait en forme de lune. Je crois qu'on voulait exprimer par cette allusion symbolique, que le fils d'Elisabeth n'était que le reflet de la lumière éternelle — *non erat lux*, et qu'il était par rapport à Jésus-Christ, ce que la lune est au soleil. M. Arth. Demarsy *(Bullet. du comité arch. de Noyon*, t. I, p. 142), tout au contraire, a pensé qu'on a voulu simplement imiter la tête de S. Jean dans un plat d'argent, et il s'appuie surtout sur la présence du rang de perles qui entoure la face lunaire, de même qu'un collier de perles entourait la relique d'Amiens. M. Forgeais, dans sa *Collection de plombs historiés,* et M. J. Garnier, dans sa *Notice sur quelques enseignes de pèlerinage*, ont publié et décrit un certain nombre de variantes de ces médailles de dévotion dont les légendes sont ainsi conçues : *Eñ signum faciei beati Ioannis Baptist. ab (ambianensis) — En signum facei beati iohis Bauptiste — Hece singnum faciei beati iohanis Bautiste — S. Johannes o anbionensis — Voici S. Jeh d'amies — etc.*

Nous allons enregistrer, par ordre chronologique, les principaux faits qui se rapportent à notre insigne relique et au culte de S. Jean.

Au XIV[e] siècle, on donnait naïvement à l'épilepsie le nom de *mal de S. Jean*, parce que ceux qui étaient atteints de cette affreuse maladie venaient parfois de plus de deux cents lieues pour vénérer la relique de la victime d'Hérode et en obtenir leur subite guérison. Une des chapelles de Notre-Dame d'Amiens était décorée autrefois de nombreux et riches témoignages de leur reconnaissance.

Le duc de Lancastre, fils de Richard II, roi d'Angleterre, voulut flatter l'esprit religieux des Amiénois qui

avaient vu avec joie Louis IX et Charles V venir s'incliner devant la face de S. Jean ; il offrit à la trésorerie de la cathédrale un chef d'or pesant quatre marcs, avec un chapelet orné de pierres précieuses. « Il est notre entencion et volenté, disait la charte de donation, datée du 9 avril 1392, que le dict chief d'or demœure avesque et entre les joialx de la dicte église, en perpétuelle mémoire de nous, sans en estre emporté ou mys à autre corps. » Quand le duc de Lancastre eut quitté Amiens, l'évêque Jean de Boissy, animé d'une piété trop personnelle, voulut s'approprier ce reliquaire. Le Chapitre réclama auprès du roi Charles VI qui saisit le Parlement de cette contestation. Le duc de Lancastre lui-même intervint dans le débat, et le trésor capitulaire rentra en possession de cette riche offrande (*Mém. des Ant. de Picardie*, t. XIX, p. 47.)

Le pèlerinage au chef de S. Jean-Baptiste servit de prétexte à Isabeau de Bavière pour une entrevue avec Charles VI, qu'elle épousa à Amiens le 17 juillet 1385. Mais c'était là un pèlerinage d'hypocrisie qui ne pouvait produire que de déplorables fruits. Il eut pour résultat la discorde civile et l'asservissement de la France.

C'est probablement à Isabeau qu'on doit le célèbre reliquaire destiné à remplacer le plat d'argent primitif détruit par Wallon de Sarton. C'était un plat d'or, orné de pierreries, avec un écusson d'azur à trois fleurs de lys d'or, ce qui prouve que ce reliquaire n'était pas antérieur à Charles VI. Le chef resta enchâssé sous son cristal, qui permettait de contempler la face et de lire sur la calotte qui dissimulait l'absence du crâne, les lettres grecques abréviatives signifiant : ὁ Ἅγιος Ἰωάννης ὁ Πρόδρομος (ô saint Jean, précurseur). Cette inscription n'est-elle point la meilleure garantie de l'authenticité de notre relique ?

En 1425, une femme du village de Moyencourt, nommée Jeanne Eligamarde, agée de 28 ans, fut conduite par ses oncles à l'hôtel-Dieu d'Amiens, parce qu'elle avait perdu la parole. Là elle invoquait fréquemment S. Jean-Baptiste : aussi les religieuses, touchées de sa dévotion, la conduisirent-elles visiter la face du Précurseur : elles furent

témoins de sa subite guérison, après deux années consécutives de mutisme.

Une fille du village de Longpré-sur-Somme, nommée Collette Vasquelongue, était devenue sourde à la suite de mauvais traitements de la part de son père. Elle se voua à S. Jean-Baptiste, vint le vénérer dans sa chapelle et, après une neuvaine, recouvra l'usage de la vue (VISEUR).

Philippe le Bon, pendant le séjour qu'il fit à Amiens en 1435-36, acheta 17 *enseignes d'or, à la représentation du chef de saint Jehan, pour la somme de* XXI *livres* 3 *sols* (*Comptes des ducs de Bourgogne*).

Vers 1460, Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre fit don à notre cathédrale d'un buste en argent de S. Jean-Baptiste, surmonté d'une couronne en vermeil (*Inventaires de la Cathédrale*).

Le 12 janvier 1474, Louis XI fit présent d'un rubis-balais qui fut enchâssé au bord du plat qui portait la tête du Précurseur. Ce joyau était estimé valoir 40,000 livres. Quatre ans auparavant, Louis XI avait fondé une messe quotidienne de S. Jean-Baptiste à la cathédrale, en reconnaissance de ce que la ville d'Amiens était rentrée sous son obéissance (*Invent. du Chapitre*, I, 328).

En 1517, l'échevinage donna un chef de S. Jean, en or émaillé, à Claude de France, femme de François 1er, qui faisait son entrée solennelle dans la ville d'Amiens. D'autres chefs furent offerts à Madame d'Angoulême et à Mme d'Alençon. Le tout coûta 795 livres 18 sols à la municipalité.

L'année suivante, Humfroy de Winfilde, ambassadeur du roi d'Angleterre, offrit à notre relique une statuette en argent, et Jean de Verve III, comte d'Oxford, amiral et grand chambellan d'Angleterre, fit don à notre cathédrale, en l'honneur de S. Jean, de 8 chapes de velours, 4 tuniques, une chasuble et un devant d'autel où étaient brodés la vie du Précurseur et l'histoire de son chef (DAIRE, II, 119).

Y avait-il de faux malades qui se prétendaient guéris par l'invocation aux reliques de S. Jean ? C'est ce qu'on peut conclure de la délibération suivante de l'échevinage,

prise le 8 janvier 1762 : « Martin Lenglet, chirurgien de la ville, sera tenu, toutes les nuits et jours de S. Jean-Baptiste, visiter en l'église Notre-Dame, avec un ou deux de mesdits sieurs (échevins), si bon leur semble, tous les malades qui se y trouveront pour veoir sy aucuns d'eulx n'en abusent point et en faire rapports à mesdits sieurs. » (XXXV° *Registre aux délibérations.*)

Charles IX sollicita le don de notre insigne relique, par l'entremise du cardinal de Créquy. Le Chapitre eut le louable courage de répondre par un refus formel (*Registre des chapitres généraux,* 3 mai 1763).

Nicole Obry, femme de Louis Pierret, demeurant à Vervins, avait perdu la vue et s'était en vain adressé à plusieurs médecins. Une veuve de ses amies l'amena à Amiens où elle commanda une neuvaine de messes à la chapelle de S. Jean. Le 19 mai 1577, après avoir assisté au Saint-Sacrifice, elle baisa le chef du Précurseur et recouvra soudain la vue. Une enquête fort minutieuse, ordonnée par l'évêque Geoffroy de la Martonie, prouva la réalité de ces faits. Le 2 juin suivant, la miraculée assistait, un cierge à la main, à côté de l'évêque, à une procession générale, inspirée par la reconnaissance publique. Geoffroy de la Martonie fit exécuter un tableau qui représentait ce prodige, pour en décorer la cathédrale. (*Histoire de la véritable guérison admirable advenue à l'attouchement du chef de S. Jean-Baptiste*). A l'occasion de ce miracle et de quelques autres, Jean des Caurres, principal du collége d'Amiens, composa une ode interminable dont nous ne citerons que quelques strophes :

Amiens pieça sest eslevée
Au plus beau païs des Picars,
Y flanquant sa terre levée
De cent imprenables rampars.

Par ses coings d'une course brave
Somme ne faict que tornoier
Par plus de cent lieux qu'elle lave
Pour ceste cité nettoier.

Là du sainct la divine face
Reluit comme l'aube du jour,
Quand le soleil à son retour
A la nuict se faict faire place.

N'aiant plus l'aureille escoutante,
Une femme prez Picquigny
N'oyoit la tempeste bruiante
Qui rend l'homme souvent terny.

Mais quand en la chapelle peincte
Ceste miserable arriva,
Que pour loger la face saincte
Le peuple d'Amiens esleva,

Face du fils de Zacharie
Par un miracle qui advint
Son ouyie claire devint.
Bien entendant toute harmonie.

Une autre femme s'est trouvée
Atteinte d'un mal impareil,
Estant entièrement privée
De la lumière du soleil;

Tastonnant elle vient à peine
Prier et prier de rechef
Le Dieu puissant devant ce chef,
Puis s'en retourna toute saine.

Le Pape Clément VIII qui doutait avec raison de l'authenticité du chef appelé de S. Jean-Baptiste et vénéré dans l'église de Saint-Sylvestre *in capite*, députa à Amiens en 1604 un chanoine de Saint-Jean de Latran, pour obtenir une partie de ce précieux dépôt. On accéda à cette demande. Mais ce serait singulièrement exagérer l'importance du don qui fut fait alors que de croire, avec M. l'abbé Dalmierre, « que l'Église d'Amiens fit présent à l'Église de Rome de la *moitié* de son trésor ». (*Itinéraire du voyageur catholique à Rome*, I, 344.)

Le nombre des joyaux qui entouraient notre reliquaire était si considérable que, de temps à autre, on en détachait quelques-uns pour les employer à des œuvres pies.

En 1610, c'était pour restaurer divers reliquaires; le 14 décembre 1612, c'était pour fabriquer un calice. Pour ces dépouillements partiels, on présumait toujours le consentement du Saint, et on se fondait sur sa générosité. Sur la terre, il avait sacrifié sa vie pour la défense de la morale et de la foi; du haut des Cieux, pensait-on, il pouvait bien faire le sacrifice de quelques joyaux, pour embellir le temple qui l'abritait, d'autant mieux que les offrandes faites à son chef s'élevaient, année commune, à environ 200 livres (*Registre des délibérations du Chapitre*).

Une confrérie de S. Jean fut instituée à Amiens en 1637.

En 1661, François Faure, avec le consentement du Chapitre, fonda la prédication de trois sermons pendant l'octave de la Saint-Jean. On a dit à tort qu'il avait institué, en 1656, la cérémonie du feu de la Saint-Jean; il ne fit qu'en régler l'usage, extrêmement ancien : ainsi, par exemple, une charte de Corbie, de l'an 1343, porte que « li religieus, par eulx ou leurs gens, avoient faits un feu appelé *fu dos* en l'onneur de M. S. Jehan. »

En 1668, à l'occasion de la terrible peste qui sévissait à Amiens, le Corps-de-Ville, représenté par ses échevins, fit vœu d'ériger une chapelle en l'honneur de saint Jean-Baptiste. L'Évêque, le Chapitre et le Corps-de-Ville s'engagèrent chacun pour la somme de mille écus (Daire, i, 434).

Le 8 juillet 1673, Marie-Thérèse d'Autriche vint vénérer à Amiens le chef du Précurseur. — Cette même année, le Corps-de-Ville, voulant remercier Fr. Faure d'avoir prêché tout le carême à Notre-Dame, lui offrit un chef de S. Jean en or, orné de 16 diamants. (Mss. de Machart, i, 91).

En 1680, un jeune paroissien de Saint-Jacques, Jean-Baptiste de Saisseval, tisserand de son métier, fit célébrer une messe en l'honneur de son patron, et fut guéri du mal caduc qui l'affligeait depuis de longues années. (Ibid. p. 434.)

M. l'abbé Duployé (*Hist. de N.-D. de Liesse*, ii, 270) raconte, d'après le P. de Cérisiers, le miracle suivant. Un enfant de Guise, Jean Surreau, était devenu paralytique à la suite d'attaques d'épilepsie. Un soir qu'il était à table,

il se prit à rire en disant : Jésus, Maria, je m'en vais! On croyait qu'il allait retomber dans ses crises, et déjà l'on s'assurait de sa personne, mais il insista pour qu'on le laissât libre, se mit à marcher et se jeta ensuite à genoux en disant : Criez miracle, parce que Notre-Dame de Liesse et S. Jean d'Amiens m'ont guéri! Quand ses parents, étonnés de cette cure subite, lui demandèrent des explications, il répondit : J'étais en train de conjurer la sainte Vierge et S. Jean de me délivrer de mes misères, lorsque j'entendis une voix qui me disait à l'oreille : Lève-toi et vas-t'en ; c'est pour cela que je me suis écrié : Je m'en vais!

Aux miracles racontés par Viseur et que nous avons énumérés plus haut, Jean Bolland ajoute le récit de quelques autres guérisons effectuées au XVIIe siècle, entre autres celles de Charles Héron, de Gournay, du fils du baron de Palavan et d'un enfant de trois ans et demi qui était tombé dans un puits.

L'auteur du *Récit abrégé de la vie de M. P. de Sabatier* (1733) raconte ainsi les derniers moments du saint prélat : « Nous eûmes recours aux moyens surnaturels. Mettant notre confiance en Dieu, nous lui proposâmes de lui apporter la relique de la face de S. Jean-Baptiste. « Ce grand Saint, lui disions-nous, a délié la langue de son père, peut-être délierait-il la vôtre, ou du moins vous obtiendrez par son intercession des grâces pour souffrir avec patience le fâcheux état où vous êtes réduit. » Le prélat, toujours religieux, reçut avec joie cette proposition et baisa avec respect cette sainte relique. »

Dans un recueil manuscrit du XVIIIe siècle, appartenant à M. Faton de Favernay, nous trouvons une *Dissertation sur la procession de la paroisse Saint-Leu à la cathédrale*. Nous en extrayons le passage suivant que nous fait connaître une fausse tradition de cette paroisse.

« C'est une tradition mal entendue parmi le peuple de la paroisse de Saint-Leu, qui dit que le chef de S. Jean-Baptiste a été dérobé à la cathédrale, et qu'il a reposé un certain temps dans leur église. Ils en racontent l'histoire fabuleuse en cette manière. Ces paroissiens disent qu'un

voiturier, homme de campagne, ayant dérobé secrètement dans l'église cathédrale la précieuse relique du chef de S. Jean-Baptiste, la mit dans sa voiture sous un tas de paille, dans le dessein d'en enrichir l'église de son village. Mais, comme il voulait s'en retourner par la Chaussée-au-Blé, emportant avec lui ce précieux larcin, il fut surpris et étonné que, passant devant l'église de Saint-Leu, la voiture s'arrêta, les chevaux ne voulant pas avancer. Durant qu'il fouettait ses chevaux, les cloches de cette église sonnèrent miraculeusement d'elles-mêmes, ce qui fit accourir le clergé et le peuple pour en savoir la cause. L'assemblée, voyant le voiturier embarrassé avec ses chevaux, soupçonna du mystère. On visita sa voiture, on fut surpris d'y trouver le chef de S. Jean-Baptiste caché sous le tas de paille. Le clergé prit cette relique et la porta dans l'église, avec acclamations de joie de tout le peuple qui bénissait Dieu d'un tel prodige. Ce dépôt sacré resta en cette église très-longtemps où il fut toujours vénéré avec dévotion. »

Pendant la Révolution, le chef de S. Jean fut sauvé de la profanation par M. Lecouvé, maire d'Amiens. Rendu à la cathédrale après l'apaisement des troubles politiques, il fut enchâssé dans un nouveau reliquaire, beaucoup moins riche que celui qu'avait fondu la Monnaie.

La fête de la Décollation de S. Jean s'appelait jadis, à Amiens, *la saint Jehan Liroons*. « Cette épithète, dit le Père Daire, dans son *Almanach perpétuel*, vient de l'usage où l'on est de mettre, pendant la foire, des leurres dans les rues, comme un fer à cheval brûlant et autres choses fixées entre les pavés, dans l'intention d'attraper les gens de la campagne les moins dégourdis. Lorsqu'il s'en trouve d'assez nigauds pour donner dans le piége, la populace crie après eux à gorge déployée : *Lirot*, *lirot*, qui, dans le patois picard, veut dire : *Il est attrapé* [1]. »

[1] On pourrait suspecter cette étymologie du Père Daire, attendu que la foire n'a pas lieu le 29 août, à la fête de la Décollation, mais le 24 juin, au jour de la Nativité de saint Jean.

La fête de la Décollation fut transférée au lundi de la Quasimodo par Fr. Faure. Depuis l'introduction de la liturgie romaine, elle est restituée à sa véritable date (29 août), sous le rite double de seconde classe.

On solennisait avec une grande pompe la fête du 24 juin, qui était jadis précédée d'un carême de trois semaines. Dès trois heures du matin, les cloches de la cathédrale annonçaient les matines. A quatre heures, on retirait le saint chef de la chapelle qui lui est consacrée, et on l'exposait dans le transsept du nord. A cinq heures, à neuf heures, et à la fin de la grand'messe, on le portait solennellement sur un reposoir dressé au milieu de la nef, pour que la foule des fidèles pût le contempler facilement. En l'absence de l'Évêque, c'était le doyen du Chapitre qui montrait la relique; en l'absence du doyen, c'était un chanoine. Des contestations s'élevèrent, en 1642, au sujet de ce privilége, et le prévôt réclama pour lui l'honneur de cette fonction, quand le doyen serait absent. Pendant tout le temps que la relique restait exposée, les vassaux de l'Évêque étaient tenus de monter la garde autour de la cathédrale.

Le chef de S. Jean était porté aux processions générales qu'on faisait pour la cessation de la peste, ou pour rendre grâces à Dieu des victoires remportées ou des traités de paix conclus.

Sur le bref du cierge pascal de la cathédrale, on indiquait le nombre d'années écoulées depuis la réception du chef de S. Jean. N'est-ce pas là, en effet, une des dates les plus importantes de nos annales ecclésiastiques? Aussi, dans notre ancienne liturgie, célébrait-on, le 13 décembre, la fête spéciale de la Réception de la face de saint Jean.

Elle a disparu du Propre actuel, bien qu'elle pût invoquer en sa faveur six siècles d'existence.

Dans les titres du XIII[e] siècle du Chapitre d'Amiens, la fête de la Décollation est désignée sous le nom de la *Décollace de S. Jehan*, *S. Jehan décolacé*.

Le 2 décembre, après l'obit anniversaire du chanoine Wallon de Sarton, on honorait sa mémoire par l'ostension du chef de S. Jean, avec lequel le célébrant donnait la bénédiction. C'était un juste souvenir de reconnaissance pour celui à qui nous devons un si précieux trésor.

Outre la face du Précurseur, notre diocèse possède diverses autres reliques du même Saint.

On conservait à Saint-Jean de Rouvroy, faubourg d'Abbeville, un ossement de sa jambe et un fragment de la coquille avec laquelle il baptisa Notre-Seigneur. Le Père Ignace rapporte qu'une jeune fille malade fut guérie miraculeusement « pour avoir beu par dévotion de l'eau qui avait été dans le petit vase où est enchâssée cette parcelle de la coquille. »

Un chanoine de Notre-Dame d'Amiens légua à l'Hôtel-Dieu de cette ville une reliqne de S. Jean-Baptiste.

Notre ancienne abbaye de Prémontré conservait une portion de la mâchoire inférieure qui lui avait été donnée par Wallon de Sarton. Le reliquaire, qui datait de l'an 1343, consistait en une tourelle soutenue par deux chérubins d'or; ses bas-reliefs représentaient les principaux traits de la vie du Précurseur.

Les inventaires que nous avons consultés mentionnent la présence de reliques plus ou moins importantes aux Chartreux d'Abbeville, à Saint-Martin de Picquigny, aux abbayes de Bertaucourt, de Corbie, du Paraclet d'Amiens, de Villancourt, à la collégiale de Longpré, etc. Il y en a encore aujourd'hui à Saint-Jacques d'Amiens, à Bus-lès-Artois (Pèlerinage), à l'hôpital de Bray-sur-Somme, à Mailly, à Saint-Riquier (une dent), au Mont-Saint-Quentin, etc.

Ce n'est point seulement à la cathédrale d'Amiens que S. Jean est honoré d'un culte spécial. On peut citer Bus-lès-Artois, Favières, Ochancourt, Le Candas, parmi les localités qui le vénèrent le plus.

C'était à la Saint-Jean que l'on procédait, à Roye et à Péronne, à l'élection du mayeur; que les bouchers de Corbie devaient donner deux moutons à l'abbaye, laquelle

recevait en même temps seize deniers des marchands de poissons ; que le fermier du moulin Taillefer était obligé de livrer 21 septiers de vin au Chapitre de Notre-Dame ; que les nouveaux mariés de la ville de Doullens se cotisaient pour offrir un chapeau de roses vermeilles à la statue du Saint, dans l'église Saint-Martin.

Au XVe siècle, ceux qui violaient les ordonnances de l'échevinage étaient parfois condamnés à présenter un cierge, comme amende honorable, *au chief de Monsieur sainct Jehan*

La compagnie des arquebusiers, fondée à Amiens en 1528, avait S. Jean-Baptiste pour patron. Le jour de sa nativité, ils en célébraient la fête à l'église des Cordeliers et procédaient à l'élection de leur capitaine (JANVIER, *Notice sur la milice amiénoise*).

La Saint-Jean était aussi la fête patronale des charpentiers de navire à Saint-Georges d'Abbeville, des pelletiers à Saint-Vulfran-de-la Chaussée, et des tondeurs à Saint-Jacques d'Abbeville.

Selon les localités, S. Jean est le patron des aubergistes, des cabaretiers, des restaurateurs (parce que sa tête fut mise à prix au milieu d'un festin); des maréchaux, des bourreliers, des selliers, des tailleurs, des fripiers (parce qu'Hérodiade lui perça la langue avec un poinçon); des pelletiers (à cause de son vêtement), etc. On l'invoque spécialement pour les agneaux *(ecce Agnus Dei)* et contre l'épilepsie, les convulsions, les maladies d'enfant, la grêle, etc.

Les paroisses suivantes célèbrent sa fête le 24 juin ou le 29 août : Allonville, Arguel, Arrest, Beauquesne, Buigny-l'Abbé, Candas, Cannessières, Courcelles-sous-Moyencourt, Croixrault, Estrebœuf, Favières, Folleville (*chœur*), Fourcigny, Fourdrinoy, Fresnoy-au-Val, Frettemolle, Fricourt, Floxicourt, Hédauville, Hervilly, Hesbécourt, Hescamp-Saint-Clair, Heuzecourt, Hiermont, Houdencourt, Laleu, Le Titre, Le Transloy, Les Autheux, Long, Malpart, Moyencourt (Poix), Petit-Saint-Jean, Péronne, Picquigny, Pierregot, Rouvroy (faubourg

d'Abbeville), Thennes-Bertaucourt, Tilloy-Floriville, Villers-Bretonneux.

L'ancien diocèse d'Amiens comptait 29 églises dédiées à S. Jean-Baptiste. C'est aussi sous son vocable que furent également placés les Hôtels-Dieu d'Amiens, Bouttencourt, Doullens, Nesles, Péronne, Picquigny; l'abbaye de Prémontré d'Amiens, une des quatre églises de l'abbaye de Corbie, le prieuré bénédictin de Camps-en-Amiénois, le couvent des Dames de Vuillancourt à Abbeville, une église aujourd'hui détruite de cette ville (Saint-Jean-des-Prés), la maladrerie de Rivière et diverses chapelles, dont quelques-unes (Jumel, Montescourt, Vron, etc). subsistent encore aujourd'hui. — Neuf chapelles ont été successivement fondées dans la cathédrale d'Amiens sous le vocable du Précurseur.

Le nom de Jean-Baptiste était beaucoup plus répandu autrefois qu'aujourd'hui en Picardie. Dans le procès-verbal d'une assemblée générale des environs d'Amiens, datée du 15 juillet 1466, sur 96 noms il y en a 32 qui sont précédés du nom de *Jehan*. Une ancienne dépendance de Frettecuisse et une rue du faubourg de la Hautoie portent le nom de Saint-Jean.

La célébration des fêtes de Saint-Jean était souvent accompagnée de certaines pratiques superstitieuses que le clergé ne pouvait parvenir à faire disparaître. Par exemple, on croyait que la température du 24 juin déterminait irrévocablement l'avenir des fruits, et l'on proclamait, comme un axiome incontestable, que

Du jour de S. Jean la pluie
Fait la noisette pourrie.

Des gens par trop naïfs s'imaginaient qu'un seau d'eau tiré ce jour-là, à minuit, avait la merveilleuse vertu de guérir la fièvre. C'est à la même heure fatidique qu'on allait recueillir, sous la racine du plantin, le précieux charbon qui devait préserver tout à la fois de la peste et du tonnerre, de la fièvre et des brûlures. Au lever de l'aurore, on partait à la recherche de *l'herbe de la saint*

Jean; et plus d'un crédule investigateur se donnait une courbature, pour se délivrer de ses futurs maux de reins. Le soir, plus d'un habitant des faubourgs se croyait préservé à tout jamais des maux de tête, quand il avait fait trois fois le tour des feux de joie allumés sur la place du Beffroi et devant le portail des églises, ou bien quand il avait emporté chez lui un charbon du feu de la Saint-Jean.

Un livre devenu rare, intitulé : *Recherches curieuses des principales cérémonies de l'hôtel-de-ville d'Amiens*, 1730, donne ainsi le programme officiel des feux de joie : « La veille de saint Jean-Baptiste, après-midi, le Premier et Eschevins font la visite par la ville, avec robes et tocques, assistez des compagnies privilégiées ; vont par les quartiers de la ville, où sont les habitants en garde, pour voir s'il n'y a pas de désordre. Il se fait un bûcher devant l'hôtel-de-ville, sur les six heures du soir. Deux Eschevins vont quérir Monsieur le Gouverneur ou Lieutenant du Roy, pour mettre le feu audit bûcher; et, en cas d'absence, c'est Monsieur le Premier, avec le plus ancien eschevin... Autrefois, il y avait une collation où assistait Monsieur le Gouverneur général de la province, ayant mis le feu au bûcher, et Messieurs les eschevins et tous les officiers; l'on tire le canon pour réjouissance de la fête de saint Jean-Baptiste, et on fait des feux par tous les quartiers de la ville ».

M. Warmé *(Hist. de Doullens*, p. 539), nous donne les renseignements suivants sur des usages spéciaux à Doullens : « Le feu de la Saint-Jean s'allume toujours en la rue du Bourg, vis-à-vis la chapelle qui s'y trouvait et faisait partie de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jean-Baptiste qui y a été fondé en 1272 et transféré en 1706 sur un autre point de la ville. Le feu de joie a toujours lieu sur le même point, parce que la statue de S. Jean qui avait été placée vers la rue, comme signe extérieur de la chapelle de l'hôtel-Dieu, y étant restée, on a voulu donner à S. Jean, en s'adressant au signe représentatif, cette marque constante de vénération devenue aujourd'hui, il faut le dire, un objet de simple amusement pour les enfants. Cependant

quelques habitants du quartier ne négligent pas d'offrir à S. Jean, chaque année, pendant neuf jours, des fleurs et des rubans, ainsi qu'un flambeau qui ne cesse pas de brûler pendant la neuvaine ».

Ces feux de joie, sur lesquels M. A. Breuil [1] et M. l'abbé Pardiac [2] ont publié de remarquables travaux, paraissent remonter au V[e] siècle. On a interprété de diverses façons l'universalité de cet usage. Les uns l'ont expliqué par la coïncidence de la date liturgique avec le solstice d'été, et y ont vu un souvenir des fêtes solaires que les païens célébraient à cette époque; les autres y ont cru reconnaître une application un peu profane de la parole de l'Ange : *Multi in nativitate ejus gaudebunt.* Les os d'animaux qu'on brûlait alors, surtout en Picardie, porteraient à croire qu'on voulait ainsi rappeler que les reliques de S. Jean, mêlées d'ossements d'animaux, avaient été condamnées aux flammes par les païens de Sébaste [3].

Ce n'étaient pas seulement les *fus d'os* qui avaient le privilége de rassembler un immense concours de spectateurs, c'étaient surtout les *Jeux de Dieu* ou *Mystères*, que les confrères du Saint-Sacrement ou les jeunes gens de la ville représentaient, soit à l'Hôtel communal, soit sur la place du Beffroi, ou bien encore à l'extrémité des faubourgs. On y jouait la *Décollation de Monseigneur Saint Jehan-Baptiste*, mystère dont le principal rôle devait être quelque peu difficile à remplir. On y donnait aussi le *Mystère de la Passion*, où l'histoire du Précurseur tenait une place importante.

[1] *Du Culte de S. Jean-Baptiste et des usages profanes qui s'y rattachent.*

[2] *Revue de l'Art chrétien*, n° de janvier 1873.

[3] G. Durand, liturgiste du XIII[e] siècle, nous dit à ce sujet : « On porte des brandons et l'on fait des feux, pour signifier que S. Jean fut la lumière, la lampe allumée, le prédécesseur et le précurseur de la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. C'est pourquoi il est dit en saint Jean (ch. VI) : « Il est la lumière allumée qui brille devant le Seigneur, qui a préparé la voie au Seigneur dans le désert. »

Un personnage tel que Jean-Baptiste, qui a été célèbre, non-seulement par sa sainteté personnelle, mais par les circonstances de sa vie, longtemps liées à l'histoire du Sauveur, devait naturellement occuper une large place dans l'iconographie chrétienne. Une des plus anciennes représentations du Précurseur est celle que Bosio a découverte dans la catacombe de Pontien [1]! Depuis, d'illustres artistes se sont complu à figurer S. Jean, jouant avec l'Enfant-Jésus, prêchant dans le désert, baptisant Notre-Seigneur, etc. Mais ce n'est pas ici le lieu de décrire les chefs-d'œuvre que ce sujet a inspirés à Paul Ucello, Jacobus Florentinus, André del Sarto, Raphaël, Léonard de Vinci, L. Carrache, H. Van Eyck, Poussin, etc.; nous devons nous borner à mentionner les monuments iconographiques, d'une importance bien inférieure, que renferme le diocèse d'Amiens.

Parmi les tableaux, nous ne croyons dignes d'intérêt qu'une Décollation, à Saint-Martin de Doullens et à Saint-Valery; une Prédication dans le désert, à l'église de Saint-Sauflieu; un baptême de Notre-Seigneur, par Coypel (1690), à Saint-Riquier; le même sujet, bonne copie du Poussin, à Saint-Pierre de Roye. Parmi les nombreuses statues qui décorent nos églises, et dont beaucoup n'ont aucune valeur artistique, il y en a quelques-unes qui méritent l'attention; ce sont celles qui figurent aux portails de Caix, de Saint-Vulfran, de Notre-Dame d'Amiens, et dans l'intérieur de Notre-Dame d'Amiens (œuvre de Vimeu), de Saint-Germain, de Saint-Sépulcre de Montdidier, de Beauquesne, d'Harbonnières et de Croy; et les bas-reliefs de Drucat, de N.-D. de Ham, de Saint-Vulfran, de Valloires, etc. A Notre-Dame d'Amiens, au mausolée du cardinal Hémard, on voit ce pieux prélat à genoux devant le chef de saint Jean-Baptiste, pour lequel il professait une grande dévotion.

Un des culs-de-lampes des stalles de la cathédrale représente le chef de saint Jean, admirablement sculpté. Il

[1] *Roma Sotteranea*, p. 131.

SECONDE TRAVÉE.

5ᵉ *Arcade* .Pour arguer Herode de adultere
Sainct Jhan fut mis en prison fort austere.

Dans une première scène, saint Jean prononce devant Hérode son *Non licet*. Dans une seconde, il est jeté dans une prison, dont l'architecture n'a rien de judaïque.

6ᵉ *Arcade*. De Herodias la fille demanda
Le chef de sainct Jhan, Herode le accorda.

La fille d'Hérodiade, après avoir dîné avec Hérode, lui adresse sa monstrueuse supplique.

7ᵉ *Arcade*. En prison fut sainct Jhan decapite
Pour avoir dict et presche verite.

L'exécuteur vient de lui trancher la tête et la présente à Salomé, qui la reçoit dans un plat.

8ᵉ *Arcade*. Le chef sainct Jhan fut a table pose
Puis d'un cousteau dessus l'oeul incise.

Cette circonstance est mentionnée, non point dans l'Écriture, mais dans quelques anciens auteurs. « L'os frontal de notre relique, disent MM. Duval et Jourdain, paraît en effet percé au-dessus de l'œil gauche comme par un coup de poinçon ou de stylet. Le trou est de forme circulaire et peut avoir une ligne de diamètre. »

11ᵉ *Médaillon*. Quatre disciples de saint Jean confient son corps à la terre.

12ᵉ *Médaillon*. Des béquilles suspendues indiquent que les fidèles, agenouillés près du tombeau, ont obtenu la guérison de leurs infirmités.

13ᵉ *Médaillon*. Une partie des reliques de saint Jean sont brûlées avec des ossements d'animaux.

14ᵉ *Médaillon*. Ses cendres sont jetées au vent.

15ᵉ *Médaillon*. Wallon de Sarton donne à l'Évêque d'Amiens le chef de saint Jean.

Les divers personnages qui figurent dans cette vaste composition portent les vêtements qui étaient en usage du temps de Charles VII. Saint Jean seul a un costume vraiment historique, c'est-à-dire une peau de chameau. Les blasons des donateurs ont été effacés ou détruits en 1793.

Une ancienne verrière de la chapelle du Sacré-Cœur, à la cathédrale d'Amiens, représente, en 32 médaillons, la légende de S. Jean-Baptiste. On y remarque l'apparition de l'ange à Zacharie, la naissance de S. Jean, Zacharie écrivant sur des tablettes : *Jean est son nom*, les prédications dans le désert, le baptême du Jourdain, S. Jean blâmant Hérode, son arrestation, la danse de Salomé, la décapitation de S. Jean, le festin d'Hérode, la tête sanglante présentée successivement à Salomé et à Hérodiade, etc.

Nous ne ferons que mentionner d'autres verrières à Saint-Jacques, Sainte-Anne et Saint-Germain d'Amiens; à Crécy, Davenescourt, Doullens, Harbonnières, Hervilly, Roye, Tilloloy, Villers-Bretonneux, etc. etc.

Citons aussi des estampes de Mellan, de Poilly, et une vieille gravure, sans nom d'auteur, portant ce titre: *Vrai portrait du reliquaire de S. Jean-Baptiste de la ville d'Amiens* : c'est une image qu'on distribuait aux pèlerins.

Le culte de S. Jean-Baptiste est toujours resté vivace dans nos contrées. Aussi le diocèse et surtout la ville d'Amiens ont-ils su gré à Monseigneur Boudinet d'avoir, dès le commencement de son épiscopat, donné un nouveau lustre à la solennité du 24 juin. En 1859, il montait, ce jour-là, dans la chaire de Notre-Dame; et, après avoir annoncé que désormais cette fête serait célébrée avec une pompe toute particulière, il prononçait, avec cette onction qui lui était propre, l'éloge de celui dont le Sauveur lui-même a été le premier panégyriste. Depuis lors, d'autres éloquents orateurs se sont succédé, à pareil jour, dans la chaire de Notre-Dame, et la piété des fidèles s'est toujours montrée avide de recueillir la manne nourrissante de ces belles et solides instructions. Quand bien même cet attrait de l'éloquence n'existerait pas, la foule

n'en remplirait pas moins notre vaste basilique, guidée qu'elle serait par sa vénération pour un Saint dont les destinées ont été sans analogie dans le passé comme elles le devaient être dans l'avenir. Sa naissance a été annoncée au monde, comme un miraculeux bienfait, par un messager des Cieux ; avant de naître, il était déjà sanctifié ; il a eu pour mission de montrer du doigt le Messie, que les autres prophètes n'avaiént fait qu'entrevoir à travers le voile de l'avenir ; il a versé sur la tête du Sauveur l'eau sacrée du Jourdain, emblème de cette eau mystique du Baptême, qui devait régénérer le monde ; placé sur le seuil des deux Testaments, il a été à la fois la dernière parole de l'ancienne Loi, et le premier sang versé de la nouvelle !

Bibliographie. — Claude Gellée, *Extractum ex Bibliotheca Ecclesiæ ambianensis*, p. 33, Ms. des Archives de la Somme. — *Mémoire contenant quelques réflexions sur le lieu où repose le chef de S. Jean-Baptiste*, Ms. des mêmes Archives, armoire I, liasse 50, n° 5. — *Histoire véritable de la guérison admirable advenue... à l'attouchement de la vénérable relique de M. S. Jehan-Baptiste.* Paris, 1577, in-8°. — Viseur, *Recueil de la vie, mort, invention et miracles de S. Jean-Baptiste*, etc. Amiens, 1609. — Viseur, *le Miroir ardent de la vie et mort du glorieux précurseur*, etc. Paris, 1604, in-8°. — Du Cange, *Traité du chef de S. Jean-Baptiste*, 1765, in-4°. — Pacciaudi, *de Cultu S. Joannis Baptistæ antiquitates christianæ*, in-4°. — Henschenius, *Acta Sanctorum*, 24 jun., pp. 612-744. — Le Cointe, *Annal. Eccl. Francor.*, t. VIII, p. 837. — Ignace, *Hist. eccl. d'Abbeville*, p. 145. — Daire, *Hist. d'Amiens*, II, 117. — Breuil, *du Culte de S. Jean-Baptiste*, etc., dans le tome VIII des *Mém. des Ant. de Pic.* — Et les divers ouvrages manuscrits ou imprimés cités dans le cours de cet article.

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE (le V.), avant de fonder l'Institut des Écoles chrétiennes, prit conseil du P. Barré, religieux minime, né à Amiens en 1621, qui avait institué à Rouen les *Écoles charitables du Saint-Enfant-Jésus* et établi un séminaire de maîtresses d'école

qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de *Dames de Saint-Maur*. Ce religieux exerça une très-grande influence sur les commencements de l'œuvre civilisatrice qui compte maintenant un personnel de 8,000 membres. La première école amiénoise des *Frères de Saint-Yon* ou *Grands-Chapeaux* (c'est ainsi qu'on les désignait vulgairement) fut fondée en 1759 par le chanoine Villeman, dans les bâtiments qui, servant aujourd'hui de maison d'arrêt, ont conservé le nom de *Grands-Chapeaux*. Chassés par la Révolution, les Frères se réinstallèrent à Amiens en 1814. A Abbeville, la première école avait été fondée en 1740. Aujourd'hui les Frères des Écoles chrétiennes, qu'on s'obstine mal à propos, même dans des documents officiels, à appeler *Frères de la Doctrine chrétienne*, dirigent des écoles à Abbeville (deux), Albert, Amiens (six), Epehy, Flixecourt, Ham, Le Quesnel, Montdidier, Péronne, Roye, Saint-Valery et Vignacourt.

JEAN L'ÉVANGÉLISTE (S.) est fêté au 27 décembre dans tous nos bréviaires. Les calendriers du XII[e] siècle portent cette mention : *Assumptio scti Iohannis evangeliste*. La seconde fête du 6 mai (S. Jean devant la Porte Latine) figure également dans tous nos livres liturgiques. S. Jean est le patron de Saint-Jean-le-Brocourt et de l'hospice de Roye. Étaient jadis sous son vocable : une église paroissiale de Corbie, le monastère de Moraucourt, un hôpital d'Abbeville, et la chapelle de la Cathédrale, aujourd'hui dédiée à Notre-Dame de Bon-Secours.

S. Jean était le patron des prêtres du diocèse, des imprimeurs et des libraires qui célébraient leur fête à Saint-Martin, des foulons et des apprêteurs qui faisaient la leur à Saint-Leu. Le choix de ces derniers s'explique par la *cuve* où fut plongé l'Évangéliste; le choix des premiers, par le *livre* de l'Apocalypse dont il est l'auteur. Quelques autres explications ont été hasardées à ce sujet (voyez dans la *Revue de l'Art chrétien,* t. v. p. 195, un article de M. Pouy sur la *Fête patronale des imprimeurs et des libraires). L'Ordinarius liber* du XIII[e] siècle, conservé

à la Bibliothèque communale, fournit quelques renseignements sur la fête patronale de la Saint-Jean, que célébraient, le 6 mai, les prêtres-chapelains de la cathédrale d'Amiens. Les quatre chanoines le plus récemment élus ordonnaient le service divin où l'on chantait une *épître farcie*, c'est-à-dire mêlée d'un commentaire rimé en langue vulgaire. L'évêque assistait au repas donné par les jeunes chanoines. Cette fête fut supprimée vers l'an 1615.

On conservait au prieuré de Notre-Dame de Montdidier un fragment de vêtement de S. Jean; à Saint-Martin de Picquigny, un morceau de la plume (?) qui écrivit l'Apocalypse; à Saint-Riquier, une autre relique.

S. Jean fait pendant à la Ste Vierge dans les crucifixions qui décorent l'arc triomphal dans beaucoup de nos églises rurales. Nous avons remarqué la statue de l'évangéliste à Saint-Remi, à Saint-Vulfran (portail), à Folleville (tombeau de Raoul de Lannoy), à Gamaches (voûte), à Mailly (contrefort), à Molliens-Vidame, au Saint-Sépulcre de Montdidier, à Rue, etc. Il y en avait une au portail de l'église Saint-Nicolas d'Amiens. — Tableaux à Saint-Leu, au Séminaire, à Saint-Vulfran, à Saint-Gilles d'Abbeville (S. Jean aux pieds du Christ, œuvre de Quentin Warin), à Estrées-lès-Crécy (la Vierge communiée par S. Jean, œuvre de M. Le Tellier). — Peinture murale de la chapelle du Sacré-Cœur, à Notre-Dame. — Verrières à l'église du Sacré-Cœur, au Saint-Sépulcre d'Abbeville, à Folleville (plusieurs scènes de sa vie). — Belle miniature dans un livre d'heures du XVe siècle, provenant de Corbie (n° 200). — François de Poilly a gravé trois estampes représentant les visions de Pathmos. — Les archers, les arbalétriers et les arquebusiers d'Abbeville appendaient à la *couronne* de leur compagnie un médaillon en argent de S. Jean.

Les Mystères du Moyen-Age empruntaient souvent leurs scènes à l'Apocalypse. Les comptes de la ville de Corbie, de 1469, indiqués par D. Grenier (*Introd.* p. 409), mentionnent les dépenses suivantes : *A Jehan Fouache le jone, luy a esté baillé par le commandement du prévost de la*

ville, la somme de IIII *livres* XVII *sols* VI *deniers, et ce pour garder les portes de la ville de Corbye pour les festes de Pentecoste, en faisant et jouant l'Apocalypse saint Jean. A Gilles de Brye, a esté paié* XVII *livres qui lui ont esté ordonné baillier pour aidier à porter les frés du jeu de l'Apocalypse, par commandements de Monsieur et de plusieurs habitants.*

Le chanoine Charles de Bovelles, qui fut seigneur de Sancourt, a composé un commentaire sur l'évangile de S. Jean.

JEAN (S.), prêtre et martyr à Rome, sous Julien l'Apostat. Au IXe siècle, Angésise, moine de Centule, envoyé en mission auprès du pape Nicolas, en obtint, entre autres reliques, le corps presque entier de S. Jean le martyr et le rapporta dans son abbaye. Le P. Daniel Papebrock (*Act. SS.*, die 23 junii, p. 482) dit qu'il a visité ce monastère, le 27 novembre 1662, et qu'il a constaté que ces reliques, comme bien d'autres, avaient été anéanties ou dispersées par les hérétiques. — 23 juin.

JEAN (S.) et S. PAUL, officiers, martyrs à Rome, sont inscrits au 27 juin dans le missel de 1498, dans les bréviaires de 1539 et de 1550; au 26 juin, véritable date liturgique, dans tous nos autres bréviaires.

JEAN BASSAND (le B.) ou BASSADAN, de l'ordre des Célestins, naquit à Besançon en 1360. Il était religieux de la maison de Paris, quand une maison de Célestins fut fondée à Amiens par plusieurs nobles personnages de Picardie. Jean Bassand y fut envoyé, en 1392, comme prieur, et dirigea les travaux de construction. Son recueillement, son amour de l'étude, sa fidélité à la règle, ses austérités étaient une prédication perpétuelle pour les religieux qu'il guidait dans la voie de la perfection. Son état de santé délabré n'altérait point la sérénité de son esprit et il avait coutume de dire qu'il était le patriarche de tous les malades de son Ordre. Jean Bassand, après avoir résidé une

quinzaine d'années à Amiens, retourna à Paris, en qualité de prieur, et devint provincial en 1411.

C'est pendant son séjour à Amiens que Jean Bassand fut le directeur spirituel de Ste Colette. Après l'avoir longtemps éprouvée, il encouragea sa vocation à la vie religieuse. Plus tard, il entretint correspondance avec elle.

Le jour même où il mourut à Aquilée (le 26 août 1445), Ste Colette, divinement avertie de ce trépas, dit à ses religieuses d'Amiens : « Sachez que mon bien-aimé père Jean Bassand, de l'ordre des Célestins, par l'intermédiaire duquel Dieu a daigné m'appeler à son service, est mort aujourd'hui à Aquilée pour aller recevoir la récompense de ses vertus. Les habitants lui préparent de splendides funérailles et vont même jusqu'à baiser dévotement ses pieds. » Plus tard on reconnut la parfaite exactitude de ces détails par les nouvelles qu'en reçurent les Célestins d'Amiens.

Sur la vie de Jean Bassand, voyez les BOLLANDISTES t. v d'août, p. 870. — TELERA, *Histoire des hommes illustres de l'ordre des Célestins.* — *Vies des saints de Franche-Comté*, p. 317. — L'abbé DOUILLET, *Sainte Colette*, pp. 16, 335.

JEAN BERCHMANS (le B.), jésuite. Les Jésuites d'Amiens ont célébré le triduum de sa béatification les 28, 29 et 30 janvier 1866. C'est le patron secondaire de l'Œuvre des Écoles apostoliques (d'Avignon) dont une succursale a été fondée à Amiens en 1869. Cette institution a pour but d'augmenter le nombre des missionnaires dans les deux mondes, en favorisant, par l'établissement d'écoles spéciales, le développement des vocations apostoliques.

Reliques aux Ursulines d'Amiens, à la paroisse de Saint-Riquier. — Mauvais portrait à Saint-Acheul. — 13 août.

JEAN DE CAPISTRAN (S.), franciscain, eut de nombreux rapports avec Ste Colette. Il l'alla entretenir à Besançon de la grande question de l'unité de l'Église et de la réforme des Ordres de S. François. En qualité de commissaire du ministre général pour la réforme franciscaine, il

accorda des pouvoirs fort étendus à la sainte abbesse. (Voir *Sainte Colette*, par l'abbé DOUILLET, ch. XXXVII et XL).

JEAN CHRYSOSTOME (S.), archevêque de Constantinople, a son office inscrit au 27 janvier dans tous nos bréviaires. — Reliques, autrefois, aux Chartreux et à Saint-Pierre d'Abbeville, à l'abbaye Saint-Jean d'Amiens, au prieuré de Notre-Dame de Montdidier, etc.

JEAN (S.) DE COMMINES, évêque de Térouanne, appela auprès de lui, pour l'aider dans l'administration de son diocèse, Gérard de Ham, qui devint, en 1108, doyen de la collégiale de Saint-Quentin. — Voir notre biographie de S. Geoffroy, t. II, pp. 390 et 439. — 27 janvier.

JEAN DE LA CROIX (S.), fondateur des Carmes Déchaussés, dont nous faisons la fête au 24 novembre, était inscrit au 15 octobre dans les bréviaires de 1746 et de 1840. C'est une fête solennelle pour les Carmélites d'Amiens et d'Abbeville.

M. l'abbé Roze possède un manuscrit, qu'il a publié dans la *Picardie* (t. VIII, p. 65), sur la cérémonie de la canonisation de S. Jean de la Croix qui se fit aux Carmes d'Amiens, du 18 au 26 août 1727. Nous y trouvons cette circonstance assez singulière que les religieux avaient réuni dans leur jardin 25 pièces de canon dont les décharges s'unissaient au bruit de la musique.

Statues aux Carmélites d'Amiens (œuvre de M. Duthoit), à Conty (œuvre de Cressent, provenant des Carmes d'Amiens), à Valloires. — Tableaux aux Carmels d'Abbeville et d'Amiens, à Saint-Gilles d'Abbeville (œuvre de Choquet, 1785).

Un fief situé à Sains portait le nom de *Jean de la Croix*.

Lucien Flamignon, carme déchaussé, né à Amiens, a publié une traduction en vers des *Cantiques de l'amour divin du V. P. Jean de la Croix*. — 24 novembre.

La R[de] M. Marie Elisabeth de la Croix, prieure du Carmel de Pie IX, à Meaux, laquelle a résidé quelque temps

chez les Carmélites d'Amiens, a publié en 1872 une *Vie de S. Jean de la Croix* (Paris, Poussielgue, 3 vol. in-12).

JEAN-DE-DIEU (S.), fondateur de l'Ordre de la Charité, dont les membres ont desservi jadis plusieurs hôpitaux de notre diocèse, entre autres l'Hôtel-Dieu de Roye. L'ancien historien de cette ville, Grégoire d'Essigny, assez fécond en bévues, dit que cet hôpital était administré « par des religieux de la Charité de l'ordre de Saint-Jean l'Évangéliste ». — Une estampe de l'abbevillois Fr. de Poilly nous montre S. Jean-de-Dieu, dans un hôpital, recevant Jésus-Christ déguisé en pèlerin. — 8 mars.

JEAN DE MATHA (S.), instituteur de l'Ordre des Trinitaires. Sur ce qui concerne cet Ordre dans notre diocèse, voir tome II, pp. 28 et 29. — 8 février.

JEAN NÉPOMUCÈNE (S.), chanoine de Prague. En vertu d'un indult du 25 avril 1861, Monseigneur peut autoriser les ecclésiastiques de son diocèse à célébrer, au 17 mai, sous le rite double, la fête de S. Jean Népomucène. — 16 mai.

JEAN DE PALAFOX. Dinouart, curé de Saint-Honoré d'Amiens, a publié, en 1767, la *Vie du Vénérable dom Jean de Palafox, évêque d'Angelopolis et ensuite évêque d'Osme.* Ce titre de *Vénérable* n'a rien de liturgique. Malgré tous les efforts de la Cour d'Espagne, le Saint-Siége n'a jamais voulu procéder à la béatification de cet illustre évêque, parce qu'il donna quelques preuves d'attachement à la secte janséniste.

JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL (Ste), fondatrice de l'Ordre de la Visitation de la Sainte Vierge. La maison d'Amiens, fondée du vivant de la Sainte (14 septembre 1650), a été rétablie en 1841. Celle d'Abbeville (1630) ne s'est point relevée de ses ruines.

Fr. de Chantal favorisa le développement de l'Institut

des Filles de la Croix, fondé à Roye en 1625, par Pierre Guérin, curé de Saint-Georges. Mme de Villeneuve, protectrice de la nouvelle institution, ayant réussi à créer un établissement à Vaugirard, Mme de Chantal lui écrivit la lettre suivante : « Je ne doute point que votre dessein n'apporte un grand profit aux âmes qui seront assez heureuses pour en recueillir les fruits. Plusieurs dames veuves seront bien consolées de trouver cette retraite de piété qui ne les empêchera pas de rendre à leurs enfants les soins légitimes qu'elles leur doivent. C'était un des desseins très-importants que notre bienheureux Père (François de Sales) avait conçus, que celui de conserver les exercices de charité publique dans notre congrégation ; mais il n'a pu l'exécuter : et voilà que la divine Providence vous a choisie pour l'accomplir. Je pense que les filles dont vous vous servirez pour instruire les autres à la piété seront déjà grandes et capables de ce bien, ce qui sera d'une utilité merveilleuse dans ce siècle si corrompu. » Voici une autre lettre, datée du 15 janvier 1641, que nous copions, comme la précédente, dans un manuscrit conservé chez les Sœurs de la Croix de Limoges : « Béni soit le très-divin et débonnaire Sauveur de nos âmes qui vous a choisie pour lui dresser cette sainte société, par le moyen de laquelle plusieurs âmes, comme de vaillantes amazones, combattront les perverses maximes du monde et arboreront les divines maximes de Jésus-Christ. Ce dessein ne peut que grandement réussir à la gloire de Dieu et au profit de plusieurs âmes, pour la facilité qu'il donne à toutes celles qui auraient de la disposition à la vie spirituelle et du désir d'en profiter. Je vois que la divine Providence fait recueillir par ce moyen quelques pensées et désirs de notre bienheureux Père qui n'ont pu être exécutés ni conservés dans notre chère congrégation. J'en ressens une tendre consolation, j'en remercie et bénis Dieu de tout mon cœur. Tout cela est si bien dirigé, que mes lumières bornées n'ont rien à y ajouter, mais seulement à l'honorer. Le temps et la pratique vous découvriront des choses qui ne se peuvent apprendre que par l'expérience. Vous

verrez, ma très-chère sœur, de quelle manière Dieu vous découvrira peu à peu tout ce qui vous sera nécessaire pour la perfection et la stabilité du dessein qu'il vous a inspiré et duquel je crois qu'il veut que vous demeuriez la guide et la conductrice. » Il nous semble que dans ces deux lettres, le rôle de Mme de Villeneuve est un peu surfait, et que celui du fondateur Guérin est complétement oublié. On dirait qu'il s'agit d'une œuvre entièrement nouvelle dont l'initiative appartiendrait tout entière à Mme de Villeneuve. Peut-être est-ce un sentiment de charité qui laisse dans l'ombre le nom du curé Guérin, dont la calomnie avait fait un drapeau de révolte religieuse, et qui pouvait nuire au projet qu'on méditait. (Voir à ce sujet notre brochure intitulée : *Origines royennes de l'Institut des Filles de la Croix.*

On conserve à la Visitation d'Amiens trois lettres autographes de Ste Jeanne de Chantal et diverses reliques (un petit os, morceau du foie, chapelet, fuseau de lin) ; à la Bibliothèque, une lettre autographe ; à l'Hôtel-Dieu, à la Sainte-Famille, au Séminaire, à Mailly, quelques reliques.

L'église de Picquigny possède un épistolier en tapisserie, représentant l'apothéose de Mme de Chantal et un médaillon où la Sainte reçoit la bénédiction de S. François de Sales. La tradition en attribue l'exécution à Mme de Sévigné qui séjourna au château de Picquigny.

Statues à Saint-Jacques d'Amiens et à la Visitation (péristyle de la chapelle). Dans ce même couvent, portrait ancien (intérieur de la Communauté), peintures murales (coupole), et verrières exécutées par les Carmélites du Mans. — 22 février.

JEANNE DE VALOIS (Ste), reine de France, fondatrice des Annonciades, est inscrite au 4 février dans notre Propre actuel. Un couvent d'Annonciades fut fondé à Roye en 1623; celui de Bray fut supprimé en 1689. Leur établissement projeté à Ham n'a probablement pas été réalisé, dit M. Ch. Gomart.

La cérémonie de la béatification de Ste Jeanne eut lieu

aux Annonciades de Roye, le 5 mai 1743, en présence de M. de la Motte. Une de ses reliques était conservée aux Clarisses d'Amiens. — On voit à l'hospice de Roye un portrait de Ste Jeanne qui provient sans doute du couvent des Annonciades. — 4 février.

JÉROME (S.), docteur de l'Église, est inscrit au 30 septembre dans tous nos bréviaires. C'était le patron du clergé de Saint-André, à Abbeville. Il y avait une chapelle sous son vocable à Verpillières.

Reliques aux Carmélites d'Abbevile ; jadis, aux Chartreux de cette ville, à l'abbaye de Corbie (fragment de côte), à la collégiale de Longpré, à Saint-Riquier. Le P. Stilting, dans son Commentaire sur la vie de S. Jérôme (t. VIII, sept., p. 653), après avoir mentionné que S. Angilbert donna des reliques de ce docteur à l'abbaye de Centule, explique qu'on ne doit pas s'étonner de voir de telles reliques en ce monastère, avant la translation du corps en Occident. Charlemagne, en effet, envoya des légats à Constantinople et à Jérusalem pour obtenir des reliques qu'on ne pouvait guère refuser à un tel monarque.

C'est à l'abbaye de Corbie que se trouvait le Martyrologe attribué à S. Jérôme, lequel a été publié par d'Achéry dans le tome IV du *Spicilége.*

On conservait à Sainte-Austreberte de Montreuil, nous dit Yepez, un exemplaire du Nouveau-Testament que l'on croyait avoir été écrit de la main de S. Jérôme.

Statues à Davenescourt (monument funéraire), à Rue. — Tableaux à la chapelle du cimetière de la Madeleine, au Musée Boucher de Perthes (Ecoles espagnole et flamande) ; — anciennes verrières à Davenescourt ; — estampes des graveurs abbevillois Cl. Mellan et Beauvarlet. — 30 septembre.

JOACHIM (S.), père de la Sainte-Vierge. Sa fête est inscrite au 26 juillet, avec celle de Ste Anne, dans nos bréviaires de 1746 et de 1840. C'était la fête patronale des lingers et des maîtres menuisiers à Saint-Georges d'Abbe-

ville, et des compagnons menuisiers aux Cordeliers de la même ville.

Statues à Essertaux, à Vignacourt. — Aux stalles de la cathédrale sont sculptés les sujets suivants : 1° Rencontre de S. Joachim et de Ste Anne ; 2° Apparition de l'Ange à S. Joachim; 3° S. Joachim et Ste Anne au Temple. — Vitrail à Rainneville. — 20 mars.

JOB (S.), patriarche, était le patron de la Maladrerie de Poix. On voyait jadis sa statue au portail de l'église Saint-Denis de Poix. — 10 mai.

JOSEPH (S.), époux de la Ste Vierge, est le patron des menuisiers, des charrons, des charpentiers. On l'invoque pour la bonne mort. La fête de S. Joseph a subi de singulières vicissitudes dans notre diocèse. Complétement absente de nos bréviaires du Moyen-Age, elle apparaît pour la première fois dans le bréviaire de 1539 (19 mars), disparaît de celui de 1550, revient avec chômage sous le rite double dans la liturgie de Fr. Faure (1663). M. de la Motte en supprime le chômage et la transfère au 19 avril. Mgr Mioland en fait une fête double de 3me classe, au 7 mai. La liturgie romaine la relève au rang de 2me classe (19 mars) ; enfin, un décret de Pie IX, exauçant les vœux du Concile œcuménique (8 décembre 1870), déclare S. Joseph patron de l'Église et ordonne que sa fête soit célébrée sous le rite double de 1re classe, sans octave toutefois, à cause du carême.

Sont placés sous le patronage de S. Joseph : un autel de la cathédrale, jadis dédié à S. Charles Borromée, une chapelle située près de Belle-Église, la nouvelle chapelle du cimetière à Belloy-Saint-Léonard, une confrérie d'ouvriers de Saint-Riquier, une congrégation d'hommes à la cathédrale, diverses congrégations dans les maisons d'éducation du diocèse, et beaucoup de chapelles de nos églises, où ce vocable ne remonte presque jamais au-delà de deux siècles. S. Joseph était jadis le patron de l'hôpital des Filles de S. Joseph, fondé à Abbeville en 1645, du mo-

nastère des Carmes Déchaussés de cette ville et de celui d'Amiens, d'une chapelle du Blamont appartenant aux Jésuites, etc.

Il y avait dans l'église Saint-Firmin-le-Confesseur une confrérie de Saint-Joseph que le pape Innocent X enrichit d'indulgences en 1646. Un concours de dévotion avait lieu à l'autel de Saint-Joseph, chaque troisième dimanche du mois.

Le troisième dimanche après Pâques, on célèbre sous le rite double de deuxième classe, la fête de la Protection de S. Joseph, comme fête patronale de congrégation, dans les paroisses de Notre-Dame, de Saint-Jacques, de Saint-Germain d'Amiens, et de Saint-Vulfran d'Abbeville. Depuis quelques années, le *mois de S. Joseph* (mars) est établi dans un certain nombre de paroisses : il est prêché aux Carmélites d'Amiens.

Des actes capitulaires du 3 mars 1496 et du 8 janvier 1533 autorisent les vicaires-chantres de la cathédrale à jouer le *mystère* de S. Joseph, le quatrième dimanche de carême, dans le chœur de la basilique.

Un religieux Carme d'Amiens qui a raconté la réédification de l'église des Carmes en 1713 (Mss. appartenant à M. l'abbé Roze et cité dans la *Picardie*, t. VIII, p. 156), nous dit qu'on priait spécialement S. Joseph à qui devait être dédiée l'église pour que les ouvriers fussent préservés de tout danger. « Notre-Seigneur, ajoute-t-il, par l'intercession de ce grand Saint, donna la consolation à nos religieux et à toute la ville de voir que, durant tout le temps qu'on a travaillé à cette église, non-seulement aucun ouvrier n'y a perdu la vie, ce qui est très-rare dans ces grands bâtiments, mais aucun n'y a été dangereusement blessé : ce que tout le monde a regardé comme un miracle attribué à S. Joseph. »

Nous empruntons un autre récit édifiant aux *Annales du petit séminaire de Saint-Acheul*, manuscrit rédigé par le P. Loriquet (t. I, p. 252) : « Le P. Barthez, supérieur de la maison du Blamont, en 1823, rencontra un jardinier qui demeurait dans le voisinage. Ayant remarqué de la

tristesse sur son visage, il lui en demanda la cause : « J'ai, répondit-il, deux enfants depuis longtemps malades ; tous les remèdes sont inutiles ; le médecin déclare qu'ils ne guériront jamais, si je ne change de demeure : encore n'ose-t-il pas me répondre que je les conserverai à ce prix, tant le mal a déjà fait de progrès. Mais où aller ? Ici, nous avons du pain à manger ; ailleurs, comment suffirai-je à nourrir tant de monde, ma mère, ma femme et six enfants? je n'ai d'autres ressources que mes bras. Le P. Barthez lui adressa quelques mots de consolation et l'engagea à recourir au souverain médecin par l'intercession de S. Joseph. En parlant ainsi, il ne savait pas encore que plusieurs membres de sa famille portaient le nom de Joseph. « Je vais, dit le jardinier, proposer à ma femme et à mes enfants de commencer avec moi une neuvaine à S. Joseph : veuillez nous recommander à sa protection. Là-dessus il rentre chez lui, met de côté tous les remèdes, prie et fait prier avec lui toute sa famille. Le jour même, la fièvre et l'enflure commencèrent à diminuer ; les jours suivants, les humeurs dont ces pauvres enfants étaient remplis se dissipèrent à vue d'œil ; bientôt la fièvre elle-même disparaît. Enfin le neuvième jour qui était celui de la fête de S. Joseph, ce brave homme se présente au Blamont, suivi de ses deux enfants complétement guéris et demande permission d'assister avec eux aux offices de la journée pour remercier leur bienfaiteur. « J'espère bien, lui dit le P. Barthez en le félicitant, qu'à la confirmation vous leur donnerez le nom de Joseph. — Ils le portent déjà, répondit-il, et leur mère aussi et puis encore un autre de mes enfants ». A sa prière, le P. Barthez écrivit sur une grande feuille le récit de ces deux guérisons. Le jardinier fit encadrer la feuille pour la conserver à jamais dans sa famille et transmettre, comme il le dit lui-même, aux enfants de ses enfants et à toute leur postérité le gage de sa reconnaissance envers S. Joseph.

« Au double prodige dont on vient de parler il faut encore en ajouter un troisième, beaucoup plus admirable, qui s'opéra dans l'âme d'un de ces enfants. Jusque-là il avait montré

un caractère extrêmement difficile et bizarre. A dater de la neuvaine, il n'y eut pas d'enfant plus doux, plus docile, plus attaché à ses devoirs, et cette guérison morale, comme on le vit depuis, ne fut ni moins parfaite ni moins durable que celle du corps. »

Les *Annales de S. Joseph*, recueil fondé par M. Rousseau-Leroy, contiennent un article sur le pélerinage récent de S. Joseph à Saint-Acheul (n° de mars 1865), dont nous allons reproduire les principaux passages : « A l'extrémité d'un des faubourgs d'Amiens, sur une petite éminence, s'élève une maison jadis fameuse et par le nombre d'élèves qu'elle abritait dans son sein et surtout par l'éducation pieuse et distinguée qu'ils y puisaient. C'est à Saint-Acheul, à l'entrée de ce monument si plein de souvenirs, loin du tumulte du monde, que S. Joseph a daigné se choisir une petite chapelle solitaire, où il se plaît à être honoré et visité. La ville d'Amiens, qui a le bonheur de compter parmi ses habitants tant d'âmes vouées au culte de S. Joseph, se félicite de posséder près d'elle ce petit mais pieux sanctuaire. On y vient se faire agréger à l'Archiconfrérie de S. Joseph, établie à Angers, et déjà plus de cinquante mille cachets ont été délivrés ; mais on y vient surtout s'y faire agréger au culte perpétuel de S. Joseph. La petite chapelle est un centre d'agrégation pour cette Association ; le registre qu'on y a ouvert depuis quatre ans à peine, a reçu les noms de plusieurs milliers d'associés, et, chaque mercredi, le saint sacrifice est offert pour eux à l'autel de S. Joseph. Faut-il s'étonner que le concours à l'humble sanctuaire devienne tous les jours plus nombreux ? Les pensionnats y viennent fréquemment en pèlerinage ; de pieuses mères de famille y amènent aussi leurs enfants et prient S. Joseph de les bénir ; enfin les fidèles d'alentour aiment à venir y saluer notre bien-aimé patriarche.

« Une jeune ouvrière, prise d'une maladie qui s'aggravait de jour en jour, allait se voir dans l'impossibilité de continuer plus longtemps le travail qui la faisait vivre. Dans cette situation critique, elle a recours à S. Joseph et commence une neuvaine en son honneur, dans son petit

sanctuaire de Saint-Acheul. Au bout des neuf jours, un mieux si considérable s'était opéré en elle qu'elle n'avait plus aucune crainte.

« Un homme jeune encore, également ouvrier (S. Joseph doit avoir un faible pour une classe dont il a fait lui-même partie), se trouvait dans la plus pénible situation; nous regrettons de ne pouvoir entrer ici dans des détails plus circonstanciés. Le malheureux ne voyait absolument aucun moyen humain de s'en tirer. Sa foi lui vint en aide; elle lui inspira un moyen extraordinaire que plusieurs taxeraient de folie,mais que le Ciel approuva. Le généreux chrétien résolut de faire un pèlerinage à S. Joseph de Saint-Acheul, les pieds nus,en plein hiver. Il devance donc la lumière du jour et accomplit dans l'ombre son dessein. Ce jour-là, en effet, celui qui était dans le secret constata sur le chemin assez long qu'il avait parcouru des traces ensanglantées. Cependant S. Joseph parut d'abord être insensible à tant de ferveur, il voulut l'éprouver encore quelque temps; mais tout-à-coup le secours le plus inespéré lui arriva de la main dont il pouvait le moins l'attendre et ce secours termina toutes ses peines.

« Gloire donc à S. Joseph! et que son culte se propage de plus en plus avec ses bienfaits!!! »

Ce sont des Joséphins, venus de Mons, qui occupent aujourd'hui l'ancienne abbaye de Valloires. Des frères de S. Joseph dirigent un pensionnat à Saint-Fuscien : leur institut a été fondé par M. Lardeur. Il y a des religieuses de Sain-Joseph appartenant à la congrégation de Cluny ou à celle d'Abbeville : à Abbeville, Dargnies, Etréjust, Hautvillers, Lanchères, Oisemont, Quend et Villers-Bretonneux. Des sœurs de Marie-Joseph font le service des prisons à Amiens et à Doullens.

On conserve une parcelle du manteau de S. Joseph aux Ursulines d'Amiens; une pierre de son sépulcre à l'église de Mailly.

Statues à la Cathédrale (œuvre de M. Duthoit) et dans toutes les églises et chapelles d'Amiens ; à Bourseville, à Conty (œuvre de Cressent, provenant des Carmes), à Condé-

Folie (chapelle castrale), à Davenescourt, à Démuin (chapelle du cimetière), à Fouencamps, à Moreuil (hospice), à Tertry et dans un très-grand nombre d'églises qu'il serait trop long d'énumérer. — S. Joseph figure dans diverses scènes évangéliques sculptées aux stalles de la Cathédrale, au retable de la chapelle des fonts à Saint-Vulfran, à la crèche de La Neuville-sous-Corbie (XV[e] siècle), etc. — Tableaux à Saint-Remi, aux Ursulines d'Amiens. — Peintures murales à la Cathédrale (chapelle du Sacré-Cœur), à la Visitation (coupole). — Un vitrail de l'église de Tilloloy, dû à Bléville de Saint-Quentin (XVI[e] siècle), représente la pousse miraculeuse des blés, lors de la fuite en Egypte. La Sainte Famille étant poursuivie par les satellites d'Hérode, S. Joseph fait croître instantanément la semence qu'un villageois vient de confier à la terre. Les hommes d'armes arrivent et demandent au laboureur s'il n'a point vu passer une femme portant un enfant : celui-là, tout émerveillé du miracle qui vient de s'accomplir, répond qu'il les a vus en effet passer alors qu'il semait le blé qu'il s'apprête à récolter. Les satellites déroutés rebroussent chemin et l'Enfant-Jésus est sauvé.—S. Joseph figure seul ou dans des scènes évangéliques aux : verrières de Saint-Germain, de l'hospice Saint-Vincent-de-Paul, de la Sainte-Famille d'Amiens ; des Ursulines d'Abbeville, de la chapelle castrale de Grivesne, de Molliens-Vidame, de la chapelle castrale de Moreuil, de Saint-Pierre et du collége de Roye, de Villers-Campsart, etc. — Fr. De Poilly a gravé la mort de S. Joseph assisté de N.-S. et de la Ste Vierge, et une figure demi-corps, tenant une branche de lis.

Sur le territoire de Belloy-en-Santerre, se trouve un lieu dit : *Bois Saint-Joseph.*

JOSEPH D'ARIMATHIE (S.) figure dans les Saints-Sépulcres de Saint-Germain d'Amiens, de Doullens, de Montdidier, de Péronne, etc. — 17 mars.

JOSEPH HERMAN (le V.). Pierre Borée, prémontré,

né à Amiens, a publié en 1648 une œuvre dramatique intitulée : *Le grand favori de la Ste Vierge, S. Joseph Herman, prêtre religieux de l'ordre de Prémontré, vivant en* 1232. Le P. Daire (*Hist. litt.*, p. 168) nous apprend que cette pièce fut représentée chez les Ursulines d'Amiens. — 7 avril.

JOSEPH DE LEONISSA (S.). En 1739, les Capucins d'Amiens célébrèrent la canonisation de ce saint de leur Ordre, avec le concours du Chapitre de Notre-Dame. — 4 février.

JUCONDE (S.) ou JOCONDE, martyr. Relique aux Clarisses d'Amiens. Il y a beaucoup de martyrs de ce nom.

JUDE (S.), apôtre, surnommé *Thaddée*, est inscrit avec S. Simon, le 28 octobre, dans tous nos bréviaires. — On conservait une de ses reliques aux Chartreux d'Abbeville. — Gravure de Claude Mellan. — Voir *Simon*.

JULE (Ste), vierge et martyre à Troyes, patronne de Saint-Christ, qui célèbre sa fête le 29 janvier, jour de sa translation. Sur le territoire de cette commune, se trouve un lieu dit : *Champ Sainte-Jule*. Cette Sainte était fêtée le 21 juillet dans le diocèse de Noyon.

JULES (S.). Ossement dans un reliquaire de bois doré au Saint-Sépulcre d'Abbeville. Il y a beaucoup de Saints de ce nom, presque tous martyrs. — Statue à Tertry.

JULIE (Ste), vierge et martyre à Mérida, n'est fêtée que dans nos bréviaires de 1539 et de 1550. — 10 décembre. Comme il y a plusieurs Saintes de ce nom, nous ne pouvons savoir à laquelle appartient une relique conservée au Carmel d'Amiens.

JULIEN (S.), martyr à Alexandrie, est inscrit au 27

février, depuis le XIV[e] siècle jusqu'au bréviaire de 1550 inclusivement.

JULIEN (S.), martyr sous l'empereur Maximien, fut le patron primitif de l'église des Augustins d'Amiens, qui ne prit qu'en 1629 le vocable de Notre-Dame de Foy. On conservait aux Minimes d'Amiens des reliques de S. Julien et on exposait sa châsse le 4 septembre. Faute d'indications suffisantes, nous ignorons à quel S. Julien appartiennent les reliques conservées aujourd'hui à Saint-Leu (données en 1682 à J. Ciatti), à Saint-Jacques d'Amiens ; et jadis à Notre-Dame d'Amiens. — 4 septembre.

JULIEN L'HOSPITALIER (S.) est le patron de Longuet. Étaient jadis sous son vocable : un hôpital d'Abbeville fondé en 1217, un hôpital d'Amiens érigé en 1480 et desservi, à partir de 1555, par des religieuses de S. Julien l'Hospitalier, appartenant au tiers-ordre de Saint-François; et une chapelle du Bourg-d'Ault. Les religieuses d'Amiens célébraient à tort leur fête le 27 janvier, ce qui est la date de S. Julien, évêque du Mans, et non pas de S. Julien l'Hospitalier qui est inscrit dans tous les martyrologes au 9 janvier.

« La propriété d'Hamancourt, dit M. Delgove (*Hist. de Doullens*, p. 451), est connue par sa fontaine de Saint-Julien auprès de laquelle s'élevait autrefois une chapelle, fréquentée par un grand nombre de pèlerins qui venaient y demander la préservation ou la guérison de la gale. Un cordelier de Doullens s'y transportait dès l'aurore, le jour de la fête du Saint, pour réciter des évangiles sur la tête des pèlerins, et avait bien soin de leur recommander de ne point danser, l'après-midi, sur la pelouse située vis-à-vis de la fontaine où ils étaient venus se laver si dévotement le matin. Aujourd'hui encore, quoique déshéritée de sa chapelle, la fontaine Saint-Julien est restée en honneur aux fêtes de Pâques; et, dans les premiers jours du mois de mai, on continue à venir demander à son eau vénérée une vertu anti-dartreuse et la souplesse pour les jambe

des enfants qu'on y plonge. Mais c'est encore un souvenir qui s'en va. »

D'un autre côté, M. Dusevel nous apprend (*Picardie*, XI, 249) que l'église Saint-Martin de Doullens, qui possédait beaucoup de reliques, les prêtait au seigneur d'Hamancourt, pour qu'il les exposât dans sa chapelle de S. Julien, le jour de la fête patronale. M. Dusevel a lu une Notice sur la chapelle et la fontaine d'Hamancourt, à la Société des Antiquaires de Picardie, dans sa séance du 12 juillet 1870.

Un médaillon de S. Julien était appendu à la *couronne* de la compagnie des arquebusiers d'Abbeville.

Nous supposons que c'est à ce S. Julien que les lieux-dits suivants doivent leur nom : *Sépulcre Saint-Julien*, sur le territoire d'Harbonnières ; *Descente Saint-Julien*, habitation isolée près de Doullens ; *Vallée de Saint-Julien*, sur le territoire de Moislains — 9 janvier.

JULIENNE (Ste), abbesse de Pavilly. Le *livre des Miracles de Ste Austreberte*, œuvre anonyme du VIII[e] siècle, publiée par les Bollandistes au 10 février, raconte le fait suivant :

« Une pauvre fille de Pavilly, nommée Julienne, désirait ardemment être admise dans le monastère de son village natal, dont Ste Austreberte avait été la première supérieure. L'abbesse d'alors, qui n'est pas nommée, mais que Simon Martin a baptisée du nom de Bénédicte [1] et Mabillon de celui de Bénigne [2], ne voulut point recevoir cette postulante dans sa communauté parce qu'elle était trop pauvre. Un jour que Julienne assistait à la messe patronale de Ste Austreberte, au moment du *Kyrie*, elle alla s'agenouiller sur le tombeau de la Sainte, en s'écriant qu'elle mourrait là si on ne lui donnait point l'habit religieux.

[1] « Je la nommerai Bénédicte pour avoir eu le bonheur d'être guéri d'une maladie fort grafve par une bénédiction singulière de saincte Austreberte » *La Vie parfaicte de Ste Austreberte*.
[2] *Act. SS. Bened.*, I, 28, et les Bolland., t. IV, maii, 865.

Bénédicte fit mettre à la porte la jeune fille ; saisie bientôt d'une fièvre violente, elle crut y voir une punition de son refus obstiné et pria ses religieuses d'admettre gratuitement Julienne ; celles-ci firent des difficultés, attribuant la maladie de leur abbesse à une cause toute naturelle ; elles finirent pourtant, après avoir invoqué Ste Austreberte, par promettre de recevoir la postulante, si Dieu rendait soudain la santé à leur abbesse : c'est ce qui arriva immédiatement. L'abbesse, frappée de sa guérison subite, se soumit joyeusement à la volonté de Dieu et donna aussitôt à Julienne l'habit de son couvent. »

Julienne édifia tellement la communauté, en faisant revivre en elle les vertus de Ste Austreberte, qu'après la mort de Bénédicte elle fut élue abbesse. On ne sait rien de plus sur sa vie.

C'est en nous conformant à la tradition du monastère de Montreuil, que nous avons donné le nom de Julienne à la jeune fille qui réussit à se faire admettre au monastère de Pavilly et que nous avons ajouté qu'elle devint la sixième abbesse de cette communauté, vers le milieu du IXe siècle : car le livre des *Miracles de Ste Austreberte* se tait sur son nom et sur la dignité qui aurait plus tard récompensé sa vertu.

Ste Julienne n'appartenant à notre diocèse (anciennes limites) que par ses reliques de Montreuil, nous ne rechercherons pas ici s'il a existé une autre Ste Julienne, parente de Ste Austreberte, qui aurait été simple religieuse sous le gouvernement d'Austreberte ; si l'abbesse Julia à qui fut dédiée la *Vie de Ste Austreberte* est l'une de ces deux Stes Julienne ou la seconde abbesse de Montreuil : nous renverrons pour l'étude de ces questions à la dissertation que Corneille de Bye a publiée au 11 octobre des *Acta Sanctorum*, et nous nous bornerons ici à dire quelques mots des reliques de Ste Julienne.

Il est probable que le corps de cette Sainte, inhumé au monastère de Pavilly, fut transféré, au moment de l'invasion des Normands, d'abord à Marconne, peut-être ensuite à Saint-Omer et enfin à l'abbaye de Sainte-Austreberte de Montreuil, vers l'an 1033 (Boll. 11 oct. p. 666).

Une translation de ces reliques eut lieu le 4 mai 1503 par Nicolas de la Couture, évêque d'Hébron, suffragant de Philippe de Clèves, évêque d'Amiens (*Gallia Christiana*, x, 1321).

Mgr de la Motte fit une seconde translation en 1767 et rouva dans l'ancienne châsse contenant 16 ossements, un bâton coupé en deux. C'était là la véritable crosse de Ste Julienne, celle que Simon Martin compare à une houlette de bergère; elle a été brûlée en 1793 avec la châsse de Ste Julienne: quant à une autre crosse dite aujourd'hui *de Sainte-Julienne*, et autrefois de *Sainte-Austreberte*, que l'on conserve à l'église de Saint-Saulve de Montreuil, elle porte évidemment une fausse attribution, puisqu'elle a tous les caractères iconographiques du XIIIe siècle. C'est un bâton de chêne poli, légèrement recourbé par le haut, revêtu d'une lame d'argent, décoré de cabochons et d'ornements en filigrane. M. de Linas en a publié le dessin et la description dans la septième livraison de la *Statistique monumentale du Pas-de-Calais.*

La châsse de Montreuil a été détruite le 29 vendémiaire an II, en présence et par l'ordre du conventionnel André Dumont. M. Henneguier nous a dit qu'on en avait retiré quelques ossements qui sont aujourd'hui à l'église paroissiale et qui ont été reconnus en 1803 par Mgr de la Tour d'Auvergne.

Le nom de Ste Julienne est inscrit au 11 octobre dans les martyrologes de Bucelin, de Du Saussay et de Châtelain. Son culte est resté localisé à Pavilly et à Montreuil. D. Martin Rhetelois (additions à Yepez, II, 558) nous dit qu'on l'invoquait spécialement pour obtenir la grâce d'une vocation religieuse.

Wistace Wauco, chanoine de Saint-Firmin de Montreuil, aumônier de l'abbaye de Sainte-Austreberte, avait rédigé une petite Vie de Ste Julienne, à la suite de celle de Ste Austreberte. Ce manuscrit fut mis à la disposition de Simon Martin, quand il fit imprimer sa *Vie parfaite de Ste Austreberte.* C'est à cette époque, m'écrivait M. Henneguier, q'uon perd la trace de ce manuscrit.

JULIENNE (Ste), Vierge et martyre à Nicomédie, est inscrite dans un missel amiénois du XII[e] siècle et dans nos bréviaires de 1528, de 1539 et de 1550. — 16 février.

JULIENNE (Ste), religieuse hospitalière à Mont-Cormillon, près de Liége, détermina le clergé de cette ville, à la suite de plusieurs révélations, à célébrer une solennité spéciale du Très-Saint-Sacrement. Après le miracle de Bolsène, le pape Urbain IV, en 1264, ordonna que la fête du Corps de Jésus-Christ serait célébrée dans toute l'Église le jeudi après le dimanche de la sainte Trinité : mais cette fête ne devint véritablement universelle que lorsque le pape Clément V ordonna l'observation de la bulle d'Urbain IV, au concile de Vienne tenu en 1311, et que Jean XXII l'eût mise au nombre des constitutions Clémentines. Il y a environ trois siècles que l'usage d'exposer le Saint-Sacrement et de le porter en procession est universellement établi. La première confrérie du Saint-Sacrement fut établie à Rome, dans l'église de la Minerve, au commencement du XVI[e] siècle.

Nous allons grouper ici les faits principaux qui concernent le culte du Saint-Sacrement dans notre diocèse :

1270. L'évêque Vermond institue la fête du Saint-Sacrement dans le diocèse de Noyon, et par conséquent dans les cent trente paroisses de cet évêché, qui ont été annexées à notre diocèse depuis le concordat de 1801. Nous ne trouvons aucune indication sur l'introduction de cette fête à Amiens ; il n'en est point question dans l'*Ordinarius liber* qui date de la fin du XIII[e] siècle.

1303. D'après le P. Ignace (*Mayeurs d'Abbeville*, p. 260), la fête du Saint-Sacrement aurait été instituée vers cette date à Abbeville, dans le Ponthieu et le Vimeu.

1312. Jean II de Foucaucourt est le premier abbé de St-Riquier qui porte en procession le corps de Notre-Seigneur.

1322. Quelques-uns de nos historiens locaux, comme De Court, ont prétendu que la Fête-Dieu avait été instituée chez nous en 1322 par Simon de Goucans. Il aurait été plus exact de dire qu'on trouve à cette époque la première mention

connue de cette solennité, ce qui ne préjuge rien sur son existence antérieure. Voici les dépenses qui sont mentionnées dans un compte de la cellererie, présenté en 1322 au Chapitre par le chanoine Jean de Rayneval : *Item cappellanis portantibus baculos pallii super corpus Christi et vicariis portantibus cereos et thurificantibus in festo ejusdem*, 8 *s. 4 d.*;— *item joculatoribus villæ ambianensis pro festo Sacramenti altaris, de gratia Capituli*, 6 s.

Pendant le cours du Moyen-Age et jusqu'au XVIII[e] siècle, les corps de métiers portaient aux processions des échafaudages de menuiserie, appelés *mays*, terminés par un cierge, et où les corporations appendaient leurs instruments ou leurs marchandises ; celui des poissonniers était chargé de carpes, de brochets et d'anguilles ; celui des orfévres, de vaisselle d'argent ; celui des corroyeurs, de peaux teintes en diverses couleurs ; celui des merciers avait un cierge de cire jaune qui mesurait quatre pieds de circonférence. On comprend les abus et les désordres que pouvaient produire ces coutumes, quand eut disparu la naïve piété du Moyen-Age : aussi une ordonnance de l'échevinage, du 12 mai 1727, et un mandement de P. Sabbatier, du 14 mai, interdirent-ils de porter des *mays* aux processions, recommandant aux corporations de les remplacer par des torches ornées d'écussons. (Mss. de Villeman, p. 316.)

1423. Les confrères du Saint-Sacrement d'Amiens, pour honorer la présence du duc de Bedford, régent de France, et du duc de Bourgogne, firent représenter les *Jeux Dieu* ou Mystères de la Passion.

1499. J. Boisnart, chanoine de Notre-Dame, fonde à la cathédrale le chant de l'antienne *Ave verum*, après les complies, pendant l'octave de la Fête-Dieu (*Reg. aux délib. du Chapitre*, p. 20)

1535. Le 27 mai, jour du Saint-Sacrement, François I[er] se trouvant à Abbeville, suit la procession, en portant un flambeau de cire blanche ; les cordons du dais étaient tenus par trois fils du Roi et par le fils du duc de Vendôme. (P. Ignace, *Mayeurs d'Abbeville*, p. 650).

1541. Le pape Urbain VII, par une bulle, associe la confrérie du Saint-Sacrement, de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens, avec celle de la Minerve de Rome.

1549. Érection de la confrérie du Saint-Sacrement dans la chapelle Saint-Jacques, au faubourg Saint-Denis.

1554. Procession générale pour réparer l'injure faite au Saint-Sacrement par des malfaiteurs inconnus dans l'église de l'abbaye de Saint-Jean (*Délib. du Chapitre*, p. 132).

1608. Une confrérie du Saint-Sacrement est instituée à Saint-Firmin-le-Confesseur.

1626. Établissement de la confrérie du Saint-Sacrement dans la paroisse Saint-Remi-d'Amiens.

1646. Louis XIV, âgé de huit ans, assiste à la procession du Saint-Sacrement (3 juin), après avoir fait élever un reposoir près de l'hôtel du Logis du Roi.

1657. F. Faure ordonne une procession du Saint-Sacrement dans toutes les paroisses du diocèse, à l'occasion du vol sacrilége du saint ciboire, commis dans les églises de Bouguainville et d'Allery.

1658. Fr. Faure, par un mandement daté du 20 juin, établit dans toutes les paroisses de son diocèse l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, à l'imitation de quelques autres diocèses de France qui venaient d'adopter cette nouvelle dévotion. Chaque membre enrôlé dans la confrérie du Saint-Sacrement s'engageait à consacrer une heure, chaque année, à un jour déterminé, pour l'adoration du Saint-Sacrement. Nous voyons, les années suivantes, surtout en 1662, se fonder un certain nombre de confréries dans quelques villes et villages : mais beaucoup de paroisses rurales ne se conformèrent point à cette ordonnance : dans un certain nombre de localités, elle ne fut exécutée que pendant quelques années.

1666. Les archives de la paroisse de Corbie renferment un procès-verbal, en date du 8 juillet 1666, où nous prenons les renseignements suivants : un violent incendie s'étant déclaré, le prieur de l'abbaye, le R. P. Soubz, exposa le Saint-Sacrement devant la porte du collége : l'intensité du

vent s'apaisa bientôt, et on put facilement éteindre le feu. Un soldat bordelais, ajoute le procès-verbal, jeta son scapulaire dans les flammes, sans qu'il en reçut aucune atteinte.

1680. L'ostensoir de Saint-Firmin-le-Confesseur ayant été volé avec la sainte hostie, le 20 septembre, on célébra dès lors à cette date la fête réparatrice du Saint-Sacrement.

1691. Un mandement capitulaire s'élève contre la trop grande fréquence des expositions du Saint-Sacrement et pose des règles à ce sujet.

1694. Feydeau de Brou publie un règlement indiquant l'ordre à suivre dans la procession générale du Saint-Sacrement. La plupart de ces prescriptions sont encore observées aujourd'hui.

17. . . H. Delfaut, chanoine de Notre-Dame, compose une hymne destinée à être chantée à la procession du Saint-Sacrement.

1709. Pierre Sabbatier, à l'occasion d'une terrible disette, établit des prières de quarante heures, avec exposition du Saint-Sacrement dans les principales villes du diocèse. Ces prières, échelonnées en diverses paroisses, durèrent du 28 avril au 15 mai.

1747. M. de la Motte permet qu'on donne la bénédiction du Saint-Sacrement dans toutes les églises du diocèse, après la prière du soir.

1758. D'après le calendrier spirituel de 1758, l'Adoration perpétuelle avait lieu aux dates suivantes dans les paroisses d'Amiens :

Tout janvier,	à Saint-Michel;
Tout février,	à Saint-Firmin-le-Confesseur;
Du 1er au 11 mars,	à Notre-Dame ;
Du 11 au 21 mars,	à Saint-Pierre ;
Du 22 au 31 mars,	à Saint-Maurice ;
Du 1er au 15 avril,	à Saint-Firmin-la-Porte ;
Du 16 au 30 avril,	à Saint-Jacques ;
Tout mai,	à Saint-Martin ;

Tout juin,	à Saint-Remi;
Tout juillet,	à Saint-Leu ;
Tout août,	à Saint-Germain ;
Tout septembre,	à Saint-Jacques ;
Tout octobre,	à Saint-Firmin-en-Castillon ;
Tout novembre,	à Saint-Remi ;
Du 1er au 16 décembre,	à Saint-Leu ;
Du 17 au 31 décembre,	à Saint-Sulpice.

Les confréries du Saint-Sacrement célébraient leur fête : le lendemain de la Quasimodo, à Saint-Firmin-à-la-Porte; le premier dimanche de mai, à Saint-Martin ; le dimanche qui suit le 24 août, à Saint-Germain ; le dimanche le plus près du 24 septembre, à Saint-Firmin-le-Confesseur ; le 30 novembre, à Saint-Michel; le dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement, à Saint-Sulpice et à Saint-Jacques.

1770. Mlle de Louvencourt qui devait établir à Amiens l'institut qui porte son nom, expose à M. de la Motte le projet qu'elle avait conçu depuis deux ans de fonder dans la chapelle des Ursulines une messe quotidienne et une exposition perpétuelle du Saint-Sacrement.

1772. M. de la Motte, après avoir temporisé, cède aux instances de Mlle de Louvencourt et institue l'Adoration perpétuelle, à titre d'épreuve pour un an, dans la chapelle des Clarisses : mais l'Adoration ne commença que le 1er janvier 1773.

1774. Le succès de l'œuvre étant complet, M. de la Motte institue l'Adoration solennellement et d'une manière définitive, le 1er janvier 1774. Des indulgences spéciales ayant été accordées par le Saint-Siége, on publie à Amiens un Manuel intitulé : *Pratiques de piété à l'usage des personnes associées à l'Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement, exposé perpétuellement dans l'église des religieuses de Sainte-Claire de la ville d'Amiens.*

1785. Un avis synodal de Charles de Machault ordonne qu'à l'exception des processions qui sont d'obligation pendant l'octave du Saint-Sacrement, toutes les autres, permises par lui ou ses prédécesseurs, ne se fassent plus désormais que dans l'intérieur des églises.

XVIIIme siècle. L'abbé Tiron qui arriva à Amiens en 1771 et y resta jusqu'à la Révolution, nous apprend dans ses *Souvenirs d'un vieux Picard (Picardie*, x, 122), quelle était à cette époque la pompe de la procession de la Fête-Dieu à Amiens : « Les religieux de tous les Ordres y assistaient, ainsi que le clergé de toutes les paroisses. Un détachement de gardes-du-corps du Roi escortait à pied le Saint-Sacrement porté par l'Évêque. Un autre détachement de la même troupe se plaçait en parade, à cheval, sur le grand-marché, quand la procession passait par là, et se mettait de nouveau, de la même manière, de l'autre côté de la place, quand la procession repassait. Toutes les rues par lesquelles passait cette procession étaient couvertes de pièces de toile roulées sur des cordes tendues d'un côté à l'autre de la rue, de manière qu'on ne pouvait voir le ciel. Des tapis étendus devant les maisons les cachaient entièrement, et le pavé était jonché de fleurs. Au lieu de pièces de toile, la rue des Orfèvres était couverte de branches d'arbres, en mémoire, disait-on, de ce qu'autrefois, avant l'agrandissement de la ville, il y avait un bois à cet endroit : cependant aucun document historique n'en parle. Cette procession était si longue que le Saint-Sacrement n'était pas encore sorti de la cathédrale que les corps qui formaient la tête de la colonne étaient déjà arrivés à la pierre Saint-Firmin, où se trouvait le seul reposoir auquel on s'arrêtait. On y chantait un motet en musique avant la bénédiction. »

M. Dusevel, qui a si bien exploré les archives amiénoises, nous donne quelques autres détails dans sa *Notice sur le beffroi*. Le guetteur, au passage de la procession, jouait de pieux airs sur sa trompe, tandis que la grosse cloche était mise en branle. Les abords du monument étaient jonchés d'herbages que devait fournir le fermier des *Prés mal acquis*. Le *may de Saint-Firmin* était planté sur la place du beffroi. C'était un arbre qu'on allait couper dans le bois de Montières, dépendant de la maison de campagne des évêques d'Amiens. On le couvrait de roses rouges ou blanches. Après la cérémonie, ces fleurs étaient partagées entre les paroissiens de Saint-Firmin-en-Castillon.

1825. Mgr de Chabons rappelle à son clergé qu'en vertu de l'indult du 9 avril 1802, la Fête-Dieu doit être célébrée le dimanche qui suit la fête et que, par consé- ı ne doit point faire la procession solennelle le mme cela avait lieu dans un certain nombre de s.

Un statut synodal du 3 août 1858 et une ordon- ›iscopale de Mgr Boudinet, datée du 2 février 1861, ıt l'Adoration perpétuelle dans le diocèse. Un règle- écial publié en 1862 est accompagné du tableau des jours d'adoration assignés aux diverses ou chapelles.

solennité (exposition permanente du Saint-Sacre- ns l'ostensoir depuis le matin jusqu'au soir, messe le chantée, vêpres, salut, prédication, procession, honorable et bénédiction) s'accomplit avec une pompe et un immense concours de fidèles, même plus humbles églises de nos villages.

L'œuvre de l'Adoration nocturne du Très-Saint- ıent est canoniquement érigée dans la chapelle du age de la rue de Noyon. Elle est affiliée à l'archi- rie du Très-Saint-Sacrement existant à Rome et jouit êmes indulgences plénières et partielles.

orporation des portefaix d'Abbeville avait pour fête ıale celle du Saint-Sacrement.

T (S.). Nous avons inséré dans le tome III deux bio- es de Saints qui ont porté ce nom et qui ont beau- l'homonymes. Aussi ne pouvons-nous savoir à qui ient le chef conservé à Saint-Jean-Baptiste de Pé- provenant des Minimes de cette ville. Nous avons Ursulines d'Amiens des reliques d'un *S. Justus*, avec ıtique de Rome datée de 1683.

JUSTE (S.), abbé. Son chef conservé jadis à l'abbaye de Corbie, dans un boite de bois doré, fut sauvé à la Révolution et donné plus tard à un curé de Fricamps. On le vénère dans l'église de cette paroisse. Nous avons entendu

émettre l'opinion que ce S. Juste pourrait être un abbé inconnu de Corbie, qui aurait vécu au VIIIe siècle. Cette supposition n'a rien de fondé. D'un autre côté, nous ne trouvons dans les martyrologes aucun S. Juste ou S. Just qui soit qualifié d'abbé.

JUSTE (Ste). Le duc de Chaulne donna en 1613 le corps de Ste Juste à l'église des religieuses de Moraucourt. C'était sans doute un corps saint des catacombes.

JUSTIN (S.), Apologiste de la religion chrétienne, est inscrit au 1er juin dans nos bréviaires de 1746 et de 1840.

JUSTIN (S.), martyr à Louvres. Voir ce que nous avons dit, t. III, p. 151, de la confusion faite de ce personnage avec S. Just, enfant martyr du Beauvaisis. — Il y a encore beaucoup d'autres Saints du nom de Justin : aussi, faute d'indications suffisantes, ne pouvons-nous déterminer à qui appartiennnent les reliques conservées à Saint-Leu d'Amiens (données en 1682 à Joseph Ciatti, d'après l'authentique), à Saint-Pierre de Roye et à l'église de Montreuil : ces dernières (partie de bras) proviennent de l'abbaye de Saint-Saulve où elles étaient renfermées dans une châsse d'argent fleurdelysée. Yepez mentionne aussi une partie du chef de S. Justin à l'abbaye de Sainte-Austreberte. Le *Dictionnaire hagiographique* de l'abbé Pétin s'imagine d'en faire un saint local qu'il appelle *S. Justin de Montreuil, honoré à Saint-Saulve, le 4 août.* Cette date doit nous faire supposer qu'il pourrait s'agir de S. Juste, martyr à Rome, mentionné à cette date dans le martyrologe de S Jérôme et aussi dans un missel amiénois du XIIe siècle. Toutefois, nous devons ajouter qu'il y eut à Montreuil une église appelée *Saint-Justin* qui ne fut détruite qu'après l'an 1700. Elle célébrait sa fête patronale le 4 août.

JUSTIN (S.), martyr. Son corps, extrait du cimetière Saint-Pontien, fut donné par le pape Innocent XI à Pierre

de Béthune, prince d'Henrichemont. Celui-ci fit cadeau de ces reliques aux Carmélites de Pontoise qui les apportèrent en 1816 au Carmel d'Amiens où elles fixèrent leur résidence.

JUSTIN (S.), martyr de nom propre. Son corps, extrait en 1827 du cimetière de Saint-Cyriaque, par ordre de Léon XII, fut donné avec la fiole de sang qui l'accompagnait et le *fac simile* de l'inscription tumulaire, à M. l'abbé Pruvot, originaire de Gorenflos. Cet ecclésiastique, m'écrit M. l'abbé Josse, en fit don à son pays natal; ce corps saint contenu, selon l'usage romain, dans une figure de cire, se trouve aujourd'hui dans une chapelle stationale érigée en 1854 sous la double invocation de la Ste Vierge et de Ste Philomène.

JUSTINE (Ste), vierge et martyre à Nicomédie, est honorée d'une mémoire au 11 septembre dans le bréviaire de 1746; au 26 septembre, dans celui de 1840. — Statue, œuvre de MM. Duthoit, au portail du Saint-Sépulcre de Montdidier; — verrière à Molliens-Vidame. — Est-ce à cette Sainte ou à une autre Justine qu'appartiennent les reliques conservées à Saint-Pierre de Roye, au Sacré-Cœur et aux Ursulines d'Amiens? — 26 septembre.

JUVÉNAL (S.), évêque de Narni, est honoré d'une mémoire dans notre missel de 1498 et dans notre bréviaire de 1528. — 3 mai.

K

KILIEN (S.). Le corps d'un saint de ce nom était jadis conservé à Saint-Saulve de Montreuil, dans une châsse garnie de lames d'agent et décorée de onze figurines.

Jean de Harcourt, évêque d'Amiens, en fit la translation le 3 juin 1424, en présence des abbés de Saint-Josse-sur-Mer, de Forestmontiers, de Dammartin, de Saint-André-au-Bois, etc. On trouva dans l'ancienne châsse un vieux parchemin portant une inscription où le Saint est qualifié d'évêque et de confesseur. Nous avons vainement cherché à constater l'identité de ce Saint dont on ne fit jamais la fête à Montreuil. Parmi les Saints dont le nom se rapproche de celui de Kilien ou Chillien, nous n'en voyons aucun dont l'histoire des reliques puisse faire supposer que son corps ait été transféré à Montreuil. Le saint Kilien en question est qualifié d'évêque dans une note de l'abbé Ledé et dans un passage de l'histoire manuscrite de Saint-André-au-Bois, documents qu'a bien voulu nous envoyer M. Henneguier. Nous lui devons également l'indication d'une note manuscrite de Poultier, chanoine de Saint-Firmin de Montreuil, où il est dit que S. Kilien n'est autre que S. Kellenus, de Killocie en Irlande, mort le 26 mars. Est-ce là une opinion personnelle ou une donnée de la tradition? Nous n'en savons rien. Au 26 mars, on vénère à Kilmochea, en Irlande, un saint, non qualifié d'évêque, et dont le nom a des formes bien diverses : *Mocheiloc, Mochoeilloc, Mokeilloc, Mochelloc, Mohallock, Mohelloc, Killoc. Killoc, Chelloc, Kellen, Kilien, Kilin.* Les hagiographes irlandais paraissent ignorer sa vie. Les Bollandistes supposent que c'est le S. Mocheiloc qui fut en rapport avec S. Fursy et ajoutent qu'il construisit l'église de Kilmochea où son corps fut probablement transféré peu de temps après sa mort.

Nous ne saurions affirmer que ce soit bien là le Saint dont le corps était jadis conservé à Montreuil-sur-Mer.

Les écrivains qui se sont occupés de S. Kilien ou Chillien, évêque régionnaire, mort à Aubigny, en Artois, où il avait fondé un monastère, nous disent qu'il ne faut point le confondre avec le S. Kilien de Montreuil. Nous ne savons sur quoi repose cette assertion, et nous ne trouvons rien d'impossible à ce que les reliques de cet évêque régionnaire (13 novembre) aient été transportées

à Montreuil pendant l'invasion des Normands et qu'une partie d'entre elles y soit restée. D'après Malbrancq, S. Kilien aurait été un compagnon de S. Vulgan; il aurait vécu en solitaire à quatre lieues de Montreuil et aurait ainsi légué son nom au village de Quilen, dans le canton d'Hucquelier.

L

LAMBERT (S.), évêque de Maëstricht, dont nous ne faisons plus que *mémoire*, était fêté, au 17 septembre, dans tous nos bréviaires, jusqu'aux temps les plus reculés. C'est un des patrons de Morvillers-Saint-Saturnin, et de Neslette (chapelle et pèlerinage). Une chapelle de la cathédrale lui était consacrée : d'après la tradition, l'église Saint-Leu d'Amiens aurait été primitivement sous son vocable : c'est ce qui expliquerait la persistance de son culte dans cette paroisse.

Dominique, évêque d'Amiens, assista, en 720, à la translation de S. Lambert, dans une nouvelle église de Maëstricht, par son successeur S. Hubert.

Des pèlerinages en l'honneur de S. Lambert ont lieu à Dominois, où on l'invoque spécialement pour les maux de reins ; à Ville-Saint-Ouen, et surtout à Sentelie, dont la chapelle de S. Lambert, située au milieu du cimetière, fut érigée au XVe siècle par un nommé Pierre Duriez. Le nombre des pèlerins qui se rendent à Sentelie, le dimanche qui suit le 17 septembre, s'élève parfois à dix mille : on campe et on fait la cuisine en plein champ. On voit dans la chapelle une vingtaine de béquilles offertes en *ex-voto*. Une relique fut donnée à cette chapelle par Mgr l'Evêque de Liége et transférée solennellement le 23 sept. 1866. On en conservait une jadis à Saint-Germain d'Amiens, dans une châsse remarquable.

Statue dans l'église de Caix et à Notre-Dame d'Amiens (portail St-Christophe). — Tableau à la chapelle de Sentelie.

On connaît ce dicton picard :

Ch'est aujourd'hui l'Saint-Lambert
Qui quitte ess'plache, el' perd.

Quand on peut reprendre sa place, on réplique :

Ch'est aujourd'hui l'Saint-Laurent
Qui perd ess' plache la reprend.

Les noms de ces deux Saints ne paraissent être là que pour la rime.

Le nom de *Saint-Lambert* a été donné à des dépendances de Bosquel, de Neslette et de Sentelie. — 17 sept.

LANDOLFE (S.), *Landulfus*, évêque d'Asti, en Piémont. Ossements à Saint-Paul d'Abbeville. — 7 juin.

LANDON (S.). Le Landon, petite rivière qui prend sa source à Molliens-Vidame, est désigné dans quelques localités où il passe sous le nom de *Saint-Landon*. Cette désignation a-t-elle quelque rapport avec S. Landon, abbé de Fontenelle et évêque de Reims ? — 6 janvier.

LAUMER (S.), abbé de Corbion. Sa fête se célébrait le 8 janvier à l'abbaye de Saint-Riquier qui avait conclu en 1248 une union de prières avec l'abbaye de Saint-Laumer de Blois — 19 janvier.

LAURENT (S.), diacre et martyr, à Rome, est inscrit au 10 août dans tous nos bréviaires. Le chômage de sa fête fut supprimé en 1748, par M. de la Motte. On l'invoque contre les incendies.

Une chapelle de la cathédrale est dédiée à S. Laurent. Se trouvaient jadis sous son vocable : une chapelle du faubourg de Beauvais qui servit longtemps de succursale à la paroisse Saint-Remi ; une chapelle située dans la chaussée

du Bourg-d'Ault; une ancienne tour des fortifications de Roye; le prieuré de Saint-Laurent-au-Bois, près d'Heilly, dont la chapelle fut détruite en 1780.

La corporation des sergents et baracaniers d'Abbeville avait S. Laurent pour patron et célébrait sa fête à l'église Saint-Jacques.

Le Chapitre allait chanter les premières vêpres de S. Laurent à la chapelle amiénoise qui lui était dédiée. Il y avait concours de dévotion dans ce sanctuaire, le dimanche le plus rapproché du 10 août. « Le jour de saint Laurent, dit l'abbé Tiron, dans ses *Souvenirs d'un vieux picard*, le pointeur entrait au Chapitre de la cathédrale avec une bourse contenant autant d'écus qu'il y avait de chanoines titulaires; il en donnait un à chacun des chanoines présents, et ce qui restait était pour lui. »

A partir de 1742, pendant la reconstruction du beffroi, le guet se faisait dans le clocher de Saint-Germain. Le feu prit trois fois dans les combles, mais n'eut aucun grave résultat. C'est en action de grâces que fut fondé dans cette église un office solennel et annuel de S. Laurent (Goze, *Rues d'Amiens*, III, 155).

Les cultivateurs de Doullens offraient des gerbes de blé à la statue de S. Laurent, dans la chapelle qui lui était dédiée à l'église Notre-Dame. Cette chapelle, seul reste de cette ancienne église, est aujourd'hui convertie en grange (Dusevel, *un Voyage à Doullens*).

On se rend en pèlerinage à Forestmontiers pour demander au diacre-martyr la guérison des brûlures et des irritations de peau qu'on appelle *mal de Saint-Laurent*. Un au tre pèlerinage plus renommé, mais disparu, était celui de Saint-Romain où l'on conservait des cendres de S. Laurent.

Une charte de Saint-Fursy, datée de 1178, que cite D. Grenier (*Introd.* p. 330), nous montre qu'à cette époque on allait faire serment dans cette collégiale sur une côte de S. Laurent : *Manibus extensis versus costam S. Laurentii in monasterio S. Fursei.*

Les anciens inventaires nous signalent d'autres reliques

du même Saint dans beaucoup d'églises : à la cathédrale, à Saint-Germain, aux Cordeliers, à l'abbaye Saint-Jean, à la chapelle Saint-Laurent d'Amiens; à Saint-Georges d'Abbeville ; à l'abbaye de Corbie ; à Saint-Michel et à Notre-Dame de Doullens ; à Forestmontiers, à Rue, à Saint-Romain, etc. On en conserve aujourd'hui à Saint-Jacques, (authentique de 1822), aux Ursulines, aux Louvencourt, au Carmel et à la Sainte-Famille d'Amiens ; aux Carmélites d'Abbeville ; à Conty, à Longpré-les-Corps-Saints, à Mailly, à Saint-Riquier, etc.

Une côte de S. Laurent, provenant de Sainte-Austreberte, est renfermée maintenant, à l'église de Montreuil, dans un charmant reliquaire de la Renaissance qui est dessiné dans le tome I du *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France.*

Une dépendance de Contoire s'appelait *Saint-Laurent.* Dans la grande rue de Beauvais, à Amiens, il y a une cour du même nom.

Un dicton picard nous dit en parlant des noisettes :

> *A la Saint-Laurent* (10 août)
> *On fouille eddans.*

Statue à Hornoy. — Tableau moderne à Dreuil-lès-Airaines. — Verrières à Saint-Germain d'Amiens et à Forestmontiers — Estampe de Mellan ; gravure dans le bréviaire de Fr. Faure, *pars autumnale*, p. 173.

LAURENT (S.), archevêque de Dublin, avait entrepris de réconcilier Derohog, roi d'Irlande, avec Henri II, roi d'Angleterre. Il partit de Londres en 1181 et débarqua à Wissant pour aller trouver le monarque anglais qui résidait en Normandie. S. Laurent était parti malade ; aussi quand il arriva à Abbeville, ceux qui l'accompagnaient le pressaient-ils de s'y reposer pendant quelque temps pour réparer ses forces : entraîné par le désir de remplir au plus vite la mission conciliatrice qu'il s'était imposée, il voulut poursuivre sa route et aller s'embarquer à Diep-

pe : mais ses forces le trahirent et, arrivé sur une colline qui faisait partie du diocèse d'Amiens [1], en face de la ville d'Eu, il s'écria en désignant l'abbaye des chanoines réguliers de Saint-Victor : C'est là que sera mon tombeau : ***Hæc requies mea !*** Il mourut en effet dans cette abbaye le 14 novembre 1181.

Thibaud d'Amiens, archevêque de Rouen, ayant fait une information juridique sur les miracles de l'archevêque de Dublin, le Pape Honoré III procéda à sa canonisation en 1226. L'année suivante, le 18 mai, Geoffroy II, évêque d'Amiens, assista à la translation de ses reliques dans une riche châsse d'argent. Les habitants du Ponthieu, ainsi qu'ils l'avaient fait au siècle précédent, pendant une terrible invasion de la lèpre, continuèrent à se rendre en pèlerinage au tombeau de l'église d'Eu. Au XVI[e] siècle, pendant une de ces formidables pestes qui désolaient nos contrées, on organisa des processions de pèlerinage aux reliques de S. Laurent, où prirent part les habitants de Boutten-court, de Gamaches, d'Ansenne, du Bourg-d'Ault, de Cayeux, etc. Les pèlerins, vêtus de blanc, nu-pieds, la tête couverte d'un voile, portaient des croix de bois blanc et chantaient cette prière, que nous rapporte M. D. Lebœuf, l'historien de la ville d'Eu :

Amendons-nous, amendons-nous,
Portons nos suaires quanté nous;
Pensons qu'il nous faut tous morir
Pour aller avec Jésus-Christ.

On vénérait jadis à Port-le-Grand une relique de S. Laurent de Dublin — 14 novembre.

LAURIENNE (Ste). Voyez AGRIPPINE.

LAZARE (S), disciple du Sauveur, qu'on appelait communément S. LADRE, a donné son nom aux *maladreries*,

[1] Le prieuré de la chaussée d'Eu, situé dans un faubourg de cette ville.

où étaient recueillis ceux qu'atteignait la lèpre, vulgairement nommée *mal Saint-Ladre.*

S. Lazare est inscrit au 17 décembre dans un missel amiénois du XIIe siècle, dans nos bréviaires de 1539 et de 1550; au 29 juillet (avec ses sœurs) dans les bréviaires de 1746 et de 1840. En vertu d'un indult du 25 avril 1861, Monseigneur peut autoriser les ecclésiastiques de son diocèse à célébrer, le 17 décembre, la fête de S. Lazare. Il est titulaire d'une chapelle de S. Vulfran ; c'était le Patron des religieuses de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, de celui d'Abbeville, des filatiers de cette ville qui célébraient leur fête à Saint-Eloi. C'est sous son vocable que se trouvaient placées : une chapelle du cimetière de Bray, une chapelle du faubourg Saint-Gilles de Roye et la plupart de nos maladreries. Quelques-uns de ces établissements furent fondés, à l'aide de contributions volontaires et locales, par des frères ou des sœurs de S. Ladre. Les statuts de ceux de Péronne, datant du règne de S. Louis, ont été publiés par M. l'abbé Gosselin, dans *la Picardie* (1865, p. 496).

Nous avons recueilli dans les anciens pouillés et dans d'autres documents historiques les noms des localités actuelles du diocèse où se trouvaient des maladreries. Nous allons en présenter la liste, sans avoir la prétention de la donner complète.

Abbeville.
Airaines.
Albert.
Amiens.
Athies.
Aubigny.
Bazentin-le-Grand.
Beaufort.
Beaumetz (Bernaville).
Beaumont.
Béthencourt (Nesle).
Blangy.
Bonneville.
Bouillancourt.
Bouttencourt.
Bouvincourt.
Boves.
Bray-sur-Somme.
Breuil.
Bussy-lès-Daours.
Bussy-lès-Poix.
Cappy.
Cartigny.
Coisy.
Conty.
Corbie.
Crécy.
Davenescourt.

Démuin.
Dommartin.
Doullens.
Ennemain.
Ercheu.
Etinehem.
Flixecourt.
Fluy.
Fonchette.
Fontaine-sur-Somme.
Foucaucourt (Chaulnes).
Fouilloy.
Franqueville.
Frémontiers.
Frière.
Gamaches.
Guerbigny.
Ham.
Hamel.
Harbonnières.
Hornoy
Lannoy.
Le Forest.
Le Quesne.
Lihons.
Lœuilly (Conty).
Longpré-les-Corps-Saints.
Miraumont.
Monchy-l'Agache.
Montdidier.
Montigny.
Morchain.
Moreuil.
Nesle.
Neuville-lès-Corbie.
Noyelle-en-Chaussée.
Noyelle-sur-Mer.
Oisemont.
Pargny.
Péronne.
Pertain.
Picquigny.
Poix.
Prouville.
Puchévillers.
Ribemont.
Rivière.
Rouvroy (Santerre).
Roye.
Saint-Christ.
Saint-Riquier.
Saint-Romain.
Saint-Sauveur.
Sorel-le-Grand.
Soyecourt.
Templeux-la-Fosse.
Val, près St-Riquier.
Viefville.
Vignacourt.
Villers-Faucon.
Villers-sur-Mareuil.

Les rues (à Doullens), les fontaines (Conty, Doullens), les dépendances (Bray, Moreuil, Templeux-la-Fosse), qui portent le nom de *Saint-Ladre*, rappellent l'existence d'anciennes maladreries.

On conservait aux Chartreux d'Abbeville un fragment de pierre du sépulcre de S. Lazare.

Un ancien vitrail de Saint-Pierre de Roye représente la résurrection de Lazare. On voyait sa statue au portail de

l'hôpital de Saint-Ladre, sur la route de Vignacourt — 17 décembre.

S. LÉGER, évêque d'Autun, est honoré d'une mémoire, au 2 octobre, dans tous nos bréviaires. Son nom est invoqué dans nos litanies amiénoises des XII[e] et XIII[e] siècles.

Plusieurs historiens, entre autres Mabillon, croient que S. Léger a séjourné dans la maison royale de Crécy en Ponthieu (*Chrisciacus*). « Si le testament qui porte le nom de S. Léger était plus authentique, dit M. de Cayrol (*Not. hist. sur Crécy*), l'on pourrait penser que le roi Thierry III, étant en ce palais, y avait assemblé un grand nombre d'évêques, en la présence desquels celui d'Autun avait mis par écrit ses dernières volontés. » Nous devons ajouter que les Bollandistes (*De Leodeg.* t. I, oct., p. 375) nous semblent avoir démontré que le synode en question n'a pu avoir lieu à Crécy.

Les anciens biographes de S. Léger ne nous renseignent que bien vaguement sur le lieu de son martyre et de sa sépulture. Ils nous disent qu'Ebroïn, le cruel maire du palais, voulant se débarrasser de l'évêque d'Autun, le confia à un comte du palais, nommé Chrodobert ou Robert, en lui disant : « Prends-le et tiens-le sous bonne garde : l'heure de la mort arrivera bientôt. » Robert conduisit le Saint dans sa maison, dont les habitants se convertirent aussitôt. La sentence d'Ebroïn ne se fit pas attendre. Il fut ordonné au comte Robert de faire immoler son prisonnier au fond d'une forêt et de jeter son corps dans une citerne, pour qu'on ne lui rendît point les honneurs du martyre. Le comte, tout en déplorant cet ordre barbare, n'osa point s'y soustraire et remit S. Léger à quatre de ses gens qui le conduisirent dans la forêt de *Sarcing*, où l'un d'eux lui trancha la tête. La femme du comte Robert recueillit les restes du martyr et les déposa dans un petit oratoire où ils devaient rester deux ans et demi. Après la mort d'Ebroïn, ces reliques qui avaient opéré de nombreux miracles, furent transférées d'abord à Poitiers, puis à Saint-Maixent.

La seule indication que nous donnent les documents primitifs est celle de *Sarcing*. Baldéric, qui rédigea au XIe siècle sa *Chronique de Cambrai*, est le premier écrivain qui se soit montré plus explicite en disant (lib. I, c. 20) que le martyre eut lieu dans la forêt dite de Saint-Léger (Decollari fecit in territorio atrebatense in loco qui dicitur *Silva sancti Leodegarii*) et que la sépulture se fit à *Sercin*, localité située sur les confins des diocèses de Cambrai et de Morinie (Sepultus est in villa quæ dicitur *Sercin* quæ est in confinio Cameracensis episcopii et Morinensis). On devrait conclure de ces deux textes que le lieu du martyre et celui de la sépulture ne sont point les mêmes, ce qui est en contradiction avec ce que dit l'un des anciens Légendaires. Une autre difficulté surgit au sujet de cette forêt dite *de Saint-Léger*. Il n'en existe point de ce nom dans l'Artois, bien que cette désignation géographique ait été répétée par Baillet, Godescard et bien d'autres. On est amené à supposer que la forêt actuelle de Lucheux se sera appelée quelque temps du nom de Saint-Léger, après avoir perdu son ancien nom d'*Iveline*. C'est en effet près de cette forêt, à une lieue de Lucheux, que se trouve le village artésien de Sus-Saint-Léger (canton d'Avesne), dont une place porte encore le nom de *Sercin*.

Si nous consultons les traditions locales, nous nous trouverons en face de prétentions contradictoires. Sus-Saint-Léger, Lucheux et Saint-Léger-lès-Authie réclament chacun pour leur territoire l'honneur d'avoir été témoin de ce martyre. M. Delgove (*Hist. de Doullens*, p. 32) considère comme erronée la tradition qui fait immoler l'évêque d'Autun non loin de Doullens, comme l'a avancé le P. Daire. Les Bollandistes et Dom Pitra (*Hist. de Saint-Léger*) rapportent quelques traditions, sans trop rien affirmer ; les premiers se demandent si *Sarcingus* ne serait point Sars, près d'Houvin ; le second imprime *La Cheux* pour *Lucheux*. Le président Hénault (*Abr. chronol.*) et l'Annuaire du Pas-de-Calais (1808) font mourir l'évêque d'Autun à Saint-Léger, dans le canton de Croisilles, ce qui est insoutenable. M. Pringuez (*Dict. géog.*) et

M. Warmé (*Hist. de Doullens*) se montrent favorables à Saint-Léger-lès-Authie ; mais, si l'on admet l'autorité du texte de Baldéric, il faut exclure cette localité qui n'est point située sur les confins des diocèses de Cambrai et de Boulogne. Cette indication est juste pour Sus-Saint-Léger et pour Lucheux, appartenant tous deux à l'ancien diocèse d'Arras. Le P. Corneille Smet, M. Le Glay, M. Harbaville, M. Lambert (*Puits artésien*, 1837, p. 622) se sont prononcés en faveur de Sus-Saint-Léger. M. Lematte, curé de Lucheux, s'est fait l'écho des traditions de sa paroisse dans une brochure composée à l'occasion de la bénédiction d'une chapelle, érigée sur l'emplacement du lieu où S. Léger aurait été immolé et inhumé.

Voici ce que raconte la tradition locale : Le comte Robert conduisit son prisonnier dans sa villa de *Lucovium*, c'est-à-dire à Lucheux, localité qui faisait partie du diocèse d'Arras. Le saint évêque, pouvant à peine se soutenir, fut traîné par ses bourreaux le long de la grande rue dite de *Saint-Pol*. Parvenu au lieu dit *La Couture*, il entretint ses satellites de la grandeur de Dieu, de ses miséricordes et de ses châtiments, ce qui convertit trois d'entre eux. Le martyre s'accomplit dans la forêt de Lucheux, dans un bois qui s'appelait *Sarcing*. La femme de Robert fit creuser un tombeau à l'endroit même du martyre et y érigea une chapelle expiatoire : c'est à cet endroit que les Carmes ont rebâti au XVI[e] siècle un sanctuaire qui a été restauré et rendu au culte en 1867.

Cette tradition ne s'accorde ni avec celle de Sus-Saint-Léger, ni avec le texte de la biographie que rédigea, au VII[e] siècle, un anonyme de Saint-Symphorien d'Autun et où il est dit que la femme de Robert fit inhumer le martyr dans sa *maison de Sercin*, ce qui semble s'appliquer à Sus-Saint-Léger où le nom de Sercin subsiste encore. Peut-être pourrait-on concilier les deux traditions en supposant que S. Léger a été immolé sur le territoire de Lucheux et inhumé à Sus-Saint-Léger où la femme de Robert aurait eu un château ; ou bien encore que l'appellation de *Sarcing* ou *Sercin*, qui paraît désigner un défrichement, s'appliquait

à un vaste espace défriché, s'étendant entre Sus-Saint-Léger et Lucheux et dont faisaient partie tout à la fois et l'emplacement où s'élève la chapelle actuelle de S. Léger et l'endroit qui s'appelle encore aujourd'hui *Sercin*.

Quoi qu'il en soit, la chapelle de Lucheux, érigée au XVI[e] siècle par les seigneurs du lieu et desservie par des Carmes, devint un pèlerinage très-fréquenté, où l'on invoquait surtout le saint Martyr pour les maux d'yeux et les fièvres. Pendant la Révolution, ce sanctuaire fut vendu et livré à une destination profane. M. Lematte, curé de Lucheux, a acheté cette chapelle dont la bénédiction solennelle eut lieu le 6 octobre 1867.

Colliette suppose que, dès le milieu du VII[e] siècle, une chapelle aurait été érigée à S. Léger dans le château de Péronne. Ce qui est plus certain, c'est que le culte du saint martyr remonte très-haut dans cette ville, ainsi que dans les diocèses d'Amiens, d'Arras et de Noyon. Vers l'an 1026, Robert-le-Barbu, comte de Vermandois, fonda à Péronne une collégiale en l'honneur de S. Léger. — On croit que S. Vaneng lui fit bâtir un oratoire à Offoy, près de Ham. — Une chapelle lui fut érigée près de Moreuil, au XII[e] siècle, par Roger de Corbie. — Le fief de Saint-Léger, près de Domart-en-Ponthieu, devait un chapeau de fleurs au prieuré de ce lieu, le jour de S. Léger. — A Flixecourt, il y avait un prieuré bénédictin de Saint-Léger. Le jour de sa fête, les habitants devaient présenter au seigneur, Vidame de Picquigny, à l'issue de la grand'messe, un lot de vin. — A l'abbaye de Corbie, une chapelle dédiée à S. Léger, s'appelait aussi *la chapelle des Corps saints*, parce que la plupart des reliques y étaient exposées avant qu'il y eût un trésor spécial. — Il y avait jadis un pèlerinage à S. Léger dans la chapelle aujourd'hui détruite du cimetière de Mailly. Ce pèlerinage a été transféré au hameau de Beaussart. — La Saint-Léger (2 oct.) était la fête du clergé des paroisses de Saint-Georges, de Saint-Jacques et de Rouvroy, à Abbeville.

59 paroisses sont sous le vocable de S. Léger dans le diocèse d'Arras; 14 dans celui de Beauvais; 27 dans le nôtre.

Voici les noms de ces dernières : Beaussart, Bresle, Bussy-lès-Daours, Chuignolles, Contalmaison, Dernancourt, Domléger, Flixecourt, Glisy, Hangest-en-Santerre, Hyencourt-le-Grand, Lamotte-Brebière, Le Quesnel, Longpré-lès-Amiens, Lucheux, Marieux, Méaulte, Miraumont, Molliens-au-Bois, Monsures, Offoy, Ponches-Estruval, Rémangies, Saint-Léger-lès-Authie, Saint Léger-lès-Domart, Thory et Toutencourt. Un certain nombre de ces paroisses remontent sans doute à l'époque (VIIe siècle) où les reliques de S. Léger traversèrent notre diocèse pour être conduites à Poitiers. — Notre ancienne circonscription diocésaine comptait 30 églises dédiées à S. Léger.

Reliques à Beaussart, Lucheux, Mailly, Péronne (morceau de bras), Montreuil-sur-Mer (reliquaire en cuivre doré); il y en avait jadis à l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens, aux Chartreux d'Abbeville, à Saint-Riquier, etc. Une partie de son chef fut donnée en 1207 à l'abbaye du Mont-Saint-Quentin. On conservait à Thory une partie de la mâchoire de S. Léger, et on s'y rendait en pèlerinage, nous dit le P. Daire (doyenné de Moreuil), « pour les maux de tête et les vapeurs qui rendent les gens *légers*. »

Plusieurs localités de notre diocèse portent le nom du célèbre évêque d'Autun : *Saint-Léger-lès-Authie; Saint-Léger-lès-Domart ; Saint-Léger-le-Pauvre*, annexe de Senarpont; *Domléger ; Vallée Saint-Léger*, sur le territoire de Contalmaison. D'anciennes dépendances d'Hyencourt-le-Grand, de Lucheux, de Mailly portaient aussi le nom de S. Léger.

Statue de S. Léger à la chapelle de Lucheux (œuvre de M. Blanchard). — Buste sculpté à la voûte en bois de Lucheux — Dans un sceau du prieuré de Flixecourt que m'a montré M. l'abbé Jumel, un bourreau perce l'œil de S. Léger avec une vrille, dans une forêt figurée par deux arbres.

François Housseau, chanoine de la collégiale de Saint-Nicolas, composa en 1755, pour l'académie d'Amiens, une dissertation sur Ursin, auteur d'une Vie de S. Léger.

LÉOCADIE (Ste), vierge et martyre à Tolède. Petite relique à la chapelle du Lycée d'Amiens, authentiquée en 1821. — 9 décembre.

LÉON-LE-GRAND (S.), pape et docteur de l'Église, est inscrit dans tous nos bréviaires, soit au 11 avril, soit au 11 mai. — Statue à Saint-Riquier (chapelle Saint-Sauveur). — Verrière à Essertaux. — Il y a une rue Saint-Léon à Amiens. — 11 avril.

LÉON II (S.), pape, est honoré d'une mémoire au 28 juin dans nos missels, du XIIe au XVe siècle. Guillaume, vicomte de Poix, fonda près de cette ville une chapelle dédiée à S. Léon. Dans ce même canton, à Equesnes, se trouve une chapelle où l'on se rend en pèlerinage le 11 avril, et qui porte à son frontispice le nom de S. Léon-le-Grand. Mais, il y a une dixaine d'années, le pèlerinage avait lieu le 29 juin, ce qui pourrait faire supposer que le culte primitif s'adressait à S. Léon II. D'un autre côté, l'abbé Pouillet, dans ses *Éphémérides pohières*, inscrit ce pèlerinage au 19 avril, ce qui se rapporterait à S. Léon IX. Ce qui est certain, c'est qu'avant le rétablissement de la liturgie romaine, on disait, le jour du pèlerinage, non pas la messe *de Doctoribus*, mais celle *de Confessore pontifice.*

LÉON IX (S.), pape, est inscrit au 19 avril dans un missel Amiénois du XIIe siècle — Par un indult du 25 avril 1861, Monseigneur peut autoriser les ecclésiastiques de son diocèse qui lui en font la demande, à célébrer sous le rite double, au 19 avril, la fête de S. Léon IX.

Comme il y a beaucoup de Saints du nom de Léon, nous ne pouvons savoir auquel appartiennent les reliques conservées aujourd'hui aux Clarisses d'Amiens, aux Ursulines d'Abbeville et jadis à Saint-Riquier.

LÉONARD (S.) ou LIÉNARD, ermite limousin, est inscrit dans tous nos anciens bréviaires, jusques et y compris celui de 1667, et aussi dans nos litanies du XIIIe siècle.

Différents traits de sa vie expliquent pourquoi on l'invoquait pour la délivrance des femmes enceintes, pour les enfants noués et surtout pour les captifs. Les croisés avaient pour lui une dévotion toute spéciale : et plusieurs de ceux qui avaient échappé à la prison s'empressèrent, en revenant dans leurs domaines, de bâtir des églises, des chapelles, des maladreries dédiées à S. Léonard. C'est là sans doute l'origine des vocables que portaient : un hôpital amiénois situé en face de Saint-Leu, des églises paroissiales à Corbie, à Nesles, une chapelle du doyenné de Gamaches (près d'Eu), et que portent encore aujourd'hui les églises de Belloy-Saint-Léonard, de Rubembré et de Septoutre. On y va en pèlerinage, le 6 novembre, pour les enfants noués et aussi à Gauville où l'on voit des châsses données en *ex-voto*.

Une annexe d'Essertaux porte le nom de ***Saint-Léonard***; il n'est accolé à celui de Belloy qu'au XVIe siècle : le titre le plus ancien où on trouve ***Belloy-Saint-Liénard*** est de 1507.

Les anciens inventaires mentionnent des reliques de S. Léonard : à la Cathédrale (1347), à Saint-Germain (XIVe siècle), à l'Hôtel-Dieu, à l'abbaye Saint-Jean d'Amiens, à Saint-Pierre d'Abbeville.

Un vitrail moderne de l'église de Nesle représente le patron de l'ancienne église suburbaine — 6 nov.

LÉONCE (S), martyr. Forte relique à Assevillers. Il y a plusieurs martyrs de ce nom.

LEU (S), archevêque de Sens, désigné ailleurs sous le nom de S. Loup (*Lupus*), est inscrit au 1er septembre dans nos plus anciens bréviaires : le 2, dans ceux de 1607, de 1746, de 1840 ; le 3, dans le Propre actuel. C'est le patron de la paroisse Saint-Leu d'Amiens et de celle de Bouvincourt.

S. Leu, né dans l'Orléanais, fut élu archevêque de Sens en 609. Quand la Bourgogne fut tombée entre les mains de Clotaire II, le sénéchal Farulphe devint gouverneur de Sens. Le prélat, qu'un sentiment de patriotisme local

faisait sans doute protester contre cette annexion, attendit le délégué du Roi à la porte de la cathédrale au lieu d'aller au-devant de lui avec des présents. Farulphe s'en étant plaint, le Prélat, invoquant sa dignité, répondit qu'il était chargé d'instruire les princes comme les peuples et que c'était à ceux-là à faire les premières démarches auprès des Pontifes. Farulphe, blessé tout à la fois dans son orgueil et dans sa convoitise, résolut de se venger et trouva un appui dans l'abbé Medigisile qui aspirait à la crosse archiépiscopale. Clotaire fut bientôt circonvenu par de calomnieux rapports et exila S. Leu dans le Vimeu (*Vinimaco*), à Ansenne (Andesagina), sur la rive droite de la Bresle [1] ; sa garde fut confiée à un gouverneur païen, Boson Landigisile, qui demeurait peut-être tout près de là, au château de Monchaux. L'auteur contemporain de la légende de S. Leu nous dit qu'il y avait dans le lieu de son exil *templa phanalica a curionibus culta*, ce que les Bollandistes entendent par des temples païens fréquentés par les décurions, et D. Grenier (t. CXII de ses Mss., f° 5) par « des troncs de bois qui servaient d'idoles et qu'adoraient les décurions ». Toujours est-il que le zélé pontife, par ses miracles et ses prédications, détruisit bientôt ces derniers vestiges du paganisme et que Boson lui-même, ainsi qu'une partie de ses soldats, se fit baptiser par son captif, après l'avoir vu rendre la vue à un aveugle.

Cependant le peuple de Sens, dans une émeute, avait mis à mort l'audacieux intrus qui occupait le siége de S. Leu. S. Winebaud, abbé de Saint-Loup de Troyes, choisi pour négociateur, alla exposer les faits au roi, lui fit connaître l'innocence de S. Leu et obtint sa réintégration. Clotaire, qui se trouvait alors près de Rouen, fit venir près de lui le vénérable exilé et se prosterna à ses pieds pour implorer l'oubli des torts qu'il avait eus.

L'auteur anonyme que nous analysons fait la remarque

[1] M. de Montalembert (*Moines d'Occident*, II, p. 238) a commis une erreur en plaçant le lieu d'exil de S. Leu *sur les bords de l'Oise*.

suivante : « Les habitants d'Ansenne furent privés, il est vrai, de la présence visible de S. Leu, mais ils jouirent toujours de son assistance : car Dieu leur accorda tout ce qu'ils demandèrent au nom de son serviteur. »

Le biographe des archevêques de Sens, Jacques Tavel, et, après lui, Le Cointe, Giry, etc., disent que le lieu d'exil du saint archevêque porte aujourd'hui le nom de *Saint-Leu*. C'est là une erreur : Ansenne n'a changé de nom à aucune époque (*Andegasina*, *Anscenni*, *Ancenne*).

Les frères Sainte-Marthe se sont aussi trompés en supposant que l'exil de S. Leu aurait duré sept ans. Pagi et les Bollandistes réduisent à une seule année son séjour à Ansenne et fixent à 614 son retour à Sens, où il mourut en 623.

D'après une tradition locale, l'église Saint-Étienne-en-Sery, d'où dépendaient Ansenne et Bouttencourt, fut bâtie par S. Leu et consacrée par lui à S. Etienne, le patron de la cathédrale de Sens.

M. Desnoyers (*Topograph. ecclés. de la France*) fait ressortir l'importance géographique de la légende de S. Leu, écrite au VII[e] siècle : « Les traces du paganisme toléré et publiquement pratiqué, l'administration d'un duc dans ce territoire comme dans le Ponthieu proprement dit, et l'attribution du Vimeu à la Neustrie, sont trois faits qui donnent à ce document authentique une grande importance. »

On invoque S. Leu contre l'épilepsie, le carreau et la peur. C'est pour préserver les enfants de la peur qu'on les conduit en pèlerinage aux chapelles de Marquivillers, de Billancourt et de Léchelle. Dans ce dernier village, on fait baiser aux enfants la tête du loup qui accompagne la statue de S. Leu. Dans ce culte, il y a assurément un rapprochement entre le nom du Saint et la peur qu'inspiraient les loups. Un prédicateur du XV[e] siècle, Jean Raulin, a composé tout un panégyrique où il joue constamment sur le nom du saint archevêque.

Un *office de S. Leu, archevêque de Sens, à l'usage de l'église paroissiale de Saint-Leu d'Amiens* a été imprimé à Arras en 1732.

Santeul a composé trois hymnes pour la fête de S. Leu. Nous empruntons à la traduction de Saurin les strophes qui concernent le séjour du prélat dans notre diocèse :

Par un édit du Roi, chez un peuple barbare
Le prélat relégué travaille de nouveau,
Et, dans son triste exil, sa vigilance rare
Sait lui faire un troupeau.

Là du vain Jupiter renversant les idoles
Il fait adorer Christ sur les autels brisés,
Et les païens touchés de ses saintes paroles
Sont par lui baptisés.

Grand Saint, que ton exil leur devient salutaire!
Tu remplis d'un prélat les devoirs en tout lieu.
Ta foi te suit partout, partout elle sait faire
Des serviteurs à Dieu.

Terre heureuse, quel est ici ton avantage!
Quels biens la main du Saint n'a-t-elle point produits!
Cultivé par ses soins, un olivier sauvage
Rapporte de bons fruits.

Reliques à Notre-Dame, Saint-Leu d'Amiens (buste en cuivre argenté, donné par M. le chanoine Eglée), à Montreuil-sur-Mer (mâchoire inférieure dans un très-antique reliquaire en émail). C'est à cause de cette relique, donnée à Sainte-Austreberte par Mathilde, comtesse de Boulogne, mère de l'anti-pape Clément VII, que les évêques d'Amiens avaient autorisé les religieuses à faire l'office double de S. Leu. Un os de ce Saint, vénéré jadis à notre abbaye de Dommartin, se trouve aujourd'hui à l'église d'Oignies (Pas-de-Calais).

C'est sur le bras de S. Leu que Louis XI jura la paix à Péronne, en 1468. Bien qu'Olivier de la Marche n'en dise rien, nous supposons que ce bras était celui que l'on conservait à Saint-Corneille-de-Compiègne et qu'on dut le faire venir pour cette circonstance solennelle.

Deux rues d'Amiens et une dépendance de Diancourt portent le nom de *Saint-Leu.*

LEWINE (Ste), vierge et martyre en Angleterre. Sa vie a été écrite par Dreux, évêque de Térouanne, né à Amiens au commencement du XI[e] siècle. — 24 juillet.

LIBAIRE (Ste), vierge et martyre en Lorraine. Relique au Carmel d'Amiens. — 8 octobre.

LIBÈRE (S.), évêque de Ravenne. Relique à l'hôpital général d'Abbeville. — 29 avril.

LIBÉRAT (S.). Reliques à l'Hôtel-Dieu, aux Ursulines d'Amiens; jadis aux Moraucourt. — Il y a plusieurs Saints de ce nom.

LIÉPHARD (S.), martyrisé dans le bois d'Havrincourt, est le patron de Raye, paroisse qui faisait partie de l'ancien diocèse d'Amiens. Le jour de sa fête, dit M. Louandre (t. I, p. 410), « le prieur devait donner à dîner au seigneur et à ses hommes-liges, et, après le dîner, une poignée de chandelles en cire. — 4 février.

LIÉVIN ou LIVIN (S.), martyr, patron de Gand, est invoqué à Abbeville pour les malades qui sont à l'agonie. On voit sa statue dans l'église Saint-Vulfran. — 12 novembre.

LIN (S.), pape et martyr, est inscrit dans nos bréviaires au 26 novembre jusqu'en 1746, et, à partir de cette époque, au 23 septembre. — Relique à l'Hôtel-Dieu d'Amiens.

LIPHARD (S.), abbé de Meux-sur-Loire, est inscrit au 3 juin dans nos anciens bréviaires jusques et y compris celui de 1550.

LIRONNE ou LUIRONGNE. D'après la tradition locale, il y avait au nord-ouest de Beaufort un village appelé *Sainte-Luirongne* qui fut détruit lors de la Jacquerie. M. de Beauvillé (*Doc inéd.*, t. II, p. 118) cite des dénombrements

où cette localité est appelée : *Sainte-Lironne*, *Sainte-Laironne*, *Sainte-Livronne*, *Sainte-Livrogne*.

Nous ne connaissons aucune Sainte dont le nom se rapproche de cette appellation. S'il s'était agi d'un Saint, nous aurions pu soupçonner que c'était une altération du nom de S. Livrau, évêque d'Embrun.

LO (S.), évêque de Coutances, appelé aussi S. LAUD ou S. LOT, est le patron de Longvillers.

Saint-Lot est une annexe de Machiel; *Saint-Laud*, est une ferme de Maison-Ponthieu; elle doit son nom à une chapelle dédiée à S. Lô. — 21 septembre.

LOUIS (S.), roi de France, est fêté au 25 août dans tous nos bréviaires.

Nous allons énumérer, en suivant l'ordre chronologique, tous les faits diocésains qui concernent l'histoire de S. Louis et de son culte.

1224. Les villes d'Amiens, Péronne, Montdidier, Montreuil, Ham, Roye, Bray, Saint-Riquier, etc., adressent à Louis IX un serment de fidélité par lequel elles s'engagent à suivre le parti du Roi, de sa mère et de ses frères, contre tous, sans exception.

1225. Le Roi vient à Péronne (juillet), pour examiner l'identité du faux Baudouin qui s'était rendu maître de presque toute la Flandre et du Hainaut. Les habiles interrogations de S. Louis démasquent la rouerie du faux comte qui s'enfuit à Valenciennes.

1226. Geoffroy d'Eu, évêque d'Amiens, assiste à Reims, le 29 novembre, au sacre de Louis IX.

1229. S. Louis envoie plusieurs baillis à Poix pour y régler un différend qui s'était élevé entre le seigneur et le maïeur au sujet des halles de ce bourg.

1231. Le Roi accorde la paix à Simon de Dammartin, comte de Ponthieu, qui était depuis longtemps en disgrâce et hors de ses terres.

1232. S. Louis était à Péronne dans le courant du mois de novembre.

1234. En s'armant contre le comte de Bretagne, Louis IX envoie demander le concours de l'évêque d'Amiens, des comtes de Ponthieu, de la noblesse de Montdidier, des maires de Corbie, de Montdidier, de Roye, etc. L'évêque d'Amiens fut exempté de prendre part à cette guerre, moyennant une offrande de cent livres parisis.

1236. — Par lettres du mois de mars, Louis IX confirme l'Église de Soissons dans les biens qu'elle possédait sur le territoire de Saint-Georges-lès-Roye.

— Il signe à Péronne (avril) un traité avec Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, qui lui promet de ne point faire alliance avec aucun ennemi du royaume.

1241. — Le Roi députe l'abbé de Corbie auprès de Frédéric, empereur d'Allemagne, pour le prier de rendre à la liberté les évêques français qu'il avait fait arrêter en mer, alors qu'ils se rendaient au Concile de Rome.

1243. — Louis IX contribue à la fondation du couvent des Jacobins d'Amiens, auquel il donna plus tard des rentes et une grosse cloche, qu'on baptisa du nom de Sainte-Barbe.

1244. — S. Louis envoie un ambassadeur à Abbeville, auprès de Guillaume, évêque de Winchester, qui s'était réfugié dans cette ville pour échapper aux persécutions du roi d'Angleterre. L'envoyé du Roi mit le prélat sous la protection du maïeur. Cette intervention détermina Henri à rendre le siége de Winchester à l'évêque disgracié. (J. Stilling, Comment. præv. n° 507.)

1245. — Un sous-diacre apostat, Bouchard d'Avesne, avait sacrilégement épousé Marguerite, seconde fille de Baudouin de Constantinople. Excommunié pendant dix-sept ans (1215-1233), il vit sa femme le quitter, abandonner ses deux fils et convoler en secondes noces avec Guillaume de Dampierre. En 1245, les enfants de son premier hymen voulurent faire reconnaître leur légitimité par leur mère, et par conséquent leurs droits d'héritage. A ce sujet, Louis IX convoqua à Péronne et présida un Parlement, où il fut décidé que les enfants de Bouchard d'Avesne hériteraient du Hainaut et ceux de Guillaume de Dampierre de la Flandre.

1248. — Parmi les gentilshommes qui accompagnèrent S. Louis dans la septième croisade, on remarque Gérard de Conchy, évêque d'Amiens, Henri de Boufiers, Guillaume de Picquigny, Jean IV sire d'Aumont, Raoul de Créquy, Enguerrand de Lameth, Gilles Ier de Mailly, Jacques de Mailly, Mathieu Ier sire de Roye, etc.

1255. — S. Louis, visitant une partie de la Picardie, se trouve à Corbie, le 10 novembre, pour répondre à la prière de l'abbé Gilles de Machemont. En se rendant de Saint-Just à Corbie, il s'était arrêté à Montdidier : « Quelques historiens, dit M. Coët (*Histoire de Roye*), prétendent que ce monarque vint à Roye. Nous n'avons pu vérifier l'exactitude de ce fait : toutefois, il est vraisemblable que S. Louis pouvait désirer visiter une ville qui lui avait donné des preuves d'attachement et dont le seigneur, Mathieu de Roye, l'avait accompagné dans la Palestine en 1248. »

1255. — Par lettres du mois de mars 1255, le roi approuve l'acquisition faite par l'évêque d'Amiens, pour l'œuvre des prêtres infirmes, de deux maisons contiguës, sises à Amiens, en dehors de la porte Saint-Michel, dans la rue de Ricbors (Darsy, *Bénéfices*, II, 66).

1256. — S. Louis fait signer la paix à Péronne, le 24 septembre, entre Marguerite, comtesse de Flandre et ses enfants. Il avait assisté, le 17 du même mois, à la translation du corps de S. Fursy. (Voir notre tome II, p. 278.)

1257. — Le roi, se trouvant à Ham, accorde des priviléges aux habitants de l'abbaye de Vaucelles.

1258. — Au Parlement tenu à Paris, Louis IX ordonna d'arrêter les personnes soupçonnées d'avoir volé les titres de l'Église d'Amiens.

1260. — S. Louis, en reconduisant Henri, roi d'Angleterre, jusqu'à Saint-Omer, s'arrête à Saint-Riquier, le 19 mars.

— C'est cette même année que trente-cinq communes se conforment aux prescriptions du Roi, éditées en 1256, en établissant le compte de leurs dépenses et de leurs recettes. Sur ces trente-cinq communes, il n'y en a que vingt-six qui dépendent de la Picardie, et neuf de notre diocèse actuel :

ce sont Amiens, Athics, Beauquesne, Bray-sur-Somme, Cappy, Montdidier, Péronne, Roye et Saint-Riquier.

Ces documents, conservés aux Archives nationales, ont été publiées dans le tome xv des *Mém. des Antiq. de Picardie.*

1264. — Dans le courant de janvier, S. Louis séjourne à Corbie et à Amiens, où il fait don d'une émeraude au chef de S. Jean.

— Au Parlement de cette année, le Roi décide qu'une bourgeoise d'Amiens est obligée à la taille, quoique son mari, lépreux, en fût par là même exempt.

1266. — Louis IX accorde au maire et aux jurés d'Amiens de lever des impôts spéciaux sur la vente des marchandises, pour éteindre les dettes de la ville. L'évêque d'Amiens s'était opposé à cet impôt, qu'il appelait une *maltoste.*

— En juillet, S. Louis acquiert de Guillaume Longueval la châtellenie de Péronne, au prix de 4,000 livres parisis et lui revend, en décembre, la terre de Ham, qui faisait partie de cette acquisition.

1267. Au Parlement de la Chandeleur, le Roi oblige les habitants de Saint-Riquier à tenir un accord que le bailli d'Amiens avait fait entre eux et l'abbé du monastère.

— S. Louis cède aux seigneurs de Picquigny une part de l'héritage qu'il avait reçu, du chef de Mathilde, comtesse de Boulogne.

— Parmi les chevaliers que le Roi fit cette année là, nous remarquons Raoul de Nesle, Mathieu de Mailly et Guillaume de Cayeux.

1269. — Louis IX, choisi pour arbitre entre le roi d'Angleterre, Henri III, et les barons rebelles de ce royaume, rend sa sentence, à Amiens, le 27 janvier, dans la cathédrale. La reine Éléonore, épouse d'Henri, leur fils Édouard, le comte de Leicester et un grand nombre de barons assistaient à cette imposante solennité. S. Louis, dont le trône était élevé au milieu de la nef et qu'assistaient l'évêque d'Amiens et les grands du royaume, écouta les plaidoyers des deux parties, et déclara nulles et non ave-

nues les chartes que Henri III avait été violemment contraint d'octroyer aux barons.

— Le 29 mai, S. Louis et Henri III, roi d'Angleterre, signaient à Amiens un traité de paix, par lequel le roi de France cédait au roi d'Angleterre la province d'Agenois, à la charge par celui-ci de lui faire hommage-lige en qualité de duc d'Aquitaine et de pair de France. Cette province avait été confisquée par Philippe-Auguste et ne paraissait point au pieux monarque une acquisition légitime.

— A la prière de l'abbé Gilles de Machemont, Louis IX visita de nouveau l'abbaye de Saint-Riquier. Dans le courant de septembre, il se trouvait à Ham, où il signa une charte en faveur de l'abbaye de Saint-Jean-au-Bois.

1270. — En partant pour la huitième croisade, S. Louis choisit pour gouverner le royaume, en son absence, Mathieu, abbé de Saint-Denis, et Simon, seigneur de Nesle. En cas de décès de ce dernier, il devait être remplacé par Jean, comte de Ponthieu. Le Roi emmena comme aumônier Guillaume de Mâcon, élevé à sa Cour, lequel devait, en 1278, devenir évêque d'Amiens. Parmi les croisés qui l'accompagnèrent, on remarque Mathieu de Roye, Raoul de Nesle, Jean de Nesle, Gilles de Mailly, Jean d'Amiens, le comte de Ponthieu, Jean de Dreux, seigneur de Gamaches, Guillaume de Bussy, le seigneur de Falvy, etc.

1275. Bernard d'Abbeville, évêque d'Amiens, s'unit à six autres prélats de la province de Reims pour demander au Pape Grégoire X la canonisation de Louis IX.

1277. L'évêque d'Amiens est l'un des trois ambassadeurs que Philippe III députe au Pape Nicolas III, pour le prier de procéder à cette canonisation.

1281. La province ecclésiastique de Reims député l'évêque d'Amiens auprès du Pape Martin IV pour le même objet.

1306. Guillaume de Mâcon assiste à la translation du chef de S. Louis, qu'on fit de l'abbaye de Saint-Denis à la Sainte-Chapelle de Paris.

XIVe siècle. — Nous avons trouvé la prière suivante à

S. Louis dans un bréviaire ms. de Corbie du XIV[e] siècle (n° 117 de la Bibl. communale) :

Rex egregie,
Quondam rex Franciæ,
Ludovice pie,
Cum rege gloriæ
Triumphans hodie,
Pro pace, requie,
Regni, ecclesiæ,
Christum deprecare.

1502. — La célébration solennelle de la fête de S. Louis à la Ste-Chapelle de Paris, en 1503 fut sacrilégement troublée par un étudiant Abbevillois, nommé Hémin de la Fosse. Il saisit la sainte hostie des mains d'un prêtre, après la consécration, et s'enfuit hors de l'église. On l'arrêta sous le porche et son procès fut immédiatement instruit. Troublé par la lecture des auteurs grecs et latins, il n'admettait comme véritable que la religion d'Homère et de Virgile. Il fut condamné à être brûlé vif.

1644. La corporation des merciers d'Amiens se fractionne en deux compagnies, et l'une d'elles abandonne le patronage de S. Jacques pour celui de S. Louis (*Registre aux brefs et statuts*, coté N, f° 32).

1696. Le pape Innocent XII, par une bulle du 9 juillet, accorde pour sept années une indulgence plénière à la Confrérie des marchands merciers, grossiers, joailliers d'Amiens, pour le jour où ils célèbrent leur fête patronale de S. Louis dans l'église de Saint-Martin-au-Bourg. (Mss. de Pagès, I, 70.)

1738. Le 21 juin, les chanoines de la collégiale de Longpré donnent quelques parcelles du bras de S. Louis à M. de la Motte.

S. Louis n'était pas seulement le patron des marchands des trois corps réunis qui firent imprimer leur office patronal en 1696 et en 1755, mais aussi : des huissiers (fête patronale à Saint-Vulfran) ; des perruquiers (aux Corde-

liers d'Amiens et d'Abbeville), des sergents (aux Jacobins d'Amiens et aux Cordeliers d'Abbeville) ; et enfin des académiciens d'Amiens, qui assistaient au panégyrique du saint roi, à la chapelle de l'Évêché.

Une chapelle de Saint-Vulfran, une chapelle de Saucourt, la chapelle castrale de Suzanne sont sous le vocable de S. Louis. D'anciens pouillés indiquent ce même patronage pour une chapelle de la cathédrale (aujourd'hui Notre-Dame du Puy), pour le Collége, les chapelles de la citadelle, de Beauquesne, de Fieffes, de Fouilloy, de Forestmontiers, d'Huppy, de Goussencourt, de Thoix, de l'hôpital de Rue, des Sœurs grises de Montdidier, etc.

Une rue d'Amiens porte le nom du saint Roi ; un fort de Corbie était appelé de même.

Reliques de S. Louis à la Cathédrale, à Corbie, à Longpré-lès-Corps-Saints (reliquaire pyramidal en cristal de roche), à Foucaucourt-hors-Nesle, à Moreuil, à Mailly où se trouve aussi un morceau de la vraie croix que S. Louis donna à la collégiale de Saint-Quentin, etc. — Jadis, aux Jacobins d'Amiens, aux Chartreux d'Abbeville, etc.

Statues à Notre-Dame d'Amiens (œuvre de M. Duthoit, dans la chapelle Saint-Sébastien, où on l'invoquait contre la peste ; elle remplace une œuvre de Blasset, brisée en 1793) ; à Saint-Jacques, à Saint-Leu, à Saint-Martin, dans les chapelles des Franciscains, des Clarisses et des Petites-Sœurs des pauvres ; à Saint-Vulfran (portail et intérieur) ; à Conty, Coquerelle (voûte), Liancourt-Fosse, Proyart, Saint-Riquier (portail, bas-relief en albâtre, de la chapelle Saint-Michel, transsept gauche), Saint-Sauflieu, Villers-Bretonneux, etc.

L'ancienne porte de Montrescu était décorée d'une statue de S. Louis, œuvre de Bernard Marchand, laquelle en fut ôtée en 1478, donnée à l'église des Jacobins et remplacée par une statue de Notre-Dame. — Statuette au tombeau de Raoul de Lannoy, à Folleville. — Clé de voûte à Saint-Jean-de-Péronne. — Retable à la chapelle castrale de Condé-Folie.

Tableaux à Saint-Remi, au Séminaire, au Musée

(débarquement à Damiette, œuvre de Fr. Dubois, 1827;— Délivrance des prisonniers de Damiette, œuvre de Granet, 1827 ; — Vainqueur à Damiette, œuvre de M. Porion) ; à Saint-Vulfran d'Abbeville, à Saint-Martin de Doullens (départ pour la Terre-Sainte), à Saint-Jean de Péronne (translation des reliques de S. Fursy), à Sainte-Radegonde, à Suzanne (adorant l'Enfant-Jésus visiblement présent dans la sainte Hostie). — Un artiste amiénois, M. Ferragu, a composé une Translation de la couronne d'épines où figurent S. Louis et sa mère.

Verrières peintes à Saint-Germain d'Amiens, à la chapelle du cimetière d'Albert, à Folleville, à Lignières-Châtelain, à Molliens-Vidame ; jadis à Saint-Pierre-de-Roye (sacre) et à Saint-Martin-au-Bourg.

Une statuette de S. Louis était appendue à la couronne des arbalétriers d'Abbeville et à celle des arquebusiers.

On sait que Du Cange a publié en 1668 une édition annotée de l'*Histoire de S. Louis* par le sire de Joinville. - Adrien Maillart, né aussi à Amiens, a donné au *Mercure de France*, en 1735, une Dissertation sur le lieu de naissance de S. Louis. Plusieurs des panégyriques du Saint, prononcés à Amiens devant l'Académie, ont été livrés à l'impression, entre autres celui de l'Abbé Mezarolles, prêché en 1790.

LOUIS D'ALLEMAND (le B.), cardinal et archevêque d'Arles, né vers l'an 1381 dans le diocèse de Châlon-sur-Saône, fut successivement chanoine de Saint-Jean à Lyon, évêque de Maguelone, archevêque d'Arles et cardinal. Il mourut le 16 septembre 1450, après avoir expié par le repentir les torts qu'il avait eus au concile de Bâle. Des miracles s'accomplirent à son tombeau, et Clément VII approuva en 1527 le culte qu'on lui rendait à Arles. Le Père Ignace, après avoir esquissé sa vie dans les *Mayeurs d'Abbeville* (p. 638), ajoute :« C'est une chose digne de remarque et de consolation pour les religieux bénédictins du prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville d'avoir eu autrefois pour prieur un cardinal d'un si grand

mérite » ; il en parle aussi dans son *Histoire ecclésiastique* (p. 163). Les recherches que nous avons faites dans les historiens qui se sont occupés du célèbre cardinal d'Arles sont loin de confirmer l'assertion du Carme abbevillois. Louis d'Allemand fut nommé chanoine de St-Jean de Lyon, dès qu'il eut terminé ses études, et il occupait encore ce poste en 1418, alors qu'il fut pourvu de l'évêché de Maguelone. Le P. Ignace s'est sans doute laissé tromper par une ressemblance de noms : il n'y avait point d'ailleurs d'invraisemblance à ses yeux sur ce point, puisqu'il croyait que Louis d'Allemand était entré dès sa jeunesse dans l'ordre de Cluny et qu'il avait été abbé de Tournus (*Trenorchium*). C'est là une erreur qu'ont commise également les auteurs du *Gallia Christiana* (archev. d'Arles), mais qu'ils ont rectifiée plus tard (t. VI, p. 799). Nous avons dû entrer dans ces détails pour justifier l'absence du cardinal d'Arles dans notre galerie hagiographique, aux yeux de ceux qui auraient ajouté foi à l'assertion du P. Ignace.

LOUIS DE GONZAGUE (S.) est le patron de la chapelle et du collége de la Providence, comme il l'était du pensionnat de Saint-Acheul.

M. André Cappiardi, archiprêtre de Castiglione, a fait don à l'église de Le Forest de précieuses reliques de S. Louis de Gonzague, en accompagnant son envoi de ce distique :

> Militis ossa tui retinet Castello : Sylva
> Ne doleas, cineres tradidit illa sacros.

Pour comprendre ces vers, il faut se rappeler que le capitaine Lenté, né à Le Forest, fut blessé mortellement à la bataille de Solferino et inhumé dans le cimetière de Castiglione (DE CAGNY, *Arrond. de Péronne*, II, 61). La translation de ces reliques eut lieu le 15 mai 1864 dans une châsse donnée par Napoléon III. — Les autres reliques conservées dans le diocèse sont trop minimes pour être mentionnées ici.

Statues à la Providence, au Sacré-Cœur, aux Louven-

court d'Amiens; à la chapelle castrale de Moreuil, à une chapelle stationale de Moislains. — Tableau à la chapelle des Jésuites, à Montières.— Verrières aux chapelles des Ursulines d'Amiens et du Collége de Roye. — 21 juin.

LOUP (S.), évêque de Troyes, envoyé en mission par le pape Célestin, traversa le Ponthieu et y prêcha en se rendant en Angleterre. Son souvenir s'est conservé dans la désignation d'une localité, Huby-Saint-Leu (canton d'Hesdin). On faisait sa fête le 28 juillet dans nos bréviaires de 1746 et de 1840.

Un procès-verbal de 1674, cité par M. de Beauvillé (*Hist. de Montdidier*, t. II, p. 435), mentionne, au prieuré de Notre-Dame de Montdidier, un reliquaire, en forme d'évêque, où il y avait des reliques notables de S. Loup, *évêque d'Orléans*, et de ses vêtements pontificaux. Il n'y a jamais eu d'évêque de ce nom à Orléans : on aura confondu ce siége avec Troyes, Sens, Limoges, Lyon, Soissons ou Bayeux, dont un des évêques canonisés porte le nom de S. Loup ou S. Leu.

LUC (S.), évangéliste, est inscrit dans tous nos bréviaires. Le chômage de la fête fut supprimé en 1668 par Fr. Faure. — Une chapelle de Saint-Vulfran est sous son vocable.

La corporation des médecins et chirurgiens d'Amiens, avait S. Luc pour patron et célébrait sa fête le 18 octobre dans l'église des Célestins ; les confrères y assistaient, d'après leurs statuts, « en robe, bonnet et chapeau rouge doublé d'hermine ».

S. Luc reste toujours le patron des vitriers et des peintres en bâtiments. Ceux d'Amiens font célébrer une messe solennelle à Saint-Remi. L'ancienne Confrérie amiénoise comprenait les quatre métiers des peintres, des sculpteurs des brodeurs et des enlumineurs ; leurs statuts, datés du 5 décembre 1400, ont été publiés par M. Aug. Thierry dans le tome II des *Monum. inéd. du Tiers-État.* Depuis quelques

années, les artistes d'Amiens (architectes, peintres et sculpteurs) s'associent à la fête religieuse du 18 octobre.

Reliques aux Ursulines d'Amiens; jadis, à Notre-Dame et aux Cordeliers d'Amiens, aux Chartreux d'Abbeville, à la collégiale de Longpré et à Saint-Saulve de Montreuil (reliquaire en forme de croix pyramidale.)

La Sainte-Face conservée à l'église de Corbie est considérée par la tradition comme une œuvre de S. Luc. Le cardinal de Richelieu en fit prendre deux copies, l'une pour son oratoire, l'autre pour sa nièce, la duchesse d'Aiguillon. Ce n'est pas ici le cas de disserter sur la tradition qui attribue à S. Luc un grand nombre d'œuvres picturales. Bornons-nous à dire que l'explication qui attribue ces peintures à un moine grec du VIII[e] siècle, nommé Luc, n'est nullement satisfaisante, puisque la tradition concernant l'évangéliste, peintre de madones, est déjà mentionnée par Théophile le Lecteur, écrivain du VI[e] siècle. Au sujet des Saintes-Faces nous renvoyons au savant travail de M. le comte Grimouard de Saint-Laurent, *du Type du Christ dans l'art Chrétien*, publié dans la *Revue de l'Art chrétien*, année 1870.

Tableaux représentant S. Luc à Saint-Leu et au Séminaire d'Amiens; — vitrail à Montdidier; — gravure de Cl. Mellan. — Jadis, statues à Notre-Dame et à la chapelle de Saint-Quentin d'Amiens. Un quartier de Montdidier, datant de la restauration, porte le nom de Saint-Luc, parce qu'un ouvrier maçon, Luc Duvivier, bâtit le premier une maison dans cet endroit.

Les laboureurs de nos campagnes répètent souvent ce proverbe agricole :

A la saint Lu (18 oct.)
Sème dru
Ou ne sème pus.

LUCE ou LUCIE (Ste), vierge et martyre à Syracuse, est inscrite au 13 décembre dans tous nos bréviaires. On l'invoque pour les maux d'yeux. — Statue à Tertry. — Verrière moderne à l'église de Péronne et à la chapelle

castrale de Grivesne.— Reliques aux Louvencourt et aux Clarisses d'Amiens; jadis, aux Chartreux d'Abbeville, à la collégiale de Longpré et à l'église de Port.

Les villageois ont bien soin de faire remarquer que

A la sainte Luche
Les jours s'avanc'tent du saut d'une puche;
A l' saint Thomas
Du pas d'un qu'va.

Ce proverbe, qui était vrai jadis, ne l'est plus aujourd'hui. Avant la réforme du calendrier par Grégoire XIII, le solstice d'hiver, c'est-à-dire le jour le moins long de l'année, dans l'hémisphère boréal, tombait le 11 décembre. Par conséquent, au jour que l'on considérait, par une erreur de calendrier, comme le 13 décembre, fête de Ste Luce, les jours prenaient un petit accroissement et grandissaient du *saut d'une puce*; le 21, jour de S. Thomas, ils augmentaient *du pas d'un cheval.* Mais Grégoire XIII ayant prescrit que le 5 octobre deviendrait le 15 dans le nouveau calendrier, le jour du solstice d'hiver fut fixé à sa véritable date, c'est-à-dire au 21. Depuis lors, ce dicton n'est plus vrai: c'est le 23, jour de Ste Victoire, que les jours s'avancent du *saut d'une puce* et le 31, jour de saint Sylvestre, qu'ils augmentent du *pas d'un cheval.*

LUCE (S.), pape et martyr. Relique au Carmel d'Amiens. — 4 mars.

LUCE ou LUCIE de Narni (la B.), du tiers-ordre de S. Dominique. On conservait de ses reliques aux Minimes d'Amiens et l'on y exposait sa châsse le 15 novembre.

LUCIDE (S.), évêque de Véronne. Reliques à l'infirmerie de l'Hôtel-Dieu, à Saint-Jacques d'Amiens, à Ennemain (1691), à Mailly et à Montreuil. Quelques-unes de ces reliques portent sur leur étiquette la qualification de *Sainte* Lucide : nous croyons que c'est une erreur

causée par l'aspect féminin du nom : car il n'existe aucune sainte du nom de Lucide. — 26 avril.

LUCIE (Ste) et S. GÉMINIEN, martyrisés à Rome sous Dioclétien. Mémoire au 16 septembre dans nos bréviaires, jusques et y compris celui de 1667.

LUCIEN (S.), premier évêque de Beauvais, ne doit pas être confondu avec Lucien ou plutôt Lucius, qui accompagna S. Quentin à Amiens (voir sur cette question le travail de M. Ch. Salmon, intitulé : *Les premiers apôtres de la Gaule Belgique, au* III*e siècle, sont-ils des compagnons de S. Denis de Paris?* 1871, in-8°).

S. Lucien, dont nous faisons mémoire au 8 janvier, comme dans les deux bréviaires précédents, était inscrit le 16 octobre, jour de son invention, dans les bréviaires antérieurs. Au XIIe siècle, on le voit figurer aux deux dates. On célébrait très-solennellement sa fête (29 janvier) à Saint-Riquier et à Corbie. Son nom est inscrit dans nos litanies amiénoises du XIIIe siècle.

Nous avons parlé ailleurs (t. II, p. 600) d'une apparition de S. Lucien à S. Evrols.

S. Lucien est le patron de Bergicourt, d'Élincourt, de Folies et de Godenvillers qui appartenait jadis à notre diocèse : les prieurés de Flixecourt et de Lœuilly étaient sous son vocable.

Gervin, abbé de Saint-Riquier, fonda vers l'an 1061 un prieuré simple de S. Lucien à Lœuilly et y plaça des reliques du premier évêque de Beauvais.

Le 1er mai 1261, Bernard d'Abbeville, évêque d'Amiens, accompagné de l'abbé de Saint-Acheul, assista à la translation des reliques de S. Lucien, dans la célèbre abbaye qui porte son nom.

Guillaume de Mellot, prévôt de la cathédrale, fit présent, en 1280, à l'église Notre-Dame, d'un tableau où se trouvaient des reliques de S. Lucien et de ses deux compagnons, S. Maxien et S. Julien.

Garnier de Borrenc, abbé de Corbie, érigea une chapelle

LUGLE (S.) et S. LUGLIEN, frères martyrs. Nous n'avons pas à raconter la vie de ces deux saints irlandais, complétement étrangers à notre diocèse, mais seulement à nous occuper de la translation de leurs reliques à Montdidier et de l'histoire de leur culte dans cette ville.

Le P. Bonaventure Fricourt, auteur d'une tragédie des SS. Lugle et Luglien, publiée en 1656, est le premier qui ait fait connaître, d'après un ancien manuscrit, le récit suivant de la translation des reliques à Montdidier vers l'an 900.

Un prêtre breton, nommé Paul Morand, qui demeurait à Amiens, avait été frappé de cécité pour avoir mal parlé de S. Mathieu (ou plutôt de S. Machut, ajoute Ghesquière)[1], dont on célébrait la fête. Pour réparer sa faute, il s'adonna au culte des bienheureux et se mit à faire de fréquents pèlerinages. Il fut guéri en invoquant S. Lugle et S. Luglien, au château d'Almer près de Térouanne, où avaient été inhumés leurs corps. Inspiré par une reconnaissance fort mal éclairée, Morand, avec l'aide d'un compagnon, s'empara, pendant la nuit, des deux chefs des saints martyrs et d'une grande partie de leurs reliques. Dieu protégea sa fuite en l'enveloppant d'un épais brouillard qui le déroba à la vue des gens du château, envoyés à sa poursuite. Morand, songeant bientôt à vendre son précieux trésor, se rendit à Paillart, près de Breteuil, chez un de ses amis, cacha ses reliques dans un coffre et partit aussitôt. La nuit suivante, la chambre où reposait ce précieux dépôt fut illuminée par des globes de feu qui sortaient du coffret, avec accompagnement de bruits étranges. Le propriétaire du logis courut avertir le clergé de Montdidier qui savait déjà par une révélation qu'il allait être enrichi de ces saintes dépouilles ; on s'empressa d'aller les chercher et on les déposa provisoirement au château de la ville. Elles furent transférées au prieuré de Notre-Dame, en l'an 950, sous le gouvernement de Hilduin, comte de

[1] On n'a jamais célébré la fête de S. Machut dans le diocèse d'Amiens.

Montdidier, qui assista, avec sa femme Helwide, à cette cérémonie.

Ghesquière (*Act. SS. Belgii*, t. vi) a publié une autre légende trouvée par Louis Niquet, bibliothécaire des Célestins de Soissons et communiquée en 1666 aux Bollandistes. En voici la traduction:

« Après que le prêtre Paul eut raconté de quelle manière et par quel moyen il était parvenu à soustraire les reliques des SS. Lugle et Luglien, conservées au château d'Almer, les prêtres de Montdidier qui étaient présents et les autres assistants allumèrent un grand feu et déposèrent les reliques, enveloppées d'un parchemin, au milieu des flammes, d'où elles furent retirées intactes, à la vue de tout le monde. Frappée de ce miracle, la comtesse Helwide promit de bâtir un sanctuaire à la gloire de Dieu, de la Ste Vierge et des bienheureux martyrs Lugle et Luglien, pour le salut de son mari et de ses ancêtres. Elle embellit cette église avec magnificence et y établit un Chapitre qu'elle dota avec une grande largesse. »

Ces deux légendes, comme on le voit, renferment sinon des contradictions, du moins des divergences assez notables. Dans la première, on ne voit pas le prêtre Paul apparaître à Montdidier, il n'est pas question de l'épreuve du feu, le comte Hilduin assiste à la cérémonie. Dans la seconde, nous n'avons plus le récit fort suspect d'un miracle protégeant un vol de reliques; la comtesse Helwide est devenue veuve.

M. de Beauvillé, dans son excellente *Histoire de Montdidier* n'a point relevé ces variantes, par là même qu'il avait déclaré ne pas vouloir examiner la question de l'authenticité des reliques; mais il a fait remarquer que l'histoire de cette translation n'était point connue avant les publications de dom Fricourt et de Ghesquière; que les archives de Montdidier restent muettes sur ce point, ainsi que celles de Lillers, où fut transportée, dès le X[e] siècle, la portion de reliques restée à Almer; enfin, que le culte des SS. Lugle et Luglien à Montdidier n'a eu de l'éclat qu'à partir de 1496, et que leur nom n'est inscrit dans aucun martyrologe.

M. l'abbé Dangez, dans sa *Vie des SS. Lugle et Luglien* (1862), a consacré un prolixe chapitre à réfuter M. de Beauvillé, mais souvent avec plus de vivacité que de logique. Voici ses principaux arguments : 1° Dom Fricourt dans le récit qu'il a publié en tête de sa tragédie (1656), dit qu'il relate ces faits d'après un vieux manuscrit, mais on ne saurait en conclure qu'il s'agisse du manuscrit publié en 1597, par André Herby. Les anciens documents qu'il aura consultés ne doivent pas être suspectés par cela seul qu'ils ont été inconnus aux chroniqueurs montdidériens et qu'ils ne sont point parvenus jusqu'à nous. Montdidier est en possession d'une tradition qui n'a jamais été démentie; 2° Gauthier, abbé d'Arrouaise, qui vivait au XII° siècle, dit en termes formels que les corps des SS. Lugle et Luglien étaient vénérés de son temps dans l'église du château de Montdidier ; 3° l'ordonnance de l'échevinage de 1496, établissant deux jours de fête chômée, sur la demande des religieux de Notre-Dame, prouve que le culte des deux martyrs avait déjà droit de cité : car ce ne peut être que la consécration officielle d'une dévotion qui existait déjà.

M. V. de Beauvillé a riposté par une spirituelle brochure (1862) où il a réfuté certaines allégations qui ne reposaient sur rien de sérieux, mais sur des conjectures par trop hasardeuses. Il constate que la chronique de Gauthier d'Arrouaise est perdue, que le passage cité par Gosse (*Hist. de l'Abbaye d'Arrouaise*, p. 10) ne l'est point de la même façon par Ferry de Locres, qui supprime précisément cette phrase : *quorum corpora apud castrum quod Mons Desiderii dicitur in ecclesia venerantur.* — La légende communiquée par Niquet de Soissons et publiée par Ghesquière était inconnue avant cette époque fort récente. Bonaventure Fricourt reste donc le seul guide que nous ayons dans l'histoire de la translation. — L'ordonnance de 1496 prouve parfaitement qu'avant cette époque la fête des deux Martyrs n'était point chômée par la ville de Montdidier et que leur culte restait spécial au prieuré de Notre-Dame.

Si nous devions donner notre avis sur cette polémique,

1719. De nouveaux bustes en argent sont exécutés par Sommerest, orfèvre à Noyon.

1750. Procession à l'occasion d'un tremblement de terre.

M. de Beauvillé (t. III, p. 38) décrit ainsi l'ordre des processions qu'on faisait au siècle dernier : « Le prieur avait le droit de descendre et d'exposer la châsse, mais il ne pouvait faire la procession sans la permission de l'évêque ; la veille, un des religieux devait inviter le maire à assister à l'office. Cette démarche, qui leur fut imposée dans le siècle dernier, parut blessante aux Bénédictins, et ils firent tous leurs efforts pour s'en affranchir. De son côté, le maire défendit ses prérogatives avec opiniâtreté, et il s'en suivit une contestation qui fut soumise d'abord à l'intendant de Picardie, puis au ministre ; enfin la mairie fut maintenue dans ses priviléges. Le jour de la procession, le Corps-de-ville avait le pas dans l'église et occupait dans le chœur les six premières stalles de gauche ; le clergé des paroisses et les capucins allaient au prieuré chercher les religieux. Les membres de l'échevinage, du baillage, de l'élection et du grenier à sel se rendaient en robe à Notre-Dame ; quatre confrères, ayant chacun une torche à la main, accompagnaient les châsses des Saints ; quatre membres de l'échevinage, tenant également une torche, entouraient les châsses. De temps immémorial les stations se faisaient à l'église du Saint-Sépulcre, sur la place et à la *Croix bleue* : celles qui avaient lieu quelquefois dans les communautés religieuses étaient dues uniquement à la complaisance des Bénédictins.

« Anciennement la procession ne franchissait jamais les murs de la ville; elle sortit pour la première fois en 1719 et se rendit au couvent des Ursulines qui avaient supplié les moines de leur accorder cette faveur. On se départit rarement de cette règle, et dans les derniers temps seulement. En 1789, la prolongation de la pluie faisant craindre pour la récolte, on fit, le 28 juillet, une procession générale, afin d'obtenir le retour du beau temps. On alla, par exception, à Saint-Martin ; mais il fut dressé un procès-verbal constatant : « *que cette faveur ne pouvait tirer à aucune conséquence ni donner droit aux habitants de ladite*

paroisse de requérir les processions calamiteuses dans leur église lorsque le malheur des temps l'exigerait. »

1793. A la suite de sécheresses excessives, on fit, le 15 juillet, une procession des reliques qui fut la plus nombreuse qu'on ait vue depuis longtemps : « Il est consolant, dit M. de Beauvillé (t. I, p. 375), de voir, à cette époque, la religion exercer encore son influence salutaire sur les esprits. La dévotion que le peuple de Montdidier a toujours témoignée aux reliques des SS. Lugle et Luglien ne souffrit presqu'aucune atteinte de la tempête révolutionnaire. Au plus fort de la Terreur, un nommé Carpeza s'étant avisé, à la Société populaire, de parler irrévérencieusement des deux bienheureux frères, les têtes s'échauffèrent, et le malencontreux orateur fut obligé de s'esquiver pour éviter le mauvais parti qu'on voulait lui faire. » Les châsses, qui depuis 1790 avaient été transportées du prieuré Notre-Dame à Saint-Pierre, ne purent cependant échapper à l'avidité révolutionnaire : sur la proposition d'un officier municipal, nommé Sénéchal, elles furent envoyées en 1793 à la Monnaie de Paris. Les reliques, cachées successivement à l'église du Saint-Sépulcre et à l'hôtel-de-ville, furent restituées à Saint-Pierre en 1795.

1839. On fait exécuter une châsse de cuivre, plaquée d'argent, par un orfèvre montdidérien, pour remplacer celle en bois qui datait de l'an 1800.

1844. Deux morceaux des crânes de chaque Saint sont extraits des bustes de cuivre argenté (1810) et donnés aux paroisses de Lillers et de Ferfay qui avaient perdu leurs reliques pendant la Révolution. SS. Lugle et Luglien ne sont plus aujourd'hui que les patrons secondaires de Lillers.

1861. En vertu d'un indult du 25 avril, Mgr l'évêque d'Amiens reçoit le pouvoir d'autoriser les ecclésiastiques du diocèse qui lui en feront la demande, à célébrer au 23 octobre, sous le rite double, la fête des SS. Lugle et Luglien, à réciter l'office tel qu'il a été concédé antérieurement au diocèse d'Arras, avec quelques modifications à la sixième leçon.

S. Lugle et S. Luglien sont honorés d'une mémoire au 24 octobre dans nos bréviaires de 1746 et de 1840. Des offices spéciaux, à l'usage de Montdidier ont été imprimés à Amiens en 1784, à Montdidier en 1828. Dans cette ville, la fête du martyre se célèbre le 23 octobre, et celle de la translation, le premier dimanche de juillet, à moins que la solennité de S. Pierre ne la fasse remettre au deuxième dimanche. C'est ce jour-là qu'a lieu la procession solennelle, toujours suivie avec le même zèle que jadis, car le culte des deux patrons est toujours aussi vivace que par le passé. Une chapelle de l'église Saint-Pierre est dédiée aux SS. Lugle et Luglien.

On conserve quelques fragments de leurs reliques au Saint-Sépulcre de Montdidier (un bras), à l'hôpital de cette ville, aux Ursulines d'Amiens, à Marquivillers, au Mesnil-Saint-Firmin où existait jadis un pèlerinage, à l'évêché d'Arras, à Lillers, à Ferfay, etc.

S. Lugle est représenté en habits d'archevêque, tenant une église en proie aux flammes, par allusion à l'incendie qu'il éteignit dans le diocèse de Térouanne. S. Luglien, vêtu en roi, tient une épée à la main. — Statues à Saint-Pierre de Montdidier et au portail du Saint-Sépulcre (œuvre de MM. Duthoit);— tableau à Saint-Pierre, œuvre de Delaporte (1775), représentant l'apaisement de l'incendie de 1763 où on retrouva intactes deux couronnes des bustes qu'on avait jetées au milieu des flammes ; — verrières à Saint-Pierre (incendie arrêté, œuvre de M. Lorin, exécutée sur les plans de l'abbé Duneufgermain ; — translation des reliques (œuvre de M. Bazin), à la chapelle du cimetière de Roye (sépulture particulière de M. le baron Luglien de Fourment).

BIBLIOGRAPHIE.— GILBERT DE LA HAYE, *La vie des saints martyrs Lugle et Luglien, honorés à Lillers, près d'Aire en Artois*, etc. Lille, 1673, in-12 de 94 pages (il en existe un abrégé in-24 s. l. n. d.) — D. PAGNON, *La Vie des BB. frères et glorieux martyrs S. Lugle, archevêque, et S. Luglien, roy d'Hibernie, patron de la ville dv Montdidier et de celle de Lillers en Artois*, par un religieux bénédictin ré-

formé de l'ordre de Cluny, in-12, 1718; —autre édition de 1784, imprimée à Amiens chez Caron père. — *Vita SS. Luglii et Lugliani fratrum* auctore anonymo, dans le t. VI des *Acta Sanctorum Belgii* de Ghesquière (cet anonyme est André Herby qui fit imprimer à Arras, en 1597, une Vie des deux Martyrs, aujourd'hui introuvable). — BOLLANDISTES ; cette Vie est reproduite dans le tome X d'octobre, p. 108, avec quelques additions au commentaire du Père J. Ghesquière — V. DE BEAUVILLÉ, *Histoire de Montdidier*, passim. — L'abbé DANGEZ, *la Vie des saints frères martyrs Lugle et Luglien*, etc., 1862, in-12 — V. DE BEAUVILLÉ, *Examen de quelques passages d'une dissertation de M. l'abbé Dangez sur la vérité du fait de la translation des reliques des saints Lugle et Luglien à Montdidier*. Amiens, 1862, in-8°.

M

MACAIRE (S.) Prêtre et martyr sous Julien l'Apostat est inscrit au 23 janvier dans un missel amiénois du XIIe siècle et dans celui de 1498. Il y avait des reliques d'un S. Macaire aux Chartreux d'Abbeville et à l'abbaye de Saint-André-au-Bois.

MACALAIN (S.), abbé de Saint-Michel-en-Thiérache et de Vasor. S. Macalain ou Macclain, fut un des onze irlandais qui accompagnèrent S. Cadroël en 942 dans son voyage en France. Les pieux pèlerins se dirigèrent aussitôt vers Péronne, pour vénérer les reliques de S. Fursy et implorer sa protection. Leur confiance fut bientôt récompensée, car le châtelain de Péronne, Eilbert, et sa femme Hersinde leur donnèrent un vaste terrain dans la forêt de Thiérache où ils bâtirent le monastère qui prit bientôt le nom de Saint-Michel-en-Thiérache. S. Macalain en fut le premier abbé ; il dirigea ensuite le monastère de Vasor, dans le comté de

Namur, également fondé par Eilbert, châtelain de Péronne, et mourut le 21 janvier 978. Ces indications nous sont fournies par les Actes de S. Cadroël, publiés dans les *Acta sanctorum Scotiæ*.

MACHABÉES (les sept frères), martyrs, ont une mémoire dans un missel du XIIe siècle, dans nos bréviaires de 1607, 1667, 1746 et 1840.— Reliques aux Clarisses d'Amiens. La chapelle des Machabées, qui servait autrefois à l'ancien cimetière de la paroisse Notre-Dame, était-elle dédiée aux Martyrs de l'ancienne loi? Ce nom est-il une corruption de *Macabre* ou danse des morts qu'on peignait dans les cloîtres de cimetière? Le mot *Macabre* vient-il de l'arabe *Magbarah*, qui signifie cimetière, ou bien n'est-il qu'une corruption du vocable des Machabées? Ce sont là des questions que nous n'avons pas à traiter ici. — 1er août.

MACLOU ou MALO (S.), évêque d'Aleth en Bretagne, ne figure que dans notre bréviaire de 1746. C'est le patron d'Arguel, où on va l'invoquer spécialement pour les clous ; de Buigny-Saint-Maclou, qu'on désignait au XIVe siècle sous le nom de *S. Maclavius de Buniaco ;* d'Onvillers et de Hénencourt dont l'église fut dédiée à S. Maclou en 1405, parce qu'elle possédait un bras de cet évêque.

Le corps de S. Malo reposait à l'abbaye de Landevennech ; en 877, à l'approche des Normands, l'évêque Clément et l'abbé Benoît, voulant transporter ces reliques en Angleterre, s'embarquèrent et vinrent mouiller à Montreuil, dans notre diocèse. Le comte Helgaud fit bonne réception à ces deux personnages, mais il s'appropria leur trésor, et les plaça dans l'abbaye qui prit alors le nom de Saint-Walloy et, plus tard, celui de Saint-Saulve. S. Maclou devint alors patron de la ville. Chaque année, le jour de sa fête, les criminels et les bannis pouvaient entrer dans Montreuil et en sortir sans crainte d'être inquiétés. Les deux châsses d'argent, dont une pour le chef, ont disparu à la Révolution ; mais on a pu sauver le crâne et un ossement du Saint.

L'épine dorsale conservée jadis à l'abbaye de Dommartin

(Saint-Josse-au-Bois) se trouve aujourd'hui à l'église d'Oignies (Pas-de-Calais). Il ne nous reste plus à mentionner qu'une petite relique au Carmel d'Amiens et une statue, datant de 1778, dans l'église d'Hénencourt. — 15 novembre.

MAGNE (S.), évêque d'Anagni et martyr, est honoré d'une mémoire, au 19 août, dans nos anciens bréviaires jusqu'à celui de 1607 exclusivement. Comme il y a plusieurs Saints de ce nom, nous ne pouvons savoir quel est celui auquel appartiennent les reliques conservées à Saint-Pierre de Roye, à Saint-Jacques et aux Ursulines d'Amiens. Celle que possède l'église de Faverolles a été extraite du cimetière de Saint-Laurent, en 1776.

MALACHIE (S.), archevêque d'Armagh. Relique au Carmel d'Amiens. — 3 novembre.

MAMERT (S.), évêque de Vienne, figure dans nos anciens bréviaires, disparaît dans ceux du XVII[e] siècle et reparaît dans la liturgie de Mgr Mioland.— 11 mai.

MAMIEL. Châtelain inscrit dans ses Aémères, p. 817 : « *Saint Mamiel, honoré dans un canton du diocèse d'Amiens* ». Ailleurs il dit que S. Mauciel est le même que S. Mamiel et lui donne le nom latin de *Maximillus.* Nous n'avons trouvé aucun vestige de culte envers un saint de ce nom. Peut-être s'agit-il de S. Maxime de Riez dont le nom a été dénaturé de toutes les façons.

MANS ou MASSE (S.). Voyez *Maxime de Riez.*

MANSUET (S.). Reliques à Notre-Dame et à Saint-Jacques d'Amiens, à l'hospice de Roye et à Montreuil. Il y a plusieurs Saints de ce nom. S. Mansuet, évêque de Toul, est inscrit au 3 septembre dans un bréviaire amiénois du XIV[e] siècle.

MARC (S.), évangeliste, est fêté au 25 avril dans tous

nos bréviaires : le chômage fut supprimé par M. Faure en 1668. C'est le patron des vitriers; ceux d'Amiens célébraient leur fête aux Cordeliers.

Deux annexes dépendant de Beaucourt et de Valines portent le nom de *Saint-Marc*; mais comme toutes deux ont S. Médard pour patron, nous devons supposer que *Marc* est une mauvaise prononciation de *Mard*, abbréviation de *Médard*. Quant aux annexes du même nom, à Saint-Valery, à Fresnoy-en-Chaussée, et à l'*Arbre S. Marc*, terroir de Senlis, on pourrait peut-être leur appliquer cette observation de M. de Petigny (*Hist. du Vendômois*, p. 12) : « Les Gaulois laissaient entre les territoires de chaque cité ou de chaque *pagus* un espace libre et inhabité qu'ils considéraient comme une terre sacrée, commune à tous et qu'ils appelaient *mark* ou *marche* (*marca*). Le christianisme éleva dans ces lieux des sanctuaires en l'honneur du Dieu vivant. Pour aider à la faiblesse du peuple et lui faciliter, par une similitude de noms, ce passage de la superstition à la vraie foi, il les plaça sous l'invocation de S. Marc. De là toutes les paroisses qui portent le nom de Saint-Marc ou plus ordinairement de Saint-Mars et qu'on trouve toujours sur les limites des anciennes divisions ecclésiastiques. »

En 1420, un abbevillois fut condamné dans sa ville natale à avoir la langue percée par le bourreau *pour avoir dit de Dieu, de la Vierge et de S. Marc des paroles fausses, mauvaises et déshonnêtes* (LOUANDRE, t. II, p. 297.)

A la procession de S. Marc, à Amiens, à Abbeville, etc., on portait jadis un dragon nommé *papoire :* c'était la figure symbolique du démon vaincu par le Christianisme : l'intelligence de cette allégorie se perdit plus tard, et l'on prétendait, à Amiens, que ces *papoires* rappelaient certaines mouches extraordinaires qui avaient importé la peste dans la cité. Dans d'autres paroisses du diocèse, on se contentait de porter des branches d'arbres aux procession de S. Marc. Dom Grenier voit là quelque analogie avec ce que pratiquaient les Israélites le premier jour de la fête des Tabernacles.

Les anciens inventaires mentionnent des reliques de S. Marc aux Chartreux d'Abbeville, à la Collégiale de Longpré et à Saint-Riquier.

Outre les monuments iconographiques indiqués à l'article *Evangélistes*, nous noterons ici un tableau de l'église Saint-Leu représentant S. Marc.

MARC (S.), pape et martyr, est inscrit au 7 octobre dans nos anciens bréviaires, jusques et y compris celui de 1667.

MARC (S.) et S. MARCELLIN, martyrs sur la voie Ardéatine, sont inscrits au 18 juin dans nos bréviaires jusqu'à la réforme de M. de la Motte.

MARCEL (S.) et S. APULÉE, martyrs sous Aurélien, sont inscrits au 6 ou au 7 octobre dans tous nos bréviaires antérieurs à celui de 1607.

MARCEL (S.), prêtre et martyr à Châlon-sur-Saône, était fêté au 4 septembre dans nos bréviaires des XIIe, XIIIe et XIVe siècles. C'est le patron de Cottenchy, de Soues, de Marcelcave qui s'appelait *S. Marcelli Cavea* au XIIIe siècle, de Marché-le-Pot qui, à la même époque, se nommait Marcel. Ces localités célèbrent leur fête le 4 septembre; il s'agit donc bien du prêtre martyr à Châlon, dont la fête était célébrée dans le diocèse de Noyon, et non point de S. Marcel, pape et martyr. C'est par suite d'une erreur iconographique que S. Marcel est figuré sous les traits d'un pontife à Marcelcave et à la chapelle Saint-Druon de Cottenchy. — Nous ignorons à quel S. Marcel appartenaient les reliques conservées jadis à Saint-Riquier (martyr) et aux Chartreux d'Abbeville (évêque).

MARCEL (S.) ou MARCELLIN, pape, est inscrit au 16 janvier dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550. Dans notre Propre actuel, sa fête est transférée au 12 février.

MARCELLE (Ste). Relique à l'Hôtel-Dieu d'Amiens (chapelle intérieure). Il y a plusieurs Saintes de ce nom.

MARCELLIN (S.), prêtre de Rome et S. PIERRE, exorciste, martyrs sous Dioclétien, sont inscrits au 2 juin dans tous nos bréviaires.— Il y a une relique de S. Marcellin (du quel ?) aux Ursulines d'Abbeville. — Une distraction a fait dire à Mgr Crosnier (*Iconographie chrétienne*, p. 267) que la cathédrale d'Amiens est sous le vocable de S. Marcellin.

MARCELLINE (Ste). Relique à l'hospice Saint-Charles. Il y a plusieurs Saintes de ce nom.

MARCIENNE (Ste). Relique à la Visitation. Il y a plusieurs Saintes de ce nom.

MARCOUL (S.), abbé de Nanteuil, était fêté au 11 mai à l'abbaye de Saint-Valery, et le 1er mai à Saint-Riquier où l'on célébrait à cette date l'anniversaire de sa translation.

Un anonyme du XIIe siècle a rédigé, à la demande des habitants de Péronne, la relation des miracles qui s'accomplirent en 1101, alors qu'on y porta de Corbeny (Aisne) les reliques de S. Marcoul. Nous allons analyser ce document qui a été publié par les Bénédictins (*Act. SS. Ben.* t. VI p. 519) et les Bollandistes (t. VII *maii* p. 533).

L'abbaye bénédictine de Corbeny ayant été ruinée par Thomas de Montaigu, les religieux résolurent de la relever de ses ruines en promenant dans les environs la châsse de S. Marcoul, ce qui était à cette époque le moyen le plus assuré de recueillir d'abondantes aumônes. Les saintes reliques visitèrent successivement Reims, Saint-Basle, Epernay, Châtillon-sur-Marne, Braine, Soissons, Noyon, Péronne, Vermand et Laon. C'est à Péronne qu'elles devaient séjourner le plus longtemps et laisser le souvenir d'un grand nombre de prodiges.

Quand la châsse fut déposée dans l'église de Saint-Fursy, un des religieux de Corbeny appela la pitié des

assistants sur les malheurs de son monastère et provoqua de nombreuses offrandes. Toutefois, quelques étourdis se moquèrent de lui en demandant ironiquement quel pouvait être ce Marcoul dont ils n'avaient jamais entendu parler. Ils ne devaient point tarder à connaître toute l'étendue de sa puissance.

Les moines de Corbeny partaient le lendemain avec leur précieux trésor, reconduits par le clergé de Saint-Fursy, quand on leur fit observer que bien des habitants de la ville (que l'Anonyme qualifie de très-forte, *oppidum munitissimum*) n'avaient pas eu connaissance de cette heureuse visite et qu'une prolongation de séjour porterait assurément des fruits. La châsse fut alors déposée dans une petite église dédiée à S. Jean-Baptiste. Aveugles et boiteux y affluèrent la nuit suivante; un infirme, nommé Baudoin, se trouvant guéri, jeta soudain ses béquilles, ce qui mit en religieux émoi toute la population de Péronne et des environs. Les jours suivants, une jeune sourde-muette, élevée par la châtelaine, obtint le don de l'ouïe et de la parole; une vieille aveugle fut guérie, plusieurs paralytiques retrouvèrent l'usage de leurs membres, et beaucoup d'autres miracles s'accomplirent. L'abbé du Mont-Saint-Quentin et ses religieux, informés de ce qui se passait, vinrent processionnellement vénérer le corps de S. Marcoul et furent témoins de nouveaux miracles qu'il serait trop long d'énumérer ici.

L'affluence des visiteurs devint si grande qu'on crut devoir reporter la châsse dans la vaste église de Saint-Fursy. Lorsqu'enfin elle reprit sa route pour Corbeny, les fidèles l'accompagnèrent avec autant de vénération que de regret, et plus tard on érigea une croix dans la plaine où les reliques s'étaient arrêtées une dernière fois pour recevoir les adieux attristés des Péronnais, et où une sourde avait soudain recouvré l'usage de l'ouïe.

La tradition dit que S. Marcoul communiqua à Robert-le-Pieux le don de guérir les écrouelles : c'est pour cela que dans le Ponthieu et ailleurs on l'invoque pour les plaies qu'on désigne sous le nom de *mal de Saint-Marcou.*

On célébrait sa fête le 1er mai, avec indulgence de

quarante jours, à Saint-Firmin-le-Confesseur, où il était l'un des quatre patrons de la confrérie instituée en 1581, en exécution d'un vœu fait pendant la peste.

La corporation des drapiers de Montdidier avait S. Marcoul pour patron secondaire; la chapelle qui lui était dédiée dans l'église Saint-Pierre fut détruite en 1732.

Celle qui lui est consacrée dans l'église de Saint-Riquier subsiste toujours et se trouve fréquentée, le 1er mai et pendant tout le cours de ce mois, par de nombreux pèlerins, notamment par des artésiens. Dom Cotron, qui écrivait au XVIIe siècle, nous dit que, de son temps, il y avait un tel concours à la chapelle de S. Marcoul, le jour de sa fête, que l'église suffisait à peine pour contenir la foule des visiteurs.

On se rend aussi en pèlerinage à Waucourt, annexe de Champien, pour la guérison des humeurs froides ; la chapelle a été restaurée, il y a une trentaine d'années, par M. Louvet, maire de Champien. Un petit office en français a été imprimé à Noyon, en 1852, sous ce titre : *Pèlerinage de S. Marcoul, abbé et confesseur, à Waucourt, hameau de Champien.*

Le pèlerinage de Corbeny (Aisne) est le plus célèbre de tous : on y va de divers points de notre diocèse. « Parmi les nombreux pèlerins que nous voyons ici, écrivait en 1853 M. Blat, curé de cette paroisse (*Hist. du pèlerinage de S. Marcoul à Corbeny*), il en est beaucoup qui sont de Péronne ou des environs. Ne serait-ce pas le voyage que les religieux de Corbeny firent avec les reliques de leur saint abbé qui aurait donné naissance dans ces contrées à la dévotion envers S. Marcoul ? »

Un souvenir plus positif de ce voyage, c'est *la Croix de S. Marcoul* qui s'élève à Nesle, entre le chemin de fer et la route de Ham. « On peut supposer, dit M. de Cagny, (*Arrond. de Péronne*, II, 436.) qu'à l'arrivée de la ville de Ham, le clergé de Nesle alla recevoir les reliques en procession et qu'elles furent déposées alors sur cette butte où l'on éleva *la croix de S. Marcoul.* »

A Saint-Riquier, un doigt de S. Marcoul était conservé

dans une statue en argent de ce Saint. La statue a disparu en 93, et la relique a subi le même sort il y a une vingtaine d'années.

Statues de S. Marcoul à Cottenchy, à Rue et à Saint-Riquier. Dans la trésorerie de cette dernière église, une fresque nous montre S. Marcoul apparaissant à un roi de France et lui communiquant la faculté de guérir les écrouelles : c'est Robert-le-Pieux, bien qu'il porte le grand collier de l'Ordre de Saint-Michel et que son manteau bleu soit parsemé de fleurs-de-lis. Plus loin on voit la châsse de S. Marcoul déposée sur un autel. Cette fresque est accompagnée de l'inscription suivante :

O Marculphe tuis medicaris cum scrofulosis
Quos redigis peregrè partibus icolumes
Morbigeros scrofulos fracoru rex patienti
Posse pari fruitur te tribuente medens
Miraclis igitur qui tantis sæpè coruscas
Astriferu merear sanus adire polum.

Dans la chapelle dédiée à S. Marcoul, un tableau d'autel nous représente Louis XIV touchant les écrouelles. L'abbé d'Aligre, voulant décorer cette même chapelle de ce sujet, ouvrit, en 1690, un concours dont le prix était une médaille de 200 francs : Jouvenet l'emporta par son projet et fut chargé de l'exécuter.

S. Marcoul figure dans la médaille de dévotion dont nous avons parlé page 129.

MARECQ. Le *Martyrologe universel* de Châtelain, répété par le *Dictionnaire hagiographique* de l'abbé Pétin et par les *Petits Bollandistes*, inscrit parmi les Aémères, S. Marecq, « honoré près de Montdidier en Picardie. » Ce prétendu Saint est complètement inconnu chez nous, et nous ne devinons pas ce qui a pu donner lieu à l'erreur de Châtelain.

MARGUERITE (Ste), vierge et martyre, dont nous ne faisons plus qu'une simple mémoire au 20 juillet, est fêtée dans toutes nos anciennes liturgies. C'est la patronne de Bertrancourt, Boufflers, Hangest-sur-Somme, Merville-au-Bois, Saulchoy-sur-Davenescourt. « L'église primitive d'Aveluy, dit M. de Cagny, avait Ste Marguerite pour second vocable. La dévotion des habitants pour cette Sainte, dont la statue était placée et honorée dans le creux d'un arbre antique, pouvait remonter à l'époque où le Christianisme substitua le culte des saints à celui des arbres et des fontaines vénérés dans les Gaules. »

Elle est titulaire d'une chapelle à la cathédrale d'Amiens, à Saint-Acheul, au faubourg des Planches d'Abbeville (ancien pèlerinage, chapelle aujourd'hui fermée), à Saulchoy-sur-Davesnecourt (pèlerinage). Les anciens pouillés indiquent d'autres chapelles de Ste Marguerite : à Acheux (Moyenneville), Albert (château), Beauval, Fréchencourt (cimetière), Framicourt (Montdidier), Fressenneville, Frettecuisse, Gamaches, Huleux, Miannay, Molliens-Vidame, Montigny, Saint-Riquier, etc. Plusieurs dépendances (Abbeville, Aveluy, etc.) rappellent par leur nom l'existence de ces chapelles. Beaucoup de ces sanctuaires étaient un lieu de pèlerinage pour les femmes enceintes qui y allaient implorer une heureuse délivrance. Dans quelques paroisses, comme au Saint-Sépulcre d'Abbeville, à Saint-Germain d'Amiens, etc., les femmes mariées formaient une confrérie en l'honneur de Ste Marguerite. A Amiens, les femmes enceintes, quand elles sont sur le point d'accoucher font brûler un cierge à la chapelle de la cathédrale, dédiée à Ste Marguerite, et vont à Saint-Acheul se faire mettre la ceinture qui porte le nom de la Sainte, et où se trouve cousue une de ses reliques. Cette ceinture, ou plutôt celle dont on se servait avant la Révolution, fut donnée, au XI[e] siècle, à Guibert, chanoine de Saint-Acheul par l'archidiacre d'Antioche chez lequel il demeura quelque temps pendant son séjour en Terre-Sainte. Nous serions assez disposé à croire que c'était simplement une étoffe dans laquelle fut

enveloppée un os du bras de Ste Marguerite ; on s'expliquerait ainsi la multiplicité de ces ceintures [1]. L'ossement dont nous venons de parler fut enchâssé dans un bras d'argent, en 1214, par Hugues-le-Moine, chanoine de Saint-Acheul. Une bulle du pape Alexandre VII (7 juin 1662) accorde une indulgence plénière à l'église Saint-Acheul, le jour de Sainte-Marguerite ; l'érection d'une confrérie en son honneur eut lieu le 17 juillet 1676. (*Mémoires sur Saint-Acheul*, publiés par M. de Beauvillé dans ses *Documents inédits*, t. I, p. 450.)

On conserve des reliques de Ste Marguerite à Saint-Leu et au Carmel d'Amiens, à l'Hôtel-Dieu d'Abbeville, à Corbie, à Merville-au-Bois (culte spécial) et au Mont-Saint-Quentin. Il y en avait avant la Révolution : à Saint-Germain, à l'abbaye Saint-Jean, aux Cordeliers, aux Moraucourt et aux Jacobins ; à Saint-André et aux Chartreux d'Abbeville ; à l'abbaye de Corbie (main droite dans une main d'argent), à N.-D. de Doullens, à Saint-Martin de Picquigny (ossement, cheveux et ceinture), à Selincourt (ceinture avec une authentique de 1490), etc.

Statues à la cathédrale (œuvre de Vimeu), à Saint-Jacques, à Saint-Acheul-la-Neuville, à Saint-Vulfran, à Bray, à Mailly (portail), à Millencourt, à Noyelle-sur-Mer, à Saint-Riquier ; jadis, à Saint-Germain et à Saint-Firmin-en-Castillon. — Statuettes à Poix et à Folleville (tombeau de Raoul de Lannoy). — Une chambre du château de Lucheux portait le nom de Ste Marguerite, parce qu'une fresque y représentait cette Sainte. Elle fut peinte aussi en 1389 par Adam de France, dans une des tours des fortifications d'Amiens. (DUSEVEL, *Recherches*, etc.) — Signalons encore une miniature d'un livre d'heures de Corbie (XVe siècle), portant le n° 200. — 20 juillet.

[1] Un inventaire de Saint-Germain-des-Prés, daté de 1638, mentionne « la ceinture qu'on appelle de Ste Marguerite, à cause qu'il y a aux deux extrémités des reliques de la même Sainte enchassées en argent avec deux crystaux en oval. » D. GRENIER, t. 66 de ses mss., f° 27.

MARGUERITE DE CORTONE (Ste). Par un indult du 25 avril 1861, Monseigneur peut autoriser les ecclésiastiques de son diocèse à célébrer, le 26 février, sous le rite semi-double, la fête de cette sainte Pénitente.

MARGUERITE-MARIE-ALACOQUE (la B.), religieuse visitandine à Paray-le-Monial, a été, non point la première institutrice, mais la propagatrice de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. En effet, le V. père Eudes, fondateur de plusieurs congrégations religieuses avait prescrit à son institut la célébration de cette fête au 20 octobre, dès l'an 1670. Il en avait composé l'office en 1641 : or, on sait que les premières révélations de la B. Marguerite-Marie ne datent que de 1674 (voir à ce sujet les articles publiés dans l'*Univers*, 2 et 11 oct. 1863).

Les 15, 16 et 17 octobre 1865, un *triduum* fut célébré à la Visitation d'Amiens en l'honneur de la béatification de Marguerite-Marie. Nous avons mentionné ainsi cette solennité dans le *Mémorial d'Amiens* (20 oct.) :« Les deux premiers jours, le R. P. de Franciozi a consacré ses instructions à raconter la vie et les visions de la B. Marguerite-Marie. Le troisième jour, Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, a pris pour sujet de son discours la royauté de Jésus-Christ dans les âmes et a profondément intéressé son nombreux auditoire par cette parole onctueuse et facile, où la simplicité de la forme semble encore augmenter la pénétrante émotion qu'il communique à ses auditeurs. Nous ne décrirons pas toutes les splendeurs de cette fête, présidée par Mgr l'évêque d'Amiens. Nous nous bornerons à dire que le tableau représentant l'apparition du Sauveur à la B. Marguerite-Marie, les fleurs qui contournaient les arcades de leurs fraîches guirlandes, les illuminations qui serpentaient sous les voûtes, les chants qui s'échappaient de la tribune où une voix magistrale bien connue alternait avec les suaves cantiques des élèves, — comme une volée d'oiseaux qui ferait un duo avec les grondements du tonnerre, — tout a été digne de cette magnifique cérémonie. » L'année suivante (1866), la Visi-

tation d'Amiens obtint une relique de Paray-le-Monial. Nous en connaissons une autre aux Ursulines d'Amiens.

Une peinture murale de la chapelle du Sacré-Cœur, à Notre-Dame d'Amiens, des tableaux à Saint-Jacques d'Amiens et à Saint-Gilles d'Abbeville, des verrières de Saint-Pierre de Montdidier, de Doingt et de Vauchelles-lès-Authies, une statue à Tertry, représentent Marie Alacoque. On la voit, honorée de l'apparition de Notre-Seigneur, dans un tableau de la chapelle du Sacré-Cœur, à Saint-Pierre de Roye ; on y lit cette inscription: *Ceux qui prieront dévotement et adoreront le Cœur de Jésus seront exaucés. En l'an* 1720, *les pestiférés de Marseille et d'ailleurs ayant prié et adoré le Cœur divin, la peste cessa. En faveur de ce miracle, en l'an* 1726, *le pape Clément onze a accordé une bulle et des indulgences à cette fête. Elle se célèbre le vendredi qui suit l'octave du Saint-Sacrement. Un pater un ave pour celui qui a donné ce tableau.*

A l'occasion de la B. Marguerite-Marie, nous croyons devoir dire quelques mots sur la dévotion au Sacré-Cœur dans le diocèse d'Amiens, où elle s'est établie dans un bon nombre de paroisses, même à la campagne, sous l'épiscopat de P. de Sabbatier. Un mandement de ce prélat, daté du 2 mai 1732, fonde cette dévotion dans les Visitations d'Amiens et d'Abbeville, ainsi qu'à Saint-André-au-Bois.

M. de la Motte, par un mandement du 7 octobre 1767, institue la fête du Sacré-Cœur dans tout son diocèse, pour le dimanche qui suit immédiatement l'octave de la Fête-Dieu. Il avait fait composer pour cette solennité un office et une messe propre qui furent approuvés par le Chapitre.

Un office votif du Sacré-Cœur fut institué en 1775 par Ch. de Machault. Mgr Villaret, par une ordonnance du 1er décembre 1802, transféra la fête du Sacré-Cœur au cinquième dimanche après la Pentecôte.

Le 29 juillet 1866, pendant la terrible invasion du choléra à Amiens, une procession solennelle de nos reliques parcourut les quartiers les plus éprouvés de la cité, et Monseigneur Boudinet consacra en ces termes la ville et le diocèse d'Amiens au Sacré-Cœur de Jésus : « Moi,

Jacques-Antoine, évêque d'Amiens, pénétré de douleur à la vue de l'affliction de mon peuple d'Amiens, souffrant de tous les coups qui le frappent depuis bientôt deux mois, et que j'aurais souhaité de détourner au prix de ma propre vie; désirant de toute mon âme épargner au reste de mon diocèse de semblables malheurs et obtenir pour ma ville bien-aimée d'Amiens un terme ou du moins un allégement à ses maux, humblement prosterné devant Dieu, en présence de la Très-Sainte Vierge Marie, des anges et des saints, je consacre la ville et le diocèse d'Amiens, je consacre mes prêtres et je me consacre moi-même au Sacré-Cœur de Jésus ! Qu'ainsi nous vienne en aide, nous protége et nous délivre ce Cœur divin, source de miséricorde, auquel soient à jamais notre adoration, notre reconnaissance et notre amour, dans le temps et dans l'éternité. Ainsi soit-il. »

Monseigneur avait fait vœu en même temps d'ériger un monument au Sacré-Cœur. C'est pour accomplir cette promesse que le vénérable prélat a fait splendidement décorer une des chapelles absidales de la cathédrale qui fut très-solennellement dédiée au Sacré-Cœur le 27 août 1869. On lit sur le pavage l'inscription suivante : *J. Ant. ep. Amb. sacellum hoc ex voto pro sedatione luis acerrimæ tenacisque Amb. grassantis, quæ reipsa sedata fuit abhinc, impensa multa exornatum SS. Cordis Jesu dicavit in III anniversario voti, an. sal.* MDCCCLXIX.—L'autel en cuivre repoussé est dominé par une statue de Notre-Seigneur montrant son cœur ; un des bas-reliefs du coffre représente l'apparition du Sauveur à la B. Marguerite-Marie. Dans les arcatures de la chapelle, on a peint les figures des saints qui, par leurs écrits ou leurs actions, ont été les meilleurs interprètes de l'amour divin : on y voit figurer la Sainte Vierge, S. Joseph, S. Pierre, S. Paul, S. Jean-Baptiste, S. Jean l'évangéliste, S. Firmin martyr, Ste Marie-Madeleine, S. Augustin, S. Bernard, S. Thomas d'Aquin, S. François d'Assise, Ste Thérèse, S. Ignace de Loyola, S. François de Sales, la B. Marguerite-Marie. La verrière de la fenêtre centrale, exécutée par M. Coulliaux, repré-

sente en trente-six médaillons : la fondation, à Amiens, de la congrégation du Sacré-Cœur par le P. Varin et par M[me] Barat ; l'invasion du choléra à Amiens en 1866 ; la procession avec le chef de S. Jean-Baptiste porté par Mgr l'évêque d'Amiens ; l'Impératrice visitant les cholériques à l'Hôtel-Dieu ; Mgr l'évêque vouant sa ville épiscopale et son diocèse au Sacré-Cœur, et enfin les scènes de la vie de Notre-Seigneur, qui démontrent plus spécialement son amour pour les hommes.

Il existe dans notre diocèse un bon nombre de confréries du Sacré-Cœur. Mgr est autorisé à leur communiquer les indulgences plénières et partielles et les autres grâces spirituelles dont jouit l'archiconfrérie de Rome.

Il y a des autels dédiés au Sacré-Cœur : à Saint-Germain et à Saint-Jacques d'Amiens, à Saint-Pierre de Montdidier, à Saint-Pierre de Roye et dans d'autres églises.

MARIE, Mère du Sauveur. — Pour mettre de l'ordre dans les renseignements que nous avons recueillis sur le culte de la Vierge dans notre diocèse, nous diviserons cet article en 16 chapitres : 1° Faits historiques. 2° Reliques. 3° Eglises consacrées à la Très-Sainte Vierge. 4° Patronages de la Sainte Vierge. 5° Pèlerinages et dévotions spéciales du diocèse. 6° Chapelles dédiées à Marie. 7° Pélerinages aux sanctuaires des diocèses voisins. 8° Anciennes confréries. 9° Confréries et associations actuelles. 10° Liturgie. 11° Noms de lieux. 12° Statues et sculptures. 13° Peintures. 14° Autres monuments iconographiques. 15° Ouvrages diocésains sur la Sainte Vierge.

I. — *Faits historiques.*

Le culte de la Sainte Vierge est aussi ancien dans notre diocèse que l'introduction même du Christianisme. C'est sous le vocable de Notre-Dame-des-Martyrs que S. Firmin-le-Confesseur érigea une église sur le tombeau du premier évêque d'Amiens. Bientôt de nombreux sanctuaires, dans les villes et dans les campagnes, favorisèrent une dévotion

qui est toujours restée inséparable du culte rendu à Jésus-Christ.

Barthélemy, évêque de Laon, avait prescrit une quête au dehors pour la reconstruction de sa cathédrale qui venait d'être incendiée. Selon l'usage du temps, les chanoines, chargés de cette mission, devaient l'accréditer en promenant des reliques. Ils prirent celles de la Sainte Vierge, partirent de Laon, le 23 mars 1113 et se rendirent à Nesle : là, un sourd-muet de naissance obtint sa guérison. Les chanoines se rendirent plus tard en Angleterre et résidèrent trois jours au château de Bernestable où ils furent comblés de présents par la châtelaine, qui était sœur du Vidame d'Amiens (Lelong, *Hist. du diocèse de Laon*, p. 215). C'est en souvenir de cet événement que fut fondée à Nesle la fête de Notre-Dame-des-Miracles (2 juillet) à laquelle venait assister une députation du Chapitre de Laon.

A Abbeville, on commença à sonner l'*Angelus* au prieuré Saint-Pierre, la veille de l'Assomption de l'an 1448 (Ignace, *Hist. ecclés.* p. 161) ; en 1452, on jouait dans cette ville le mystère de la Purification de Notre-Dame (Louandre, i, 318).

Le 17 juin 1493, quand Charles VIII, revenant de Boulogne, fit son entrée à Abbeville, on représenta des jeux où l'*Ave Maris Stella* fut figurée par des scènes muettes sur huit échafauds décorés de tapisseries et de peintures. C'est ce que nous appellerions aujourd'hui des *tableaux vivants*. Sur le premier de ces théâtres, érigé près de la porte Marcadé, on lisait cette inscription explicative :

O Charles, roy surtout très-catholique,
Je qui me dis estre *abbatis villa*,
A ton retour joyeusement m'applique
Toy présenter *Ave Maris stella*.

Louis XI fit placer la statue de la Vierge sur la porte Montrescu, en reconnaissance des victoires qu'il avait remportées (De Court, *Mém.*, l. 2, ch. 60.)

M. E. Demarsy, d'après une plaquette de 1531, a publié le récit d'un miracle advenu en l'église abbevilloise de

Saint-Vulfran-en-Chaussée. La reine Eléonore d'Autriche, seconde femme de François Ier, priait devant la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, quand son aumônier eut une vision : « Messieurs de l'église lui demandèrent ce qu'il avoit et il leur répondit : « J'ai veu une vision. C'est la Vierge Marie, advocate des pescheurs et Sainct Pierre et Sainct Pol lesquels l'accompagnoient. Et icelle dame m'a dit : Mon serviteur, dites partout que si le monde ne s'amende, il est en grand danger de périr bien briefvement. Et tout soudain les cloches commencèrent à sonner miraculeusement. Et puis soudain on fit processions générales par toute la dicte ville, en demandant miséricorde à Notre-Seigneur Jésus-Christ et à sa douce Mère. »

Les *Registres aux délibérations du Chapitre* contiennent l'indication de fréquentes processions faites à Amiens en l'honneur de la Vierge. En voici une qui mérite d'être mentionnée pour son originalité. Le jour de l'Annonciation de 1589, M. d'Aumale, gouverneur de la province de Picardie, et tous les gentilshommes d'Amiens assistèrent à une procession de Notre-Dame, habillés en capucins et tenant un cierge blanc à la main.

Le jour de l'Assomption de l'an 1637, Louis XIII se trouvait à Abbeville avec le cardinal de Richelieu et, de là, s'occupait à reprendre les places que les Espagnols avaient enlevées et à repousser l'ennemi qui s'était avancé au-delà d'Hesdin. Pour attirer sur ses armes la protection du ciel, le roi voulut vouer son royaume à la Vierge ; il se rendit au couvent des Minimes, entendit la messe et, au moment de la consécration, dit une relation manuscrite, « Louis-le Juste s'avança dévotement vers le prélat qui officiait au grand autel ; puis, la main gauche posée sur son cœur, la droite élevée jusqu'à la hauteur du Saint-Sacrement, il voua son royaume à la Vierge, la suppliant humblement de prendre ses états et sa personne royale sous sa puissante protection. » L'après-midi, l'évêque de Nîmes prononça un discours sur cette consécration : la procession d'actions de grâces qui suivit fut présidée par l'évêque de Meaux et suivie par le Roi avec toute sa cour. Par un édit

du 10 février 1638, Louis XIII manifesta officiellement le vœu qu'il avait prononcé à Abbeville et ordonna que, pour en perpétuer le souvenir, une procession de la Vierge aurait lieu désormais, le jour de l'Assomption, à Notre-Dame de Paris et dans toutes les autres villes du royaume. La procession du vœu de Louis XIII se fait toujours à Amiens avec une grande solennité, et son passage sur la place de l'Hôtel-de-Ville est salué par la grosse cloche du beffroi.

Au commencement du XVII[e] siècle, on persévérait encore à Saint-Fursy de Péronne, à jouer le mystère de l'Annonciation. Deux enfants de chœur figuraient la Sainte Vierge et l'ange Gabriel, tandis que deux autres, portant de petites bougies, chantaient les paroles du drame, auquel s'associait le chœur par la récitation de quelques versets (Mss. de D. Grenier, t. xiv, p. 207).

Le prince de Condé, âgé de vingt-deux ans, se trouvait à Amiens quelques jours avant la bataille de Rocroy. Un frère convers de l'abbaye de Saint-Jean, nommé Norbert, lui dit qu'il savait par révélation qu'il remporterait une victoire signalée s'il faisait vœu, dans cette intention, d'offrir une statue à la Sainte Vierge. Le 9 mai 1643, le jeune guerrier s'agenouillait sur le champ de bataille, prononçait le vœu qui lui avait été suggéré, et remportait contre les Espagnols la célèbre bataille de Rocroy. Quelque temps après il fit exécuter par Blasset une statue de Notre-Dame de la Victoire, en marbre blanc, pour l'abbaye des Prémontrés de Saint-Jean. M. Léraillé, curé de Saint-Remi, acheta en 1832 cette sculpture historique à une personne qui, après la Révolution, en était devenue propriétaire, et c'est pour l'abriter dignement qu'il fit construire une chapelle, dont la décoration est l'œuvre de MM. Duthoit.

M. Cornet, receveur de la ville d'Amiens, fit bâtir en 1715,dans le cloître du cimetière Saint-Denis, une chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours pour abriter plus décemment une image de la Vierge, placée jusque-là sous une arcade du cloître, et que le peuple avait en grande vénération.

La proclamation du dogme de l'Immaculée Conception,

en 1855, a été célébrée dans beaucoup de villes de France avec un élan de piété, qui prouve que notre pays n'a pas oublié qu'un de ses rois l'a placé sous l'égide de Marie. Amiens n'a eu rien à envier aux autres cités pour l'éclatante manifestation de sa foi. A l'issue des vêpres de la Cathédrale, Mgr de Salinis, dans un éloquent discours, retraça dans tous ses détails l'histoire du dogme de l'Immaculée Conception et fit admirer cette sage lenteur de l'Eglise qui, tout en sachant que c'est l'Esprit-Saint qui l'inspire, n'en procède pas moins par les patients labeurs de l'étude, comme si elle attendait tout du fruit de l'examen. Quand se termina le salut de la Cathédrale, la nuit était venue. La foule recueillie se dispersa dans les rues qui avaient aussi leur genre d'éloquence pour célébrer les gloires de l'Immaculation. On ne vit jamais dans notre cité une illumination si splendide. A Saint-Jacques, la Vierge dominait le clocher, dans une niche de flammes; à Saint-Leu, des feux de bengale éclairaient l'édifice de leurs teintes variées; à Saint-Remi, l'étoile symbolique de Marie brillait au front du portail; à Sainte-Anne, le clocher ressemblait à une tiare entourée d'un double rang de diamants; à la Cathédrale, la statue de la Vierge planait sur le sanctuaire, au milieu des fleurs et des lumières; à la Visitation, le chiffre de Marie se dessinait au milieu d'un éblouissant soleil; le Séminaire paraissait métamorphosé en un de ces palais enchantés que nous décrivent les poëtes de l'Orient; à l'Evêché et à Saint-Germain, les décorations ogivales, resplendissantes de flammes et de couleurs, attiraient encore plus que partout ailleurs l'admiration recueillie de la foule. Toutes les communautés, tous les établissements religieux, la Préfecture, la Mairie, la plupart des maisons rivalisaient de zèle pour la beauté des illuminations, des transparents ou des emblèmes. Pauvres et riches, tous ont donné, ce jour-là, leur souvenir à Marie, et la ville d'Amiens a paru, pendant trois heures, comme une immense diadème de flammes qui s'offrait, pour la couronner, à la Reine Immaculée des Anges et des Saints!

II. — *Reliques.*

De petits fragments de vêtements ou des cheveux de la Sainte Vierge sont conservés aux couvents des Clarisses, du Sacré-Cœur et des Ursulines d'Amiens; à Corbie, à Mailly, à Moislains (authentique de 1783), à Saint-Riquier, etc. Il y en avait jadis à Saint-Germain et à Saint-Jean d'Amiens ; à Saint-Pierre et aux Chartreux d'Abbeville ; à l'abbaye de Bertaucourt, à la collégiale de Longpré, etc. Le P. Daire nous dit que l'on possédait à Domart-en-Ponthieu une pierre du tombeau de Marie. Plusieurs de nos anciens inventaires (Bertaucourt, Corbie, etc.) mentionnent : *De lacte Deiparæ.*

III. — *Églises dédiées à la Sainte Vierge.*

L'ancien diocèse d'Amiens comptait 142 églises dédiées à la Sainte Vierge ; il y en avait 70 dans le Ponthieu. Notre diocèse actuel comprend 150 églises sous le vocable de la Nativité, de l'Assomption, ou de la Visitation. Voici la liste des localités où elles sont situées : Abbeville (Notre-Dame de la Chapelle), Agenvillers, Ailly-le-Haut-Clocher, Airaines (ancienne église), Amiens (Cathédrale et Notre-Dame de Saint-Acheul), Assevillers, Athies, Aumâtre, Avelesges, Bacouel, Bazentin-le-Grand, Bazentin-le-Petit, Béalcourt, Beaucamp-le-Jeune, Beaufort, Bellifontaine, Bernâtre, Béthencourt-sur-Somme (Nesle), Bettembos, Beuvraignes, Biare, Bovelles, Boves, Bourseville, Bray-lès-Mareuil, Brévillers, Briost, Brocourt, Brutelles, Bussy-lès-Poix, Buverchy, Cachy, Cantigny, Castel, Cérisy-Buleux, Coisy, Condé-Folie, Dijon, Doingt, Doudelainville, Doullens, Dromesnil, Embreville, Epécamps, Epénancourt, Eplessier, Estrées-lès-Crécy, Famechon, Faverolles, Fay (Thieulloy), Fay (Vergies), Feuquières, Fienvillers, Flamicourt, Fontaine-lès-Cappy, Fontaine-sous-Montdidier, Forest-l'Abbaye, Foucaucourt-hors-Nesle, Fransart, Framicourt, Fresnoy-en-Chaussée,

Frettecuisse, Friaucourt, Gapennes, Gouy-l'Hôpital, Gratibus, Grivillers, Guibermesnil, Guignemicourt, Guyencourt-Saulcourt, Ham, Hamel (Beaumont), Harponville, Hautvillers, Hem, Hocquelus, Hornoy, Humbercourt, Irles, Jumel, La Faloise, La Motte-Buleux, Lanchères, La Neuville-lès-Bray, La Neuville-Siré-Bernard, La Neuville-sous-Corbie, Languevoisin, La Viéville, Le Mazis, Le Plouy, Le Quesnoy, L'Heure, Ligescourt, Longuevillette, Louvencourt, Marcheville, Maison-Ponthieu, Maizicourt, Maricourt, Maucourt, Meigneux, Montigny (Rue), Montigny (Villers-Bocage), Montigny-les-Jongleurs, Montmarquet, Namps-au-Mont, Nesle, Noyelle-sur-Mer, Nurlu, Oresmaux, Pierrepont, Poix, Pozières, Prouzel, Prouville, Quevauvillers, Ramburelles, Rambures, Remiencourt, Rivière (Béthencourt), Saint-Riquier, Saveuse, Selincourt, Sorel-le-Grand, Surcamps, Tailly, Templeux-la-Fosse, Thiepval, Thieulloy-l'Abbaye, Tilloloy, Tilloy-lès-Conty, Tours (jadis S. Maxent), Treux, Vacquerie, Valines, Varennes, Vauchelles-lès-Quesnoy, Vaux-Marquenneville, Vergies, Vieulaines, Vignacourt, Villers-Campsart, Villers-Faucon, Villers-sur-Authie, Vismes, Vitermont, Wiry-au-Mont, et Ytres.

C'est également sous le vocable de la Sainte Vierge qu'étaient les églises monastiques de Clairfay, Epagne, Forestmontiers, Ham, le Gard, le Paraclet de Boves, Lieu-Dieu, Saint-Riquier, Sery, Valoires, Visigneul; les collégiales de Gamaches, Longpré, Nesle, Noyelles-sur-Mer; les prieurés de Bagneux, Bouzincourt, Molliens-Vidame, Montdidier, Sarton, etc., et beaucoup d'autres églises aujourd'hui détruites. Celle de Notre-Dame du Châtel, à Abbeville, était la plus ancienne de cette ville.

IV. — *Patronage de corporations.*

La Ste Vierge était la patronne des arbalétriers d'Abbeville et des tisserands de drap de Corbie. Les statuts de ces derniers (XIVe siècle), conservés dans les manuscrits de D. Grenier, ordonnent que « nulz tisserands

ouvriers en la dicte ville ne tistre drap quelconque les samedis ni les cinq vigiles Nostre-Dame, se ce n'est sur l'acessole, depuis une heure après midy, sur l'amende de cinq sols, et, pour ouvrer sur l'acessole ils prendront congé aux esgards ».

La confrérie des bouchers d'Amiens était sous le vocable de l'Annonciation. Leurs statuts de 1471, signés à Amiens par Louis XI, sont publiés dans les *Ordonnances royales*, t. XVII, p. 417.

Les maîtres *Saiteurs-Hautelisseurs* célébraient leur fête patronale de N.-D. de Bon-Secours, le lundi de la Dédicace, à Saint-Firmin-en-Castillon.

Marie est aujourd'hui la patronne des charpentiers, qui célèbrent leur fête au jour de l'Assomption ; des *hortillons* d'Amiens, et des fabricants d'Amiens (Notre-Dame-de-Bon-Secours), qui, chaque année, le lundi qui suit le 2[e] dimanche de juillet, font célébrer une messe à la cathédrale.

V. — *Pèlerinages et dévotions spéciales du diocèse.*

Dans ce chapitre, nous allons classer par ordre alphabétique de localités, les principaux pèlerinages disparus ou conservés de notre diocèse, ainsi que les images miraculeuses, les coutumes et les dévotions spéciales relatives à la Ste-Vierge

ABBEVILLE. — Notre-Dame de la Chapelle fut érigée en l'an 1400 sur une petite colline où l'on avait jadis adoré des idoles. Ce devint un pèlerinage fréquenté, surtout le jour de la Nativité. « Le cimetière de Nostre-Dame, dit le P. Ignace (*Hist. eccl.* p. 140), a été compassé, comme on croit par tradition, des pas de la Très-Sainte Vierge. J'ai sceu cette particularité de maître François Le Sueur, curé de la même paroisse, qui m'a asseuré l'avoir ouï-dire à un ancien prestre clerc de la dite paroisse, nommé Monsieur Robutel, qui disoit l'avoir leu dans un manuscrit qui estoit escrit il y avoit deux cents ans. » Le culte de la Ste Vierge est toujours très-vif dans cette paroisse où les

Abbevillois vont spécialement prier le lundi matin pour mettre toute leur semaine sous la protection de Marie. Le 7 novembre 1871, a eu lieu, dans cette église, l'érection canonique d'une confrérie de prières pour les morts, sous le titre de *Notre-Dame du suffrage de la Chapelle.* Cette confrérie, instituée par Monseigneur Boudinet, a surtout pour but de prier et de faire dire des messes pour les morts du cimetière avoisinant, qui n'ont plus de famille ni d'amis. Cette association, qui se recrute parmi les dames d'Abbeville, comptait déjà 400 membres, dès son origine.

Un autre pèlerinage avait lieu jadis à la chapelle de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, dans le célèbre prieuré de Saint-Pierre.

M. Louandre (*Hist. d'Abbeville*, II, 488) cite le passage suivant d'un manuscrit dont il n'indique pas la provenance : « Le 9 octobre 1519, fut posée, en l'église Saint-Wulfran de la Chaussée, l'image de Notre-Dame de Lorette et y fut fait plusieurs beaux et grands miracles. Plus de trente enfants mort-nés et ressuscités, puis baptisés devant la dite image; et, tous les jours, des processions générales en actions de grâces, où l'hôtel-de-ville fournissait cires et torches. »

Le monastère de la Visitation d'Abbeville possédait un tableau célèbre que lui avait donné, en 1710, le P. de Goye. Ce missionnaire le tenait d'un de ses confrères de la Compagnie de Jésus à qui il avait été offert par un capitaine de vaisseau français, revenant du Brésil. M. Prarond, dans ses *Rues d'Abbeville*, p. 112, raconte ainsi la légende de cette image, d'après le manuscrit de M. Siffait : « Un indien du Brésil, fort dévot à la Ste Vierge, gardait un jour son troupeau, priant avec ardeur, selon sa coutume, et tout occupé de saintes aspirations, lorsque la divine patronne de ses pensées lui apparut et lui commanda d'aller trouver l'évêque du pays et de lui dire qu'il eût à faire bâtir une chapelle au lieu même où elle recevait de si ferventes adorations. L'indien obéit, mais l'évêque ne tint aucun compte du message. La Ste Vierge apparut une seconde fois au dévot berger et lui renouvela le comman-

dement qu'elle lui avait déjà fait ; le berger retourna en toute hâte vers son évêque, mais l'évêque resta sourd. Une troisième fois, elle apparut à l'indien désespéré qui s'accusait à elle du peu de succès de ses démarches ; elle lui mit entre les mains une corbeille de fleurs avec ordre de la porter à son évêque, comme une marque certaine de ce qu'elle exigeait de lui. On était alors dans une saison où l'on ne pouvait trouver de fleurs nulle part : le berger alla présenter celles de la Vierge à l'évêque, mais l'évêque ne se mit pas en peine du miracle et secoua la tête avec incrédulité.

« Enfin, le berger étant revenu vers son troupeau, le cœur serré d'une grande peine et craignant bien d'avoir encouru la disgrâce de la Ste Vierge, celle-ci lui apparut une quatrième fois, brillante de clarté. La ressemblance de la Reine céleste s'imprima miraculeusement sur les habits du pâtre ; une lumière si divine émanait du lin grossier, que les yeux n'en pouvaient supporter l'éclat. La Vierge ordonna alors à son serviteur de retourner, ainsi revêtu d'un caractère irrécusable, vers l'évêque sans foi. Le berger partit et les peuples l'adoraient sur son passage ; du plus loin que l'évêque l'aperçut, il ne douta plus de la vérité de sa mission, et il se prosterna devant lui pour vénérer la sainte image. Il fit ensuite assembler son clergé et son peuple, alla en procession à l'endroit où la Vierge désirait qu'on lui bâtit une chapelle, et fit jeter lui-même les fondements de l'édifice.

« Un des compagnons du pieux berger fut si transporté de dévotion et de joie à l'aspect de l'empreinte merveilleuse, que, bien qu'il n'eût jamais appris à peindre, il fit ce tableau que des peintres très-habiles ont déclaré être un tableau miraculeux, aucun trait de pinceau n'y étant visible.

« Ce tableau, placé contre la grille du chœur, était protégé par un cadre de bois doré et par un verre blanc. En 1773, lorsque le magasin à poudre sauta, les vitrages du chœur furent brisés, la grille enlevée : le tableau ni son verre ne furent aucunement endommagés, et les chande-

liers de l'autel, quoique très-légers, ne furent pas même renversés. »

Agenvillers. — On vénère actuellement dans cette église la vieille statue en bois de Notre-Dame de Nuemont. La chapelle de Nuemont, située entre Gapennes et Saint-Riquier, était jadis le but d'un pèlerinage.

Albert. — Le pèlerinage de Notre-Dame de Brebières attire, chaque année, le 8 septembre, des milliers de fidèles. Voici ce que raconte la tradition sur l'image qu'on y va vénérer :

Au commencement du XII[e] siècle, un berger de la ville d'Ancre (c'est l'ancien nom d'Albert), remarqua que son troupeau ne voulait jamais s'éloigner d'un certain pâturage, situé entre le bois *le Comte* et la rivière. Il se prit à fouiller la terre avec sa houlette et découvrit une statuette en pierre dure, d'un jaune pâle, représentant la Ste Vierge avec l'Enfant-Jésus dans ses bras, et, au pied gauche, une brebis taillée dans le même bloc. Le clergé d'Ancre se rendit processionnellement à cet endroit, déposa provisoirement cette image dans l'église jusqu'à ce qu'on eût érigé, à l'emplacement même de la découverte, une chapelle qu'on appela Notre-Dame de Brebières, ou Notre-Dame des Champs. Une bulle de Grégoire IX nous prouve que ce sanctuaire existait dès 1138. Peut-être même était-il antérieur à la découverte de la statue à laquelle il aurait donné son nom. Une confrérie s'établit dès lors, principalement composée de bergers qui célébraient leur fête patronale le 8 septembre. Ils marchaient en tête de la procession avec des houlettes dorées et enrubannées, tandis que leurs femmes et leurs filles portaient sur la tête des gâteaux ornés de fleurs. Pendant les offices, les bergers jouaient de la cornemuse et, dans les processions, ils figuraient aux premiers rangs.

Quand les Espagnols, sous les ordres du prince de Condé, vinrent ravager les campagnes de Picardie, les religieux de Saint-Martin des Champs, du prieuré de Brebières, furent obligés de se réfugier dans l'enceinte d'Albert (1660). La chapelle, entretenue d'abord avec respect,

subit bientôt des dégradations et fut plus d'une fois dévalisée par les voleurs. Aussi, le 2 mai 1727, l'image miraculeuse fut transférée dans l'église d'Albert, avec la confrérie des bergers, ce qui fut approuvé par mandement de Pierre de Sabbatier, le 1er novembre 1732. Mgr de la Motte, qui s'était fait inscrire au nombre des confrères, fit exécuter une grande image de la statue, que l'on distribuait aux pèlerins. Son successeur, M. de Machault, fit don à l'église d'un autel en marbre blanc. Cette image vénérée fut sauvée, pendant la Révolution, par un homme de foi, M. Scribe-Poly, qui la restitua à son sanctuaire. Depuis 1841, elle est placée dans une chapelle qu'on a érigée dans la tour, grâce aux généreuses offrandes des habitants d'Albert. La confrérie, reconstituée sur la demande des bergers, a repris son règlement de 1732, et le pèlerinage de la Nativité, grâce aux facilités du chemin de fer, est aujourd'hui plus fréquenté que jamais. Une seconde fête plus intime, et spéciale à la confrérie de la ville, se célèbre le dimanche dans l'Octave de la Nativité.

La *Notice historique sur Notre-Dame de Brebières* et le récent ouvrage du P. Letierce sont tellement répandus que nous nous croyons dispensé de reproduire ici le récit des nombreux miracles qui se sont accomplis dans ce célèbre sanctuaire.

Une statue monumentale (3 mètres 40 cent.) de Notre-Dame de Brebières, érigée sur le portail méridional de l'église, a été bénite, le 27 avril 1862, par Mgr l'Évêque d'Amiens, accompagné des deux évêques mexicains de Puebla et d'Antequerre. Vingt-cinq mille personnes assistaient à cette cérémonie, l'une des plus belles dont nous ayons conservé le souvenir.

Nous avons rendu compte, dans le *Dimanche* (n° 117), du grand pèlerinage diocésain présidé, le 15 septembre 1873, par Mgr Lequette, évêque d'Arras.

Amiens. — A la cathédrale, la chapelle de N.-D. des Sept-Douleurs ou de Pitié est très-fréquentée des fidèles ; on y dit, chaque samedi, la messe de l'archiconfrérie de N.-D. des Victoires.

On remarque une image de la Ste Vierge, enfermée dans un édicule vitré, posé sur l'autel de la chapelle de Saint-Pierre et de Saint-Paul. C'est la statuette jadis si célèbre sous le titre de Notre-Dame de Foy. Nous avons inséré dans le *Dimanche* (nº du 14 avril 1872), un article où M. Edmond Soyez résume l'origine et l'histoire de cette image miraculeuse ; nous allons reproduire ici cette intéressante étude :

« Au diocèse de Namur, en Belgique, non loin de Dinan-sur-Meuse, se trouve un humble village du nom de *Foy* ou *Foye*. En l'année 1609, un charpentier de ce pays, dépeçant le tronc d'un gros chêne récemment abattu, découvrit à l'intérieur une petite statue de la Ste Vierge tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras ; elle avait probablement été placée en cet endroit à une époque reculée : la niche qui l'abritait, creusée dans l'arbre même, disparut, recouverte insensiblement par l'écorce, et les populations voisines ne se souvenaient plus de l'agreste oratoire. La trouvaille fit grand bruit dans le pays : le seigneur du village, le baron de Celles, transporta la statue dans la chapelle de son château, et, le 21 novembre 1618, un petit sanctuaire ayant été construit sur l'emplacement du vieux chêne, par les soins du sieur d'Enhes, fils du baron de Celles, une translation solennelle se fit en présence d'un nombreux clergé et d'un grand concours de fidèles. Ce fut l'origine d'un pèlerinage encore fréquenté aujourd'hui. En 1624, eut lieu à Foy la consécration d'une belle église due aux libéralités des pèlerins. Déjà plusieurs miracles s'étaient opérés : on partagea en une multitude de fragments le chêne dans lequel avait été trouvée la sainte image ; chacun des visiteurs était jaloux d'emporter un souvenir de son voyage ; on tailla dans les morceaux plus considérables de petites statuettes reproduisant la figure vénérée. Elles allèrent enrichir plusieurs églises des provinces voisines. Jacqueline de Louvencourt, veuve de M. Nicolas du Bos, trésorier de France en la province de Picardie, reçut en présent, d'une de ses parentes, religieuse au monastère d'Etrun-lès-Arras, une de ces reproductions, qu'elle donna

aux religieux Augustins d'Amiens, au commencement de l'année 1629. Placée dans l'église du couvent, la statue de Notre-Dame de Foy y attira promptement un nombreux concours de personnes pieuses. La protection de Marie ne leur fit point défaut : bientôt des grâces signalées, des guérisons miraculeuses surtout, attestèrent combien cette dévotion était agréable à la Ste Vierge. Le R. P. Bourdon, religieux Augustin d'Amiens, publia un *Fidèle recueil et récit véritables des vœux faits et rendus pour les faveurs et grâces admirables obtenues à l'occasion de Notre-Dame de Foy*. Cinquante ans après environ, un autre religieux du même monastère donna une analyse de ce livre, à laquelle s'ajoute le récit de nouveaux miracles arrivés depuis la première publication.

« Parmi les prodiges relatés dans ces deux recueils, nous nous bornerons à mentionner la résurrection d'un enfant mort-né, auquel les ferventes prières de ses parents obtinrent de revivre assez pour recevoir le baptême, et la préservation d'un jeune homme d'Amiens, Claude François, qui, sur le point de périr, entraîné dans la rivière par un cheval qu'il conduisait baigner, dut son salut à l'invocation de Notre-Dame de Foy : ce pieux jeune homme entra plus tard en religion et devint le Frère Luc, de l'ordre des Récollets ; son nom figure avec honneur parmi ceux qui illustrèrent la Picardie : artiste peintre, il laissa des œuvres justement estimées.

« Les miracles de Notre-Dame de Foy, canoniquement constatés par deux Ordonnances de François Lefebvre de Caumartin, évêque d'Amiens, augmentaient la dévotion envers cette sainte image ; le 4 septembre 1629, l'érection dans l'église des Augustins, d'une confrérie sous ce titre spécial, fut approuvée par l'Ordinaire ; un grand nombre de fidèles s'empressèrent de s'y enrôler ; elle compta bientôt parmi ses membres des personnes distinguées appartenant au clergé et à la noblesse de la province ; sa réputation se répandit même au dehors : des princes et des princesses se firent un honneur d'être admis dans ses rangs. Les rois et reines de France, toujours si dévoués à Marie, saisirent

avec empressement cette nouvelle occasion de lui témoigner leur respect. Louis XIII, Anne d'Autriche, Louis XIV, Marie-Thérèse son épouse, Louis XV figurèrent au nombre des confrères. Pendant son séjour à Amiens, durant le siége d'Arras en 1636, Anne d'Autriche aimait à venir souvent prier au pied de la statue de Notre-Dame de Foy, et Richelieu assistait aux litanies qu'on chantait chaque jour devant elle. Le Corps-de-Ville, durant la peste qui désola Amiens en 1634, se rendit à une messe solennelle célébrée par l'Evêque, assisté de son Chapitre, à l'autel de la Confrérie. Une statue d'argent du poids de 25 marcs, apportée processionnellement dans l'église par deux échevins, perpétua le souvenir de la piété de nos magistrats en cette circonstance. D'autres donations, non moins riches, attestèrent à différentes époques la reconnaissance et la dévotion de plusieurs illustres personnages envers Notre-Dame de Foy.

« Quand vinrent les mauvais jours de la Révolution, alors que, par toute la France, des mains sacriléges se plaisaient à profaner tant d'objets longtemps environnés du respect général, la sainte image ne fut point épargnée; arrachée de son sanctuaire, elle tomba en la possession d'un jeune enfant, qui, l'ayant probablement ramassée parmi des débris jetés à l'écart, s'en servait comme d'un jouet; le sieur Moraux, ancien bedeau des Augustins, plus tard bedeau de la Cathédrale, la reconnut; il l'acheta quatre sous et la remit à M. Gamand, marguillier de la paroisse Saint-Michel, qui la tint soigneusement cachée pendant la Terreur. A la réouverture des églises, le pieux dépôt fut transmis à M. l'abbé Duminy, ancien curé de Saint-Michel. Exposée d'abord dans l'église de l'Oratoire, la première rendue au culte catholique après la Révolution, Notre-Dame de Foy fut bientôt après transférée à la Cathédrale où elle prit place sur l'autel de Notre-Dame de Pitié. Lors de la restauration de cette dernière chapelle, on la transporta dans celle de Saint-Pierre et de Saint-Paul; elle s'y trouve encore actuellement, et, comme nous le disions au commencement de cet article, elle est bien oubliée

des fidèles. Cependant les serviteurs de Marie sont toujours, grâce à Dieu, en grand nombre dans notre chère cité; nous serions heureux si ces quelques lignes pouvaient réveiller chez nos compatriotes une dévotion à laquelle la Ste Vierge voulut bien attacher jadis de si précieuses faveurs. »

Une dévotion toute spéciale s'est répandue dans Amiens envers Notre-Dame des Sept-Douleurs, depuis qu'un autel lui a été érigé (1832) dans l'église de Saint-Acheul. Voici quelques renseignements historiques sur ce sanctuaire.

L'image de la Vierge de Saint-Acheul est un vénérable débris échappé au vandalisme révolutionnaire. Un religieux trappiste, le P. Avril, fit restaurer cette statue mutilée dont la figure, restée intacte, respirait une douleur émouvante. Après la mort de ce religieux, elle passa entre les mains d'un autre serviteur de Marie, le frère Firmin, portier de la maison de Saint-Acheul. Ce bon frère abrita la Madone dans sa loge, où l'on vint bientôt de divers côtés se recommander à ses ferventes prières, auprès de Celle qu'il appelait *notre bonne Mère de douleurs.*

Les ravages du choléra, en 1832, achevèrent de rendre ce culte populaire. Pendant que le fléau sévissait dans la ville d'Amiens, la maison des Pères de Saint-Acheul étant devenue un hôpital militaire, le frère Firmin, au milieu des malades et des mourants, mit tout en œuvre pour propager sa chère dévotion. Il y réussit à tel point que, parmi ces centaines de soldats, en proie aux plus cruelles souffrances, il n'y en eut aucun qui ne s'empressât de recourir à Notre-Dame des Douleurs. Ceux qui succombèrent firent tous une mort vraiment chrétienne ; plusieurs de ceux qui survécurent n'hésitèrent pas à attribuer leur guérison à une protection spéciale de la Ste Vierge.

Après de telles démonstrations de piété qui durèrent plus de huit mois, il devint évident qu'à une image si vénérée le culte privé ne suffisait plus. On la transporta dans l'église paroissiale où la générosité des fidèles lui érigea un autel richement décoré. Peu de temps après, la

marquise de Gerville fit don d'une grande et belle statue de Notre-Dame des Sept-Douleurs, qui fut substituée à l'ancienne, laquelle, toutefois, ayant été précieusement enchâssée au bas de l'autel, resta toujours le principal objet de la piété des pèlerins.

Dès lors, on alla en foule au nouveau sanctuaire. La fête de la Compassion, dans le mois de mars, celle de Notre-Dame des Sept-Douleurs, fixée au troisième dimanche de septembre, y furent célébrées avec une solennité qui empruntait toute sa pompe à la piété des fidèles. Chaque dimanche, lorsqu'après les vêpres, de nombreuses familles d'Amiens s'acheminent vers Saint-Acheul, c'est sans doute pour se délasser par une promenade champêtre des travaux de la semaine, mais c'est aussi pour adresser une prière, un acte de foi, d'amour ou de résignation à Celle qui, ayant tant souffert, est compatissante pour toutes les peines, et qui, du fond de son sanctuaire, semble dire aux promeneurs : *O vous qui passez par ce chemin, venez et voyez s'il est une douleur semblable à ma douleur !*

Une image de N.-D. de Bon-Secours, placée sous une arcade du cloître, au cimetière Saint-Denis, attirait jadis la vénération des fidèles. En 1715, on abrita sous une petite chapelle cette statue à laquelle on attribuait divers miracles et qu'on honorait par cette prière pupulaire :

Notre-Dame de bon secours
Secourez-nous au dernier jour,
Quand la mort nous assaillera ;
Je vous salue, ô Maria.

La tête de cette statue, sauvée à la Révolution, fut exposée pendant longtemps, rue des Écoles chrétiennes, dans un oratoire particulier. La propriétaire l'a léguée à M. Dubas, curé de la cathédrale, lequel l'a donnée à la maison de Charité de Notre-Dame.

Une image beaucoup plus célèbre encore était vénérée à l'abbaye Saint-Jean d'Amiens sous le nom de Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles. Le P. Borée, sous-prieur de

cette abbaye, en a laissé le *Portrait historique*, manuscrit conservé à la bibliothèque de Laon (n° 405 bis) et dont M. J. Garnier a fait prendre une copie pour notre bibliothèque communale.

Nous allons analyser rapidement les miracles que raconte le religieux prémontré.

Le premier samedi de carême de l'an 1580, un habitant du faubourg de la Hotoie apporta à l'abbaye, dans un panier couvert, son enfant mort-né, et fit célébrer une messe en l'honneur de Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles : au moment de l'élévation, il sent remuer son panier, l'ouvre et voit son enfant revenu à la vie.

La grand'mère d'une autre petite fille mort-née la porta aussi à la chapelle de N.-D. de Bonnes-Nouvelles et la vit ressusciter pour recevoir le baptême. Cette miraculée devint plus tard l'une des plus ferventes religieuses du couvent de Sainte-Claire. « C'est de là, ajoute le P. Borée, qu'est venue la pieuse coutume dans la ville qu'aux enterrements des enfants de l'un et de l'autre sexe, mais spécialement des filles, on met sur leur cercueil des couronnes et des croix blanches de raclures de cornes, et, après la cérémonie du convoi, ceux et celles qui ont porté les corps au tombeau rapportent ces couronnes et ces croix, pour trophées et marques d'actions de grâces, à Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles. »

En 1626, une femme de Salouel, « travaillée depuis longtemps d'un esprit follet » fut conduite à l'abbaye où l'on dit une messe à son intention. Au dernier évangile, elle recouvra la raison et s'écria qu'elle avait participé aux expiations de son père, retenu depuis 27 ans dans les flammes du purgatoire ; mais qu'elle venait de le voir entrer en paradis, sous la forme d'une blanche colombe.

Un bourgeois d'Amiens (1630) avait vu disparaître un sac d'écus d'or qui constituait presque toute sa fortune. Il alla invoquer Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles, et le lendemain le voleur allait lui restituer son larcin.

Le P. Borée raconte, en outre, la guérison d'un épileptique de Bruxelles ; de la veuve Prévost, malade d'un

ulcère, et de la veuve de Miramont qui témoigna sa reconnaissance par de nombreuses largesses.

Aux environs d'Amiens, la chapelle isolée de Notre-Dame de Grâce, avec sa belle statue, attire d'assez nombreux pèlerins. C'était jadis le siége de la confrérie de N.-D. de Grâce qui, dans les processions générales, portait des torches décorées des emblèmes de la Ste Vierge.

Béalcourt. — La chapelle de N.-D. de Mons-Béalcourt ayant été détruite, le siége de la dévotion envers Marie pour les agonisants a été transféré dans l'église paroissiale de Béalcourt.

Bernapré. — Il y a dans cette localité un pèlerinage peu important, sous le vocable de N.-D. de Brebières.

Bernaville. — Au moment de l'agonie d'une personne à laquelle on s'intéresse, on se réunit à neuf pour prier dans la chapelle de N.-D. de la Bonne-Mort. La chapelle placée sous le vocable de l'Annonciation est le but d'un pèlerinage assez suivi. M. Hamon (*Notre-Dame de France*, t. v) rapporte qu'un paralytique de Domart en Ponthieu fut guéri dans la chapelle de N.-D. de Cottinvillé.

Beuvraignes. — La chapelle de N.-D. du Mont-Carmel est très-fréquentée à partir du 2 juillet, pendant la neuvaine qui suit la Visitation. Pour guérir les enfants des scrofules, on plonge leurs vêtements dans une fontaine voisine. La tradition locale signale de nombreuses grâces obtenues par l'intercession de la Ste Vierge dans cette chapelle vénérée, qui a été reconstruite en 1867.

Biaches. — Un pèlerinage très-important existait à Notre-Dame de Biaches, abbaye de Bernardines qui fut supprimée en 1764. Il est mentionné dans la *Triple Couronne de la Mère de Dieu*, par le P. François Poiré.

Boubers. — La chapelle de Notre-Dame y attirait jadis un grand nombre de fidèles. « Les offrandes étant importantes, dit M. Darsy (*Bénéfices de l'église d'Amiens*, II, 177), on dut pourvoir à leur répartition. Par lettres du mois de décembre 1278, Gérard d'Abbeville, seigneur de Bouberch, déclara qu'il ne prétendait rien sur toutes les oblations et apports provenant des pèlerins et qu'il

abandonnait le tout aux deux chanoines ou au chanoine unique qu'il plairait à l'abbaye de Saint-Acheul de commettre pour desservir leur chapelle. Une transaction devant l'official, du 2 mai 1279, en attribua le tiers à l'abbaye, un tiers au curé de Mons et un tiers à la fabrique de la paroisse. »

Bouquemaison. — La chapelle de N.-D. de Bon-Secours, à Bourecq, si riche en *ex-voto*, appartient au diocèse d'Arras. Mais nous devons mentionner ici ce sanctuaire parce que les pèlerins qui s'y rendent ont coutume de ficher de petites croix sur un tertre de gazon situé sur le territoire de Bouquemaison. On prétend que cet usage remonte à la plus haute antiquité et qu'il provient de ce que la Madone de Bourecq aurait été trouvée sous ce tertre.

Bray-lès-Mareuil. — Le P. Ignace (*Hist. eccl.*, p. 407) mentionne la Madone de Bray comme une de celles qui étaient le plus vénérées dans l'archidiaconé du Ponthieu. Aujourd'hui encore, les marchands de poisson d'Abbeville, dans le cours du mois d'août, font chanter une messe à Notre-Dame de Bray.

Bussu-Bussuel. — La chapelle de Notre-Dame d'Emimont, isolée sur une hauteur, au milieu des champs, était jadis sous la garde d'un ermite. Les matelots d'Abbeville y portaient un cierge le jour de la Nativité. Une tradition populaire prétendait qu'on ne pouvait y mettre de portes. Vers 1706, une confrérie du rosaire y fut instituée pour les villages des environs. Un procès important se débattit au XVII[e] siècle au sujet du droit de seigneurie sur cette chapelle, réclamé tout à la fois par la dame de Bussuel et le propriétaire du fief d'Emimont (Prarond, *Canton d'Ailly*, p. 487). Cette chapelle, où l'on prêchait la Passion, le dimanche des Rameaux, et la Résurrection le lundi de Pâques, est très peu fréquentée aujourd'hui.

Bussy-lès-Daours. — Les femmes mariées font chanter une messe solennelle en l'honneur de la Ste Vierge pour réclamer ses grâces spéciales.

Camps-en-Amiénois. — Une chapelle de N.-D. de la Délivrance, dans l'église de Camps, attire d'assez nom-

breux pèlerins qui viennent y faire des neuvaines pour les enfants infirmes ou malades.

Canchy. — Sur la route d'Hesdin s'élève une chapelle de Notre-Dame-de-Foy, où l'on se rend surtout le 8 septembre pour demander la guérison de la fièvre. On y vénère une Vierge miraculeuse devant laquelle est venu s'agenouiller le roi Louis XI. Cette chapelle qui existait déjà du temps de la bataille de Crécy, et où les soldats français, d'après la tradition, auraient fait leurs prières avant le combat, fut rebâtie en 1660 par le seigneur de Canchy, enrichie d'indulgences par le Pape Clément X (22 sept. 1671) et restaurée en 1838 par la famille Douville.

Cartigny. — La chapelle de N.-D. des Vignes, située au milieu des champs et rebâtie en 1863, est surtout fréquentée à la fête du 2 juillet. Ce sanctuaire, qui possédait jadis des biens considérables, était à la nomination de l'abbé du Mont-Saint-Quentin.

Crécy-lès-Roye. — Pèlerinage pour la guérison des enfants malades, à la chapelle de N.-D. des Anges, dans l'église de Crécy.

Curlu. — Une petite chapelle de Notre-Dame, sur la colline qui domine Curlu, était jadis un pèlerinage renommé. Elle a reçu la visite de Charles VI : « Le 9 juillet 1414, dit Monstrelet, le roi Charles, se rendant de Péronne à Bapaume, vint faire son pèlerinage à Notre-Dame de Cuerlu. » (Livre I, ch. IC.)

Dompierre. — On donne le nom de Notre-Dame-des-Champs à une statue adossée à un vieil arbre qu'on fait contemporain de la bataille de Crécy. Une procession solennelle s'y rend le jour de l'Ascension.

Doudelainville. — Depuis plus de 150 ans, on y fait, chaque mois, une procession en l'honneur de la Ste Vierge.

Doullens — Une petite statue de Sainte-Marie-aux-Neiges — qu'on voit dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu — provient de l'ancien couvent des Sœurs Grises. Elle était vénérée jadis par les femmes enceintes qui y invoquaient une heureuse délivrance.

Dury.— En 1816, on établit au collége de Saint-Acheul, comme complément du mois de Marie, un pèlerinage à une église ou chapelle dédiée à la Ste Vierge. On n'y admettait que ceux qui voulaient y communier et qui pouvaient faire quatre ou cinq lieues à pied. On se rendait assez ordinairement à N.-D. de Délivrance, sanctuaire situé près de Dury, où la statue de Marie s'abrite dans le tronc d'un vieux chêne. Le P. Loriquet, dans ses *Annales* encore manuscrites *de Saint-Acheul*, raconte (t. I, p. 254), le fait suivant relatif à cette chapelle, advenu en 1823, à la maison du Blamont : « Un jeune employé, depuis longtemps malade d'une fièvre violente et dangereuse, fut pris d'un délire épouvantable. Sa mère désolée alla en pèlerinage à une chapelle où la Ste Vierge est honorée sous le titre de N.-D. de Délivrance, à trois lieues d'Amiens. Le soir, à son retour, elle apprend que son fils est à l'extrémité. Elle accourt au Blamont, entre à l'infirmerie, parle au malade, le presse de lui répondre, lui demande s'il la reconnaît ? Point de réponse : « Quoi ! s'écria-t-elle, tu ne reconnais pas ta mère... moi qui viens de faire pour toi un pèlerinage à N.-D. de Délivrance ! » A ces derniers mots, le délire cesse ; le malade, comme sortant d'un profond sommeil : « Et d'où est-ce que je viens ? s'écrie-t-il, oh ! quel mal de tête ! » Ouvrant alors les yeux, il reconnaît sa mère, se jette à son cou et ne sent plus ni fièvre ni aucun autre mal ; il était parfaitement guéri. »

Ennemain.— Le Chapitre de Notre-Dame des Joies, sur laquelle M. de Cagny a composé un intéressant opuscule, paraît devoir son origine à un monastère du XII[e] siècle, connu sous le nom de l'*Ermitage* et qui fut à peu près ruiné pendant les guerres du XV[e] siècle. « En 1522, dit M. Hamon (*Notre-Dame de France*, t. V, p. 325), un corps de Français ayant rencontré les troupes anglaises, qui côtoyaient les bords de la Somme pour la traverser, les attaqua au lieu dit *la Vallée Sombre* à cause de ses bois touffus, et qui depuis s'est appelé *le Val Bataille*. L'action fut vive et sanglante ; nos troupes même commençaient à plier lorsque leur commandant fit vœu d'élever au même endroit un sanctuaire à la Ste Vierge dont l'image était

gravée sur ses armes, si elle lui obtient la victoire. A peine ce vœu est-il formé que les Français, animés d'une ardeur nouvelle, reprennent avantage sur les Anglais et les mettent en complète déroute. Le vainqueur, empressé d'accomplir son vœu, en confia l'exécution à Antoine d'Estrées, seigneur d'Ennemain... Il y avait cinquante ans qu'on honorait Notre-Dame dans cette charmante chapelle qui, du point culminant de la vallée, domine avec grâce tout le pays d'alentour, lorsqu'un berger nommé Heler, découvrit, sur le champ même de la bataille, une statue de la Vierge. Aussitôt on la plaça dans le nouveau sanctuaire; l'inauguration s'en fit avec solennité, et les miracles nombreux qu'avait déjà opérés la Ste Vierge dans sa chapelle, les prodiges plus grands encore qu'on espérait de la présence de la statue découverte, lui firent donner le nom de Notre-Dame-des-Joies. La Ste Vierge montra qu'elle agréait ce nom, car elles sont innombrables les grâces obtenues dans cette chapelle. Jacques Le Vasseur, doyen de Noyon, en avait décrit quelques-unes dans un manuscrit composé vers la fin du XVII[e] siècle et qui malheureusement n'existe plus; la Révolution de 93 a détruit les archives et les *ex-voto* qui constataient les faits survenus depuis l'opuscule du doyen de Noyon; mais la confiance des peuples et leur affluence au pèlerinage de N.-D. des Joies démontrent qu'ils y ont trouvé une source abondante de bénédictions célestes. En 93, les démolisseurs voulurent raser ce pieux sanctuaire; tout le peuple, animé par une simple femme du pays, se souleva et en empêcha la ruine. Un riche propriétaire d'Ennemain l'acheta et, après les jours de la Terreur, le rendit à sa première destination en le dotant de nouveaux biens. Les pèlerinages alors recommencèrent; depuis cette époque jusqu'aujourd'hui, l'affluence est toujours considérable, surtout pendant la neuvaine qui s'ouvre le dimanche après le 4 juillet. Les mères de famille y viennent recommander leurs enfants, les cœurs affligés y viennent chercher la consolation, les faibles la force, les infirmes la santé; tous, les grâces dont ils ont besoin. »

Francières. — Chapelle de N.-D. de Liesse, fréquentée

surtout par les marins. La statue de la Vierge est un *ex voto* donné en 1612 par un charretier, nommé Louis de Guisy. Sur le point de périr avec son attelage dans la rivière de l'Oise, il avait échappé au péril en faisant le vœu d'un pèlerinage à N.-D. de Liesse.

FRANQUEVILLE. — On y remarque une statue informe de la Ste Vierge devant laquelle, d'après la tradition du pays, une guérison miraculeuse aurait été obtenue.

FRICOURT. — Il y avait près de ce village une chapelle de N.-D. de Foy où s'accomplirent divers prodiges et qui devint le but d'un important pèlerinage.

GRANDCOURT. — Les hommes récitent le rosaire, non point avec un chapelet, mais à l'aide d'une petite baguette à dix crans, qu'on peut facilement remplacer en cas de perte.

GUIGNEMICOURT. — Le 15 août et le 8 septembre, procession dans les champs pour les mettre sous la protection de Marie.

HANGEST-EN-SANTERRE. — Le 15 août et le 11 novembre, procession à la chapelle de N.-D. de Foy.

HARGICOURT. — Le culte de Notre-Dame d'Hargicourt remonte à 1779, époque où le petit monument de ce nom fut élevé par la piété de Mlle de Conty d'Hargicourt. Il fut rebâti, tout en pierre sculptée, en 1867, par M. le vicomte du Puget, l'un des plus courageux défenseurs de la cause de Pie IX. C'était la réalisation d'un vœu fait par lui, lorsque, après deux années de service volontaire parmi les zouaves pontificaux, il quitta sa jeune épouse pour aller prendre part au combat de Mentana. Tous les ans, le 8 septembre, on fait la procession solennelle au petit oratoire de Notre-Dame d'Hargicourt.

IRLES. — Chapelle de N.-D. de Lorette où on invoque la Vierge contre les orages et la grêle.

L'ÉTOILE. — Une petite chapelle, dont le pèlerinage se fait en mai, a été construite, en 1865, devant l'ancienne abbaye de Moraucourt. On lui a donné le nom de N.-D. de Miséricorde, pour rappeler l'ancien pèlerinage de ce nom qui avait lieu à ce monastère.

L'Heure. — La chapelle de l'Heure (autrefois de l'*Orée*), annexe de Cahours, est surtout fréquentée par les marins. Louis XI, après avoir repris Abbeville aux Bourguignons, se rendit à ce sanctuaire auquel il donna un calice et des ornements. Le P. Ignace a vu dans cette église un tableau figurant le Roi à genoux devant l'image de la Vierge, avec cette inscription :

Louis, par la grâce de Dieu,
Noble roy de tous les François,
Vint visiter ce digne lieu,
L'an mille quatre cens soixante-trois.

Louis XI tenait en ses mains une banderolle où on lisait ce quatrain :

Dame de paix et de pitié,
Je vous requiers très-humblement
Que je vive en tranquillité
Cy-bas et éternellement.

Les marchands de la rue de la Viéserie d'Abbeville ayant fait, en temps de peste, un vœu à Notre-Dame de l'Heure, portaient à ce sanctuaire un cierge de 40 livres, le dernier jeudi du mois d'août. Aujourd'hui encore, dans le courant de ce mois, les bouchers d'Abbeville y font célébrer une messe.

Longpré-lès-Corps-Saints. — A la mort d'une femme pieuse, ses bagues, ses boucles d'oreilles et autres bijoux sont offerts à la Ste Vierge.

Mailly. — La chapelle de N.-D. du Mont-Carmel a été érigée par M. l'abbé Hourier, un des premiers prêtres martyrisés aux Carmes de Paris, en 1793.

Maricourt.— Le 5 avril 1687, le Supérieur général des Carmes, sur la demande des habitants, érigea dans l'église de Maricourt une confrérie du scapulaire et autorisa les curés qui se succéderaient dans cette paroisse à conférer les livrées de Marie. C'est ce qui donna lieu au pèlerinage

qui se fait encore aujourd'hui le 16 juillet. — M. de Cagny signale un usage existant à Maricourt de temps immémorial, en vertu duquel le propriétaire d'une génisse, lorsqu'elle donne son premier veau, offre une livre de beurre à la Ste Vierge pour reconnaître sa suzeraineté. Maricourt en effet (*Mariæ curtis*) signifie *Domaine de Marie.*

MEIGNEUX. — La chapelle de N.-D. de Miséricorde, dans l'église de Meigneux, est en grande vénération. On y fait des neuvaines à la fête de l'Annonciation. Une pauvre femme, dit-on, étant tombée dans le feu, fit vœu, pour obtenir sa guérison, de donner deux sous à N.-D. de Miséricorde. Ces deux sous qu'elle avait reçus de la charité, elle les déposa dans le tronc de la chapelle, et ses blessures furent aussitôt guéries.

MIANNAY. — On offre à la Vierge du beurre, des œufs ou du blé qu'on met en vente, et dont le produit sert à faire acquitter des messes en l'honneur de Marie.

MIRAUMONT. — La chapelle de Notre-Dame de Grâce, vulgairement *Sainte-Grâce* ou *Notre-Dame-Marchette*, attire, dans l'église de Miraumont, le 25 mars et le 8 septembre, des pèlerins qui y amènent leurs enfants pour les faire marcher.

MONFLIÈRES. — La chapelle de Notre-Dame, placée sous le vocable de l'Assomption, fut érigée au commencement du XII[e] siècle. Sa statue miraculeuse, en bois de cèdre, trouvée par un berger au pied d'un arbre, fut disputée par les villages de Vauchelles-lès-Quesnoy et de Bellancourt. On raconte que le chariot sur lequel on la plaça, ne put, malgré tous les efforts, avancer ni vers l'une ni vers l'autre de ces deux paroisses. Force fut aux prétendants de bâtir une chapelle au pied même de l'arbre miraculeux qu'on vénère encore aujourd'hui. — Par suite d'un vœu fait en temps de peste, vers la fin du XV[e] siècle, les abbevillois de la rue de la Hucherie se rendaient, tous les ans, le dimanche le plus rapproché de l'Assomption, à la chapelle de Monflières et y portaient un gros cierge en cire. En 1779, la reine Marie-Antoinette envoya sa marchande de modes, Mlle Bertin, née à Abbeville, porter une

robe de drap d'or à la Vierge de Monflières, dans le but d'obtenir une heureuse délivrance. L'étoffe de ce vêtement était estimé 500 livres (PRAROND, *Canton d'Abbeville*, p. 44).

On chante la messe pour les pèlerins le deuxième lundi de chaque mois. Ce sanctuaire, très-riche en *ex-voto*, est surtout fréquenté le jour de l'Annonciation, le lundi de Pâques, le lundi de la Pentecôte et le mardi qui suit l'Assomption. On assure que la paroisse de Caubert, en 1849, fut délivrée du choléra le jour même où elle alla processionnellement supplier N.-D. de Monflières de la prendre en pitié. Une médaille de pèlerinage à ce sanctuaire a été frappée il y a environ 25 ans.

MOYENPONT. — Notre-Dame de Moyenpont est située à l'extrémité du territoire de Marquais-Hamelet, dans le canton de Roisel. On s'y rend en foule à l'époque de la Nativité. Le P. Poiré (*Triple Couronne de la Mère de Dieu*) raconte ainsi l'origine de ce pèlerinage qui remonte au XIIIe siècle : « Le berger d'un certain fermier d'alentour, menant son troupeau paître sur les étangs qui étaient où sont à présent les prairies d'Hamelet, aperçut inopinément une image de la glorieuse Vierge ; laquelle ayant été montrée premièrement à quelques-uns de ses voisins et puis à d'autres qui accouraient pour la voir, tous jugèrent que la Mère de Dieu voulait être honorée et servie en ce lieu là. Ce qui fut cause que, du commencement, on y érigea une fort petite chapelle, laquelle fut depuis notablement agrandie. »

« Cette chapelle, dit M. de Cagny (*Arrond. de Péronne*, t. II, p 737), était tombée en ruine, lorsqu'elle fut relevée en 1611, par les soins de M. Thuet, théologal de Saint-Fursy de Péronne. Peu après, Louis d'Estourmel, baron de Surville, dota ce sanctuaire placé dans son domaine de Marquais. A côté de l'édifice, comme en beaucoup d'autres pèlerinages, se trouve une fontaine dont les eaux inspirent beaucoup de confiance aux pèlerins. Au XVIIe siècle, Jacques Le Vasseur, doyen de l'église de Noyon et auteur de ses *Annales*, obtint la guérison d'une maladie dangereuse par l'entremise de N-D. de Moyenpont. La

reconnaissance lui inspira alors l'histoire de la statue du pèlerinage et des miracles de cette Vierge sous le titre de : *Diva virgo Medio-Pontana*, etc. in-8°, 1622. Ce livre, fort rare de nos jours, se compose de narrations obscures, amphigouriques, dont l'authenticité n'est pas incontestable..... Cet écrivain reconnaissant fait une relation fort étendue de tous ces miracles, en les appuyant de pièces justificatives. Pendant les guerres de la fin du règne de Louis XIII, rapporte-t-il, on avait mis en refuge l'image de N-D. de Moyenpont dans les églises de Saint-Sauveur et de Saint-Jean de Péronne. En 1643, les compagnies de l'arc et de l'arquebuse de cette ville, ayant à leur tête un clergé nombreux, la reportèrent solennellement dans sa chapelle de Moyenpont, et y placèrent en 1663 un tableau remarquable, représentant cette touchante cérémonie ».

Pour plus de renseignements sur ce célèbre pèlerinage, on peut consulter, outre l'ouvrage de Le Vasseur, celui de Jean Boucher, intitulé : *Pèlerinage de Notre-Dame de Moyenpont*, Paris, 1622, in-12, et le *Calendrier de la Ste-Vierge*, Paris, Jean Piot, 1657.

Nampont. — La chapelle de N-D. de Grâce possède une image miraculeuse de la Vierge. La vénération dont elle est depuis longtemps l'objet de la part de nombreux pèlerins s'explique par le miracle d'un enfant ressuscité pour recevoir le baptême, dont une verrière de l'abside rappelle l'histoire. Ce sanctuaire, enrichi par le Saint-Siége de nombreuses indulgences, est surtout fréquenté par les femmes enceintes.

Nampty-Coppegueule. — C'est spécialement le jour de l'Assomption et pendant la neuvaine qui commence le 12 mai que l'on se rend à l'antique pèlerinage de Notre-Dame des Vertus. On y va aussi, et parfois pieds-nus, après la moisson, pour remercier la Vierge des bonnes récoltes. Les curés du voisinage y conduisent les enfants de leur paroisse qui viennent de faire la première communion. M. Delie, ancien curé de Neuville-sous-Lœully et Nampty, nous a adressé les renseignements suivants :

« Si l'on parcourt les registres aux actes de mariages

avant la Révolution de 93, on ne s'étonnera pas de la grande vénération qui règne encore aujourd'hui pour cette chapelle. Car, après avoir fait célébrer les fiançailles, dans leur paroisse respective, beaucoup de futurs et de futures de pays même assez éloignés venaient, avec leur curé ou munis de sa permission, recevoir le sacrement de mariage dans ce sanctuaire qui, malgré son isolement, a été respecté des Prussiens à la suite de la bataille de Dury. D'après le rapport de l'aubergiste, une garde prussienne fut placée à la porte de la chapelle pendant le défilé des troupes, et il ne craint pas d'avouer bien haut que c'est à la protection de Notre-Dame des Vertus qu'il doit de n'avoir pas vu, comme son seul voisin, ancien aubergiste, sa maison livrée au pillage. »

NAOURS. — Dans cette localité, comme dans plusieurs autres, tous les enfants reçoivent au baptême le nom de Marie.

NESLE. — La chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, appelée aussi du Rempart, parce qu'elle s'élève sur l'emplacement des anciennes fortifications de la ville, est de plus en plus fréquentée, surtout le 24 mai (fête patronale), aux jours de l'Assomption, de la Nativité et dans tout le cours du mois de mai. La statue en pierre de la Vierge, portant l'Enfant-Jésus, paraît remonter au XIII[e] siècle et se trouvait, à l'origine, dans une niche pratiquée dans les murailles. M. Duhamel-Décéjean, nous adresse à ce sujet les renseignements suivants :

« Dans les désastres de 1523, 1552 et 1590, les murailles ruinées avaient entraîné dans leur chute cette statue qui resta longtemps ignorée parmi les décombres.

« Or, la tradition rapporte qu'au moment où l'on déblayait, un ouvrier de Languevoisin (près Nesle) rencontra sous sa pioche la Sainte-Image qui porte en effet la trace bien évidente d'un coup tel que le produirait une pioche.

« Aussitôt cette découverte, la piété se rappela tous les souvenirs de N.-D. de Bon-Secours, et un fait miraculeux vint déterminer le rétablissement de son sanctuaire à Nesle. Les habitants de Languevoisin prétendaient à la possession

de la statue, se fondant sur ce qu'elle avait été retrouvée par un des leurs ; ils vinrent même à Nesle avec une voiture sur laquelle ils devaient la charger pour l'emporter. Mais, par un prodige spécial, la statue devint tellement lourde que tous leurs efforts réunis ne purent la soulever. Au contraire, un habitant de Nesle, voyant cela, l'enleva aisément à lui seul et la transporta dans sa maison.

« Une autre version dit que les gens de Languevoisin l'avaient emportée chez eux néanmoins, mais que le lendemain matin, la statue s'était retrouvée à Nesle au même endroit.

« La Ste Vierge ayant manifesté ainsi la volonté que sa statue demeurât à Nesle, une famille pieuse, la famille Bonon, lui fit élever une chapelle sur ce lieu même et elle y reçut chaque jour les prières nombreuses des habitants de Nesle et des pèlerins étrangers. Ceci eut lieu en 1761, comme le prouve une inscription ainsi conçue :

AVE MARIA

† *Elle a été rétablie en* 1761. †

« Durant de longues années, la famille Bonon eut la propriété de ce sanctuaire, et c'est ainsi qu'il échappa aux destructions de la grande Révolution. Il fut cédé plus tard à la fabrique de Nesle.

« La dévotion à N.-D. de Bon-Secours était restée toujours vive et profonde dans la ville de Nesle, lorsqu'en 1867 une personne pieuse, dont le nom est resté caché, fit don de 1,000 fr. pour agrandir la chapelle. Après plusieurs plans qui n'aboutissaient à rien de satisfaisant, M. le Doyen Dufourmantelle émit l'idée d'une reconstruction complète. Les dons affluèrent nombreux; du plus riche au plus pauvre, tout le monde apporta son offrande avec une unanimité dont le touchant spectacle était un magnifique hommage à la Ste Vierge de Bon-Secours.

« Une nouvelle chapelle s'éleva bientôt à la place de l'ancienne, plus grande, mais peut-être trop petite encore pour le nombre des pèlerins et des fidèles qui s'y rendent

chaque jour. Elle fut bénie, en 1869, par M. Dufourmantelle.

« Durant les longs et lugubres mois que dura la guerre de 1870-71, chaque soir, de pieuses personnes se réunissaient aux pieds de la Madone de Bon-Secours, pour réciter ensemble le chapelet. La dévotion si répandue à la Vierge du Rempart avait pris une nouvelle ardeur, et c'est sans doute à la protection de Marie que la ville de Nesle a dû d'être relativement sauvegardée au milieu des périls qui l'environnèrent.

« Les nombreux ex-voto qui ornent le sanctuaire de Bon-Secours, les cierges qui y sont toujours allumés prouvent la confiance en Marie et les grâces reçues par l'intercession de la Mère de Dieu. Si le prodige dont il a été récemment le témoin venait à être reconnu vraiment miraculeux par l'autorité ecclésiastique, l'empressement des fidèles en recevrait un nouvel accroissement. »

Mgr Boudinet a accordé (14 mai 1872) une indulgence de 40 jours pour chaque *Ave Maria* récité à cette chapelle.

NOYELLE-EN-CHAUSSÉE. — La chapelle des 300 Corps, près de Noyelles, est ainsi appelée parce qu'on y inhuma 300 victimes de la bataille de Crécy. Elle est située à 9 kilomètres du champ de bataille.

NOYELLE-SUR-MER. — C'est un pèlerinage bien déchu aujourd'hui que celui de Notre-Dame, jadis très-fréquenté, surtout par les marins.

PENDÉ. — On offre à la Ste Vierge des gerbes de blé et la première livre de beurre que donne chaque génisse après son premier veau. Le produit est consacré à faire dire des messes votives en l'honneur de Notre-Dame. Il en est de même à Selincourt, à Tilloy-Floriville, etc.

PERTAIN. — Il existe, entre ce village et le hameau de Berseaucourt, au croisement de l'ancien chemin de Bray à Nesle, une petite chapelle, ou plutôt une simple niche en maçonnerie, renfermant une statue en pierre du XIVe siècle, vénérée et invoquée sous le titre de Notre-Dame des Vertus. Ce petit sanctuaire, comme le porte une date inscrite à son fronton, a été rebâti en 1756 ; mais les trois

énormes tilleuls qui l'abritent semblent être d'une époque antérieure.

On y fait tous les ans deux processions, en mai et en septembre ; c'est un lieu de pèlerinage pour les fidèles de plusieurs communes environnantes, où l'on garde pieusement le souvenir de certaines faveurs obtenues par l'intercession de Notre-Dame des Vertus.

PIERREGOT. — Le lundi de la Pentecôte et le 8 septembre, on se rend en pèlerinage à N.-D. aux Pies ou ô Pie, qu'on appelle vulgairement *la Rachane.* — Ce pèlerinage, comme plusieurs autres de notre diocèse, a repris une certaine importance en 1873.

QUESNOY-SUR-AIRAINES. — Le 8 septembre, on fait la *quête de la Vierge*, récolte en blé et en nature qui est consacrée à l'entretien de l'église.

ROYE.— La chapelle de Notre-Dame de Paix, qui avoisinait l'ancien cimetière, changé aujourd'hui en promenade, est surtout fréquentée pendant la neuvaine qui suit la fête patronale de la Visitation.

SENLIS. — On y vénère une Madone, par l'intercession de laquelle se serait produit une guérison subite.

VAUDRICOURT. — Le pèlerinage de Notre-Dame de Foy, qui se fait le mardi de Pâques, a été fondé au XVIIe siècle par des marins reconnaissants, échappés à un naufrage.

VAUX. — Sur la montagne qui domine la commune de Vaux (canton de Bray) et toute la vallée de la Somme, on a érigé une statue colossale de Notre-Dame de Vaux. Les paroissiens des environs s'y rendent processionnellement en pèlerinage le dimanche dans l'Octave de la Nativité. Les vêpres de la Ste Vierge et le sermon ont lieu en plein air.

VILLERS-CAMPSART. — Les mères vont consacrer leurs enfants à Marie dans la chapelle de Notre-Dame de la Délivrance.

VILLERS-TOURNELLE. — Là, comme dans plusieurs autres paroisses, règne l'usage du BATON DE LA SAINTE VIERGE. On sait qu'au Moyen-Age le bâton était pour plusieurs corporations le signe de l'autorité : c'est ce qui a encore lieu

aujourd'hui pour diverses associations pieuses qui ont un bâton ornementé que surmonte une statue de la Vierge. L'honneur de le porter dans les processions est livré aux enchères, soit annuellement, soit aux grandes fêtes de la Vierge. Le prix de la vente sert tantôt à illuminer l'église, tantôt aux frais de la Congrégation.

VIRONCHAUX. — « Une chapelle de N.-D. des Victoires, dit M. Hamon (*Notre-Dame de France*, t. v, p. 300), a été élevée il y a quelques années par la piété reconnaissante d'une famille, dont la fille, connue sous le nom de *la Sainte de Vironchaux*, atteinte d'une maladie des plus extraordinaires, était souvent visitée par des curieux qui déposaient une offrande sur son lit. Après sa mort, sa famille, trop délicate pour profiter de ces dons, les employa à la construction de cette chapelle. »

YGNAUCOURT. — La chapelle de N.-D. de Liesse est fréquentée pour faire marcher les jeunes enfants. On s'y rend processionnellement de Cayeux-en-Santerre, le lundi de Pâques.

VI. — *Chapelles dédiées à Notre-Dame.*

Dans le chapitre précédent nous n'avons indiqué que les pèlerinages sur lesquels nous avions à noter quelques circonstances particulières : mais on doit considérer également comme des rendez-vous de pèlerinage la plupart des chapelles isolées de Notre-Dame. Si toutes n'appellent point les fidèles à une époque déterminée, elles sont du moins une station de prières pour quelques voyageurs et pour les habitants des environs. Nous allons énumérer ces sanctuaires avec leur vocable spécial, sans avoir toutefois la prétention d'en dresser un tableau complet. Nous passons sous silence ceux qui ont été désignés précédemment.

Notre-Dame Auxiliatrice : Cérisy-Gailly, Cottenchy.

Notre-Dame des Anges : Boisrault.

N.-D. du Bon-Repos : Pierrepont (bâtie par les Cordeliers).

N.-D. de Bon-Secours : Ailly-sur-Noye (fréquentée), Argoules, Assevillers, Bernaville, Bouzencourt, Cartigny (1854), Cérisy-Gailly, Chaulnes, Eplessier, Favières, Foucaucourt (Oisemont), Fourcigny (pèlerinage), Franvillers, Heudicourt, Liomer, Merville-au-Bois (fréquentée), Monsures (id.), Morchain (id.), Nouvion, Pozières (pèlerinage), Quevauvillers, Rambures, Terramesnil, Vauvillers (1813), Vitermont.

N.-D. de Bonne-Mort : Roye (cimetière).

N.-D. de Brebières : Bernapré, Bouchavesne, Buigny-l'Abbé.

N.-D. du Carmel : Fouquescourt (Rosières), Marquais-Hamelet.

N.-D. de Compassion : La Faloise.

N.-D. de Consolation : Berneuil, Doullens, Estrées-lès-Crécy (pèlerinage), Fréchencourt (cimetière), Muille-Villette, Régnières-Ecluse (1853).

N.-D. des Champs : Frohen-le-Grand (1873).

N.-D. de Délivrance : Namps-au-Val, Neuville-au-Bois.

N.-D. d'Espérance : Candas, Villers-Bretonneux (champ de bataille).

N.-D. de Foy : Beaussart (Mailly), Morcourt, Morchain, Warvillers (2 juillet). Nous croyons que ces chapelles ont la même origine que la statue du couvent des Augustins dont nous avons parlé plus haut : il faut donc écrire de Foy et non *de Foi*.

N.-D. de la Garde, à Saint-Fuscien.

N.-D. de Grâce ou des Grâces : Ailly-sur-Noye (fréquentée), Bouchoir (1814), Heuzecourt (pèlerinage), Les Bœufs, Maucourt (pèler.), Miraumont, Villers-Bocage.

N.-D. de l'Immaculée-Conception : Carrépuits, Croix-au-Bailly, Fresnoy-lès-Roye (cimetière), Laboissière (château), Lignières-en-Vimeu, Moislains, Sains, Sainte-Segrée, Suzanne (1855), Vaire, Vron.

N.-D. des Joies : Beaussart, Bussu.

N.-D. de Liesse : Bayonvillers, Chaulnes, Goyencourt (pèlerinage).

N.-D. de Lorette : Irles, Moreuil (château).

N.-D. des Malades : Neuville-Coppegueule (fréquentée).

N.-D. des Manâtres : Hiermont (*Manium atrium*, fondée en 980).

N.-D. de la Mer : Cayeux-sur-Mer.

Chapelles de la Mère de Dieu : Gueudecourt, Léchelle-Saint-Taurin.

N.-D. de Miséricorde : Foucaucourt, Lihons, Oisemont, Montauban (fréquentée), Plessier-Rosainvillers, Rouvroy (2 juillet).

N.-D. sur le Mont : Picquigny (fréquentée).

N.-D. de la Nativité : Havernas.

N.-D. de Pitié : Andechy, Boves, Coigneux, Les Bœufs (Vendredi-Saint), Miraumont.

N.-D. du Rosaire : Combles (fréquentée), Croixrault, Longueval, Méharicourt.

N.-D. de la Salette : Morcourt.

Chapelle de la Sainte-Famille : Cottenchy.

Chapelle des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie : Wiencourt.

N.-D. des Sept-Douleurs : Baizieux (cimetière), Bertrancourt (1858), Cartigny, Dominois, Fourcigny, Hallivillers, Longpré-les-Corps-Saints, Nouvion, Quend.

N.-D. des Vertus : Pertain.

N.-D. des Victoires : Beauquesne, Doingt, Hardicourt-au-Bois, Sainte-Radegonde (1853).

Voici maintenant les localités où se trouvent des chapelles de la Vierge qui n'ont point de qualification à leur vocable ou du moins dont le titre particulier ne nous est point connu : Aizecourt-le-Haut, Authie (Acheux), Aveluy, Béhencourt, Belloy-sur-Somme, Bernaville, Bovelles (cimetière), Brocourt, Contalmaison, Cappy, Cartigny, Caulières, Englebelmer, Etelfay (4 chapelles), Faverolles, Fay (Chaulnes), Flers-lès-Combles, Fluy (fréquentée), Fonchette, Fontaine-sous-Montdidier, Foresmontiers, Framicourt (fréquentée), Franvillers, Hattencourt, Havernas, Inval-Boiron, Longpré-les-Corps-Saints, Mesnil-Bruntel

(fréquentée), Mesnil-en-Arrouaise, Méricourt (Bray), Monchaux, Noyelle, Pys (fréquentée), Rossignol (25 mars), Routiauville, Thiepval (château), Toutencourt (cimetière).

On remarquera peut-être que, dans les listes que nous venons de donner, certains noms de lieux sont répétés plusieurs fois : c'est qu'il y a des localités sur le territoire desquelles s'élèvent deux, trois et parfois quatre chapelles dédiées à la Vierge.

Outre ces chapelles stationales, il y a dans presque toutes les églises paroissiales une chapelle dédiée à Marie.

Avant 93, le diocèse d'Amiens possédait 130 chapelles de la Vierge, érigées par la piété des particuliers et munies par eux des rentes nécessaires pour y entretenir un chapelain.

VII. — *Pèlerinages aux sanctuaires des diocèses voisins.*

Plusieurs sanctuaires des diocèses voisins attirent à leur pèlerinage les fidèles de notre diocèse. Nous devons donc leur consacrer quelques pages, pour ce qui concerne notre histoire locale.

Blangy. — Le pèlerinage de Blangy-sur-Bresle (Seine-Inf.) est fréquenté par les villages de notre diocèse qui en sont le plus rapprochés, et spécialement par les paroisses de Tours, Huppy, Hallencourt, etc. « Le lundi qui suit l'octave de S. Pierre, dit M. Prarond (*Saint-Valery*, t. ii, p. 315), les habitants de Martaineville-lès-Butz vont, chaque année, en pèlerinage à N.-D. de Blangy. Cette procession a été instituée vers 1771. Une quarantaine de personnes moururent alors dans la paroisse en quelques jours; beaucoup d'autres étaient dans un état désespéré ; on alla en pèlerinage à Blangy, et la maladie cessa. »

Boulogne-sur-Mer. — La justice du Moyen-Age imposait parfois un pèlerinage plus ou moins lointain comme châtiment expiatoire. Les registres du Chapitre de Saint-Fursy de Péronne, cités par l'abbé Haigneré (*Hist. de N.-D. de Boulogne*), mentionnent quatre sentences rendues de 1445 à 1488 contre des chanoines qui avaient commis

quelque délit à l'égard des statuts capitulaires et condamnés à accomplir le pèlerinage de N.-D. de Boulogne. En même temps de nombreux fidèles s'y rendaient volontairement. Parmi les pèlerins de marque auxquels on offrit le vin d'honneur, de 1415 à 1416, nous trouvons le sire de Rambures, maître des arbalétriers de France, Mme de Moreuil, femme du capitaine général du pays de Picardie, le maïeur de Saint-Riquier, Jean de Cron, capitaine d'Amiens, etc.

Dans un inventaire rédigé à la fin du XIVe siècle, nous voyons : « un vase d'or, borné de pierreries, renfermant des cheveux de la Ste Vierge, offert par Jean, seigneur de Nesle. »

Plusieurs gouverneurs de Picardie, le duc de Chaulnes, le duc de Chevreuse, Louis d'Halluin, firent des dons considérables au sanctuaire de Boulogne ; ce dernier, à la suite d'un vœu, offrit son effigie en argent.

Antoine Leroy, dans son *Histoire de N.-D. de Boulogne*, raconte la guérison d'un habitant de Feuquières, dans le Vimeu, lequel avait fait un vœu en 1633, à Notre-Dame de Boulogne, et relate le fait suivant : « Dans une chapelle de l'abbaye de Valoires, au diocèse d'Amiens, était le tombeau de Jeanne, fille du comte de Ponthieu et femme de Ferdinand III, roi d'Espagne et de Castille, décédée l'an 1278. L'abbé de Valoires, poussé d'une avare curiosité, fit fouiller dans ce tombeau, croyant trouver quelque chose de précieux parmi les cendres de cette princesse ; mais il n'y découvrit qu'un trésor de colère que Dieu, vengeur de l'immunité des sépultures, fit éclater sur lui et sur ses complices. Un de ceux qui l'avaient aidé dans cette recherche criminelle, fut frappé de mort subite ; les autres moururent dans l'année même, et, pour lui, il fut affligé d'un tremblement de tous ses membres, de douleurs internes et d'inquiétudes d'esprit insupportables : ce qui continua jusqu'à ce qu'il eût apaisé la justice de Dieu par la médiation de la Ste Vierge, le port et l'asile le plus assuré des désolés qu'il crut ne devoir chercher ailleurs que dans son église de Boulogne. »

Les pèlerinages annuels de paroisses au sanctuaire de Boulogne ont été rétablis en 1853. Dès 1855, de nombreuses députations des localités de notre diocèse allaient y faire leurs dévotions. Amiens, qui avait donné l'exemple, fut bientôt imité par Abbeville, Saint-Valery, Domart-en-Ponthieu, Airaine, Longpré, Flixecourt, Ailly, Rue, etc.

Liesse. — Ce pèlerinage a toujours été en grande vénération dans notre diocèse : dès l'an 1578, on voit un bon nombre de nos paroisses s'y rendre processionnellement.

MM. les abbés E. et A. Duployé, dans leur ouvrage si complet sur *Notre-Dame de Liesse* (1862), ont énuméré tous les miracles accomplis par l'intercession de cette Vierge miraculeuse. Nous allons en extraire ceux qui concernent des habitants de notre diocèse.

Pendant la terrible peste qui ravagea Amiens en 1633, le Corps-de-Ville fit vœu d'offrir une image d'argent à Notre-Dame de Liesse et une autre à Notre-Dame de Foy, du couvent des Augustins. Cette dernière promesse fut réalisée presque immédiatement; mais les guerres retardèrent l'accomplissement de la seconde jusqu'en 1639. Trois échevins, chargés de porter la statue à Liesse, furent processionnellement conduits de la cathédrale à Saint-Acheul, où la femme de Vincent Tassegon, fut guérie de sa surdité, après avoir embrassé l'*ex-voto* (t. I, p. 310).

On voit encore aujourd'hui dans la sacristie de l'église une grisaille, peinte sur bois, où des matelots, surpris par une tempête, invoquent N.-D. de Liesse. Elle porte l'inscription suivante :

Vœu fait par le capitaine Nicolas Breton de Saint-Valery-sur-Somme, le 3 décembre 1729. (T. II, p. 61.)

La lettre suivante d'une religieuse du Sacré-Cœur d'Amiens est conservée dans les archives de Liesse :

«..... En 1835, étant à Amiens, je fus atteinte d'un mal au doigt si extraordinaire, que les médecins, au bout de quelques mois, jugèrent le mal incurable et décidèrent de faire l'amputation du doigt. Plusieurs neuvaines furent faites dans

la communauté sans rien obtenir. Alors la mère de Portes, ma supérieure, eut la pensée de s'adresser à N.-D. de Liesse et se procura un petit morceau de la robe de cette divine Mère : elle le mit sur mon mal; dès le troisième jour de la neuvaine, les douleurs cessèrent et, le dernier, découvrant le doigt pour constater ma guérison, on ne vit plus aucune trace de mal.....

« L. de FONTANILLE, religieuse du Sacré-Cœur. »

MM. Duployé racontent encore les grâces miraculeuses qu'obtinrent : un enfant de Corbie, Pierre Caussin, qui s'était à demi-noyé dans la Somme (tome I, p. 233); un charretier de Francières dont les chevaux furent retirés de l'Oise, sains et saufs (p. 238); un ouvrier de Nesle préservé de la chute d'un tertre (p. 267); la fille de M. Vatin, avocat à Péronne, malade depuis huit ans (p. 286); Marie Delabye, d'Escarbotin, tombée gravement malade deux mois après sa naissance (p. 306); un enfant de Feuillancourt, près d'Allaines, qui était tombé dans un puits (p. 313); Nicolas Vraiet, contrôleur au grenier à sel de Corbie, qui faillit se noyer dans les marais de Treux (p. 315); Gilleberte Berthault, de Ham, dont une jambe était devenue plus courte que l'autre, à la suite d'une opération chirurgicale (p. 384); Barbe Aselme, de Roye, qui, en 1660, étant à Liesse, recouvra la vue qu'elle avait perdue à la suite d'une fluxion (p. 390); Marguerite du Fort, d'Amiens, qui retrouva l'usage de l'œil gauche (t. II, p. 41); Fuzelier, prêtre d'Abbeville, dont le bras était perclus par un rhumatisme (*ibid*); l'enfant de l'instituteur de Feuillères-Buscourt, guéri en 1838.

Trois évêques d'Amiens ont fait le pèlerinage de Liesse dans des circonstances solennelles. Mgr de Bombelles, évêque d'Amiens et aumônier de la duchesse de Berry, s'était rendu plusieurs fois à N.-D. de Liesse, de 1819 à 1820, pour lui confier les vœux de la princesse. Ces vœux furent exaucés le 29 septembre 1820 par la naissance de Henri de France, duc de Bordeaux. C'est pour remercier la Vierge, que la duchesse de Berry se rendit à Liesse, le

23 mai 1821, accompagnée des évêques d'Amiens et de Laon (p. 168).

Le 18 octobre 1855, Mgr de Salinis, ainsi que les dix autres évêques qui venaient de consacrer la nouvelle église de Saint-Vast, à Soissons, se rendirent en pèlerinage à N.-D. de Liesse.

Deux ans plus tard, le 18 août, Mgr Boudinet assistait, avec huit autres prélats, à l'imposante cérémonie où, en vertu d'un diplôme pontifical, la statue miraculeuse était solennellement couronnée.

Les seigneurs de Soyecourt ont érigé un autel dans l'église de Liesse, comme le témoigne une inscription qu'on y voit encore aujourd'hui. Nous avons lu cette autre inscription manuscrite dans la sacristie : « Le 2 septembre 1857, Eulalie Viguy, de Mesnil-Bruntel, près de Péronne en Picardie, a été apportée en cette église, atteinte d'une paralysie progressive. Après avoir reçu la sainte communion, elle éprouva un évanouissement qui se prolongea assez longtemps. Comme on se mettait en devoir de la transporter hors de l'église, elle recouvra l'usage de ses membres et jouit depuis de la santé la plus complète. »

VIII. — *Anciennes confréries.*

La plus célèbre des anciennes confréries amiénoises est celle de Notre-Dame du Puy. M. Edmond Soyez a si bien résumé son histoire, dans les articles que nous avons insérés dans le *Dimanche*, qu'on nous saura gré de reproduire ici son intéressant travail :

« La fondation de la Confrérie de Notre-Dame du Puy remonte à l'année 1388. Contrairement à l'opinion de quelques auteurs, il paraît aujourd'hui avéré que son nom ne venait point de la ville du Puy-en-Velay, lieu d'un pèlerinage célèbre en l'honneur de la Ste Vierge ; le mot *puy*, dérivé du latin *podium (balcon, lieu élevé, théâtre)*, servit d'abord à désigner l'estrade sur laquelle, dans un concours, le poète récitait ses vers ; plus tard, il désigna le concours lui-même : dans plusieurs provinces de France, on célébrait

au Moyen-Age des jeux littéraires connus sous le nom de *puys d'amour*. Quant à la traduction du mot *puy* par *puteus* dans les documents latins se rapportant à notre Confrérie, et aux *puits* figurés sur quelques-uns de ses monuments, il faut n'y voir qu'une de ces allégories qui plaisaient tant à nos pères et appelées *rébus de Picardie*.

« Les statuts de la Confrérie, renouvelés en 1451, sont parvenus jusqu'à nous. Elle célébrait sa fête principale le 2 février, jour de la Purification de la Ste Vierge ; les confrères assistaient en corps à une haute messe solennelle ; puis avait lieu l'élection d'un *Maître* ou président de la Confrérie. Celui dont les pouvoirs, toujours conférés pour un an, allaient expirer, avait soin de faire publier quelque temps à l'avance le *refrain* à la louange de Marie qu'il proposait aux *Rhétoriciens* (on sait qu'anciennement la poésie était appelée *Rhétorique*), comme thême de leurs compositions. Ce *refrain* appelé *palinodial* des mots grecs *pâlin* et *ôde* qui signifient *chant réitéré*, suivant les règles du *chant royal*, sorte de poème imaginé sous Charles V, devait être répété à la fin de chacune des cinq strophes ou couplets de onze vers formant la pièce, que terminait un *envoi*.

« Après l'élection, le Maître sortant de charge conviait les Maîtres ses prédécesseurs, les rhétoriciens concourant pour le chant royal, de notables ecclésiastiques et telles autres personnes qu'il avait jugé à propos d'honorer d'une invitation, à un festin qu'égayait la représentation d'un mystère. Les Maîtres, ainsi que d'autres experts en poésie, se retiraient ensuite pour examiner les compositions soumises au concours.

« Le lendemain de la Chandeleur, on s'assemblait de nouveau pour assister à la messe des trépassés, célébrée à l'intention des confrères défunts ; à la fin de la messe, on proclamait le nom du rhétoricien vainqueur ; une couronne d'argent lui était décernée, et la Confrérie entière le reconduisait en cérémonie jusqu'à sa demeure. Comme la veille, un grand repas terminait la journée.

« Aux autres fêtes de la Ste Vierge, à l'Annonciation,

l'Assomption, la Nativité et la Conception, à Noël et à la Toussaint, il y avait encore grand'messe et concours poétique; mais ce n'était plus un chant royal que l'on couronnait : le Maître donnait un prix de son choix (ordinairement une médaille) à la meilleure *ballade*, genre de composition plus facile, dont il devait fournir le refrain huit ou quinze jours avant la fête, et le vainqueur recevait sa récompense non plus à l'église, mais au dîner auquel le Maître invitait les confrères. Enfin, le premier dimanche de Carême, un petit agneau d'argent était offert au rhétoricien auteur du meilleur *fatras*, courte pièce de poésie fort goûtée jadis en Picardie et soumise à des règles particulières oubliées de nos modernes versificateurs.

« La plupart des refrains palinodiaux sont inscrits, avec les noms des Maîtres auxquels ils appartiennent, sur des tables de marbre noir qui existent encore dans le transsept méridional de la cathédrale d'Amiens, contre le mur de clôture de la chapelle Sainte-Marguerite ; ce sont des devises renfermant le plus souvent des allusions ou jeux de mots ayant trait au nom ou à la profession du Maître ou inspirés par des événements contemporains. Conformément à la règle, elles expriment toutes quelque pensée à la louange de la Reine du ciel. Ainsi Robert de *Fontaines*, Maître en 1498, choisit pour refrain ce vers inspiré par l'idée des grâces dont Marie est la source :

Au gendre (*genre*) humain consolable *fontaine*.

« Michel Laloyer, marchand drapier, considère la Vierge soulageant les misères physiques et morales de l'humanité, et sa profession personnelle lui fournit cette devise :

Aux desvetus gracieuse *drapière* (1514).

« Quelquefois, il faut l'avouer, nos bons aïeux, entraînés par leur amour des jeux de mots et croyant faire preuve d'une grande finesse d'esprit, oublièrent un peu les règles d'un goût sévère. Fier de la réputation de son auberge,

habituellement choisie par les Maîtres pour le repas solennel de la Confrérie, Robert Bellejambe, hôtelier à l'enseigne du *Pot-d'Étain*, devenu Maître à son tour, en 1541, se crut sans doute autorisé par le *Vas honorabile* des litanies à proposer ce refrain qui paraîtrait aujourd'hui assez peu convenable :

Pot pur portant potion précieuse.

« Plus étrange encore est la devise de Nicolas Barbe, marchand :

Du jardin clos rhuBARBE salutaire (1656).

« En 1611, Florent Bellot, contrôleur du Grenier à sel, trouvant sans doute son nom joli, pensa bien faire en l'appliquant à l'enfant Jésus :

Vierge allaitant le *Bellot* des fidèles.

« Le chanoine de la Morlière, auteur des *Antiquités de la ville d'Amiens*, put faire entrer son nom dans sa devise avec plus de bonheur :

Vierge qui vient LA MORT LIER au monde (1618).

« La Confrérie du Puy accueillait toutes les classes de la société amiénoise ; les personnages les plus éminents de la cité, dignitaires ecclésiastiques, magistrats, grands seigneurs, s'honoraient d'en faire partie et ne dédaignaient pas de prendre place dans ses rangs à côté de la bourgeoisie, même à ses degrés les plus humbles : les honneurs étaient décernés à celui que son savoir et sa piété en rendaient digne, sans qu'on eût égard à sa position sociale. En 1471, on voit le seigneur d'Essertaux, Jehan de Béry, occuper la maîtrise immédiatement après un pâtissier, Jehan Lebarbier.

« Suivant l'article 10 des statuts de 1451, le Maître en

charge faisait exécuter un tableau où était figuré *le Mystère approprié pour la fête principale du Puy.* Avec l'agrément du Chapitre, il l'exposait, le jour de Noël, dans la Cathédrale, et ce tableau y restait durant une année, au terme de laquelle celui du Maître nouveau le remplaçait; mais le 9 janvier 1493, il fut décidé que les tableaux demeureraient toujours attachés aux piliers de la Cathédrale, et, à la suite de cette décision, on rapporta dans l'église plusieurs peintures qui en avaient été précédemment retirées. La Confrérie qui, pendant longtemps, célébrait ses fêtes à la paroisse du Maître en charge, s'établissait dès lors à Notre-Dame où, par un concordat passé en 1500 avec le Chapitre, elle obtint de fixer définitivement son siége. L'autel dit *du rouge pilier* lui fut attribué pour y dire ses messes ordinaires, et elle put faire dans la grande nef l'office des jours solennels. En accueillant les Maîtres du Puy, le Chapitre procura de nouveaux embellissements à son église où les œuvres d'art de la Confrérie formèrent avec le temps une collection intéressante à plus d'un titre, et dont aujourd'hui nous regrettons vivement la dispersion. Le sujet de chaque tableau était fourni par la devise du Maître qui l'avait fait peindre ; c'était toujours une allégorie mystique en l'honneur de la Ste Vierge, et, comme l'exposition du tableau précédait le concours, le poëte s'inspirait naturellement de l'œuvre du peintre et le commentait dans ses vers. Ordinairement le donateur se faisait représenter agenouillé aux pieds de Marie et entouré des principaux personnages de sa famille ; on voyait aussi figurer, dans la composition, les princes régnants et les autorités spirituelles et temporelles de l'époque; souvent des événements contemporains s'y trouvaient retracés; le refrain palinodial du Maître était toujours répété sur son tableau, et une copie du chant royal qui avait obtenu la récompense, écrite avec grand soin sur beau vélin, attachée au-dessous du cadre, servait de livret explicatif à la peinture.

« En 1517, la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, étant venue visiter la Cathédrale d'Amiens, vit avec

tant de plaisir les tableaux de la Confrérie et fut si charmée de ses poésies, qu'elle exprima son désir de posséder un recueil des Chants royaux et une copie des peintures. En conséquence, Messieurs du Corps-de-Ville firent exécuter un manuscrit renfermant 47 compositions poétiques et autant de grandes miniatures, lequel fut solennellement présenté à la princesse, au château d'Amboise, par deux échevins d'Amiens, en l'année 1518. Ce manuscrit existe encore : il est conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris sous le n° 6811 et porte pour titre *Miniatures anciennes en l'honneur de la Vierge,* ou mieux *Chants royaux en l'honneur de la Sainte Vierge prononcés au puy d'Amiens.* Malheureusement l'auteur des miniatures ne paraît pas s'être assez préoccupé de reproduire avec exactitude les tableaux qu'il était chargé de copier; on peut constater, en effet, des différences notables entre son travail et quelques peintures qui existent encore aujourd'hui.

« Les notions les plus exactes que nous possédions sur les œuvres d'art de la Confrérie sont dues à un estimable bourgeois d'Amiens, Jean Pagès, qui, au commencement du XIII[e] siècle, les décrivit avec soin, en même temps que la Cathédrale, dans des Mémoires publiés seulement il y a peu d'années.

« Les sculpteurs travaillèrent comme les peintres pour la pieuse et libérale Confrérie. Amiens possédait, au XVI[e] siècle, des *ymagiers* dont les stalles de Notre-Dame attestent le remarquable talent; ces artistes ne se montrèrent pas moins habiles en exécutant, pour les tableaux du Puy, des cadres, qui, à en juger par ceux conservés jusqu'à nos jours, étaient de véritables merveilles d'élégance et de légèreté.

« La Confrérie, grâces aux libéralités de ses membres et de celles de quelques personnes pieuses, put réunir, pendant les années 1502 et 1503, une somme assez forte pour faire couler en argent une statue de la Vierge du Puy, destinée à être placée sur l'autel, les jours de fêtes solennelles, et que l'on portait dans les processions. Le piédestal de cette statue était orné des armoiries des vingt-huit Maîtres ou confrères qu avaient fait ce riche présent.

« Au XVII[e] siècle, un sculpteur amiénois, Nicolas Blasset, mit son ciseau au service de la Confrérie, dont lui-même fût Maître en 1625. Les ouvrages nombreux dus au talent de cet artiste purent être comptés parmi les plus remarquables de la collection; quelques-uns ornent la Cathédrale et il est à regretter que les travaux de décoration en style du XIII[e] siècle exécutés il y a quelques années à la chapelle absidiale, dite de la *petite paroisse*, aient entraîné l'enlèvement d'un groupe de l'Assomption, donné en 1637 par maître Dufresne d'Omécourt qui, s'inspirant du *Magnificat*, avait choisi cette devise :

Humilité sur les cieux exaltée.

« Cette Vierge est actuellement placée dans la petite chapelle de la Maison de Charité, voisine de Notre-Dame, où sa masse écrase l'autel. Il était impossible de lui choisir une place moins convenable, comme l'a fort bien remarqué M. A. Breuil.

« Espérons que l'Église d'Amiens conservera du moins les autres œuvres de Blasset qu'on y admire encore. Parmi celles-ci, il faut citer un bas-relief de l'Annonciation, placé dans l'une des chapelles du bas-côté droit de la nef et portant le refrain palinodial de son donateur, Antoine Pièce (1655) :

***Pièce* sans prix, Vierge et mère sans tache ;**

un groupe adossé à l'un des piliers du transsept droit et représentant le Maître de l'année 1650, Claude Pierre, chanoine régulier de Saint-Acheul-lès-Amiens, agenouillé devant la Ste Vierge, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras; S. Claude, patron du donateur, l'accompagne; enfin, dans ce même transsept, de charmants bas-reliefs surmontant les tables de marbre, dont nous avons parlé plus haut, sur lesquelles est gravée la liste des Maîtres.

« L'auteur d'une description estimée de la Cathédrale, Gilbert, attribue également à Blasset toutes les sculptures

des deux chapelles appuyées aux premiers piliers du transsept, à droite et à gauche de l'entrée du chœur; ces chapelles sont encore dues à la munificence des Maîtres du Puy; l'une est dédiée à Saint-Sébastien, l'autre était spécialement affectée aux offices ordinaires de la Confrérie dont elle a conservé le nom. Elevée à la place de l'autel *du rouge pilier*, elle fut décorée en 1627 aux frais du Maître Antoine Pingré et de Marie Correur, sa femme. Le retable est orné d'un beau tableau de l'Assomption, par Francken, peintre de l'école flamande; de chaque côté on voyait autrefois les deux statues de Judith et de la reine Esther, prises comme figures de Marie dans le sens symbolique attaché par l'Eglise à l'ancien Testament; la statue d'Esther, détruite en 93 a été remplacée par une sainte Geneviève. La corniche est surmontée d'un groupe représentant la Ste Vierge tirant un enfant d'un puits; les partisans de l'opinion qui rattachait notre Confrérie à la ville du Puy-en-Velay, s'appuyaient en partie sur cette sculpture pour soutenir leur thèse; la tradition a conservé en effet le souvenir d'un miracle arrivé dans cette dernière ville, où un enfant précipité dans un puits par un juif en aurait été retiré sain et sauf par Marie; mais un examen attentif des documents relatifs à la Confrérie amiénoise ne permet pas de voir dans la représentation de ce fait, à la Cathédrale, autre chose qu'une de ces allégories si chères à nos pères et inspirées par la similitude des noms.

« La Confrérie avait traversé plus de trois siècles, entourée de l'estime et de la vénération des Amiénois; si les faveurs et les priviléges dont elle jouissait, suscitaient parfois contre elle des jalousies et des inimitiés particulières, l'appui de l'autorité tant ecclésiastique que civile ne lui manquait jamais pour soutenir et faire triompher ses droits. Mais, vers la fin du XVIIe siècle, sa décadence commença; déjà l'amour dont on s'éprit, à l'époque de la Renaissance, pour les écrivains de l'antiquité grecque et latine avait quelque peu discrédité le Chant Royal dont le rhythme lourd et compliqué gênait l'essor de la pensée et l'étouffait sous un amas d'épithètes stériles; toutefois, nos rhétoriciens

continuèrent encore longtemps leurs exercices littéraires, sans songer à les modifier suivant les idées de l'époque ; mais insensiblement, les concours furent délaissés, et on cessa de proposer des prix qui n'étaient plus enviés de personne. On dut également renoncer aux représentations naïves du repas de la Chandeleur, qui n'offraient qu'un médiocre attrait à côté des tragédies jouées en grande pompe par les élèves du collége des Jésuites.

« La vie littéraire se retirait de la Confrérie ; son esprit religieux, ranimé par de précieuses indulgences, obtenues en 1654 du pape Innocent X, la soutint encore pendant quelque temps ; en 1694, on voit cesser les devises, et si les tables de marbre continuent de nous donner la liste des Maîtres jusqu'en 1729, les nombreuses lacunes qu'on remarque dans cette liste disent assez que l'honneur de la maîtrise n'était plus recherché avec l'empressement des anciens jours.

« En 1723, un cruel outrage fut infligé à la Confrérie ; sous prétexte que les œuvres d'art dont elle s'était plu à enrichir la Cathédrale encombraient cet édifice et nuisaient à la beauté de son architecture, on résolut de les faire disparaître. En quelques jours, la collection fut dispersée ; les hommes chargés d'exécuter la sentence prononcée contre ces vénérables monuments de la piété de nos pères, procédèrent avec une précipitation telle que beaucoup de sculptures furent brisées et qu'un grand nombre de tableaux périt dans ce rapide et brutal enlèvement. La Confrérie hasarda quelques timides protestations : on ne l'écouta point ; d'ailleurs, elle n'existait plus pour ainsi dire que de nom ; son héritage intellectuel avait été recueilli depuis plusieurs années déjà par une Société connue sous le nom de Cabinet de lettres, qui, elle-même, fit place en 1750 à l'*Académie d'Amiens*, encore florissante de nos jours.

« Quelques églises de campagne s'enrichirent de plusieurs des tableaux du Puy ; d'autres tombèrent entre les mains des particuliers ; la Cathédrale conserva la plupart des œuvres de Blasset ; cinq des plus beaux auxquels leur mérite artistique et la magnificence de leurs cadres avaient

fait trouver grâce devant la proscription générale, relégués pendant près d'un siècle dans la chapelle des Machabées, annexe de Notre-Dame, sont aujourd'hui déposés à l'Evêché. Quant aux cadres, Mme la duchesse de Berry les ayant beaucoup admirés lors d'un voyage qu'elle fit à Amiens, en 1825, l'évêque, qui était alors Mgr de Chabons, s'empressa de les lui offrir, avec l'agrément du Chapitre. En 1848, sur une demande adressée, au nom de la Société des Antiquaires de Picardie, par M. Guerard, son président, la princesse fit gracieusement don de trois de ces cadres au Musée d'archéologie que la Société s'occupait de former à Amiens. Plus tard, la construction du Musée Napoléon ayant ouvert un splendide asile à tous les vieux souvenirs de la province, un salon spécial fut réservé dans ce monument pour les œuvres d'art de la Confrérie de Notre-Dame du Puy. Les trois cadres y prirent place; ils y furent rejoints par les deux restés en la possession de la duchesse de Berry, quand la bienveillance de M. le comte de Chambord eut permis à la Commission du Musée, représentée par M. l'abbé J. Corblet, de les acheter à Venise, bien au-dessous du prix d'estimation, lors de la vente des collections de la Princesse.

« Quelques tableaux acquis par la Société des Antiquaires ou généreusement offerts par leurs possesseurs, forment le commencement d'une collection qui, un jour, nous l'espérons, comprendra tout ce que la destruction a épargné des ouvrages dus à notre Confrérie, indignement expulsés de la Cathédrale à une époque malheureuse. Ces reliques du passé n'ont pas seulement l'intérêt que présentent les œuvres d'art; elles rappellent aussi la piété de nos pères, unis entre eux au nom de la science et de la religion, malgré la différence des positions sociales, et sont un éloquent témoignage en faveur de l'alliance de la Foi catholique avec la culture des lettres et des beaux-arts. »

Parmi les autres anciennes confréries, nous citerons :

A Amiens : celle de Notre-Dame-des-Aides qui célébrait sa fête le 8 septembre à Saint-Firmin-en-Castillon ; celle de l'Annonciation qui existait dès 1388 à la cathédrale.

dans la chapelle du Jardinet; celle de l'Assomption, établie le 29 mai 1491 au couvent des Jacobins; Notre-Dame de Bonne-Conduite instituée au XVe siècle à Saint-Firmin-en-Castillon; Notre-Dame des Bonnes-Nouvelles dont la chapelle, à l'abbaye de Saint-Jean, fut érigée en 1464; Notre-Dame-de-Foy, dont nous avons parlé plus haut; Notre-Dame de Grâce, dans la même église (8 sept.); Notre-Dame de Liesse qui célébrait sa fête, le dimanche dans l'octave de l'Ascension, à la chapelle Saint-Jacques du cimetière Saint-Denis; Notre-Dame de Lorette, à Saint-Firmin-en-Castillon; Notre-Dame de Pitié, aux Jacobins, que le Saint-Siége enrichit d'indulgences en 1478; la Confrérie du Saint-Rosaire, du couvent des Jacobins, à laquelle les mayeur et échevins constituèrent une rente de 30 livres en 1591; la congrégation de la Vierge, au collége des Jésuites, association dont le Musée d'Amiens possède le sceau, avec cette inscription : *Cong. B. V. Annunt. coll. Amb. soc. Jesu;*

A Abbeville : Notre-Dame de Consolation, instituée en 1643, dans l'église Saint-Jacques, où elle subsiste encore; l'association de l'Immaculée-Conception, instituée dans cette même église en 1776;

A Corbie : N.-D. de Liesse, association du monastère, étendue à tous les fidèles en 1685; à Croixrault, confrérie du Scapulaire depuis 1700; à Gamaches, N.-D. du Rosaire, en 1629; à Nesle, confrérie du Rosaire, en 1628; à Saint-Jean de Péronne, N.-D. du Mont-Carmel, en 1632, etc.

IX. — *Confréries et Associations actuelles.*

La plupart des paroisses ont une Congrégation de la Sainte Vierge : on compte environ quatre-vingt-dix confréries du Rosaire ou du Rosaire vivant (fête patronale au premier dimanche d'octobre); quarante du Scapulaire; cent-vingt de N.-D. des Victoires; un petit nombre de N.-D. des Malades, de l'Immaculée-Conception, etc.

La confrérie de Notre-Dame du Suffrage, en faveur des âmes du Purgatoire, a été élevée au rang d'Archiconfrérie

dans la paroisse Saint-Remi d'Amiens, par un bref du Pape daté du 22 mars 1859. Un certain nombre de paroisses du diocèse sont canoniquement affiliées à cette association et partagent les indulgences et priviléges dont jouit l'archiconfrérie de Notre-Dame du Suffrage, fondée à Rome par Clément VIII.

X. — *Liturgie.*

Villeman nous dit, dans son ouvrage manuscrit sur les usages de l'Église d'Amiens : « Au jour de la Purification de la Ste Vierge, fête de la confrérie de N.-D. du Puy, se faisoit une représentation dans la nef de l'Eglise d'Amiens. On y voioit une jeune demoiselle magnifiquement habillée en reyne, avec un manteau roial, doublé d'hermine, une couronne de pierreries sur la tête, tenant un Enfant-Jésus de cire, environnée d'une troupe d'anges, dont un portoit deux tourterelles. Cette Vierge avec sa troupe céleste étoit placée pendant la messe de ladite confrérie dans un trône élevé sur un théâtre d'où elle descendoit en pompe pour aller à l'offrande.... Arrivée aux pieds de l'autel, elle récitoit des vers qui avoient rapport à la présentation de Jésus-Christ au Temple par la Ste Vierge ; et, pour le rachat du nouveau-né, l'ange présentoit les tourterelles. Il ne manquoit à la cérémonie qu'une vieille veuve, âgée de 84 ans, pour tenir la place d'Anne la prophétesse. On comprendra aisément combien sont louables MM. les Confrères du Puy d'avoir aboli ce spectacle en 1722, qui ne servoit qu'à distraire, dissiper les esprits et causer bien des irrévérences dans l'église ».

Louis XIV, dans une lettre du 30 avril 1668, conservée aux Archives départementales (fonds du Chapitre, armoire, 1, liasse 6, n° 21), demanda à l'évêque d'Amiens de célébrer avec octave la fête de l'Immaculée-Conception, privilége qu'il avait obtenu du Saint-Siége pour toute la France. Grégoire XVI permit qu'on célébrât cette fête, dans tout notre diocèse, sous le rite double de 2e classe, le deuxième dimanche de l'Avent.

Les congrégations de la Vierge célèbrent leurs fêtes patronales, selon les paroisses, à diverses époques : le deuxième dimanche de l'Avent, à Saint-Jacques et à Saint-Remi d'Amiens; le 8 septembre et le 9 juillet, à Saint-Jacques d'Abbeville; le 1er dimanche d'octobre, à la Cathédrale, à Saint-Jacques, à Saint-Germain d'Amiens; à Saint-Vulfran et au Saint-Sépulcre d'Abbeville; le jour de la Purification, à la Cathédrale; le lundi qui suit le second dimanche de juillet, à la Cathédrale, à Saint-Jacques, à Saint-Remi. On célèbre solennellement la fête du Sacré-Cœur de Marie, le 29 août, chez les religieuses du Sacré-Cœur, aux Louvencourt d'Amiens, de Roye et de Doullens; la fête de N.-D. du Mont-Carmel, le 16 juillet, chez les Carmélites d'Amiens et d'Abbeville; la fête de N.-D. des Anges, le 2 août, chez les Franciscains, chez les Clarisses d'Amiens et de Péronne; la Visitation, chez les Visitandines d'Amiens, etc.

Dans beaucoup de paroisses, la récitation du chapelet a lieu après les Vêpres ou au salut du soir. Les fêtes de Marie, supprimées par le concordat de 1801, sont encore chômées dans un certain nombre de campagnes.

Saint-Remi paraît avoir été la première église où se sont faits publiquement (1817) les exercices du mois de Marie qui, aujourd'hui, ont lieu dans toutes les paroisses.

Beaucoup d'enfants sont consacrés à la Ste Vierge immédiatement après leur baptême et *voués au blanc* ou *au bleu*, c'est-à-dire qu'on ne leur fait porter que des vêtements blancs ou bleus jusqu'à l'âge de deux ou trois ou sept ans, et parfois même plus longtemps. En divers endroits, cette consécration se renouvelle, chaque année, le 2 février.

XI. — *Noms de lieux.*

Maricourt s'appelait jadis *Mariæ curia* : aussi est-ce l'inscription qu'on a mise aux pieds de la statue de la Vierge, placée au fronton de la nouvelle église.

C'est à tort qu'on a fait dériver Aumâtre d'une parole

d'invocation à Marie : *O mater*. Cette localité s'appelait *Ulmastrum* ou *Hulmastrum* au XII[e] siècle.

Un nombre considérable de lieux-dits s'appellent *Notre-Dame*, *La Vierge*, à cause des chapelles de Marie qui s'y trouvent ou qui s'y trouvaient jadis. *L'Arbre de la Vierge* est une autre désignation cadastrale indiquant des arbres où s'abrite une Madone.

Les rues *Notre-Dame* à Amiens, à Abbeville, à Ham, etc., se réfèrent à l'église de ce vocable qui les avoisine ou les avoisinait jadis.

XII. — *Sculpture*.

Il n'est point d'église qui ne possède quelque statue de la Vierge ; les tableaux et les verrières qui figurent des traits de sa vie sont extrêmement nombreux. Énumérer tous ces monuments iconographiques, ce serait donner un dictionnaire complet des localités de notre diocèse. Forcé de nous restreindre, nous ne devons indiquer que ceux de ces monuments qui sont remarquables par la vénération dont ils sont l'objet, par leur ancienneté ou par leur mérite artistique.

En ce qui concerne les statues, presque toutes celles qui décorent les lieux de pèlerinage que nous avons cités sont l'objet d'un culte spécial ; nous n'avons pas à répéter ici les noms de ces sanctuaires. Sous le rapport de l'antiquité ou du mérite artistique, nous mentionnerons les statues que possèdent : la cathédrale d'Amiens (porche de droite du grand portail, portail de la Vierge-Dorée, flanc gauche, contrefort de la tour du nord, et, à l'intérieur, plusieurs Vierges de Blasset), Saint-Remi (statue de Blasset dont nous avons parlé plus haut), Saint-Germain (autel de la Sainte Vierge), Saint-Leu (cuivre doré), la maison de Charité de Notre-Dame (l'Assomption de Blasset, jadis à la cathédrale), le musée communal (statues provenant de la cathédrale, de l'Abbaye Saint-Jean, etc.), Saint-Vulfran d'Abbeville (portail), Allery, Andechy (*pietà* en pierre) Boves (XV[e] s.), Bourseville, Bouzincourt, Bouchavesne

(colonne), Cachy, Caix, Cérisy-Gailly, Conty (œuvre de Crescent), Corbie, Croy (provenant du Gard), Davenescourt, Flaucourt, Folleville, Fluy, Fresmontiers, Gueudecourt (statue en bronze de N.-D. des Orages dans une vaste plaine), Ham, Le Crotoy, Le Titre (XVe s.), Lihons, Lucheux, Monflières, Montauban, Parvillers, Plessier-Rosainvillers, Poix, Rainneville, Rue (hôpital et chapelle du Saint-Esprit), Saint-Fuscien, Saveuse, Seux, Terramesnil (fonte), Teufles, etc.

Plusieurs calvaires, comme celui du Quesnoy-Montant, sont doublés d'une *Mater dolorosa,* que l'on va prier surtout dans la matinée du Vendredi-Saint.

On ne voit plus aujourd'hui qu'un petit nombre de statuettes de la Vierge à l'extérieur des maisons et aux angles des rues. Il y en avait jadis beaucoup à Amiens : « Cet usage, dit Pagès (Mss., t. II, p. 117), s'est renouvelé avec tant d'ardeur que, dès le commencement de cette présente année 1716, on a vu non-seulement au coin des rues de ceste ville, mais encore contre un très-grand nombre de ses maisons, plusieurs images de la Très-Ste Vierge nouvellement placées, soit de bois doré, ou peintes de différentes couleurs, soit de pierre ou de plâtre, devant lesquelles s'assemblent des troupes de jeunes garçons, et de jeunes filles qui chantent à très-haute voix les litanies de la Très-Ste Vierge, des hymnes de l'Église, les différents mystères de la vie, de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, et même des cantiques spirituels, pendant que quelques autres garçons ou filles, avec des tasses et des bassinets viennent demander l'aumône pour contribuer aux frais de ces décorations, et des cierges ou chandelles qu'ils allument devant ces images. » Quelque chose de ces anciens usages semble avoir survécu dans les quêtes que font les enfants pour entretenir de petits reposoirs pendant le mois de Marie.

Parmi les bas-reliefs nous citerons ceux de la cathédrale d'Amiens (grand portail, 46 sujets des stalles, le nouvel autel de la chapelle de la Vierge), de Saint-Vulfran (vantaux de la porte principale), de Saint-Paul d'Abbe-

ville (provenant des Carmes), d'Athies (tympan), Condé-Folies (portail de la chapelle castrale), Corbie (*pietà*), Feuquières (retable d'autel), Ham (XVII[e] s.), Havernas (XVI[e] s.), Saint-Sépulcre de Montdidier (litanies de la Vierge), Neuville-lès-Corbie, Saint-Riquier (portail), etc.

XIII. — *Peintures.*

Parmi les peintures qui représentent la Vierge ou quelque trait de sa vie, nous nous bornerons à indiquer celles de la cathédrale d'Amiens (Assomption de Franken, la mort de Marie par le frère Luc), de l'Evêché (9 tableaux de la confrérie de Notre-Dame du Puy), de Saint-Leu (la Vierge aux anges), du Musée communal (5 tableaux de N.-D. du Puy, tableaux de Claude Lorrain, de Caminade, etc.), de Saint-Vulfran (Melchior Rey), d'Agenvillers (maître-autel), de Bray-sur-Somme (copie du Titien), de Buire (copie de Rubens), de Doullens (Paolo Brea), d'Estrées-lès-Crécy, d'Hautvillers, d'Hervilly (Nativité), de Hombleux, de La Neuville-lès-Lœuilly (frère Luc), de Longueau (frère Luc), de Louvrechy (copie de Pierre de Cortone), de Nouvion (Léonie Bedelet), de Poix (Fernandez), de St-Pierre de Roye (Hallé), de Sailly-le-Sec (Assomption), etc.

Dans les collections particulières, nous citerons l'Assomption de Carlo Maratta, à M. Bouvier; une Sainte Famille, de Sébastien del Piombo, à M. de Buscher; même sujet, par François Franck, dans le cabinet Boucher de Perthes; même sujet, par Beschey, au château de M[me] la Comtesse de Riencourt; même sujet, de Vriend, à M. Servaas de Jong; une Vierge de Puligo, à M. Ch. Faton de Favernay, etc.

Les anciens vitraux peints les plus remarquables, concernant la vie de Marie, sont ceux de la Cathédrale d'Amiens (XIII[e] siècle), d'Agnières, d'Huppy, de Folleville, de Grivillers, de Laucourt, de Roye (agonie de la Sainte Vierge et arbre de Jessé), de Tilloloy (XVI[e] s.), etc.

Parmi les vitraux modernes, nous nous bornerons à citer trois grandes compositions remarquables : 1° les

gloires de Marie, œuvre de M. Didron, au Saint-Sépulcre d'Abbeville ; 2° l'Immaculée Conception, œuvre de M. Bazin, à Villers-Bretonneux ; 3° l'arbre de Jessé, œuvre de M. Goguelet, à Saint-Germain d'Amiens ; et 4° la *Santa casa* transportée par les anges, œuvre de M. Lorin, à la chapelle castrale de Moreuil.

XIV. — *Autres monuments iconographiques.*

On conserve à la tribune des Ursulines d'Amiens une tapisserie, brodée par les anciennes Religieuses et représentant l'Assomption avec les douze apôtres. L'église de Miraumont possède une remarquable Vierge en tapisserie.

Le sceau de l'ancienne abbaye de Ham représente la Vierge assise portant l'Enfant-Jésus avec cette légende : ✝ *Sigillum Sanctæ Mariæ Hamensis.*

Cl. Mellan et Fr. de Poilly, d'Abbeville, ont gravé plusieurs sujets de la vie de la Vierge, d'après Raphaël, Ann. Carrache, Le Guide, Poussin, Lebrun, Mignard, Stella, etc.

XV. — *Ouvrages diocésains sur la Sainte Vierge.*

En laissant de côté les ouvrages modernes et ceux qui sont relatifs aux pèlerinage du diocèse (N.-D. de Foy, Moyenpont, Brebières), nous aurions encore à citer une longue liste d'œuvres composées sur Marie par des auteurs de notre diocèse. Bornons-nous à mentionner les suivants :

S. Paschase Radbert et Ratramne, moines de Corbie, ont écrit chacun un traité *de Partu Mariæ Virginis.*

Le poëme de Gautier de Coinsy, né à Amiens, est un des plus curieux monuments de la poésie du XIII[e] siècle ; il a été édité en 1867 par M. l'abbé Poquet.

Un autre poëme français (1262) sur les miracles de N.-D. de Chartres, par Jean Le Marchand, chanoine de Péronne, a été publié à Chartres, en 1855, sous ce titre : *le Livre des miracles de N.-D. de Chartres, écrit en vers au XIII[e] siècle, par Jehan le Marchant, publié pour la première*

fois, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Chartres; avec une préface, un glossaire et des notes.

On doit à Philippe de Mézières, né en 1312, au château de Mézières, près de Moreuil : *De laudibus B. Mariæ Virginis super Salve sancta Parens.*

Thomas de Courcelles, recteur de l'Université de Paris, né à Ayencourt, a composé un office de la Visitation qu'approuva le Concile de Bâle.

Pierre Bury, chanoine de la cathédrale, a publié un recueil de poésies intitulé : *Pœanes quinque festorum divæ Virginis Mariæ.*

Catherine Lévesque, de Péronne, est l'auteur de l'ouvrage mystique intitulé : *la Rose sans épine ou le chef-d'œuvre de la nature et de la grâce dans la divine Marie, Mère de Dieu.*

Elogia Christi Salvatoris nec non Virginis ejus semper intemeratæ matris, de auctore Droulino, ecclesiæ ambianensis propenitentiario. Ambiani, 1633, in-8°.

L'aimable Mère de Jésus, traduit par le P. d'Obeilh, Amiens, 1671, in-12.

MARIE SALOMÉ (Ste), épouse de Zébédée. Il y avait une de ses reliques aux Chartreux d'Abbeville. — 22 octobre.

MARIE DE BOURBON, fille de Jacques de Bourbon, religieuse clarisse du couvent d'Amiens, où elle mourut en 1555, est qualifiée de Bienheureuse par le P. Daire, par le *Sacrum Gyneceum* d'Arthur du Monstier, et par quelques autres écrivains. Mais ce titre ne doit pas être pris dans le sens liturgique, comme l'ont fait remarquer les Bollandistes dans les *Prœtermissi* du 7 septembre.

MARIE EGYPTIENNE (Ste) figure au 2 avril dans nos anciens bréviaires, au 13 septembre dans ceux de 1740 et de 1840. — Relique à Mailly. — Statues à Saint-Riquier (chapelle de la Vierge) et à Rue (chapelle du Saint-Esprit).

MARIE SÉNÉCHAL DE CORBIE, disciple de sainte

Colette, abbesse de Seurre, est qualifiée de bienheureuse dans le martyrologe franciscain d'Arthur Du Monstier ; mais il ne faut pas accepter cette épithète dans le sens liturgique.

MARIE-MADELEINE (Ste) était fêtée au 22 juillet dans tous nos bréviaires, tandis que Ste Marthe l'était au 29 juillet. Quand Launoy eut entraîné l'opinion contre l'unité de personne de Ste Madeleine, de Marie de Béthanie et de la pécheresse dont parle S. Luc, un certain nombre d'Églises consacrèrent cette distinction en fêtant tout-à-la-fois Ste Marie-Madeleine, le 22 juillet, et Ste Marie de Béthanie, le 29 juillet, en même temps que S. Lazare et Ste Marthe. L'Église d'Amiens suivit en cela l'exemple donné par le diocèse d'Orléans, tandis que l'Église de Noyon suivit l'usage de Paris qui avait adopté la date du 2 septembre. Le chômage du 22 juillet fut supprimé par M. de la Motte en 1748. La fête de Ste Madeleine, qui n'est que double dans le bréviaire romain, est double-majeure dans notre Propre, comme dans les deux bréviaires précédents.

Les paroisses suivantes sont sous le vocable principal ou secondaire de Ste Madeleine : Acheux (Moyenneville), Bézencourt (Hornoy), Buigny-lès-Gamaches, Caulières, Cizancourt, Domvast, Éclusier, Equesnes, Fluy, Frocourt, Gorges, Hélicourt, Mareuil-Caubert, Méréaucourt (Poix), Montrelet, Morlancourt, Renancourt, Saulchoy-sous-Poix, Tronchoy, Warsy, Wagnarue. C'était jadis la patronne du couvent des Cordeliers d'Abbeville et d'un certain nombre de maladreries (Amiens, Abbeville, Athies, Montdidier, Roye, etc.) ; celle d'Amiens a laissé son nom de la Madeleine au cimetière établi en 1817 sur son emplacement.

Ste Madeleine est la patronne des cardeurs ; elle l'était jadis des marchands de vin, et des boursiers d'Abbeville qui célébraient leur fête à Saint-Georges, des Filles pénitentes d'Amiens, de la confrérie de la Pénitence, instituée dans l'église Saint-Nicolas, et des Filles repenties d'Abbeville, qui formaient une association au commencement du XVe siècle.

Le mardi de Pâques, il y avait, à Amiens, grand concours de dévotion à la maladrerie de Sainte-Madeleine.

Au Moyen-Age, une singulière cérémonie, connue sous le nom des *Trois Maries*, s'accomplissait à Notre-Dame, le jour de Pâques. « Après les Vêpres, dit M. Dusevel (*Histoire d'Amiens,* t. I, p. 473), les chanoines de la cathédrale jouaient à la paume au milieu de la nef et en cadence. Le doyen ou le plus ancien dignitaire recevait la paume de la main gauche, et prenait de la droite la main d'un chanoine qui donnait la sienne à un autre. Il ouvrait la danse en chantant la prose *Victimæ paschali laudes*. L'orgue accompagnait le chant, pour le rendre plus régulier et plus en harmonie avec le mouvement de la danse. Peu après ce divertissement, deux chapelains-prêtres, en chape blanche, la tête enveloppée d'un amict simple, en forme de coiffe à rouler, bridé sous le menton pour mieux représenter des têtes de femmes, entraient dans le chœur, tenant chacun un encensoir fumant, et marchaient droit à l'autel. Deux enfants de chœur, revêtus d'aubes traînantes et habillés en anges, demandaient aux chapelains ou plutôt aux *Maries* qu'ils figuraient, à leur approche de l'autel sur lequel était posé un coffre en forme de sépulcre couvert d'un voile, ce qu'elles cherchaient : *Quem quæritis?* Les Maries répondaient: *Jesum Nazarenum*. Alors les anges découvraient le sépulcre en disant : *Non est hic*. Les Maries montaient à l'autel, feignaient de chercher partout, et regardaient dans ce sépulcre avec une sorte de surprise, jusqu'à ce que les anges leur eussent dit : *Ite nunciare discipulis ejus quia surrexit*. Immédiatement après, les Maries retournaient au chœur en chantant : *Christus resurgens*. Puis, l'évêque entonnant le *Te Deum*, baisait le sépulcre et donnait le baiser de paix au préchantre qui allait le porter aux chanoines, en répétant ces mots à diverses reprises : *Surrexit Dominus, gaudeamus!* »

Reliques à Notre-Dame de la Chapelle d'Abbeville, à Corbie, à Saint-Jean de Péronne, au Mont-Saint-Quentin; jadis, à la cathédrale (ossements dans un reliquaire en forme de portail ; quelques cheveux dans un cristal en forme

de poisson) ; à Saint-Germain (charte de Henri, abbé de Corbie, 1316) ; à l'Hôtel-Dieu et aux Cordeliers, à Saint-Pierre et aux Chartreux d'Abbeville, à l'abbaye de Dommartin, à la collégiale de Longpré (côte, os du doigt, cheveux), à Rue, à Saint-Riquier.

Au XVe siècle, François Gaugnier, de Ham, fit un voyage en Terre-Sainte et en rapporta quelques reliques de Marie-Madeleine, qu'il donna à l'église d'Eppeville (Gomart, *Ham*, p. 241).

M. l'abbé Faillon (*Monum. inédits*, t. I, p. 903) fait les réflexions suivantes au sujet du prétendu chef de Ste Marie-Madeleine, conservé à Saint-Gilles d'Abbeville : « Nous ne doutons pas que cette relique ne soit d'une sainte appelée Madeleine, que la piété des peuples aura canonisée et dont le culte établi insensiblement dans cette ville aura été fixé au jour même de la fête de Ste Madeleine, 22 juillet, à cause de l'identité de nom, comme on le fit aussi à Vezelay pour la Ste Madeleine dont on possédait les reliques. Ce qui doit montrer, en effet, que celles d'Abbeville ont réellement appartenu à quelque Sainte de même nom, c'est qu'il y avait dans cette ville plusieurs lieux dédiés à Ste Madeleine, et que l'église des Cordeliers qui possédait son crâne était aussi dédiée sous son nom. Enfin la foire qui a encore lieu chaque année à Abbeville, le 22 juillet, aura sans doute pris naissance à l'occasion de ces mêmes reliques que le peuple venait vénérer; du moins les religieux de S. François les exposaient ce jour-là à la vénération publique, et cet usage a persévéré jusqu'à la Révolution. Mais il est certain que le crâne honoré à Abbeville n'a jamais fait partie intégrante du chef de Ste Marie-Madeleine; il est encore entier à Saint-Maximin depuis que Charles II le fit placer dans un magnifique reliquaire.

« L'origine de la relique d'Abbeville est si obscure que, dans cette ville même, on ne sait d'où elle est venue. Tout ce qu'on sait aujourd'hui, c'est qu'avant la Révolution elle était exposée dans l'église des Cordeliers, dédiée sous le nom de Ste Madeleine. Au commencement de la Révolution, elle fut transférée de l'église des Cordeliers dans celle

des Religieuses de la Visitation, et, après la dispersion de cette communauté, elle tomba au pouvoir d'un pieux laïque, qui certifia par un écrit signé de sa main qu'elle était exposée auparavant dans l'église des religieux de S. François d'Abbeville et qu'il croyait, *in fide patrum*, qu'elle appartenait au corps de Ste Marie-Madeleine. Sur la déclaration de ce laïque, un des grands-vicaires d'Amiens permit, en 1802, d'exposer de nouveau cette relique à la vénération des fidèles, et cette permission a été encore confirmée par l'autorité diocésaine en 1835. Si cette relique provient du corps de quelque sainte fille qui ait vécu à Abbeville, il paraît que cette Sainte n'appartint point à la Communauté des religieuses de Saint-François du même lieu; du moins les Annales des Frères-Mineurs ne font mention d'aucune Sainte nommée Marie-Madeleine qui eût vécu dans cette ville, quoiqu'elles n'aient pas oublié une multitude de saintes filles du même Ordre, et notamment une Marie-Madeleine qui se sanctifia à Milan. Celle d'Abbeville pourrait avoir appartenu à une ancienne communauté de Béguines établies dans ce lieu, qui s'éteignit au XV[e] siècle et dont la maison fut donnée, en 1456, aux religieuses du Tiers-Ordre de Saint-François. »

Nous ne partageons nullement l'avis de M. Faillon sur le culte d'une Ste Madeleine qui se serait insensiblement établi à Abbeville. Si le couvent des Cordeliers a pris Ste Marie-Madeleine pour vocable, c'est parce qu'il fut transféré, en 1239, dans la maladrerie, près du pont de Talance, qui était dédiée à la sœur de S. Lazare. Le chef en question n'était pas encore au couvent des Cordeliers en 1646, car l'*Histoire ecclésiastique d'Abbeville*, publiée à cette date, n'en dit pas un mot, et l'on sait que le P. Ignace n'oublie pas de mentionner les moindres reliques.

Statues à Saint-Vulfran (portail) et à Saint-Gilles d'Abbeville ; à Davenescourt ; à Mareuil (XVI[e] s.) ; à Saint-Riquier (portail et chapelle de la Vierge) ; à Villers-Campsart, retable en pierre où sont figurés la forêt et le château-fort d'Arguel ; on y lit cette inscription : *Vous qui péchez ne vous désespérez pas.* — Au Musée d'Amiens, bas-relief

en marbre blanc représentant l'apparition du Christ à Ste Madeleine ; à Saint-Vulfran d'Abbeville, grande boiserie sculptée provenant de l'ancienne sacristie ; à Montonvillers, beau médaillon provenant de l'ancienne Visitation d'Amiens.

A quelques calvaires, comme à celui de Bouchoir, on voit Ste Madeleine entourer la croix de ses bras. Elle figure aussi dans les Saints-Sépulcres de Saint-Germain d'Amiens, de Saint-Martin de Doullens, du Saint-Sépulcre de Montdidier, de Villers-Bocage, etc.

Tableaux au Musée d'Amiens, dans la collection de M. Roger, aux Carmélites d'Abbeville, à l'hospice de Roye, à Miraumont; jadis, au réfectoire des Cordeliers d'Amiens (œuvre de Lemoine). — Peintures murales à la Cathédrale (chapelle du Sacré-Cœur) et à l'église de Moislains (œuvre de Lowenfosse, 1782).—Miniature d'un livre d'Heures de Corbie, datant du XVᵉ s. — Verrières à Saint-Gilles de Roye et à la chapelle du Sacré-Cœur. — Gravures de J. Daullé (d'après le Corrége), de Cl. Mellan (3 pièces), de Nic. de Poilly (d'après Lebrun) et de Fr. de Poilly (2 pièces).

Jacques Leclercq, curé de Saint-Valery, a composé un poëme mystique intitulé : *Oranie pénitente ou la vie et pénitence de la Magdeleine.* Le jésuite amiénois, Martin Clairé, a consacré une hymne à Ste Madeleine dans ses *Hymni ecclesiastici.* — Un *Office complet de Ste Marie-Madeleine, patronne de la paroisse de Morlancourt*, a été imprimé à Amiens en 1824, chez Caron-Vitet.

Un dicton picard nous dit que :

A la Madeleine (22 juillet)
Les nesettes sont pleines.

MARIE-MADELEINE DE PAZZI (Ste), carmélite. Relique à la chapelle de l'Hôtel-Dieu d'Abbeville. — 25 mai.

MARINE (Ste), vierge en Bithynie. Une de ses reliques était vénérée à la collégiale de Longpré. — 4 déc.

MARIUS (S.), corps saint des catacombes donné il y a peu de temps à l'église du Quesnel (doyenné de Moreuil). Un pèlerinage s'y est établi.

MARTHE (Ste), hôtesse du Sauveur, est la patronne de la plupart des religieuses hospitalières ; sa fête se trouve au 4 août dans nos anciens bréviaires et au 29 juillet depuis celui de 1607. M. Salmon (*Recherches*, etc., p. 81) a fait remarquer que la légende de la fête de Ste Marthe, dans les bréviaires amiénois de 1607, 1667 et 1683, est conforme au bréviaire romain et mentionne la venue dans les Gaules de S. Lazare, S. Maximin, Ste Marie-Madeleine et Ste Marthe.

Reliques à Boves et à Saint-Riquier ; jadis à Sainte-Austreberte de Montreuil.

Statues à Saint-Riquier (portail et chapelle de la Vierge). —Tableaux à l'Hôtel-Dieu d'Abbeville et à l'église du Crotoy (école de Simon Vouet). — Médaillon en tapisserie aux Ursulines d'Amiens. — 29 juillet.

MARTHE (Ste), martyre à Nicomédie, est inscrite dans nos bréviaires de 1539 et de 1550.

MARTHE (Ste) et son époux S. MARIS, martyrs à Rome, ont une mémoire au 19 ou au 20 janvier dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550. — 19 janvier.

MARTIAL (S.), évêque de Limoges. Etienne Aubert et Pierre d'André, évêque de Noyon, tous deux originaires du Limousin, introduisirent au XIVe siècle dans leur diocèse le culte de S. Martial. Nous trouvons sa mémoire au 30 juin dans un missel amiénois. S. Martial est le patron de Soyecourt; d'après quelques anciens pouillés, il l'aurait été d'Ercheu, aujourd'hui sous le vocable de S. Médard. — S'il fallait en croire Malbrancq, S. Martial aurait évangélisé les côtes maritimes de la Picardie et de l'Artois. — 30 juin.

MARTIN (S.), évêque de Tours. Sa fête est inscrite au

11 nov. dans tous nos bréviaires ; celle de sa Translation (4 juillet) n'est absente que des bréviaires de 1746 et de 1840. Le chômage du 11 nov. fut supprimé en 1748 par M. de la Motte. Cette dernière fête, accompagnée d'une foire franche dans les halles d'Amiens, s'appelait jadis chez nous *Saint-Martin le Gelé* par opposition à *Saint-Martin le Bouillant* qu'on nomme aujourd'hui *la Saint-Martin d'été.*

La cité d'Amiens a été illustrée par le célèbre trait de charité qui a rendu S. Martin si populaire, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe. Martin, né en 316 à Sabarie, dans la Pannonie, s'était rangé dès l'âge de dix ans, et contre la volonté de ses parents idolâtres, parmi les catéchumènes. Cinq ans après, il dut se soumettre à l'édit impérial, qui obligeait les fils de vétérans à s'enrôler sous les aigles romaines. S. Martin servait depuis trois ans, quand son détachement vint, en 332 et non pas en 337, hiverner à Amiens. La saison y était si rigoureuse que plusieurs personnes moururent de froid. Un jour ce religieux soldat de la cavalerie romaine rencontra un pauvre presque nu à la Porte-aux-Jumeaux, ainsi nommée parce qu'on y voyait sculptés Romulus et Rémus, allaités par une louve. Les passants fermaient l'oreille aux plaintes de ce pauvre. Martin se trouvait fort embarrassé, ne possédant alors que ses armes et sa chlamyde ; il avait distribué à d'autres indigents les vêtements qu'il portait par dessus sa cuirasse. Après un instant de réflexion, le soldat tire son épée, coupe sa chlamyde en deux parties égales, en donne une au mendiant et remet l'autre sur ses épaules. « Entre ces deux pauvres, dit le poëte S. Paulin, la froidure et la chaleur deviennent un objet d'échange ; le soldat prend une partie du froid qu'endurait le mendiant, et le mendiant reçoit une partie de la chaleur du soldat. La charitable pauvreté de Martin a trouvé moyen de se partager et de suffire à deux ! »

Le manteau de S. Martin était une chlamyde de laine blanche qui, s'attachant sur l'épaule droite avec un bouton ou une fibule, descendait jusqu'aux genoux ; il avait assez d'ampleur pour qu'une de ses moitiés ne fut pas trop

insuffisante à couvrir le corps. Mais elle était évidemment disgracieuse, puisque certains spectateurs se mirent à rire, tandis que les autres se reprochèrent intérieurement de n'avoir point secouru ce pauvre homme, eux qui pouvaient le faire sans se dépouiller aussi complétement.

La nuit suivante, alors que Martin sommeillait dans son hôtellerie située à l'extrémité de la rue de la Fourbisserie, *Via spataria*, il vit lui apparaître Notre-Seigneur vêtu de la moitié du manteau qu'il avait donné au pauvre, et il l'entendait dire aux anges qui l'entouraient : *Martin encore simple catéchumène m'a revêtu de ce manteau.*

« Le Seigneur, ajoute Sulpice Sévère (*Vita S. Martini*, c. I), s'était donc souvenu de ses propres paroles, car il avait dit : « Le bien que vous faites au moindre de mes frères, vous le faites à moi-même. » C'est pour confirmer ces divines paroles et récompenser une si bonne œuvre qu'il daigna se montrer sous le vêtement qu'un pauvre avait reçu. Cette vision n'énorgueillit point le saint jeune homme qui, reconnaissant de la bonté de Dieu, s'empressa de recevoir le baptême à l'âge de dix-huit ans. »

Ces dernières paroles de Sulpice Sévère nous font croire avec M. Stanislas Bellanger (*la Touraine ancienne et moderne*, p. 93) et M. l'abbé Dupuy (*Hist. de S. Martin*, ch. II), que le baptême eut lieu quelques jours après l'apparition, c'est-à-dire à Amiens même, et non pas à Arras ou à Térouanne, comme le suppose Hennebert (*Hist. gén. d'Artois*, I, 177), ni à Poitiers, des mains de S. Hilaire, comme le croit D. Gervaise (*la Vie de S. Martin*, p. 10), ni surtout à Constantinople, d'après l'indication d'une ancienne légende.

Quoi qu'il en soit, Martin obtint dès lors de ses chefs une grande liberté : n'étant plus soldat que de nom il s'adonna à la conversion des campagnes.

Les fidèles érigèrent bientôt un oratoire près de la Porte-aux-Jumeaux, à l'endroit qui avait été témoin de l'acte de charité de S. Martin : « Cet oratoire, nous dit S. Grégoire de Tours (*de Gloria confess.*, lib. I, c. XVII), est maintenant desservi en l'honneur du saint Pontife par des religieuses qui

ne vivent guère que de charités. Toutefois, il fut un temps où elles possédaient quelques nids d'abeilles qu'on leur avait donnés : un voleur les convoita, en prit trois pendant la nuit et les chargea sur un bateau pour traverser la Somme. Au point du jour, des gens qui se rendaient au port aperçurent un bateau sans maître d'où s'échappaient des essaims d'abeilles, et plus loin un homme qui paraissait dormir. Ayant appris des Religieuses le vol dont elles avaient été victimes, ces braves gens s'apprêtaient à enchaîner le larron ; mais ils s'aperçurent qu'il était mort et admirèrent combien prompte avait été la punition divine ».

Ce couvent fut remplacé par une société de clercs que Guy, évêque d'Amiens, érigea en communauté régulière vers l'an 1073, sous le titre de Saint-Martin-aux-Jumeaux : ce devint un prieuré en 1109, une abbaye en 1145. En 1634, les Célestins obtinrent cette abbaye dont les religieux se retirèrent d'abord à Saint-Acheul et ensuite (1636) dans l'ancien hôtel des Douze-Pairs de France, là où se trouve aujourd'hui l'hospice des Incurables.

La majeure partie du manteau de S. Martin était conservée à la cathédrale d'Auxerre. Evrard de Lésignes, évêque de cette ville, en donna un fragment à son cousin Jean de Conti, chanoine de Notre-Dame d'Amiens, qui s'empressa de l'offrir à l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, le 7 août 1270. C'est pour contenir cette précieuse relique que Louis XI, en 1475, après avoir conclu la paix avec Edouard IV, roi d'Angleterre, donna une riche châsse que Pagès (*Manuscrits*, t. I, p. 185) nous décrit en ces termes : « Ce reliquaire représente la porte d'une ville, haute de deux pieds, accompagnée de deux grandes tours rondes, garnies par le haut de créneaux, d'archières, de mâchicoulis et autres défenses antiques, qui flanquent la garnie sous le cintre d'une herse, avec un pont-levis à deux flèches posé sur le bas, où est placée, proche la barrière, la figure de S. Martin à cheval, qui, de son sabre, coupe la moitié de son manteau pour le donner à un pauvre posé proche de luy. La relique d'une partie du manteau, que S. Martin semble couper pour

donner à ce mendiaint, est couverte d'un crystal transparent qui laisse la liberté de la voir commodément et de la baiser. Le roy Louis XI avait donné un diamant estimé 1,500 escus d'or (d'autres disent 1,500 livres), sans la chaîne d'or qui le tenait attaché au cou du Saint. Je ne sçay ce qu'est devenu ce riche diamant puisqu'on n'y en voit aujourd'huy qu'un faux de très petite valleur. Le haut du bâtiment de cette porte est couvert par des corps-de-garde au milieu desquels est un petit beffroy garni d'une cloche pour l'allarme et le réveil des sentinelles. Contre le devant des murailles de cette porte, on voit d'anciens écus de France, faits en fonds d'azur d'émail, garni de fleurs de lys d'or sans nombre. Tout ce bel et riche ouvrage posé sur une espèce de base de bois et de vermeille doré, est d'un travail délicat ».

Au centre du transsept de l'église de Saint-Martin, on voyait un monument de marbre et de cuivre, appelé *Pas de S. Martin*, destiné à illustrer l'endroit même où le célèbre thaumaturge avait accompli son acte de charité. On y lisait les trois inscriptions suivantes :

Hic Christo chlamydem Martinus dimidiavit
Ut faciamus idem nobis exemplificavit

—

Saint Martin chy divisa son mantel
En l'an trois cens adjoustez trente-sept

—

Hac me veste meus Martinus texit amicus
Perfusus sacri sed adhuc non fonte lavacri

L'église de Saint-Martin-aux-Jumeaux fut démolie en 1725, remplacée par l'église des Célestins qui fut détruite à son tour, après la Révolution. L'emplacement où S. Martin accomplit son acte de charité est occupé aujourd'hui par la rue du Palais de Justice et le bâtiment du tribunal civil. La Société des Antiquaires de Picardie a fait

reproduire sur une plaque de marbre noir l'ancienne inscription :

Chy sainct Martin divisa sen mantel
En l'an trois chent, ajoutez trente-sept.

Elle est placée au-dessus d'une fenêtre de la chambre qui sert de bibliothèque aux avocats.

Un autre monument rappelait jadis le séjour de S. Martin parmi nous : c'était l'église de Saint-Martin-du-Bourg qui succéda à un petit oratoire érigé à l'emplacement de l'hôtellerie où eut lieu l'apparition de Notre-Seigneur. S. Thomas Becket, en 1165, voulut honorer le souvenir du saint Patron en disant la messe dans cette église paroissiale qui fut agrandie, au XVe siècle, avec le produit des offrandes que les marchands faisaient à S. Martin, avant d'entreprendre un long voyage. On sait que ce monument a été démoli et converti en une petite place qui porte le nom de Saint-Martin.

La tradition signale d'autres endroits qui auraient été illustrés par le passage de S. Martin. Il aurait traversé Montdidier en suivant la voie romaine qui conduisait d'Amiens à Reims. Il se serait reposé à Pas, qui s'appelait jadis *Passus S. Martini*, à Rubescourt dont l'église lui est dédiée. « Peut-être, dit M. V. de Beauvillé, que l'église Saint-Martin de Montdidier fut construite pour perpétuer le souvenir de son passage ». On pourrait appliquer la même supposition à plusieurs des églises dédiées à S. Martin qui se trouvent près d'anciennes chaussées romaines.

A un kilomètre au nord d'Assevillers, se trouve un monolithe de deux mètres soixante-dix centimètres de hauteur sur un mètre de largeur, qu'on appelle *le grès de S.Martin*. Le bassin, creusé dans son épaisseur, peut faire supposer que c'est la partie horizontale d'un dolmen qui a servi à des sacrifices sanglants. On remarque aussi deux emplacements presque circulaires, usés par le frottement de corps durs, ce qui peut faire croire que cette pierre a servi au polissage des silex. On aura mis ce monument, comme on

l'a fait de certains arbres, sous l'invocation de S. Martin, pour christianiser la vénération dont il était l'objet. La tradition populaire va plus loin et raconte la légende suivante que M. Lefebvre-Marchand a transmise à la Société des Antiquaires de Picardie (*Bullet.* t. IX, p. 361).

« Lorsque S. Martin vint dans nos contrées, il passa par ce chemin ; son cheval ayant soif, il le fit boire dans l'espèce d'auge toujours pleine d'eau pluviale que l'on remarque dans ce grès et qui, bien antérieurement à la venue de ce Saint, avait servi à un usage, resté inconnu, du culte de nos pères. Par cette action, S. Martin fit voir à nos ancêtres que le respect qu'ils professaient pour cette pierre n'était que pure idolâtrie ; et, depuis cette époque, la coutume s'est conservée, presque jusqu'à nos jours, d'y mener les chevaux du village quand ils étaient atteints de tranchées ou coliques intestinales. Arrivé là, on faisait faire au cheval malade trois fois le tour du grès et boire quelques gorgées de l'eau du bassin ; après cette visite, l'animal guérissait, grâce à la vertu que cette eau doit à S. Martin : eau merveilleuse et qu'attribuaient plutôt, ceux qui n'y ajoutaient aucune foi, à la promenade de deux kilomètres qu'il avait faite. » Quant aux usures de la pierre, la légende locale les explique en disant que c'est le cheval de S. Martin qui les a faites.

On raconte, ou du moins on racontait jadis à Domart-sur-la-Luce, que si le clocher est fortement incliné, la faute en est au cheval de S. Martin, qui y avait été attaché par son maître, alors que la plaine était couverte d'un tel amas de neige que le clocher seul en émergeait. C'est là du moins ce que me contait, il y a quarante ans, un vieillard du pays, qui ne paraissait pas trouver le fait invraisemblable.

C'est dans la même catégorie qu'il nous faut ranger la prétendue étymologie du nom de Molliens-Vidame que nous expose ainsi M. Albert Renard, dans sa Notice sur ce village : « Le patron de la paroisse est S. Martin. D'après une légende dont il ne faut point exagérer la valeur historique, le généreux soldat-apôtre aurait donné le nom même de Molliens au bourg, où, dès le IVe siècle, existait proba-

blement déjà l'usage peu hospitalier de barrer avec des cordes le passage aux étrangers qui, de nos jours encore, ne sont accueillis dans la commune, lorsqu'ils y viennent prendre femme, qu'après avoir offert autant de bienvenues que l'on compte de câbles tendus en leur honneur. S. Martin se rendant du pays des Ambianais chez les Bellovaques, et traversant Molliens, aurait, dit-on, comme Alexandre le Grand à Gordium, tranché de son épée bien affilée le câble qui lui fermait l'entrée du bourg en s'écriant : *Molle linum*, d'où en français *Mollien.* »

Avant la Révolution, S. Martin était le patron des marchands en gros de la ville d'Amiens ; au Moyen-Age, il l'était des hôteliers, des cavaliers, des sergents à cheval et des voyageurs.

Il n'est point de saint qui, dans le Nord de la France, compte plus d'églises sous son vocable. Il y en a 47 dans le diocèse de Troyes, 114 dans celui de Beauvais, 132 dans celui de Soissons, 165 dans celui d'Amiens. Il y en avait 130 dans l'ancien évêché d'Amiens, 50 dans l'ancien évêché de Noyon, 82 dans celui de Boulogne, 50 dans celui d'Evreux, 70 dans celui de Lisieux, 56 dans celui de Séez, 80 dans celui de Coutances, etc.

Voici la liste des églises de notre diocèse actuel qui ont S. Martin pour patron principal ou secondaire :

Aigneville, Ailly-le-Haut-Clocher, Ailly-sur-Noye, Ailly-sur-Somme, Amiens (Henriville), Argœuves, Arquèves, Arrest, Arvillers, Ayencourt, Bailleul, Baizieux, Beaucamps-le-Vieux, Beauchamp, Becquigny, Béhencourt, Bellancourt, Belloy-en-Santerre, Bernay, Bernes, Béthencourt-Rivière, Béthencourt-St-Ouen, Beuvraignes, Biencourt, Billancourt, Boisbergue, Boisrault, Bourdon, Braches, Brailly, Briquemesnil, Brouchy, Brucamps, Buire-Courcelles, Bussus (Péronne), Cahours, Cambron, Carrépuits, Cayeux (Moreuil), Chipilly, Cléry-sur-Somme, Coquerel, Courcelles-sous-Thoix, Cramont, Crémery, Creuse, Dancourt, Davenescourt, Dommartin, Doullens, Drucat, Englebelmer, Ennemain, Epaumesnil, Eppeville, Equancourt, Brondelle, Esmery-Hallon, Etelfay, Etréjust,

Fins, Flers (Combles), Fontaine-sur-Maye, Forest-montiers, Fouilloy, Francières, Franleu, Frettemeulle, Frettemolle, Frucourt, Gentelles, Gézaincourt, Gallencourt, Gorenflos, Goyencourt, Grouches, Guizancourt, Hallivillers (Ailly-s-Noye), Hangard, Hangest-en-Santerre, Harbonnières, Harcelaine, Hardecourt-au-Bois, Hérissart, Heucourt, Huchenneville, Huitainéglise, Hymneville, Inval-Boiron, Irles, Lachaussée-Tirancourt, La Neuville-lès-Bray, Laucourt, Leforest, L'Estoc, Liéramont, Lœuilly (Conty), Longavesnes, Longpré-les-Corps-Saints, Louvrechy, Mametz, Manancourt, Marcelcave, Marché-Allouarde, Maurepas, Méharicourt, Mérélessart, Méricourt-s-Somme, Mers, Mezerolles, Mezières (Moreuil), Millencourt (Nouvion), Mirvaux, Molliens-Vidame, Mons-Boubers, Moyencourt (Poix), Nampont-S.-Martin, Namps-au-Val, Naours, Nesle-l'Hôpital, Neuville-sous-Lœuilly, Oisemont, Offignies, Oissy, Oneux, Orival, Parvillers, Pendé, Pernois, Picquigny, Piennes, Plachy, Plessier-Rosainvillers, Pont-Noyelle, Puchévillers, Punchy, Regnière-Ecluse, Revelles, Roiglise, Roisel, Rouvrel, Rouvroy (Rosières), Rubescourt, Sailly-le-Sec (Bray), Sailly-le-Sec (Nouvion), Saisseval, Sauvillers, Senlis, Saint-Valery, Soyecourt, Taisnil, Ugny-l'Equipée, Vadencourt, Vaudricourt, Vecquemont, Vermandovillers, Verpillières, Ville-sous-Corbie, Villers-le-Vert, Villers-sur-Mareuil, Vitz-sur-Authie, Warvillers, Woincourt, Yvrench, Yvrencheux.

Parmi les paroisses dédiées à S. Martin, les unes célèbrent leur fête le 11 novembre, les autres le 4 juillet, quelques-unes à ces deux dates liturgiques.

Sans énumérer ici toutes les églises détruites qui étaient consacrées à S. Martin, nous mentionnerons celles de Corbie, Ham, Montdidier, Poix, Saint-Valery, etc.

Depuis la disparition des deux églises qu'Amiens avait dédiées à S. Martin, aucun monument ne rappelait chez nous le souvenir de S. Martin : aussi Monseigneur Boudinet a-t-il voulu placer sous son vocable la nouvelle paroisse érigée à Henriville, et donner aussi ce nom à l'institution

primaire ecclésiastique fondée à Amiens par l'abbé Berton.

Des annexes ou des lieux-dits portent le nom de Saint-Martin : à Agnières, Belloy-en-Santerre, Beauquesne, Boves, Cappy, Conty, Guibermesnil, la Faloise, La Boissière, la Neuville-sous-Corbie, L'Étoile, Mametz, Manancourt, Millencourt (Nouvion), Morlancourt, Templeux-la-Fosse, Vron. Le même nom est porté par une fontaine de Flamicourt, par des places ou des rues d'Amiens, de Doullens, de Montdidier, etc.

Le culte de S. Martin paraît s'être établi dans notre diocèse aussitôt après la mort du célèbre évêque. Nous avons vu (t. I, p. 603) que S. Evrols fit un pèlerinage à son tombeau, que S. Josse (t. III, p. 101) lui dédia un oratoire. Un autre fait rapporté par Guibert de Nogent (*de Vita sua*, l. III, c. VIII) nous montre combien était populaire, chez nous, le nom de S. Martin. Pendant les troubles qui agitèrent Amiens, pour l'établissement de la Commune, un pauvre ermite s'était approché de l'endroit où campait Thomas de Marle. Fait prisonnier, il explique au Seigneur de Coucy qu'il n'avait d'autre but que d'acheter du pain et le supplie de lui rendre la liberté, ne serait-ce que pour honorer la mémoire de S. Martin dont on devait célébrer la fête le lendemain. Thomas tira son épée et lui en perça la poitrine en disant : Tiens, reçois cela en l'honneur de S. Martin !

En souvenir du partage de la chlamyde, les pelletiers et fourreurs de la ville d'Amiens devaient donner à l'évêque, le jour de la Saint-Martin, un manteau de peaux d'agneau destiné à revêtir celui qui montait la garde au Palais épiscopal (*Dénombrement du temporel de l'évêché en* 1301). Ce n'était point seulement à Amiens que des usages singuliers rappelaient le célèbre trait de charité. Louis XI fit une fondation perpétuelle dans l'église Saint-Martin de Tours pour l'entretien d'un pauvre qui portait deux moitiés de robe, de couleurs différentes, pour rappeler le manteau partagé. Aujourd'hui encore, à Lyon, une association charitable porte le nom d'*Œuvre du manteau de S. Martin*. N'est-ce pas là un titre que devrait prendre l'une des nombreuses Sociétés de charité de la ville d'Amiens ?

Jadis, celui qui entreprenait un long voyage à cheval se rendait à l'église de Saint-Martin-aux-Jumeaux, et faisait marquer son bonnet et sa monture avec la clé de l'église, rougie au feu. Le même usage s'observait dans diverses autres églises, dédiées au même Saint. Parfois, les voyageurs qui étaient de retour témoignaient leur reconnaissance en attachant un fer de leur cheval au parvis ou au portail de l'église.

Jusqu'en 1634, le Chapitre de la Cathédrale se rendait processionnellement, le 11 novembre, à l'église S. Martin-aux-Jumeaux, pour y chanter l'office.

Le présent du manteau était l'une des dates historiques mentionnées sur le bref chronologique qu'on attachait au cierge pascal de la cathédrale : En 1740, nous dit Villeman, on y lisait : *A partitione chlamidis B. Martini adhuc catechumeni ad portam hujus urbis* 1403 : ce qui correspond à 337. Nous croyons que cette date traditionnelle n'est point exacte, et qu'il faut s'en tenir à celle que nous avons donnée plus haut (p. 502) d'après les indications motivées de M. l'abbé Dupuy.

Par un mandement daté du 11 nov. 1862, Mgr Boudinet prescrivit une quête dans toutes les églises de son diocèse pour la reconstruction de l'église Saint-Martin, à Tours, sur l'emplacement du tombeau du célèbre thaumaturge.

Des offices spéciaux de S. Martin ont été imprimés à Amiens en 1696 et en 1779 : on y voit figurer les trois hymnes que Santeul composa pour l'église paroissiale de S. Martin. Elles avaient été imprimées en 1688 avec ce titre final : *Canebat et afferebat Santolius Victorinus ad usum ecclesiæ parochialis S. Martini, civitatis Ambianensis.* Ces hymnes sont trop connues pour que nous les reproduisions ici : nous préférons donner quelques extraits d'une ode sur *Saint Martin à Amiens*, lue par M. A. Breuil, dans la séance publique tenue le 29 juillet 1855, par la Société des Antiquaires de Picardie :

Dans la cité d'Amiens règne un hiver cruel,
Et plus d'un habitant, qu'au sein de sa chaumière
Ont ensemble vaincu le froid et la misère,
S'est endormi déjà du sommeil éternel.

Nous ne mentionnons ordinairement que les monuments iconographiques de notre diocèse. Mais comme le don du manteau est un fait historique amiénois, nous indiquerons ici quelques-unes de ses représentations en France et à l'étranger :

Bas-reliefs de tympans à la cathédrale de Chartres (VILLEMIN, *Monum. inéd.*, t. I, pl. 82) et à Saint-Martin de Laon. — Magnifique sculpture sur bois dans le chœur de la cathédrale de Mayence. — Diptyque en bois, publié par Gori, t. III, pl. XXX. — Marbre du XIII[e] siècle, provenant de l'abbaye de Saint-Blaise, dans la Forêt-Noire, lithographié dans le *Messager des sciences hist.* (1863, 3[e] livr.). — Curieux bas-relief à Joncourt (Aisne). — Tableaux de Rubens, de Van Dick. — Toile remarquable de l'école espagnole, au couvent de la Trinité, à Madrid. — Peinture murale de l'an 1466 à Sainte-Marie du Capitole, à Cologne, œuvre d'Israël Von Meckenheim. — Fresque du XIII[e] siècle à Saint-Pierre-de-la-Sauve (Gironde). — Miniature des Heures d'Anne de Bretagne. — Verrières de la cathédrale de Bourges (*Martin* et *Cahier*, pl. XXII), de la cathédrale de Tours (*Bull. mon.* 1848, p. 260). — Gravures d'Albert Durer, de Sébastien Leclerc, de G. Overbeck, etc. — Sceaux des prieurés de Pas-en-Artois et de Bollène (Gard). — Tapisserie du XIII[e] siècle, provenant de la collection Revoil, au musée du Louvre, n° 1117 (*Ann. archéol.*, t. XXIV, p. 80); du XVI[e] siècle, à l'église de Montpezat (Tarn-et-Garonne). On y lit ces vers :

Quant de Amiens Martin se partist
Lors chevalier soubz loy payenne
Au povre son manteau partist
Faisant œuvre de foy chrestienne

—

Luy reposant comme transy
Dieu se apparust anvironné
De Angelz auxquels disoit ainsi :
Martin ce manteau m'a dôné.

MARTIN (S.), pape et martyr, est inscrit au 14 nov. dans le bréviaire de 1840, au 12 novembre dans ceux de 1667 et 1746 ; au 10 du même mois dans les précédents. — On conservait une de ses reliques à la collégiale de Longpré. — 12 nov.

MARTINE (Ste), vierge et martyre, était fêtée au 31 janvier à l'abbaye de Corbie. — Relique à Davenescourt, chez les religieuses de Saint-Maur. — Vitrail à Marcelcave. — 30 janvier.

MARTINE (Ste), corps saint des catacombes qui se trouve aujourd'hui dans la chapelle intérieure de Saint-Acheul. Ce corps saint, accompagné de cette inscription : *Locus Martines* (*sic*), fut donné en 1825 par Charles de Bourbon, duc de Lucques, à l'abbé duc de Rohan qui l'offrit au pensionnat de Saint-Acheul. La translation solennelle eut lieu le 25 juin 1826. Le P. Loriquet, dans ses Mémoires manuscrits, raconte à ce sujet le fait suivant : « Une personne qui, d'un haut degré de perfection, était peu à peu tombée dans le relâchement, puis dans le vice, puis dans un état affreux de désespoir, fut attirée à la procession, moitié par curiosité, moitié par un reste de foi. Se sentant pressée d'invoquer Ste Martine, elle le fit et aussitôt son cœur entièrement changé, revint à Dieu, à la piété, à la ferveur. »

MARTYRS (Les sept frères), enfants de Ste Félicité, sont inscrits au 10 juillet dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1667. C'était la fête patronale du clergé de Saint-Jean-des-Prés à Abbeville.

MARTYRS DE GORCUM (Les saints). On conservait de leurs ossements à l'abbaye de Saint-André-au-Bois. Voir l'article de S. FRANÇOIS DE ROYE, t. II, p. 223.

MARTYRS DE LA LÉGION THÉBÉENNE (SS.). Ossements à Corbie et aux Ursulines d'Amiens. Ces

derniers proviennent de l'église de Saint-Martin de Trèves, avec authentiques de 1631, 1634 et 1781. — 22 sept.

MARTYRS SCILLITAINS. Voyez S. SPÉRAT.

MARTYRS DE SÉBASTE (Les 40). Fête simple, le 9 mars, dans nos bréviaires de 1746 et de 1840.

MARTYRS DE TRÈVES (Les SS.). Reliques à Bray-sur-Somme et à la chapelle du Lycée d'Amiens, où trois forts ossements sont accompagnés d'une authentique de 1821. — 6 octobre.

MATHIAS (S.), apôtre, est inscrit au 24 février dans tous nos bréviaires. Le chômage de la fête fut supprimé en 1668 par Fr. Faure.

A la fête de S. Mathias, pendant la foire qui se tenait ce jour là à Albert, les bannis avaient le droit de rentrer dans la ville pour vingt-quatre heures.

Hariulfe mentionne une relique de cet apôtre à l'abbaye de Corbie.

Ung Sainct Mathias en bosse était appendu à la couronne de la Compagnie des archers d'Abbeville.

Comme il n'y a plus ordinairement de fortes gelées à craindre après le 24 février, un proverbe picard nous dit que :

Saint Mathiache
Casse chés glaches.

MATHIEU (S.), apôtre et évangéliste, est inscrit au 21 septembre dans tous nos bréviaires. Le chômage de sa fête fut supprimé en 1748. C'est le patron de Fouilloy, où existait une collégiale de son nom, et de Grécourt, parce que l'église de ce village fut érigée en paroisse, en 1239, le jour de la Saint-Mathieu. C'était aussi le titulaire de l'église du monastère d'Epagne, ainsi que de chapelles qui existaient à Longpré-les-Corps-Saints et à Doullens.

Les statuts des archers de Corbie (1529), conservés dans les papiers de D. Grenier, portent que « le Maistre, accompagné du roy et des confrères va en pèlerinage à Saint-Mathieu de Fouilloy, auquel dit et célèbre messe le chapelain ou son commis, pour les âmes des confrères trépassés. » Les statuts des pâtissiers de Corbie (XVe s.), conservés dans la même collection, spécifient que « les pâtissiers ne fassent garnison ou bourriche de poissons pour revendre, sinon pour les fêtes de S. Pierre et de S. Mahieu, esquels jours ils se poevent pourveoir et faire provision d'anguilles et non d'aultres poissons. »

Des reliques de S. Mathieu furent transférées en 894 à Ennemain (*Nemnicum*).

On prétend que le chef de S. Mathieu était conservé à la collégiale de Fouilloy, où l'on se rendait en pèlerinage pour ce sujet. Cette relique fut volée et retrouvée le 16 août 1498 dans le petit bois de La Neuville, près de Saint-Acheul. D'anciens inventaires nous signalent d'autres ossements aux Chartreux et chez les Dames de Villancourt (*de brachio*), à Abbeville, à Saint-Riquier, à Longpré-les-Corps-Saints et à Saint-Martin de Picquigny. Il y en a encore aujourd'hui aux Ursulines d'Amiens (gros os du bras), à Notre-Dame de la Chapelle d'Abbeville (id.), à Mailly, au Mont-Saint-Quentin (une dent), etc.

La statue de cet apôtre, par Morgan, d'Amiens, élève du baron Phaffenhoffen, laquelle appartenait à la petite paroisse de la cathédrale, se trouve aujourd'hui à Saint-Leu. Elle provenait de l'église Saint-Firmin-le-Confesseur. — Tableaux à Saint-Leu et à Huchenneville.

Druthmar, moine de Corbie, a composé un Commentaire sur l'évangile de S. Mathieu.

MATHIEU D'ABBEVILLE, capucin. Le P. Ignace et le Martyrologe gallican (30 décembre) le qualifient de *Vénérable*, ce qu'il ne faut nullement entendre dans le sens liturgique.

MAUGER (S.), prieur de Lagny. Parmi les irlandais

qui accompagnèrent S. Fursy en France, on cite *Madelgarius*. C'est sans doute S. Mauger, qui fut prieur à Lagny-en-Brie, abbaye peuplée par les compagnons et les disciples du saint patron de Péronne. Il nous paraît probable qu'il vint en effet avec S. Fursy, et qu'il évangélisa, avec lui, le Ponthieu et les bords de l'Authie. Dans notre biographie de S. Fursy (t. II, p. 253), nous avons parlé de la confusion qu'on aura sûrement faite du nom de ce Saint très-peu connu avec celui de S. Vincent Madelgaire, comte de Hainaut, qui fonda l'abbaye d'Haimont en Flandre. — 9 avril.

MAULVIS (S.). Voir *Ménélé*.

MAUR (S.), disciple de S. Benoît, a une mémoire au 15 janvier dans nos anciens bréviaires jusques et y compris celui de 1667. C'est le patron secondaire de Bazentin-le-Grand et de Laucourt; il est titulaire de la chapelle castrale de Davenescourt et d'un autel de Notre-Dame de Ham. Étaient jadis sous son vocable : la maladrerie abbevilloise du Val-aux-Lépreux, des chapelles de Doudelainville, Allaines, une chapelle de la cathédrale dédiée aussi à S. Nicaise et à S. Fiacre.

Le pèlerinage qu'on fait à la chapelle de Bazentin-le-Grand a pour but de demander la guérison des maux de tête; celui de Beaufort a cessé depuis la disparition de la relique. Un lieu-dit du terroir de Bazentin se nomme *Buisson Saint-Maur*. En 1839, le conseil municipal de Ham a changé le nom de la rue *Tournoyante* en celui de *Saint-Maur*.

Des Dames du Saint-Enfant-Jésus, dites de Saint-Maur, dont l'institution fut fondée par un Minime amiénois, le P. Barré, ont des établissements à Davenescourt, à Ham et à Montdidier.

Comme il y a plusieurs Saints du nom de Maur, nous ne pouvons pas affirmer que ce soit au disciple de S. Benoît qu'appartiennent les reliques qui se trouvent à la Visitation et aux Ursulines d'Amiens, à l'Hôpital général d'Abbeville,

à Notre-Dame de Ham et au Mont-Saint-Quentin, ni celles que l'on conservait à Saint-Riquier, et à Saint-Martin de Picquigny. Celles de Notre-Dame de Ham furent sauvées en mars 1793 par le bedeau Alex. Bedet qui les enterra dans le cimetière. Elles en furent exhumées le 22 septembre 1795 et déposées, le 10 janvier de l'année suivante, dans une châsse provisoire avec les ossements de S. Vaneng. M. Frémont, vicaire-général de Noyon, transféra dans un reliquaire spécial, en mars 1797, ce qui appartenait à S. Maur. Une dernière translation eut lieu, dans une châsse gothique, le 24 mai 1843. Je puise ces renseignements dans les divers procès-verbaux qui m'ont été communiqués par M. Lucas, secrétaire de la mairie de Ham.

Sellier, dans son manuscrit conservé à Montdidier, fait remarquer que la relique vénérée aux Cardonnois, dans un croissant d'argent, est un doigt de S. Loup et non pas de S. Maur, comme on l'avait longtemps supposé.

Il y a une belle et ancienne statue de S. Maur dans une chapelle de Notre-Dame, située près de Bernaville. C'est probablement cette chapelle que la carte de l'Etat-major désigne sous le nom de *Sainte-Maure*.

Le P. Ignace, d'Abbeville, a publié une *Vie de S. Maur*, suivie *d'un Traité des miracles du même Saint*. Paris, 1640, in-8°.

MAUR (S.), évêque de Verdun. Côte et index au Carmel d'Amiens. Ces reliques ont été apportées en 1816 par les Carmélites de Pontoise, qui les avaient obtenues des religieuses de Saint-Maur de Verdun. — 8 novembre.

MAURICE (S.), chef de la légion thébéenne, et ses compagnons martyrs. Leur fête est inscrite au 22 septembre dans tous nos bréviaires. C'est le patron de Saint-Maurice d'Amiens, de Conty, de Maison-Rolland, de Nouvion, de Rumesnil et de Vironchaux. Pourquoi les teinturiers l'ont-ils choisi pour leur patron? Est-ce, comme on l'a dit, parce que lui et ses compagnons furent *teints* de leur propre sang ? Mais alors pourquoi ce martyr

plutôt qu'un autre? Un meilleur motif est proposé par M. l'abbé Defer (*Vies des Saints de Troyes*, p. 501.) La ressemblance des noms de Maure, vierge de Troyes, patronne des lessiveuses (laquelle s'occupait à blanchir des linges d'église) et de Maurice, la proximité de la fête de ces deux Saints (21 et 22 sept.), auraient déterminé les teinturiers à se ranger sous la bannière de S. Maurice qui, d'ailleurs, dans quelques localités, est aussi le patron des blanchisseurs et des apprêteurs, professions qui ont de l'analogie avec celle des lessiveuses.

Un faubourg d'Amiens porte le nom de Saint-Maurice. A l'église de cette paroisse, on vénère un avant-bras du Patron, provenant de l'ancienne église Saint-Michel. Après avoir été sauvée pendant la Révolution, cette relique fut longtemps conservée par les Dames de Louvencourt, qui la donnèrent à M. l'abbé Crémery, à qui l'église Saint-Maurice en est redevable. On en garde d'autres plus ou moins importantes à la Cathédrale, à Saint-Jacques, à Saint-Leu, à l'Hôtel-Dieu, à la Sainte-Famille, aux Carmélites, aux Clarisses et aux Ursulines d'Amiens; au Saint-Sépulcre d'Abbeville, à Maison-Roland (relique insigne), à Saint-Jean de Péronne, à Saint-Pierre de Roye, à Saint-Riquier (fragment du chef). Il y a aussi des reliques de ses compagnons à la Cathédrale et à Saint-Jacques d'Amiens. D'anciens inventaires nous en signalent à l'abbaye de Corbie, à Saint-Martin de Picquigny et à Saint-André-au-Bois. Nous devons faire remarquer qu'on a parfois confondu les reliques des martyrs Thébéens avec celles de leur chef.

La Gloire de l'église Saint-Maurice nous montre le saint Patron conduit au Ciel par deux anges. — Statues à Bray et à Saint-Pierre de Roye. — Bas-relief et clé de voûte à Conty. – Tableau à Nouvion (œuvre de M[me] Lœillet, une des filles du peintre Choquet). — Vitrail moderne à Saint-Germain d'Amiens.

L'Office de S. Maurice et de ses compagnons martyrs a été imprimé à Amiens en 1741, in-8°.

MAURONT (S.), abbé de Breuil. Voir ce que nous en

avons dit dans la biographie de S. Riquier, t. III, pages 424 et 428. On célébrait sa fête, au 10 mai, à l'abbaye de Saint-Riquier. Un de ses ossements est conservé au Mont-Saint-Quentin.

MAXENT, MAIXANT ou MAXENCE (S.), nommé aussi S. Adjuteur, abbé en Poitou, est patron de Saint-Maxent, paroisse du doyenné de Moyenneville, qui a pris son nom. Il l'était aussi de Tours, dans le même canton ; mais une récente ordonnance épiscopale a autorisé cette paroisse à substituer l'Immaculée-Conception à son ancien patron titulaire. — Est-ce à ce Saint qu'appartient un ossement conservé à Corbie sous le nom de *S. Maxian ?* — 26 juin.

MAXIME (S.). Le P. Daire, dans son *Histoire de la ville d'Amiens* (t. II, p. 6), dit, en parlant des persécutions du IIIe siècle : « Le diacre S. Maxime fut martyrisé à Amiens. » Le docte Célestin s'est laissé induire en erreur par ce passage du Martyrologe gallican (20 oct.) « Ambiani, natalis S. Maximi, diaconi et martyris, etc. » A. Du Saussay a tout simplement métamorphosé *Aviensi* en *Ambiani*. Ce qu'il ajoute se rapporte au diacre S. Maxime, martyrisé à Albe, près d'Aquilée, dans l'Abbruze ultérieure et n'est qu'une paraphrase du Martyrologe romain, à cette même date du 20 octobre.

MAXIME (S.), honoré à Boulogne, à Saint-Omer, à Abbeville, a été aussi désigné, selon les temps et les localités, sous les noms de *Mans*, *Masse*, *Mauxe*, *Maxe*, *Mays*, *Mayenne*, *Messime*, *Maxime de Wime*, *Maxime de Boulogne*, *Maxime de Riez*, *Mans d'Abbeville*, etc. Il est fêté au 27 nov. dans le diocèse d'Arras, et le fut jadis chez nous, à la même date, jusqu'à la réforme liturgique de 1607. On remarque cette mention dans nos anciens calendriers : *Qui tres mortuos suscitavit*, ce qui s'applique à S. Maxime, évêque de Riez. La tradition des églises de Térouanne, de Boulogne, de Saint-Omer admet que c'est ce même personnage qui

vint séjourner quelque temps à Wime, qui y mourut et dont les reliques sont honorées dans diverses églises du Nord de la France. Malbrancq, pour échapper aux démentis de l'Église de Riez et des Actes de S. Maxime, admet bien que cet évêque mourut à Riez, mais que son corps fut apporté à Wime, à une époque qu'il n'est pas possible de préciser. Ce système de conciliation a le double tort de ne s'accorder ni avec la tradition de l'Artois, ni avec celle de l'Église de Riez. D'après M. l'abbé Féraud (*Les Saints titulaires de l'Église de Riez ou la Vie de S. Maxime*, 1851), le Saint honoré à Boulogne et à Abbeville serait un autre évêque de Riez, nommé aussi Maxime, et qui aurait vécu beaucoup plus tard. Quelques autres hagiographes, entre autres Châtelain, croient que la date choisie pour la fête de S. Maxime de Wime, 27 novembre, l'aura fait confondre avec S. Maxime de Riez. Nous partageons d'autant plus cet avis que les Actes de l'évêque de Riez ne font aucune mention de son prétendu voyage en Artois et que le tombeau de Riez, vide actuellement, renfermait les reliques de son évêque à une époque où Térouanne prétendait les posséder. Cette question, très-embrouillée, est trop accessoire à notre point de vue diocésain pour que nous la traitions ici et nous devons nous borner à indiquer, pour ceux qui voudraient l'étudier, les ouvrages suivants : *Actes de S. Maxime*, dans les *Annales hagiol.* de M. de Barthélemy, t. v ; les bréviaires de Térouanne et les *Propres* de Boulogne ; Malbrancq, *de Morinis*, I, 176, 186 ; Jean Théroude, *Abrégé de la vie de S. Maxime*, Paris, 1635, in-8° ; Falvio Trugoni, *il Sacro Trismegisto nella vita di San Massino*, Torino, 1666 ; M. Van Drival, *Légendaire de Morinie* ; l'ouvrage cité de M. l'abbé Féraud et une étude sur l'église de Wime, publiée par M. le président Quenson.

En ce qui concerne les reliques conservées dans le nord de la France, on rapporte que le corps de S. Maxime, inhumé à Wime, fut levé de terre en 954, par Wicfrid, évêque de Térouanne, qui le transféra dans sa cathédrale. Ces reliques furent visitées en 1165, par Milon II, évêque

de ce siége, accompagné des évêques d'Amiens et de Noyon. Après la destruction de Térouanne, en 1553, le corps fut partagé entre les églises d'Ypres, de Boulogne et de Saint-Omer : cette dernière obtint le chef. Comment se fait-il donc que Saint-Vulfran d'Abbeville ait prétendu le posséder depuis longtemps et que d'anciens inventaires l'attribuent à Ypres ? Cette ubiquité ne peut s'expliquer par le partage qu'on aurait fait de la tête : car le chef, provenant de Térouanne, est conservé tout entier à Notre-Dame de Saint-Omer, sauf un petit fragment scié récemment, du côté de l'occiput. Qu'était-ce donc que ce chef de S. Mans que les chanoines de Saint-Vulfran promenaient processionnellement autour de l'église avec d'autres reliques du même Saint, le dernier dimanche de novembre, après les vêpres ? Nous ignorons l'époque de son arrivée à Abbeville ; elle doit être fort ancienne puisque, au mois de juin 1199, nous dit D. Grenier (*Introd.*, p. 330), Gautier, seigneur d'Hallencourt, jura sur le chef de S. Maxime. Jusqu'ici on n'a point douté de l'identité du S. Mans d'Abbeville avec le S. Masse de Boulogne et le S. Maxime de Térouanne. Faudrait-il renoncer à cette opinion et se demander si ce chef n'appartenait pas soit à S. Mans, écossais, martyrisé en 1104 à Eglis, l'une des Orcades, ou bien, à l'un des saints appelés Mansuet, dont on aurait abrégé le nom ? Quoi qu'il en soit, nous noterons que ce chef, jadis très-vénéré, a disparu à la Révolution et qu'il ne reste plus de S. Mans, à Saint-Vulfran, que deux côtes, le sternum, la première vertèbre cervicale et une vertèbre dorsale. On conserve aussi des reliques de S. Maxime (mais duquel ?) aux Louvencourt et aux Ursulines d'Amiens, au Saint-Sépulcre et à N.-D. de la Chapelle d'Abbeville, à Montreuil, à Saint-Pierre-de-Roye, à Tours (Moyenneville), etc.

MAXIME (S.), prêtre de l'Église romaine, décapité sur la voie Appienne, est inscrit au 19 novembre dans nos anciens bréviaires, jusques et y compris celui de 1550.

MAXIME ou MAUXE (S.), évêque d'Evreux, est inscrit

au 29 mai dans nos anciens bréviaires, jusques et y compris celui de 1530. — 25 mai.

MAXIME (Ste). On conserve à Saint-Jean de Péronne, depuis 1795, le chef de cette Sainte qui se trouvait auparavant, avec le reste du corps, à l'Hôtel-Dieu. Ce corps saint, extrait des catacombes de Saint-Calépode, avait été donné en 1686, par le préfet du trésor apostolique à D. Estiennot, procureur général de la congrégation de Saint-Maur, qui le céda à D. Michel Germain, le célèbre bénédictin, natif de Péronne. Celui-ci en disposa en faveur de sa sœur, appelée en religion Sainte-Thérèse, qui desservait l'Hôtel-Dieu de cette ville; l'authenticité en fut attestée par la signature de Claude Guerrié, supérieur de Saint-Germain-des-Prés, D. Edmond Martène et D. Théod. Ruinart. Un petit nombre d'ossements fut gardé par D. M. Germain. Nous avons puisé ces renseignements dans les diverses authentiques qui nous ont été communiqués par M. l'abbé Vatinelle, ancien vicaire de Péronne.

MAXIMIN (S.), évêque de Trèves. Les *Annales hagiologiques de la France* (t. IV, p. 582) disent que ce Saint a été honoré dans le diocèse d'Amiens. Nous n'avons trouvé aucune trace de ce culte. C'est sûrement une erreur provenant de la confusion qui aura été faite avec S. Maxime, évêque de Riez.

Comme il y a plusieurs Saints de ce nom, nous ignorons si c'est à l'évêque de Trèves qu'appartiennent un os du pied qui fut donné, en 1668, à N.-D. de Poix par Jean de Vaux, maître chirurgien de Paris, et une autre relique qui était conservée à Sainte-Austreberte de Montreuil. — 29 mai.

MÉDARD (S.), évêque de Noyon, est surtout honoré dans la partie de notre diocèse qui appartenait autrefois à l'évêché de Noyon. Au Moyen-Age, on l'appelait *Méard*, *Mard*, *Marz*, *Marc*, *Miard*, *Mézard*. Sa fête est marquée au 8 juin dans tous nos bréviaires amiénois. Le diocèse de Beauvais compte 18 paroisses dédiées à S. Médard; celui

de Soissons, 39; celui d'Amiens, 35. Voici la liste de ces dernières : Barleux, Biaches, Blangy-sous-Poix (pèlerinage), Blangy-Tronville, Breuil, Croix-Molignaux, Curchy, Domart-en-Ponthieu, Domart-sur-la-Luce, Dreslincourt, Ercheu, Estouilly, Eterpigny, Fresnes, Hattencourt, Hombleux, Le Hamel (Corbie), Liancourt-Fosse, Lihons, Lignières (Montdidier), Longueau, Mesnil-Bruntel, Muille-Villette, Omancourt, Omiécourt, Parvillers, Punchy, Réthonvillers, Rue, Saint-Marc (annexe de Valines), Saint-Mard-lès-Roye, Sancourt, Templeux-le-Guérard, Thésy-Glimont et Yzengremer. C'était jadis le vocable de Fonchette, de Mesnil-Saint-Quentin, village ruiné au XV[e] siècle entre Croix et Quivières, d'églises détruites à Roye et à Montdidier. L'ancien évêché d'Amiens ne comptait que 17 paroisses dédiées à S. Médard.

Domart-en-Ponthieu est appelé *Sanctus Medardus* en 831, *Domnus Medardus* en 1238. Ce dernier nom est donné en 1228, à Domart-sur-la-Luce. Saint-Marc, près de Valines, est sans doute une mauvaise orthographe de Saint-Mard, son église étant dédiée à S. Médard, comme celle de Saint-Mard-lès-Roye. Nous trouvons deux lieux dits *Saint-Médard* sur les territoires de Biaches et d'Esmery-Hallon. Enfin, un faubourg porte ce nom à Roye et à Montdidier.

Au Moyen-Age, les chevaliers de l'arc de Péronne, allaient assister à la procession des reliques de S. Médard, à l'abbaye Soissonnaise. Des habitants du Santerre se rendaient au pèlerinage de Salency, qui a été rétabli en 1869, par Mgr Gignoux. Un *Office de S. Médard, évêque de Noyon et de Tournay, patron de la paroisse de Domart*, a été imprimé à Amiens, chez Caron, en 1789.

Reliques au Sacré-Cœur d'Amiens, à l'hôpital général d'Abbeville (chapelle intérieure), à Liancourt-Fosse; jadis aux Moraucourt, à Corbie, à Domart-en-Ponthieu, à Saint-Riquier, etc.

L'église de Curchy possède un bas-relief du XV[e] siècle représentant S. Médard, mitré et crossé, entre un homme à genoux et deux chevaux ; nous trouvons dans la légende rédigée par Radbod, au IX[e] siècle, l'origine de

cet attribut. En conduisant un jour abreuver ses chevaux et ses poulains à la fontaine où s'élève aujourd'hui une petite chapelle commémorative, S. Médard rencontra un voyageur attristé qui portait sur sa tête une selle, des étriers, des brides et des sangles. Il lui demanda pour quel motif il se chargeait d'un pareil bagage ? l'étranger lui répondit que sa monture venait de mourir en route et qu'il se trouvait obligé d'en porter les harnais. Médard, qui s'apitoyait si facilement sur le sort des voleurs repentants, devait encore bien plus compatir à l'infortune des honnêtes gens : il donna au piéton désolé un des chevaux dont la garde lui était confiée : mais, le soir, quand il fut rentré chez son père, le palefrenier vint se plaindre de ce qu'un cheval manquait à l'écurie. Le jeune Médard allait sans doute subir quelques remontrances sur l'excessive charité dont il était coutumier lorsque, après un nouvel examen, on reconnut que pas un cheval ne manquait à l'appel. C'est sans doute par allusion à ce trait merveilleux qu'on donnait le nom de ***Palefroi de saint Médard*** à la belle haquenée sur laquelle l'évêque de Noyon faisait sa première entrée dans sa ville épiscopale. C'était le Seigneur de Salency qui était obligé d'en faire présent à l'évêque; mais l'évêque, après la cérémonie, la rendait à l'écurie du seigneur. On voit que c'était un don qui, comme celui de la légende, ne portait aucun préjudice aux intérêts du donateur.

Le dessin du bas-relief de Curchy a été publié dans la *Revue archéologique* (XIII[e] année) avec une note de M. Guénebault. Ce même attribut figure dans un tableau sur bois de Vers-Hébécourt.

Un *Ordinaire* de S. Firmin-le-Confesseur, manuscrit du quatorzième siècle, conservé à la Bibliothèque d'Amiens, contient une vignette qui représente S. Médard sur son lit mortuaire ; une colombe s'échappe de ses lèvres, et rejoint deux autres colombes qui descendent du ciel ; c'est la traduction iconographique d'un fait que nous rapportent les Légendaires de S. Médard, sans nous en donner l'explication. Quelques écrivains modernes ont

essayé de combler cette lacune : « Cela fit assez voir, dit le père Giry, que les anges étaient venus au-devant de son âme, et qu'elle était sortie de son corps avec une innocence et une pureté angélique. » L'historien de Soissons, Dormay, hasarde une autre interprétation beaucoup plus patriotique que vraisemblable : « Je crois, dit-il, que Dieu voulait faire entendre aux Soissonnais qu'ayant déjà deux saints protecteurs dans le Ciel, ils devaient reconnaître S. Médard pour le troisième, qui allait s'unir aux deux autres, non-seulement pour être participant de leur bonheur, mais encore pour prendre part avec eux à la protection de cette ville. »

Notons encore deux verrières modernes à Thésy-Glimont et à la chapelle du Musée d'Amiens. Dans ce dernier vitrail, exécuté par M. Bazin, l'évêque de Noyon tient une couronne de roses pour rappeler l'institution de la fête de la Rosière à Salency. — Un sceau du musée de Roye, portant cette inscription : *S. Cure de Royas*, figure un évêque crossé. La tête étant surmontée de la lettre M, nous croyons que c'est S. Médard, patron d'une ancienne église de Roye.

Il est un proverbe, fort connu, qui a donné une popularité de mauvais aloi au nom de S. Médard, c'est celui qui concerne sa prétendue influence sur la pluie :

S'il pleut le jour de saint Médard
Le tiers des biens est au hasard.

Les Mémoires de Saint-Simon nous apprennent que, du temps de Louis XIV, on était généralement persuadé, dans toutes les classes de la société, que la pluie qui tombait le 8 juin, jour de la Saint-Médard, se prolongeait fatalement pendant quarante jours. C'est ce que nos villageois proclament encore aujourd'hui par ce dicton :

S'i pleut el jor ed' saint Médard
I pluvro quarainte jors pus tard.

La même croyance est exprimée, sous la même rime,

dans un autre dicton plus populaire et plus court, que l'on nous dispensera de répéter ici.

Le chiffre menaçant de quarante jours ne paraît point pourtant être resté invariable dans la tradition ; car nous lisons dans le *Calendrier des bons laboureurs pour* 1618.

> **Du jour de saint Médard en juin,**
> **Le laboureur se donne soin.**
> **Car les anciens disent : s'il pleut**
> **Que trente jours durer il peut.**
> **Et s'il est beau, sois tout certain**
> **D'avoir abondance de grain.**

M. Quitard, dans son *Dictionnaire des Proverbes*, voit dans ce dicton un souvenir du déluge. C'est remonter un peu loin. D'après des calculs, que je veux bien croire sur parole, le déluge se serait terminé à un quantième qui correspondrait exactement au 8 juin. Les peuples auraient traditionnellement conservé la mémoire de la sortie de l'arche, et quand la pluie tombait à cet anniversaire, ils auraient redouté un nouveau déluge de quarante jours. Après que S. Médard fut inscrit à cette date dans le calendrier, on aurait confondu le souvenir de l'époque avec le culte du Saint, et c'est pour cette raison que certains chroniqueurs auraient donné à S. Médard le nom d'*Intendant du déluge*, *Magister diluvii.*

Cette érudite explication d'un dicton populaire ne me paraît point plus satisfaisante que la naïve interprétation des villageois qui nous disent que S. Médard fait pleuvoir pour abreuver les poulains de Salency. Nous avons vainement cherché une origine plus admissible dans les circonstances de la vie de S. Médard, où il pouvait être question de la pluie et du beau temps. Fortunat nous raconte que Médard fut un jour assailli par une pluie torrentielle, mais qu'il en fut préservé par un aigle qui, l'abritant sous ses vastes ailes, lui improvisa un parapluie d'un genre inconnu jusqu'alors. Il nous apprend également que, à la mort du Saint, il survint une pluie très-chaude et très-abondante :

mais nous ne voyons pas que ces deux pluies aient duré quarante jours. Pour y rattacher l'origine de notre dicton, il faudrait avoir l'imagination aussi inventive que l'est celle de M. Quitard.

Claude Dormay, dans son *Histoire de Soissons*, nous donne une interprétation qui a été favorablement accueillie par quelques écrivains modernes. Vers la fin du XI[e] siècle, sous l'épiscopat de Hugues de Pierrefonds, le Soissonnais fut désolé par une sécheresse tellement désastreuse, que les rivières se tarissaient dans leur source ; de tous les points du diocèse, on se rendait au tombeau de S. Médard. Les vœux des pèlerins furent exaucés, et une pluie extraordinaire, par son abondance et sa durée, vint désaltérer la terre. Mais les chroniqueurs ne nous disent point que cette pluie tomba le jour de S. Médard, ni qu'elle ait duré quarante jours ; et, d'ailleurs, comment aurait-on pu d'un fait isolé tirer la conséquence d'une règle invariable?

Nous croyons que ce proverbe n'a pas une origine historique ; c'est le résultat des observations des villageois qui, au Moyen-Age comme de nos jours, avaient grand intérêt à étudier les pronostics du temps. Nos pères ont remarqué que le mois de juin est souvent attristé dans nos climats par des pluies prolongées, qui commencent souvent vers le 8 juin ; ils n'en ont pas recherché la véritable cause dans l'influence des vents équinoxiaux qui soufflent à cette époque. Plus familiarisés avec la vie des Saints qu'avec l'étude théorique des lois de la nature, ils ont gratifié S. Médard d'une puissance exhorbitante, et, il faut l'avouer, bien peu en harmonie avec l'exquise bonté de son caractère. Ah ! si S. Médard était réellement investi d'un semblable pouvoir sur l'économie des saisons, il n'emploierait son influence que pour mieux faire fleurir les roses qui doivent couronner ses Rosières ; pour faire verdoyer les riantes prairies des bords de l'Oise, où jadis il paissait ses troupeaux ; pour faire mûrir les riches moissons de ce fertile Santerre, dont il fut autrefois le bienfaiteur et l'apôtre ; en un mot, pour bénir les travaux, pour féconder les labeurs, pour exaucer les vœux de ces bons habitants du Noyonnais

qui conservent, comme un précieux héritage de famille, le culte et l'amour de leur premier pontife.

En ce qui concerne la réalité du phénomène météorologique, nous citerons la note suivante, que nous empruntons aux travaux de la Société d'agriculture de l'Ain :

« De 1844 à 1856, il a plu cinq fois le 8 juin. En ces cinq années, qui sont 1845, 1848, 1849, 1850 et 1852, la période de quarante jours qui suit la Saint-Médard a donné en moyenne *treize jours* de pluie seulement, au lieu des *quarante* prédits par la légende.

« Les quarante jours les plus humides qui aient suivi le 8 juin (toujours depuis 1844) tombent, il est vrai, après une Saint-Médard pluvieuse, celle de 1852, laquelle précéda un arrosement de 258 millimètres d'eau, versé en 17 jours, du 8 juin au 18 juillet.

« Mais il en est de même des quarante jours les plus *secs* que nous ayons eus à la même date ; ils suivirent la Saint-Médard *pluvieuse* de 1850, et ne donnèrent que 93 millimètres d'eau.

« Cela suffirait pour infirmer absolument l'autorité de la vieille croyance populaire.

« L'examen des huit autres années n'est pas moins concluant et conclut tout de même. En ces huit ans où la Saint-Médard est restée sèche, la période de quarante jours qui suit, au lieu de *treize* jours humides en moyenne, en apporte en effet *quatorze*.

« Si une expérience de treize ans pouvait faire loi, il faudrait donc dire qu'il pleut plus souvent après le Saint-Médard sèches qu'après les Saint-Médard humides. Mais cette conclusion est fort prématurée, et tout ce qu'on veut affirmer ici, c'est 1° que, dans ces derniers treize ans, le 8 juin, pluvieux ou non, n'a pas une seule fois été suivi de 40 jours de pluie ; — 2° que les 8 juin pluvieux, au nombre de cinq, ont été suivis de 13 jours humides sur 40, en moyenne ; — 3° que les 8 juin secs, au nombre de huit, ont été suivis de 14 jours humides sur 40, en moyenne également.

« Si au lieu des moyennes on regarde aux extrêmes, elles ne seront pas plus complaisantes pour la légende. En

1851, sur les quarante jours qui suivent la Saint-Médard, il n'y a que *huit* jours pluvieux (minimum), et la Saint-Médard 1851 avait été sèche. — Ne vous pressez pas d'en triompher; car, en 1854, les même quarante jours nous valent *vingt* arrosements (maximum). Or, la Saint-Médard avait été non moins sèche.

« Elle peut, après tout, se défendre par un côté. A l'occasion des inondations quasi-périodiques qui nous arrivent à l'époque du solstice d'été (des fauchaisons), je m'étais fait cette question : — Quel est le temps de l'année où des pluies abondantes sont le plus probables? il avait fallu y répondre. — Ce sont les *vingt derniers jours de juin*. Les quarante jours qui suivent la Saint-Médard restent donc une des périodes les plus certainement pluvieuses de l'année. C'était assez pour autoriser la légende, et c'est assez pour nous ôter le droit de la trop dédaigner. »

Pour plus de détails sur l'iconographie et la liturgie du saint évêque, nous renvoyons à la *Notice historique sur le culte de S. Médard*, que nous avons lue, en 1856, au Congrès archéologique de Noyon, que nous avions l'honneur de présider.

MEIN (S.) ou MÉEN, abbé en Bretagne. Une confrérie placée sous son vocable existait autrefois à la paroisse Saint-Jean-des-Prés, à Abbeville. Des reliques de ce Saint étaient conservées dans une châsse à Saint-Germain d'Amiens. — 21 juin.

MÉLANIE (Ste), fille de Publicola, est figurée dans une verrière moderne de Guerbigny. — 31 décembre.

MELDAN (S.) ou MEUDAN, évêque irlandais. Voyez l'article *Béodan*.

MÉLITON (S.). Les anciens inventaires de la collégiale de Longpré mentionnent des reliques de *S. Militant*. C'est là un nom inconnu dans l'Hagiographie. Nous supposons qu'il s'agit de l'un des saints qui ont porté le nom de Méliton.

MELLON (S.), évêque de Rouen, est inscrit au 22 octobre dans nos anciens bréviaires amiénois, jusques et y compris celui de 1550. On suppose, mais sans preuves positives, qu'il aurait évangélisé le Vimeu.

MEMMIE (S.), évêque de Châlons-sur-Marne. Fête simple dans le bréviaire de 1746; mémoire dans celui de 1840. — 5 août.

MÉNÉLÉ (S.), abbé de Ménat, en Auvergne, est appelé *Maulvis* dans notre diocèse et *Manevieu* dans celui de Beauvais. C'est le patron du village de Saint-Maulvis nommé *Sanctus Mauvilius* au XIVe siècle. C'est probablement une corruption du nom de S. Ménélé. Un ruisseau de Frettecuisse s'appelle *Fond de Saint-Maulvis*. On conservait une relique de ce Saint à l'abbaye Saint-Michel de Doullens. — 22 juillet.

MENNAS (S.), soldat martyr, est honoré d'une mémoire dans nos anciens bréviaires jusques et y compris celui de 1667. — 11 novembre.

MERRY (S.), abbé. La rue Gresset, à Amiens, portait jadis le nom de *Fossés Saint-Merry*. — 29 août.

MICHEL (S.), archange. Son apparition sur le Mont-Gargano n'est rappelée que par une simple mémoire dans nos bréviaires du Moyen-Age ; mais la fête de la dédicace de l'église Saint-Michel, sur le Mont-Gargano, est marquée au 25 septembre dans tous nos livres liturgiques. Le chômage en fut supprimé par M. de la Motte en 1748.

C'est le patron principal d'Ainval, de Bussus, Chirmont, Elricourt, Lawarde-Mauger et Quesnoy-sous-Airaines ; le patron secondaire de Frettemolle et de Guyencourt (Roisel). Des chapelles lui sont dédiées dans les églises de Sainte-Anne d'Amiens, de Saint-Vulfran et de Saint-Riquier. Une paroisse amiénoise, supprimée en 1790, une abbaye de Bénédictines à Doullens, une chapelle castrale de Sancourt, une chapelle stationnelle à Gamaches, étaient sous son vocable.

Il y avait à Amiens une compagnie de joueurs d'épée, composée de soixante membres, qui avaient adopté S. Michel pour patron, parce que l'iconographie l'arme d'une épée.

On faisait au Moyen-Age, par soi-même ou par délégués, le pèlerinage du Mont-Saint-Michel en Normandie, célèbre par l'apparition du saint Archange au commencement du VIIIe siècle. Pierre Clabault, qui fut six fois mayeur d'Amiens (1422-1441), demande dans son testament que « ung pèlerinage soit faict à monsieur Sainct-Michel-au-Mont, et qu'à l'église soient offertes quatre livres de chire en cierge. » (*Rues d'Amiens*, III, 184). Ceux qui avaient accompli ce pèlerinage formaient une confrérie spéciale pour honorer S. Michel. Il y en avait à Amiens, à Abbeville (fête à Notre-Dame du Châtel), à Péronne (1646), à Poix, etc. M. Louandre (t. II, p. 486) fait sur l'origine de ces pèlerinages des conjectures qui n'ont aucun fondement.

Les chanoines de Notre-Dame d'Amiens allaient chanter les premières vêpres du saint Archange à l'église Saint-Michel; ceux de Saint-Vulfran, à Epagnette, où avait lieu un pèlerinage.

Quelques chroniqueurs du Moyen-Age attribuent à l'intercession de S. Michel l'heureuse sortie de Guillaume-le-Conquérant du port de Saint-Valery-sur-Somme pour s'emparer de l'Angleterre. Ce départ, longtemps contrarié par les vents, eut lieu le jour de S. Michel, 29 septembre 1066.

Pour ne pas nommer le diable par son nom, on l'appelait dans certains statuts *le Valet de S. Michel.* Ainsi le règlement des archers de Montdidier (1645) condamne à quatre deniers d'amende ceux des confrères qui proféreraient le nom du *Valet de S. Michel.* (*De Beauvillé*, t. II, p. 360).

Le pont Saint-Michel, à Amiens, est ainsi appelé parce qu'il était décoré jadis d'une statue de l'Archange, exécutée en 1464, par un artiste flamand. Ce nom est donné à une place et à un boulevard d'Amiens, à des rues de Doullens

et de Gamaches, à des annexes de Buigny-Saint-Maclou, de Bussus, de Gamaches, de Marcelcave.

Nous n'avons pas, bien entendu, à mentionner de reliques de S. Michel. Mais nous devons rappeler que l'auteur anonyme de l'*Ombre de M. Thiers,* a voulu ridiculiser sur ce point une église amiénoise. M. de Lestocq (*Justification de la translat. de S. Firmin*, p. 224) dit à ce sujet : « L'*Ombre* qui cherche à réjouir ses lecteurs, sans s'embarrasser à qui il en doit coûter, nous dit qu'on a exposé une relique du bras de S. Michel dans l'église paroissiale de ce nom de la ville d'Amiens, en 1674. On m'a assuré que rien n'est moins vray. Il y a dans cette église un reliquaire fait en forme de bras dans lequel il y a des reliques de S. André qu'on y expose aux grandes fêtes. Quelqu'un qui aura voulu se divertir a dit apparemment à l'*Ombre*, en ce temps là, qu'il avait vu un bras de S. Michel dans cette église. Cet auteur, sans approfondir, en a chargé sa mémoire et ses recueils, et vient aujourd'huy l'apprendre au public ».

Au portail de la cathédrale, on remarque le pèsement des âmes. S. Michel, entre deux anges sonnant de la trompette, tient une balance ; sur un plateau, un agneau de Dieu ; sur l'autre, une tête à grandes oreilles, figurant une âme. Un diable tâche de faire pencher ce dernier plateau. Cette scène a été lithographiée dans le tome II des *Eglises et Châteaux de Picardie.* — Au sommet du portail de la Vierge-Dorée et à la tour de Saint-Riquier, statue colossale de l'Archange, protecteur de la France, terrassant le démon avec une croix. — Statues au musée communal, à Saint-Leu, à Sainte-Anne et à Saint-Maurice d'Amiens, à Saint-Vulfran, à Bichecourt, à Bussus, à Combles, à Gamaches, à Quesnoy-sur-Airaines. — On considérait comme remarquable celle qui dominait le maître-autel dans l'église Saint-Michel d'Amiens. — Statuettes au tombeau de Raoul de Lannoy, à Folleville, et au beau reliquaire de Beauchamp. — A Saint-Riquier, tableau de Silvestre (1712), représentant la victoire de l'Archange sur le démon. Le même sujet avait été peint par le frère Luc pour l'église Saint-Michel. — Miniature d'un livre d'Heures

de Corbie (XV[e] siècle), n° 200 de la Bibliothèque communale. — Verrières à Saint-Germain d'Amiens, à Saint-Gilles de Roye, à Limeux, etc. — Voyez l'article ANGES.

MILET (S.). Une relique de l'Hôtel-Dieu d'Amiens (chapelle intérieure) est désignée sous le nom de *Milectus.* C'est sans doute une mauvaise orthographe de *Miletus*, nom d'un évêque de Trèves. — 19 sept.

MODOC (S.), moine à Bergues-Saint-Winoc. Malbrancq s'est trompé en en faisant un frère de S. Josse. C'est une autre erreur que de le mettre, ainsi que S. Cadenoc et S. Inganoc, au nombre des pèlerins d'Irlande qui accompagnèrent S. Josse dans le Ponthieu, chez le duc Haymon. Ces trois saints sont complétement étrangers à l'histoire de notre diocèse. — Voyez plus loin l'article S. WINOC.

MOMBLE (S.), abbé de Lagny, patron de Chauny. S. Momble (*Mumbolus*), dont Desmay (*Vie de S. Fursy*, 3[e] édition, p. 140) métamorphose le nom en *Nymbolus*, fut un des successeurs de S. Fursy, comme abbé de Lagny-en-Brie, dans le diocèse de Paris. Il se fixa plus tard à Condren (*Gundarinum*), village qui fait aujourd'hui partie du canton de Chauny. Il y mourut le 18 novembre 654. Il est donc impossible d'admettre qu'il ait été du nombre des missionnaires irlandais qui auraient résidé pendant trois jours à l'abbaye de Corbie, puisqu'elle n'a été peuplée que vers l'an 662.

On range S. Momble parmi les irlandais que S. Fursy amena en France et qui traversèrent notre diocèse en prêchant l'évangile. Les Bollandistes ont fait remarquer que le nom de *Mumbolus* trahit une origine franque et non pas irlandaise. Ce qui reste incontestable, c'est que S. Momble a été le disciple de S. Fursy à l'abbaye de Lagny. — 18 novembre.

MOMMOLIN (S.) étendait sa juridiction épiscopale sur l'importante partie actuelle de notre diocèse qui apparte-

nait anciennement à l'église de Noyon. Clotaire III confirma à Crécy, le 1er février 660, un échange entre S. Mommolin, évêque de Noyon, et S. Bertin, abbé de Sithiu. — 16 octobre.

MONIQUE (Ste), mère de S. Augustin. Une partie de ses reliques fut transférée, en l'an 1161, d'Ostie à l'abbaye d'Arrouaise. Wautier, prieur de ce monastère, nous a laissé un récit de cette translation, où nous lisons ce qui suit : « Lorsque je fus arrivé à Doingt, je me trouvai en sûreté et je révélai à mes frères et à mes amis ce que j'avais caché jusqu'alors avec tant de soin. Ils furent transportés de joie à mon récit et, à l'aspect du trésor que je leur fis voir, ils le reçurent avec un grand respect. Le bruit se répandit bientôt dans les environs que j'avais apporté ces reliques. Plusieurs malades vinrent et furent guéris, soit pour les avoir touchées, soit pour avoir bu de l'eau dans laquelle on les avait plongées. » Le texte original, conservé jadis à Arrouaise, porte : *Cum autem* DOMNIUM *pervenissem;* les *Acta sanctorum* (4 mai) ont écrit *Domninum,* qu'ils traduisent par la Principauté de Dombes. Gosse, dans son *Histoire d'Arrouaise* (pp. 107 et 569), a rétabli l'orthographe de ce nom, qui s'applique à Doingt, près de Péronne, prieuré-cure qui dépendait de l'abbaye d'Arrouaise, et où il est fort naturel que se soit arrêté Wautier.

Nous devons ajouter que l'authenticité des reliques d'Arrouaise a été contestée, par là même que d'autres documents signalent la translation de la même Sainte, en 1430, à l'église des Augustins-de-Rome.

Nous avons vu une relique de Ste Monique aux Ursulines d'Abbeville; il y en avait jadis aux abbayes de Corbie (un voile) et de Saint-Jean d'Amiens (inventaire de 1468).

On célébrait solennellement sa fête à Saint-Martin-aux-Jumeaux et au couvent des Augustins, où une confrérie de la ceinture de Ste Monique avait son siége dans la chapelle de Notre-Dame-de-Foy.

Son nom est inscrit au 5 mai dans nos bréviaires de 1746 et de 1840.

On voit à l'Hôtel-de-Ville d'Amiens un tableau représentant Ste Monique, œuvre d'Abraham Bloëmart. — 4 mai.

MONTAN (S.). Châtelain, inscrit au 20 septembre « S. Montan, honoré comme martyr à Saint-Vulfran d'Abbeville. » Quel est ce S. Montan? D'après la date liturgique, ce serait l'anachorète qui donna son nom à une localité du pays Messin. S'il s'agit d'un martyr, ce pourrait être S. Montan, prêtre de Sirmich, dont nous trouvons la fête au 26 mars dans nos plus anciens bréviaires et jusque dans celui de 1550. Nous ne rencontrons rien dans les auteurs abbevillois qui vienne confirmer ou démentir l'assertion du *Martyrologe universel*, dont les renseignements sont souvent fautifs.

Nous n'osons pas davantage, faute de renseignements suffisants, conjecturer quel était le S. Montan (il y a une dizaine de saints de ce nom) à qui fut dédiée secondairement la première église de Conty, et dont le vocable était aussi porté par une antique chapelle amiénoise, située sur la route de Vignacourt, non loin des fourches patibulaires, où l'on allait prier pour ceux qui avaient été pendus par sentence de l'échevinage. Cette chapelle fut détruite en 1598, quand on construisit la citadelle. D'après les notes manuscrites de Machart, une statue de S. Montan, transférée de cette chapelle dans l'ancienne église Saint-Pierre, portait le costume d'ermite, ce qui pourrait faire croire que le Saint vénéré était l'ermite de la Fère.

MOYEIN (Noël), né à Péronne, curé de Pimpré, dans le canton de Ribécourt (Oise), est qualifié abusivement de Saint à Pimpré où on lui rend un culte populaire. Voici les renseignements que nous fournit sur lui l'abbé de Cagny (*Arrondissement de Péronne*, t. I, p. 104) : « Vers 1631, naquit à Péronne un personnage assez obscur, du nom de Noël Moyein, dont la famille a disparu. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé, par l'abbé de Saint-Eloi de Noyon, à la cure de Pimpré, entre cette ville et Compiègne. Pendant les trente-cinq ans qu'il administra cette paroisse,

il y acquit une si grande réputation de vertu et de sainteté que, depuis sa mort, les mères de famille n'ont jamais cessé d'invoquer en faveur de leurs enfants celui qu'elles appellent encore *S. Moyein*. Cette confiance, paraît-il, était justifiée par des cures prodigieuses dont un savant archéologue laïque du pays (M. Mazière) possède la preuve incontestable. Noël Moyein avait pris possession de sa cure vers 1671 ; il y mourut le 20 mars 1706, âgé de 75 ans. Les registres des décès de la paroisse de Pimpré ont révélé son origine ; et la confiance séculaire des habitants du pays a perpétué, à la gloire de l'humble prêtre péronnais, la plus belle des illustrations, celle de la vertu et de la sainteté. Le pèlerinage à son tombeau est encore fort suivi de nos jours, et la dévotion à S. Moyein a poussé de si profondes racines dans la localité que Mgr Gignoux, évêque actuel de Beauvais, désespérant de pouvoir la supprimer, a essayé de la confondre avec l'œuvre de la Sainte-Enfance. »

MYTHRIE (Ste), Ste OCTAVIE et S. VINCENT. Le culte de ces trois saints est fort ancien à Esméry-Hallon où l'on conserve leur châsse. M. Legrand, curé de cette paroisse, m'écrit que c'était le but d'un pèlerinage, le deuxième dimanche après la Saint-Martin d'été. Ce concours de dévotion était connu sous le nom de *Fête des reliques*. Les mères y conduisaient leurs enfants pour obtenir qu'ils marchent de bonne heure. Un pont d'Esméry porte le nom de *Pont-Sainte-Mythrie*. Nous ajouterons que l'origine de ces reliques est complétement ignorée et que s'il existe une foule de saints du nom de Vincent, il n'y a point de saintes, dans les martyrologes, qui s'appellent ni Octavie ni Mythrie.

N

NABOR et FÉLIX (SS.), martyrs à Milan, sont inscrits au 12 juillet dans nos anciens bréviaires, jusques et y

compris celui de 1667. — Hariulfe mentionne à Saint-Riquier une relique de S. Nabor.

NAPOLÉON (S.), martyr à Alexandrie. En exécution du décret impérial du 17 février 1806, la Saint-Napoléon fut célébrée à Notre-Dame d'Amiens, le 15 août 1807 et les années suivantes jusqu'à la Restauration. Le second Empire adopta également le 15 août pour la fête religieuse et civile du Souverain. — 15 août.

NARCISSE (S.), évêque de Jérusalem, est inscrit au 29 octobre dans un missel amiénois du XII[e] siècle.

NATALIE (Ste), martyre à Cordoue. Une de ces reliques est conservée aux Louvencourt d'Amiens. — 27 juillet.

NAZAIRE (S.), martyr à Rome, est le patron d'Armancourt où l'on se rend en pèlerinage le 12 juin, pour faire marcher plus vite les enfants ou pour les guérir du carreau. Il y avait des confréries de Saint-Nazaire, vulgairement *S. Nazard*, à Abbeville et à Laviers, où on l'invoquait spécialement pour les maux de tête. Il ne reste aucun vestige de cette ancienne dévotion. On vénérait des reliques de ce saint Martyr à Armancourt, à Laviers, aux Moraucourt et à Saint-Riquier. — 12 juin.

NÉRÉE (S.) et S. ACHILLÉE, martyrs à Terracine, figurent au 12 mai dans nos bréviaires jusqu'à celui de 1667 inclusivement.

NICAISE (S.), évêque de Reims et martyr. Thomas de Beaumetz, archevêque de Reims, étendit son culte, en 1252, à tous les diocèses qui dépendaient de sa métropole. C'est alors qu'une paroisse voisine de Nesle, Mesnil-le-Grand, prit le nom de Mesnil-Saint-Nicaise. Nous célébrons encore aujourd'hui la fête de l'évêque de Reims (14 décembre). La cure de Conchy-Saint-Nicaise, réunie en

1793 à Conchy-les-Pots, appartenait auparavant à l'évêché d'Amiens. Une chapelle de Saint-Nicaise, annexée jadis à un hôpital de ce nom, se trouvait dans le faubourg de Hem, à l'emplacement actuel de la fabrique de lin de la Société anonyme. D'anciens pouillés en mentionnent d'autres à la cathédrale d'Amiens, à Saint-Germain, à Acheux, au château d'Applaincourt, à Saint-Jean de Corbie, à Erches, à Roisel. Dans cette dernière localité, le curé devait acquitter, chaque mois, une messe en l'honneur de S. Nicaise. A Abbeville, les pâtissiers l'avaient choisi pour patron et célébraient leur fête à l'église Saint-Georges. La simple indication de martyr accompagne une relique de S. Nicaise, conservée aux Ursulines d'Amiens, et les reliques que d'anciens inventaires signalent aux Chartreux d'Abbeville, à Notre-Dame d'Amiens (1347), à Corbie (partie notable de mâchoire), à la collégiale de Longpré et aux Cordeliers de Montdidier. Nous supposons qu'il s'agit de S. Nicaise, évêque de Reims, et non pas de S. Nicaise, évêque de Rouen, qui n'a jamais eu aucun culte dans notre diocèse. — 14 décembre.

NICANDRE (S.), martyr en Mysie, est inscrit au 17 juin dans nos bréviaires de 1528, de 1539 et de 1550.

NICÉPHORE (S.), martyr. Comme il y a plusieurs martyrs de ce nom, nous ne savons pas auquel appartiennent les reliques conservées à Davenescourt (Dames de Saint-Maur), ni celles que les Franciscains de Saint-Omer donnèrent, au XVII° siècle, à l'abbaye de Saint-André-au-Bois.

NICODÈME (S.), disciple de Jésus-Christ. C'est à lui qu'on attribue le célèbre crucifix de Rue. Voir l'article que nous avons publié à ce sujet dans le *Dimanche*, n° du 19 mai 1872.

NICOLAS (S.), évêque de Myre en Lycie. Sa fête principale, chômée jusqu'en 1607, est marquée au 6

décembre dans tous nos bréviaires. La fête de sa Translation (9 mai) disparaît de la liturgie de M. de la Motte.

Les églises dédiées à S. Nicolas dénotent en général des paroisses qui ne sont pas antérieures au XIe siècle, époque où le culte de l'évêque de Myre se répandit en France. Ces églises sont au nombre de 42, ce qui fait 15 de plus que dans l'ancien diocèse de Laon : en voici la nomenclature : Bayencourt, Beauval, Beaumetz, Belloy-s.-Somme, Berteaucourt-lès-Dames, Bienfay, Boves (seconde église), Bray-sur-Somme, Camps-en-Amiénois, Canaples, Cappy, Carrépuits, Cavillon, Clairy, Coullemelle, Curlu, Domesmont, Dury, Epehy, Etalon, Fignières, Fontaine-le-Sec, Fossemanant, Hamelet (Corbie), La Chavatte, La Fresnoye, Lamaronde, Longueval, Mesnil-Martinsart (jadis Monsnil-Saint-Nicolas), Monflières, Moyencourt (Roye), Neuvillette, Raincheval, Rainecourt, Ronsoy, Roisel, Sentelie, Vauchelles-lès-Domart, Ville-Saint-Ouen, Villeroy, Wiencourt-l'Equipée, Woirel. — S. Nicolas est aussi le titulaire des Hôtels-Dieu d'Abbeville, de Montreuil et de Saint-Riquier, de l'hospice de Ham, d'une chapelle de Barleux. Il était patron de la nation de Picardie, à l'Université de Paris, nation qui comprenait les diocèses d'Amiens, de Beauvais, de Noyon, de Laon et la partie septentrionale du diocèse de Soissons ; de la ville d'Abbeville, avant que S. Vulfran le devînt ; de la nouvelle église d'Aubigny ; de paroisses supprimées à Abbeville, Gamaches, Nesle, Saint-Riquier ; d'une collégiale d'Amiens ; du couvent des Sœurs-Grises ; du prieuré d'Esmery, de deux hôpitaux d'Amiens (Saint-Julien et Saint-Nicolas-en-Cocquerel) ; des anciens hôpitaux de Crécy, de Domart-en-Ponthieu, de Long et de Péronne ; de l'École d'Amiens qui s'appelait *Maison de S. Nicolas aux pauvres clercs*, et du collége des Jésuites qui la remplaça en 1606. L'ancien diocèse d'Amiens comprenait 35 églises dédiées à S. Nicolas. — Les anciens pouillés nous signalent des chapelles paroissiales ou stationales sous son vocable : à Notre-Dame et à Saint-Germain d'Amiens, à Agnières, à Ailly-sur-Somme, à Albert, à Beauquesne, à Bourseville, à Biaches (château), à Bre-

tincourt, à Bray, à Davenescourt (château), à Doullens (faub. de la Varenne), à Fluy (cimetière), à Monsures, à Morlancourt, à Parvillers, à Pernois (château), à Rambures, à Remangies, à Rollot, à Saint-Maixent, à Terramesnil, à Villers-Bocage, à Warsy, etc.

Le nom de Saint-Nicolas est porté ou était porté par des annexes de Boves, de Buigny-Saint-Maclou, de Doullens, d'Esmery-Hallon, de Jumel, de Nesle, d'Oresmeaux, de Remangies, de Souplicourt ; il y a, de plus, des lieux dits : *Saint-Nicolas*, sur le territoire de Flers; *Carrière de S. Nicolas*, sur celui de Bray; *Chemin de Saint-Nicolas*, sur celui de Cléry; *Terrière Saint-Nicolas*, sur celui de Curlu. Des portes de Péronne et de Saint-Riquier portaient le nom de Saint-Nicolas, qui est aussi donné à une fontaine de Ham et à un faubourg de Nesle. Un bois qui avoisinait le faubourg Saint-Gilles, à Abbeville, portait, au XV[e] siècle, le nom de *Saint-Nicholas*.

Au Moyen-Age, S. Nicolas était le patron, non seulement des garçons et des écoliers, mais aussi des mariniers, des voyageurs, des brasseurs, des tonneliers, des ciriers, des meuniers, des prisonniers. Ces choix s'expliquent presque tous par diverses circonstances de la vie de S. Nicolas (les trois enfants ressuscités dans leur saloir, une tempête apaisée, multiplication des blés d'un marchand de Myre, etc.).

Dans la plupart des localités importantes, il existait des confréries de Saint-Nicolas. Celle d'Amiens avait naturellement son siége dans l'église collégiale de Saint-Nicolas. La veille de l'Epiphanie, on élisait roi pour une année celui qui avait accompli le plus récemment le pélerinage de Myre, en Lycie. L'élu était introduit en grande solennité dans l'église où on lui ceignait la tête d'une couronne d'argent doré. Pendant son règne annuel, il devait, à l'exemple de son Patron, chercher à marier des jeunes filles. — Le 6 décembre, les clercs de procureurs étaient autorisés par l'échevinage à battre le tambour dans les rues, de 7 heures du matin à 6 heures du soir. — La corporation des écrivains (maîtres d'écriture et de calcul) célébrait sa

onale de S. Nicolas à l'église des Cordeliers. — Le
bre, après les premières vêpres, le Chapitre de la
le allait faire une station dans le cloître de la col-
Saint-Nicolas. — Le 9 mai, à la Saint-Nicolas
se tenait une foire franche dans les halles d'Amiens.
eville, les matelots de la marine marchande célé-
eur fête, le 9 mai, à l'église Saint-Jacques.
onne, les écoliers fêtaient leur patron en jouant
édies dans la grande école. Des divertissements
anes ayant altéré le caractère primitif de cette
Chapitre de Saint-Fursy voulut y remédier, en
ordonna aux écoliers de ne se livrer qu'à des
nêtes.
onfrérie de Saint-Nicolas s'établit à Doullens vers la
II[e] siècle, dans un but spécial de charité. Elle
ait douze ou treize confrères, ecclésiastiques ou
autant de consœurs et un certain nombre d'asso-
and l'un d'eux mourait, la confrérie se chargeait de
pendant un an, l'indigent qui avait reçu mission
de prier pour le défunt. Les papes accordèrent des
s importants à cette association qui avait pour
un prévôt, un bailli et un receveur. Aux deux
Patron, les confrères se réunissaient pour dîner
e et, pendant le repas, un clerc lisait la Vie de S.
. Les Confrères devaient, à des jours déterminés,
un certain nombre de pauvres. Ils étaient inhumés
cimetière qui avoisinait leur chapelle de la Varenne.
ouveaux statuts, approuvés en 1726 par P. de Sa-
ont été publiés par M. Demarsy, dans le tome VIII
noires des Antiquaires de Picardie. La célèbre cha-
xiste plus; le seul souvenir qui en reste est une
e S. Nicolas conservée dans l'église Notre-Dame
ens.
esnoy, près d'Airaines, la confrérie de Saint-Nico-
VI[e] siècle, élisait en grande pompe son bâtonnier,
é *le Saint-Nicolas ;* il présidait la fête en habits
x, crossé et mitré, et bénissait le peuple en se
u festin qu'il donnait aux Confrères. Ses fonctions

cessaient à ces paroles du *Magnificat* : *Deposuit potentes de sede* (*Bull. des Ant. de Pic.*, t. I, p. 215).

A Corbie, le maître de la confrérie conservait probablement sa dignité pendant tout le cours de l'année : car des comptes de 1460, cités par D. Grenier (*Introd.*, p. 398) mentionnent une gratification donnée *à l'évêque des enfants de l'école*, pour avoir béni la table, le jour de la Saint-Gentien, en présence de l'abbé.

La confrérie de Saint-Nicolas, à Saint-Riquier, obtint, au XIII[e] siècle, de l'abbé Hervé, la permission d'ériger, hors des murs du monastère, une chapelle à leur patron.

Autrefois, on distribuait à Mailly, le 9 mai, aux Confrères de Saint-Nicolas, de petits pains, nommés *pignons*. On les confectionnait avec du blé récolté dans cinq journaux de terre appartenant à la Fabrique et qu'on désignait sous le nom de *Terres de Saint-Nicolas*. La bénédiction de ces pains avait lieu à l'autel dédié à l'évêque de Myre (De Cagny, *l'Eglise de Mailly*).

« A Toutencourt, dit M. Dusevel (*Lettres sur le département de la Somme*, p. 122), on raconte mille anecdotes diverses sur le saint évêque de Myre. Sa fête est célébrée avec une grande dévotion, et les femmes du village croient que les jeunes filles qui l'invoquent avec ferveur ne manquent jamais de trouver un mari dans le cours de l'année. »

A Bertaucourt-lès-Dames, S. Nicolas est le patron des tisserands, qui célèbrent leur fête le 3 février.

Partout c'est la fête des garçons, qui aiment d'autant plus cet anniversaire que, dans beaucoup de localités, on fait croire aux plus jeunes que S. Nicolas donne des cadeaux à ceux qui sont bien sages. La veille du 6 décembre, on leur fait déposer une chaussure dans le foyer et, le lendemain matin, ils y trouvent des jouets ou des bonbons. Ajoutons toutefois que ce vieil usage tend à disparaître.

Un doigt de S. Nicolas était conservé à Saint-Pierre de Corbie dans un doigt d'argent soutenu par deux anges. Cette relique se trouve aujourd'hui à l'église paroissiale

dans une statue-reliquaire. D'anciens inventaires mentionnent d'autres reliques de l'évêque de Myre à la cathédrale (huile découlée de son tombeau), à Saint-Germain (id.), aux Cordeliers et à Saint-Jean d'Amiens (fragments de chasuble et d'étole); aux Chartreux d'Abbeville, à la collégiale de Longpré, à l'abbaye du Mont-Saint-Quentin, à l'église de Port, à Sainte-Austreberte de Montreuil, etc. On en conserve aujourd'hui de peu importantes à Bray-sur-Somme, à Mailly, à Mesnil-Martinsart, etc.

S. Nicolas, dans nos églises, est représenté le plus ordinairement avec le baquet aux trois enfants. On connaît cette curieuse légende de trois enfants mis dans un saloir, de leur chair servie à l'évêque de Myre qui ressuscite enfin les pauvres petits. Ce miracle, inconnu des Grecs, ne se trouve point dans la *Vie primitive de S. Nicolas.* Le récit en est donc relativement moderne. M. Maury a observé au Musée de Latran une représentation de ce genre avec cette inscription : *Auxit mactatos hic vivo fonte renatos.* Il en conclut que le baquet n'est autre chose que des fonds baptismaux, et les trois enfants nus, des catéchumènes. Cet icone, mal interprété, aurait donné lieu à une légende fabuleuse. Le P. Cahier nous donne une explication bien plus vraisemblable, dans ses *Caractéristiques*, p. 304 : « Quant au fait en lui-même, dit-il, j'y soupçonne une interprétation du secours prêté par le grand évêque de Myre aux trois officiers condamnés à mort par Constantin. Les captifs sont fréquemment représentés au Moyen-Age, dans une petite tour; et, pour peu qu'on ait voulu rendre la scène plus visible, la tour aura été coupée par le milieu. Les protégés d'un grand personnage étant souvent réduits par l'artiste à de plus petites proportions pour faire ressortir l'intercesseur, la tour ne sera-t-elle pas devenue un baquet et les clients adultes n'auraient-ils pas été changés en petits garçons? » Le P. Ch. Daniel abonde en ce sens (*Etudes religieuses*, septembre 1868): « C'en était assez, dit-il, pour une imagination complaisante, naïvement avide de merveilles ; laissez-la faire, et là-dessus elle aura bientôt bâti tout un drame, émouvant et terrible, où éclatera la

puissance du Saint et sa bonté secourable aux pauvres écoliers. »

Les statues de S. Nicolas sont si nombreuses dans nos églises, surtout sur les bords de la Somme et de la mer, où règne la dévotion des mariniers, qu'il serait par trop long de les énumérer toutes. Nous nous bornerons à indiquer les églises où il y a des statues tant soit peu remarquables par leur ancienneté, leur mérite artistique ou la vénération dont elles sont l'objet : Cathédrale d'Amiens (à l'extérieur, entre deux fenêtres), Saint-Germain, Saint-Jacques d'Amiens (statuette en argent doré, XV[e] siècle, provenant de la collégiale Saint-Martin), Saint-Vulfran d'Abbeville (portail), Ailly-le-Haut-Clocher, Bertaucourt-lès-Dames, Bray-lès-Mareuil, Cambron, Corbie, Davenescourt (portail), Millencourt, Montonvillers, Nouvion, Poix, Saint-Riquier (portail), Toutencourt, Vaux-en-Amiénois, Villers-Bocage, etc.

Parmi les monuments disparus, nous ne mentionnerons que la statue sculptée, en 1401, par Hue Poulette, pour la tour de Saint-Nicolas d'Amiens, et celle qui décorait le portail de la collégiale de Saint-Nicolas. L'évêque tenait un enfant dans ses bras, pour rappeler le jeune esclave qu'il enleva chez un prince sarrazin et qu'il rendit à ses parents.

Tableaux à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, à Biaches, à Flixecourt (un marin, un prisonnier, un malade guéri rendent grâces à S. Nicolas), à Huchenneville, à Saint-Martin de Doullens, au Saint-Sépulcre de Montdidier (légende des trois filles à marier, toile attribuée à Eustache Le Sueur), à Villers-Bocage, etc.—A Beauval, un tableau, donné par les enfants du maréchal de Créquy, représentait avec beaucoup d'art un trait de la vie de S. Nicolas. « On le voyait, dit M. Dusevel, empêchant un pauvre gentilhomme, son voisin, de prostituer ses trois jeunes et belles filles, au moyen de l'or que S. Nicolas jetait pendant la nuit dans la maison de cet infortuné père. Sur le dernier plan de ce même tableau, Nicolas était saisi à son entrée dans une église, placé sur le trône épiscopal et sacré évêque malgré lui. »

Que sont devenus le tableau de Fr. Boucher, de l'église Saint-Georges d'Abbeville, et celui de Cazes (matelots sauvés du naufrage) qui décorait l'ancienne église Saint-Jacques d'Abbeville?

En 1584, la Compagnie des Mariniers fit peindre quelques traits de la vie de S. Nicolas sur le mur du bas-côté gauche qui longe le chœur, à Saint-Germain. Cette fresque, à cause du mauvais état du mur où elle était placée, a été transportée dans une chapelle basse et récemment restaurée par M. Le Tellier.

Miniature d'un livre d'Heures de Corbie, XVe siècle, n° 200. — Verrières à la Cathédrale, au Musée d'Amiens, à Saint-Martin de Doullens, à Grivesne (chapelle castrale), à Molliens-Vidame, à Nesle. — Tapisserie, autrefois, à Saint-Germain. — Deux gravures dans l'œuvre de Cl. Mellan. — Un médaillon de S. Nicolas était appendu à la couronne des Compagnies des Archers et des Arquebusiers d'Abbeville. — Sur une monnaie des Innocents, attribuée à Saint-Vulfran d'Abbeville, on lit l'abréviation du nom du patron des enfants (S. N.)

Voir ce que nous avons dit du prétendu pèlerinage de S. Geoffroy à Bari, tome II, p. 399.

NICOLAS Ier (S.), pape. Nous en avons parlé dans la biographie d'Odon, t. III, p. 287.

NICOLAS DE TOLENTINO (S.), ermite de Saint-Augustin. Les confrères du Saint-Sacrement représentèrent à Amiens, en 1483, *le Mystère de S. Nicolas de Tolentin.* En 1533, l'évêque François d'Halluin fit placer, au pied de la croix du Clocher doré, diverses reliques au nombre desquelles il y avait du pain de S. Nicolas de Tolentino qui s'était conservé vingt-deux ans sans se corrompre. Une confrérie, placée sous le vocable de ce Saint, célébrait autrefois sa fête patronale aux Augustins d'Amiens. Un religieux de ce couvent, pendant son éphémère épiscopat des Innocents, fit frapper une médaille représentant S. Nicolas de Tolentino. — 10 septembre.

NICOMÈDE (S.), prêtre et martyr à Rome, est honoré d'une mémoire, au 15 septembre, dans nos anciens bréviaires jusques et y compris celui de 1667.

NICOMÈDE (S.), martyr, est marqué au 1er juin dans nos anciens bréviaires manuscrits et dans ceux imprimés de 1528, 1539 et 1550. Quel est ce S. Nicomède ? il ne peut s'agir du prêtre et martyr de Rome, puisqu'il a sa mémoire marquée au 15 septembre.

NITHARD, prétendu fils de S. Angilbert, est qualifié de bienheureux par le P. Ignace. Sur l'existence de ce personnage, voir notre premier volume, p. 118 et des études de M. l'abbé Hénocque dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1865, p. 146 ; 1866, p. 250 ; 1870, p. 404 ; 1873, p. 335.

NORBERT (S.), archevêque de Magdebourg, fondateur de l'ordre de Prémontré. Sa fête, restituée aujourd'hui à sa vraie date, est marquée au 12 juillet dans nos bréviaires de 1667, de 1746 et de 1840. Notre diocèse, au XVIIIe siècle, comptait cinq monastères de l'ordre de Prémontré : Dommartin ou Saint-Josse-au-Bois (1120), Saint-Jean d'Amiens (1124), Saint-Pierre de Selincourt (1131), Saint-André-au-Bois (1154), Sery-aux-Prés (1185). Les quatre premiers faisaient partie de la province de Flandre, le dernier de la *circarie* de Lorraine. Un couvent de Norbertines fondé à Bertricourt n'y subsista que fort peu de temps. Un autre monastère de Norbertines, établi à Rosières, fut transféré bientôt à Bonneuil, et supprimé au XIIIe siècle. Un bon nombre de cures, dépendant des abbayes de Prémontré, étaient desservies par des Norbertins, qu'on appelait vulgairement *curés blancs*.

Statue à la voussure du grand portail de Saint-Germain d'Amiens ; autrefois, figure en ronde-bosse à l'abbaye Saint-Jean. — Tableau à l'église de Gamaches, provenant de l'abbaye de Sery. Au musée d'Amiens, suite de seize peintures sur bois, représentant la légende de S.

Norbert. Elles proviennent de notre ancienne abbaye amiénoise de Prémontré. Dix de ces tableaux, les seuls alors retrouvés, ont été décrits en 1848, par M. l'abbé Jourdain, dans le *Bulletin des Antiquaires de Picardie* (t. III).

Sur quelques-uns des anciens bréviaires norbertins à l'usage de notre diocèse, on voit l'image du saint fondateur, avec cette inscription qui rappelle l'origine de leur costume blanc :

> Cum pater ad superos animum Norbertus haberet
> Et precibus peteret quo se velaret amictu,
> Angelus accelerat, cælo demissus ab alto
> Induit et tunica niveo candore micante.

Claude Rohault, prémontré, né à Amiens, a publié une Vie de S. Norbert. Un autre religieux de la même ville, Pierre Postel, a traité le même sujet en vers français, sans livrer son œuvre à l'impression. Son manuscrit est sans doute aujourd'hui perdu.

NOVAT (S.), frère de Ste Praxède, est inscrit au 20 juin dans nos anciens bréviaires, jusques et y compris celui de 1550.

NYMBOLUS (S.). Nous n'inscrivons ici ce vocable que pour faire remarquer que Desmay, dans sa *Vie de S. Fursy* (p. 140), a ainsi dénaturé le nom de S. Momble (*Mumbolus*), abbé de Lagny et disciple du saint patron de Péronne. — Voyez S. Momble.

O

OCIALDE, second abbé de Centule, est qualifié de Saint dans un calendrier manuscrit de Saint-Michel d'Anvers, qui l'inscrit au 24 septembre. L'auteur de la Vie de S.

Riquier l'appelle *vir sanctus :* c'est là, disent les Bollandistes (*Prætermissi* du 24 septembre), ce qui aura induit en erreur les rédacteurs de ce calendrier. Ils auront pris un éloge purement moral pour une désignation liturgique.

OCTAVIEN (S.). On célébrait, le 23 octobre, aux Minimes d'Amiens, la translation de S. Octavien, avec exposition solennelle de sa châsse. Si elle n'eût contenu qu'un certain nombre d'ossements, on aurait pu croire qu'ils appartenaient à S. Octavien, évêque de Côme, dont la fête est fixée au 23 octobre. Mais le P. Daire nous dit que c'était *le corps* de S. Octavien (t. II, p. 297). Cela nous fait supposer qu'il s'agit ici d'un corps saint des catacombes, de nom propre, et qu'on aura fixé le jour de sa translation à la fête d'un de ses homonymes, ce qui a souvent eu lieu pour d'autres saints inconnus.

La Congrégation des Rites, par deux décrets datés de 1657 et 1658, refusa aux Minimes d'Amiens la permission de célébrer la messe de S. Octavien, martyr, et d'en réciter l'office. Voici le texte de ces décisions, que nous trouvons dans la *Collection des Décrets*, publiée par Mgr Barbier de Montault (n° 1581).

« Fratres S. Francisci de Paula conventus Ambianen. S. Rituum Congregationi supplicarunt, eis facultatem impertiri, recitandi officia sub ritu duplici S. Juliani martyris, S. Luciæ virginis et martyris nec non S. Octaviani martyris, diebus translationis eorumdem corporum, quæ in ipsorum oratorum ecclesia asservantur, ex quo dies martyrii ignoretur. At S. Congregatio, attento quod de martyribus prædictis nulla habetur mentio in martyrologio, juxta alias decreta nihil oratoribus concedendum duxerunt. Die 17 novembris 1657. »

« Fratres conventus Ambianen. ordinis Minimorum S. Francisci de Paula S. Congregationi supplicarunt, eis facultatem attribui recitandi officium sub ritu duplici et celebrandi missam sancti Octaviani martyris cujus corpus in eorum ecclesia asservari asseruerunt. Et S. Congregatio jussit responderi, obstare decreta, ex quo de eodem San-

cto nulla habeatur mentio in martyrologio romano. Die 26 januarii 1658. »

OCTAVIE (Ste). Voir MYTHRIE.

ODORIUS (S.). Voyez ISIDORE.

OLYMPE (S.). Reliques à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, à Saint-Vulfran et à l'hospice de Roye. — Il y a plusieurs Saints de ce nom.

OMER (S.), évêque de Térouanne. Nous ne répétons pas ici ce que nous avons eu occasion de mentionner dans les biographies de Ste Austreberte (t. I, p. 234) et de S. Vast (t. IV, p. 25). Quelques autres circonstances de sa vie se rattachent à notre diocèse. Il assista à la dédicace de l'abbaye de Corbie; Bertefride, évêque d'Amiens, lui avait adressé, ainsi qu'à d'autres évêques voisins, la charte de priviléges accordée à ce monastère; il est singulier, comme le remarque le P. Stilting (*De S. Audomaro*, t. III sept., p. 390), que son nom ne figure pas au bas de cet acte. Bertefride a souscrit une charte de donation, accordée par S. Omer à l'abbaye de Sithiu (MABILLON, *Act. bened.*, t. I, p. III). D'après Malbrancq (t. I, p. 382), S. Omer aurait assisté à la consécration de l'église de Saint-Josse-sur-Mer.

S. Omer est le patron de Boucly, de Tertry, de Rosières, dont la cure dépendait jadis de l'abbaye de Saint-Bertin, et de Boubers-sur-Canche, paroisse de notre ancien diocèse.

L'évêque des Morins n'est inscrit que dans deux de nos bréviaires : dans ceux de 1746 (mémoire) et 1840 (semi-double).

Le 7 septembre 1817, une relique de S. Omer a été transférée solennellement à Rosières. — Relique et statue à Tertry. — 9 septembre.

ONÉSIPHORE (S.), disciple des apôtres. Une chapelle lui était dédiée dans l'église Saint-Firmin-en-Castillon. On

s'y rendait en pèlerinage, le 7 septembre, pour les maladies d'enfants. — 6 sept.

ORATIE (Ste). Une partie considérable de son chef était conservée au XVIII[e] siècle à l'abbaye de Corbie. Quelques fragments, sauvés à la Révolution, se trouvent aujourd'hui à l'église de Fricamps. Les martyrologes ne mentionnant aucune Sainte de ce nom, nous supposons que c'était des reliques extraites des catacombes à une époque récente.

ORENCE (S.), évêque d'Auch, en latin *Orientius*. Nous attribuons à ce Saint une relique conservée chez les Carmélites d'Amiens, sous le nom de *S. Orient, confesseur*.—1[er] mai.

OSWALD (S.), roi de Northombrie. Sa vie a été écrite par Dreux, évêque de Térouanne, né à Amiens au commencement du XI[e] siècle. Est-ce à ce confesseur qu'appartient une relique de Saint-Riquier, qu'Hariulfe désigne sous le nom de *Osqualdi?* — 5 août.

OTHILLE ou ODILE (Ste), qu'il ne faut point confondre avec la Sainte du même nom, sœur de Ste Pusine, fut abbesse de Hohenbourg en Alsace. Sa fête était célébrée le 13 décembre, à l'abbaye de Corbie, parce qu'on y vénérait son chef, qui se trouve aujourd'hui à l'église de Fricamps.

M. Thuillier, ancien curé de Fricamps, nous écrit à ce sujet : « Les chefs de Ste Odile, S. Just et de S. Valentin, ainsi que d'autres reliques de S. Firmin martyr, S. Firmin le Confesseur, S. Jean-Baptiste, S. Juste, S. Adélard, S. Cassien, S. Antoine, Ste Oratie, etc., ont été données à M. Houppin, ancien curé de Fricamps, par les religieuses Augustines de Corbie. Elles ont été authentiquées par Mgr Mioland et déposées dans quatre grandes châsses. On célébrait la fête de leur translation le 24 juin ; cet usage n'existe plus aujourd'hui. »

En 1805, la paroisse de Corbie donna quelques ossements de Ste Othille à l'église de Fouilloy.

OUEN (S.), évêque de Rouen, désigné parfois dans nos

vieux manuscrits sous le nom de *S. Win*, *S. Wuin*, signa le privilége accordé par Bertefride à l'abbaye de Corbie, assista à la dédicace de cette église et consacra Ste Austreberte comme abbesse de Pavilly (voir t. I, p. 241). Son nom, absent de nos anciens bréviaires, n'apparaît que dans ceux de 1746 (23 août, mémoire) et de 1840 (24 août, fête simple). C'est le patron de Démuin (désigné au IX[e] siècle sous le nom de *Domnus Audoenus*), de Frennes-Tilloloy, d'Ochancourt (pèlerinage), de Saint-Ouen et de Warfusée.

Voici les localités de notre diocèse qui portent le nom de l'évêque de Rouen : *Saint-Ouen* (canton de Domart); *Saint-Ouen* (ancienne dépendance de Fresnes-Tilloloy); *Béthencourt-Saint-Ouen*; *Ville-Saint-Ouen*; *Arbre de S. Ouen*, (dépendance de Noyelles-sur-Mer). Quelques-unes de ces localités doivent peut-être leur nom ou leur patronage au passage des reliques de S. Ouen dans nos contrées. Elles les traversèrent quand on les transporta de Rouen à l'abbaye de Saint-Bertin, pour les sauvegarder de la profanation des Normands. Plus tard, Edwy, roi d'Angleterre (955-959), chargea l'archevêque de Cantorbéry d'obtenir une partie des reliques de S. Ouen. Ce prélat, ayant réussi dans sa négociation, retourna de Rouen en Angleterre, en passant par Amiens et par Boursin (Pas-de-Calais). Une partie du chef fut laissée dans cette dernière localité où affluent chaque année des pèlerins de la Flandre, de l'Artois et de la Picardie.

Reliques : à Saint-Ouen, près de Béthencourt; jadis aux abbayes de Saint-Jean d'Amiens et de Saint-Riquier, et à l'église de Démuin où la présence d'un doigt de S. Ouen attirait un certain concours de pèlerins, atteints ou menacés de surdité. — 24 août.

OUIGNAN. Le Catalogue des saints publié dans l'*Annuaire de la Soc. de l'Hist. de France* et le *Dictionnaire hagiographique* de l'abbé Pétin, répètent, d'après Châtelain, que « S. Ouignan est honoré près de Montdidier en Picardie. » Il n'existe aucun saint de ce nom, ni aucun culte, dans les environs de Montdidier pour un saint dont le nom se

rapporterait à Ouignan. Cette erreur est peut-être basée sur l'existence, aujourd'hui inconnue, de quelque lieu-dit : ***Saint-Ouignan***, par corruption de Saint-Ouen, ou Saint-Oyend ?

P

PACIFIQUE (S.). On conserve des reliques de ce nom à Saint-Jacques, à l'Hospice Saint-Charles et aux Clarisses d'Amiens ; à Bray-sûr-Somme et à Saint-Pierre de Roye. Quelques-unes portent la qualification de martyr. Nous ne connaissons que trois Saints de ce nom, appartenant à l'ordre de S. François : aucun d'eux ne fut martyr.

PACOME (S.), abbé en Egypte, est fêté dans nos anciens bréviaires au 14 mai, jusques et y compris celui de 1550.

PAMPHILE (S.), martyr. Hariulfe mentionne une de ses reliques à Saint-Riquier. Il y a plusieurs martyrs de ce nom.

PANCHARD (S.) ou PANCAIRE, martyr à Nicomédie. La rue des Lombards, à Amiens, portait jadis le nom de Saint-Panchard. — 17 mars.

PANCRACE (S.), martyr à Rome, est inscrit au 12 mai dans nos anciens bréviaires, jusques et y compris celui de 1667. — Reliques à Davenescourt (Dames de Saint-Maur) et jadis à Saint-Riquier.

PANTALÉON (S.), médecin de l'empereur Galère-Maximien. Relique à Corbie ; jadis, à l'abbaye Saint-Jean, aux Chartreux d'Abbeville et à la collégiale de Longpré. — 27 juillet.

PASCHASIE (Ste), de Dijon. L'inventaire des reliques de Corbie, rédigé en 1820, mentionne : « *ongne* (ongle ?) *de Sainte Paschase.* » S'agit-il de Ste Paschasie (9 janvier) ou bien de S. Paschase Radbert, par suite d'une erreur de féminisation ?

PATIENCE (Ste), mère de S. Laurent. Relique à l'Hôpital général d'Abbeville (chapelle intérieure). — 1er mai.

PATRICE (S.), apôtre de l'Irlande, est inscrit au 17 mars dans ceux de nos bréviaires qui sont antérieurs à l'an 1607. Il a donné son nom à une impasse d'Amiens. — Relique à Saint-Pierre de Roye — C'est le corps d'un autre S. Patrice, absolument inconnu, que S. Fursy rapporta d'Irlande et donna à la chapelle du Mont-des-Cygnes, de Péronne.

PAUL (S.), apôtre. La fête de sa Conversion (25 janvier), celle de sa Commémoration (30 juin), ainsi que la fête de S. Pierre et de S. Paul (29 juin), se trouvent dans tous nos bréviaires.

S. Paul est patron de la paroisse de ce nom à Abbeville, des églises d'Allaines et de Bouchavesnes. Les corporations des cordiers et des vanniers d'Abbeville célébraient leur fête, le 30 juin, à l'église Saint-Georges ; les mannequiniers faisaient la leur, le 25 janvier, à Notre-Dame-du-Châtel.

Reliques aux Ursulines d'Amiens, à Foucaucourt-hors-Nesle, à Gamaches, à Mailly, au Mont-Saint-Quentin, à Saint-Riquier (de bracchio, de catena); jadis, à Corbie (deux dents), à la collégiale de Longpré-lès-Corps-Saints, à Fricamps et à Rue. Les reliques de S. Paul étant fort rares, on peut se demander si quelques-unes de celles que nous venons d'indiquer appartiennent réellement à l'apôtre ou à l'un des nombreux Saints qui ont porté le même nom. Les confusions de ce genre sont très-communes. A quel S. Paul faut-il attribuer le bras que l'on conservait à Rue, et la côte que l'on voit à Saint-Paul d'Abbeville ?

Les statues de S. Paul sont nombreuses dans nos églises : nous nous bornerons à mentionner, au point de vue de l'art ou de l'ancienneté : celles de la Cathédrale (œuvre de Dupuis, dans la chapelle de Saint Pierre et de Saint Paul), du Sacré-Cœur, de Saint-Vulfran (portail et intérieur), de Barly (œuvre de J.-B. Carpentier, 1764), de Corbie, de Faverolles (portail), de Lihons, de Péronne (portail), de Saint-Pierre de Roye (portail), de Saleux-Salouel, de Saint-Riquier, du Titre (marbre blanc, XIIe siècle), de Valloires.

Une série de bas-reliefs, exécutés au XVIIe siècle, d'après des tableaux de grands maîtres, représentent, à N.-D. de Ham, divers traits de la vie de S. Paul (S. Paul et S. Barnabé arrivant à Lystre ; — S. Paul et Sylas convertissant leur geôlier ; — la résurrection d'Eutique ; — Jésus-Christ apparaissant à S. Paul dans les fers. — S. Paul devant le roi Agrippa ; — S. Paul mordu par une vipère dans l'île de Malte). — Tableau à Mailly (œuvre de Restout, 1740). — Peintures murales à la Cathédrale (chapelle du Sacré-Cœur) et à la Visitation (coupole). — Verrières à Saint-Gilles et aux Ursulines d'Abbeville, à Gamaches, à Ginchy, à Liomer. — Miniatures du XVe siècle dans deux manuscrits liturgiques de Corbie (n°s 139 et 200). — Gravures de Cl. Mellan et de Fr. de Poilly.

Le capucin Georges d'Amiens a publié en 1649 : *Trina S. Pauli theologia, positiva, moralis* et *mystica*, 3 vol. in-f°. On doit à un autre capucin, Bernardin de Picquigny, la *Triple exposition des épîtres de S. Paul* (in-f° 1703). Un curé de Saint-Valery, Jacques Leclerc, a composé un petit poëme sur la conversion de S. Paul.

PAUL (S.), premier ermite, est fêté au 15 janvier dans le bréviaire de 1667, au jour suivant dans ceux de 1746 et de 1840. — Il y avait, au XVIIe siècle, un reliquaire de S. Paul à l'abbaye de Saint-Riquier. — Verrière à Folleville. — Estampe de Fr. de Poilly, dans les *Solitudes* du P. Boulanger. — 15 janvier.

PAUL (S.), évêque de Constantinople, est inscrit au 7

juin dans nos anciens bréviaires jusqu'à ceux du XVII[e] siècle.

PAUL DE SAINTE-MADELEINE (Le V.). On conservait aux Clarisses d'Amiens le chapelet de ce religieux franciscain, martyrisé à Londres le 27 avril 1643.

PAULIN (S.), patriarche d'Aquilée. S. Angilbert revenant de Rome, lui porta une lettre d'Alcuin et obtint de ce patriarche un certain nombre de reliques pour l'abbaye de Saint-Riquier (*Vita S. Paulini*, apud BOLLAND., XI, jan. p. 715). — 28 janvier.

PAULIN (S.), évêque de Trèves, est inscrit au 31 août dans nos bréviaires amiénois. Nous n'en faisons plus la fête.

PAULIN (S.), évêque de Nole, est inscrit au 22 juin dans tous nos bréviaires. On conservait, enchâssé, un de ses doigts, à Sainte-Austreberte de Montreuil. Nous ne savons si c'est à lui ou à un autre S. Paulin qu'appartiennent les reliques conservées aujourd'hui aux Ursulines d'Amiens et, jadis, aux Moraucourt et à Saint-Riquier. — Claude Frassen, né à Doingt, définiteur général de l'ordre des Capucins, a publié, en 1703, une traduction des lettres de S. Paulin.

PÉPIN DE LANDEN (Le B.), maire du palais des rois d'Austrasie, gouverna les contrées qu'on appelle aujourd'hui les Pays-Bas, et, comme le remarque le P. Ignace, « fut le protecteur du Ponthieu contre les peuples aquilonaires. » — 21 février.

PERBOYRE (Le V.), prêtre de la Compagnie de la Mission naquit à Cahors le 6 janvier 1802, entra comme novice à Montauban (1818), dans la Congrégation des prêtres de la Mission, prononça ses vœux en 1820 et fut ensuite professeur au collége de Montdidier. Après avoir été

ordonné prêtre, il fut envoyé au collége de Saint-Flour. Une vocation irrésistible le fit partir en 1835 pour les missions de la Chine, où il fut victime de la persécution qui éclata en 1839 dans le Hou-Pé. Grégoire XVI l'a déclaré *Vénérable*, en même temps que d'autres martyrs de l'extrême Orient.

PÉRÉGRIN (S.). Reliques au Carmel d'Amiens et à la chapelle du collége d'Abbeville. Il y a plusieurs Saints de ce nom.

PERPÉTUE (Ste) et Ste FÉLICITÉ, martyres à Carthage, sont inscrites au 7 mars dans tous nos bréviaires, excepté dans celui de 1746, où leur *mémoire* est rejetée au 18 juillet, et dans celui de 1840, où elle figure au 17 du même mois. — Reliques de Ste Perpétue aux Ursulines d'Amiens, à l'Hôpital-Général d'Abbeville (chapelle intérieure) ; jadis, à Saint-Riquier.

PERPÉTUE (Ste). Le corps d'une jeune martyre des Catacombes, qu'on a dénommée Perpétue, est aujourd'hui conservé à Saint-Leu. L'authentique nous apprend que ces reliques furent extraites, en 1842, du cimetière de Sainte-Agnès, et données à Mme de Gramont (*sic*), supérieure du Sacré-Cœur de Paris, et qu'elles étaient encore dans cette communauté en 1848.

PERRIER. Le martyrologe de Châtelain, répété par les *Petits Bollandistes* et par l'*Annuaire de la Société de l'histoire de France* (1860), mentionnent « S. Perrier, patron d'une église en Picardie ». Ce Saint nous est complétement inconnu et n'est assurément titulaire d'aucune église de notre diocèse. Châtelain n'aurait-il pas imaginé l'existence de ce Saint à cause de la famille de Saint-Perrier, alliée à celle de Vignacourt ?

PÉTRONILLE (Ste), vierge, est inscrite au 31 mai dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550. Hariulfe

mentionne une relique de cette Sainte à l'abbaye de Centule. « On révère à l'église Saint-Pierre d'Amiens, dit le P. Daire (*Hist. d'Amiens*, t. II, p. 217), des reliques qu'on dit être de S. Pierre, quoiqu'elles paraissent être de Ste Pétronille ».

PHILIBERT (S.), abbé de Jumiéges et de Noirmoutiers, visita l'abbaye de Corbie et eut des rapports avec Ste Austreberte (voir t. I, p. 240). Un de ses disciples, Coschin ou Clotin, qui devint abbé de Saint-Riquier, fit rédiger la Vie de S. Philibert par un moine de Jumiéges. L'auteur des miracles posthumes de S. Philibert raconte le prodige suivant (lib. II, n[os] 62 et 63, apud. BOLLAND. t. IV, aug., p. 81). Le corps du Saint, conservé jusqu'en 836 dans l'église de Noirmoutiers, en fut enlevé par précaution contre les Normands qui menaçaient l'île et fut transporté d'abord dans le monastère de Déas (Bas-Poitou) et enfin (875) dans la célèbre abbaye de Tournus. Un moine de Corbie eut révélation d'une victoire que l'apparition de S. Philibert venait de remporter sur les pirates et la raconta en ces termes à un moine de Noirmoutiers, réfugié alors dans l'abbaye picarde. « Cette nuit, je me suis trouvé transporté par la pensée dans votre île ; j'ai vu un messager du port venir annoncer l'arrivée de neuf vaisseaux normands ; j'ai aperçu, en même temps, S. Philibert, armé d'une épée d'or, se précipiter sur les pirates débarqués, qu'il a tous exterminés ». Le chroniqueur ajoute qu'on sut plus tard que 484 Normands avaient été tués, tandis que les habitants de l'île n'eurent à déplorer que la perte d'un seul homme.

La fête de S. Philibert se trouve au 20 août dans un missel amiénois du XII[e] siècle.

PHILIPPE (S.), apôtre, est fêté au 1[er] mai dans tous nos bréviaires, en même temps que S. Jacques-le-Mineur. Le chômage de cette fête fut supprimé en 1748 par M. de La Motte.

On conservait de ses reliques à Notre-Dame d'Amiens,

à Saint-Pierre et aux Chartreux d'Abbeville, à l'abbaye de Corbie (un bras), à Notre-Dame de Longpré, à Saint-Riquier, etc.

Statue au Saint-Sépulcre de Montdidier. — Tableau moderne à Saint-Remi. — 1er mai.

PHILIPPE (S.), l'un des sept premiers diacres. Un bas-relief de Notre-Dame de Ham le représente baptisant l'eunuque de Candace, reine d'Ethiopie. — 6 juin.

PHILIPPE DE NÉRI (S.), fondateur de la Congrégation de l'Oratoire. On conserve une de ses reliques aux Ursulines d'Amiens. L'abbevillois Fr. de Poilly a gravé une estampe de S. Philippe de Néri. — 26 mai.

PHILOMÈNE (Ste), vierge et martyre. On sait que son corps fut trouvé le 25 mai 1802 dans les catacombes de Ste Priscille, qu'il fut transporté en 1805 à Mugnano, près de Naples, et que de nombreux miracles rendirent cette Sainte très-célèbre dans toute la catholicité. Son culte se répandit dans notre diocèse vers 1836. Des chapelles lui ont été dédiées à Saint-Pierre de Montdidier, à Fransart, à Nouvion, à Gorenflos, où l'on se rend en pèlerinage le jour de Pâques.

Il y a de petites reliques de Ste Philomène au Sacré-Cœur d'Amiens, à Tours, etc.

On voit dans la chapelle de la Vierge, à Saint-Riquier, un grand tableau cintré, donné par la reine Amélie, signé *Ducornet, né sans bras.* Il représente Ste Philomène, dans sa prison, tendant les bras vers la Ste Vierge qui lui apparaît avec l'Enfant-Jésus. — A Saint-Leu, tableau de M. Fuselier. — Verrière aux Ursulines d'Abbeville. — Statues au portail du Sacré-Cœur d'Amiens, à Davenescourt, à Morlancourt, à Tours, etc. Les médailles frappées en son honneur sont très-répandues chez nous. — 10 août.

PHOCAS (S.), évêque de Sinope, est inscrit au 14 juillet dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550.

PIAT (S.) était l'un des patrons de la nation universitaire de Picardie. Du Boulay ne le mentionne pas; mais on voit sa figure et son nom sur le sceau de 1398 publié par M. Vallet de Viriville (*Hist. de l'instruct. publique*, p. 132). On sait que S. Piat fut l'apôtre de Tournai, dont le diocèse, au XIV[e] siècle, faisait partie de la nation de Picardie.

Il y avait une chapelle dédiée à S. Piat dans le cimetière d'Essertaux, où un chemin porte encore le nom de *Voie de Saint-Piat*. La statue qui décorait cette chapelle est maintenant dans l'église paroissiale.

Reliques à Mailly-Renneval où un autel lui est dédié; jadis, à Rue (bras couvert de lames d'argent), et à l'abbaye de Saint-Jean, s'il fallait en croire un inventaire de 1468 mentionnant dans ce monastère une partie de la mitre de S. Piat, lequel assurément n'en a jamais porté. — 1[er] oct.

PIE I[er] (S.), pape et martyr. Reliques à Saint-Leu, aux Clarisses et aux Ursulines d'Amiens, au Saint-Sépulcre d'Abbeville, à Saint-Pierre de Roye, à Montreuil; jadis, chez les religieux de Saint-François de Paule d'Abbeville. — 11 juillet.

PIE V (S.), pape. La cérémonie de sa canonisation se célébra solennellement le 18 mai 1713 à l'église des Jacobins d'Amiens qui continua à le fêter le 5 mai.

PIERRE (S.), prince des apôtres. La fête de S. Pierre et de S. Paul (29 juin), celle de S. Pierre-ès-Liens (1[er] août), celle de la Chaire de S. Pierre (22 février) se trouvent dans tous nos bréviaires. On sait qu'il n'y avait point d'abord de distinction entre la fête de la Chaire de S. Pierre à Rome et la même fête à Antioche. Cette division fut opérée en 1558 par Paul IV qui fixa celle de Rome au 18 janvier.

S. Pierre, seul ou avec S. Paul, est le patron d'une paroisse à Amiens, à Montdidier et à Roye; des églises des localités suivantes : Allenay, Andechy, Ault, Authie,

Barly, Beaucourt (Albert), Beaucourt (Moreuil), Belleuse, Berneuil, Bouchoir, Bouchon, Bouillancourt (Montdidier), Bouquemaison, Bus (Acheux), Bus (Montdidier), Cahon, Canchy, Cayeux-sur-mer, Champien, Chépy, Citerne, Conteville, Contoire, Corbie, Courcelles-au-Bois, Courtemanche (Montdidier), Dompierre-sur-Authie, Dompierre (Chaulnes), Dreuil-lès-Molliens, Etinehem, Essertaux (p. secondaire), Fescamps, Fieffes, Flers (Ailly-sur-Noye), Fleury, Fouencamps, Fouquescourt, Franqueville, Frémont (Villers-Bocage), Frémontiers (Conty), Fricamps, Frises, Froyelles, Gamaches, Ginchy, Guerbigny, Gueudecourt, Guillemont, Hallu, Handicourt, Heilly, Herbécourt, Huchenneville, Laboisselle, La Houssoye, La Motte-en-Santerre, Léalvillers, Léchelle, Le Crotoy, Licourt, Limeux, Lincheux, Liomer, Machiel, Mailly, Marestmontiers, Martainneville (Gamaches), Méricourt-en-Vimeu, Métigny, Miannay, Moislains, Monchy-Lagache, Mons-en-Chaussée, Monthières (Gamaches), Montières (Amiens), Morchain, Nesle, Neuville-au-Bois, Neuville-Coppegueule, Noyelles-en-Chaussée, Oust-Marais, Ponthoile, Pont-Remy, Poulainville, Quiry-le-Sec, Rogy, Saint-Aubin-Montenoy, Saint-Pierre-le-Divion, Terramesnil, Tronchoy, Vraignes, Vrely, Warloy-Baillon, Ytres (p. secondaire). Ces 97 paroisses célèbrent la plupart leur fête le 29 juin, les autres le 1er août. Notre ancien diocèse comptait quatre-vingt-quatre églises dédiées à S. Pierre.

S. Pierre, seul ou avec S. Paul, était titulaire de l'église amiénoise érigée par S. Salve et détruite en 1236 pour faire place à celle de Saint-Firmin-le-Confesseur; d'églises paroissiales à Doullens, Ham, Hourges, Montreuil; d'églises abbatiales à Corbie, Forestmontiers, Selincourt; de prieurés bénédictins à Abbeville et à Lihons. Ce vocable est porté par une chapelle chorale de la cathédrale, par des chapelles situées à Quiry-le-Sec, à la Ferté-Saint-Valery; il l'était jadis par un hôpital amiénois qui subsista jusqu'en 1392, par des chapelles situées à Agnières, à Berny (Ailly-sur-Noye); par des chapelles castrales à Mailly, à Monthières, à Noyelle-sur-Mer, etc.

Dompierre-sur-Authie s'appelait, au VIIIe siècle, *Sancti Petri villa*. Cayeux-sur-Mer est désigné dans quelques anciens pouillés sous le nom de Cayeux-Saint-Pierre. Nous avons déjà cité Saint-Pierre-à-Gouy et Saint-Pierre-le-Divion. Le nom du Prince des apôtres est aussi porté par des dépendances actuelles de : Agnières, Licourt, Le Crotoy, Selincourt, Thiepval, et par d'anciennes dépendances de Belleuse, Contay, Lanches, Molliens-Vidame. Ajoutons-y ces lieux-dits : *Buisson Saint-Pierre*, ancien fief de Sailly-le-Sec (Bray); *Champ Saint-Pierre*, au terroir de Mirvaux; *Fontaine Saint-Pierre*, à Bus (Montdidier); *Jardin Saint-Pierre*, territoire de Moislains; *la Nuit Saint-Pierre*, territoire de Fins; *Rideau Saint-Pierre*, territoire de Maricourt. Des rues ou des places portent le nom de Saint-Pierre à Amiens, à Abbeville, à Doullens, à Montdidier, à Roye, etc.

S'il fallait s'en rapporter au crédule Malbrancq, S. Pierre aurait traversé la Morinie pour aller prêcher la foi en Angleterre. Nous avons parlé antérieurement (t. II, p. 498) d'une apparition de S. Pierre et de S. Paul à S. Germain d'Écosse, et aussi de leurs prétendues reliques rapportées de Rome par S. Josse (t. III, p. 99).

Le jour de la fête de S. Pierre à Antioche était nommé, à une époque fort reculée, *festum Petri epularum*. On portait des aliments sur le tombeau des parents morts et, le lendemain, il y avait des repas de famille qu'on appelait *les caristies*. Quelques écrivains ont vu là un souvenir des *feralia* que les païens célébraient le 21 février en l'honneur des mânes. « L'Église, dit avec raison Baillet, a souvent converti à son usage plusieurs cérémonies du paganisme et a institué diverses fêtes pour détruire celles des païens ou faire du moins qu'on ne les regrettât point en quittant le culte des idoles. » C'est aussi l'avis de M. Guerard (*Mélanges*, p. 170) : « Ces superstitions connues sous le nom de *caristie*, *caro cognatio*, étaient depuis si longtemps mêlées aux cérémonies chrétiennes que, malgré les peines sévères prononcées par les conciles, on ne serait pas venu à bout de les détruire, si l'on n'avait institué des agapes le

jour de la fête de la Chaire de S. Pierre, ce qui a fait donner à cette fête le nom de *Festum Sancti Petri epularum*, C'est ainsi que l'Eglise fit encore, en cette circonstance, ce que n'avait pu faire la Loi des douze Tables; car, suivant tous les commentateurs et notamment Gravina, les mots *omnis circumpreparatio aufferitor*, *cœnaque mortuo data*, avaient pour but d'empêcher de porter des mets sur les tombeaux; mais, ajoute cet auteur, la loi des décemvirs resta sans effet. »

Les serruriers, les féronniers, les taillandiers, les chaudronniers, les toliers, les fondeurs, les plombiers ont choisi, dans diverses localités, le patronage de Saint-Pierre-ès-Liens, en souvenir des fers ou des chaînes qui le garottaient dans sa prison et qu'un ange fit tomber miraculeusement. Ce sont aussi les *liens* de S. Pierre qui ont déterminé les moissonneurs de Picardie à le prendre pour patron, parce que le *liage* des gerbes est une importante occupation de la moisson, dont l'époque, d'ailleurs, coïncide avec la fête spéciale de S. Pierre (1er août). La profession primitive de l'apôtre explique son patronage des pêcheurs et des marchands de poissons. La corporation des poissonniers d'Amiens célébrait sa fête à Saint-Germain (comme encore aujourd'hui); celle des tondeurs de draps d'Abbeville, à Saint-Vulfran; celle des badestaniers d'Abbeville, à Saint-Georges. Une association religieuse, sous le même vocable, fut fondée dans cette ville à Sainte-Catherine, par Pierre de Sabbatier.

Il y avait à Ault une confrérie de Saint-Pierre qui avait pour mission de recueillir les cadavres des naufragés et de les ensevelir en terre sainte.

Les poissonniers de Péronne célébraient leur fête le 29 juin. D'après les ordonnances de la confrérie (2 juillet 1733), les maîtres poissonniers étaient tenus de faire cortége au Roi qu'ils avaient élu, quand il se rendait à la messe et aux vêpres de la fête patronale, et de l'escorter, quand il en revenait, jusqu'à l'endroit où il voulait faire déposer la bannière de la confrérie. Celle de 1720 a été publiée par M. A. Caraby *(Notice sur Sobotécluse)*. On voit

au centre une peinture à l'huile représentant S. Pierre, monté sur une barque, montrant le ciel de la main droite et tenant de l'autre les clefs du Ciel. M. Caraby décrit ainsi une médaille de S. Pierre, conservée à Péronne : « C'est une sorte de médaille rectangulaire en plomb et en bronze représentant, debout, S. Pierre portant les clefs du paradis. Près de lui se trouve une colonne sur laquelle est figuré le coq symbolique. L'anneau placé en haut de cette médaille me laisse supposer qu'elle était portée au cou par les maîtres poissonniers ou au moins par les dignitaires de la confrérie, lorsqu'ils tenaient assemblée. »

A la fête patronale de Saint-Pierre-de-Roye, on distribuait aux fidèles et aux pèlerins des médailles du même genre ou de petites pièces de monnaie qu'on appelait *Ensaignes de M. Sainct Pierre.* Cette coutume persévéra jusqu'au XVIII[e] siècle. Les villageois des environs faisaient souvent marquer leurs chiens des clés de S. Pierre.

La confiance dans le saint Apôtre paraît avoir encore été plus vive en Santerre, d'après ce que nous dit Sébastien Rouillard (*Li Huns en Sangters*, p. 58) : « Les habitans de Lihons en Sangters et autres circonvoisins qui sont malades des fiebvres, mesmement incurables, viennent ou envoyent à la porte du Moustier (le prieuré de Saint-Pierre de Lihons) y demander l'aumône en l'honneur de S. Pierre. Lors on bénist du pain et du vin, lequel est porté au malade, qui mange de l'un et boit de l'autre : et soudain est guari ; et ne se servent presque d'autre remède en tout le pays, que de celui-là, tout fréquent et commun. »

Nous empruntons à ce rarissime ouvrage la première et la dernière strophe d'une hymne spéciale qu'on chantait au monastère Saint-Pierre de Lihons :

Apostolorum surgite principes
Dum vos Lehuni grex sacer invocat :
Quem zelus accendit tueri
Cluniacæ documenta sectæ.

—

Adeste sancti : vester et impios
Favor Lehuni pellat ab arcis:
Serventur ut fratres, et una
Qui superest in honore pagus.

La veille de la Saint-Pierre, le seigneur de Fouilloy devait se rendre à l'abbaye de Corbie pour monter la garde auprès des reliques qu'on y exposait.

M. l'abbé de Cagny (*Arrond. de Péronne*, I, p. 431) donne les renseignements suivants sur l'antique oratoire de Saint-Pierre-le-Divion : « A l'intérieur se trouve un autel sur lequel est placée la célèbre statue de S. Pierre dont le pèlerinage est très-suivi par les peuples circonvoisins qui y joignent encore quelques pratiques superstitieuses. Pour obtenir la guérison de la fièvre, les malades se rendent à Divion et, après avoir adressé leurs hommages à S. Pierre, ils lient des brins d'herbe à la statue du Saint ou aux branches des arbres ombrageant la chapelle; ils vont ensuite boire de l'eau à une fontaine située au bas de la colline, puis s'en retournent avec la confiance d'avoir lié la fièvre et d'en être désormais délivrés eux-mêmes, ou ceux pour lesquels ils ont prié. C'est surtout le jour de S. Pierre, 29 de juin, que cet usage se fait le plus remarquer de la part d'un grand concours de pèlerins. Ces pratiques, ces arbres et cette fontaine, tout autorise à voir, dans Divion, un de ces lieux antiques et solitaires consacrés par le culte des Gaulois et auquel le Christianisme aura substitué celui du chef des apôtres. D'après Ausonne, *divona* signifie une fontaine divine. »

Au Crotoy, la fête de S. Pierre est mêlée de divertissements profanes. Le 28 juin on fait, comme chez nous à la S. Jean, *un feu d'os* composé des bûches, des fagots, des poutres et de tous les débris de bois qu'on a recueillis dans le bourg. Quand la pyramide est enflammée, la jeunesse du pays se met à danser sur la plage entre le bûcher et la mer, jusqu'à ce que l'incendie soit éteint (PRAROND, *Canton de Rue*, p. 204).

Reliques au Sacré-Cœur (dent), aux Ursulines, à Saint-Acheul (phalange provenant de Corbie), à Bray-sur-

Somme, à Corbie (côte, phalange d'un doigt et une pierre de la colonne où fut attaché S. Pierre), à Foucaucourt-hors-Nesle, à Fricamps, à Gamaches, à Ginchy, à Lihons (clou du crucifiement), à Mailly, à Moislains *(de catena)*, au Mont-Saint-Quentin, à Saint-Riquier. D'anciens inventaires en signalent à l'abbaye Saint-Jean, à Saint-Pierre (clou) et aux Chartreux d'Abbeville, à l'abbaye de Bertaucourt, à Rue (des os ?) et à l'abbaye de Selincourt (un bras ??). Les reliques du Prince des apôtres ont toujours été fort rares : aussi peut-on se demander si quelques-unes de celles que nous venons d'indiquer n'appartiennent pas à quelqu'un des autres saints nommés Pierre et qu'on aurait prises pour celles de l'Apôtre.

On donnait, à l'abbaye de Corbie, le nom de *Prime de S. Pierre* à un magnifique reliquaire, parce que les reliques de ce pontife, contenues dans cette châsse, furent les premières que posséda ce monastère.

Les statues de S. Pierre sont trop nombreuses dans nos églises pour que nous les énumérions toutes : indiquons seulement la plupart de celles qui sont remarquables par leur ancienneté, leur mérite artistique ou la vénération dont elles sont l'objet. Elles se trouvent : à la Cathédrale (portail et chapelle de Saint-Pierre et de Saint-Paul, œuvre de Dupuis), à Saint-Jacques (chaire), au Sacré-Cœur (œuvre de M. Duthoit), à Saint-Vulfran (portail et intérieur), à Barly (œuvre de Carpentier, 1764), à Corbie, à Fluy, à Faverolles (portail), à Frémontiers, à Ham (beffroy), à Lihons, à Mailly (portail), à Mers, à Péronne (portail), à Rouvroy (Abbeville), à Saint-Pierre-de-Roye (portail), à Saint-Pierre-le-Divion, à Saint-Riquier, à Saleux-Salouel. — Une statuette en argent de S. Pierre était suspendue à la *couronne* de la Compagnie des archers d'Abbeville. — Au Musée d'Amiens, panneau de chêne sculpté, provenant du château d'Heilly. — Bas-reliefs à Notre-Dame de Ham (dation des clés, le centenier Corneille), à Mesnil-Martinsart (confessionnal), à Saint-Pierre de Montdidier (dix groupes au porche), à Montonvillers (médaillon d'autel), à Poix (clé de voûte). — Bustes à Folleville (marbre), à Léchelle-Saint-Taurin (poutres).

Tableaux à Bray (maître-autel), à Canchy (*Domine, salva nos perimus*, et dation des clés), à Citerne, au Crotoy, à Huchenneville, à Mailly (œuvre de J. Restout, 1740), à Nurlu, à S. Pierre-de-Roye (le paralytique, copie du Poussin), à Saint-Riquier. Le tableau de cette dernière église, peint par Guy Hallé, nous montre S. Pierre recevant une clé du Sauveur. « En lui donnant cette clé, dit M. Gilbert (*Descrip.* p. 102), Jésus-Christ semble lui en cacher une autre, celle qui doit lier les consciences, pour lui rappeler que son ministère est tout de miséricorde et qu'à lui seul appartient, comme souverain juge, le pouvoir de condamner. Cette particularité se rencontre rarement dans les tableaux représentant le même sujet. » Si telle a été la pensée du peintre, nous devons dire qu'elle est basée sur une fausse pensée théologique. — Peintures murales à la Cathédrale (chapelle du Sacré-Cœur), à la Visitation (coupole), à Moislains (fresques de 1782, signées de Lowenfosse) ; il y en avait à Saint-Pierre de Doullens, représentant S. Pierre délivré de sa prison. — Portrait de l'Apôtre à l'église de Mailly. — Un martyrologe du XII[e] siècle, conservé à la Bibliothèque nationale (fonds de Corbie, n° 5), nous montre en tête de ses feuillets un moine à genoux offrant un livre à S. Pierre. La peinture est accompagnée de cette inscription : *Ego frater Nevelo hujus sancti cenobii corbeiensis alumnus... hunc libellum... obtuli Domino et patrono nostro beatissimo Petro apostolo.*— Autres miniatures dans deux livres liturgiques de Corbie, conservés à la bibliothèque d'Amiens (n°s 139 et 200). — Verrières peintes à Sainte-Anne et à Saint-Germain d'Amiens, à Saint-Gilles d'Abbeville, au Crotoy, à Etinehem, à Gamaches, à Ginchy, à Liomer, à Nesle, à Saint-Pierre de Roye, etc. — Gravures dans l'œuvre de Cl. Mellan, dans celle de F. de Poilly, et dans le bréviaire de Fr. Faure (*pars hiemalis*, d'après le Guide).

Jacques Léclerc, curé de Saint-Valery a composé un petit poëme intitulé : *les Larmes de S. Pierre.*

L'Œuvre du Denier de Saint-Pierre a été établie dans notre diocèse par Mgr Boudinet, le 24 octobre 1861.

PIERRE (S.), exorciste et martyr à Rome, a une mémoire, le 2 juin, dans nos bréviaires de 1746 et de 1840.

PIERRE CÉLESTIN (S.), fondateur de la Congrégation Bénédictine dite des Célestins, dont une maison fut fondée à Amiens en 1392 et transférée en 1634 dans l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux. Sa fête est marquée au 19 mai dans nos brévaires de 1667, 1746 et 1840.

Adrien de Noyelles, né à Amiens, profès du monastère des Célestins de cette ville, composa diverses poésies sur S. Pierre Célestin qui sont imprimées à la suite de la Vie de ce célèbre bénédictin, publiée à Paris, en 1539, chez François Etienne, in-4°. Dans l'exorde d'un poëme, il suppose que l'instituteur de son Ordre lui reproche de ne pas avoir encore chanté ses vertus et lui annonce qu'il n'a qu'à prendre la plume pour transcrire ce qu'il va lui dicter. Adrien de Noyelles n'a pas réfléchi qu'en prêtant un tel langage à son héros, il le dépouille de cette humilité qui fut, sur la terre, une de ses plus grandes vertus.

Il y avait au couvent des Célestins un ossement du Saint, sa statue par Blasset et une suite de peintures, dans le réfectoire, qui représentaient les principaux traits de sa vie. — Verrière à l'église de Molliens-Vidame.

PIERRE DE CLUNY (Le B.), appelé aussi Pierre le Vénérable, était en relation d'amitié avec Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, et avec Guarin, évêque d'Amiens, à qui est adressé une de ses lettres (IVe lib., epist. 14). Ce prélat, guidé par son amitié, se retira à Cluny, y prit l'habit et y mourut en 1145. — 25 décembre.

PIERRE FOURRIER (Le B.), général des chanoines réguliers. Les religieuses Augustines, qui tinrent un pensionnat à Nesle pendant une vingtaine d'années, quittèrent cette ville en 1836 pour aller s'établir à Mattaincourt, près du tombeau du B. Pierre Fourrier qui avait réformé leur Ordre (DE CAGNY, *Arrondissement de Péronne*, t. II, p. 436). On conserve aux Ursulines d'Amiens, une relique du B. Pierre Fourrier. — 7 juillet.

PIERRE L'HERMITE. C'est à tort que Châtelain le qualifie de *Vénérable ;* Cocquelin et Raubeck *(Calendrier bénédict.* 24 juillet), de *Bienheureux ;* et Gazet, de *Saint.*

PIERRE DE LUXEMBOURG (S.) suivait à Paris les cours de l'Université, quand son frère aîné, Valéran, comte de Saint-Pol, fut fait prisonnier par les Anglais dans une bataille qui se livra en Flandre, et fut conduit à Calais. Le jeune Pierre, âgé de treize ans, se rendit à Londres, pour s'offrir en ôtage, pendant que son frère chercherait le prix de sa rançon. Il traversa alors Abbeville et y repassa l'année suivante. Valéran aida plus tard les Abbevillois à chasser les Anglais de leur cité.

On célébrait la fête de S. Pierre le premier dimanche de juillet, à l'église des Célestins où une chapelle lui était dédiée.

Il y avait de ses reliques à la Cathédrale (tasse dans laquelle il buvait), aux Célestins d'Amiens, aux Chartreux d'Abbeville (vêtements) et à Saint-Riquier. Un tableau et une statue des Célestins et une verrière de Lucheux (XVIe siècle) représentaient S. Pierre de Luxembourg. — 5 juillet.

PIERRE NOLASQUE (S.), fondateur de l'ordre de la Merci. Sa fête, dans notre Propre, est transférée du 31 janvier au 9 février. Une des principales œuvres de l'Abbevillois Claude Mellan est un S. Pierre Nolasque porté par deux Anges, dessiné et gravé par lui en 1627.

PIERRE DE ROYE, moine de Clairvaux. Le P. Daire, dans ses notes manuscrites (*Cartons,* t. II, p. 70), qualifie de *Bienheureux*, Pierre de Roye qui, pendant son noviciat à l'abbaye de Clairvaux, écrivit une longue lettre au prévôt du Chapitre de Noyon, pour lui raconter sa conversion et lui faire un tableau de la vie édifiante de ses confrères [1]. Nous avons dû renoncer à faire figurer Pierre de

[1] Son épître est insérée dans la *Bibliotheca patrum Cisterciens.*, t. III, p. 270.

Roye dans notre *Hagiographie*, quand nous avons eu constaté qu'aucun auteur cistercien ne le qualifie de Bienheureux et que son nom ne figure pas même dans les *Ménologes* de Henriquez et de Chalemot, qui, à la suite des saints, mentionnent les personnages de pieuse mémoire.

PIERRE DE VÉRONE (S.), dominicain et martyr, est inscrit au 29 avril dans tous nos bréviaires. On conservait une de ses reliques aux Jacobins d'Amiens.

PIOTIN (S.). Relique à Saint-Jacques d'Amiens, accompagnée d'un vase de sang, brisé. Une authentique de Rome (1719) constate que le corps de S. Piotin, de nom propre, a été trouvé dans le cimetière de Saint-Marcellin et qu'une grande partie de l'os iskion a été donnée à Charles *Ancaianus*. Une addition de Mgr de la Motte nous apprend que cette relique était, en 1737, en possession du chanoine Villeman.

PLACIDE (S.). Reliques aux Clarisses, aux Louvencourt et aux Ursulines d'Amiens; à Esmery-Hallon et à Saint-Pierre-de-Roye. — Il y a plusieurs Saints de ce nom.

POLYCARPE (S.), évêque de Smyrne et martyr, est fêté au 26 janvier dans tous nos bréviaires. Ceux de 1746 et de 1840 commettent une confusion en disant, dans leur calendrier, que cette fête est transférée du 23 février; elle est bien à sa date. C'est un autre S. Polycarpe, prêtre de Rome, qui est inscrit au 23 février.

POLYCARPE (S.), prêtre de l'Église romaine, est inscrit au 23 février dans nos anciens bréviaires, jusques et y compris celui de 1550.

POLYCRATE (S.), évêque, est inscrit au 26 octobre dans nos anciens bréviaires jusques et y compris celui de 1550. Nous ne trouvons point ce nom dans les martyrologes.

PONTIEN (S.), pape et martyr. Relique au Carmel d'Amiens. — 19 nov.

POTHIN (S.) et ses compagnons martyrs, à Lyon. Leur fête est inscrite au 2 juin, dans nos bréviaires de 1746, de 1840 et dans notre Propre actuel. Des reliques de S. Pothin et de Ste Blandine étaient enchâssées dans la pierre du maître-autel, à l'église amiénoise des Carmes.

PRAXÈDE (Ste), vierge romaine, est inscrite au 21 juillet dans nos bréviaires, jusques et y compris celui de 1607.

PRÉCORD (S.), solitaire à Vailly (Aisne), a été qualifié à tort de moine de Corbie et de disciple de S. Paschase Radbert. On ne sait rien de sa vie, si ce n'est qu'originaire d'Irlande ou d'Ecosse, il vint se fixer, au VIe siècle, dans une solitude du Soissonnais, nommée *Valliacum*, aujourd'hui Vailly; c'est là, à l'emplacement du hameau nommé *Saint-Précord*, qu'il mourut et que l'on conserva ses reliques jusqu'en 940. A cette époque, un prêtre cupide, nommé Thiard, obtint la garde des reliques; mais, bien plus soucieux des avantages matériels que de l'honneur attaché à cette fonction, il s'en déchargea en faveur d'un prêtre écossais qu'il subventionna à cet effet. Une nuit, celui-ci s'empara de la châsse et alla la cacher dans un village d'Angleterre. Les habitants de Vailly s'étant bientôt aperçu de ce vol sacrilége, Thiard, pour échapper au soupçon de complicité qui commençait à peser sur lui, promit de poursuivre le fugitif et de lui faire restituer son larcin. Il parvint en effet à rejoindre le coupable et, pour détourner ses soupçons, se résigna à remplir chez lui les plus humiliants services de la domesticité. Il réussit à prendre l'empreinte de la clé qui ouvrait le reliquaire, en fit faire une semblable, ouvrit alors le coffret, en tira le corps du saint et revint en France. Arrivé à Fouilloy, domaine du monastère de Corbie, Thiard s'aperçut qu'il s'était trompé de route. Remettant son départ au lendemain, il pria un de ses amis, nommé Sézane, de conserver pendant la nuit ce précieux

dépôt, qu'on mit dans un coffre. Les reliques flamboyèrent bientôt d'un tel éclat que tous les habitants de la maison furent réveillés. Emerveillé d'un tel prodige, Sézane courut à Corbie et raconta cet événement à l'abbé Béranger. Celui-ci, après avoir consulté ses moines et la noblesse du pays, se détermina à aller chercher ce corps saint à Fouilloy et à lui donner un asile définitif dans son monastère. Les Bénedictins se rendirent chez Sézane, contemplèrent avec admiration le prodige lumineux qui durait toujours, emportèrent, en chantant des psaumes, ces reliques encore inconnues et les déposèrent d'abord dans l'église de Saint-Jean l'Evangéliste (5 juin). Aussitôt une pluie torrentielle désaltéra les champs de l'Amiénois qui, depuis trois mois, étaient désolés par une grande sécheresse.

Le prêtre Thiard, informé de ce qui venait de se passer, courut à Corbie pour réclamer les reliques dont il espérait trafiquer. — Quelles reliques, réclamez-vous, lui dit l'abbé ? — Celles de S. Précord, que vous avez enlevées de la maison de mon hôte Sézane. — L'abbé, qui connut seulement alors le nom du Saint dont il possédait les restes, lui répondit : — Je ne les ai pas enlevées, mais Dieu, dans sa bonté, me les a données. — Hélas ! que j'ai vite perdu ce trésor pour lequel j'ai bravé les périls de la mer. Que faire maintenant ? — Tu ne dois pas rester sans récompense, reprit Béranger, et il lui remit une bonne somme d'argent. Tout en l'acceptant, Thiard se promit bien de reprendre à Corbie des reliques si singulièrement acquises ; mais il mourut dans le cours de cette même année (942), et le trésor de Vailly resta en possession de notre abbaye picarde.

Un possédé d'Amiens fut amené tout enchaîné dans l'église Saint-Jean par vingt hommes qui luttaient souvent en vain contre ses vigoureux soubresauts. Transporté près de la châsse de S. Précord, il s'endormit, et se réveilla guéri, pour bénir avec les moines, la puissance du Saint dont on célébrait ce jour-là la fête (*Vita et translatio S. Præcordii*, apud BOLLAND., t. I febr., p. 196).

Peu de temps après, les reliques déposées dans une

châsse d'or, furent transportées dans l'église Saint-Pierre.

En 1466, les habitants de Vailly obtinrent un doigt de S. Précord, par l'entremise du duc de Charolais, dont le père, le duc de Bourgogne, était alors maître de Corbie. En 1633, un religieux de Corbie, Dom J. Poncelet, originaire de Vailly, obtint de sa communauté une relique insigne de S. Précord qui fut transférée à Vailly le 22 juillet de l'an 1633. On célèbre encore dans cette paroisse la fête de cette translation : c'est l'occasion d'un pèlerinage.

Le 7 mai 1658, l'abbaye de Corbie donna à Saint-Florent de Roye une vertèbre et une côte de S. Précord, en échange d'une relique de S. Florent. Le culte du saint irlandais s'établit dès cette année à la collégiale; il était si populaire qu'on donna le nom de *Saint-Précord* à une fontaine située à l'ouest de la ville, fontaine fort renommée pour ses vertus, puisqu'on dit encore aujourd'hui :

De l'eau de la fontaine Saint-Précord,
Pour la santé du corps.

Les reliques de S. Précord, mêlées à quelques autres dont on ne saurait les distinguer, se trouvent aujourd'hui à l'église de Corbie dans un buste qui représente S. Cassius. Dans le pays, on continue à l'invoquer, en temps de sécheresse, pour avoir de la pluie, en souvenir de ce qui était advenu le jour de sa translation à Corbie. On célébrait à l'abbaye picarde deux fêtes de S. Précord : le 1er février, jour de sa mort, et le 5 juin, anniversaire de sa translation. Sa solennité est marquée au 4 juin dans les Propres de Saint-Florent de Roye.

PRIME (S.) et S. FÉLICIEN, martyrs à Nomento, sont inscrits au 9 juin dans nos anciens bréviaires, jusques et y compris celui de 1667. — Est-ce à ce S. Prime ou à un autre du même nom qu'appartient une relique conservée chez les Ursulines d'Amiens ?

PRIMITIF (S.), martyr. Au XVII[e] siècle, un abbé de Clairmarais donna au monastère de Saint-André-au-Bois une partie du crâne de S. Primitif, martyr. Il y a des reliques qui portent cette dénomination au Sacré-Cœur (gros os, provenant du couvent des Ursulines de Clermont-sur-Oise), aux Ursulines d'Amiens, à Saint-Pierre-de-Roye, à Saint-Valery ; mais, faute d'indications suffisantes, on ne peut savoir celui des saints martyrs, nommés Primitif, auquel elles appartiennent.

PRIMITIVE (Ste). Relique aux Ursulines d'Abbeville. Il y a deux Saintes martyres de ce nom.

PRISCILLE (Ste), épouse de S. Aquila. Relique à Saint-Pierre-de-Roye. — 8 juillet.

PRISQUE (S.), martyr à Capoue, a une mémoire, le 1[er] septembre, dans un missel amiénois de 1498.

PRISQUE (Ste), vierge et martyre à Rome, est honorée d'une mémoire dans nos anciens bréviaires jusques et y compris celui de 1550. — 18 janvier.

PRIVAT (S.), évêque de Mende, est inscrit dans un missel Amiénois du XII[e] siècle. — 21 août.

PRIX (S.), évêque de Clermont et martyr. Son culte se répandit dans nos contrées au IX[e] siècle, quand une partie de ses reliques fut donnée par Charlemagne à l'abbaye de Saint-Prix de Saint-Quentin. On trouve sa *mémoire,* au 25 janvier, dans ceux de nos bréviaires qui sont antérieurs au XVII[e] siècle. Le prieur de Saint-Pierre d'Abbeville conservait dans une châsse deux gros os de S. Prix.

PROBE (S.). Ossements à Corbie, à Fricamps et à Saint-Valery. Il y a plusieurs Saints de ce nom.

PROCESSE (S.) et S. MARTINIEN, martyrs à Rome. *Mémoire*, le 2 juillet, dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1667.

PROCOPE (S.). Auquel des saints de ce nom appartient une phalange conservée à Longpré-les-Corps-Saints?

PROSPER (S.). A quel saint de ce nom appartiennent les reliques conservées à Saint-Jacques d'Amiens, à l'Hôpital général d'Abbeville, à Andainville (provenant de notre ancien couvent des Sœurs-Blanches), à Saint-Pierre-de-Roye (forte partie de crâne) ? Presque toutes ces reliques portent sur leur étiquette la qualification de martyr, qui n'appartient à aucun des SS. Prosper inscrits dans les Martyrologes. Ou bien il y a erreur dans les inscriptions, ou bien ces reliques proviennent de corps saints, nommés ou innommés, des catacombes.

PROTE (S.) et S. HYACINTHE, martyrs à Rome, sont inscrits au 11 septembre dans nos anciens bréviaires, jusques et y compris celui de 1667.

PTOLÉMÉE et LUCE (SS.), martyrs à Rome, sont inscrits au 19 octobre dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550.

Q

QUIRIN (S.), évêque de Siscia et martyr, fêté au 4 juin dans nos anciens bréviaires, jusques et y compris celui de 1550. En 1499 on représentait à Abbeville *les Jeux de Monsieur Saint Quirin.* Comme il y a plusieurs Saints de ce nom, nous ignorons si c'est à l'évêque de Pannonie

qu'appartient un fort fragment de crâne conservé à l'Hôtel-Dieu d'Abbeville. L'authentique (1699) nous apprend que cette relique, provenant de Bergues-Saint-Winoc, était jadis à l'église Sainte-Catherine d'Abbeville.

R

RADEGONDE (Ste). Cette illustre reine de France n'appartient à notre diocèse que par sa jeunesse qui s'écoula au château d'Athies et par quelques traits de sa vie. Nous devons donc nous borner à recueillir exclusivement ce qui concerne notre histoire locale, dans les récits que nous ont donnés deux de ses contemporains, Venance Fortunat et la religieuse Baudonivie.

Basin, roi de Thuringe, avait laissé trois fils en mourant : Baderic, Hermenfred et Berther, père de Radegonde. Hermenfred, dont l'ambition ne pouvait se contenter d'un tiers de royaume, fit assassiner Berther et livra la guerre à son second frère, qu'il mit bientôt en fuite. Radegonde resta captive, avec son jeune frère, chez le meurtrier de son père. Thierry Ier, roi d'Austrasie, et Clotaire, roi de Soissons [1], irrités d'avoir été dupés par Hermenfred, passèrent le Rhin en l'an 529 et portèrent la guerre dans les contrées barbares de la confédération des Saxons, s'étendant entre l'Elbe et le Weser. La victoire couronna leur entreprise et leur procura un riche butin. Ils furent sur le point d'en venir aux mains au sujet de la jeune Radegonde, âgée alors d'environ dix ans [2]. Mais le sort la livra en

[1] On sait que Clotaire, dans le partage des États de Clovis, eut pour lot les diocèses de Soissons, de Laon, d'Amiens, de Vermandois, et toute la région située entre la Sambre et la Meuse.

[2] Son âge n'est pas bien déterminé ; elle aurait eu 8 ans selon les uns, 12 ans selon d'autres.

partage à Clotaire qui, charmé des promesses que donnait déjà sa naissante beauté, résolut de l'épouser un jour et la fit conduire dans sa ville d'Athies en Vermandois, sur les bords de l'Omignon, pour qu'elle y reçût, non pas la grossière éducation dont se contentaient les Francs, mais l'instruction élevée et variée dont les Gaulois restaient avides.

Athies n'était pas encore à cette époque ce puissant château-fort dont les ruines disparurent au dix-huitième siècle, mais une simple villa mérovingienne, c'est-à-dire une maison de plaisance entourée de bâtiments agricoles et de nombreux corps-de-logis destinés aux officiers du palais, aux colons, aux serfs et aux artisans attachés au fisc *(fiscali)*.

L'éducation de la jeune saxonne fut confiée à la direction d'une dame de la Cour, nommée ou surnommée *Pia*, qui lui fit enseigner non-seulement la broderie et tous les travaux manuels qui convenaient à son sexe, mais aussi les diverses sciences que l'on cultivait alors. Fortunat s'exprime ainsi à ce sujet dans une de ses poésies : « Les enseignements des Grégoire et des Basile, la pénétration d'Athanase et la suavité d'Hilaire, deux illustres défenseurs de la même cause, les foudres d'Ambroise et les éclairs de Jérôme, ainsi que les torrents d'éloquence d'Augustin . . . tels sont les aliments dont Radegonde fait ses délices. » On peut croire que la jeune fille lisait les Pères grecs dans des traductions latines ; mais rien n'empêche non plus de supposer, avec un de ses récents historiens [1], qu'elle étudiait, dans leur texte original, les docteurs de l'Église grecque.

L'épitaphe que Fortunat composa pour Athalbert nous apprend que cet évêque de Térouanne fut chargé de convertir la jeune païenne et de lui enseigner les vérités du Christianisme [2].

[1] ÉDOUARD DE FLEURY, *Hist. de Ste Radegonde*, 2e édit., p. 13.

[2] Athalbertus erat Morinis grandævus et ardens
Pastor ; pascebat verbo factoque fideles.
Regi cœlorum Radegundem semine verbi
Reddit namque Deo caram, regique potenti
Qui Morinos sceptro premebat.

Dès qu'elle fut baptisée, la jeune Radegonde montra la ferveur la plus expansive; elle pleurait en lisant les vies des saints et ambitionnait la gloire du martyre; elle visitait les pauvres, les nourrissait et leur tissait des habits. Son plus grand plaisir était d'approprier elle-même l'oratoire du château, et elle ne dédaignait point de ramasser dans son mouchoir la poussière qui s'accumulait aux abords de l'autel. Cette humilité lui attirait les railleries de son entourage, ce qui ne lui rendait que plus chères ces pieuses occupations. Fortunat nous apprend qu'elle aimait à se mêler aux enfants d'Athies : « Elle leur lavait la tête, nous dit-il, les faisait asseoir sur une petite chaise, leur offrait de l'eau pour l'ablution des mains, leur servait les restes de sa table et leur préparait même des aliments de ses propres mains. Un petit clerc, nommé Samuel, l'aidait dans ces soins charitables. Ces jeunes enfants imitaient les processions, en suivant une croix de bois qu'ils avaient fabriquée, et se rendaient gravement à l'oratoire en chantant des psaumes; tels étaient les jeux de la jeune vierge qui, reine par la naissance et plus tard par le mariage, se constituait la servante des pauvres dans le palais même où elle commandait en souveraine. »

Dans cette captivité dorée, la jeune Thuringienne reportait souvent sa pensée vers ses parents et déplorait l'infortune de son exil. Voici les plaintes éloquentes que lui prête Fortunat, l'intime confident de ses pensées : ce sont des vers adressés à son cousin Amalfroy :

« J'ai vu les femmes traînées en esclavage, les mains liées et les cheveux épars : l'une marchait nu-pieds dans le sang de son mari; l'autre passait sur le cadavre de son frère; chacun a eu son sujet de larmes, et moi j'ai pleuré pour tous; oui, seule, j'ai pleuré pour tous. J'ai pleuré mes parents morts, et il faut que je pleure ceux qui sont restés en vie. Quand mes larmes cessent de couler, quand mes soupirs se taisent, mon chagrin ne se tait pas.

« Lorsque le vent murmure, j'écoute s'il m'apporte quelque nouvelle; mais l'ombre d'aucun de mes proches ne se présente à moi. Tout un monde me sépare de ceux

que j'aime le plus. En quels lieux sont-ils ? Je le demande au vent qui souffle, je le demande aux nuages qui passent, je voudrais que quelque oiseau vînt me donner de leurs nouvelles. Je voudrais m'envoler vers eux. Ils me verraient arriver à leurs côtés au moment où ils m'attendraient le moins. Je m'embarquerais par le gros temps ; je voguerais avec joie dans la tempête : les matelots trembleraient, et moi je n'aurais aucune crainte. Si le vaisseau se brisait, je m'attacherais à une planche et je poursuivrais ma course ; et, si je ne pouvais saisir aucun débris, j'irais jusqu'à eux en nageant. »

Les vertus de Radegonde étaient relevées par les charmes de la beauté. Voici le portrait que nous en a laissé Boèce Vulfin, auteur de la Vie de S. Junien : « Elle était pleine d'attraits, la grâce siégeait sur ses lèvres et tout son aspect était ravissant. A ces avantages auxquels Clotaire était si sensible, elle unissait un port grave et plein de majesté, une physionomie exprimant la douceur et l'affabilité, une extrême modestie qui contrastait avec des talents extraordinaires et l'esprit le plus cultivé. »

Radegonde nourrissait l'espoir de consacrer à Dieu sa virginité : aussi quel ne fut pas son effroi lorsque Clotaire lui fit savoir, en l'an 538, qu'il allait l'épouser à Vitry-en-Artois, où tout était préparé pour cette prochaine solennité. Le pieux désir de Radegonde, ainsi que la triste réputation de ce prétendant cruel et débauché, suffisent à expliquer la répugnance de la captive d'Athies. Il n'est pas besoin de supposer, comme le fait M. Augustin Thierry (*Récits mérovingiens*, t. II, p. 247), que le roi de Soissons était alors engagé dans les liens du mariage. En 538, la reine Ingonde était morte, et, comme le remarque l'abbé Gorini, « ni dans Grégoire de Tours, ni dans les trois Vies que nous a laissées l'antiquité chrétienne, il ne se rencontre le moindre indice de la présence à Soissons d'autres reines, simultanément avec la princesse Thuringienne. » Radegonde crut pouvoir échapper au sort qui la menaçait en prenant la fuite. Suivie de quelques-uns de ses gens, et profitant des ombres de la nuit, elle s'embar-

qua sur l'*Omignon*[1]. D'après une tradition, qui nous paraît très-vague, elle aurait été arrêtée par les gens du roi près de Péronne, au village qui porte aujourd'hui le nom de Sainte-Radegonde. D'après une autre tradition, plus accentuée, elle se serait retirée dans le Soissonnais, près de Missy-sur-Aisne, dans le creux d'un rocher d'où elle fit iaillir une fontaine, et c'est de là que, trahie par les confidents de sa fuite, on l'aurait conduite à Soissons où Clotaire l'épousa solennellement.

« Radegonde, dit M. l'abbé Pécheur (*Annales du diocèse de Soissons*, t. I, p. 123-126), fut reprise par les gens que le roi avait envoyés à sa poursuite, et ramenée à Missy (*Miciacum)*, villa située sur l'Aisne, à peu de distance de Soissons, et qui a conservé le nom de Missy-Sainte-Radegonde. Le roi, selon un de nos historiens, lui députa deux prélats, S. Médard et S. Germain, pour l'engager à se rendre à ses désirs... En mémoire de la charité de Ste Radegonde qui soignait et pansait les malades de ses propres mains, même ceux atteints de plaies hideuses, on l'invoque à Missy pour la guérison des plaies et des ulcères. Les galeux se lavaient à la fontaine de Missy, et l'on y vénère la grotte où Radegonde s'était réfugiée, ainsi que le rocher où l'on disait qu'elle s'était assise dans sa fuite et qu'on prétend porter les empreintes des pieds de la mule d'un cavalier qui la poursuivait. Le jour de Pâques, les fidèles y allaient en pèlerinage, y déposaient de petites croix et puisaient dans leurs mains un peu d'eau de la fontaine... Le 10e dimanche après Pâques, on fait, à Missy, une magnifique procession en l'honneur de la Sainte. Les principales circonstances de la vie de Ste Radegonde sont représentées en pierre, sous les voussures du portail

[1] *Per Beralcham ab Ateiis nocte cum paucis elapsa est*, dit Fortunat. La plupart des biographes modernes disent que Radegonde s'enfuit à *Bérarche :* on ne connaît aucun lieu de ce nom. Nous supposons, avec Sirmond, que c'est là une erreur de copiste pour *per barcham*. L'Omignon pouvait être navigable à cette époque, dans le court trajet qui le conduit à la Somme.

latéral de l'église de Missy, avec toute la richesse sculpturale du XVIe siècle.

« La première scène nous montre Ste Radegonde au château royal d'Athies-sur-Somme. La Sainte est agenouillée dans l'oratoire du château : c'est en 538 ; elle sait que le roi de Soissons veut l'épouser et que la date du mariage est fixée ; mais elle se prépare à fuir cet honneur ; aussi une échelle est appuyée à l'extérieur du château et trois hommes font le guet pour protéger sa fuite. » (*Bulletin de la Soc. arch. de Soissons*, t. IX, p. 247).

« Cabaret révoque en doute le séjour de Ste Radegonde à Missy, attendu qu'il n'en est fait mention dans aucun des auteurs anciens, mais seulement dans les auteurs modernes. La fontaine et la pierre miraculeuse n'ont pas plus d'authenticité à ses yeux... En conséquence, il prétend que c'est à d'autres circonstances qu'il faut rapporter le pèlerinage de Missy et la dévotion du Soissonnais pour cette Sainte : mais ignore-t-on que la tradition est une des sources fécondes de l'histoire, surtout quand elle s'appuie sur des monuments ? »

Le lendemain des noces, Clotaire offrit à son épouse ce qu'on appelait le *don du matin* : c'était la donation de plusieurs domaines, parmi lesquels se trouvait celui d'Athies. La jeune reine fonda dans cette villa un hospice pour les malades et les pauvres. Dans les fréquents séjours qu'elle y fit, elle aimait à remplir les fonctions d'infirmière. Elle donnait à manger avec une *cuillère* aux aveugles, elle lavait dans les thermes les femmes indigentes, nettoyait la chevelure des hommes, essuyait la sueur des malades avec son voile, relevait le courage des moribonds en leur parlant de Dieu, soignait spécialement les lépreux et ensevelissait les morts dans des étoffes tissées de ses mains.

Radegonde séjournait aussi parfois au château de Péronne. Un jour qu'elle se promenait dans les jardins, elle entendit les plaintes de prisonniers qui gémissaient dans leurs cachots. Ayant demandé ce que signifiaient ces cris, les gens de sa suite répondirent que c'étaient des mendiants qui réclamaient des secours. La reine, trompée par

ces faux renseignements, ordonna de leur envoyer des vêtements et des vivres. « Mais, en ce moment, dit Fortunat, les chaînes des captifs, par un soudain prodige, tombèrent d'elles-mêmes, les portes des cachots s'ouvrirent, et il leur fut révélé qu'ils devaient leur délivrance à la vertu de la reine. Ils se rendirent aussitôt auprès d'elle pour lui témoigner leur gratitude, et Clotaire leur laissa la liberté qu'un miracle leur avait rendue [1]. »

Une tradition locale pourrait faire placer dans notre diocèse un trait que la religieuse Baudonivie raconte, sans désignation de lieu. Un jour de l'an 577, Radegonde se rendait à dîner chez une noble dame nommée Sifride. Ayant appris, des gens de sa suite, qu'un temple païen se trouvait à un mille de la grand'route [2], elle leur ordonna d'aller y mettre le feu. En vain les Francs de cette localité s'armèrent-ils de glaives et de bâtons pour s'opposer à cette destruction. La reine ne permit à son cheval d'avancer que lorsque le temple fut entièrement brûlé. Voici ce que la tradition ajoute au texte historique. Radegonde se trouvait à Athies, et Sifride, qu'elle allait visiter, demeurait à la villa d'Emme, située près de Mesnil-Bruntel. Les païens insultèrent gravement la reine, qui reçut paisiblement leurs outrages en s'agenouillant sur une pierre. On montre encore aujourd'hui l'empreinte de ses genoux sur la pierre que surmonte un calvaire, au bord de l'ancienne chaussée d'Athies à Péronne, à une centaine de mètres de la route de Ham. D'après une autre version qui nous paraît relativement récente et qui a cours à Mesnil-Bruntel, Ste Radegonde, se rendant à pied d'Athies à Péronne, avec son enfant (on sait qu'elle n'en eut jamais) aurait voulu se reposer sur une pierre; son pied aurait glissé et,

[1] De Sachy, dans ses *Essais sur Péronne*, parle d'une autre délivrance de prisonniers dont nous ne trouvons aucune trace dans les anciens textes.

[2] L'abbé Le Bœuf (*Dissert. sur l'hist. de Paris*, t. I, p. 208) pense que ce temple était situé dans les environs de Soissons, ou plutôt il attribue faussement cette désignation à Baudonivie, qui ne précise aucun lieu.

en tombant, la reine aurait imprimé sur le grès l'empreinte de ses genoux. Quoi qu'il en soit de cette légende, la pierre en question est l'objet d'une grande vénération ; les mères y frottent les épingles avec lesquelles elles doivent attacher les langes de leur nouveau-né. M. Vallois, ancien sous-préfet de Péronne, qui a fait de cette pierre l'objet d'un Mémoire adressé à la Société des Antiquaires de Picardie, n'y reconnaît nullement l'empreinte de formes humaines et y voit un bloc de l'époque celtique, destiné au polissage des haches.

Le reste de la vie de Ste Radegonde ne nous appartient plus. Bornons-nous à rappeler que lorsque son frère eut été tué par ordre de Clotaire, elle prit le voile à Noyon et alla fonder à Poitiers, en 559, le monastère de Sainte-Croix. Elle mourut le 13 août de l'an 637. Quelques historiens lui ont attribué la fondation de la primitive abbaye de Saint-Fuscien.

Ste Radegonde est honorée d'un culte spécial à Athies où une chapelle de l'église était sous son vocable dès le XIIe siècle. L'Hôtel-Dieu actuel lui est dédié par un juste sentiment de reconnaissance. Les paroisses de Cartigny, de Driencourt et de Sainte-Radegonde l'invoquent comme patronne. Cette dernière localité, d'après une tradition populaire, aurait son église bâtie à l'emplacement d'une promenade où se rendait parfois la Sainte, pour y jouir d'un agréable point de vue. Selon une autre version, que nous avons déjà mentionée, ce serait là que la jeune Thuringienne aurait été arrêtée, en fuyant le château d'Athies. Ce qui est plus certain, c'est que ce village doit son origine au culte que les Péronnais rendirent à celle qui avait vécu dans leurs murs. Ils lui érigèrent là une chapelle qui s'enrichit bientôt de quelques-unes de ses reliques. Les pèlerins affluèrent, des habitations se groupèrent autour du sanctuaire vénéré, et il s'y forma un village qui prit le nom de Sainte-Radegonde.

Les archers de Péronne avaient placé leur compagnie sous le double patronage de S. Gilles et de Ste Radegonde.

« A Amiens, dit M. Goze, dans l'enclos de l'ancienne abbaye de Saint-Jean, ordre de Prémontré, vers la Hotoie, on voit une fontaine portant le nom de Sainte-Aragone, ainsi qu'une île de la Somme, par corruption de Sainte-Radegonde. Les malades buvaient de l'eau de cette source, dans l'espoir d'être guéris de leurs maux. Lorsque l'église de la même abbaye fut transférée, avec les bâtiments claustraux, dans l'intérieur de la ville, une chapelle de Sainte-Radegonde fut placée contre la clôture du chœur ; on y voyait un tableau représentant un trait de la vie de la Sainte. » (*Mémorial* du 21 août 1864.)

Sur le territoire de Belloy-en-Santerre, il existe un lieu dit : *Vallée de Sainte-Radegonde.*

Sa fête était célébrée par celles de nos paroisses qui appartenaient au diocèse de Noyon, comme le témoignent les anciens bréviaires de cette Église, par exemple les Heures du XIVe siècle, no 264 de la bibliothèque de Laon. — Cette fête est également inscrite dans les Propres de Saint-Quentin et de Saint-Fursy de Péronne. — En vertu d'un indult daté du 19 avril 1866, Monseigneur l'Évêque d'Amiens peut accorder aux ecclésiastiques de son diocèse qui lui en font la demande, l'autorisation de faire, au 13 août, sous le rite double-mineur, l'office de Ste Radegonde, tel qu'il est concédé pour le diocèse de Limoges.

On vénère de petites reliques de cette Sainte à Athies et à Sainte-Radegonde. Une statue de cette dernière paroisse, a passé dans le cabinet de M. Moillet, de Péronne. Un bas-relief moderne, œuvre de M. Dufour, nous montre, au portail d'Athies, Ste Radegonde faisant l'aumône et secourant des malades.

RAGNEBERT (S.) ou RENOBERT, évêque de Bayeux, souscrivit, en 662, au privilége de Bertefride en faveur de l'abbaye de Corbie. — 1er sept.

RAPHAEL (S.), archange. En vertu d'un indult du 25 avril 1861, Monseigneur peut autoriser individuellement les ecclésiastiques de son diocèse à célébrer, au 24 octobre,

l'office de S. Raphaël. — Statue de M. Duthoit à Saint-Vulfran. — Voyez *Anges*.

RAYMOND NONNAT (S.). L'abbevillois Cl. Mellan a gravé une figure de ce Saint. — 31 août.

RAYMONT DE PENNAFORT (S.), dominicain, était lié avec le cardinal Jean Alegrin, natif d'Abbeville. C'est sur la recommandation de cet ancien doyen de Notre-Dame d'Amiens que le pape Grégoire IX choisit Raymond pour son chapelain pénitencier. — 23 janvier.

RÉCUPERAT (S.) ou RÉCOUBRAT, ancien patron de Nice. Relique à Saint-Pierre-de-Roye.

REINE (Ste), vierge et martyre en Bourgogne. Il y avait à Amiens une confrérie de Sainte-Reine qui célébrait sa fête le 7 septembre et se réunissait à l'église des Augustins, chaque dimanche qui suivait une fête de la Ste-Vierge.

REMBERT (S.), disciple de S. Anschaire, archevêque de Hambourg et de Brême. S. Anschaire, moine de Corbie, archevêque de Hambourg, se rendit, vers l'an 834, au monastère de Thurolt (Thouroulte) dans le diocèse de Bruges. Cet établissement, qui venait de lui être donné par Louis-le-Débonnaire, était un noviciat pour les missions du Nord. L'apôtre de la Suède et du Danemark remarqua dans l'école monastique un élève qui se distinguait des autres par la modestie et la gravité de sa démarche. Frappé du recueillement que montrait cet enfant en entrant dans l'église, il jugea que Dieu l'avait prévenu d'une grâce particulière. Après avoir obtenu le consentement des parents de Rembert — c'était le nom de l'écolier — il résolut de s'attacher son avenir et lui donna la tonsure et l'habit clérical. L'enfant grandit en science et en sagesse dans ce monastère où l'on soigna

spécialement son éducation. Nous avons vu [1] qu'il accompagna l'archevêque de Hambourg dans son second voyage de Suède, qu'il était le confident de ses pensées, le compagnon de ses travaux apostoliques, et qu'après avoir recueilli le dernier soupir de son maître bien-aimé, il fut, dès le lendemain, désigné pour le remplacer sur les siéges réunis de Hambourg et de Brême (865).

Anschaire, consulté sur le choix de son successeur, s'était d'abord écrié qu'il ne lui appartenait point d'émettre un avis à ce sujet; mais, quand on eut prononcé le nom de Rembert, il ne put s'empêcher de sortir de sa réserve et s'écria que son disciple était plus digne d'être archevêque que lui d'être sous-diacre.

Les moines de la nouvelle Corbie qui nous ont laissé la la Vie de S. Rembert [2] nous donnent quelques détails que nous devons consigner ici, parce qu'ils concernent S. Anschaire et qu'ils complètent la biographie que nous avons publiée.

Rembert, dans un entretien intime qu'il eut avec celui qu'il aimait comme un père, le supplia de demander pour lui à Dieu la grâce de partager le sort qui lui était réservé dans l'autre vie. Le saint missionnaire resta trois jours sans répondre : mais, ce terme expiré, il révéla à son disciple que ses vœux seraient accomplis, pourvu qu'il se dévouât tout entier à la conversion des âmes.

Une vision fit connaître à Rembert l'heure de sa fin prochaine. Une nuit, il vit en songe, dans une église, son glorieux prédécesseur ; un grand nombre de fidèles semblaient chercher quelque chose à terre. S. Anschaire leur ayant demandé quel était l'objet de leurs perquisitions, ils répondirent que c'était l'anneau épiscopal de leur prélat. — « Ne vous en mettez point en peine, dit le Bienheureux ; il est

[1] Voir notre biographie de S. Anschaire, t. I, pages 201, 217, 222.

[2] Elle est publiée par MABILLON, *Act. SS. Ben.*, sæc IV, part. 2, p. 471 ; par PERTZ, *Mon. german.*, II, 764, et dans la *Patrologie latine* de MIGNE, t. 126, p. 991.

entre mes mains ». — Rembert, s'étant réveillé, raconta cette vision et en conclut qu'il allait bientôt déposer le fardeau de sa charge pastorale.

S. Rembert nous a laissé la vie de son prédécesseur. A notre point de vue spécial, nous devons regretter que l'auteur nous ait donné si peu de détails sur la partie de la vie d'Anschaire qui s'écoula à Corbie. C'est aux religieux de ce monastère qu'il a dédié son œuvre, l'un des plus remarquables monuments littéraires du IX[e] siècle et en même temps le plus précieux document pour l'origine de la civilisation chrétienne dans les régions septentrionales.

L'Histoire littéraire de la France (v, 348) attribue à S. Rembert une correspondance qu'il aurait eue avec Ratramne, moine de Corbie. Il ne nous reste qu'une lettre de ce dernier [1] où il le remercie des renseignements qu'il lui avait communiqués sur les cynocéphales du Nord. C'est sans doute ainsi que quelques voyageurs superficiels avaient désigné les Lapons. Rembert avait répondu que ces prétendus monstres avaient des instincts sociaux, se livraient à l'agriculture et habitaient ensemble dans des villages. Le savant moine de Corbie en conclut que ce sont des descendants d'Adam et non point des animaux. Mais est-ce bien le disciple de S. Anschaire qui correspondit à ce sujet avec Ratramne ? Nous devons ici reproduire une fort juste observation de Mgr de Ram [2] : « Le titre de la lettre de Ratramne, *Rimberto venerabili presbitero*, nous fait douter si en effet elle a été adressée à notre saint Archevêque et si on peut lui attribuer la réponse faite à Ratramne. Car Rembert, en 865, lorsqu'il fut élevé sur le siége de Hambourg et de Brême, n'était encore que diacre. Ce n'est donc pas à lui que convient la qualification de *prêtre vénérable*, mais bien à ce prêtre Rembert, autre disciple de S. Anschaire et envoyé par lui en Suède [3]. La mission remplie par celui-ci dans le Nord

[1] MIGNE, *Patrol. lat.*, t. 121, p. 1154.

[2] *Hagiographie nationale*, t. I, article S. REMBERT.

[3] Nous lui donnons le nom de Rimbert dans notre biographie de S. Anschaire, t. I, page 208.

où il gouvernait, vers 860, l'église de Ripen (*Ripæ cimbricæ*), devait le mettre à même, mieux que S. Rembert, constamment attaché à la personne de S. Anschaire, de fournir des renseignements au sujet des prétendus cynocéphales de ces contrées [1]. »

Nous confirmerons l'opinion de Mgr de Ram en faisant remarquer que l'Archevêque de Hambourg est toujours désigné sous le nom de *Rembertus*, tandis que la lettre de Ratramne est adressée *Rimberto*, ce qui est l'orthographe donnée dans tous les manuscrits au nom du moine qui gouverna l'église de Ripen.

S. Rembert mourut le 11 juin 888; mais le Martyrologe romain en fait mémoire le 4 février, jour où il fut élu archevêque, immédiatement après l'inhumation de S. Anschaire.— M. A. Hammerich a publié à Hafn, en 1834, un opusucle intitulé : *Dissertatio de Remberto, archiepiscopo Hamburgo Bremensi.*

REMÈDE (S.). Hariulfe mentionne à Saint-Riquier une relique de *S. Remedius.* Il s'agit sans doute de S. Remède ou Romède, honoré le 1er octobre dans les diocèses de Trente et de Brescia.

REMI (S.) ou REMY, évêque et non pas archevêque de Reims, comme on le qualifie trop souvent, fut l'apôtre du royaume de Clovis et étendit son zèle sur nos contrées. Aussi sa fête (1er oct.) apparaît-elle dans nos plus anciens monuments liturgiques et a-t-elle persévéré jusqu'à nos jours.

C'est le patron d'une paroisse d'Amiens (ancienne église des Cordeliers), des églises de Devise, Eppeville (p. secondaire), Fresnoy-Andainville, Grandcourt, Le Quesne, Pertain, Suzanne, Vers-Hebécourt, Villers-lès-Roye. C'était le titulaire d'une église paroissiale d'Amiens, convertie

[1] Le nom de cynocéphales (*têtes de chiens*) est donné aujourd'hui à un genre de singes qui ne renferme pas moins de six ou sept espèces.

aujourd'hui en magasin ; d'un prieuré (Saint-Remi-au-Bois) construit, dit-on, sur l'emplacement d'un temple païen détruit par S. Firmin, là où s'élève aujourd'hui la Ferme-de-Grâce ; d'une des tours qui flanquaient l'enceinte d'Amiens.

Pont-Remy s'appelait en 1184 *Pons-Sancti-Remigii*. Quelques savants ont prétendu que c'est le *Vadum Sancti Remigii* dont parle Grégoire de Tours. — Sur le territoire d'Heudicourt se trouve un lieu dit : *Champ Saint-Remi*. On sait qu'une petite place et deux rues d'Amiens portent le nom de l'évêque de Reims.

Le 30 septembre, le Chapitre de la Cathédrale allait chanter les premières vêpres du patron à l'église Saint-Remi. On imprima en 1717, à l'usage de cette paroisse, *l'office de S. Remy, archevêque de Reims et confesseur.* Louis XIII, se trouvant à Amiens, le 1er octobre 1641, voulut offrir le pain bénit à cette paroisse. Le jour de S. Remi, on renouvelait à Roye les officiers de la commune ; à Corbie, chaque habitant donnait 18 deniers pour jouir de la liberté de cuire du pain.

De Sachy nous dit : « Le nom d'Odibic, évêque d'Amiens, figure au bas du testament de S. Remy. » C'est une erreur : ce nom ne se trouve ni dans la version d'Hincmar, ni dans celle de Flodoard.

S. Gervais, abbé de Corbie, fut l'un des dignitaires ecclésiastiques qui portèrent la châsse de S. Remi, le jour de la dédicace de l'église abbatiale de Reims, solennité qui fut présidée par le pape S. Léon.

Reliques à Saint-Leu et aux Clarisses d'Amiens, à Davenescourt (Dames de Saint-Maur) et à Saint-Riquier. On conservait au prieuré de Notre-Dame, à Montdidier, un morceau d'étoffe, avec cette inscription : *Du tappis sur lequel S. Remy célébroit la sainte messe.* Un curieux ivoire du VIIe siècle, légué au Musée d'Amiens par M. Rigollot représente trois miracles de S. Remi : 1° Résurrection d'une jeune fille de Toulouse qu'on avait portée morte à Saint-Jean-Baptiste de Reims ; 2° à la prière de S. Remi, le saint chrême descendant du ciel pour le baptême d'un

malade ; 3° une colombe apporte la sainte ampoule pour le baptême de Clovis. — Tableaux à la chapelle de l'Évêché, au maître-autel de Saint-Remi (baptême de Clovis, œuvre de Fragonard. — Vitrail à la chapelle du Musée (fabrique de M. Bazin).

RÉPARATE (Ste), vierge et martyre à Césarée. Reliques aux Ursulines et au Carmel d'Amiens. — 8 octobre.

RESTITUDE (Ste). Nicolas de Beaufort, auteur d'un Spicilége (*de Vitis Sanctorum*) que citent les Bollandistes (t. VI, maii, p. 674), nous apprend que Lothaire II envoya un comte de Moreuil, ayant le titre de connétable, auprès du Pape Léon IV pour l'aider dans sa guerre contre les Sarrazins. En récompense de ses services, le Pape lui offrit de riches présents, mais le pieux guerrier ne réclama que le corps de Ste Restitude, vierge et martyre, que les habitants de Sorane avaient transporté à Rome, par crainte de l'invasion sarrazine. Le comte emporta ce précieux trésor dont il voulait enrichir son château de Moreuil. Arrivé à Arcy, bourgade du Soissonnais, les reliques opérèrent divers miracles : une fontaine surgit, un enfant ressuscita. Ce fut en vain qu'on voulut poursuivre jusqu'à Moreuil ; la châsse alourdie prouva que la Sainte voulait rester en ce lieu. Le comte y bâtit une église et Arcy devint un des pèlerinages les plus fréquentés du nord de la France. Voilà comment Moreuil fut privé du précieux dépôt qui lui était destiné.

Reliques à l'hospice de Roye (authentique de 1721) et chez les Dames de Saint-Maur à Davenescourt. — Statuette du XVI[e] siècle à Saint-Denis de Poix. — 27 mai.

RICHARD (le B.), abbé de Saint-Vanne, à Verdun, fut chargé par le roi Robert et par Bauduin, comte de Flandre, de réformer un certain nombre d'abbayes. Parmi les monastères où il fit refleurir l'esprit de S. Benoît, on compte Saint-Riquier, Saint-Josse et le Mont-Saint-Quentin. — 14 juin.

RICTRUDE (Ste), mère de S. Mauront, possédait de grands biens patrimoniaux sur les bords de l'Oise et de la Somme. Nous avons parlé d'elle dans la biographie de S. Riquier (t. III, p. 424). On célébrait sa fête semi-double à l'abbaye de Saint-Riquier. — 12 mai.

RIEUL (S.), évêque de Senlis. Quelques-unes de ses reliques, conservées à la Cathédrale, furent sauvées en 1793 par M. Lecouvé, maire d'Amiens, gardées jusqu'en 1802 par M. Lejeune, curé constitutionnel de Notre-Dame, et vérifiées en 1816 et en 1829. Elles se trouvent aujourd'hui confondues avec d'autres reliques dans la châsse dite de S. Honoré. — Son nom figure dans tous les bréviaires noyonnais et dans ceux d'Amiens, excepté dans celui de 1840 et le Propre actuel.

RIGOBERT (S.), archevêque de Reims. En 894, S. Foulques, son successeur sur le siége de Reims, inquiet du voisinage des Normands, fit porter le corps de S. Rigobert à l'église Saint-Martin d'Ennemain, dont les terres appartenaient depuis peu au Chapitre de Reims. Les chanoines y transférèrent en même temps, le 19 janvier, des reliques de la Vraie Croix, de S. Jean l'Evangéliste, de S. Pierre, S. Paul, S. André, S. Mathieu, S. Jean-Baptiste, S. Nicaise, S. Denis, S. Rustique, S. Eleuthère, S. Laurent, S. Maurice, S. Candide, S. Exupère, S. Georges, S. Crépin et S. Crépinien, S. Quentin, S. Valérien, S. Côme et S. Damien, S. Agapit, S. Prime et S. Félicien, S. Remi, S. Hilaire, S. Martin, S. Grégoire; S. Amand, S. Benoît. Un prêtre étranger, nommé Figuin, que le comte Odalric avait placé à l'église Sainte-Radegonde, était alors perclus par la douleur. Il fit porter un cierge devant les saintes reliques et s'unit d'intention aux prières qu'on adressait à S. Rigobert. Guéri subitement, il courut se prosterner devant la châsse. En 906, sous l'épiscopat d'Hervée, ce précieux dépôt fut reporté à Reims, et le corps de S. Rigobert fut placé dans l'église Saint-Denis, dont la construction venait d'être achevée. — 4 janvier.

ROBERT D'ARBRISSELLES (le B.), dont nous avons déjà parlé (t. I, pp. 277, 284), fonda l'ordre de Fontevrault en 1106. C'est à cet institut qu'appartenait le prieuré de N.-D. de Moraucourt, établi à quatre lieues d'Abbeville en 1146 et transféré à Amiens en 1636, après la prise de Corbie par les Espagnols. — 24 février.

ROBERT DE CRÉSECQUES (S.), seigneur de Long et de Longpré-les-Corps-Saints. On conserve à l'église Saint-Martin de Picquigny le chef de S. Robert de Crésecques, dont on faisait la fête le 10 décembre, dans cette paroisse, avant la Révolution.

Bien que la tradition reste muette sur l'histoire de ce personnage, nous devons supposer qu'il n'est autre que Robert de Crésecques, seigneur de Long et de Longpré. Nous croyons donc devoir résumer ici ce qu'en ont dit Froissart dans ses *Chroniques*, et surtout M. l'abbé Delgove, dans son excellente *Notice sur Long et Longpré-les-Corps-Saints*.

Robert de Crésecques, qui avait épousé Marguerite de Poix, venait de succéder à son oncle Jean de Crésecques, dans la seigneurie de Long et de Longpré-les-Corps-Saints [1], quand son château faillit devenir la proie des bandes de pillards qu'on désignait sous le nom de Navarrais, parce qu'ils s'étaient engagés à la solde de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre (1359).

Robert de Crésecques, pour repousser ces aventuriers, se rangea sous la bannière du Comte de Saint-Pol, en même temps que les sires de Châtillon, de Poix, d'Heilly, de Renty, etc. « Les Navarrois, dit Froissart, entendirent que les François chevauchoient et venoient à grand exploit sur eux, et étoient bien trente mille : si n'eurent mie conseil d'eux attendre, mais passèrént la rivière de Somme, au plus tôt qu'ils purent et se boutèrent au château de Long-en-Ponthieu, chevaux et harnois et quant que ils avoient. Si y

[1] Les Crésecques, dit La Morlière, portaient d'*azur à trois lierres d'or, au chef d'or.*

furent moult à étroit. A peine étoient-ils entrés dedans et descendus, quand les François furent devant, qui les suivoient de grand'volonté, et pouvoit estre heure de vespres. Et toujours venoient gens; car les communautés des villes et des cités de Picardie ne pouvoient mie sitôt venir que les gens d'armes. Si eurent conseil là les seigneurs qu'ils se logeroient devant la forteresse cette nuit et attendroient toutes leurs gens qui venoient les uns après les autres; et à lendemain ils attendroient; car ils les tenoient pour tous enclos [1]. »

Pour avoir trop attendu, Robert de Crésecques et les autres chevaliers français manquèrent l'occasion d'exterminer les bandes d'aventuriers qui portaient le pillage et l'incendie dans nos campagnes. Les Navarrais s'échappèrent sans bruit de la forteresse, vers minuit, par la route de Vermandois et purent ainsi se soustraire à des poursuites trop tardives.

Robert se proclamait *vray fils de l'Eglise* : c'est le titre qu'il prend dans des lettres authentiques où il renonce à tout droit de justice seigneuriale sur les maisons du Chapitre de Longpré.

Les Abbevillois avaient démoli la forteresse de Long pour qu'elle ne servît point à augmenter la puissance des Anglais, maîtres du Ponthieu en vertu du traité de Bretigny (1360). Robert de Crésecques fit construire un autre château qui devait servir d'habitation et non plus de forteresse militaire.

La Morlière [2] raconte qu'en 1362, Charles V, régent de France, sollicité par le seigneur de Picquigny, chargea le bailli d'Amiens de faire élargir l'arche d'un pont que Robert de Crésecques avait jeté sur la Somme. Les piles étaient si rapprochées que les grosses barques ne pouvaient passer, « et d'outre plus, prenoit cinq sols d'amende des nautoniers, qui, passant par-dessous, heurtoient contre lesdits piliers, au grand préjudice du Roy, dont les aydes

[1] *Chroniques*, livre I, ch. 85.
[2] *Recueil des maisons illustres de Picardie*, p. 14.

diminuoient, le trafic n'allant plus, du public qui en recevoit de grandes incommodités et desditz compaignons, seigneur et dame de Picquigny. »

Robert de Crésecques ne se contenta point d'exécuter fidèlement, en faveur du Chapitre de Longpré, les dispositions testamentaires de son oncle Witasse ; il fit don à cette collégiale, en l'an 1400, du fief de Metz situé sur le territoire de Rivière. Il mourut peu de temps après, laissant pour héritier de sa seigneurie son fils unique Robert de Crésecques.

Tels sont les détails que l'on connaît sur la vie de ce personnage ; ils ont été fournis, la plupart, à M. Delgove par le *Cartulaire de Longpré.* Un recueil de cette nature ne pouvait nous renseigner sur la vie intime du seigneur de Long ; le silence de la tradition locale me paraît bien plus surprenant. D'autre part, comment a-t-on pu, au XV[e] siècle, rendre un culte public à un personnage qu'on n'a jamais songé à canoniser ? Ce qui ne surprendrait point au commencement du Moyen-Age devient fort singulier à cette époque.

Qu'on nous permette de hasarder ici une supposition. Robert de Crésecques a pu être le bienfaiteur de Saint-Martin de Picquigny et on aurait fondé un service anniversaire le jour de sa mort, le 10 décembre. Plus tard, on aurait trouvé ses restes et on aurait recueilli son crâne pour le conserver avec vénération dans l'église ou dans la sacristie, comme souvenir d'un bienfaiteur. Puis, par la suite des temps, on se serait imaginé que c'était une véritable relique de saint, et une espèce de culte se serait ainsi établie dans l'église de Saint-Martin de Picquigny.

C'est là, nous le répétons, une hypothèse toute gratuite, et nous en ferions bon marché si on pouvait nous fournir une preuve quelconque de la sainteté de Robert de Crésecques.

Ajoutons que le *Cartulaire de Notre-Dame de Longpré* mentionne, dans son catalogue des reliques, celles de *S. Robert, soldat.* Faut-il entendre par là Robert de Crésecques ?

Il y avait à Authie un prieuré de Saint-Robert qui fut réuni, sous Louis XIII, nous dit M. Darsy, au couvent Franciscain de Limours, dans le diocèse de Paris. Nous ignorons quel est celui des saints, nommés Robert, auquel ce prieuré a emprunté son vocable.

ROBERT DE TONNERRE (S.), abbé de Molesmes et fondateur de l'ordre de Cîteaux. Nous consignons ici son nom pour rappeler que la famille de Clermont-Tonnerre, dont une branche s'est naturalisée dans notre diocèse depuis le XVII[e] siècle, a fourni onze saints à l'Église de France. En voici la liste dans l'ordre chronologique, d'après un ouvrage spécial sur les saints de cette famille.

1° S. Guerry, comte de Tonnerre, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, à Sens, puis archevêque de cette ville, mort en 708.

2° S. Ebbon, archevêque de Sens, mort en 750.

3° Ste Ingonie de Tonnerre, sœur du précédent, religieuse bénédictine à Saint-Pierre-le-Vif, morte en 740.

4° Ste Léoterie, sa sœur, religieuse dans le même monastère, morte en 745.

5° S. Bonobert de Clermont, archevêque de Sens, mort en 755.

6° S. Hariuffe de Tonnerre, archevêque de Sens, mort en 761.

7° S. Thierri de Tonnerre, évêque d'Orléans, mort en 1020.

8° S. Robert de Tonnerre, fondateur de l'Ordre de Cîteaux, mort en 1100.

9° S. Amédée de Clermont, moine de Bonnevaux, ordre de Cîteaux, mort vers 1150.

10° S. Amédée de Clermont, son fils, évêque, prince de Lausanne, régent des Etats de Savoie, en 1150.

11° S. Guillaume de Tonnerre, abbé de Charlieu, puis archevêque de Bourges, mort en 1209.

ROCH (S.) est honoré d'une mémoire au 16 août dans nos bréviaires de 1667, de 1746, de 1840, et le 26 août dans notre Propre actuel. Si l'on s'en rapporte à certaines

généalogies, Antoine Choquel, qui épousa Marie-Jeanne de Haussy, de Péronne, aurait été parent de S. Roch. (Caraby, *Notice sur Sobotécluse*, p. 28.)

On sait que S. Roch se dévoua aux soins des pestiférés pendant le séjour qu'il fit en Italie. Après sa mort, dans le cours du XIVe siècle, la piété des fidèles lui donna mission de continuer dans le Ciel le dévouement qu'il avait montré sur la terre. Son culte se répandit dans le diocèse de Noyon pendant la peste de 1636 ; dans le diocèse de Beauvais, pendant celle de 1668. Il remonte chez nous à une date antérieure, comme le témoigne l'ancienne chapelle de Saint-Roch auprès de laquelle on construisit, en 1580, trente loges de briques pour les pestiférés. Presque toutes les confréries de S. Roch établies dans notre diocèse doivent leur naissance à la peste qui se déclara en 1633 et qui, dans la seule ville d'Amiens, emporta plus de 25,000 victimes. Lefebvre de Caumartin, dans son mandement de 1634, recommanda aux fidèles d'invoquer S. Sébastien et S. Roch pour détourner du diocèse le fléau contagieux. Le culte envers ce dernier Saint fut ravivé en 1832, à l'époque du choléra. La chapelle qui lui est dédiée à la Cathédrale fut très-fréquentée pendant cinq à six mois ; les paroisses de la ville s'y rendaient processionellement. Beaucoup d'autels, de bannières, de statues qu'on voit dans nos églises, remontent à cette époque.

La plus ancienne confrérie de S. Roch, dans notre diocèse, paraît être celle qui fut instituée dès 1335 à l'abbaye de Saint-Jean, où une chapelle lui fut dédiée. Le retable d'autel, daté de 1596, représentait S. Roch avec cette inscription :

Firmin Dufresne honorable marchand,
A présenté cette dévote table
A l'éternel et saint Roch vénérable,
De ce grand saint les faveurs recherchant.

Le P. Borée, dans son Histoire manuscrite de cette abbaye, nous raconte que, le 19 décembre 1672, Françoise Bourgeois, de Cléry, vint au monastère faire célébrer, en

l'honneur de S. Roch, une messe pour l'âme de son père, décédé depuis cinq ans, et que, au moment de l'élévation, elle s'écria voir son père entrer en paradis.

Des confréries de S. Roch ont été instituées dans presque toutes les paroisses d'Amiens et d'Abbeville, à Corbie, à Montdidier, à Roye et dans un grand nombre d'autres localités.

En vertu d'un indult du 25 avril 1861, Monseigneur peut autoriser les ecclésiastiques de son diocèse à réciter, le 16 août, l'office de S. Roch, en y ajoutant ces mots à la 4e leçon des matines : *Idemque indultum post Urbanum octavum ad plura alia loca extensum fuit.*

En 1493, on joua à Abbeville *Les jeux de la vie de M. Saint Roch.* — S. Roch est le patron des brocanteurs d'Amiens. — Une chapelle lui était dediée près de Flamicourt.

M. Roussel, curé d'Airaines, nous adressait en 1871 la communication suivante sur le culte rendu à S. Roch dans sa paroisse :

« Là, une confrérie de Saint-Roch est établie de temps immémorial. En 1720, Mgr de Sabatier en approuvait de nouveau les règlements, mais la Confrérie existait bien auparavant. Tous les Airainois s'y associent le jour de leur première communion, particularité unique dans nos contrées. Pour honorer la charité de S. Roch, ce sont des membres de sa confrérie qui portent les morts à leur dernière demeure. Ils sont désignés tous les deux ans pour faire ce service bien méritoire.

« Le deuxième dimanche de chaque mois, on fait dire une messe en l'honneur de S. Roch et un salut avec exposition du Saint-Sacrement.

« Un des plus illustres évêques d'Amiens, Mgr de la Motte, se trouvant à Airaines, le 13 août 1750, a confirmé de sa propre main, sur le registre de la Confrérie, la permission de ces offices et autres faveurs précédemment octroyées.

« Tous les ans, la fête de S. Roch, fixée au 16 août, est solennisée avec une grande pompe, le dimanche après

l'Assomption. Rien de plus imposant que la procession suivie par une foule innombrable d'habitants d'Airaines et d'étrangers qui accomplissent leur pèlerinage. De son côté, S. Roch apporte à son peuple d'Airaines une protection privilégiée. Aujourd'hui encore cette protection est bien visible.

« Depuis plus de huit mois que la petite vérole, avec tous les caractères d'une vraie peste, n'a cessé de remplir de deuil toutes les localités des environs, la petite ville d'Airaines, malgré les émotions et les souffrances d'une longue occupation des Prussiens, malgré le contact de plusieurs malades atteints du mal terrible et apportés du dehors dans son hôpital, a été complétement préservée... Ce n'est pas que, de loin en loin, il ne se présente quelques cas de maladie, mais sans gravité et sans mauvaise suite. C'est comme un avertissement de recourir au gardien de la cité, qui prie pour elle, et de remercier Dieu qui la traite avec miséricorde.

« Aussi, Airaines tient-il plus que jamais à manifester sa vénération et sa reconnaissance pour son Saint de prédilection. »

Reliques à la Cathédrale, aux Clarisses d'Amiens, à Mailly, à Saint-Pierre et à l'hospice de Roye, à Saint-Riquier, etc.

Il y a tant de statues de S. Roch dans nos églises que nous devons nous borner à mentionner celles qui sont tant soit peu remarquables par leur ancienneté, leur mérite artistique ou la vénération dont elles sont l'objet. Nous citerons seulement celles de Notre-Dame d'Amiens (œuvre de Blasset), du Sacré-Cœur (portail) et de Saint-Jacques d'Amiens (œuvre de M. Duthoit), de Saint-Vulfran, de Bernaville, Cachy, Caix, Camon, Doullens, Etinehem. Ergnies, Fouencamps, Long, Maison-Ponthieu, Miraumont, Poix, Roye (Saint-Pierre), Saint-Riquier (portail et voussure), Vaux-en-Amiénois, etc.

M. Prarond, dans son intéressante monographie de Saint-Vulfran, raconte, au sujet d'une statue de S. Roch, le conflit qui s'éleva entre les chanoines de Saint-Vulfran et

le curé de la chapelle Saint-Nicolas, située dans cette collégiale. « De vives discussions animèrent, au milieu du XVIII[e] siècle, les chanoines de Saint-Vulfran et la fabrique de Saint-Nicolas, à l'occasion d'un *S. Roch* en bois doré que cette fabrique avait fait accrocher, un soir, le 10 juin 1750, à la place d'un *S. Jean-Baptiste*, au gond même du saint dépossédé. Le lendemain, les chanoines, surpris par ce fait, le prirent pour un attentat à leur autorité ; ils firent donc retirer le *Saint-Roch* par un serrurier et le déposèrent dans la serrurerie. Le surlendemain, assignation au criminel faite au serrurier par les fabriciens, pour remettre le *S. Roch.* Le Chapitre tout entier bondit ; il fait signifier au marguillier, receveur en charge de la paroisse de Saint-Nicolas, et au bâtonnier de la Confrérie de Saint-Roch, érigée en ladite paroisse, que le serrurier n'a exécuté que l'ordre et qu'ainsi l'affaire n'est pas criminelle, mais civile. On plaide sur ce point au présidial ; l'affaire est déclarée criminelle et condamnable par devant le lieutenant-criminel. Les chanoines en appellent à Paris et à la Chambre des Tournelles ; là, il est décidé en considération de l'omission de quelques formalités de la part des fabriciens de Saint-Nicolas, lors de l'intrusion de *S. Roch*, que l'affaire n'est que civile. Les manuscrits de Siffait rapportent que, peu après la Fête-Dieu, on apprit de Paris l'issue du procès : le Chapitre était débouté de ses demandes en restitution de l'image de S. Jean ; la statue de S. Roch devait être remise en sa place, et la fabrique de Saint-Nicolas était libre de décorer la chapelle de Saint-Nicolas comme elle l'endendait, sans la permission du Chapitre. » M. Prarond ajoute que la statue de S. Roch, cause de ces longues querelles, était l'œuvre d'un des derniers tailleurs de bois d'Abbeville, nommé Dutrilleur, et qu'elle est aujourd'hui reléguée dans la chapelle des catéchismes. — Tableaux à Saint-Pierre de Roye et à Miraumont.

Le même Saint est représenté dans des verrières de Saint-Germain d'Amiens, d'Essertaux, du Hamel, de Moreuil, etc. — On conserve au Musée d'Amiens une médaille de dévotion frappée pendant la peste de 1581. A

côté de S. Sébastien se trouve S. Roch qu'un ange guérit, par un céleste attouchement, d'une plaie qu'une flèche lui avait faite au genou. — Une image de S.Roch a été gravée par l'abbevillois Fr. de Poilly.

Un dicton picard nous dit, en parlant des noisettes :

Al Saint-Roch
On-z-ès croque.

On connaît cette autre locution : *Être monté in kemises comme S. Roch in capieu*, c'est-à-dire n'en avoir qu'une.

Trois rues d'Amiens ont conservé le nom de *Saint-Roch*, en souvenir de l'ancien cimetière. — 16 août.

ROMAIN (S), évêque de Rouen. Sa fête fut introduite au XIII[e] siècle dans notre liturgie (voir tome II, p. 171) et y subsiste encore. C'est le patron de l'église de Saint-Romain, dans le canton de Poix.— On conservait une partie de son crâne au couvent des filles de Saint-Julien. — Statue à Senarpont. — 24 octobre.

ROMAIN (S.), soldat et martyr à Rome, est inscrit dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1667. — Relique aux Ursulines d'Abbeville. — 9 août.

ROMAIN (S.), abbé de Condat, est fêté dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550. — Relique au Mont-Saint-Quentin. — 28 févr.

ROMAINE (Ste), vierge et martyre de Beauvais. En 1069, Guy, évêque d'Amiens, assista, à Beauvais, à la translation du corps de Ste-Romaine dans la nouvelle église abbatiale qu'on dédia à S. Quentin. En 1520, ces précieux restes furent mis dans une riche châsse, due à la générosité de Michel Roussel, prieur de Poix.

La relique conservée à Tilloy-lès-Conty est peut-être le seul reste du corps de cette Sainte. M. l'abbé Roze m'écrit à ce sujet : « C'est un morceau de son chef, grand comme une

petite tonsure, honoré de temps immémorial à Tilloy, dont la cure était sous le patronage de l'abbaye de Saint-Quentin de Beauvais, monastère où était conservé le corps de la Sainte. Cette relique est renfermée dans un buste qui a été peint en 1668. La fête de Ste Romaine se célèbre avec grande pompe dans mon église ; les jeunes personnes, au lieu de prendre, comme partout, Ste Catherine pour patronne, se sont mises sous la protection de Ste Romaine. De vieux titres de la fabrique constatent que cette Sainte a été l'objet d'un culte assez accentué pour que des testaments portent que l'on se recommande en particulier à Ste Romaine. » — 3 octobre.

ROMULE (S.), martyr. Relique aux Clarisses d'Amiens. — Il y a plusieurs Saints de ce nom.

ROSALIE (Ste), vierge de Palerme. Le jésuite Martin Clairé, né à Saint-Valery, a consacré une hymne à Ste Rosalie dans ses *Hymni ecclesiastici*. — 4 sept.

ROSE DE LIMA (Ste), vierge du tiers-ordre de S. Dominique. Les Jacobins d'Amiens, qui célébraient sa fête le 30 août, lui dédièrent une chapelle où fut mise une de ses reliques. — Statue à Saint-Riquier. — Vitrail à Doullens. Jadis, tableau à Saint-Gilles d'Abbeville.

RUF (S.), martyr à Capoue, est fêté au 27 août dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550.

RUF (S.), martyr à Rome, est inscrit au 28 novembre dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550.

RUFIN (S.), martyr à Bazoches. Voyez *Valère*.

RUFINE (Ste). Ossement à Corbie. Il y a plusieurs Saintes de ce nom.

RUPERT (S.), évêque de Salzbourg. Relique aux Louvencourt d'Amiens. — 27 mars.

RUSTIQUE (S.), martyr. Hariulfe mentionne une de ses reliques à Saint-Riquier. Il y a plusieurs Saints de ce nom.

S

SABINE (Ste), veuve et martyre à Rome, est honorée d'une mémoire, au 29 août, dans nos plus anciens bréviaires, jusqu'au XVIe siècle exclusivement. — Il y avait une relique de Ste Sabine (mais de laquelle?) aux Moraucourt.

SAMSON (S.), évêque de Dol en Bretagne. Son culte se répandit dans nos contrées quand son corps fut transféré provisoirement à Paris, en 966, et quand un os d'un de ses bras fut donné, vers l'an 1652, à l'église de Clermont-sur-Oise. Son nom est inscrit, au 28 juillet, dans les missels amiénois des XIIe et XIIIe siècles. L'abbaye de Saint-Valery célébrait sa fête le 30 juillet. C'est le patron de Bouillancourt-sur-Miannay, de Moyenneville et d'une chapelle de La Faloise, reconstruite en 1830. C'était jadis le patron du clergé de Sainte-Catherine d'Abbeville, de la paroisse de Souplicourt, et d'une chapelle des Monts de Caubert, près de Mareuil, où l'on se rendait en pèlerinage.

Statue à Sainte-Segrée. — Sculpture à la voûte en bois de Moyenneville. — 28 juillet.

SATURNIN (S.), évêque de Toulouse. Ce sont probablement les rapports de cet évêque avec S. Firmin qui ont fait inscrire son nom dans nos litanies du Moyen-Age et dans tous nos bréviaires. C'est le patron de Caulières, de Domqueur, d'Harcelaines, de Morvillers-Saint-Saturnin, de Vercourt et autrefois de Vron.

Reliques à Saint-Charles, au Carmel et aux Louvencourt d'Amiens, à Assevillers (vertèbre) ; jadis à Saint-

Riquier. Quelques-unes de ces reliques, insuffisamment désignées, peuvent appartenir à quelqu'autre des divers martyrs qui portent le même nom.

En fait d'iconographie, nous ne trouvons à mentionner qu'une statue à Morvillers. — 29 nov.

SATURNIN (S.), martyr à Rome, est honoré d'une mémoire, le 29 nov., avec S. CHRISANTE, martyr, et Ste DARIE, vierge, dans les missels amiénois de 1498 et de 1530.

SAUFLIEU. Le *Martyrologe universel* de Châtelain s'est imaginé d'en faire un saint, « dont il y a une église en Picardie », à cause du village de Saint-Sauflieu. Un titre de 1331 appelle cette localité : *Sanctus Salvus locus*, mais elle est appelée *Sexoldium* en 1069, *Sessolium* en 1223. L'*Annuaire de l'histoire de France* (année 1860, p. 172) se hasarde donc beaucoup en supposant que « S. Sauflieu, patron d'une église en Picardie, est peut-être le même que S. Sauve, évêque d'Amiens ». Il faut remarquer que ce n'est point S. Salve, mais S. Denis qui est patron de Saint-Sauflieu.

Une bévue analogue a été commise pour une localité de l'arrondissement de Montreuil, Saint-Deneux. Le martyrologe annexé à l'édition in-12 de l'*Histoire de l'Eglise Gallicane* prend au sérieux l'existence d'un saint nommé Deneux. Or, ce vocable est une corruption de *Sandeneuf*, *Sen de neuf*, *Censæ novæ*, c'est-à-dire Censes construites de neuf, parce que ce village fut bâti sur un lieu détruit.

SAVINIEN (S.). Reliques aux Ursulines d'Amiens; jadis, à la collégiale de Longpré.— Il y a plusieurs Saints de ce nom.

SCHOLASTIQUE (Ste), sœur de S. Benoît, est fêtée, le 10 dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550. Il y avait de ses reliques à Corbie et à Saint-Riquier.—Statues à Saint-Riquier et à Bertaucourt-les-Dames ; dans cette dernière église, un tableau représente la Ste Vierge appa-

raissant à S. Benoît et à Ste Scholastique. — On la voit agenouillée devant un autel, dans une gravure de l'abbevillois Cl. Mellan. — 10 février.

SÉBASTIEN (S.), martyr à Rome, est fêté le 20 janvier dans tous nos bréviaires. On l'honore spécialement à Bourdon, dont il est le patron secondaire, et à Wailly. Une chapelle de la Cathédrale lui est dédiée. Il était patron, à Abbeville, du clergé de Saint-Sépulcre, de la Confrérie de la Charité et de celle des Tanneurs.

Le choix de S. Sébastien, comme protecteur en temps de peste, n'a pas été déterminé par une circonstance historique de sa vie, mais par un miracle dont Paul Diacre nous a laissé le récit.

En 680, alors qu'une maladie contagieuse sévissait à Rome, il fut révélé à un habitant de cette ville que le fléau disparaîtrait, lorsqu'on aurait érigé un autel à S. Sébastien dans l'église Saint-Pierre-ès-Liens. On s'empressa d'obéir à cet ordre des Cieux, et l'atmosphère se purifia soudain des miasmes corrompus qui enveloppaient la Ville éternelle.

Hilduin, abbé de Saint-Médard, dans un voyage qu'il fit à Rome en 825, obtint du pape Eugène II le corps de S. Sébastien. Ses reliques furent transférées à Soissons par l'évêque Rothade, le 9 décembre 826. Deux ans plus tard, la Picardie fut affligée d'une peste terrible. Amiens, Montreuil, Boulogne, etc., envoyèrent de nombreux pèlerins déposer de riches offrandes sur la châsse du Martyr. C'est ainsi que le culte de S. Sébastien s'établit et se propagea bientôt dans notre diocèse.

En 1483, on représentait à Péronne la *Passion de S. Sébastien*. Bien antérieurement à cette époque, il existait déjà une confrérie de ce Saint, dont le siége était à la chapelle Saint-Jacques, dans le cimetière Saint-Denis. Cette Confrérie, tombée en désuétude, fut reconstituée avec une grande solennité par l'évêque Ferry de Beauvoir, à la suite de la peste qui sévit à Amiens pendant le mois d'août 1462 et qui y fit vingt mille victimes. C'est en exécution du vœu

fait par les trois ordres de la ville qu'on érigea dans la Cathédrale la chapelle de S. Sébastien, et qu'on faisait tous les ans une procession solennelle, le deuxième dimanche après l'Epiphanie et le premier dimanche d'août. Des confréries analogues furent établies à Saint-Firmin-le-Confesseur, à Saint-Firmin-à-La-Porte et à Saint-Firmin-en-Castillon. Cette confiance envers le martyr romain s'éveilla de nouveau pendant le choléra de 1833, où eut lieu une neuvaine solennelle à la Cathédrale.

La dévotion spéciale envers S. Sébastien n'a pas seulement pour cause, dans nos contrées, la protection qu'il accorde à la santé publique, mais aussi le choix qu'on fit de son patronage, en raison de son genre de mort, pour les Compagnies d'archers.

C'est à l'évêque de Soissons, Rothade Ier, mort vers l'an 831, qu'on attribue l'érection de la première Confrérie de S. Sébastien : ce fut l'origine de la Compagnie de l'arc de Soissons et de toutes celles qui se formèrent ensuite sur son modèle. Originairement les confrères de Soissons n'avaient d'autre mission que de garder les reliques du Saint dans l'église de Saint-Médard, envahie nuit et jour par l'affluence des pèlerins. L'abbé de ce monastère devint le grand-maître des Archers de France ; l'un d'eux, Arnault de Pomponne, renouvela en 1733 les statuts et règlements généraux qui régissaient toutes les Compagnies de l'arc et les confréries de S. Sébastien.

Voici quelques rapides renseignements sur un certain nombre de nos compagnies d'archers.

Amiens. — Le siége de la Confrérie, d'abord à l'Hôtel-Dieu, fut transféré à Saint-Leu et de là, quelques années avant la Révolution, à l'église Saint-Sulpice. Le capitaine était élu le jour de la fête patronale. A son entrée en fonctions, il promettait par serment *sur le pain*, *le vin et le sel* de remplir loyalement sa charge, de faire observer les statuts et d'empêcher que le nom du Seigneur ne fût blasphémé. Il était tenu d'entretenir un cierge d'au moins une livre pesant devant l'image du Patron dans l'église qui servait de siége à la Confrérie. Au nombre des insignes des

chevaliers, se trouvait une médaille portée à la boutonnière et nommée *Croix de S. Sébastien* (Janvier, *Notice sur la milice amiénoise*).

Corbie. — Les statuts de Corbie (1529) portent que « si aucun est défaillant en la maison du Maître, la nuit et le jour de S. Sébastien, pour l'assister allant aux vêpres et à la messe, ils seront à l'amende de deux deniers, pour mettre en la bourse, pourvu qu'il n'y ait empêchement légitime. »

Doullens. — L'établissement des *Chevaliers grands archers de S. Sébastien* date de 1502. Les confrères étaient exemptés de tout logement de gens de guerre. Pendant un certain temps, ils furent même affranchis de tirer à la milice.

« Ces archers, dit M. Dusevel, venaient présenter à leur patron les plus belles pièces de faïences de Rouen et de Strasbourg, qu'ils avaient gagnées dans leurs luttes contre les tireurs d'arcs des communes voisines de Doullens. Parmi ces pièces il s'en trouvait d'extrêmement précieuses, et l'on se souvint longtemps, dans cette ville, d'un charmant S. Sébastien percé de flèches et attaché à un arbre qu'on voyait autrefois dans la salle du Jeu de l'arc. » (*Picardie*, t. xi, p. 439). — Il y a encore aujourd'hui à Doullens deux Sociétés du jeu de l'arc.

Etelfay. — La Confrérie de S. Sébastien y paraît fort ancienne et remonte aux pestes qui ravagèrent ce pays. On conserve dans les archives de cette paroisse une note du curé Audoy, datée de 1739, où nous trouvons les renseignements suivants :

« En reconnaissance de cette protection visible, ils ont établi cette Confrérie et se sont mis, eux et toute la paroisse, sous la protection de S. Sébastien, et pour rendre honneur perpétuel à ce Saint, ils avaient, de concert avec MM. les curés, arrêté qu'il serait chanté toutes les semaines une messe de S. Sébastien. Ils faisaient dire une messe de *requiem* pour chacun des confrères défunts ; ils s'animaient ainsi à prier les uns pour les autres, et à se donner des secours mutuels. Plusieurs villages de cette contrée ont suivi leur

exemple, et ont fait entre eux une espèce d'association; ils se trouvent une fois l'an, les fêtes de la Pentecôte, dans une de ces paroisses, pour offrir tous ensemble leurs prières en commun, et prennent ensuite leur divertissement ; ils livrent un prix qu'ils appellent *général* dans des buttes dressées à cet effet. Mais, comme les dévotions les mieux établies dégénèrent et que la religion s'est refroidie, on a insensiblement diminué les prières, en sorte qu'on ne chante plus qu'une messe de Saint-Sébastien tous les mois; on fait le service solennel tous les ans, le 20 janvier. Ce service consiste dans les premières vêpres, dans les matines, la grand'messe et les secondes vêpres. Le bâton du Saint se donne à celui qui a la dévotion de le prendre. Le lendemain de S. Sébastien, il se chante une grand'messe de *requiem* pour le repos des âmes des confrères et consœurs défunts. Voilà l'état où j'ai trouvé la Confrérie ce 24 janvier 1739. »

Cette confrérie subsiste toujours à Etelfay.

Ham. — Les statuts de la Confrérie de Ham (1580) portent que les confrères « feront le serment sur un arc en l'honneur et révérence de Dieu notre créateur, de la benoîte Vierge Marie et de la très-angoisseuse mort que receust et souffrist Mgr S. Sébastien, vray martyr et amy de Dieu, pour la foy soustenir et augmenter, condempné à estre detruit par tout son corps de saiettes. »

Marquivillers. — M. l'abbé Gosselin a publié une monographie très-complète de cette Confrérie dans la *Picardie* (t. xi, xii et xiii). On lit le passage suivant dans les statuts de 1696 : « Nous nous vouons, pendant toute nostre vie, au service de Dieu, soub la protection du grand S. Sébastien, et nous obligeons d'assister indispensablement à un service solennel que nous ferons célébrer chaque année, à frais communs, le 20 janvier, jour que l'Eglise consacre à la mémoire de ce grand Saint. Comme aussi, après avoir confessé tous nos péchés, et en avoir reçu l'absolution, nous recevrons, ce jour-là, estant bien disposez, et ce de l'advis de nos directeurs, le corps adorable de Nostre-Seigneur Jésus-Christ, pendant la grand'messe

et, après les actions de grâce, nous prierons pour l'union chrètienne et la conservation de tous les confrères vivants et le repos éternel des deffunts. Quant à ceux qui ne pourront pas ce jour là satisfaire à ce devoir, ils seront tenuz de le faire incessamment pendant l'une des messes quy seront chantées par chacun mois, en l'honneur de S. Sébastien. »

NESLE. —L'institution de la Compagnie de l'arc remonte à l'an 1448. La Confrérie avait une chapelle dédiée à son Patron dans l'église Saint-Pierre.

ROYE. — Les statuts de la Confrérie du faubourg Saint-Gilles, datés de 1589, nous ont été conservés par M. de Corcelles, dans un manuscrit intitulé : *Recherches historiques sur la ville de Roye*. Nous y trouvons ce curieux détail : « Est enjoint à tous les dits confrères de faire accoustrer leur barbe au jour de Saint-Sébastien, my-carême et au premier jour de may ; mêmement au jour que aucun des dits confrères se mariera, sur l'amende de 6 deniers tournois. » Il y avait pareille peine pour tout confrère qui injuriait autrui en prononçant des paroles déshonnêtes au Jardin de l'arc. M. Coët a publié une intéressante *Notice sur les Compagnies d'archers de Roye*.

Il y avait d'autres Confréries plus ou moins renommées à Abbeville, Athies, Combles, Lignières, Maurepas, Montdidier, Péronne, Poix, Saint-Christ, etc.

Les Compagnies d'archers sont encore très-répandues dans notre département et surtout dans le Santerre. Dans ces contrées, on va, chaque année, *tirer le geai* dans un des villages de l'association. Il y a procession, messe solennelle, parfois sermon; on porte en cérémonie une statue de S. Sébastien, des étendards, des *mais* chargés de fleurs, dits *bourdons*. La commune qui a reçu la statue de S. Sébastien devient, l'année suivante, pour toutes les autres, le siége du *tir au geai*. Les Compagnies de Bus, Boulogne-La-Grasse, Conchy-lès-Pots, Fécamps, Marquivillers, Piennes, Onvillers, Remangies, Roye, Tilloloy, etc., font partie de cette association inter-cantonale.

On conserve des reliques de S. Sébastien à la Cathé-

drale, au Carmel, à la Visitation et à la Sainte-Famille d'Amiens; à Bourdon, Corbie, Etelfay, Mailly, Saint-Riquier, etc. — Il y en avait jadis à l'abbaye Saint-Jean, à l'Hôtel-Dieu, aux Minimes, aux Célestins et à l'ancienne Visitation d'Amiens; aux Chartreux d'Abbeville, à Notre-Dame de Longpré, à Saint-Jean de Péronne, à Saint-Martin de Picquigny, etc.

Parmi les nombreuses statues de S. Sébastien qui décorent nos églises, nous nous bornerons à citer celles qui se trouvent à la Cathédrale (œuvre de Blasset), à Conty (portail du XVe siècle), à Combles (œuvre de Caudron), à Saint-Martin de Doullens, à Harbonnières, à Saint-Riquier (portail et intérieur). Mentionnons aussi les statuettes du Musée communal (provenant de l'ancien Hôtel des Archers), de Folleville (tombeau de Raoul de Lannoy), de Camon (ancien bénitier). — *Ung S. Sébastien en bosse* était appendu à la couronne de la Compagnie des archers d'Abbeville. — Tableaux à l'Evêché, à Cayeux-sur-Mer (œuvre de l'abbé Dergny), à Rue, à Suzanne. — Miniature d'un livre d'Heures de Corbie, XVe siècle, n° 200 de la Bibl. — Adam de France peignit un S. Sébastien en 1389, dans une des tours des fortifications d'Amiens. — Ancienne verrière à Huppy; vitrail moderne à Saint-Martin de Doullens. — Gravures des abbevillois Cl. Mellan et Fr. de Poilly (d'après Tintoret), et Fr. Voyez (d'après Blanchard).

Dans la découverte de monnaies picardes, faite près d'Amiens en 1840, on en a trouvé une où figure la lance de S. Sébastien.

Le nom de ce Saint est resté à quelques jardins où les archers faisaient leurs exercices, par exemple à Gamaches. Il y a, à Abbeville, une impasse de S. Sébastien.

SECOND (S.), martyr. Relique au Carmel d'Amiens. — Il y a plusieurs martyrs de ce nom.

SEGRÉE (Ste) ou *Sigrade*, mère de S. Léger, est la patronne du village qui porte son nom, dans le canton de Poix. — 4 août.

SÉNATEUR (S.), martyr en Calabre. Relique à Davenescourt (Dames de Saint-Maur). — 14 sept.

SÉRAPION (S.), évêque d'Antioche, est fêté, le 30 octobre, dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550.

SERGE (S.), S. BACQUE, S. MARCEL et S. APULÉE, martyrs, ont une mémoire au 7 octobre dans nos bréviaires de 1607 et de 1667. — Il y avait une relique de S. Serge (mais duquel ?) aux Moraucourt.

SERVAIS (S.), évêque de Tongres, est le patron d'Aumont. On célébrait solennellement sa fête, avec indulgences de quarante jours, à Saint-Firmin-en-Castillon. Des chapelles lui étaient dédiées à Bazincourt et à Etouvy, près de Montières. S. Angilbert, abbé de Saint-Riquier, déposa quelques reliques de S. Servais dans la chapelle dédiée à S. Maurice. M. Dusevel (*Lettres sur le département de la Somme*, p. 279) signale une coutume assez bizarre qui existait jadis au Pont-de-Metz. Le 13 mai, fête de S. Servais, à l'issue du bal champêtre qui terminait la journée, chaque jeune homme offrait à sa danseuse privilégiée une figure en pain d'épices qu'on appelait *un cadet de S. Servais.* Elle le conservait précieusement et, l'année suivante, elle le représentait à celui dont elle l'avait reçu, pour lui témoigner de sa constance. — Une annexe de Montières, Etouvy, est désignée sous le nom de Saint-Servais, en souvenir d'une chapelle aujourd'hui détruite.

SÉVÈRE (S.). Reliques aux Clarisses d'Amiens, à l'Hospice de Roye ; jadis, au couvent des Sœurs-Blanches d'Amiens. — Il y a plusieurs Saints de ce nom.

SÉVERIN (S.), évêque de Cologne, dont la mémoire n'est inscrite que dans nos bréviaires du Moyen-Age (XIIe-XVe siècles), est le patron de Crécy et d'Outrebois

(23 octobre). — Reliques à Crécy et à l'Hôpital-général d'Abbeville. — Vitrail à Crécy. Nous ignorons à quel S. Séverin (il y en a beaucoup) appartiennent les reliques de ce nom, conservées au Sacré-Cœur et aux Louvencourt d'Amiens, à Notre-Dame-de-la-Chapelle d'Abbeville, et celle d'un S. Séverin, martyr, qui fut donnée en 1740 à l'église de Davenescourt, par M. Melchior de Mory. Elle fut authentiquée, le 15 avril 1741, par M. de la Motte, qui autorisa cette paroisse à célébrer, chaque année, la fête de cette translation.

SIARD (S.), abbé de Mariengarten. Il y avait au monastère de Saint-André-au-Bois un ossement de S. Siard, que lui procura son abbé, Nicolas Lédé. — 13 novembre.

SICLER (Sébastien), ermite sur la montagne de l'Arbroye, édifia Péronne pendant plusieurs années. Nous mentionnons ici son nom pour faire remarquer que la qualification de Vénérable, accolée ordinairement à son nom, ne doit pas être prise dans le sens liturgique.

SIGISMOND (S.), roi de Bourgogne et martyr. Relique au Carmel d'Amiens. — 1er mai.

SILAS (S.), l'un de 72 disciples du Sauveur, est inscrit au 13 juillet et qualifié d'apôtre dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550.

SILVAIN (S.), évêque de Gaza et martyr. Fête, au 4 mai, dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550.

SILVIN (S.), évêque régionnaire, mort à Auchy-les-Moines. Les religieux de cette abbaye invitèrent ceux de Saint-Riquier à venir présider aux funérailles de l'apôtre des Morins. Notre diocèse a célébré sa fête, le 15 février, jusqu'en 1607. C'est le patron de Mautort, où avait lieu un pèlerinage en l'honneur du Saint. Nous ne savons s'il faut attribuer à cet évêque une relique de *S. Silvan*, conservée jadis au couvent des Moraucourt.

SIMÉON (S.), qui reçut Notre-Seigneur enfant dans ses bras. Relique *(os magnum)* à Corbie. S. Angilbert, par l'entremise de Charlemagne, en procura une à l'abbaye de Saint-Riquier et la plaça sous l'autel de S. Etienne. Est-ce bien à ce prophète qu'appartiennent une relique conservée aux Louvencourt d'Amiens et celles qu'on vénérait jadis à N.-D. d'Amiens (os du bras dans un reliquaire en cristal) et à Saint-Germain (os du bras) ? S. Siméon figure dans une scène des stalles de la Cathédrale. — 8 octobre.

SIMÉON (S.), évêque de Jérusalem. Nous ne trouvons sa fête que dans les bréviaires de 1746, au 28 février.

SIMON (S.) et S. JUDE, apôtres. Leur fête, dont le chômage a été supprimé par M. de la Motte (1748), est inscrite dans tous nos bréviaires au 28 octobre. Une chapelle leur était dédiée dans les églises de Saint-Etienne et de Saint-Thomas de Corbie. Les corroyeurs ont choisi S. Simon pour patron, sans doute en souvenir du corroyeur hospitalier qui reçut chez lui S. Pierre et qui portait le nom qu'avait le prince des Apôtres, avant sa vocation à l'apostolat.

A la fête de S. Simon et de S. Jude, les bannis d'Albert avaient le droit de rentrer dans la ville pour vingt-quatre heures ; ce jour-là, on renouvelait l'échevinage d'Amiens, et les habitants de Molliens-Vidame devaient fournir au seigneur de Picquigny *plein un panier de merles.*

Reliques aux Clarisses d'Amiens ; jadis, aux Chartreux d'Abbeville et à la collégiale de Longpré.

SIMON STOCK (S.), général des Carmes, instituteur de la Confrérie du Scapulaire. Cette Confrérie était établie, non seulement dans les maisons de Carmes d'Amiens, d'Abbeville et de Montreuil, mais aussi dans quelques-unes de nos paroisses. Ainsi, à Saint-Jean de Péronne, elle fut instituée au commencement du XVII[e] siècle ; un service solennel avait lieu les seconds dimanches de chaque mois. A Amiens, la Confrérie du scapulaire, enrichie des indulgences de l'Église, se réunissait aux Carmes, le

second dimanche de chaque mois. A Saint-Gilles d'Abbeville, un tableau de Choquet (1785) représente l'apparition de la Ste Vierge à S. Simon Stock ; même sujet aux Carmélites d'Amiens.

Les Grands-Carmes de Montreuil-sur-Mer et de l'hospice de Bonneuil dépendaient de la province de France ; les Carmes déchaussés d'Amiens et d'Abbeville appartenaient à la province de Normandie.

SIMPLICE (S.), martyr à Rome, est honoré d'une mémoire, le 29 juillet, dans un missel d'Amiens du XII[e] siècle. Nous ne savons si c'est à lui, ou à un autre martyr du même nom, qu'appartient une côte, vénérée dans l'église d'Assevillers.

SIMPLICIEN (S.). Comme il y a plusieurs Saints de ce nom, nous ne pouvons savoir auquel appartenaient les reliques conservées jadis aux abbayes de Dommartin et de Saint-Riquier.

SISINNE (S.). Reliques aux Ursulines d'Amiens et, jadis, à Saint-Riquier. Il y a plusieurs Saints de ce nom.

SIXTE (S.) ou XISTE, pape et martyr. Mémoire au 5 août dans le bréviaire de 1746 ; fête simple dans celui de 1840. — 6 août.

SIXTE (S.) et S. SINICE, évêques de Reims. Voir notre biographie de S. Anschaire, t. I, p. 199 et 201. — 1[er] sept.

SOTER (S.), pape et martyr. Relique au Carmel d'Amiens. — 22 avril.

SOTHERE (Ste), vierge et martyre. *Mémoire*, au 10 février, dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550.

SPÉRAT (S.) et ses compagnons, martyrs Scillitains, sont inscrits au 17 juillet dans tous nos bréviaires. Nous

avons vainement cherché à quelle époque et pour quelle cause les corps des douze martyrs Scillitains, ou du moins une grande partie de leurs ossements, ont été apportés à Amiens, au monastère de Saint-Martin-aux-Jumeaux. Le P. Guill. Cuper dit que ce fut à la suite d'une guerre et ajoute qu'il tient ces renseignements de Charles Leroy, minime d'Amiens. Raoul, abbé de Saint-Martin, en 1431, donna aux Chartreux d'Abbeville de nombreux ossements dont le P. Ignace (*Hist. eccl.*, p. 139) nous fait l'énumération suivante :

« Du menton et des dents de S. Spérat, martyr ; aussi, divers ossements de ses compagnons, qui sont en la grande châsse : entre lesquels ceux-ci sont les plus remarquables : c'est-à-sçavoir deux têtes entières, aussi deux crânes entiers, avec sept autres, lesquels ne sont pas tous entiers, deux mâchoires avec plusieurs dents, huict os des bras, huict os des espaules, huict costes avec une demie, huict vertèbres, sept cuisses, de la poudre de leurs ossements avec de la terre du tombeau des mêmes martyrs. »

Vers la fin du XVI[e] siècle, les reliques restées à Amiens furent transférées dans deux grandes châsses de bois doré et sculpté. Ce précieux trésor devint la propriété des Célestins, quand ils s'installèrent en 1634 dans le monastère de Saint-Martin. Un bref du pape (30 sept. 1778) ayant supprimé le couvent des Célestins, M. de Machault donna les reliques des martyrs scillitains au couvent des Clarisses, où elles se trouvent encore aujourd'hui, renfermées dans trois caisses. Ces religieuses ont la permission de délivrer de ces reliques, avec un visa de l'évêché. Nous avons constaté la présence de reliques plus ou moins importantes de S. Spérat et des autres martyrs Scillitains à la Cathédrale (deux petits reliquaires), à Saint-Jacques, à Saint-Leu, à l'Hôtel-Dieu, à l'Hospice Saint-Vincent-de-Paul, au Sacré-Cœur, à la Sainte-Famille et au Carmel d'Amiens ; à Saint-Vulfran (deux chefs), au Saint-Sépulcre, à l'Hôtel-Dieu et aux Ursulines d'Abbeville ; à Mailly, etc. — 17 juillet.

STANISLAS KOSTKA (S.), novice de la Compagnie

de Jésus, est titulaire d'une chapelle intérieure de Saint-Acheul et de l'Institution ecclésiastique d'Abbeville.

Usant des facultés accordées par le Saint-Siége à son prédécesseur, Mgr Bataille a ajouté au Propre du diocèse la fête de S. Stanislas Kostka (13 nov.) et a transféré au 16 du même mois la fête de S. Didace.

En 1821, le duc de Rohan, alors diacre, donna à l'église de Saint-Acheul un doigt de S. Stanislas et un portrait du jeune Saint, signé de Boucher. Ce fut le futur cardinal qui prononça le panégyrique, cette année-là. Des reliques de moindre importance sont conservées à la Cathédrale, à Saint-Riquier et aux Ursulines d'Amiens (provenant de l'Abbaye-au-Bois, avec authentique de 1804).

Statue aux Louvencourt d'Amiens (chapelle de la Congrégation). — Verrières à la chapelle de la Providence, aux Ursulines d'Abbeville et à Saint-Gratien.

STRATONICE (Ste), martyre. Un de ses os est conservé à l'église de Corbie. — 13 mars.

SULPICE (S.), évêque de Bourges, est désigné dans nos anciens manuscrits liturgiques sous les noms de *Suplis*, *Souplis*, *Supplisse*, qui persistent encore dans le langage populaire. Sa fête est marquée au 17 janvier dans tous nos anciens bréviaires, au 27 août dans ceux de 1746 et de 1840. Nous n'en faisons plus qu'une simple mémoire.

S. Eloi, animé d'une pieuse reconnaissance pour son ancien maître, propagea le culte de l'évêque de Bourges dans le diocèse de Noyon, et les diocèses voisins y participèrent bientôt. Chez nous il est patron des paroisses suivantes : Bavelincourt, Breilly, Chilly, Chuignes, Ercourt, Fresnoy-lès-Roye, Huppy, Mesnil-Domqueur, Neuilly-le-Dieu, Quesnoy-le-Montant, Pargny, Pressoir, Ribeaucourt, Saint-Sulpice, Villers-aux-Erables. C'était le titulaire d'églises, aujourd'hui détruites, à Amiens (quelques restes, chaussée Saint-Pierre), à Doullens (prieuré bénédictin) et à Ham, où un autel de l'église actuelle est dédié

à S. Sulpice. L'ancien diocèse d'Amiens comprenait 13 églises sous le vocable de l'évêque de Bourges.

Le Chapitre de la Cathédrale allait jadis chanter les premières vêpres de S. Sulpice à l'église de ce nom, située non loin de la citadelle. Le 26 août 1675, pendant cet office, le moulin aux poudres sauta en renversant deux cents maisons et en faisant un très-grand nombre de victimes.

S. Sulpice était invoqué contre les maux de reins, dans un bon nombre de pèlerinages. Si ceux de Franleu et d'Ochancourt ont disparu, il n'en est pas de même à Foresmontiers, à Pargny et au Quesnoy-le-Montant. On se rend à Pargny le jour de la fête patronale et le dimanche le plus rapproché du 15 juillet. Une fontaine, portant le nom de S. Sulpice, y est toujours en grande vénération.

Une chapelle dédiée à ce Saint, sur le territoire de Quesnoy-le-Montant, est très-fréquentée pendant les deux dimanches qui suivent le 27 août. Une tradition locale prétend qu'un valet de charrue essaya jadis de voler le tronc et que sa main y resta rivée. D. Grenier raconte que les pèlerins accomplissaient sept fois le tour de la chapelle, y faisaient lire l'évangile de S. Firmin, et que la fête religieuse, accompagnée d'une foire, se terminait par des divertissements assez profanes. Au Quesnoy, on n'invoque pas S. Sulpice uniquement pour les maux de reins, mais pour toute espèce de maladies et aussi à l'époque des tirages au sort et des révisions.

Une grande partie du chef de S. Sulpice est aujourd'hui conservée à l'église paroissiale de Montreuil-sur-Mer, avec une plaque d'argent où se trouve cette inscription :

Hic fecit recondi caput sancti Supplicii (*sic*)
Archiepi bituricensis Dna Margarita
Descofen abtissa huj. eccle anno
Dni millesimo qudngentesimo vicesimo sexto.

Marguerite d'Escouffan, 24e abbesse de Sainte-Austre-

berte, avait obtenu cette relique de Mathilde, comtesse de Boulogne, qui, elle-même, l'avait reçue de son fils Robert de Genève, évêque de Térouanne et plus tard pape sous le nom de Clément VII. Le reliquaire date de l'an 1426. A ces détails, que nous a fournis feu M. Henneguier, nous ajouterons que l'église de Villefranche-de-Conflent (Pyrénées-Orientales) prétendait posséder le crâne de S. Sulpice et contestait, par conséquent, les droits de notre abbaye picarde.

Autres reliques à Croix-Moligneaux et à Pargny ; *jadis* à Saint-Jacques d'Abbeville, à N.-D. de Longpré, à Saint-Riquier.

Une dépendance de Ham, un faubourg de Doullens, un boulevard d'Amiens portent le nom de Saint-Sulpice. Les seigneurs de Croquoison, en Ponthieu, s'appelaient *de Saint-Souply*.

SUPPRIANNE (Ste), compagne de Ste Ursule. Le catalogue des reliques, affiché dans l'église de Picquigny, mentionne la possession de son chef.

SYLVESTRE (S.), pape. Mémoire le 31 décembre dans tous nos bréviaires. — Reliques à Corbie ; jadis, à la collégiale de Longpré et à Saint-Riquier.

SYMPHORIEN (S.), martyr à Autun, était honoré d'une mémoire, le 22 août, dans tous nos bréviaires. — Reliques au Carmel d'Amiens et au Mont-Saint-Quentin ; jadis, à Saint-Riquier (*De spongia S. Symphoriani et de veste matre ejus*, dit Hariulfe).

T

TAURIN (S.), évêque d'Évreux, est le patron de Saint-Taurin, annexe de Léchelle, qu'on a tort d'écrire *Saint-Aurin*, puisque ce village doit son nom à son patron et

que, dès le XII[e] siècle, il s'appelait *Sanctus-Taurinus.* — Une annexe d'Allaines porte aussi le nom de *Saint-Taurin.* — 11 août.

TENDÉCHILDE (Ste). L'Abbevillois Fr. de Poilly a gravé son image avec ce titre : *Ste Théodéchilde ou Tichilde, vierge Bénédictine, fille du roi Clovis et de la sainte reine Clotilde.* — 26 juin.

THADDÉE (S.), premier évêque d'Edesse. Reliques au Mont-Saint-Quentin ; jadis, à Saint-Riquier. — 28 octobre.

THÉCLE (Ste), vierge et martyre, est inscrite au 23 septembre dans tous nos bréviaires. — Reliques au Carmel d'Amiens ; jadis, à Saint-Riquier.

THÉODORE (S.), martyr à Amasée, est honoré d'une mémoire dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1667. Comme il y a un grand nombre de Saints de ce même nom, nous ne pouvons savoir auxquels appartiennent les reliques conservées aujourd'hui à Saint-Jacques, à Saint-Leu, aux Louvencourt et à la Sainte-Famille d'Amiens ; à Corbie (côte), à Davenescourt (Dames de S. Maur), à Saint-Pierre-de-Roye ; et, jadis, aux Moraucourt (don de Jeanne de Bourbon, sœur de Henri IV, abbesse de Fontevrault), aux Sœurs-Blanches d'Amiens, aux Chartreux d'Abbeville, à la collégiale de Longpré. La côte conservée aux Ursulines d'Amiens fut donnée en 1665 à cette communauté par M[me] de Sourdis, abbesse de Saint-Paul de Beauvais, monastère où l'on conservait en son entier le corps d'un S. Théodore. C'était probablement un corps saint extrait des catacombes : on en faisait la fête le 26 août.

THÉODORE (S.), archevêque de Cantorbéry. Le Grec S. Théodore, appelé vers l'an 669 au siége de Cantorbéry par S. Grégoire-le-Grand, vint s'embarquer à Quentowic. Atteint par la maladie, il s'arrêta quelque temps dans ce

port avec deux autres saints qui devaient l'aider dans son œuvre : S. Adrien, l'africain, abbé de Meridan, et S. Benoît Biscop, abbé de Cantorbéry. — 19 septembre.

THÉODULE (S.), prêtre et martyr à Rome. On conservait de ses reliques à Saint-Firmin-en-Castillon et aux Jacobins; leur exposition avait lieu le 3 mai, jour de la fête de S. Théodule.

THÉOPHILE (S.), évêque d'Antioche, est inscrit au 13 octobre dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550. — Il y a une relique d'un S. Théophile, martyr, aux Clarisses d'Amiens.

THÉRÈSE (Ste), fondatrice des Carmélites déchaussées, est fêtée au 17 octobre dans notre bréviaire de 1667, au 15 du même mois dans ceux de 1746 et de 1840.

Notre ancien diocèse avait deux couvents de Carmélites : à Amiens (1599) et à Abbeville (1636); trois couvents de Carmes déchaussés : à Montreuil (1294), à Abbeville (1640) et à Amiens (1648).

Reliques aux Ursulines et à la Sainte-Famille d'Amiens, à l'Hôtel-Dieu d'Abbeville ; jadis, aux Chartreux de cette ville.

Statues aux Carmélites d'Amiens, à Conty (œuvre de Cressent, provenant des Carmes d'Amiens), à Moreuil (chapelle castrale), à Valloires. — Tableaux à l'Évêché (œuvre de Brossard, d'après Gérard), au Séminaire et aux Carmélites d'Amiens; à Saint-Gilles (œuvre de Choquet, 1785), à l'Hôtel-Dieu et aux Carmélites d'Abbeville; à Suzanne (Vision relative à la fuite en Égypte). — Peinture murale à la Cathédrale (chapelle du Sacré-Cœur). — Gravures de Cl. Mellan (3 pièces) et de Fr. de Poilly (*les Solitudes).* — La vie de Ste Thérèse était peinte sur les vitraux du cloître à l'ancien couvent amiénois des Carmélites. — On a dit à tort que Ste Thérèse figure dans un tableau de Saint-Pierre de Montdidier : c'est Ste Catherine de Sienne. — 15 octobre.

THIBAUD (S.), ermite en Champagne, est patron de Lhortoy, et aussi de Saint-Thibaud, ancienne paroisse du doyenné de Grandvilliers, laquelle fait aujourd'hui partie du diocèse de Beauvais. La fête de ce Saint figure au 2 ou au 5 juillet dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1667. — Reliques au Saint-Sépulcre d'Abbeville, à Tilloy-lès-Conty; jadis, à l'Hôtel-Dieu d'Amiens. — 1er juillet.

THOMAS (S.), apôtre, dont la fête principale (21 décembre) fut chômée dans notre diocèse jusqu'en 1748, est honoré d'une seconde fête (translation du 3 juillet) dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550. C'est le titulaire de l'église d'Abancourt. Jadis, il était patron d'une paroisse de Corbie, d'un oratoire de l'abbaye du Mont-Saint-Quentin, des couvreurs de Saint-Vulfran-la-Chaussée, des maçons de Saint-Sépulcre et des pailloteurs de Saint-Eloi, à Abbeville.

A Nesle, le jour de Saint-Thomas, le Chapitre de Notre-Dame allait processionnellement bénir, dans la chapelle du château, des petits pains qu'on distribuait ensuite au clergé et aux officiers du marquisat. Cet usage provenait d'une fondation faite par un domestique du marquis de Nesle, qui s'appelait Thomas.

Un doigt de S. Thomas fut donné, en 1237, à la Cathédrale, par Jean d'Abbeville, ancien doyen du Chapitre, élevé à la dignité de cardinal. Le reliquaire, offert par l'évêque Jean de Cherchemont, représentait l'Apôtre agenouillé devant Notre-Seigneur ressuscité. Il pesait douze marcs et quatre onces d'argent. On y attachait un cœur d'or émaillé, estimé au prix de 71 livres. Cette précieuse relique était solennellement exposée le 21 décembre. Il y en avait d'autres aux Chartreux d'Abbeville, à la collégiale de Longpré (doigt), à Saint-Martin de Picquigny, à Saint-Riquier. On en conserve aujourd'hui quelques-unes à Foucaucourt-hors-Nesle, à Lihons, à Mailly et au Mont-Saint-Quentin.

Sculpture à Saint-Vulfran (voussure du portail). — Vitraux peints à La Neuville-sous-Corbie et à Saint-Pierre

de Montdidier. — Gravures de Fr. de Poilly et de Beauvarlet. — Un médaillon de S. Thomas était appendu à la couronne de la Compagnie des archers et de celle des arquebusiers d'Abbeville.

D'anciennes dépendances de Courcelles-au-Bois et de Corbie portaient le nom de Saint-Thomas.

Un dicton picard (voyez l'article Ste Luce) mentionne que les jours s'avancent :

A l'saint Thomas
Du pas d'un gu'va.

Un autre proverbe nous dit :

Thomas, Thomas,
Cuis tin pain, bue tes draps
Tu n'aros point si tôt bué
Que Noé saro arrivé.

THOMAS D'AQUIN (S.), dominicain, docteur de l'Eglise, est le patron de Colincamps ; il l'était jadis, à Abbeville, de la Confrérie du Saint-Sacrement, ainsi que de la corporation des broutiers et porteurs-au-sac. Sa fête, inscrite à sa vraie date (7 mars) dans nos bréviaires de 1607 et de 1667, fut rejetée au 18 juillet dans ceux de 1746 et de 1840.

S. Thomas d'Aquin a composé trois opuscules pour réfuter les erreurs de Gérard d'Abbeville, archidiacre de l'Église d'Amiens, lequel partageait les idées de Guillaume-de-Saint-Amour sur les conditions de la perfection cléricale et sur les Ordres mendiants.

Hyacinthe Féjac, dominicain, né à Amiens, a publié en 1797 le *Panégyrique de S. Thomas d'Aquin prononcé à Toulouse dans l'église des Frères-Prêcheurs*, in-4°.

Statues à Saint-Vulfran (portail) ; jadis, aux Jacobins d'Amiens (œuvre de Blasset). — Peinture murale à la Cathédrale (chapelle du Sacré-Cœur). — Vitrail moderne à Folleville. — Gravures de Cl. Mellan et de Fr. de Poilly.

THOMAS BECKET (S.), archevêque de Cantorbéry. Nous aurions été heureux de pouvoir réclamer pour notre diocèse le lieu de naissance de cet illustre martyr, dont le rival, Gilbert Foliot, devenu évêque de Londres, fut pendant quelque temps prieur du monastère clunisien d'Abbeville. Mais les recherches que nous avons faites à ce sujet nous ont prouvé que les historiens qui le font naître à Londres [1] sont en parfait accord avec les documents primitifs, dont l'autorité doit l'emporter sur de vagues traditions et sur les assertions contradictoires de quelques écrivains modernes. Pour montrer que nous n'avons pas renoncé à la légère à une gloire aussi considérable, nous allons mettre en présence les divers témoignages qui ont été produits sur ce point.

M. de Cardevaque (*l'Abbaye de Saint-Vaast*, t. I, p. 135) dit que « l'on croit S. Thomas originaire de Bapaume, en Artois. » M. l'abbé Robitaille (*Mém. de l'Académie d'Arras*, t. XXXI, p. 162) le réclame pour la Normandie. Louvet (*Hist. de Beauvais*, t. I, p. 817) nous apprend que, à Milly-Saint-Hilaire, « est la chapelle de S. Thomas Bequet, archevêque de Cantorbérie, fondée par les gentilshommes, ses parents, » ce qui semblerait indiquer ou son origine française ou l'exil de sa famille en France. M. Graves est beaucoup plus affirmatif et le fait naître près de Marseille (Oise). « S. Thomas Becquet, nous dit-il (*Statist. du canton de Marseille*, p. 57), naquit à La Neuville-sur-le-Vault, de Guilbert Becquet, qui n'était pas gentilhomme, comme le prétend Louvet, mais un simple bourgeois, qui fit le voyage de Jérusalem en expiation de ses péchés. Il y a encore près du village un lieu appelé Champ-Saint-Thomas. En 1173, on bâtit en l'honneur de ce Saint une

[1] Baillet, Butler, Godescard, Michaud, Bouillet, Dezobry, De Beaulieu (*Vie de S. Thomas*, in-4°, 1674), J. A. Giles (*Life and Letters of Thomas a Becket*, London, 1846, 2 vol. in-8°) ; Mgr Darboy (*S. Thomas Becket*, 1858, 2 vol. in-8°); Jonh Morris (*Vie de S. Thomas Becket*, traduct. de Ch. de Vaulchier, 1860); l'abbé Robert (*Vie de S. Thomas Becket*); Pietro Balan (*Storia di San Tommaso del Cantorbery*, Modène, 1867, 2 vol. in-8°).

chapelle qui, longtemps après, fut érigée en succursale de la paroisse Saint-Hilaire. »

M. l'abbé Deladreue (*Hist. de l'abbaye de Saint-Paul de Beauvais*), après avoir rappelé la tradition, défendue par M. le comte de Merlemont, en faveur du fief de Courcelles, qui depuis le XII[e] siècle porte le nom de Becquet, ajoute : « Quelques-uns même pensent que cette terre fut à Gilbert Becquet, qui l'aurait aliénée pour se procurer l'argent nécessaire à son départ pour les croisades. Quoi qu'il en soit, il est certain que la tradition locale veut que cette seigneurie ait appartenu aux ancêtres de Thomas de Cantorbéry, et que, de temps immémorial, comme encore aujourd'hui, le hameau du Becquet a ce saint archevêque pour patron, et en célèbre annuellement la fête. »

L'auteur des *Annales de Noyon*, Jacques Le Vasseur (p. 900), s'exprime en ces termes : « Joint l'estime particulière que ceux de Vimme-en-Vimeu (mon lieu natal) font de ce saint personnage qu'aucuns tiennent en être natif, ainsi que feu, d'heureuse mémoire, maistre François Le Vasseur, jadis licencié en théologie, chanoine et archidiacre de Noyon, nostre très honoré oncle, décédé à l'âge de 98 ans, nous a plusieurs fois raconté l'avoir appris de son oncle messire Pierre Le Vasseur, prestre qui trespassa âgé près de cent ans. »

Le P. Ignace (*Hist. ecclés. d'Abbeville*, p. 158) expose ainsi son sentiment : « Ce qui pourroit appuyer cette opinion du lieu de sa naissance est que le surnom de S. Thomas, à sçavoir Becquet, continue encore dans une famille noble du pays de Vimmeu. Néanmoins sachant que l'Eglise catholique déclare dans les leçons du bréviaire romain que S. Thomas estoit natif de Londres, en Angleterre, personne ne doit aller au contraire, mais nous pouvons dire que ses nobles parens, ayant été exilés, à son occasion, d'Angleterre, l'an 1164, ils se sont réfugiez en Picardie et habituez dans le Vimmeu, où ils sont encore à présent. »

Carlier (*Hist. du Valois*, t. I, p. 508) est plus affirmatif en faveur du Plouy, annexe de Vismes. Il explique, d'après une généalogie manuscrite, qu'Antoinette Becquet, dame

du Plouy, se maria, sous le règne de Charles VIII, avec Pierre d'Acheu, dont la famille devint ainsi propriétaire de ce domaine.

A mesure qu'on avance vers les temps modernes, l'affirmation devient plus positive. « Ceux de Bapaume, dit Colliette (*Hist. du Vermandois*, t. II, p. 359), prétendent que S. Thomas est né dans leur ville. Cette dernière prétention est fausse. Outre une tradition de plus de deux cents ans que leur oppose l'annaliste de Noyon, il est certain que la terre de Plouëc, paroisse de Vismes, était le lieu de la naissance du prélat et appartenait à sa maison. Il est encore bien moins né à Londres, comme le dit le nouveau bréviaire de Noyon. »

« Il est certain, dit M. Louandre (*Biogr. d'Abbeville*, p. 336), que sa famille existait encore dans le Vimeu au XVIIe siècle. Mais, supposé qu'elle vînt seulement s'y réfugier après l'exil prononcé contre elle en Angleterre, l'an 1164, il n'en serait pas moins vrai que le nom de Becquet, dont quelques auteurs modernes ont changé l'orthographe, est bien évidemment français. »

M. Darsy (*Descript. du canton de Gamaches*) constate que la seigneurie de Plouy-Vismes appartint d'abord aux Becquet; qu'elle passa, vers la fin du XVe siècle, aux d'Acheu, puis aux Leroy de Valenglart et enfin aux Leblond. « On ne doit pas compter pour rien, nous dit-il, qu'obligé de fuir l'Angleterre, le primat vint chercher un asile dans le voisinage de sa patrie présumée, d'abord à Abbeville, puis dans l'abbaye de Dommartin. Enfin, insinuons, bien timidement toutefois, un argument tiré de deux ou trois petites circonstances que nous avons remarquées en lisant les faits et gestes de ce grand homme dans l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands ;* « Thomas Becquet fit ses études à Paris » (p. 56); fut-ce bien, comme le dit M. Aug. Thierry, pour perdre l'accent anglais qu'on l'envoya en France; ne pourrait-on pas croire que ce fut plutôt en souvenir de la patrie ? — « Il vécut jeune dans la compagnie, l'intimité des grands » (pp. 57-61) : peut-on n'en attribuer la cause qu'à sa souplesse et

à son langage épuré ? Ne serait-ce pas plutôt un indice de son origine noble et non saxonne, de sa communauté d'origine avec les dominateurs du pays ? — « Le roi, en jetant les yeux sur lui pour l'élever au trône épiscopal de Cantorbéry, le considérait comme dégagé de toute espèce d'intérêt de nation pour les opprimés de l'Angleterre » (p. 61) : pouvait-ce bien être par cela seul qu'il avait passé sa jeunesse au milieu des nobles conquérants ; n'était-ce pas plutôt à cause de sa noble origine ? Nous donnons ces réflexions pour ce qu'elles valent. »

Elles ont une valeur réelle pour montrer que Thomas Becket n'était point de race saxonne, comme l'a supposé à tort M. Augustin Thierry. M. Darsy a raison aussi de présenter *timidement* la prétention du Plouy : car cette vague tradition, aussi bien que celles de Bapaume, de la Neuville-sur-le-Vault et du Becquet, ne peuvent point se soutenir en face des textes contemporains que nous allons produire : ils prouvent d'une manière évidente que Thomas naquit à Londres et que son père était normand.

Les plus anciens biographes de S. Thomas racontent que sa mère, alors qu'elle le portait dans son sein, rêva qu'elle était allée visiter la cathédrale de Cantorbéry pour y prier, et que son enfant lui en interdit l'entrée. Voilà déjà une présomption en faveur de l'Angleterre.

Un auteur anonyme contemporain (*Vit. S. Thomæ*, apud LAMBETH, t. II, p. 73) nous fait connaître le lieu de naissance de Gilbert, père de S. Thomas : « Gilbert, surnommé Becket, était de Rouen. Il tirait son origine d'une famille respectée dans la bourgeoisie. » Un second biographe contemporain, Edouard Grim (t. I, p. 6), dit formellement que Thomas naquit à Londres, et que, le jour même de sa naissance, un incendie qui éclata dans la maison de son père fit de grands ravages dans la ville de Londres. Un troisième biographe, Fitz Stephens, né à Londres, s'exprime ainsi : « Né dans la même ville que Monseigneur, j'étais son clerc et attaché à sa maison. » Garnier de Pont-Sainte-Maxence, auteur du poëme de *Saint Thomas le martyr*, n'aurait pas manqué, en sa qualité de

trouvère picard, de réclamer son héros pour compatriote : loin de là, il proclame sa naissance anglaise :

Saint Thomas l'arcevesque dont precher m'oez
En Londres la cité fut pur veer engendrez
Des barons de la cit estraiz et alevez ;
Et Gilbert Beket fut sis père apelez
Et sa mère Mahalt. De neite gens fut nez [1].

Veut-on un témoignage encore plus irrécusable, si cela est possible? Nous le demanderons à S. Thomas lui-même, qui s'exprime ainsi dans une de ses lettres (*Epist.* I, p. 178): « Quod si ad generis mei radicem et progenitores meos intenderes, cives quidem fuerunt Londonienses, in medio concivium suorum habitantes sine querela, nec omnino infimi. »

L'origine normande de Thomas Becket explique le culte que s'empressa de lui rendre, aussitôt après sa canonisation, le diocèse de Rouen et le patronage de six ou sept églises, qui prirent son vocable.

Des textes précités nous concluons : 1° il est certain que S. Thomas naquit à Londres et que son père était normand; 2° son nom est écrit Becket et non Becquet par tous ses contemporains ; 3° rien ne prouve que la famille de Becket ait été exilée et soit venue s'établir en Picardie ; 4° il nous paraît probable que les Becquet de Picardie, s'appuyant sur une ressemblance de noms, se seront targués d'une fausse parenté avec l'archevêque de Cantorbéry, et que de là proviennent les vagues traditions que nous avons mentionnées.

Si notre diocèse doit renoncer à l'honneur d'avoir donné le jour à S. Thomas, il peut du moins se glorifier d'avoir été plusieurs fois honoré de sa présence, comme d'avoir

[1] *Vie de saint Thomas le martyr, archevêque de Canterbury*, par Garnier de Pont-Sainte-Maxence, poète du XII[e] siècle, publiée et précédée d'une introduction par M. C. Hippeau. Paris et Caen, 1859, in-8°.

longtemps possédé le rochet ensanglanté qu'il portait au moment de son martyre.

On sait que cet énergique défenseur des droits de l'Église fut obligé de fuir en France pour éviter la colère du roi. Il débarqua à Gravelines et trouva un premier refuge à l'abbaye de Clairmarais. Il séjourna quelque temps à Abbeville avant de se rendre à l'abbaye de Saint-Josse-au-Bois (Dommartin), qui dépendait de notre ancien diocèse.

En 1170, alors que S. Thomas se disposait à retourner en Angleterre, il passa à Doullens et fit la dédicace de l'église Notre-Dame : une verrière du chœur, aujourd'hui détruite, consacrait le souvenir de ce glorieux événement. Ce doit être vers la même époque, et non pas en 1165, que le primat d'Angleterre célébra la messe dans l'église amiénoise de Saint-Martin-au-Bourg, où il laissa, comme souvenir, le calice dont il s'était servi.

Nous allons emprunter à l'*Histoire de l'abbaye de Dommartin*, ouvrage encore inédit de M. le baron Albéric de Calonne, le récit qui explique la possession du rochet de S. Thomas par notre monastère picard.

« Le cellérier de la Cathédrale de Cantorbéry, nommé Dom Guarin, distribua aux pauvres les vêtements de la victime ; un malheureux clerc, ayant eu en partage le rochet encore maculé de sang, essaya vainement de faire disparaître ces traces du crime, et ne pouvant s'en servir, il le rapporta au cellérier, après avoir coupé l'extrémité de l'une des manches. Un prêtre, qui avait eu autrefois des relations intimes et suivies avec les abbayes de Saint-Bertin, de Saint-Josse-sur-Mer et de Dommartin, vivait alors reclus et solitaire à *Dorobernia* (Douvres). Il sut que l'on distribuait à tout venant les vêtements du Martyr et pria une femme dévote de lui obtenir un de ces précieux objets. Dom Guarin le connaissait et crut lui être agréable en lui envoyant le rochet et un morceau du cilice dont Thomas Becket était revêtu au moment de son supplice.

« A quelque temps de là, frère Guillaume, religieux de Dommartin, chargé d'une mission en Angleterre, passa à *Dorobernia* pour visiter le solitaire : il séjourna « dans sa

logette » et s'entretint longuement avec lui du manteau du saint Archevêque ; il eut même la consolation d'accepter en quittant son hôte les reliques (le rochet et le cilice) dont il se dépouilla volontiers au profit de l'église de Dommartin.

« Le 7 juillet 1171, frère Guillaume était de retour à son abbaye; il rapportait un trésor incomparable, source d'abondantes bénédictions. L'évêque d'Amiens, Thibaut d'Heilly, accourut en hâte pour le vénérer ; il ordonna de déposer le rochet sur l'autel d'une chapelle spécialement dédiée au saint Martyr et qui devint presque aussitôt l'objet d'un pèlerinage fameux.

« On ne tarda pas à constater des prodiges éclatants, opérés par le simple attouchement des précieux vêtements. La renommée s'en répandit au loin, et le grand-prieur de Cantorbéry vint à Dommartin, accompagné de nobles et de religieux, pour s'assurer de l'authenticité de la relique, qui fut reconnue incontestable, car il advint que le « clercq « à qui Domp Guarin avait premièrement donné le roquet, « estoit de la compagnie et là présent, lequel mettant la « main en son sein, en tira la pièce coupée de la manche, « laquelle il portoit pendue à son cou avec révérence, et « l'ayant développée, il la représenta devant tous à la « manche. »

Au commencement de l'an 1172, Anscher, abbé de Dommartin, envoya deux de ses chanoines prémontrés au tombeau de S. Thomas de Cantorbéry pour accomplir un vœu qu'il avait fait. Ces religieux, au nom de leur communauté, contractèrent une alliance de prières avec le monastère de Cantorbéry et reçurent, comme un gage de cette union, un petit ossement du Martyr et un morceau de son cilice.

En 1443, l'abbé Pierre Le Roy mit le rochet de S. Thomas dans une nouvelle châsse où on lisait l'inscription suivante :

C'est le sarros S. Thomas de Cantorbie
Avec lequel il souffrit le martyre. Pierre
Le Roy, abbé de Céans, me fit faire
En l'an MCCCCXLIII.

Cette inscription fut reproduite sur une châsse plus riche, en argent ciselé, que Dom Charles Ricouart fit exécuter en 1717, et où fut gravée, en outre, l'inscription suivante :

Felix ecclesia in qua Thomæ viget memoria tanti martyris indumento sacro ditata. Quis moritur? Præsul. cur? Pro grege. Qualiter? Ense. Quando? Natali. Quis locus? Ara Dei.

D'après une tradition, évidemment fausse, que rapporte le *Puits artésien* (année 1837, p. 327), le couvent des Sœurs Grises de Pernes, aurait eu le privilége de laver, tous les ans, le jour de la fête de S. Thomas Becket, le rochet ensanglanté, dont les taches redevenaient plus vermeilles, chaque fois qu'il était blanchi. Pourquoi aurait-on lavé un vêtement dont on ne se servait pas, et comment aurait-on pu choisir, pour s'en séparer, le jour même où des pèlerins plus nombreux venaient le vénérer? « En 1709, dit M. Louandre (*Hist. d'Abbeville*), quand les ennemis entrèrent en France, on transporta ce rochet teint de sang à Abbeville dans le couvent des Carmélites. Ces religieuses, y voyant des taches et n'en connaissant point la cause, s'empressèrent de le laver et ce fut bientôt pour elles et pour les moines un grand sujet de chagrin. Quand le danger fut passé, on reporta tristement le rochet à Dommartin où, jusqu'à la Révolution, on pouvait le voir couvert d'une glace, dans son riche reliquaire. »

Le 25 septembre 1791, M. Oblin, dernier abbé de Dommartin, ôta le rochet de la châsse et le confia, accompagné d'un procès-verbal, à un honnête paroissien de Lambus. Après la Révolution, M. Oblin retira son dépôt et en fit donation à la Cathédrale d'Arras, où cette relique est encore vénérée aujourd'hui. Ce rochet, que M. Van Drival a décrit dans notre *Revue de l'art chrétien* (t. III), est en toile très-fine, sans aucune ornementation, presque aussi long qu'une aube, avec une ouverture très-étroite pour la tête.

On attribue à Guillaume II de Bomy, abbé de Dommartin vers la fin du XIIe siècle, une relation des miracles de S. Thomas, ouvrage que les continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France* déclarent n'avoir pu découvrir ni manuscrit ni imprimé. Nous croyons que c'est de cet ouvrage qu'a été traduit en vieux français une relation manuscrite, appartenant à la bibliothèque de feu Mgr Haffreingue et dont M. Van Drival a publié l'analyse et les extraits dans *le Trésor sacré de la cathédrale d'Arras*. Ce précieux document a été utilisé par Malbrancq et surtout par Thomas Stapleton, dont l'ouvrage rarissime, intitulé *les Trois Thomas*, a été imprimé à Douai en 1588 par les soins de Charles de Candas, prieur de Dommartin. Nous allons reproduire, de l'analyse de M. Van Drival, tout ce qui concerne notre diocèse.

« .... A la suite de cet intéressant récit, le manuscrit commence la relation d'un très-grand nombre de miracles opérés à Dommartin. Nous allons indiquer ces miracles, en notant ceux qui ont été également rapportés par Stapleton et Malbrancq.

« Le premier de ces miracles a été reproduit par Stapleton. C'est une vision merveilleuse dans laquelle S. Thomas apparaît à un seigneur de Bercq, du nom de Rumauld, pendant qu'il dormait, sur le navire qui le transportait, avec plusieurs autres, vers la ville de Cantorbéry. S. Thomas fait lui-même connaître à Rumauld qu'il va résider d'une manière toute spéciale à Dommartin, depuis tel jour jusqu'à tel autre ; et, à leur retour de Cantorbéry, où ils ont voulu néanmoins se rendre, ils apprennent en effet, en passant à Dommartin, que plusieurs prodiges y avaient été opérés.

« Stapleton a également reproduit le second récit concernant la guérison d'une femme de Pontigny, en Bourgogne, laquelle avait perdu un œil; cette femme allait partout célébrant les louanges du thaumaturge de Dommartin ; elle contribua beaucoup à rendre ce pèlerinage illustre et fréquenté.

« Le troisième récit nous dit la punition infligée à un

homme de Tortefontaine, incrédule au pouvoir de S. Thomas, et soudainement frappé de cécité, puis guéri lorsqu'il a fait un pèlerinage à Dommartin et confessé sa faute. Dans ce récit, fait avec beaucoup de verve et d'entrain, comme tous les autres, nous voyons jusqu'à trois noms différents donnés à la grande relique. C'est le *roquet de Monseigneur sainct Thomas*; plus loin le *surplis* de S. Thomas ; enfin, un pèlerinage est voué au *sarroit* de S. Thomas. Nous y voyons également que, pour obtenir une guérison, on avait coutume d'appliquer les reliques *sur la* partie malade.

« Le quatrième récit est aussi une guérison, celle du seigneur de Ponches auquel l'ouïe fut rendue.

« Dans le suivant, nous voyons encore l'application du *sarrot* de S. Thomas sur les yeux d'une femme d'Hesdin qui y trouve sa guérison. Une autre du pays de Ponthieu est également guérie de la même maladie, « si tost qu'elle fut en présence des reliquaires de Monsieur saint Thomas. »

« Vient ensuite le tableau plein d'animation d'un forcené qu'on mène, malgré lui et garotté, à l'église de Dommartin. Il vomit les plus grossières injures contre le saint martyr, crache même sur son image ; mais à peine a-t-il goûté de l'eau dans laquelle a été plongé le saint vêtement, qu'un changement complet s'opère en lui. Il se couche par terre devant les religieux en prières, s'endort doucement, puis se lève et demande à manger, ce qu'il n'avait pas fait depuis longtemps. Ensuite, il se jette aux pieds de l'abbé, confesse ses péchés, demande pénitence, recouvre la paix intérieure et la libre possession de lui-même, et va partout publiant les louanges de son libérateur. « Il retourna en pleine convalescence, et depuis gagna sa vie honestement et vesquit plusieurs années en la ville de Brimeu, sans jamais tomber en la dicte maladie ».

« Nous trouvons après cela trois guérisons, dont l'une est opérée par le simple attouchement d'une main qui, elle-même, avait été guérie à Dommartin.

« Dans le chapitre qui vient ensuite nous rencontrons

un document d'un assez grand intérêt. Il s'agit d'un pauvre jeune homme qui est hydropique et qui voudrait bien aller en Angleterre servir S. Thomas. Mais il y a à cela un grand obstacle, il n'a que onze *sols* pour tout bien, et on lui dit qu'il lui en faut déjà quarante pour passer et repasser la mer. On lui conseille de se contenter d'aller à Dommartin ; il y va et obtient sa guérison.

« Un petit enfant dans son berceau avait été laissé près du feu par sa mère, obligée de sortir pour aller à diverses affaires, après toutefois l'avoir bien recommandé à Monsieur saint Thomas. Soit par malice de l'Ennemi de l'homme, soit par toute autre cause, il vint à sauter du feu dans le berceau qui fut entièrement brûlé, aussi bien que les petits draps dont l'enfant était enveloppé. Cependant la pauvre mère qui était alors dans sa cour sentit l'odeur des linges brûlés et elle s'écria : Ah ! Monsieur saint Thomas, gardez mon enfant ! Entrant vite dans sa maison, elle trouva l'enfant nu au milieu des linges brûlés, jouant, riant et regardant toujours du même côté, comme s'il eût voulu montrer celui qui l'avait gardé. La bonne mère ne pouvait plus le distraire ni le faire regarder ailleurs, ni en lui offrant la mamelle, ni en prenant quelqu'autre moyen que ce fût. Pleine de reconnaissance et de joie, elle partit à l'instant même pour Dommartin avec son enfant, et tous les ans, à pareil jour, elle renouvela, sans jamais y manquer, ce pieux pèlerinage, y faisant brûler une chandelle de cire du poids d'une livre, en souvenir de ce grand miracle.

« Stapleton a reproduit le miracle que nous trouvons dans notre manuscrit sous le titre 23. C'est la guérison d'un homme considérable de la ville d'Hesdin, jusque là atteint d'une maladie *si grande et si terrible* qu'il fallait quatre ou cinq hommes pour le tenir. Il fut guéri aussitôt qu'il eut touché le *sarrot* de Monsieur S. Thomas et jamais plus il n'eut de rechûte. Tous les ans il prouvait sa reconnaissance, au jour de la fête de S. Thomas, en offrant une chandelle de cire du poids de cinq livres qui brûlait jour et nuit devant l'image du Saint. Cet homme, nommé Evrard, fit aussi d'autres grandes aumônes, durant sa vie,

pour la fondation et la décoration de l'église de Dommartin. Il est porté comme un des bienfaiteurs de cette église célèbre.

« Au chapitre 24, nous trouvons l'histoire émouvante d'un incendie qui ne respecte qu'une seule maison, celle d'une pauvre femme qui fait vœu d'aller à Dommartin porter *une bougie aussi longue que sa maison avait de tour*. Cette pauvre femme est obligée d'emprunter deux sols pour faire son offrande ; sa maison n'était pas bien grande, on le voit. Mais le Saint ne se laissa pas vaincre en générosité, car « ces deux sols furent retrouvés dans son coffre, dessus un manteau, à son retour ».

« Après une autre guérison de deux enfants de la ville d'Avranches, nous trouvons celle d'un chevalier d'Arras, malade de la pierre, qui, après avoir énormément dépensé d'argent, sans rien obtenir, va à Cantorbéry et à Dommartin et, de retour à Arras, est tranquillement et doucement délivré d'une très-grosse pierre pendant son sommeil. Il la fit enchâsser d'argent et l'envoya à Cantorbéry avec des offrandes ; il donna aussi à Dommartin une belle et riche nappe qui depuis servit au grand-autel.

« Dans les deux récits qui suivent, nous retrouvons encore l'usage des chandelles de cire, longues comme l'objet obtenu, ou des images de cire de l'enfant guéri, portant, outre cela, à la main, une grosse chandelle de cire du poids de cinq livres. C'est toujours la même dévotion simple et vraie, pleine d'expression et d'une sorte de poésie dans son action toujours accompagnée d'images vives, faciles à saisir. Le cœur parle, on le sent, dans ces offrandes si bien en rapport avec la reconnaissance des bienfaits reçus.

« Au chapitre 29 est longuement racontée l'histoire d'un enfant mort et ressuscité. Stapleton et Malbrancq ont aussi donné ce récit [1].

[1] Ce miracle, que n'analyse pas M. Van Drival, fait le sujet d'un article publié par M. L. Seiter, dans le *Puits artésien* (1837, p. 85), et dont le fonds est emprunté aux archives de

« Les deux chapitres 33 et 34 nous racontent encore des faits analogues.

« Le chapitre 35 a été reproduit par les deux auteurs déjà cités. Il raconte l'histoire d'une dame de Dourrier qui avait mis au monde une sorte de monstre qui, porté à Dommartin, prend peu à peu la forme humaine et reçoit le baptême des mains de l'Abbé, avec le précieux nom de Thomas. Cette dame fit au monastère beaucoup de donations et d'offrandes. On y retrouve encore ces offrandes en images, que nous avons vues plus haut. L'enfant, à l'âge de sept ans, est mis sur un beau cheval, le meilleur de son écurie. On fait alors un cheval de cire et un enfant de cire, de la même grandeur, et on envoie le tout, plus le cheval vivant, en offrande à saint Thomas. A sa mort, la pieuse et reconnaissante Dame veut être inscrite sur le Nécrologe de l'abbaye, en ces termes : *Commemoratio Aquilinæ Dominæ de Dourrier*. Parvenu à l'âge de vingt ans, Thomas va visiter les Lieux-Saints ; il est fait chevalier du Saint-Sépulcre ; il meurt peu de temps après son retour et il veut qu'on l'enterre auprès de sa mère, dans le cimetière même de Dommartin.

« Les chapitres suivants contiennent toujours des guérisons racontées, ou plutôt décrites et peintes avec la même

l'abbaye de Dommartin. En l'an 1173, une pauvre veuve de Saint-Pol, accablée par la misère, envoya son fils solliciter la charité des passants : mais le pauvre enfant qui avait honte de mendier ne sut pas recueillir de secours. S'étant endormi dans un bois, par une nuit d'hiver, il mourut de froid. La malheureuse veuve se livrait à l'excès de sa douleur, quand soudain elle se rappela qu'autrefois elle avait donné asile pour une nuit à un étranger persécuté qui n'était autre que le primat d'Angleterre. Depuis, ayant appris son martyre, elle lui vouait un culte tout spécial. Elle invoque du fond du cœur celui qu'elle avait jadis hébergé sous le nom de frère Christian. Sa prière fut bientôt exaucée : la vie fut rendue à l'enfant, et le bonheur à la mère ; l'année suivante, l'enfant ressuscité rassemblait cinq cents adolescents et allait avec eux vénérer à Dommartin les reliques du Martyr.

vigueur. Arrêtons-nous encore un instant au chapitre 13 qui a été reproduit par Stapleton. Argentille, veuve du duc de Nemours, avait un fils nommé Odon, qui perdit la vue à la suite d'une grande maladie et était déjà aveugle depuis deux ans, lorsque la renommée apprit au fils et à la mère les grands miracles qui s'opéraient à Dommartin par l'invocation de S. Thomas. Ils se rendent aussitôt dans ce lieu vénéré, et la mère ne se retire qu'au bout de quatre jours, y laissant son fils avec un de ses serviteurs. L'aveugle continue à prier ardemment, assiste dans le chœur de l'église au service divin, la nuit et le jour, et, chaque matin, il fait chanter une messe à la chapelle de Saint-Thomas. Le treizième jour, il assistait à la messe comme à l'ordinaire, lorsque, au moment de l'élévation du corps de Notre-Seigneur, il aperçoit en l'air « une rondeur blanche, sans qu'il vist ni le prestre, ni la torche allumée; et, après l'avoir monstrée au doigt à son conducteur, l'interroge si ce n'estoit pas le corps de Nostre-Seigneur, et après avoir entendu que sy (*oui*), il ne peut s'abstenir de crier à haute voix : *O mon Créateur, benoist sois-tu! Louange à toi, Seigneur, et à ton saint martyr Thomas!* Et de là en avant la veüe lui revint si bien que le quinzième jour il retourna en son pays, voyant plus clair que jamais ». Pendant plusieurs années, il retourna à Dommartin au jour de la fête de S. Thomas. Longtemps après, devenu veuf, il y alla finir ses jours et il y fut inhumé, dans le cloître, près du réfectoire.

« Nous ne finirions pas si nous voulions redire tout ce qu'il y a d'intéressant et d'édifiant dans ce précieux manuscrit. Mentionnons, pour mémoire, la guérison admirable d'un paralytique du Boulonnais qui se traîne sur les genoux et sur les mains, se laisse rouler le long des montagnes et parvient au bout de douze jours de ce véritable martyre devant la relique du Saint, où il retrouve une santé parfaite et l'usage complet de ses membres.

« Passons maintenant sur beaucoup d'autres faits analogues et arrivons au chapitre 55. Nous y trouvons un miracle non moins grand que ceux qui précèdent, la récon-

ciliation de deux mortels ennemis. Ils étaient tous deux comtes allemands, fort dévots à S. Thomas, qu'ils *servaient* tous les jours de la même manière, récitant en son honneur une antienne en prose rimée. Or, ces deux comtes étaient mortellement ennemis l'un de l'autre, et cela par la faute d'un serviteur indigne, dont la langue perfide et calomnieuse avait réussi à les brouiller en les trompant. Tous deux ont une vision dans laquelle il leur est ordonné d'aller au septième jour de juillet à Dommartin, et celui qui leur apparaît est S. Thomas lui-même. Ils ont ordre d'y mener avec eux chacun leur fils et ils arrivent à l'insu l'un de l'autre. Touchés de la grâce, ils jettent leur épée, se réconcilient, s'embrassent, vont ensemble à l'offrande en se donnant la main et s'en retournent ensemble en grande joie, après avoir fiancé leurs filles à leurs fils et avoir obtenu en outre la guérison d'un de ces derniers. Cependant l'indigne serviteur tombe soudainement frappé par une main invisible; mais on le rapporte à Dommartin et, grâce aux prières de ceux qui furent longtemps les victimes de sa méchanceté, il revient à lui et vit assez de temps pour avouer son crime, implorer son pardon, obtenir l'absolution et mourir, après avoir ainsi réparé tout le mal qu'il avait fait.

« On trouve après cette belle histoire celle d'un évêque de Laon, d'abord incrédule, puis forcé de recourir à l'intercession du saint Martyr, qui le guérit; puis celle d'une reine de France, du nom de Constance; d'une reine de Castille et de Léon, comtesse de Ponthieu et de Montreuil [1]; de deux évêques qui étaient en procès et qui se réconcilient; d'un comte de Flandre, du nom de Philippe; d'un autre Philippe, roi de France; de Guillaume, comte de Ponthieu; d'un évêque d'Amiens, nommé Thibaut; enfin de Jeanne, reine de France et de Navarre. Presque tous ces récits ont été reproduits par Stapleton.

« Il a également donné les deux pièces importantes

[1] Vers l'an 1205, Jeanne, reine de Castille et de Léon, se rendit à Dommartin, pour y recouvrer la santé.

qui terminent le manuscrit. La première de ces pièces est une approbation officielle de ces miracles, faite par l'archevêque de Reims et plusieurs autres prélats, aidés de théologiens et de prêtres instruits. L'enquête avait été faite avec le plus grand soin par Richard, évêque d'Amiens, ce qui indique les premières années du XIII[e] siècle et un temps fort rapproché de la sainte relique à Dommartin.

« La seconde est une liste de tous les personnages distingués qui ont voulu, d'une manière plus particulière, être en communion avec l'abbaye de Dommartin ou qui en ont été les bienfaiteurs insignes. On y compte 5 archevêques, 22 évêques, plusieurs rois et reines de France, des comtes de Ponthieu, d'Artois, de Flandre, des gouverneurs de provinces. Un concile tout entier voulut s'y faire inscrire, celui de Tours, tenu sous le pontificat de Martin VII. C'est Stapleton qui nous fait connaître ce dernier fait.

« Sur les derniers feuillets du manuscrit que nous venons d'analyser se trouve le récit d'une guérison opérée à une époque relativement fort récente, le 23 mai 1707.

« Peu de pèlerinages, on le voit, ont été plus célèbres que celui du rochet de S. Thomas de Cantorbéry à l'abbaye de Dommartin. C'est un insigne honneur pour l'église d'Arras d'avoir été appelée à l'héritage d'un aussi grand trésor. »

Jean Buzelin (*Annal. gallo-flandriæ*, t. II, p. 244) nous apprend que S. Thomas laissa comme souvenir, à l'abbaye de Dommartin, une belle croix, une chasuble et des dalmatiques. On y conservait aussi une grande partie de pluvial donné en 1507 par le monastère de Cantorbéry et un anneau épiscopal, dont le reliquaire portait cette inscription : *Chi est l'annel S. Thomas.* Ce précieux bijou fut volé au commencement du XVI[e] siècle par un faux pèlerin.

Le P. Daire, Devermont et l'*Almanach de Picardie* (1759) mentionnent la tradition de Saint-Martin-au-Bourg qui croyait posséder un calice dont S. Thomas se serait servi en disant la messe dans cette église. Mgr Mioland se procura un calice provenant de Saint-Martin-au-Bourg et attribué à S. Thomas. Ce vase sacré, conservé à l'Évêché, a

été dessiné par M. Duthoit dans le *Bulletin des Comités historiques* (t. IV). Il ne remonte pas évidemment plus haut que le XIIIe siècle.

On conservait à la Cathédrale un doigt de S. Thomas, dans un reliquaire en cristal; à la Chartreuse d'Abbeville, de son chef et de ses habits. — Dans une des châsses de Saint-Riquier se trouvent des fragments de tissus ensanglantés, avec un inventaire de l'an 1225 où on lit : *De vestimentis Sti Thomæ archiep. Cantuar. et martiris et de suo sanguine.*

En 1174, Hugues de Alestessen prit S. Thomas pour patron de son abbaye de Saint-Josse-au-Bois. L'église de Ponchel, dans notre ancien doyenné de Labroye, lui est consacrée. Trois chapellenies de la collégiale de Nesle étaient sous son vocable. Jusqu'à l'introduction de la Réforme en Angleterre, on célébra à Notre-Dame d'Amiens, dans le cours de janvier, un obit pour tous les défunts de l'église de Cantorbéry, tandis que les religieux de ce monastère, en signe de confraternité, chantaient un service pour les défunts de l'Église d'Amiens.

La fête de S. Thomas Becket, inscrite aujourd'hui à sa vraie date (29 décembre), comme dans nos plus anciens bréviaires, était reportée au 7 juillet dans ceux de 1746 et de 1840.

Un des ponts d'Amiens s'appelle *Pont Becquet.* Faudrait-il en induire que l'archevêque de Cantorbéry, pendant son séjour à Amiens, aurait habité une rue voisine ?

Notre diocèse ne possède plus aucun monument iconographique de S. Thomas. Un cabinet particulier, celui de M. Dusevel, contient un diptyque en ivoire, représentant le martyre de l'archevêque. On peut en voir le dessin dans le *Voyage pittoresque* du baron Taylor. Il y avait à Saint-Martin au-Bourg une statue de S. Thomas et des vitraux peints consacrés à divers traits de sa vie.— A l'abbaye de Dommartin, on distribuait une image représentant le martyre du saint Patron.—Fr. de Poilly, d'Abbeville, a gravé son portrait à mi-corps, la tête traversée par un sabre.

THOMAS DE VILLENEUTE (S.), archevêque de

Valence, en Espagne. La fête de sa canonisation fut célébrée le 22 juin 1659 dans l'église des Augustins d'Amiens. — Dans notre Propre, sa fête est transférée du 22 au 26 septembre.

TIBURCE (S.), martyr à Rome, en 286, est fêté le 11 août dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1667. Nous ignorons à quel S. Tiburce appartiennent les reliques conservées aujourd'hui à l'hospice de Roye et au couvent de Davenescourt, et, jadis, à Saint-André-au-*Bois* et à Saint-Riquier. — 11 août.

TIBURCE (S.), S. VALÉRIEN et S. MAXIME, martyrs à Rome en 229, sont inscrits au 13, au 14 ou au 15 avril, jusqu'à la réforme de M. de la Motte. — 14 avril.

TIMOTHÉE (S.), disciple de S. Paul, fêté dans tous nos bréviaires le 24 janvier.

TIMOTHÉE (S.), martyr à Rome. Mémoire, au 22 août dans tous nos bréviaires.

TIMOTHÉE (S.) et S. APOLLINAIRE, martyrs à Reims, sont inscrits au 23 août dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550.

TITE (S.), disciple de S. Paul, évêque de Crète, a sa fête marquée au 4 janvier dans nos bréviaires de 1746 et de 1840.

TRANQUILLIN (S.), lapidé à Rome, tandis qu'il priait sur le tombeau de S. Pierre. Un os iliaque fut envoyé de Rome à Harbonnières, à l'abbé Isaac de Pas-Feuquières. C'est depuis ce temps que saint Tranquillin est devenu le patron secondaire de cette église, où une chapelle lui est consacrée. Dans la châsse moderne, de style flamboyant, se trouve un procès-verbal du 17 messidor 1795, constatant que la relique fut mise dans une châsse de

verre, alors que le reliquaire de cuivre fut transporté au district de Montdidier. Une neuvaine de pèlerinage commence le 6 juillet.

C'est probablement d'Harbonnières que sont venues les petites reliques qui se trouvent au Sacré-Cœur et aux Ursulines d'Amiens, ainsi que celles qu'on conservait aux Minimes de Roye.

Un tableau de l'église d'Harbonnières représente le martyre de saint Tranquillin. C'est l'œuvre de M. Dufour, de Péronne. — 9 juillet.

U

UBALD (S.), évêque de Gubbio, est transféré du 16 au 21 mai dans notre Propre. — Relique à la chapelle de l'Hôtel-Dieu d'Abbeville.

URBAIN Ier (S.), pape et martyr, fêté au 25 mai dans tous nos bréviaires. — Reliques à Saint-Valery, aux Carmélites, aux Clarisses et aux Ursulines d'Amiens ; jadis, à Corbie (partie d'une côte) et à Saint-Riquier (bras donné en 867 au moine Anségise par le pape Nicolas). — S. Urbain était autrefois honoré et invoqué contre la foudre à Vaire-sous-Corbie (chapelle), à Poix et à Bussy-les Poix, où l'on voit encore sa statue.

URSMAR (S.), abbé de Lobbes et évêque régionnaire, a évangélisé le nord de la France et peut-être le diocèse d'Amiens, quoique ses Actes n'en disent rien. — 19 avril.

URSULE (Ste), vierge et martyre, avec ses compagnes, est la patronne des Ursulines, dont nous avons énuméré les établissements diocésains à l'article de Ste Angèle. Nous ne faisons plus qu'une simple mémoire de Ste Ursule,

dont la fête est inscrite dans nos bréviaires de 1607, 1667, 1746 et 1840.

Un certain nombre des compagnes d'Ursule (on l'a évalué à onze mille) devait appartenir au diocèse d'Amiens. En effet, si la plupart de ces vierges furent choisies dans le royaume du père d'Ursule et dans celui de son fiancé, il en est d'autres qui vinrent de la Sicile, du Danemark et de la Gaule-Belgique qui, s'étendant sur les rives de la Somme, comprenait le Beauvaisis et l'Amiénois.

La Confrérie de la Bonne-Mort instituée à l'ancien couvent des Ursulines d'Amiens prit naturellement Ste Ursule pour patronne. Le pape Clément X, en 1674, accorda une indulgence plénière, à perpétuité, aux Ursulines, le jour de leur fête patronale.

Reliques à la Cathédrale, à Saint-Jacques, aux Ursulines et à l'Hôtel-Dieu d'Amiens. Le fragment de chef conservé aux Ursulines d'Abbeville provient peut-être de l'ancien couvent des Franciscaines de cette ville. Le P. Ignace nous apprend qu'on y conservait une grande partie du crâne de Ste Ursule, dans un buste en argent où on lisait cette inscription :

Ursula sum, Princeps, virgo, martyrque, sagittis
Obruta cum sociis, sanguine nupta Deo.
Anglia me genuit, cupiitque Britannia. Prædo
Me necat. Hic caput est; corpora Rhenus habet.

D'anciens inventaires mentionnent d'autres reliques à Saint-André d'Abbeville et à Sainte-Austreberte. Il est possible qu'on ait parfois attribué à Ste Ursule elle-même des reliques de ses compagnes. Ces précieux restes étaient fort nombreux et très-importants dans notre diocèse. Il y en avait au Paraclet, à l'abbaye de Saint-Jean, aux Chartreux (55 ossements), aux Franciscaines (chefs des saintes Suzanne, Julienne, Marguerite et Eustochie) et à Saint-Pierre d'Abbeville ; à l'abbaye de Bertaucourt (un chef), à Corbie, à Saint-Michel de Doullens, à la collégiale de Longpré, à Saint-André-au-Bois, à Saint-Martin de Picqui-

gny (chefs de Ste Benoîte, de Ste Suppriane, seize châsses remplies d'ossements). On en conserve encore aujourd'hui à la Sainte-Famille, au Carmel, aux Clarisses, aux Ursulines et au Sacré-Cœur de la Neuville ; au Saint-Sépulcre et aux Carmélites d'Abbeville ; à Davenescourt (Dames de Saint-Maur), à Saint-Jean de Péronne, à Saint-Riquier, à Montreuil-sur-Mer, etc.

Bas-relief de Ste Ursule, œuvre de MM. Duthoit, aux Ursulines d'Amiens. — Tableau et vitrail aux Ursulines d'Abbeville. Jadis, peintures à fresque à l'ancien couvent d'Amiens. On y conservait aussi des tapisseries à l'aiguille représentant la vie et le martyre de Ste Ursule. Ces tapisseries, dont on peut voir quelques restes chez les Ursulines et les Clarisses d'Amiens, ont été exécutées au XVII[e] siècle par des religieuses amiénoises et notamment par la mère Warin, fille de Quentin Warin, peintre du Roi, la mère Françoise Becquerel et la mère Françoise de Crocquet.

En ce qui concerne l'iconographie de Ste Ursule, on peut consulter le travail de M. Pardiac que nous avons publié dans le tome IV de la *Revue de l'Art chrétien*.

Le prémontré Pierre Borée, né à Amiens, a publié, en 1648, un poëme intitulé : *Paranymphe de Ste Ursule et de ses compagnes, martyres*. Amiens, in-8°.

V

VALENTIN (S.). — Nous devons faire connaître l'origine des importantes reliques qui se trouvent aujourd'hui à Corbie et à Fricamps. Baldéric, évêque de Dol en Bretagne, a écrit, vers l'an 1020, l'Histoire de la translation du chef de S. Valentin à l'abbaye de Jumiéges (BOLLAND. *Acta* 14 *april.* p. 758).

Un prêtre français, se trouvant à Rome, obtint de son hôte le chef de ce martyr. Il se fit plus tard moine dans

ce monastère et lui donna cette précieuse relique qu'on mit d'abord dans une châsse d'ivoire et ensuite dans un reliquaire d'argent. Baldéric attribue à la présence de ce chef la cessation d'une invasion d'insectes, d'une peste, d'un incendie, ainsi que la guérison d'un grand nombre de malades. Cette relique appartenait-elle, comme on l'a supposé, au martyr du IIIe siècle, qui fut évêque de Terni? (14 avril). On peut en douter, puisque son corps ne fut trouvé qu'en 1605 à Terni, dans un cercueil de plomb. Il y a un grand nombre de saints du nom de *Valentin*, et l'on ne saurait dire auquel appartient le chef qui fut longtemps conservé à Jumiéges. Il est tout aussi difficile de déterminer l'époque où l'abbaye de Corbie se serait enrichie de cette relique.

Une grande partie des reliques du diocèse de Rouen furent apportées dans le nord et le centre de la France, par suite de la crainte des Normands, et beaucoup y restèrent. Mais on ne saurait tirer de là aucune induction pour la relique qui se trouvait à Jumiéges au XIe siècle; car nous ne voyons aucun fait positif qui puisse légitimer la tradition qui identifie le chef de Jumiéges avec celui de Corbie, lequel était renfermé dans une boîte d'argent. On célébrait la fête de ce Saint au 14 février, date où les martyrologes inscrivent cinq ou six Saints du nom de Valentin. Le crâne et la cervelle sont aujourd'hui conservés à l'église paroissiale de Corbie; mais une forte partie du chef fut donnée par la Supérieure de l'hôpital à M. Houpin, curé de Fricamps. L'église de cette paroisse possède toujours cette relique dont l'authenticité fut reconnue,en 1852, par M. le vicaire-général Maillard. (Voir l'article Ste Odile.)

Nous ne pouvons pas davantage préciser à quel saint appartient la relique attribuée à Valentin, que l'on conserve à la chapelle du château de Davenescourt. Elle provient, ainsi qu'une relique de Ste Victoire, de l'abbaye de Montreuil-sous-Laon et fut donnée en 1764 à M. le comte de la Myre, lieutenant du Roi dans la Haute-Picardie, pour être déposée dans la chapelle de son château de Davenescourt. Ces reliques ont été authentiquées, le 26 septembre 1765, par

M. de la Motte. La translation, dans plusieurs châsses, eut lieu le 25 décembre suivant, en présence de plusieurs ecclésiastiques et des seigneurs des environs.

On ne peut savoir à quel S. Valentin appartiennent les reliques aujourd'hui conservées chez les Clarisses, les Carmélites et à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, au Saint-Sépulcre et à la chapelle du Collége d'Abbeville, à Saint-Riquier, à Davenescourt (Dames de Saint-Maur), etc.

On trouve une mémoire, au 14 février, de S. Valentin, S. Vital, Ste Félicité et S. Zénon dans nos anciens bréviaires amiénois du Moyen-Age et dans ceux imprimés, jusqu'en 1550.

Les statuts des barbiers de Péronne portent que: « Nul barbier ne pourra laisser à huys le sang des saignées que jusques à deux heures après-midy, excepté la nuit de S. Jehan-Baptiste, la nuit et jour de may et le jour S. Valentin, en paine de cinq solz ».

VALENTINE (Ste), vierge et martyre. Il y avait une de ses reliques aux Moraucourt. — 25 juillet.

VALÈRE (S.), évêque de Lucques et martyr, est inscrit au 29 janvier dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550.

VALÈRE (S.) et S. RUFIN, martyrs à Bazoches, dans le Soissonnais, figurent au 13 ou au 14 juin dans tous nos bréviaires. S. Paschase Radbert, moine de Corbie, nous a laissé une paraphrase de leurs Actes. — Reliques au Carmel et à la Visitation; jadis, à Saint-Riquier.

VALÉRIEN (S.). Hariulfe mentionne, à Saint-Riquier, une relique de S. Valérien, martyr. Il y a plusieurs martyrs de ce nom. On dit en Picardie, à un mauvais sujet : *S. Valérien, c'est ton patron*, à cause de la ressemblance de *Valérien* avec *vaurien*.

VANDRILLE (S.), abbé de Fontenelle. — Ses reliques

accomplirent de nombreuses pérégrinations, en même temps que celles de S. Ansbert, à l'époque où les Normands dévastaient les environs de Fontenelle. En 858, après avoir traversé notre diocèse et passé par Nampont-Saint-Firmin, paroisse de notre ancien doyenné de Montreuil, elles s'arrêtèrent quelques jours à Saint-Pierre-de-Quentowic, lieu disparu, qui appartenait à notre diocèse. D'après M. l'abbé Robert (*Mém. des Ant. de Morinie*, IX, 273), ce serait la Hayette, ou la Magdeleine, près de Montreuil [1]; d'après M. Souquet et M. Louis Cousin (*Mém. de la Soc. Dunkerquoise*, IX, 445), ce serait le primitif emplacement de notre abbaye diocésaine de Saint-Josse-sur-Mer. De là, les reliques furent transportées à l'église de Saint-Quentin, dans le Boulonnais (858-866), ramenées à Saint-Pierre-de-Quentowic (866-885), transférées à Chartres (885), à Boulogne-sur-Mer (944), et enfin au monastère de Saint-Blandin de Gand (946).

Alors que la châsse, portée par les moines de Fontenelle, arrivait à Nampont-Saint-Martin (*Mittis-Pons*), une femme travaillée depuis longtemps par la fièvre quarte usa d'un reste de forces pour aller au-devant des reliques. Elle fut soudain guérie et n'eut plus jamais d'accès. Le souvenir de ce miracle fut longtemps perpétué par une croix de bois.

L'auteur des *Miracles de S. Vandrille*, écrivain du IXe siècle, qui nous signale ce fait (*apud* BOLLAND., 22 juillet, p. 253), nous a laissé aussi les récits suivants :

Alors que les moines de Fontenelle s'approchaient de

[1] M. l'abbé Robert, qui place Quentowic là où s'éleva plus tard notre monastère de Saint-Josse, tire un argument du Livre des miracles de S. Vandrille : « Ce livre, dit-il, raconte qu'un malade guéri à Saint-Pierre retourna à Quentowic à pied, en peu de temps : or, si Quentowic avait été situé à Étaples, il eût fallu passer l'eau et parcourir ensuite deux lieues et demie, tandis que l'église de Saint-Pierre n'était séparée de Quentowic que d'un kilomètre, cette ville étant placée à Saint-Josse ou à Wis-ès-Maret, à Val-Cendre, comme nous le supposons » (*la Picardie*, t. VII, p. 415).

l'église Saint-Pierre, près de Quentowic, une longue procession de clercs et de laïques, précédée des croix, des cierges et des saints Evangiles, s'avança à la rencontre des reliques. Elles furent déposées, au chant des psaumes, le 11 mai 858, sur l'autel de Saint-Pierre, où elles devaient rester durant cinq jours. Les fidèles y affluèrent bientôt et de nombreux prodiges s'y opérèrent. La veille de l'Ascension, une vieille femme paralysée, de Quentowic, recouvra l'usage de ses membres et put se tenir debout devant l'autel pendant tout le temps des vêpres. Un enfant de Lucheux (*de Patrimonio Luceio*), sourd-muet de naissance, se prit à crier dans l'église : Où est mon père ? Pendant la messe solennelle de l'Ascension, une jeune femme, infirme et podagre depuis longtemps, fut subitement guérie. Cela n'empêcha point une mauvaise femme de Quentowic d'insulter ces deux Saints : mais elle devint muette sur-le-champ et resta ainsi pendant huit jours jusqu'à ce qu'elle eût fait brûler un cierge en l'honneur des Bienheureux Ansbert et Vandrille.

En l'an 858, tandis que leurs reliques se trouvaient dans l'église de Saint-Quentin, à *Walbodegem* (Boulonnais), un homme de *Hrosa* ou *Brosa* (?), en Ponthieu, sourd-muet de naissance, vit lui apparaître en songe un homme d'angélique aspect, qui lui dit : Lève-toi, et, plein de confiance, rends-toi aux lieux où sont maintenant les corps de S. Vandrille et de S. Ansbert ; ils t'octroyeront le don de la parole. Le sourd-muet, obéissant à cet ordre, se rendit à l'église de Saint-Quentin, s'y endormit, et vit en songe un vieillard aux cheveux blancs, assis sur un trône d'or, qui, de son sceptre, lui toucha l'occiput. Le dormeur s'éveille alors, se met à parler et rend grâce à S. Vandrille.

En l'an 866, alors que les saintes reliques furent ramenées à Saint-Pierre, près de Quentowic, un enfant aveugle et boiteux depuis huit ans, né à *Diglitis*, lieu inconnu du Ponthieu, se trouva subitement guéri, ainsi que sa mère, qui souffrait depuis longtemps de la fièvre quarte. Les suffrages des deux Saints rendirent aussi la santé à une jeune fille nommée Sperta, atteinte d'une maladie articulaire.

Le même chroniqueur nous raconte encore la guérison d'une anglaise, affligée d'une perte de sang; d'un frère et d'une sœur, originaires du Ponthieu, tous deux possédés du démon; d'un autre énergumène de Quentowic; d'un jeune aveugle nommé Ricolphe; d'un boiteux de Verton, en Ponthieu; d'une femme aveugle, de Térouanne; d'une vieille femme paralysée nommée Ermengarde; d'un aliéné nommé Roger; d'un enfant aveugle, du nom de Richard; d'une femme boiteuse, du Soissonnais; et enfin d'une démoniaque, née à *Agrona*, près de Rue, lieu aujourd'hui disparu.

C'est en 866 que quelques reliques de S. Ansbert et de S. Vandrille furent distraites de leurs châsses en faveur de abbaye de Saint-Riquier.

S. Vandrille est le patron de Dargnies et d'Estrebœuf. — 22 juillet.

VANENG (S.) [1], fondateur de l'abbaye de Fécamps, y mourut le 9 janvier de l'an 686. Nous ne croyons pas devoir tenir compte d'une vague tradition qui le ferait naître à Mesnil-Saint-Vaneng : car l'auteur anonyme de sa Vie, sans préciser le lieu de sa naissance, laisse entendre qu'il était originaire du territoire de Rouen. Nous n'avons donc à nous occuper que de ses reliques et du culte que lui décerna notre diocèse.

Sous le règne de Louis le Débonnaire, l'abbaye de Fécamps fut saccagée par les Normands. Les religieux prirent la fuite, et c'est sans doute alors que quelques-uns d'entre eux apportèrent les reliques de leur saint fondateur dans le pays hamois. On pense qu'elles furent d'abord déposées à Mesnil-Saint-Vaneng, lieu qui, d'après la tradition, aurait appartenu à S. Vaneng, issu d'une riche famille de leudes. Quand les Normands pénétrèrent dans le Vermandois, ils dépouillèrent la châsse de S. Vaneng de ses lames d'argent et de ses pierreries. Les ossements avaient été jetés dans

[1] Vaningus, Varingus, Valingus, Waningus. — Waningue, Wanangue, Wanen, Waninge, Vaningue, etc. En Picardie, on prononce *Vanan*; dans le diocèse de Rouen, on dit *Waninge*.

les marais ; les habitants de Mesnil les portèrent à Notre-Dame de Ham, collégiale de chanoines réguliers qui, en 1108, fut érigée en abbaye. Cette translation eut lieu un 16 mars, mais on ignore à quelle époque : tout ce qu'on en sait, c'est que les reliques y étaient déjà en 1199.

Un sentiment de reconnaissance fit accorder aux fermiers de Mesnil, revêtus d'aube, le droit de porter la châsse à la procession solennelle du 9 janvier. Quand Mesnil-Saint-Vaneng, détruit par les Bourguignons, se trouva réduit à quelques maisons de laboureurs, les Génovéfains de Ham ne leur conservèrent pas moins ce droit séculaire, qui paraît avoir été surtout exercé par la famille Cordelle.

On fit successivement six ouvertures solennelles de la châsse : 1° en 1199, sous l'abbé Jean Ier, alors qu'Odon III était seigneur de Ham ; 2° en 1382, du temps de Jacques Duvaux, prieur de l'abbaye ; 3° le 10 janvier 1562, afin de rassurer la population qui craignait qu'un soldat n'eût dérobé une partie du chef ; 4°, le 25 juin 1655 ; 5° le 27 septembre 1695, pour transférer les ossements dans une autre châsse ; 6° le 22 septembre 1696, pour donner une côte à l'église d'Esméry-Hallon, paroisse d'où dépend le hameau de Mesnil.

Dans le courant de novembre 1793, les reliques de S. Vaneng furent soustraites aux profanations révolutionnaires par Alexandre Bidet, bedeau de l'église Saint-Pierre. Il les enterra dans le cimetière de sa paroisse, d'où il les retira, devant témoins, le 22 septembre 1795, pour les déposer chez son frère. Le 9 janvier de l'année suivante, l'abbé Frémont, grand-vicaire de Noyon, et le curé de Notre-Dame procédèrent à la vérification de ces reliques et, le lendemain, les renfermèrent dans une modeste châsse de bois, avec celles de S. Maur. (*Procès-verbaux* que nous a communiqués M. Lucas, secrétaire de la mairie.) En mars 1797, le corps de S. Vaneng fut séparé des ossements de S. Maur et déposé dans une châsse spéciale.

La Révolution a fait disparaître une vertèbre que l'on conservait à Saint-Sulpice de Ham.

L'église d'Esmery-Hallon avait perdu presque tout

entière la côte obtenue en 1696. Aussi, le 28 mai 1843, M. Tirmarche, curé-doyen de Ham, gratifia-t-il cette paroisse d'un ossement (*Oscleum*). C'est quatre jours auparavant que le corps de S. Vaneng avait été transféré dans une châsse gothique plus convenable que celle de 1797.

En 1865, le curé de Fécamps obtint une relique de Ham, (partie d'*humerus*), ce qui donna lieu à une grande cérémonie dont le compte-rendu se trouve dans le *Rosier de Marie* (n° du 25 nov. 1865).

Patron secondaire de l'abbaye Notre-Dame, S. Vaneng devint aussi le patron de Ham, d'Esmery-Hallon et par conséquent de son annexe Mesnil-Saint-Vaneng. Une chapelle lui est dédiée dans l'église de Ham.

En 1516, Charles de Hangest, évêque de Noyon, permit que la fête de S. Vaneng fût chômée dans les trois paroisses de la ville; il institua en même temps une procession avec la châsse et accorda des indulgences de 40 jours aux fidèles qui assisteraient à la messe et aux vêpres de la fête du 9 janvier. A l'abbaye, on célébrait sa translation le 16 mai, et, un jour de chaque mois, on faisait l'office de sa commémoration; ce culte solennel était essentiellement local, car les bréviaires de Noyon ne font qu'une simple mémoire de S. Vaneng au 9 janvier.

Aujourd'hui, la fête patronale de Ham se célèbre le deuxième dimanche après l'Épiphanie. Le jour de l'Ascension, après vêpres, on se rend processionnellement à Esmery-Hallon, avec la châsse, en souvenir de la translation du 20 juillet 1676. Le culte du Saint est très-vivace dans cette paroisse où on l'invoque contre les fièvres.

On montre au Mesnil, non loin d'un calvaire, sur une pierre en grès, l'empreinte d'un pied et d'un bâton : d'après la tradition populaire ce serait une trace laissée par S. Vaneng dans le pays où il possédait un château et de riches domaines.

En 1839, le Conseil municipal de Ham donna le nom de Saint-Vaneng à la rue qui portait auparavant celui de Margoulette.

Il y avait jadis, à l'abbaye de Ham, plusieurs statues

représentant S. Vaneng en habit guerrier. Aujourd'hui on voit dans l'église paroissiale, outre une statue, un tableau mal restauré représentant l'apparition de Ste Eulalie à S. Vaneng.

A Esmery, l'autel consacré à S. Vaneng représente dans le tableau de son retable, le fondateur de l'abbaye de Fécamps, bardé de fer, revêtu d'un manteau rouge fleurdelysé, tenant une épée d'une main, et de l'autre une église.

Le contre-sceau de la ville de Ham, au XIIIe siècle, représentait la tête de S. Vaneng, avec cette inscription : *Caput sancti Waningi.*

On a frappé des médailles de dévotion où S. Vaneng, vêtu en soldat, porte une église à la main.

Christophe Labbé, chanoine régulier et curé de Saint-Sulpice de Ham, a publié, en 1700, chez Delaulne, à Paris, *la Vie de S. Vaneng, confesseur, fondateur de l'abbaye de Fécan, patron de la ville de Ham en Picardie.* Le manuscrit original se trouve en la possession de M. de Boulancy, propriétaire du château de Mont-Renaud, près de Noyon. M. A. Vaillant, dans la notice qu'il a insérée dans les *Petits Bollandistes* (23 septembre), dit qu'on ne connaît que quatre exemplaires de cet ouvrage. Nous ne savons si ce chiffre est bien exact; mais assurément l'exemplaire que nous possédons n'y est pas compris.

Au moment même où nous corrigions l'épreuve de cet article, nous avons reçu une fort belle réimpression de l'ouvrage de Labbé, faite à Fécamps par les soins de M. Michel Hardy. L'éditeur consacre une notice de XXXVI pages à quelques considérations historiques, à la biographie de Christophe Labbé et aux poésies liturgiques relatives à S. Vaneng. Outre l'édition populaire, M. Michel Hardy a publié une édition de luxe qui fait le plus grand honneur aux presses de M. Léopold Durand, de Fécamps.

Pierre Postel, chanoine de Soissons, a publié en 1708, à Paris, chez Jacques Quillau, trois hymnes qu'il avait composées en l'honneur de S. Vaneng.

VENANT (S.), solitaire et martyr à Wastelau, près

d'Aire. Rembert, évêque d'Amiens, assista à ses obsèques en 766. — 10 octobre.

VENANT (S.), abbé en Touraine, est fêté au 11 octobre dans nos anciens bréviaires.

VÉNÉRAND (S.), martyr. Reliques à la chapelle du Lycée, avec authentique de 1831, et aux Clarisses d'Amiens; jadis, aux Chartreux d'Abbeville. Il y a plusieurs martyrs de ce nom.

VÉNÉRANDE (Ste). Les Minimes d'Amiens conservaient un chef de ce nom, dont ils donnèrent un fragment, en 1713, à leurs confrères de Roye, relique qui a été recueillie par l'Hospice de cette ville. Ce chef appartenait sans doute à un corps saint des catacombes et non pas à Ste Vénérande, vierge et martyre dans les Gaules, honorée le 14 novembre.

VÉNÉROSE (Ste). Les Carmélites d'Abbeville possèdent une grande partie du corps de Ste Vénérose, provenant des Minimes d'Abbeville qui en faisaient la fête le dimanche de la septuagésime. C'est un corps saint des catacombes dont quelques autres fragments sont conservés à Saint-Vulfran (mâchoire dans un reliquaire) et à Saint-Riquier.

VÉNUSTE (S.), martyr. Relique aux Clarisses d'Amiens et à Saint-Médard de Lihons. Il y a plusieurs martyrs de ce nom.

VÉRÉCOND (S.), évêque de Véronne. Est-ce à lui qu'appartiennent les reliques conservées à Saint-Leu, aux Clarisses et aux Ursulines d'Amiens ? ou bien proviennent-elles d'un corps saint des catacombes? Une relique du couvent amiénois des Louvencourt porte le nom de Ste Vérécondc, vierge et martyre, nom inconnu des martyrologes. Faut-il supposer ici une erreur de féminisation, assez commune dans les inscriptions françaises, mal traduites du latin ?

VÉRONIQUE (Ste). Si Véronique n'est pas une sainte, mais seulement la vraie image (*vera iconica*) de Notre-Seigneur, empreinte sur un linge avec lequel une sainte femme essuya la face du Sauveur (ce que nous n'avons pas à examiner ici), il est évident que les reliques conservées à Saint-Pierre-de-Roye, au Carmel d'Amiens et à Montreuil seraient fausses ou bien appartiendraient à l'une des Saintes du Moyen-Age ou des temps modernes qui ont porté le nom de Véronique. A Montreuil, où un ossement de ce nom est conservé dans un beau reliquaire cylindrique, on croyait posséder des reliques de l'Hémorroïsse de l'Evangile. On les vénérait particulièrement le mardi de la quinquagésime, jour où sa fête attirait un grand nombre de pèlerins.

« Plusieurs personnes, dit Yepez, y ont été miraculeusement guéries du flux de sang par les intercessions de cette Sainte, et d'autres encore qui perdaient le sang par le nez, en portant sur elles quelque chose qui eût touché la sainte relique. »

La Confrérie des femmes veuves, à Abbeville, était sous le patronage de Ste Véronique. On l'invoque spécialement à Vraignes, dans le canton d'Hornoy, et à Humbercourt où une chapelle lui est dédiée. On voit sa statue à l'église de Saint-Riquier (chapelle de S. Angilbert). Est-ce elle qui a donné son nom à une annexe de Mailly ? La rue d'Amiens qui s'appelle Sainte-Véronique, et autrefois *la Véronique*, doit son nom, d'après M. Dubois, à une enseigne représentant une fleur de véronique.

VICTOIRE (Ste). Comme il y a beaucoup de Saintes ainsi appelées, et que ce nom a été donné à plusieurs corps saints des catacombes, nous ne pouvons déterminer l'identité des reliques conservées aujourd'hui à Saint-Charles, à la Visitation, aux Clarisses et aux Ursulines d'Amiens; à Saint-Paul d'Abbeville, à Bray-sur-Somme, à Cérisy-Gailly, à Davenescourt (voir l'article VALENTIN), à Flixecourt, à Mailly, etc. Une relique de l'église de Lihons est le reste d'un corps saint des catacombes donné

au prieuré, en 1680, par le duc de Chaulnes qui l'avait obtenu d'Alexandre VII, pendant son ambassade à Rome. Un bras détaché de ce corps fut donné par le prieur de Lihons à celui de N.-D. de Montdidier.

Les Ursulines d'Abbeville ont obtenu, en 1865, le corps de Ste Victoire, martyre de nom propre, qu'on a extrait récemment des catacombes. On voit le corps d'une autre Ste Victoire, provenant de la catacombe Priscille, à la chapelle des Fidèles Compagnes de Jésus. Il fut obtenu à Rome, en 1826, par Mme d'Houet de Beugis, fondatrice de la communauté amiénoise.

Nous croyons que c'est aussi d'un corps saint des catacombes que provient une relique de Ste Victoire (1726), donnée récemment à l'église Saint-Leu.

VICTOR (S.). C'est le soldat martyr à Milan, qui est inscrit au 8 mai dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550. C'est le martyr de Marseille (21 juillet) qui était patron des meuniers d'Abbeville. Outre ces deux Saints, il y en a tant du même nom qu'on ne peut savoir auquel appartiennent les reliques conservées aujourd'hui à la Cathédrale, à Saint-Remi, à l'Hôtel-Dieu, aux Ursulines (1670) et aux Clarisses d'Amiens; à Saint-Vulfran, au Collége et à N.-D. de la Chapelle d'Abbeville; à Davenescourt (Dames de Saint-Maur), à Mailly, etc.; et jadis, aux Sœurs Blanches d'Amiens, aux Chartreux d'Abbeville, à Saint-Michel de Doullens, au couvent des Moraucourt, à Saint-André-au-Bois (don de Thérèse de la Houssoye, en 1665), à Saint-Riquier, etc.

Statue au portail du Saint-Sépulcre, à Montdidier (œuvre de M. Duthoit).—Tableau à Saint-Vulfran (tenant un moulin à vent, comme patron des meuniers).— Vitrail moderne à Conty.

VICTOR (S.) et S. FÉLIX, martyrs. Deux corps des catacombes. S. Victor et S. Félix, furent apportés de Rome, en 1681 par le P. Caucrois, capucin, qui les donna au couvent amiénois de son Ordre. Le 5 octobre, une cérémonie

solennelle eut lieu pour la réception de ces reliques, qu'on promena processionnellement dans la ville.

VICTOR (S.). On voit sous un autel, à la chapelle de la Providence, le corps d'un saint enfant de ce nom, extrait des catacombes et renfermé dans une statue de cire, selon l'usage italien.

VICTORIN (S.). En 1845, le R. P. Côme Lartigue, de la Compagnie de Jésus, envoyé à Rome par ses supérieurs pour y prêcher la station du Carême à Saint-Louis-des-Français, obtint de S. E. le cardinal Patrizi, vicaire-général de N. S. P. le pape Grégoire XVI, le corps de S. Victorin, avec pouvoir (comme il appert par l'authentique qui accompagne la sainte relique) de le donner et de l'exposer partout où bon lui semblera, à la vénération des fidèles ; toutefois *servatis servandis*.

La paroisse de Saint-Léonard de Rubempré, qui se félicite à juste titre d'avoir vu naître le R. P. Lartigue, doit à son affection le don précieux qu'il voulut bien lui faire de cette sainte relique.

Le corps de S. Victorin, jeune enfant d'environ douze ans, fut trouvé dans les catacombes, près la voie de Tiburce, le 27 mars 1842. Dans son tombeau était une fiole teinte de sang et cette inscription : DEP. BITORINI. IN P., c'est-à-dire, *Depositio S. Victorini in pace*. Ses ossements furent enchâssés dans une composition de cire représentant un corps humain, revêtu de précieux vêtements de soie et d'or.

C'est ainsi, qu'arrivé à Amiens, en 1846, il fut présenté avec l'authentique, le 23 avril 1846, à Mgr Mioland, qui reconnut la relique et permit de l'exposer à la vénération des fidèles, comme il appert de son visa apposé sur l'authentique.

Le jour de la translation fut fixé, par Mgr l'évêque d'Amiens, au 14 mai 1846. Il voulut présider lui-même cette cérémonie. La paroisse de Rubempré y fut préparée par une retraite de dix jours que lui donna le R. P. Lartigue.

Le jour de la translation arrivé, le vénéré prélat, précédé d'un nombreux clergé formé de plusieurs doyens, d'un grand nombre de curés et de prêtres accourus, non-seulement des campagnes, mais encore des villes, se rendit processionnellement à l'église paroissiale de Pierregot, pour y prendre le saint corps qui y avait été déposé. On estime à 15,000 le nombre des fidèles qui assistèrent à cette solennité. Un discours plein d'à-propos et d'onction y fut prononcé par le R. P. Lartigue.

Enfin, la procession, passant sous plusieurs arcs-de-triomphe, se rendit à l'église... Le saint corps fut placé sur une magnifique estrade surmontée d'un riche baldaquin, pour y rester, pendant un *Triduum*, exposé à la vénération des fidèles et ensuite placé sous le maître-autel, restauré à neuf, mis à jour et fermé de glaces.

A partir du jour de la translation et tous les jours de l'octave, le Pape avait accordé une indulgence plénière stationnelle. Il a également donné la permission de faire, tous les ans, à perpétuité, la fête de S. Victorin, qui a été fixée par Mgr Mioland, évêque d'Amiens, au dimanche dans l'octave de l'Ascension, avec une indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines à perpétuité.

Depuis la translation des reliques de S. Victorin, en 1846, jusqu'aujourd'hui (février 1874), la fête de ce saint martyr se célèbre tous les ans avec la plus grande pompe. Un grand concours de peuple des pays des environs afflue à Rubempré. Le saint corps est porté par les jeunes gens dans toutes les rues de ce bourg. Enfin, ce Saint est devenu si populaire que le pays l'a adopté pour son second patron. (Communication de M. Luzurier, curé de Rubempré.)

VICTRICE (S.), évêque de Rouen. La tradition prétend que S. Victrice évangélisa le Vimeu. Nous ne saurions produire aucun texte ancien en faveur de cette opinion. Les plus anciens biographes de l'évêque de Rouen se bornent à nous dire qu'il évangélisa les Nerviens et les Morins. L'appellation de *Morini* a toujours été fort élastique,

et les écrivains du Moyen-Age ont pu souvent par là désigner le Ponthieu et le Vimeu, en même temps que les contrées situées au nord de la Picardie. L'abbé Lebeuf (*Mercure de France*, mai 1737, p. 925) conjecture même que c'est le succès des prédications de S. Victrice dans le Ponthieu et le Boulonnais, qui aura pu engager les évêques de la Grande-Bretagne à appeler dans leur île ce zélé missionnaire. La fête simple de S. Victrice est inscrite dans nos bréviaires de 1746 et de 1840.

VIERGES (Les sept saintes), martyres à Sirmium, sont inscrites au 9 avril dans nos anciens bréviaires, y compris celui de 1550.

VIERGES (Les onze mille). Voir l'article URSULE.

VIGOR (S.), évêque de Bayeux. Malbrancq, très-fertile en généalogies, en fait un parent de S. Riquier. M. Gilbert dit qu'il en reçut les lumières de l'Evangile après lui avoir offert l'hospitalité. Cette hypothèse est un peu hardie, puisque S. Riquier n'était pas encore né, alors que mourut S. Vigor (1er nov. 537 ou 538). L'évêque de Bayeux fut enterré près de cette ville, sur le mont Phœnus, qui prit plus tard le nom de Chrismat ; il porte aujourd'hui celui de Saint-Vigor. D'après Hermant (*Histoire du diocèse de Bayeux*) et le Propre actuel de cette Église, les reliques auraient été transférées dans la cathédrale de Bayeux. Ce qui paraît certain, c'est que l'invasion normande avait détruit l'église du mont Chrismat et ruiné celle de Bayeux.

Avitien, clerc-sacristain de ce dernier sanctuaire, craignit que les dépouilles du Saint ne fussent profanées par les Scandinaves ; il considérait les malheurs de son pays comme irrémédiables et cherchait à sortir de la misère où il se trouvait condamné. Il crut en saisir l'occasion en s'emparant furtivement du corps de S. Vigor pour le porter en Artois, patrie du saint évêque de Bayeux. Arrivé à Saint-Riquier, Avitien descendit chez un de ses parents, nommé Bernard, et lui confia la garde de sa cassette,

sans lui dire ce qu'elle contenait; celui-ci la déposa dans un coffre-fort qu'il avait placé en sûreté dans un angle obscur de l'église abbatiale. A quelque temps de là, ayant besoin de retirer quelque chose de ce coffret, il alla l'ouvrir et fut tout surpris d'en voir émaner une vive lumière. Son hôte, qu'il avertit de ce phénomène, lui avoua alors que c'étaient les reliques de S. Vigor, mais en lui recommandant le secret le plus absolu. Sur ces entrefaites, une femme qui arrivait en pèlerinage à Centule, s'appuya, pour prier, sur ce coffret et vit soudain ses vêtements prendre feu; on accourt à ses cris : l'abbé Ingelard, qui ignorait la présence du coffre, interroge Bernard, le force d'avouer toute la vérité, fait comparaître Avitien, lui démontre que S. Vigor a témoigné, par ce resplendissement, vouloir rester à Centule, et corrobore ses arguments par l'offre d'une somme importante. Le marché fut conclu. Les reliques, déposées dans une châsse, devinrent bientôt célèbres par l'influence qu'elles eurent pour l'extinction des incendies. Tel est le récit que nous fait Hariulfe, dans sa *Chronique de Centule*, de cette translation qui eut lieu le 3 juin de l'an 981.

« Avitien, dit M. Lair (*Étude sur les origines de l'Évêché de Bayeux*), a été, et cela se comprend, fort maltraité par les historiens de Bayeux qui l'ont qualifié de simoniaque. Que le cas soit entaché de simonie, nous abandonnons ce point à la décision de l'autorité compétente; mais on ajoute que le récit de la désolation de l'église de Bayeux n'est qu'un prétexte dont l'historien de Saint-Riquier colora la complicité de l'abbé Engelard, acheteur de reliques volées, et qu'en 981, époque du vol, les invasions avaient cessé depuis longtemps. Quoi qu'on pense du fait d'Avitien, il n'est pas douteux que la peinture de l'état du diocèse ne soit fort fidèle. Le Cotentin et le Bessin avaient été occupés par les Normands. Même après le baptême de Rollon, la plupart d'entre eux restèrent païens. Vers 943, une armée de Scandinaves, appelée par les tuteurs du jeune duc Richard, descendue d'abord à Cherbourg, occupa quelque temps Bayeux. Vingt ans après, Richard

fut encore obligé d'invoquer les secours de ces barbares. Les temps de réparation et de reconstruction n'étaient pas encore venus. Pour l'église Saint-Vigor, il fallut attendre presque un siècle, puisqu'elle ne fut relevée qu'en 1066. Ce dernier fait, historiquement incontestable, n'est-il pas la meilleure preuve de ce que dit le chroniqueur de Saint-Riquier et peut-être aussi la meilleure justification des craintes du pauvre Avitien ? »

Le V. Enguerran, abbé de Centule, se trouvant à Rouen, demanda aux religieux de Saint-Ouen s'ils connaissaient un Saint nommé Vigor, dont son abbaye gardait les reliques. Ceux-ci lui donnèrent une copie des Actes de ce Saint, en ajoutant qu'il devrait remarquer l'absence du menton, puisqu'ils le possédaient eux-mêmes. A son retour, Enguerran constata l'exactitude de cette particularité qui confirmait l'authenticité de ce précieux trésor. Enguerran avait appris que le jour de la fête de S. Vigor coïncidait avec la Toussaint, ce qui le fit hésiter sur le jour où il en fixerait la célébration : il se détermina pour le lendemain, 2 novembre. S. Gervin, abbé de Saint-Riquier, obtint de Guillaume, duc de Normandie, la restitution des dîmes de l'église d'Équemanville (canton actuel d'Honfleur). La charte de confirmation fut signée à Argenteuil, en 1048 ; Gervin, pour entrer en possession de ses droits, avait été obligé de donner à Guillaume quelques reliques de S. Vigor. En revenant de Normandie, il avait rapporté les Actes de l'évêque de Bayeux, dont le culte était tombé en oubli, et avait décidé qu'on reprendrait la célébration solennelle de sa fête au 2 novembre.

La première fois qu'on fit cet anniversaire en l'absence de Gervin, le prieur, nommé Revenard, était retenu au lit par une maladie. S. Vigor, sous les traits d'un vieillard, revêtu d'habits pontificaux, lui apparut en songe et lui dit : Pourquoi dors-tu encore à cette heure ? Lève-toi bien vite et vas assister à mes matines. Le bon prieur, heureux d'obéir à un tel ordre, se rendit allègrement au chœur et raconta à ses confrères ravis les circonstances miraculeuses de sa guérison subite. S. Vigor avait demandé à

Revenard de faire élever la solennité de sa fête : c'est ce qui fut bientôt résolu.

Peu de temps après, le duc de Normandie demanda, par un exprès, à S. Gervin, le bras droit de S. Vigor pour le monastère bénédictin de Cérisy, que venait de fonder un de ses amis, Volusien. On n'osa point repousser la requête d'un si redoutable personnage. Les religieux de Cérisy n'eurent point d'abord une entière confiance dans cette générosité un peu forcée. Sachant la réputation de S. Vigor contre l'incendie, ils voulurent, par ce moyen, éprouver si cet ossement était bien de l'évêque de Bayeux. Ils l'enveloppèrent dans un linge de toile et l'exposèrent aux flammes, sans que l'os ni son enveloppe subissent la moindre atteinte.

Huit jours après, nous dit encore Hariulfe, un homme possédé du démon but de l'eau dans laquelle cette relique avait été plongée et se trouva délivré de ses obsessions.

Quelques années plus tard, le 21 mars, S. Gervin, de concert avec les prélats qu'il avait invités, transféra le corps de S. Vigor dans une nouvelle châsse d'or et d'argent, où il inscrivit les vers suivants :

Mundi victorem lector cognosce Vigorem
Qui Vigor es dictus aufers discriminis ictus,
Flammarum domitor, qui mundi comprimis ignes,
Ne nos exurant, flammas compesce gehennæ.

C'est encore sous l'abbatiat de S. Gervin qu'une particularité vint grandir la réputation de l'évêque de Bayeux. Un incendie dévorait l'église ; toutes les reliques avaient été mises à l'abri, à l'exception de la châsse de S. Vigor, qui ne subit pourtant aucune atteinte des flammes. Un domestique de l'abbaye, étant monté au haut de la grande tour pour aider à l'extinction de l'incendie, tomba au milieu d'un brasier ardent et se trouva, sans avoir subi aucun mal, en face de la châsse de S. Vigor.

Il faut bien admettre que le corps apporté à Saint-Riquier par le clerc Avitien, n'était pas complet puisque, dans le

cours du Moyen-Age, on vénérait des reliques de S. Vigor à la cathédrale de Bayeux, à Saint-Vigor du Pont-de-l'Arche, à Saint-Mellon de Pontoise, à Saint-Cyprien de Poitiers, à Saint-Ouen de Rouen, à Saint-Vaast d'Arras, à Marly, à l'abbaye de Préaux, etc. L'église Saint-Frambourg de Senlis prétendait posséder le corps en entier et invoquait à ce sujet une charte de Louis le Gros, datée de 1135, et mentionnant que ce roi, sous l'épiscopat de Pierre 1er, évêque de Senlis, fit translater dans une nouvelle châsse le corps de S. Vigor : *Ego Ludovicus Dei misericordia in Francorum regem sublimatus, posterorum memoriæ commendare dignum duximus, quod tempore Petri, venerabilis Silvanectensis episcopi, corpus B. Vigoris Bajocensis episcopi et confessoris et aliorum sanctorum reliquias in mausoleo isto reponi fecimus anno ab incarnatione* MCXXXV, *regni nostri* XXVII, *Ludovico juniore filio nostro in regem sublimato anno tertio* (*Gall. Christ.* x, col. 1399). Hermant, dans son *Histoire du diocèse de Bayeux*, p. 50, nous dit avoir reçu de M. Frion, doyen de Saint-Frambourg, une lettre datée du 28 septembre 1703, par laquelle cet ecclésiastique atteste avoir trouvé cette charte dans la châsse où le corps de S. Vigor était « enseveli en un taffetas blanc tout simple, cousu de soye. » L'écrivain normand doute de l'authenticité de cette charte. Nous ne voyons pas de motif pour la suspecter, puisque la prétention de Senlis, bien antérieure à cette date, nous est signalée par Hariulfe qui écrivait en 1088. Sur quoi était-elle fondée? nous ne trouvons à ce sujet aucun renseignement dans les historiens de Senlis. Comme il est certain que S. Vigor a été transféré de Bayeux à Saint-Riquier en 981, que dans le cours du Moyen-Age on n'en a détaché que quelques fragments, nous devons en conclure que l'abbaye de Saint-Frambourg, fondée seulement en l'an 1000, n'a pu posséder que quelques ossements de S. Vigor ou bien le corps d'un saint de ce nom, mais autre que l'évêque de Bayeux.

Nous avons voulu soumettre notre opinion au Comité archéologique de Senlis et solliciter ses lumières sur cette question locale. La docte Compagnie a chargé M. Wattier,

curé de Saint-Léonard, de faire des recherches à ce sujet et nous avons reçu de lui la lettre suivante :

« Je n'ai pas, hélas ! de preuves bien décisives à vous donner en faveur de la charte en question. Je ne l'ai pas vue moi-même, et si elle existe encore, c'est sans doute aux Archives de l'Oise qu'il faudrait la chercher. Tous nos vieux titres y ont été déposés. Mais vous n'êtes pas sans savoir que nous possédons à Senlis une collection manuscrite faite au milieu du XVIII[e] siècle par le chanoine Afforty, et qui contient, en vingt-quatre volumes fort compactes, la copie de presque tous les documents relatifs au diocèse de Senlis tout entier.

« C'est dans cette collection que j'ai fait quelques recherches sur S. Vigor. Je vous transcris ce que j'ai trouvé : « Carta Ebroïni, Decani Sti Frambaldi, de revelatione reliquiarum ejusdem ecclesiæ, jussu Ludovici VIII regis Francorum, anno 1177, idibus maii, eodemque presente peracta..... Visum est..... reliquias nominatim debere exprimi, scilicet corpus B. Frambaldi, abbatis et conf....... (En note, mais de la même main). A. Corpus beati Vigoris Bajocensis episc. et confessoris ..... »

« T. II, Labbe, Biblioth. nova, p. 560.

« Collationné à l'original, archives de Saint-Frambourd (Afforty, t. I, p. 142.)

« Extrait d'un tableau de S. Frambaould, dans lequel, sont données les preuves des reliques de cette église.

« Les châsses de S. Frambaould ont été visitéez l'an 1177, en présence du roi Louis VII, de Henry, évêque de Senlis, et de Simon, évêque de Meaux, et des abbés de Chaalis, de Longpont, et Fescamp, et autres personnes signalées et d'une multitude de peuple.

« En la neuvième ils ont trouvé le prétieux corps de S. Vigor avec un écriteau en parchemin autentiqué d'un grand scel de cire jeaune auquel est empreinte une effigie en estat royal, et autour ces mots : *Ludovicus divina gracia Francorum rex*, et l'escriteau porte ces mots : *Ego Ludovicus*, *Dei misericordia....* » (Afforty, t. II, p. 825-826).

« Et le reste comme dans votre citation.

« Tout cela ne constitue pas une preuve irréfutable et ne répond pas aux affirmations de l'abbaye de Saint-Riquier. Mais c'est, il me semble, une réponse suffisante aux doutes de l'écrivain normand. M. Frion affirme avoir vu la charte de Louis VI ; Afforty l'a vue également, il a vu celle du doyen Ebroïn, datée de 1177 ; le tableau de S. Frambourg affirme que les preuves existent, et tout cela se rapporte bien au S. Vigor de Bayeux. Voilà, je crois, tout ce qu'on peut affirmer avec ces pièces. Quant à savoir lequel des deux a raison, de Saint-Riquier ou de Saint-Frambourg, je ne trouve ici aucun moyen de l'établir. »

Nous renvoyons à notre biographie de S. Riquier (t. III, p. 451), en ce qui concerne une procession de fausses reliques de S. Vigor, en 1263.

En 1524, Eustache le Quieux, abbé de Saint-Riquier, fit exécuter deux châsses d'argent pour le corps et pour le chef de S. Vigor. Le premier abbé commendataire de cette abbaye, Claude Dodieu, évêque de Rennes, s'empara des pierres précieuses qui les décoraient et les remplaça par de fausses. (MSS. de D. Cotron, liv. VIII.)

En 1671, l'omoplate gauche fut donnée à l'abbaye de Saint-Vigor-lès-Bayeux. Elle est encore aujourd'hui conservée dans l'église paroissiale de cette localité. (Propre de Bayeux.)

En 1693, m'écrit M. le curé de Saint-Riquier, une autre relique fut donnée à une paroisse du diocèse du Mans.

Les châsses furent confisquées le 28 octobre 1793, mais les reliques furent soustraites et cachées pendant la Révolution ; elles furent replacées dans l'église, une partie le 13 septembre 1794, et le reste le 31 octobre de la même année.

En 1806, une vertèbre fut donnée à l'église Saint-Jean de Quœux (canton d'Auxi-le-Château).

M. Méressart, d'Abbeville, possède une forte relique authentiquée de S. Vigor.

On célébrait sa fête, le 3 novembre, à l'abbaye de Saint-Riquier, sous le rite double (Propre de 1685). Une chapelle de cette église lui est restée consacrée.

En vertu d'un indult du 25 avril 1861, Monseigneur l'Évêque d'Amiens peut autoriser les ecclésiastiques de son diocèse à célébrer l'office de S. Vigor, tel qu'il a été concédé pour le clergé d'Arras.

On voit à un contrefort de la tour de Saint-Riquier une statue de S. Vigor tenant en laisse un dragon. Il y a une statue du même Saint dans la chapelle de S. Angilbert. Il est aussi représenté dans une verrière de la chapelle du Petit-Séminaire.

Nous avons consulté, pour rédiger ces notes : HARIULFE, *Chron. Cent.* lib. III, c. XXVIII ; lib. IV, c. V et XX. — *JEAN DE LA CHAPELLE*, *Chron. Cent.* c. XXII et XXX. — MALBRANCQ, I, 263,264 ; II, 657.— BOLLAND. *Act. sanct.* 3 mars, p. 283. — HERMANT, *Hist. du diocèse de Bayeux*, p. 45. — TRIGAN, *Hist. eccl. de Normandie*, II, 394.

VINCENT (S.), diacre et martyr, fêté au 22 janvier dans tous nos bréviaires, est qualifié de *lévite* dans un missel amiénois du XII[e] siècle. Les églises d'Auchonvillers, de Bertangles, de La Boissière (Hornoy), d'Ovillers-la-Boisselle, de Saint-Mard-lès-Roye, la chapelle de l'Évêché (comme celle qui l'a précédée) sont sous le vocable de S. Vincent. C'était le patron secondaire des paroisses Saint-Denis et Saint-Martin de Poix, ville où l'on se rend encore en pèlerinage, le 22 janvier, pour les enfants débiles

Au temps où il y avait des vignerons en Picardie, ils fêtaient S. Vincent, parce qu'en qualité de diacre il avait pour fonction de verser à la messe le vin du sacrifice. Les savetiers d'Abbeville célébraient leur fête patronale à Notre-Dame du Châtel. La Confrérie des couvreurs et plombiers d'Amiens avait son siége aux Cordeliers. A Vignacourt et dans d'autres localités, S. Vincent est resté le patron des tuiliers, pannetiers, briquetiers, couvreurs, etc.

Il y avait une chapelle dédiée à S. Vincent sur l'emplacement où fut construite, en 1073, l'église collégiale de Saint-Nicolas.

Reliques à Saint-Jacques, à Saint-Leu, à l'Hôtel-Dieu

et aux Ursulines d'Amiens ; à Andainville (provenant des Filles de Ste Geneviève), à Davenescourt (Dames de Saint-Maur), à Saint-Valery ; jadis, à l'abbaye Saint-Jean, à N.-D. de Longpré, à Saint-Martin de Picquigny, etc. — Statues à Bertangles, Poix, Salouel, Vignacourt, etc. — Il y a sur le terroir de Lihons un lieu dit : *L'arbre Saint-Vincent*. — Enguerran, abbé de Saint-Riquier, a composé sur le martyre de S. Vincent un poëme qui ne nous est point parvenu.

VINCENT (S.). Les Dames de Bon-Secours d'Abbeville possèdent le corps d'un jeune martyr de nom propre qui leur a été donné en 1855, par feue Mme de Forceville. L'authentique nous apprend que ce corps saint a été extrait du cimetière Cyriaque et donné en 1839 au marquis Vincent d'Orando.

VINCENT FERRIER (S.), dominicain, eut, à Poligny, une importante entrevue avec Ste Colette. (Voir l'abbé DOUILLET, *Sainte Colette*, ch. XXIV). — Une relique de S. Vincent était conservée aux Jacobins d'Amiens. — 5 avril.

VINCENT DE PAUL (S.). En 1613, Vincent de Paul entra en qualité de précepteur chez Philippe-Emmanuel de Gondi, général des Galères, qui avait épousé Françoise-Marguerite de Silly, dame de Folleville et de Paillart, l'une des femmes les plus accomplies de son siècle. Tout en élevant ce jeune homme qui devait, un jour, devenir le cardinal de Retz, le saint précepteur s'occupait d'une foule d'œuvres de charité, avec le concours empressé de Mme de Gondi. C'est ainsi que notre diocèse peut être considéré comme le berceau de l'œuvre de la Mission. Laissons ici la parole à Abelly :

« Or, il arriva, environ l'année 1616, qu'étant allé en Picardie... et faisant quelque séjour au château de Folleville, au diocèse d'Amiens, comme il s'occupait à ses œuvres de miséricorde, on le vint un jour prier d'aller au

village de Gannes, distant environ de deux lieues de ce château, pour confesser un paysan qui était dangereusement malade, et qui avait témoigné désirer cette consolation. Or, quoique ce bon homme eût toujours vécu en réputation d'un homme de bien, néanmoins M. Vincent l'étant allé voir, eut la pensée de le porter à faire une confession générale, pour mettre son salut en plus grande sûreté; et il parut par l'effet qui s'ensuivit que cette pensée venait de Dieu, qui voulait faire miséricorde à cette pauvre âme, et se servir de son fidèle ministre pour la retirer du penchant du précipice où elle allait tomber; car, quelque bonne vie que cet homme eût menée en apparence, il se trouva qu'il avait la conscience chargée de plusieurs péchés mortels, qu'il avait retenus par honte, et dont il ne s'était jamais accusé en confession, comme lui-même le déclara et publia hautement depuis, en présence de Madame (la générale de Gondi), qui lui fit la charité de le venir visiter..... »

Vincent raconta plus tard aux prêtres de la Société qu'il avait fondée, les impressions que lui fit éprouver cet incident, et il en prenait occasion de leur recommander pour les missions l'usage de la confession générale. Nous citerons textuellement ces paroles parce qu'elles nous montrent que cet événement fut l'origine de la vocation de Vincent pour les missions : « Cet homme disait tout haut qu'il eût été damné, parce qu'il était vraiment touché de l'esprit de pénitence; car, quand une âme en est remplie, elle conçoit une telle horreur du péché, que non-seulement elle s'en confesse au prêtre, mais elle serait disposée de s'en accuser publiquement, s'il était nécessaire pour son salut.... La honte empêche plusieurs de ces bonnes gens des champs de se confesser de tous leurs péchés à leur curé, ce qui les tient dans un état de damnation.... Ah! Monsieur, me dit Mme de Gondi, qu'est-ce que cela? qu'est-ce que nous venons d'entendre? il en est sans doute ainsi de la plupart de ces pauvres gens. Ah! si cet homme, qui passait pour un homme de bien, était en état de damnation, que sera-ce des autres qui vivent plus mal. Ah! M. Vincent, que d'âmes se perdent!

Quel remède à cela ? C'était au mois de janvier 1617 que ceci arriva, et le jour de la Conversion de S. Paul, qui est le 25, cette dame me pria de faire une prédication en l'église de Folleville, pour exhorter les habitants à la confession générale : ce que je fis. Je leur en représentai l'importance et l'utilité, et puis je leur enseignai la manière de la bien faire : et Dieu eut tant d'égard à la confiance et à la bonne foi de cette dame (car le grand nombre et l'énormité de mes péchés eût empêché le fruit de cette action) qu'il donna la bénédiction à mon discours : et toutes ces bonnes gens furent si touchées de Dieu qu'ils venaient tous pour faire leur confession générale. Je continuai de les instruire et de les disposer aux sacrements et commençai de les entendre ; mais la presse fut si grande que, ne pouvant plus y suffire avec un autre prêtre qui m'aidait, Madame envoya prier les RR. PP. Jésuites d'Amiens de venir au secours ; on écrivit au R. P. Recteur qui y vint lui-même, et n'ayant pas eu loisir d'y arrêter que fort peu de temps, il envoya pour y travailler en sa place le R. P. Fourché de sa même Compagnie, lequel nous aida à confesser, prêcher et catéchiser, et trouva par la miséricorde de Dieu de quoi s'occuper. Nous fûmes ensuite aux autres villages qui appartenaient à Madame en ces quartiers-là et nous fûmes comme au premier ; il y eut grand concours et Dieu donna partout sa bénédiction. Et voilà le premier sermon de la Mission et le succès que Dieu lui donna, le jour de la conversion de S. Paul : ce que Dieu ne fit pas sans dessein en un tel jour [1] ».

Ainsi donc, la première prédication de Vincent à Folleville fut, comme il le disait lui-même, *la conception de la congrégation de la Mission*. Cette date du 25 janvier devint pour lui un jour d'actions de grâces, et les prêtres de la Mission devaient plus tard célébrer avec une dévotion spéciale la fête de la Conversion de S. Paul, qui leur rappelle qu'un autre Paul a commencé, ce jour-là, la grande œuvre de ses conversions.

[1] ABELLY, *Vie de S. Vincent de Paul*.

C'est probablement à Ham que fut organisée la première Association de Dames charitables, association que l'on doit considérer comme le berceau de toutes ces Sociétés de bienfaisance qui se sont depuis multipliées pour venir en aide aux misères de tout genre.

Nous devons ajouter que si les diocèses de Soissons, de Noyon, de Reims, de Laon, reçurent plus de secours que celui d'Amiens, c'est que la famine sévit beaucoup plus rigoureusement encore dans ces contrées que dans les nôtres. (Voir Feillet, la *Misère au temps de la Fronde.*)

S. Vincent eut personnellement des rapports avec plusieurs personnages de notre diocèse. Il fut lié d'amitié avec Louis Callan, docteur de Sorbonne, curé de Morvillers-Saint-Saturnin; il prit la défense de Guérin, curé de Saint-Georges de Roye, injustement accusé d'hérésie, et protégea son œuvre, l'Institut des Filles de la Croix.

Guérin, curé de Saint-Georges, et Pierre Buquet, curé de Saint-Pierre de Roye, avaient été dénoncés au Parlement en 1627, emprisonnés à Paris, examinés par les commissaires du Roi et enfin remis entre les mains de Vincent de Paul, supérieur général de la Congrégation de la Mission. Celui-ci interrogea longuement les accusés, les trouva irréprochables de mœurs et de doctrines; la Cour s'en rapporta à son jugement et ordonna que les deux pasteurs, faussement accusés, allassent reprendre leurs fonctions. Leur zèle pour le nouvel Institut des Filles de la Croix se trouvait attiédi, parce qu'ils y voyaient la cause des persécutions qu'on suscitait contre eux. Ils manifestèrent à S. Vincent de Paul l'intention d'abandonner un établissement traversé par tant d'épreuves; mais l'homme de Dieu répondit que : « il fallait montrer encore plus d'ardeur à le maintenir; qu'il serait d'une grande utilité à l'Église; que, s'il prenait racine, il deviendrait un arbre fécond en fruits salutaires; qu'il fallait y conserver avec soin l'esprit de pauvreté, de simplicité, de mortification, de piété, d'obéissance et de charité; enfin, que celles qui étaient déjà associées méritaient bien le nom qu'on leur avait donné de *Filles de la Croix*, puisqu'elles avaient été entées sur la

croix même du Sauveur, en partageant ses opprobres, ses contradictions et ses persécutions [1]. »

Ainsi donc, S. Vincent de Paul peut réclamer une large part dans la propagation de cet Institut enseignant, fondé à Roye, et qui s'implanta successivement à Paris, à Vaugirard, à Brie-Comte-Robert, à Barbezieux, à Rueil, à Chauny, à Saint-Quentin, à Montdidier, à Nesle, à Noyon, à Soissons, à Bar-le-Duc, etc. Dans le cours de l'an 1648, Mme de Villeneuve, fondatrice de la maison de Paris, écrivit deux fois à Vincent de Paul pour solliciter ses bons conseils. Nous n'avons trouvé nulle part les réponses du saint fondateur de la Mission; mais les lettres mêmes de Mme de Villeneuve témoignent assez de la part active que prenait Vincent de Paul dans l'œuvre des Filles de la Croix. Il devait bientôt en empêcher la ruine. Mme de Villeneuve était morte le 15 janvier 1650, en laissant son établissement grevé de 40,000 livres de dettes. La duchesse d'Aiguillon, alarmée de ce triste état financier, voulut réunir le Séminaire de la Croix avec les Filles de la Providence du faubourg Saint-Marceau. Mais S. Vincent de Paul combattit énergiquement ce projet d'annexion. Il trouva moyen de faire face aux besoins les plus urgents en plaçant les Filles de la Croix sous la protection d'Anne Pétau, veuve du seigneur de Traversay, conseiller au Parlement de Paris. Il pria en même temps son ami Abelly, curé de Saint-Josse, de remplacer le supérieur spirituel, André du Saussay, que ses nombreuses occupations empêchaient de diriger l'œuvre aussi bien qu'il l'eût voulu. (Voir notre Notice intitulée : *Origines royennes de l'Institut des Filles de la Croix*, Paris, 1869).

C'est sous l'influence des idées propagées par S. Vincent de Paul, que, en 1655, un Séminaire fut fondé à Amiens par François Faure. Dirigé d'abord par des prêtres séculiers, puis par des Oratoriens et ensuite par des Sulpiciens,

[1] Nous avons trouvé cette lettre dans un manuscrit du R. P. Beauvais, conservé au couvent des Filles de la Croix de Limoges.

il fut confié, en 1662, aux prêtres de la Mission qui le dirigent encore aujourd'hui.

On sait que les Lazaristes possèdent aussi, dans notre diocèse, le collége de Montdidier, une maison de mission à Amiens (1823), la cure de Sainte-Anne (1827) et la cure de Folleville (1872). Mentionnons encore les Frères de Saint-Vincent de Paul qui se dévouent à l'œuvre du Patronage, dans cette maison de la rue de Noyon où sont groupées diverses associations sous le vocable ou la protection de S. Vincent de Paul.

M. Chevalier, supérieur du Grand-Séminaire, a bien voulu, sur notre demande, dresser le tableau suivant des établissements des Filles de la Charité dans le diocèse d'Amiens, avec la date de leur réinstallation :

ABBEVILLE. — Hôpital général...	1770	Rétabli en 1805.
ALBERT. — Hôpital	1697	— date inconnue.
AMIENS.—Hôpit. gén. St-Charles.	1695	— en 1813.
— Hôtel-Dieu	1818	
— Hôpital des Incurables.	1828	
— Paroisse Notre-Dame..	1807	
— Paroisse Saint-Leu.....	1846	
— Paroisse Saint-Jacques.	1852	
— Paroisse Saint-Germain	1859	
— Paroisse Sainte-Anne..	1856	
— Paroisse Saint-Honoré.	1869	
AULT. — Hospice, école.........	1703	Rétabli en 1801.
BEAUVAL. — Ecole, asile........	1865	
BRAY. — Hospice, école.........	1700	— le 10 nivôse an IV.
CRÉCY. — Hospice, école, ouvroir.	1856	
DOULLENS. — Hospice	1843	
GÉZAINCOURT. — Hospice, école..	1866	
HAM. — Hospice...............	1716	Les Sœurs n'ont pas quitté l'hospice pendant la Révolution.
MAILLY. — Visite des malades, école..........	1768	
MONTDIDIER.—Visite des malades, école..........	1818	
— Hospice..........	1824	
NESLE. — Hospice, école........	1685	Les Sœurs de Nesle n'ont pas quitté l'hospice.
PÉRONNE. — Visite des malades.	1700	
— Hospice, école......	1820	

Deux établissements, fondés il y a quelques années, l'un à Brocourt (Hornoy), l'autre à Lucheux (Doullens), ont été supprimés. C'est par erreur que l'*Ordo* du diocèse indique un établissement de Filles de la Charité à Cayeux-sur-Mer.

La dernière œuvre de l'épiscopat de Mgr Boudinet a été la fondation faite à Folleville où doivent se grouper toutes les œuvres fondées ou patronées par S. Vincent de Paul. Voici quelques extraits du mandement que ce regretté prélat écrivit le 10 février 1873 :

« Nous les avons parcourues, ces vieilles ruines du vieux château de Folleville que S. Vincent de Paul sanctifia de sa présence pendant qu'il faisait l'éducation des fils du général de Gondi. — Nous l'avons visitée, et Dieu sait avec quelle émotion, cette église plus illustre encore par ses saints souvenirs que par sa gracieuse élégance et ses riches tombeaux. — S. Vincent de Paul était donc venu là !... il avait passé bien souvent par ce chemin !... il était entré par cette porte !... il avait dit la messe à cet autel !... La chaire, cette même chaire où il avait prêché sa première et si féconde mission, elle était là !... comme nous étions ému en montant ces degrés !... Et puis, nous avions les pieds là où il avait posé les siens... nos mains touchaient ce bois qu'avaient touché ses mains vénérables ! avec quel respect n'y collions-nous pas nos lèvres ? — Et nous avions devant nous les arrière-petits-fils de ceux qu'avait évangélisés S. Vincent de Paul ! Où sont les pères ? où sont les seigneurs ? le Cardinal de Retz et les autres? — Nous savons où est saint Vincent de Paul.

« Plusieurs fois nous avons renouvelé notre visite, ou plutôt notre pèlerinage aux lieux sanctifiés par la pré

sence du père des pauvres et de l'apôtre de la charité ; et, chaque fois, notre âme a retrouvé ses vives et premières émotions ; chaque fois aussi, nous avons regretté la solitude qui s'est faite autour du sanctuaire de Folleville, et qui semble s'accroître encore du voisinage des imposantes ruines du vieux château de Gondi. Oh ! disions-nous alors, dans le secret de notre cœur, si les ruines pouvaient revivre ; si nous pouvions peupler cette solitude, et ramener autour de ce sanctuaire les populations qui en ont désappris le chemin !

« Ce désir devint plus vif encore, lorsque nous vîmes la France s'ébranler en pieux pèlerinages, et porter à Dax, au pied du chêne plusieurs fois séculaire qui abrita l'enfance de S. Vincent de Paul, son culte de reconnaissance, ses offrandes et ses hommages pieux. Et nous aussi, pensions-nous, nous possédons son berceau ! non celui de l'enfant, mais celui de l'apôtre. Ne nous sera-t-il pas donné de voir une résurrection ? Les mêmes pensées qui s'agitaient dans notre âme, les mêmes désirs, les mêmes vœux remplissaient le grand cœur de l'homme éminent et vénérable qui préside, depuis trente ans, avec tant de sagesse et d'éclat, au gouvernement de la double famille de S. Vincent. Nous nous comprîmes, pour ainsi dire avant de nous être parlé. Avec ce zèle intelligent et pieux qui le porte à faire partout revivre et à perpétuer dans l'un et dans l'autre Institut l'esprit du Fondateur, il entrevit dans ce projet de restauration du culte de S. Vincent, à Folleville, non-seulement une gloire nouvelle pour l'apôtre de la France par la charité, mais comme un nouveau gage, pour ses œuvres, d'avenir et de stabilité.

« Seulement, imitateur et continuateur du Saint, humble comme lui, il a voulu que la parole d'un Evêque précédât la sienne, la protégeât et la bénît.

« Tout confus que nous sommes de cet honneur et de ce privilége, obéissant à notre tour, en paraissant commander, nous venons, N. T.-C. F., vous faire part de cette heureuse nouvelle, sachant bien qu'elle réjouira vos cœurs.

« A Folleville s'élèvera bientôt un établissement important qui sera comme le mémorial de toutes les œuvres

charitables de S. Vincent de Paul. Un terrain considérable a déjà été acquis, et très-prochainement on jettera les fondements d'une construction destinée à recevoir les orphelins. Je me suis engagé, pour ma part, à contribuer aux premiers frais d'établissement d'une œuvre dont la nécessité se fait impérieusement sentir pour les pauvres petits orphelins de mon diocèse, en même temps qu'elle sera comme un monument élevé par nos mains à la gloire de l'apôtre de la charité.

« Le diocèse d'Amiens, qui a dans son sein tant d'asiles ou de refuges ouverts aux jeunes filles, n'en possède encore aucun pour les pauvres petits garçons orphelins !

« Eh bien ! il n'en sera plus ainsi.

« Sur les hauteurs de Folleville, à quelques pas de l'église où S. Vincent de Paul a dit la Messe et prêché sa première mission, tout près des ruines du vieux château que son nom protége mieux contre l'oubli que le nom même des Gondi, bientôt les pauvres petits garçons orphelins trouveront un asile dans la maison de S. Vincent, et des mères *selon la grâce*, dans ces pieuses Sœurs qui portent si noblement leur beau titre de Filles de la Charité.

« Ils apprendront de ces mères, toutes remplies de l'amour de Dieu et de Jésus-Christ Notre-Seigneur, ils apprendront à connaître et à aimer cette douce Providence, qui donne aux petits oiseaux leur pâture, à la fleur des champs sa fraîcheur, et aux petits enfants abandonnés un asile où les soins les plus tendres leur seront prodigués. A l'air vif et pur de la campagne, leurs corps se fortifieront, et leurs âmes s'élèveront sans effort, dans cette atmosphère de foi et de charité, à ces hauteurs où se plaît l'âme chrétienne, et d'où elle découvre en même temps et les misères profondes du vice et les joies célestes de la vertu.

« A côté de l'Orphelinat, viendront, nous l'avons dit, se grouper d'autres œuvres, qui rappelleront sous toutes ses formes la vaste charité de S. Vincent.

« Déjà un vénérable Missionnaire, un prêtre qui a vieilli dans l'exercice des travaux de la charité et de l'apostolat,

est venu, d'après les ordres de son vénéré Supérieur général, poser le premier jalon de ces œuvres de l'avenir. Il veille sur le berceau de la Congrégation des prêtres de la Mission. Des Frères et des Sœurs, en grand nombre, ne tarderont pas à se joindre à lui ! Nos populations aimeront à visiter ces pieux enfants de S. Vincent ; elles s'édifieront de leurs œuvres ; et ainsi se continuera cette évangélisation si heureusement entreprise par le Saint lui-même, au temps et dans les circonstances que nous avons rappelés en commençant. Et comme autrefois de Folleville *la Mission* s'étendit aux pays d'alentour, aux diocèses voisins, et à la France tout entière ; ainsi, des pays d'alentour, des diocèses étrangers, et de toute la France, on viendra à Folleville s'inspirer de nouveau de l'âme de S. Vincent.

« Les pèlerinages, en général, sont devenus faciles ; celui de Folleville, grâce au bon vouloir de la Compagnie du Nord, et à la station qu'elle a créée à la Faloise, à deux kilomètres de l'église de S. Vincent, n'offre plus aucune difficulté. Nous-même, nous avons eu la consolation d'inaugurer, le 20 juillet dernier, le lendemain de la fête du Saint, cette suite de pèlerinages, et nous avons célébré le Saint-Sacrifice le 21, dans l'église où S. Vincent, ce prêtre *qui disait si bien la Messe*, avait dit la sienne tant de fois. De nobles et éminents visiteurs avaient bien voulu se joindre à nous dans cette excursion pieuse ! Puisse le nombre des pèlerins s'accroître de jour en jour, et faire de notre cher Folleville un lieu aimé de la terre et béni du Ciel ! »

S. Vincent de Paul est le patron du Grand-Séminaire, de l'Hospice des incurables, du Collége de Montdidier et, depuis peu de temps, de Folleville, en remplacement de S. Jacques-le-Majeur et de S. Jean-Baptiste.

Le deuxième dimanche après Pâques, on célèbre, avec panégyrique, dans la chapelle du Séminaire, la fête de la translation des reliques de S. Vincent de Paul. Cette solennité eut lieu pour la première fois en 1818 ; M. de Frayssinous y prêcha le panégyrique du Saint.

En 1738, le 10 décembre, on fit, à la Cathédrale

d'Amiens, la fête de la canonisation de S. Vincent. Le lendemain, il y eut grande solennité à l'Hôpital-Général (Mss. de MACHART).

La fête du 19 juillet, qui n'est que double dans le bréviaire romain, est double-majeure dans notre Propre diocésain. Elle était double-mineure dans les deux bréviaires précédents.

On conserve de petites reliques de S. Vincent à Saint-Jacques d'Amiens (1773), aux Ursulines, au Grand Séminaire et à Saint-Acheul ; aux Hôtels-Dieu d'Amiens, de Bray-sur-Somme, de Péronne et de Roye ; aux églises de Folleville (1770), de Liancourt-Fosse et de Saint-Riquier. Nous ignorons ce qu'est devenue celle qu'on vénérait à la Cathédrale, pendant l'exposition solennelle du 19 juillet.— L'inventaire de Corbie, dressé en 1820, mentionne un fragment d'habit de S. Vincent de Paul. — Nous avons vu à l'Hospice Saint-Charles d'Amiens, dans un reliquaire, une petite image du Saint, dont le cœur, apparent, aurait été peint, dit-on, avec le sang du fondateur des prêtres de la Mission.

Il y a des statues de S. Vincent à la Cathédrale d'Amiens (œuvre de M. Duthoit), à Sainte-Anne, à Saint-Leu, au Grand Séminaire, à la maison Cozette, à l'Hospice Saint-Charles ; à Bray, à Vron, etc. Diverses scènes de sa vie sont représentées dans des verrières de Sainte-Anne d'Amiens, du couvent de la Visitation, de Folleville (œuvre de M. Bazin), etc.

VINDICIEN (S.), évêque d'Arras et de Cambrai. Vers l'an 940, sous l'épiscopat de Fulbert, évêque d'Arras, on découvrit, à l'abbaye du Mont-Saint-Eloi, le tombeau de S. Vindicien. Une riche et noble dame du Ponthieu, qui avait perdu la vue, se disposait alors à faire un pèlerinage à Rome. Mais, dans la nuit qui devait précéder son départ, un ange l'avertit qu'il lui suffirait de se rendre au tombeau de S. Vindicien, ce qu'elle s'empressa de faire. Là, non-seulement elle recouvra la vue, mais elle sentit lui revenir une plénitude de santé, depuis longtemps disparue.

Aussi, de retour dans notre diocèse, proclama-t-elle bien haut la puissance de ce saint Évêque et lui garda-t-elle une perpétuelle reconnaissance. — BOLLAND., *Act. sanct.* XI jun. — BALDÉRIC, éd. Le Glay, lib. I, c. XXII. — VAN DRIVAL, *Trésor sacré d'Arras*, p. 114.

VITAL (S.), martyr à Ravenne, est inscrit au 28 avril dans nos bréviaires jusques et y compris celui de 1667. Nous ne pouvons savoir quel est celui des saints du nom de Vital auquel appartiennent les reliques conservées à l'Hôpital-Général d'Abbeville, à la Visitation, aux Louvencourt et aux Clarisses d'Amiens.

VITAL (S.), S. FÉLICULE et S. ZÉNON, martyrs à Rome, ont une mémoire dans nos bréviaires du Moyen-Age et dans celui de 1528. — 14 février.

VIVIER. Le Vivier, annexe d'Allaines, est désigné à tort dans Expilly sous le nom de *Saint-Vivier*. Cette localité est appelée *Vivarius* dans une charte de l'an 940.

VROY. L'*Annuaire de la Société de l'histoire de France* et le *Dictionnaire hagiologique* de l'abbé Pétin répètent, après le *Martyrologe* de Châtelain, que « S. Vroy était honoré près de Montdidier en Picardie. » Il n'existe aucun saint de ce nom. Serait-ce une corruption de S. Evode, évêque du Puy, qu'on appelait vulgairement S. Voy ? Nous ne croyons pas qu'il ait jamais été honoré dans nos contrées. L'erreur ne proviendrait-elle pas d'un ancien lieu-dit qui se serait appelé d'abord *les Cinq voies* et qu'on aurait métamorphosé en *Saint-Voie*, *Saint-Vroy* ?

VUIN (S.). C'est sous ce nom que S. Ouen est désigné dans nos anciens manuscrits. Le village de Ville-Saint-Ouen s'appelait jadis *Ville-Saint-Vuin*. — Voyez OUEN.

VULFRAN (S.), archevêque de Sens, apôtre des Frisons, mourut au monastère de Fontenelle (plus tard Saint-

Vandrille), au commencement du VIII[e] siècle. Ceux qui voudraient étudier sa vie peuvent consulter les ouvrages que nous indiquons en note [1]. Nous ne devons nous occuper ici que de ses reliques, de son culte et de son iconographie, au point de vue exclusif de notre diocèse. Nous n'avons donc pas à examiner si la levée du corps de S. Vulfran a eu lieu à Fontenelle en 704 ou en 729 ; s'il a été transporté en 846, par crainte des Normands, au monastère de Blandin, près de Gand; s'il resta à Notre-Dame de Boulogne jusqu'au X[e] siècle; si, au contraire, le corps ne fut trouvé à Fontenelle que lorsqu'on creusa les cryptes de la nouvelle église Saint-Vandrille, c'est-à-dire de 1009 à 1026. Toutes ces questions sont étrangères à notre histoire diocésaine, et nous devons arriver de prime-saut à la translation de 1058.

C'est à cette date que Guillaume de Talvas, comte de Ponthieu, fit transférer une partie des reliques de S. Vulfran, de l'abbaye de Fontenelle à Abbeville, dans une chapelle dédiée à S. Nicolas et à S. Firmin; ce même comte la fit reconstruire sous l'invocation de S. Vulfran qui devint bientôt le patron de la ville et du Ponthieu. Les écrivains qui ont fixé cette translation à l'an 1205 ont oublié qu'il existe une charte de Jean, comte de Ponthieu, datée de 1121 et où il est question des reliques de S. Vulfran à Abbeville. Nous devons toutefois ajouter que l'authenticité de ce document est mise en doute par D. Briard (*Apparatus ad Hist. Fontallenæ*, mss. de la Bibl. de Rouen).

[1] *S. Wulfrani Vita*, œuvre du moine Jonas, dont une copie, datant du IX[e] siècle, est conservée à la paroisse Saint-Vulfran d'Abbeville. — Collections de Vies de Saints, ms. du XIII[e] siècle, à la Bibl. nat. (F. lat., n° 11,756 et 12,612). — *Acta Sanctorum* des Bolland., t. III de mars, p. 143. — *Acta Sanctor.* de Mabillon, t. III, p. 355, et t. VII, p. 199. — Ghesquière, t. VI, p. 485.— Le Cointe, *Annales*, ad ann. 704. — Malbrancq, l. IV, c. 51. — L'abbé Michel, *Vie de S. Vulfran traduite sur le ms. de Jonas*. — Le nom de S. Vulfran subit de nombreuses variantes : *Vulframnus. Vulfrannus*, *Wulframnus*, *Wulfrannus*, *Wulframus*, *Wulfranus*. — *Wulfram*, *Wulfranc*, *Wlfran*, *Ouffrain*, *Ouffren*, *Offran*, *Suffrain*, etc.

procéda à l'ouverture de la châsse et dressa un procès-verbal circonstancié des ossements qu'elle contenait.

En 1663, on érigea un autel que dominait, sous un baldaquin, la châsse du Patron. Les principales scènes de sa vie étaient sculptées sur les lambris environnants.

Cette même année, un savant jésuite abbevillois, le géographe Philippe Briet, adressa aux Bollandistes le récit des deux miracles suivants :

La fille du baron de Visme, élevée au monastère de Bertaucourt, était tombée en paralysie. Par suite d'un vœu, on la porta à la collégiale, près de la châsse de S. Vulfran. Subitement guérie, la jeune fille retourna à pieds à l'abbaye où elle devait plus tard faire sa profession religieuse.

Un jeune garçon de sept ans, né à Balance (lieu détruit, près de Vron) était atteint du même mal depuis plusieurs mois, au point de ne pouvoir prononcer un seul mot. On le porta à la collégiale où il invoqua pieusement le Saint Patron. Sa guérison instantanée fut consignée dans les archives de l'église.

L'évêque Pierre de Sabatier fit, le 7 avril 1712, une recognition des reliques de S. Vulfran; une de ces reliques fut envoyée à l'église de Gravelines.

La belle châsse de S. Vulfran fut enlevée en 1793. M. Gilbert, dans sa *Description de l'église Saint-Vulfran*, nous fournit les renseignements suivants sur cette châsse et sur divers usages qui s'y rattachaient :

« Exécutée sur le modèle de la nef de cette basilique, ornée de ses arcs-boutants et de ses clochetons, cette châsse était entièrement couverte de lames d'argent. pesant 145 marcs, et enrichie d'ornements en or ; il fallait huit hommes pour la porter. Le jour de la fête de l'Ascension, on la déposait dans une chapelle décorée de verdure, élevée au milieu du Marché, où elle restait jusqu'au lendemain. Avant de sortir de l'église, un massier du Chapitre s'avançait sur le parvis, et criait trois fois : *Hallencourt !* Ce cri d'appel n'était plus que le souvenir et le dernier vestige d'un ancien usage dont voici l'origine. En 1199, un seigneur d'Hallencourt restitua à l'église de Saint-Vulfran une

dîme qu'il avait usurpée ; les chanoines le récompensèrent pour cette action en lui réservant le droit de porter la châsse. Depuis cette époque, les châtelains d'Hallencourt, ainsi que quelques autrès fieffés nobles, tous vassaux du Chapitre, se faisaient un honneur de porter le corps du saint Patron, et de rester en armes pour le garder pendant la nuit. Ces nobles chevaliers, leurs domestiques et leurs chevaux étaient nourris par les chanoines ; mais, dans la suite, ils cessèrent de se présenter.

« Les jeunes gens de la ville, et plus tard de notables bourgeois, les remplacèrent. Vers le milieu du XVII[e] siècle, les chanoines de Saint-Vulfran cédèrent à des particuliers diverses portions de terrain dans leur cimetière pour y construire les misérables bicoques qui interceptent et obstruent les abords de l'église. Le titre de concession porte que ces particuliers seront tenus de veiller à la sûreté de la châsse, lorsqu'on la descendra pour l'exposer à la vénération des fidèles, et qu'ils paieront en outre un surcens annuel.

« Le chef de S. Vulfran était renfermé dans une autre châsse en argent, en forme de buste, représentant la figure du Saint, enrichie de diamans, de pierres gravées, de pièces de monnaie d'or et d'argent, etc. Un écusson émaillé aux armes de France et d'Angleterre, dont cette châsse était ornée, fait présumer que ce monument d'orfévrerie, aussi précieux par la richesse de la matière que par son ancienneté, avait été exécuté pendant l'occupation de la France par les Anglais, sous les règnes de Charles VI et de Charles VII [1]. En 1793, ces reliques, après avoir été dépouillées de l'or et de l'argent qui les couvraient, furent enterrées dans l'église de Saint-Vulfran, et restèrent dans ce lieu jusqu'en 1795, époque à laquelle elles furent exhumées et transportées chez le sieur Barthélemy Hecquet, ancien chapelain de Saint-Vulfran, et alors instituteur.

[1] Nous avons vu, dans la riche collection de M. Macqueron, d'Abbeville, une gravure de Fr. de Poilly représentant ce beau reliquaire.

Transférées ensuite chez M. Daboval, en 1803, l'authenticité de ces reliques y fut constatée, et on les reporta processionnellement dans l'église paroissiale, où, placées dans une nouvelle châsse, elles furent exposées à la vénération des fidèles.

« Le 16 octobre 1835, les reliques de S. Vulfran ont été déposées dans une nouvelle châsse de bois doré, beaucoup plus élégante que la précédente, et, le dimanche 18 du même mois, une procession générale, à laquelle on remarquait cette châsse portée par quatre ecclésiastiques, a été faite dans la ville, au milieu d'un grand concours de peuple de la ville et des faubourgs.

« Cette châsse est surmontée de la figure du saint Patron, placée sur une masse de nuages, et les angles sont décorés des quatre Vertus cardinales.

« Lors de l'ouverture de la châsse précédente; on a retrouvé deux anciens titres, écrits sur parchemin, l'un de Richard, évêque d'Amiens, et l'autre de Guillaume III, comte de Ponthieu, constatant tous deux que les reliques de S. Vulfran, avaient été remises dans sa châsse à Abbeville, par ce prélat, en présence du comte, en 1205. On y a également retrouvé le manuscrit sur parchemin, contenant la vie de S. Vulfran, écrite par Jonas, religieux de Saint-Wandrille. »

On conserve encore quelques reliques du saint archevêque: à Abbeville, chez les Dames de Saint-Joseph (1830), au Saint-Sépulcre, et chez M. Mérossart; à Saint-Riquier, à Tours (1845) et à Mailly; à Saint-Germain-l'Auxerrois (Paris), à Sens, à Saint-Vandrille (partie du chef), à Milly (1841), patrie de S. Vulfran, à Veules (Seine-Inférieure), etc. Il y en avait jadis à Notre-Dame d'Amiens, à la collégiale de Longpré, aux Chartreux d'Abbeville, etc.

S. Vulfran, honoré dans les diocèses de Sens, d'Utrecht, de Gand, est patron du Ponthieu, de la ville d'Abbeville et de sa principale église, d'Epagne et d'Ergnies. Outre la collégiale, une autre église d'Abbeville lui était dédiée sous le nom de *Saint-Vulfran-en-Chaussée*.

Deux abbés de Saint-Riquier, Elisachar et Enguerran,

composèrent des vers en l'honneur de S. Vulfran. Au XI[e] siècle, Thibaud de Vernon, chanoine de Rouen, qui dut à S. Vulfran le recouvrement de la vue, rédigea en son honneur des cantiques populaires, *urbanas cantilenas*, c'est-à-dire des chants en langue vulgaire, comme le remarque avec raison M. Ampère (*Hist. de la littérat. sous Charlemagne*, p. 457).

Divers offices de S. Vulfran, à l'usage d'Abbeville, ont été imprimés en 1663 (Paris), 1748 (Abbeville), 1749 (Amiens), 1804 (Abbeville). Nous connaissons deux autres éditions sans lieu, ni date.

Les *Œuvres de M. l'abbé Bertin*, chanoine d'Amiens, contiennent un panégyrique de S. Vulfran, prêché le 28 mai 1781 dans l'église collégiale. Un autre *éloge*, prononcé dans la même église, le 19 octobre 1806, par G. d'Elétoile, a été imprimé à Paris, in-4°.

Bien que S. Vulfran soit mort le 29 mars, c'est au 15 octobre, date de sa première Élévation, qu'on trouve son office dans tous nos bréviaires; sa fête est transférée au lendemain dans ceux de 1746 et de 1840. Depuis l'introduction de la liturgie romaine, nous n'en faisons plus que simple mémoire. Sa fête se célèbre toujours très-solennellement à Abbeville.

Parmi les monuments iconographiques de notre diocèse, concernant S. Vulfran, nous mentionnerons : plusieurs statues, trois médaillons d'autel et un tableau (guérison de pestiférés), qu'on voit à l'ancienne collégiale ; une statue (avec lion enchaîné) à la tour de Saint-Riquier ; d'autres statues à Ergnies et à la chapelle du Saint-Esprit de Rue ; d'anciens méreaux du Chapitre de Saint-Vulfran, etc.

Une curieuse tapisserie historiée du XV[e] siècle, qu'on suppose sortie des manufactures d'Arras, garnissait jadis le pourtour du chœur de Saint-Vulfran. Elle offrait, sur une largeur de quatre-vingts pieds, la vie et les miracles du saint Patron. L'*Almanach de Picardie* de 1785 a publié d'une manière fautive les inscriptions qui accompagnaient chaque compartiment. M. Prarond les a restitués (*Mém. de la Soc. d'Émulat.*, 1857-60, p. 156), d'après des notes manus-

crites laissées par M. Traullé. C'est la version que nous suivons, en substituant pourtant quelques variantes de l'*Almanach* qui nous semblent plus admissibles :

I. Et primement S. Wlfran dès l'enfance
A prins des lettres cognoissance.
II. Après qu'atteint eut l'âge et sens
Fust fait archevêque de Sens.
III. De la sacrée hostie divine
De la mer rehut sa platine.
IV. Annonchant la parole de Dieu
Par luy fut prêché en maint lieu.
V. Le fils Radbod duc des Frisons
Baptisé et ses gentiz homs.
VI. En priant cil qui pitié recort
Salva un enfant de mort.
VII. On luy donna par ses paroles
Deux enfans sortis des écoles
Lesquels mis en mer par sort
Délivra du dangier de mort
Et les ostant de peine amère
Il les ramena à leur mère.
VIII. Pour mériter gloire éternelle
Vint le Saint vivre à Fontenelle.
IX. Là Regnault le paralitique
Guarit, qui fut œuvre authentique.
X. Ses jours fina en ce saint lieu
Prêchant la parole de Dieu.
XI. Et Sens vint grâces à Dieu rendre
Et voir le corps saint sans attendre.
XII. En Ponthieu monnoie on forgeoit.
L'un des forgeurs fraude faisoit
Bon poids léal ne juste comte
Ne rendoit de l'argent du comte ;
Lequel en ce lieu éprouvé
Par serment fut laron trouvé.
XIII. Cette femme fut chy guarie
Du grand mal d'hydropisie.
XIV. Ung pèlerin, par réclamer
S. Wlfran, fit cesser en mer
L'orage quant gens retournoient
De Jérusalem où n'avoient

Eté, car le Soudan maudit
A tous l'entrée défendit.
XV. Un enfant cheut au radier
D'ung moulin, s'y fut en grant dangier
La mère le recommanda
Au Saint, dont de mort eschapa.
XVI. Ung prisonnier fit oraison
Au Saint, dont fut hors de prison.
XVII. Une bourgeoise on déreuba ;
Pour ce Saint Wulfran réclama ;
Elle retournant de cheans
Prinst le larron et tout chen bien.
XVIII. Ung nommé Raoul deux fils avoit
Dont l'ung en grant dangier étoit ;
Déprier fut pour mal de chef
Saint Wlfran le guarit brief.
XIX. Et l'autre une aguille avala
Dont la pointe dessus alla
Pour quoi au Saint offrande on fit,
Dont l'aguille en bas descendit.
XX. Ung enfant pour extravoyer.
Fut en mer, le vent le fit noier
Les mariniers pecquier allèrent
Et le corps en leur ret trouvèrent.
XXI. L'ung des parents tant supplie
Saint Wlfran que l'enfant eut vie.
XXII. Ung charroier de son char fut rué
Par saint Wlfran fut continent sané.
XXIII. Comment cette femme de mal de teste
Sana, dont on fit joie et feste.
XXIV. Cette femme par foi entière
S'en venant chy receut lumière.
XXV. L'enfant par mal de teste perdit
Les yeux, le Saint les luy rendit ;
Les parents s'en émerveillèrent
Dont au Saint offrande donnèrent.

« Cette tapisserie, dit M. Prarond, parut pour la dernière fois en public dans une fête révolutionnaire : la *Vie de saint Vulfran* décora l'autel de la Patrie. Cet office la mit en lambeaux, et le morceau précieux du XV[e] siècle,

jeté enfin dans le cimetière, ne fut recueilli par personne et s'en alla en pourriture ».

VULMER (S.) ou WURMAR, fondateur de l'abbaye de Samer, était fêté à l'abbaye de Saint-Valery (20 juillet) et à celle de Saint-Riquier (31 juillet). On conservait une de ses reliques à Sainte-Austreberte de Montreuil. — 20 juillet.

WALA, abbé de Corbie. Nous croyons que les Bénédictins (D. Mabillon, D. Grenier, D. Cocquelin) se sont laissé entraîner par un amour excessif de leur Ordre en qualifiant de saint ce célèbre frère de S. Adélard. Aucun ancien martyrologe, ni aucune trace de culte ne peuvent justifier ce titre. Nous avons donc dû renoncer à faire figurer Wala dans notre *Hagiographie*.

WALLOY (S.) ou S. GUIGNOLÉ. Il y a deux saints de Bretagne auxquels on donne le nom de Guignolé, nom qui a subi tant de transformations (Vinvaloeus, Winwaleus, Winwalocus, Gunola, Gueneloelus, Guenollé, Guignol, Guingalois, Gwengollé, Ouignoulay, Vignevaley, Wennolé, Winvaloé, Wallouay, Walois, etc.). Le premier, fort célèbre, fut abbé de Landevennech (Finistère) et mourut le 3 mars, vers l'an 529. Le second, très-peu connu, fut disciple de S. Similien et compagnon de S. Ethbin, abbé de Taurac, dans le diocèse de Dol. On croit qu'il mourut dans ce monastère, vers la fin du VI° siècle. Malbrancq et beaucoup d'autres après lui ont confondu ces deux Saints en un seul et même personnage. Il est certain que les reliques d'un S. Guignolé ont été tranférées, à l'approche des Danois, en 877 ou 878, à l'abbaye de Blandinberg, près de Gand. D'un autre côté, les plus anciens documents de Montreuil-sur-Mer, ville de notre ancien diocèse, racontent que, vers l'an 1000, les reliques de S. Guignolé ou Walloy furent apportées de Bretagne à Montreuil par un évêque nommé Clément, et un abbé

nommé Renart. Le comte Helgaud s'en empara, et les fit déposer dans l'église de Saint-Saulve.

L'abbaye de Blandinberg et celle de Montreuil ont cru toutes deux posséder le corps de l'abbé de Landevennech. Nous avouons qu'il est difficile de démêler la vérité au milieu d'assertions contradictoires et de dates douteuses.

Henschenius (3 mars), en face de ces difficultés, veut les concilier en disant qu'une partie des reliques de l'abbé de Landevennech auront été portées de Bretagne à Gand en 878, et le reste à Montreuil en l'an 1000. Mais pourquoi aurait-on ainsi divisé le corps, en en laissant la moitié exposée aux déprédations des Normands? Baillet nous dit que le S. Guignolé de Montreuil est tout différent de celui de Blandinberg, attendu que le premier mourut en 840 et qu'on le fêtait le 23 novembre à Montreuil et non point le 3 mars. Sur ce dernier point, il se trompe complétement; d'un autre côté, nous ne connaissons aucun Saint, d'un nom approchant, qui soit mort en 840 et qu'on ait fêté le 23 novembre. Nous étions d'abord assez disposé à croire que le corps conservé à Blandinberg était celui de S. Guignolé, compagnon de S. Ethbin, d'autant plus qu'on faisait mémoire de S. Ethbin dans cette abbaye, et que le corps vénéré à Montreuil était celui de l'abbé de Landevennech. Cependant, une hypothèse très-vraisemblable nous est fournie par les erreurs même que contiennent les documents de Montreuil fournis aux Bollandistes. Il est évident que cette translation n'a pas eu lieu en l'an 1000, puisque c'est le comte Helgaud qui retint les reliques. Il ne peut s'agir ici d'Helgaud I[er], mort vers 863, mais d'Helgaud II qui régna à partir de 878. Or, on sait que l'abbaye de Blandinberg fut ruinée par les Normands en 880 et qu'elle resta inhabitée jusqu'en 941. On a pu, en 880, porter le corps de S. Guignolé dans la ville fortifiée de Montreuil et, au X[e] siècle, on en aurait restitué seulement une partie à Blandinberg.

On conservait à l'église Saint-Saulve : le corps de S. Walloy dans une grande châsse d'argent; une partie de chasuble ancienne qu'on désignait sous le nom de *chape de*

S. Valloy; une aube et une étole qu'on lui attribuait également; enfin une clochette en métal avec laquelle on prétend qu'il appelait les poissons.

En 1495, Pierre Versé, évêque d'Amiens, transféra dans une nouvelle châsse le corps de S. Walloy, en y joignant l'antique inscription sur parchemin, qui portait ces mots : *Reliquiæ S. Winwaloei confessoris et abbatis*. L'authentique de cette cérémonie est publiée dans les *Acta Sanctorum*. C'est au moment de cette translation que plusieurs ossements furent donnés à l'église paroissiale de Saint-Walloy. Quelques autres furent accordés, au XVII[e] siècle, aux Jésuites d'Anvers.

On ne possède plus aujourd'hui à l'église paroissiale de Montreuil qu'un ossement de S. Walloy. La dégradation du reliquaire qui les renferme empêche depuis longtemps de l'exposer.

S. Walloy était spécialement honoré à Montreuil, où une église lui fut dédiée en 1537. Il est patron de Beaumery, paroisse de notre ancien diocèse.

A Montreuil, on célébrait sa fête principale au 3 mars; sa première translation à Landevennech, le 28 avril, et sa Reposition le troisième dimanche du mois de juin. En Picardie, S. Guignolé fut appelé d'abord Wignevalé, puis Winvalois, enfin Walloy.

S. Walloy est représenté en costume d'abbé, agitant une clochette, au son de laquelle les poissons sortent de l'eau et viennent sauter autour du Saint. C'est ainsi qu'il est figuré au portail de Saint-Saulve, sur la pierre tumulaire de l'abbé de la Pasture, et dans un manuscrit qui appartient à l'Hospice de Montreuil.

WILFRID (S.), évêque d'York, débarqua à Quentowic et traversa notre diocèse pour se rendre à Rome. On conserve une de ses reliques à Mailly. — 12 octobre.

WILLEHAD (S.), évêque de Brême, apôtre de la Saxe. Lorsque S. Anschaire, ancien moine de Corbie, fut monté sur le siége de Brême, uni en 849 à celui de Hambourg, il

obtint du pape S. Nicolas Ier de décerner les honneurs de la canonisation à S. Willehad qui, après avoir évangélisé la Frise et la Saxe, était devenu premier évêque de Brême, en 787. S. Anschaire fit la translation de ses reliques dans la nouvelle cathédrale de Brême, le 8 novembre 863. C'est alors qu'il composa le livre des miracles posthumes de S. Willehad ; antérieurement il avait écrit le récit de sa vie. L'ordre, la méthode et le style de ces deux opuscules en font un des écrits les plus remarquables du IXe siècle. — Voir l'article S. David.

WILLIBRORD (S.), archevêque régionnaire des Frisons, est aussi appelé *Villebrord*, *Villebrod*, *Villibrod*, *Vilbrod*, *Wilbrod*, *Wuilbrod*, etc. Il fut inhumé à l'abbaye d'Epternach (aujourd'hui Echternach), dans le Grand-Duché de Luxembourg. D'après les historiens du Ponthieu, Roger, comte de cette province, pendant la guerre de Flandre, en 952, aurait enlevé le corps de S. Willibrord du prieuré de Vuen-Capel, en Zélande, et l'aurait apporté à Saint-Vulfran d'Abbeville, où se trouvent encore aujourd'hui un certain nombre de ses ossements.

Nous ne savons comment concilier ce fait avec le récit que nous a laissé Théofrid, abbé d'Epternach (Mabillon, *Act. SS.*, t. iii, p. 630), d'une translation qui eut lieu dans son monastère en 1031. Il y est dit qu'on perça successivement trois cryptes pour trouver le tombeau du Saint, que ses vêtements avaient bravé les injures du temps, et que de suaves odeurs s'échappèrent de son corps, presque entièrement conservé (*pene toto corpore integro*). C'est bien là l'élévation du corps, resté dans l'état de sa primitive inhumation. Comment donc expliquer la présence de nombreux ossements à Epternach en 952 ? Appartenaient-ils à un autre Saint du même nom ? C'est là un problème dont nous léguons la solution aux futurs Bollandistes, qui rédigeront les *Acta Sanctorum* du 7 novembre.

Bornons-nous à constater qu'en 1794 les sans-culottes français ruinèrent l'abbaye néerlandaise. « Leur rage ne respecta rien, nous disent les *Annales de philosophie*

chrétienne (1863, t. VIII, p. 34). Après avoir profané l'église et violé le tombeau du Saint, les nouveaux iconoclastes brisèrent le corps de Willibrord qui, après plus de mille ans, *restait entier*. Ce fut comme par une espèce de miracle qu'une famille pieuse parvint à sauver le cercueil de pierre, la tête et quelques ossements du Saint, que l'on conserve encore à Echternach. »

D'un autre côté, la collégiale de Saint-Vulfran, qui célébrait la fête de S. Willibrord le dimanche après l'Octave de la Toussaint, conservait sa tête dans un reliquaire et son corps dans une grande châsse. Depuis la Révolution, on n'a plus de ce Saint que les ossements suivants : 1° une côte ; 2° un fragment du péroné ; 3° un calcaneum; 4° une apophyse épineuse d'une vertèbre dorsale; 5° une vertèbre des reins; 6° une petite partie supérieure du fémur.

Le 5 avril 1712, l'évêque Pierre de Sabatier fit l'ouverture de la châsse et y prit un os péroné pour l'église de Gravelines. Le procès-verbal de cette cérémonie a été publié, d'après les Mss. de M. Siffait, dans la Notice sur *Saint-Vulfran d'Abbeville* par M. Prarond.

C'est sans doute de Saint-Vulfran que proviennent les diverses reliques de S. Willibrord conservées au Saint-Sépulcre, à Saint-Paul, à Notre-Dame de la Chapelle et aux Ursulines d'Abbeville. Le P. Daire (*Doyenné de Conty*) en signale à Neuville-sous-Lœuilly.

Dans les liturgies de la Motte et Mioland, on célébrait, le 10 novembre, la fête simple de S. Willibrord, dont la mort advint le 7 du même mois.

WINOC (S.) et ses compagnons. La généalogie qui se trouve en tête des Actes de S. Winoc ou Guennoc, écrits au VIII[e] siècle, mais retouchés au XI[e], nous disent que ce prince de la Bretagne armoricaine était fils de Juthaël, et, par conséquent, frère de S. Josse. Ce sentiment, adopté par presque tous les hagiographes, est inadmissible. Juthaël, roi de Donnonée, étant mort à un âge avancé, vers 630, il n'est guère possible de croire qu'il ait eu pour fils S. Winoc, qui ne mourut qu'en 717. Cette généalogie a

sans doute été ajoutée ou altérée au XIe siècle. D'ailleurs le biographe anonyme du VIIIe siècle qui a écrit la vie de S. Josse, nous dit positivement qu'il eut pour neveux Arnoc et Winoc, fils de Judicaël.

Quelques années après la mort de S. Josse, arrivée vers l'an 669, ses deux neveux vinrent dans l'ermitage du Ponthieu, aujourd'hui Saint-Josse-sur-Mer, où le corps de leur oncle se conservait sans aucune corruption. Ils le lavaient fréquemment; chaque semaine, ils lui coupaient les ongles et la barbe, qui continuaient à pousser, et lui faisaient la tonsure, ajoute le légendaire [1]. Le moine Isembard, qui écrivait vers la fin du Xe siècle, ajoute que ce furent ces deux neveux qui, quarante ans après la mort de S. Josse, par conséquent vers 709, cachèrent ses reliques sous terre. Il semble supposer qu'ils seraient restés, pendant ce long espace de temps, les gardiens de ce précieux dépôt, ce qui est tout à fait inconciliable avec ce que nous connaissons de la vie de S. Winoc.

Son biographe passe même sous silence le séjour que S. Winoc fit dans le Ponthieu. Il nous raconte qu'il détermina trois jeunes seigneurs de Bretagne, Quadenoc, Ingenoc et Modoc, à se consacrer à la vie monastique. Arnoc n'est point nommé. Les quatres pèlerins furent favorablement accueillis par S. Bertin au monastère de Sithiu, où ils firent bientôt profession; ils obtinrent la permission de bâtir un petit monastère sur un monticule qui prit plus tard le nom de Bergues-Saint-Winoc.

S. Winoc mourut, abbé de Wormhoud, le 6 nov. de l'an 717.

On célébrait sa fête à Saint-Riquier où l'une de ses reliques était conservée dans une statuette d'argent.

X

XISTE (S.). Voyez SIXTE.

[1] Voir notre biographie de S. Josse, t. III, pp. 104 et 106.

Y

YVES (S.), curé dans le diocèse de Tréguier, fut choisi comme patron par la magistrature, le barreau et les plaideurs, parce que, très-versé dans le droit civil et canonique, il passa une partie de sa vie à concilier des différends. La Confrérie de S. Yves, pour les notaires d'Amiens, célébrait sa fête le 19 mai à l'église Saint-Martin; ceux d'Abbeville, à Sainte-Catherine. Il y avait à Saint-Vulfran une chapelle de S. Yves où les plaideurs qui avaient gagné leur procès suspendaient, le long du retable, des sacs de procédure. Une mémoire de S. Yves est insérée, au 19 mai, dans nos bréviaires de 1746 et de 1840.

YVES (le B.), évêque de Chartres. En sortant de l'abbaye du Bec, Yves fut nommé chanoine de la collégiale de Nesle, où il continua avec ardeur son étude approfondie de l'Ecriture-Sainte, des Pères de l'Eglise, du droit canon et de la discipline ecclésiastique. Il y avait sept ans qu'il travaillait dans ce pieux asile lorsque Gui, évêque de Beauvais, fonda le monastère de Saint-Quentin dans sa ville épiscopale (1069) et en donna la direction à Yves qui, selon toute probabilité, était né à Auteuil, près de Beauvais.

Le B. Yves eut encore quelques autres relations avec notre diocèse. S. Geoffroy, en revenant de son exil volontaire, au commencement de l'an 1115, passa par Beauvais et dépeignit à Yves le déplorable état de l'Eglise d'Amiens, dont les propriétés étaient envahies par Thomas de Marle. L'abbé de Saint-Quentin lui conseilla d'écrire à Louis le Gros pour obtenir sa protection ; lui-même adressa au Roi une missive dans le même sens (YVONIS CARNOT. *Epist.* apud *Script rer. Gallic.* t. XV, p. 164).

Raoul Ier, deuxième abbé de Saint-Fuscien, se voyant accablé de nombreuses infirmités, écrivit à Yves pour le prier de lui venir en aide dans la direction de son monastère. Le B. Yves s'excusa sur la distance des lieux et

engagea l'abbé de Saint-Fuscien à se démettre de ses fonctions. Il paraît que Raoul suivit ce conseil et qu'Yves lui écrivit de nouveau pour le féliciter de sa détermination (Salmon, *l'Abbaye de Saint-Fuscien*).

Nous ne savons à quel S. Yves appartenait la relique conservée jadis à Saint-Martin de Picquigny et que le ms. 563 de notre Bibliothèque communale désigne ainsi : « une jointure de S. Yves. »

Z

ZACHARIE (S.), père de S. Jean-Baptiste. Hariulfe nous apprend que l'on conservait de ses reliques à l'abbaye de Saint-Riquier.

ZÉ (S.). Voyez Etton.

ZÉNON (S.). Comme il y a une vingtaine de saints qui portent ce nom, nous ignorons auquel appartiennent les reliques conservées à l'église de Montreuil-sur-Mer et aux Louvencourt d'Amiens. — Voir Valentin.

ZOTIQUE (S.), S. IRÉNÉE et S. HYACINTHE, martyrs à Rome, ont une mémoire au 10 février, dans le missel amiénois de 1498.

FIN DE L'APPENDICE.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

Tome I.

NOTA. — Le tome I ayant eu deux éditions, la plupart des corrections que nous allons indiquer ne concernent que l'un ou l'autre de ces deux tirages.

S. ACHE ET S. ACHEUL. Page 3, fin du 2e alinéa : érigée à S. Firmin ; *lisez :* dédiée à S. Pierre.

— Page 4, ligne 2 : vers l'an 287 ; *lisez* : 303.

— Page 5, alinéa 4, ligne 2 : dans la châsse de S. Firmin ; *lisez* : de S. Honoré.

— A la fin du chapitre RELIQUES, *ajoutez :* Une côte de S. Acheul est conservée à la cathédrale, derrière le grand autel, dans un petit reliquaire.

— Page 6, alinéa 3. La brochure anonyme intitulée : *Notice sur Notre-Dame de Saint-Acheul* est l'œuvre du P. Godefroy, et non pas du P. Sellier. — Même correction, page 10, dans la liste des imprimés.

ADÉLARD (S.). Page 16, note 2, ligne 8 : à Bertheim, en Alsace ; *lisez* : à Berthem, près de Louvain.

— Page 28, dernière ligne du 1er alinéa : S. Quentin ; *lisez* : S. Gentien.

— Page 37, lignes 6 et 20 : Paderbornn ; *lisez* : Paderborn.

— Page 45, 2e alinéa. L'indication de deux *oraisons d'Adélard*, placée à tort dans le chapitre ÉCRITS

D'ADÉLARD au lieu de l'être dans l'article consacré à la liturgie, fait supposer que ces oraisons ont été composées par l'abbé de Corbie. Ce sont, tout au contraire, deux prières fort anciennes adressées à S. Adélard et qui se trouvaient dans un manuscrit de l'abbaye, portant, au XVIII[e] siècle, le n° 764.

— Page 47, alinéa 3 : retrouvèrent la parole ; *lisez* : obtinrent le don de la parole.

— Page 49, alinéa 2, ligne 1 : le martyrole ; *lisez* : le martyrologe.

— Page 53, alinéa 5, à la fin, *ajoutez* : à Mailly et au couvent des Carmélites d'Amiens (une côte).

— Page 57. Ajoutez au chapitre ICONOGRAPHIE la mention d'une verrière moderne à Villers-Bretonneux.

— Page 59. BIBLIOGRAPHIE. En 1870, M. le vicomte de Ponton d'Amécourt a consacré une notice à S. Adélard dans une brochure in-4° de 43 pages, intitulée : *Vies de Saints, traitées au point de vue de la géographie historique.* C'est un extrait des *Mémoires de la Société française de numismatique et d'archéologie.*

ALCUIN (le B.). Page 65, alinéa 3, ligne 2 : vers l'an 768 ; *lisez* : en décembre 766.

— Page 66, ligne 1 : en 768 ; *lisez* : en 767.

— Page 74, note 2, ligne 1 : ce qui a donné ; *ajoutez* : occasion.

— Page 95, alinéa 8, ligne 2 : adoptianisme ; *lisez* : adoptionisme.

— Page 101, BIBLIOGRAPHIE. Voici l'indication de quelques autres ouvrages relatifs à Alcuin : — HEBERT-DUPERRON, *Quelques aperçus sur Alcuin*, Valognes, 1870, in-8°. — J.-B. LAFORET, *Alcuin, restaurateur des lettres en Occident, sous Charlemagne* (thèse), Louvain, 1871, in-8°. — L'abbé HAMELIN, *Essai sur la vie et les ouvrages d'Alcuin* (thèse de doctorat ès-lettres), Paris, 1873, in-8°. — M. Philippe Jaffé, mort en 1870, a laissé en manuscrit le recueil des Lettres d'Alcuin, pour former le tome VI de la *Bibliotheca rerum germanicarum.*

ANGILBERT (S.). P. 120, ligne 11 : constaté ; *lisez* : contesté.

— P. 141, alinéa 3, ligne 3 : vers 993 ; *lisez* : 893.

— P. 160, dernière ligne : avaient porté ; *lisez* : portés.

— P. 168, BIBLIOGRAPHIE. M. l'abbé Carlet, curé de Manicamps, a publié en 1869, dans le *Bulletin archéologique de Noyon*, une *Etude sur S. Angilbert*, et en 1873, une brochure intitulée : *Etude sur Nithard.* — M. l'abbé Hénocque y a répondu par des *Observations* qui sont insérées page 335 du tome XI du *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.*

ANSCHAIRE (S.). P. 173, note 1 : Mgr Kervin de Lettenhowe ; *lisez* : M. Kervin de Lettenhowe.

— P. 224, BIBLIOGRAPHIE. *Ajoutez* aux Manuscrits : Collection de Vies de Saints (XII[e] siècle), n° 13,772, fonds lat., Bibl. nationale. — Dom GRENIER, tome XLVII.

AUSTREBERTE (Ste). P. 241, alinéa 2, dernière ligne : S. Ouen, archevêque de Rouen ; *lisez* : évêque. — Même correction à la note 2 et au dernier alinéa de la page 253.

— P. 252, § 4, ligne 2 : M[me] de Savense ; *lisez* : Saveuse.

— P. 256, dernier alinéa. Il n'y a plus aujourd'hui d'église à Marant (Pas-de-Calais).

— P. 260, 4[e] paragraphe. M. Laurent, curé de Brimeux, nous fait remarquer que l'abbaye de Sainte-Austreberte n'a pas été détruite par la Révolution. La chapelle a été incendiée, par accident, en 1805. Les autres bâtiments, peu remarquables, servent aujourd'hui de caserne, de manutention et de collége.

BERNARD D'ABBEVILLE (S.). Pages 283-284, nous avons cité un passage de la *Biographie d'Abbeville* où M. Louandre attribue, sous forme dubitative, il est vrai, soit à Bernard d'Abbeville, soit à Robert d'Arbrissel, les courageuses paroles répondues, pendant le concile de Poitiers, à Guillaume IX, duc d'Aquitaine. M. le chanoine Auber nous écrit pour restituer cette noble co

de droit, c'est-à-dire à Pierre II, évêque de Poitiers. C'est en puisant dans les sources locales que M. Auber a donné à ce sujet des détails incontestables dans sa *Vie des saints de l'Église de Poitiers.*

— Page 305, chapitre *Culte.* Par un indult apostolique du 19 avril 1866, le Saint-Siége a autorisé Mgr l'évêque d'Amiens à insérer, quand il le voudrait, dans la liturgie de son diocèse l'office de S. Bernard de Tiron, tel qu'on le récite dans le diocèse de Poitiers.

BLIMONT (S.). Page 314, dernière ligne du 1er alinéa : qui suit le 13 août ; *lisez :* 31 août.

CAIDOC (S.), page 323, *épitaphe de Fricor*, ligne 2 : Caudia ; *lisez :* Gaudia.

COLETTE (Ste), page 362, ligne 3 : 1491 ; *lisez* : 1494. Ligne suivante : Brondin, *lisez* : Brandin.

— Page 390, note 1 ; baronne de Brissay, *lisez* : Brisay ; c'est l'ancienne et bonne orthographe.

— Page 364, note 2 : 1331 ou 1330 ; *lisez* : 1381 ou 1380.

— Page 366, note 1 : Marguerite Noyon ; *lisez* : Moyon.

— Page 373, ligne 13 : les comblait ; *lisez* : consolait.

— Page 407, ligne 25 : sans crainte ; *lisez* : craintifs et doublés. — C'est la leçon du manuscrit original du P. de Vaux, d'après ce que nous écrit le R. P. Bernard, capucin du couvent d'Hyères.

— Page 450, ligne 16. Le P. Bernard rétablit ainsi le texte, d'après le manuscrit original du P. de Vaux : Notre-Seigneur, par sa grâce, lui envoya une petite gelinette qui ly vint pondre près d'elle ung petit œuf, duquel, en la glorieuse et joyeuse feste, elle fu refectionée si plantureusement qu'elle ne menga plus qui ne fust 3 jours après la dite solennité.

— Page 453, fin de l'alinéa : en anciens pays ; *lisez* : aucuns pays.

— Page 458, ligne 16 : résignation ; *lisez* : refrigèrement.

— Page 466, ligne 9 : nourrice; *lisez* : novice.
— Page 500, ligne 11 : luisier (*cercueil*) ; *lisez* : linsel (*linceuil*).
Nous devons la communication de ces variantes à l'obligeance du R. P. Bernard.

EULOGE (S.). Page 594, 3e alinéa, ligne 1 : vers l'an 367 ; *lisez* : 357.
— Même page, *Bibliographie*. Sur les conciles de Cologne et de Sardique, consulter : l'abbé LALORE, *Optatien, deuxième évêque de Troyes, et les conciles de Cologne et de Sardique*. 1868, in-8°.

Tome II.

FIRMIN (S.), martyr. Page 32, ligne 2 : cet ouvrage, couronné par l'Institut ; *lisez* : auquel l'Institut a décerné une mention honorable.
— Page 60, note 5, ligne 6. CONDERT DE LA VITTATE ; *lisez* : COUDERT DE LAVILLATTE. — Note 7, ligne 2 : au 10 octobre; *lisez* : au 16.
— Page 126, ligne 10 : *solidate ;* lisez : *soliditate*.
— Page 137, ligne 25 : *breviaris;* lisez : *breviariis*.
— Page 188. BIBLIOGRAPHIE. M. Matton a publié dans les *Mémoires de la Société académique de Laon* (t. XVIII, pp. 115-119) une *Notice sur les enseignes de S. Firmin à La Fère*.

FIRMIN le Confesseur (S.), page 210. — Dans l'énumération des églises qui possèdent de ses reliques ; *ajoutez* : Bray-sur-Somme.

FRAMECHILDE (Ste). Page 220, chapitre RELIQUES, ligne 1 : première abbesse, *lisez* : seconde abbesse. Voir le tome I, p. 254, note 1.

FRANÇOIS DE ROYE (S.). Page 224, alinéa 2, ligne 9 : Bulkens ; *lisez* : Butkens. — 3e ligne de la note, au lieu de Reussen ; *lisez* : Reusens. — Même orthographe à rétablir, note 1, ligne 5 de la page 226.

FUSCIEN (S.). Page 331, 3e alinéa. Dans l'énumération des églises qui possèdent des reliques de S. Gentien ; *ajoutez* : la cathédrale et la chapelle des Carmélites d'Amiens, Bray-sur-Somme (mâchoire inférieure), Deniécourt (crâne) et Fouilloy.

— Page 334, 6e alinéa. La *mémoire* de S. Fuscien et de S. Victoric est conservée dans le nouveau Propre de l'Église de Paris.

— Page 341, 4e alinéa ; *ajoutez* la mention d'un vitrail exécuté par M. Lorin (1872) à la nouvelle église de Saleux.

GAUTIER (S.). Page 363, ligne 5 : Feu M. Thuillier, curé de Cléry ; *lisez* : M. Thuillier, curé de Favières.

GERMAIN D'ÉCOSSE (S.). Page 507. Nous avons placé en 850 l'arrivée des reliques de S. Germain à Ribemont. M. Ch. Gomart dans son *Essai historique sur la ville de Ribemont* met cet événement en 882.

— Page 509. CULTE. Dans ce même ouvrage, M. Ch. Gomart nous fournit les renseignements suivants sur la confrérie et la procession de S. Germain, à Ribemont. « La ville de Ribemont possédait, avant les malheureuses guerres de la Fronde, une confrérie fort nombreuse en l'honneur de S. Germain. Tous les habitants de la ville tenaient à honneur d'en faire partie. On célébrait, tous les ans, le 13 novembre, dans l'église de l'abbaye, la fête de la translation des reliques de S. Germain, et, le 2 mai, on faisait avec dévotion la grande procession de S. Germain. Le cortége, composé des religieux de l'abbaye de Saint-Nicolas, assistés des curés des diverses paroisses et chapelles, suivis d'un grand concours de fidèles de la ville, des faubourgs et des communes d'alentour, sortait, en grande

pompe de la chapelle du château, portant avec révérence la châsse des reliques du Saint. La procession se dirigeait vers la chapelle Sainte-Anne, où les reliques avaient été déposées, dans l'origine, et qui depuis a été consacrée sous le vocable de S. Germain. Après une station, on rapportait la châsse dans la chapelle du château, où l'on célébrait la messe en grande pompe. A la suite des vêpres, on reportait la châsse dans l'église Saint-Pierre où elle était gardée par un religieux conventuel, qui desservait le prieuré, et qui tenait, au nom des religieux, les clefs de l'armoire dans laquelle la châsse était resserrée. La confrérie de S. Germain, dispersée lors des guerres de la Fronde, ne s'est jamais rétablie depuis. »

GERVIN (S.). Page 523, 3e ligne du titre : 9 mars; *lisez* : 3 mars.

TABLE DES ARTICLES. Page 601, ligne 9 : VCITORIC; *lisez* : VICTORIC.

Tome III.

HILDEMAN (S.). Page 3, ligne 14 : Anségise; *lisez* Angésise.

— P. 6 : Sur la translation des reliques de S. Vaast, à Beauvais, voir la rectification que nous avons faite dans notre biographie de S. Vaast, t. IV, page 31.

HILDEVERT (S.). Pages 19-21 : M. Denis, chanoine de Meaux, nous confirme dans l'opinion que nous avons émise sur le saint Mayeul que nous avons présumé être l'abbé de Cluny. « Dans l'*Histoire* mss. de l'abbaye de Lagny, nous écrit-il, il est spécifié que ce grand réformateur des monastères, au Xe siècle, ayant rétabli la discipline monastique à Saint-Maur-les-Fossés, fut demandé à Lagny dans le même but. Il vint alors également à Saint-Jean de Meaux dont il passe pour avoir eu le titre d'abbé. »

HONORÉ (S.). Page 38, note 1, ligne 6 : un évêque de Toulouse (IIIe siècle); *lisez* (IIe siècle). — Même note, ligne 8 : Contorbéry; *lisez* Cantorbéry.

— Page 49 : Reliques de S. Honoré. Avant la Révolution, la paroisse de Machecoul prétendait posséder des reliques très-importantes de notre S. Honoré, entre autres deux bras, deux fémurs, son cœur et son chef. La légende locale rapporte que des marins naufragés, jetés aux portes de Machecoul, du temps que l'Océan baignait les murs de la cité, y déposèrent les restes précieux de S. Honoré : c'était l'accomplissement du vœu qu'ils avaient fait d'offrir ce trésor à la première église dédiée à la sainte Trinité, qu'ils rencontreraient. Il est évident qu'il s'agit ici d'un autre S. Honoré qui aura été confondu avec le nôtre, dont le chef fut donné en 1301 par Guillaume de Mâcon à la Chartreuse d'Abbeville. Les reliques de Machecoul ayant disparu à la Révolution, l'évêque de Nantes en sollicita quelques-unes de notre cathédrale; Mgr Mioland acquiesça à ce désir en 1842. Ces reliques ont ravivé le culte de S. Honoré à Machecoul et sont aujourd'hui l'objet d'un important pèlerinage. (Voir la *Semaine de Nantes*, du 25 avril 1874, et l'article que nous avons inséré dans le *Dimanche* du 10 mai 1874.)

— Page 64, dernier alinéa, 1re ligne : Santeuil; mieux vaut écrire Santeul.

JOSSE (S.). Page 115, ligne 6 : Pernes; *lisez* : Parnes.

JUST (S.). Page 162, note 1, ligne 1 : vélin; *lisez* : papier.

LUXOR (S.). Page 184, ligne 15 : Vuarleij; *lisez* : Vuarleeij.

MARIE DE L'INCARNATION (la B.). Page 205, note 1, ligne 1 : sœur Madeleine Delacroix; *lisez* : de la Croix.

— Page 221, 4e alinéa, ligne 1 : l'abbé TRON, *lisez* : TROU. Même correction, ligne 4 de la page 222.— Le P. Marcel Bouix a publié en 1874 une nouvelle *Vie de la Bienheureuse Marie de l'Incarnation.*

MAUGUILLE (S.). Page 237, ligne 20 : Adrien; *lisez :* Aléaume.

MILON (le B.). Page 274, à l'année 1153, *ajoutez :* Le Bulletin de la Société des Antiquaires de Morinie (1872) a publié une charte de Milon, extraite des anciennes Archives de l'abbaye de Samer, concernant l'église de Boningues et l'abbaye de Saint-Vulmer.

MILLEFORT (S.). P. 252. M. le chanoine Denis nous apprend que ce Saint était honoré aussi à La Ferté-sous-Jouarre.

ODON (S.). P. 281, note 3, ligne 6 : Houdainville; *lisez* : Hondainville. — Même correction, page 305, ligne 13.

— P. 287, ligne 9 : concile de Pistes ; *lisez* : Pistre. — M. l'abbé Cochet m'écrit que Pistre (Eure) est bien l'ancien *Pista*, et qu'il y a découvert les ruines d'un palais carlovingien.

— P. 293, ligne 12 : Villeneuve-sous-Verberie ; *lisez* : Villeneuve-sur-Verberie.

— P. 302, ligne 8 : Reuil-sur-Bresle ; *lisez* : Reuil-sur-Brêche.

PASCHASE RADBERT (S.). P. 314, 2e alinéa, ligne 4 : les religieux ; *lisez* : les religieuses.

PUSINE (Ste). P. 343, ICONOGRAPHIE. Il y avait jadis, à la chapelle absidale de Saint-Gilles d'Abbeville, une statuette de Ste Pusine. Elle était l'objet d'une tradition populaire trop difficile à expliquer ici, et qu'on trouvera t. I, p. 451 de la *Topographie d'Abbeville*, par M. Prarond.

QUENTIN (S.). P. 348, note 1, dernière ligne : *martyren ;* lisez : *martyrer.*

— P. 349, ligne 5 : Quantin ; *lisez* : Quentin.

— P. 358, note 2, ligne 4 : de Cayrols Rigollot ; *lisez* : de Cayrol, Rigollot.

— P. 364. Aux légendes populaires, ajoutez la suivante que M. de Cagny a consignée dans la seconde édition de son *Histoire de l'arrondissement de Péronne,* t. II, p. 373 : « S. Quentin, passant à Quivières, lorsqu'on le conduisait d'Amiens dans la capitale du Vermandois, le bourrelier du lieu fournit des courroies pour le lier, comme « le maréchal de Marteville forgea les tringles de fer dont « il fut transpercé. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, « après des essais toujours funestes et mortels, aucun « bourrelier n'a pu s'établir à Quivières, ni aucun maréchal à Marteville, sans risque de la vie. »

— P. 381, ligne 15 : Alexandre VI ; *lisez* : Alexandre IV.

— P. 383, Reliques. Voir dans le *Dimanche*, t. IV, p. 403, le récit de la translation d'une relique de S. Quentin à Quiquery, en mai 1873, et de la bénédiction d'une statue du même Saint.

— P. 391, ligne 11 : triologie ; *lisez :* trilogie.

— P. 404, Iconographie. M. Papillon, de Vervins, nous signale un bas-relief (XIIIe ou XIVe siècle) de l'église de Guise, représentant, en deux groupes, deux scènes du martyre de S. Quentin.

La collégiale de Saint-Quentin vient de s'enrichir d'une remarquable verrière placée dans la chapelle Saint-Louis, et représentant la translation des reliques de S. Quentin.

RIQUIER (S.). P. 428, note 3, ligne 2 : Forestmoutiers ; *lisez* : Forestmontiers.

— P. 452. Ajoutez Dreuil-lès-Amiens parmi les églises qui possèdent des reliques de S. Riquier.

SALVE (S.). P. 467, ligne 16 : le huitième évêque ; *lisez* : le neuvième.

SIMON (S.). P. 491, ligne 5 : vers le milieu du IX[e] siècle ; *lisez* : du XI[e] siècle.

— P. 493 (elle est marquée 693), ligne 11 : Alexandre III ; *lisez* : Alexandre II.

— P. 523, note 8 : ms. 624 ; *lisez* : 524.

THEUDOSIE (Ste). P. 533, 4[e] alinéa, ligne 2 : La Fresnoy ; *lisez* : La Fresnoye.

ULPHE (Ste). — Page 574, ligne 2 : (1669) : *lisez* : (1667).

— P. 588, RELIQUES : il y en a une à Saint-Sépulcre d'Abbeville.

TABLE. Page 591, ligne 2 : S. LUPICIEN ; *lisez* : S. LUPICIN.

Tome IV.

ANNE (Ste). Page 148, 3[e] alinéa. ligne 8 : Plessier de Roys ; *lisez* : de Roye.

BENOIT-JOSEPH LABRE (le B.). Page 181, ligne 2 : *ajoutez* : l'Église d'Amiens célèbre maintenant sa fête sous le rite double.

CONOCAIN (S.).— Page 218, ligne 14 de cet article : Feydeau Brou ; *lisez* : Feydeau de Brou.

JEAN (S.), prêtre. Page 357 : Angésise ; *lisez* : Anségise.

JOSEPH (S.). — Page 368, 4[e] alinéa, ligne 5 : Sain-Joseph ; *lisez* : Saint-Joseph.

MARIE (Ste). Page 383, alinéa 2, ligne 4 : XIII[e] siècle ; *lisez* : XVIII[e] siècle.

— P. 478, ligne 2 : et de Laon ; *lisez* : de Soissons.

RADEGONDE (Ste). Page 584, alinéa 3, ligne 10 : mentionée ; *lisez* : mentionnée. — M. Jancourt, homme de lettres, que j'ai eu pour professeur au collége de Roye, veut bien signaler à son ancien et reconnaissant élève de neuvième, une statue de Ste Radegonde à Cartigny ; et au village de Sainte-Radegonde : un bras de la Sainte, sauvé à la Révolution ; une statue et un tableau moderne. Dans cette paroisse, Ste Radegonde, qu'on allait jadis y invoquer pour les scrofules, est la Patronne d'une Société de secours mutuels récemmment fondée.

— P. 585, ligne 6 : dane l'espoir ; *lisez :* dans l'espoir.

REMI (S.). Page 590, alinéa 5, ligne 1 : S. Gervais, abbé de Corbie ; *lisez* : S. Gervin.

THOMAS DE VILLENEUTE (S.). Page 639, dernière ligne : *lisez* THOMAS DE VILLENEUVE.

TOUSSAINT. Page 640. M. l'abbé Douillet, curé-doyen de Corbie, a bien voulu nous signaler, pour notre appendice (déjà imprimé alors), le nom du B. Toussaint, prieur de l'abbaye de Cluny, neveu de Ste Colette. Dom Grenier lui donne en effet la qualification de *Beatus ;* mais c'est là un titre purement honorifique ; car Bucelin, si peu sévère dans ses admissions de Saints bénédictins, n'a pas inséré Toussaint dans son *Menologium*. Nous ferons remarquer, à cette occasion, que nous avons dû ne pas inscrire dans notre Hagiographie un bon nombre d'autres personnages, très-recommandables par leurs vertus, que certains historiens ont qualifié de *bienheureux*, terme qu'il ne faut accepter que dans sa signification laudative, et non point dans le sens liturgique.

POST-SCRIPTUM.

S. HONORÉ. – Au moment de donner le bon à tirer, nous trouvons dans le n° 4 du *Bulletin monumental* (année 1874) un compte-rendu que M. Raymond Bordeaux a bien voulu consacrer au tome III de notre *Hagiographie.* Nous nous empressons de reproduire ici quelques renseignements nouveaux sur la légende populaire de S. Honoré :

« Pour M. Corblet, S. Honoré était le noble fils d'un comte du Ponthieu. Mais les boulangers de Normandie étaient en possession, au XVIe siècle, d'une légende plus populaire. D'après cette légende, peinte avec une couleur splendide sur les superbes vitraux de Saint-Ouen de Pont-Audemer, S. Honoré, loin de n'avoir de sa vie mis la main à la pâte, aurait commencé par être garçon boulanger; puis, ayant étudié, serait devenu évêque d'Amiens. Cette verrière de S. Honoré, si resplendissante d'éclat et de fraîcheur, fut donnée en l'an de grâce 1536, par la Confrérie des boulangers de Pont-Audemer, dont Jacques Langlois et Robert Aubin étaient alors dignitaires : elle a été décrite amplement par Mme Philippe Lemaître, qui lui consacre huit pages dans sa *Notice sur les vitraux de Saint-Ouen de Pont-Audemer* (Rouen, 1853, III pages gr. in-8°).

« C'est dans la troisième chapelle de la nef, du côté de l'Évangile, que j'ai pu admirer cette peinture de la Renaissance. Le premier panneau, à droite de l'observateur, représente l'intérieur d'une boulangerie. Cinq pains sont sur une planche fixée à la muraille par des chevilles de bois. Du four allumé, sortent des flammes jaunâtres. Nu, sauf les reins qu'il a ceints d'un linge blanc, ainsi que sa tête, S. Honoré est debout devant l'entrée du four, et en retire son fourgon, qui, loin de sortir noirci du foyer en-

flammé, apparaît couvert de fleurs et de feuillages. La mère du Saint manifeste par ses gestes sa stupéfaction à la vue de ce prodige. L'aspect du fourgon fleuri plonge aussi dans l'étonnement d'autres spectateurs. Au bas du panneau, l'artiste inconnu, mais de grand talent, a tracé cette inscription :

COMENT LA MERE SAINCT HONORE SE ESBAHI
DV FOVRGŌ QVI AU FOVR FLEURI.

« Le second tableau représente une école où un second miracle s'accomplit. S. Honoré est debout devant un professeur, et tient à la main un livre ouvert dans lequel ce professeur lui indique un passage. Inspiré par l'Esprit-Saint, l'écolier, jusqu'alors ignorant, explique ce passage, et on lit au bas du panneau :

COMENT SAINCT HONORE FVT INSPIRE DE DIEV
ESTANT A LESCOLLE.

« Dans un troisième compartiment, le pape Vitalien, entouré d'un cortége de cardinaux et de prélats en brillants costumes, sacre évêque S. Honoré : le socle porte ceci :

COMENT SAINCT HONORE FVT SACRE EVESQUE
DE AMIANS.

« Enfin, l'histoire se termine par la représentation très-mouvementée d'une procession, *la procession du Fourgon-Fleuri*, où l'on portait en grande solennité un fourgon verdoyant. On lit :

COMENT POVR LE MIRACLE DV FOVRGŌ
FVT FAICTE VNGNE POVRCESSION.

« Nous avons résumé ici cette légende, parce qu'elle a échappé aux patientes recherches de M. Corblet, et à celles du R. P. Cahier, dans ses *Caractéristiques des Saints.* »

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS DANS LE TOME QUATRIÈME.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

Ce tome IV ayant 710 pages, il nous devient impossible d'y joindre la table très-détaillée des noms de lieux, de personnes et des matières qui doit être d'une si grande utilité pour les recherches.

Cette table formera un cinquième volume d'environ 300 pages, qui sera livré aux souscripteurs au prix de 3 francs. Elle paraîtra vers la fin de l'année 1874.

Nous prions nos souscripteurs, pour ne pas faire deux envois d'argent, de vouloir bien nous adresser, aussitôt après la réception de ce tome IV, la somme de 10 francs, en paiement des tomes IV et V de l'*Hagiographie*.

Arras. — Typ. Planque et Cie.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS

Ce tome IV ayant 710 pages, il nous devient impossible d'y joindre la table très-détaillée des noms de lieux, de personnes et des matières qui doit être d'une si grande utilité pour les recherches.

Cette table formera un cinquième volume d'environ 300 pages, qui sera livré aux souscripteurs au prix de 3 francs. Elle paraîtra vers la fin de l'année 1874.

Nous prions nos souscripteurs, pour ne pas faire deux envois d'argent, de vouloir bien nous adresser, aussitôt après la réception de ce tome IV, la somme de 10 francs, en paîement des tomes IV et V de l'*Hagiographie*.

Arras, typographie A. Planque et Cie.